V. Duruy

HISTOIRE ROMAINE

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

ALBERT MALET

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

Cours complet d'Histoire

RÉDIGÉ CONFORMÉMENT AUX PROGRAMMES OFFICIELS DU 31 MAI 1902

PREMIER CYCLE

L'ANTIQUITÉ, collaboration de M. C. MAQUET, prof. au lycée Condorcet. Cl. Sixième A et B. 1 vol., cartonnage toile..... 3 fr. »

On vend séparément : L'ORIENT, LA GRÈCE, ROME, chaque vol. 1 fr. 25

LE MOYEN AGE ET LE COMMENCEMENT DES TEMPS MODERNES (395-1498). Classe de 5e A et B. 1 vol. c. toile.... 3 fr. 50

LES TEMPS MODERNES (1498-1789). 4e A et B. 3 fr. 50

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE (1789-1889). 3e A et B ... 4 fr.

DEUXIÈME CYCLE

HISTOIRE MODERNE (1498-1715). Classe de 2e. 1 vol. (*En préparation*)

DIX-HUITIÈME SIÈCLE : RÉVOLUTION ET EMPIRE (1715-1815). Classe de Première. 1 vol. (*En préparation*). » »

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1815-1900). Classes de Philosophie et de Mathématiques. 1 vol. (*En préparation*). » »

Lectures Historiques

A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Six volumes in-16, illustrés de nombreuses gravures. Cartonnage toile

G. MASPERO

HISTOIRE ANCIENNE (*Égypte, Assyrie*), 3e édition revue. 1 volume..... 5 fr.

CH.-V. LANGLOIS

HISTOIRE DU MOYEN AGE (395-1270), 3e édition entièrement refondue. 1 vol ..... 5 fr.

PAUL GUIRAUD

HISTOIRE GRECQUE (*Vie privée et publique des Grecs*), 4e édition revue. 1 vol.... 5 fr.

MARIÉJOL

HISTOIRE du MOYEN AGE et des TEMPS MODERNES (1270-1610), 3e édit. revue. 1 vol. 5 fr.

PAUL GUIRAUD

HISTOIRE ROMAINE (*Vie privée et publique des Romains*), 4e édition refondue. 1 vol.. 5 fr.

LACOUR-GAYET

HISTOIRE DES TEMPS MODERNES (1610-1789), 4e édition revue. 1 vol..... 5 fr.

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

ERNEST LAVISSE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

AVEC LA COLLABORATION DE

MM. BAYET, BLOCH, CARRÉ, COVILLE, KLEINCLAUSZ, LANGLOIS, LEMONNIER, LUCHAIRE, MARIÉJOL, PETIT-DUTAILLIS, PFISTER, RÉBELLIAU, SAGNAC, VIDAL DE LA BLACHE

HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA RÉVOLUTION

Cet ouvrage comprendra 18 volumes de 400 pages grand in-8.
Chaque volume, broché, 6 francs ; relié, 10 francs.
Les volumes parus sont précédés d'un astérique.

L'HISTOIRE DE FRANCE paraît également en fascicules de 96 pages, à 1 fr. 50 l'un, l'ouvrage complet aura 72 fascicules.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

TOME I

*I. TABLEAU DE LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE, par M. Vidal de la Blache..... 1 vol.

*II. LES ORIGINES, LA GAULE INDÉPENDANTE ET LA GAULE ROMAINE, par M. G. Bloch..... 1 vol.

TOME II

*I. LE CHRISTIANISME, LES BARBARES. — MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS, par MM. C. Bayet, C. Pfister et A. Kleinclausz. 1 vol.

*II. LES PREMIERS CAPÉTIENS (987-1137), par M. A. Luchaire.. 1 vol.

TOME III

*I. LOUIS VII, PHILIPPE-AUGUSTE ET LOUIS VIII (1137-1226), par M. A. Luchaire..... 1 vol.

*II. SAINT-LOUIS, PHILIPPE LE BEL, LES DERNIERS CAPÉTIENS DIRECTS (1226-1328), par M. Ch.-V. Langlois..... 1 vol.

TOME IV

*I. LES PREMIERS VALOIS ET LA GUERRE DE CENT ANS (1328-1422), par M. A. Coville..... 1 vol.

*II. CHARLES VII, LOUIS XI ET LES PREMIÈRES ANNÉES DE CHARLES VIII (1422-1492), par Ch. Petit-Dutaillis..... 1 vol.

TOME V

*I. LES GUERRES D'ITALIE. — LA FRANCE SOUS CHARLES VIII, LOUIS XII ET FRANÇOIS Ier (1492-1547), par M. H. Lemonnier. 1 vol.

TOME V (*suite*)

*II. LA LUTTE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE. — LA FRANCE SOUS HENRI II (1547-1559), par M. H. Lemonnier..... 1 vol.

TOME VI

*I. LA RÉFORME ET LA LIGUE. — L'ÉDIT DE NANTES (1559-1598), par M. Mariejol..... 1 vol.

*II. HENRI IV ET LOUIS XIII (1598-1643), par M. Mariéjol..... 1 vol.

TOME VII

*I. LOUIS XIV. — LA FRONDE. — LE ROI. — COLBERT (1643-1685) par M. E. Lavisse..... 1 vol.

*II. LOUIS XIV. — LA RELIGION. — LES LETTRES ET LES ARTS. — LA GUERRE (1643-1685), par M. E. Lavisse..... 1 vol.

TOME VIII

I. LOUIS XIV. — LA FIN DU RÈGNE (1685-1715), par MM. E. Lavisse, A. Rébelliau et P. Sagnac..... 1 vol.

II. LOUIS XV (1715-1774), par M. H. Carré..... 1 vol.

TOME IX

I. LOUIS XVI (1774-1789), par M. H. Carré..... 1 vol.

II. CONCLUSION, par M. E. Lavisse. TABLES ANALYTIQUES.... 1 vol.

** Les volumes en vente sont précédés d'un astérisque.*

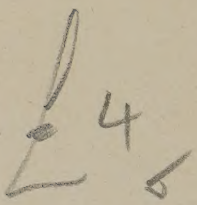

HISTOIRE
ROMAINE

CLASSE DE QUATRIÈME

Le Colisée.

VICTOR DURUY

HISTOIRE ROMAINE

NOUVELLE ÉDITION REMANIÉE

CONFORMÉMENT AUX PROGRAMMES DU 28 JANVIER 1890

PAR M. PARMENTIER
Professeur au collège Chaptal

SOUS LA DIRECTION DE

E. LAVISSE
Professeur à la Faculté des lettres de Paris

CLASSE DE QUATRIÈME

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1899

AVERTISSEMENT

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique, dans sa session de décembre 1889, a modifié, en quelques points, les programmes d'histoire de l'enseignement secondaire classique. M. Victor Duruy m'a fait l'honneur de me prier de lui désigner des collaborateurs pour faire à ses livres les quelques retouches et additions devenues nécessaires. M. B. Haussoullier, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, a bien voulu revoir, sous ma direction, le cours de Cinquième.

Je suis fier, pour ma part, de mettre mon nom au-dessous de celui de mon maître, M. Duruy, sur le titre d'ouvrages où tant de Français ont appris et apprendront encore à aimer l'histoire.

Ernest LAVISSE.

Septembre 1890.

PROGRAMME OFFICIEL DU 28 JANVIER 1890

CLASSE DE QUATRIÈME

Histoire romaine.

Géographie de l'Italie. — Anciennes populations : les Étrusques; les colonies grecques.

Fondation de Rome. — Époque royale; le Sénat; le patriciat et la clientèle; la plèbe. — Notions sommaires sur le culte.

Abolition de la royauté. — Le consulat; la dictature, le tribunat, les comices. — Une séance du sénat, une assemblée du peuple. Le Forum.

Conquête de l'égalité civile, politique et religieuse. — Les décemvirs et la loi des Douze Tables. — La censure; la préture.

Les premières luttes de Rome. — Conquête de l'Italie. — L'armée; les colonies; les voies militaires.

Les guerres Puniques. — Hamilcar et Annibal; les deux Scipion. — Ruine de Carthage.

Conquête du bassin de la Méditerranée. — Caractère de la politique et de la guerre en Orient et en Occident.

Conséquence des conquêtes. — L'hellénisme à Rome. — Révolution religieuse, morale et littéraire. — Caton le Censeur.

Conséquences politiques et sociales. — La noblesse; l'ordre équestre; la plèbe; l'esclavage. — L'administration des provinces.

Lois agraires et projets de réforme de Tibérius et de Caïus Gracchus.

Marius et Sylla. — Guerres contre Jugurtha, les Cimbres, Mithridate. — Guerre Sociale et guerre Civile. — Extension du droit de cité. Proscriptions. Les lois Cornéliennes.

Pompée. — Son rôle militaire et politique. Spartacus. — Cicéron; Verrès; Catilina.

César. — Premier triumvirat; Conquêtes des Gaules; Vercingétorix.

Guerre Civile. — Pharsale. — Dictature, réformes et projets de César. — Octave et Antoine. Bataille d'Actium. — Fin du gouvernement républicain.

L'Empire. — Auguste. Organisation du gouvernement nouveau. Administration de Rome et des provinces. Lutte contre les Germains : Varus ; — Limites de l'empire.

Les lettres et les arts. — Grands écrivains depuis la mort de Sylla jusqu'à la mort d'Auguste. — Monuments. Commerce ; routes.

Les empereurs de la famille d'Auguste. — Conquête de la Bretagne. Les Flaviens. — Ruine de Jérusalem.

Les Antonins. — Conquêtes de Trajan. — Voyages d'Adrien. — Antonin et Marc Aurèle. — Gouvernement des Antonins.

Les Arts. — Grands monuments à Rome et dans les provinces. — Les spectacles. — La maison romaine.

Les lettres. — Grands écrivains depuis la mort d'Auguste jusqu'à la mort de Marc Aurèle. — Les Stoïciens.

Le Christianisme. — Église primitive ; catacombes.

Septime Sévère. — Les grands jurisconsultes ; l'édit de Caracalla. — Anarchie. — Premières invasions. — Relèvement de l'empire par Dioclétien.

Constantin. — L'édit de Milan. Le concile de Nicée. — Organisation de l'Église chrétienne. — Fondation de Constantinople. — Nouvelle organisation de l'empire.

Derniers temps de l'empire. — Julien. Théodose. Suppression officielle du paganisme. — Les deux empires. — Étendue du monde romain.

Revision des grands faits et résumé du cours.

GRAVURES ET CARTES

GRAVURES ET PLANS

Pages.

Porte pélasgique, à Arpinum. 9
Porte pélasgique, à Signia. 9
Urne cinéraire en terre cuite reproduisant la forme des cabanes construites par les anciens habitants du Latium. 11
Guerrier étrusque, d'après une peinture d'un tombeau de Cœré. 13
Gorgone étrusque, d'après une peinture de vase 14
Tombeau étrusque. 15
Louve du Capitole. 19
Cloaca Maxima. 27
Char italo-grec, d'après une peinture de vase étrusque. . . . 30
Ancilia ou boucliers de Mars. 42
Vestales à l'autel de Vesta, d'après une pierre gravée. . . . 43
Augure, d'après un bas-relief. 44
Autel domestique. 45
Attributs sacerdotaux (face d'un autel à Pompéi). 46
Brutus (buste du Capitole; cette désignation n'a rien d'authentique). 52
Fragment des tables de lois d'Iguvium. 64
Vue du Forum actuel. 73
Consul entre deux faisceaux couronnés de lauriers. 75
Scène du cens (bas-relief du musée du Louvre). 77
Guerrier samnite, d'après un vase peint du Louvre. 94
Soldat romain au temps de César. 105
Un bélier d'après la colonne Trajane. 106
Armes romaines : casques, épée, poignard. 108
Camp romain. 109
Monnaie portant une couronne de chêne entre deux branches de laurier avec la légende OB CIVIS (comme CIVES) SERVATOS. 110
Couronne de laurier en bronze trouvée dans un tombeau près de Naples, conservée au musée d'Artillerie de Paris. . . . 110
Char de triomphe. 111
Coupe d'une voie romaine (à droite et à gauche, petits fossés pour l'écoulement des eaux), largeur, 4m,50. 115
Borne milliaire d'or, d'après une restauration. 116
Colonne rostrale de Duillius, restaurée. (L'original existe encore mutilé au Capitole) 125

Poulets sacrés. 129
Annibal. 136
Scipion l'Africain. 150
Citernes de Carthage. 159
Monnaie de la ligue étolienne. 171
Autel des douze dieux (au Louvre). 189
Bas-reliefs de l'autel des douze dieux. 190
Un repas. 192
Personnage de la comédie latine. Maccus ou le Polichinelle antique. 196
Scène comique (peinture de Pompéi). 198
Anneau de chevalier. 215
Distribution de blé au peuple. 217
Esclave fouetté, d'après un pot de bronze trouvé à Pompéi. . 220
Cornélie (attribution douteuse), d'après une pièce gravée. . . 252
Le *Tullianum*. Coupe de la prison où s'exécutaient les sentences de mort. 249
Trophée dit de Marius. 253
Mithridate. 258
Navire de pirates. 264
Marius. 271
Sylla. 277
Pompée 292
La biche de Sertorius, d'après une pierre gravée. 295
Gladiateur thrace. 296
Cicéron. 298
César. 305
Gaulois prisonnier, d'après un bas-relief. 310
Épée gauloise. 311
Poignard gaulois en bronze. (Musée de Saint-Germain.) . . . 312
Casque gaulois muni de cornes, d'après un bas-relief d'un tombeau à Saint-Remy (Vaucluse). 313
Trompette gauloise. (Musée de Saint-Germain.) 314
Collier gaulois. (Musée de Saint-Germain.). 315
Restauration du pont établi sur le Rhin par César, d'après le texte des *Commentaires* (*De Bello Gallico*, IV, 17) 319
Restauration d'un mur d'*oppidum* découvert en 1868 au village de Mursceints (Lot). 323
Travaux de César devant Alésia. 325
Vercingétorix (statue de Millet). 327
César en costume de général en chef (musée du Capitole) . . . 347
Marc Antoine (buste du Vatican). 356
Octave couronné de chêne (buste du musée du Louvre). . . . 357
Agrippa (buste de la Galerie des Offices à Florence). 367
Navire de guerre (d'après un bas-relief). 373
Auguste (statue en marbre trouvée en 1863 à Rome, dans la villa de Livie) 308

Bâtiment de charge (sur le tombeau d'un marchand de Pompéi). 401
Restauration du portique élevé par Octavie, sorte de galeries dont il ne reste plus que quelques colonnes. 403
Livre antique. 404
Tibère. (Musée du Vatican.). 415
Caliga. 418
Claude couronné (buste du Vatican). 419
Néron en vainqueur aux jeux de la Grèce (buste du musée du Louvre) 423
Arc de Titus. 432
Bas-relief de l'arc de Titus. — Le triomphe (dépouilles du temple de Jérusalem ; le chandelier à sept branches, etc.). . 435
Bas-relief de l'arc de Titus. — Titus sur son char de triomphe. 437
Trajan (buste du Vatican). 445
Colonne Trajane. (Restauration). 445
Trajan donne des ordres pour assiéger Sarmizegetusa, capitale des Daces (bas-relief de la colonne Trajane.) 447
Marc Aurèle (buste du musée du Louvre). . . . . 457.
Apothéose de Faustine, femme de Marc Aurèle. (Les impératrices étaient, comme les empereurs, placées, après leur mort, au rang des divinités). 459
Pont d'Alcantara sur le Tage, construit par Trajan, haut de 60 mètres, long de 188 mètres. Il ne se trouve pas en Angleterre de pont aussi élevé et il y en a un seul en France, celui de Saint-Sauveur, qui le dépasse de quelques mètres. 465
Cirque d'après la mosaïque de Barcelone. 470
Naumachie, d'après une monnaie de Domitien. 472
Soldat prétorien, d'après un bas-relief du musée du Louvre. 475
Arc de triomphe d'Orange. 478
La Maison Carrée, à Nîmes. 479
Temple de Vesta. (Restauration.). 481
Pompée. — La voie des tombeaux. (État actuel.). 485
Vue intérieure du Colisée. (État actuel.). 486
Vue intérieure du Colisée restauré. 487
Décoration murale de la villa de Livie à Rome. 490
Coupe de la maison de Pansa, à Pompéi. 492
Atrium restauré de la maison de Pansa. 493
Mosaïque d'Ocriculum. 495
La villa de Pline le Jeune. (Restauration.). 499
Buste de Sénèque. 501
Condamné livré aux bêtes. 518
Une catacombe. 521
Symboles chrétiens 522
Caracalla gauloise 528
Dioclétien. 547
Le *labarum*. 552
Arc de Constantin. 563

Insignes du comte des frontières d'Égypte, d'après la *Notitia dignitatum*. 565
Vue intérieure du palais des Thermes, à Paris (état actuel). . . 574
Vue intérieure du palais des Thermes. 575
Julien (statue conservée au musée de Cluny) 577
Partie supérieure d'une base sur laquelle Théodose avait fait placer un obélisque de Constantin et où il se fit représenter assistant aux jeux. 589

CARTES HORS TEXTE.

Latium ancien.
L'Italie ancienne.
Possessions de Carthage.
L'Espagne ancienne.
L'Asie occidentale pour les guerres contre les Parthes.
La Gaule, la Bretagne et une partie de la Germanie pour les guerres contre les Gaulois, les Bretons et les Germains.
L'Empire romain sous Auguste.
La vallée du Danube pour les guerres contre les Marcomans, les Daces, etc.

Il nous a paru plus commode pour l'élève de réunir les cartes à la fin du volume en les disposant de manière que, le livre étant ouvert à un endroit quelconque, la carte puisse être développée tout entière sous les yeux du lecteur.

HISTOIRE
ROMAINE

CHAPITRE I

GÉOGRAPHIE DE L'ITALIE ANCIENNE. — L'ITALIE AVANT LA FONDATION DE ROME.

1. Forme générale de l'Italie. — 2. L'Italie continentale. — 3. L'Italie péninsulaire. — 4. Côtes et îles. — 5. Richesses de l'Italie. — 6. Les volcans. — 7. Inondations et ma is. — 8. Action de la géographie sur l'histoire en Italie. — 9. Grandes régions italiennes. — 10. Le Latium et Rome. — 11. Premières populations de l'Italie. — 12. Les Pélasges. — 13. Invasions des Sicanes, des Ombriens et des Étrusques. — 14. Osques et Sabelliens. — 15. Grecs et Gaulois. — 16. Le peuple et la civilisation des Latins. — 17. Principales populations latines. — 18. Les Etrusques. — 19. Puissance des Étrusques. — 20. La vie et la religion étrusques. — 21. Décadence des Étrusques. — 22. La Grande-Grèce.

1. Forme générale de l'Italie. — Entourée par la mer et par les plus hautes montagnes du continent européen, l'Italie forme, entre l'Adriatique et la mer de Toscane, une longue presqu'île qui se divise au sud en deux pointes, tandis qu'au nord elle s'élargit en un demi-cercle que dessine la chaîne supérieure des Alpes.

2. L'Italie continentale. — Elle comprend ainsi deux grandes régions, l'une continentale, l'autre péninsulaire, l'une soudée par les Alpes à l'Europe, l'autre s'allongeant entre l'Adriatique et la Méditerranée. La partie continentale fermée au sud par la médiocre chaîne de l'Apennin, au nord par les massifs alpestres s'étageant lentement du côté de la Suisse et de la France, tombant au contraire à pic

sur le versant italien, est constituée par une vaste plaine. Celle-ci est traversée dans toute sa longueur par le fleuve qui l'a formée de ses alluvions, le Pô, le roi des fleuves, suivant les anciens, « fluviorum rex Eridanus ». Il sillonne la plaine, dont il fait la richesse, rassemblant dans son lit les eaux des rivières nombreuses, Tessin Adda, Oglio, Mincio[1], qui, d'abord descendus des Alpes en torrents fougueux, régularisent leur cours au sein des lacs qu'ils forment dans les étroites vallées allongées entre les massifs secondaires des Alpes (lac Majeur, de Côme, d'Iseo, de Garde[2]). Sur la rive droite, le Tanaro, la Trébie, le Reno[3], lui apportent le maigre tribut de l'Apennin.

3. L'Italie péninsulaire. — La région péninsulaire est traversée tout entière par la longue chaîne des Apennins. Ces montagnes longent d'abord la côte de la Méditerranée, ferment presque entièrement, par le sud, la vallée du Pô, et vont mourir, partagées en deux rameaux qui enserrent le golfe de Tarente. La hauteur moyenne de cette chaîne n'est pas de 1 000 mètres; au centre quelques sommets dépassent 2 500 mètres. Plus rapprochés de l'Adriatique que de la mer de Toscane, les Apennins couvrent la partie orientale, moins la Pouille (*Apulie*), de collines boisées et de pâturages. A l'ouest s'étendent, entre la mer et le pied des monts, quelques grandes et fertiles campagnes. Si l'on excepte ces plaines, peu nombreuses et peu étendues, l'Italie péninsulaire est, à peu près, partout hérissée de montagnes et coupée d'étroites vallées.

Cette partie de l'Italie envoie à la mer de nombreux cours d'eau, dont les plus remarquables soit par leur débit, soit par la grandeur des souvenirs historiques attachés à leur nom, sont, du côté de la mer Tyrrhénienne, l'Arno, le Tibre, le Volturne, le Garigliano[4], du côté de l'Adriatique, le Pisatello, le Mentano, l'Ofanto[5].

1. En latin, Ticinus, — Addua, — Ollius, — Mincius.
2. Verbanus, — Larius, — Sebinus, — Benacus.
3. Tanarus, — Trebia, — Renus.
4. Arnus, — Tiberis, — Volturnus, — Liris.
5. Rubico, — Metaurus, — Aufidus.

Tous ces cours d'eau de l'Italie péninsulaire ont le caractère capricieux des torrents qui descendent des montagnes : larges et rapides au printemps, à l'époque de la fonte des neiges, ils se dessèchent en été, et même les plus considérables d'entre eux restent, dans tous les temps, à peu près inutiles pour la navigation.

4. Côtes et îles. — Entourée de mers sur trois côtés, l'Italie présente un long développement de côtes. Les côtes de la mer de Toscane et de la mer Ionienne sont découpées par de vastes golfes et des ports naturels qui appellent le commerce et la navigation, comme les vastes plaines qui s'étendent par derrière invitent à l'agriculture; au large s'étend une ceinture d'îles placées en face de chaque grand promontoire. La rive italienne de l'Adriatique, au contraire, est unie et sans ports, et le navigateur fuyant les pirates illyriens et l'inextricable labyrinthe de leurs îles ne trouvait de refuge le long de cette côte inhospitalière qu'au fond de l'Adriatique, dans les lagunes de Venise.

Quelques grandes îles complètent l'Italie. Tout près d'elle, séparée par un mince détroit et destinée ainsi à être de bonne heure habitée, est la riche Sicile, l'île aux trois pointes. Plus éloignées de la péninsule, la Corse et la Sardaigne en sont cependant encore des dépendances géographiques, et ont été, dans tous les temps, en étroite relation avec elle. La surface de ces trois grandes îles est presque le quart de la surface totale de l'Italie.

5. Richesses de l'Italie. — Le sol de la péninsule fournissait au développement de la civilisation d'heureuses conditions. Déjà, dans l'antiquité, l'Italie était considérée comme une contrée que la nature a favorisée. Virgile a consacré quelques-uns de ses plus beaux vers à célébrer la richesse et la fertilité de sa patrie. Il vante la douceur du climat, le printemps éternel, cet été dont l'Italie jouit quand les autres pays sont encore en proie aux rigueurs de l'hiver. Il rappelle avec orgueil les lourdes moissons, les vins fameux, les forêts d'oliviers, les gras pâturages; il montre les chevaux emportés dans la plaine, et, pais-

sant sur les rives des fleuves italiens les troupeaux de gros et de petit bétail. Moissons, vignes et pâturages ont été de tout temps les grandes richesses de l'Italie, comme en témoignent les noms les plus anciens du pays et de ses premiers habitants[1].

6. Les Volcans. — Virgile, comme il est naturel, omet dans ce panégyrique de signaler les maux que causent à sa chère Italie deux redoutables fléaux, les éruptions volcaniques et les fièvres paludéennes. Des bords du Pô jusqu'aux extrémités de l'Italie, on a reconnu comme une immense traînée de matières volcaniques; mais l'activité des feux souterrains semble s'être maintenant concentrée au sud de cette ligne, dans le Vésuve et les champs Phlégréens (*Solfatara*), dans l'immense cône volcanique de l'Etna, qui s'élève de 3300 mètres au-dessus de la Sicile, et dans les îles Lipari, dont une, Stromboli, a des éruptions continuelles. Au nord, on ne trouve que des cratères éteints, dont plusieurs renferment des lacs, les collines volcaniques de Rome et les sources inflammables de la Toscane.

7. Inondations et Marais. — Pour l'Italie du Sud et du Centre, le danger est surtout dans les éruptions volcaniques ou dans les tremblements de terre, ces derniers, si fréquents dans ces régions, qu'on en a compté plus de mille dans ces trois derniers siècles. Pour l'Italie du Nord et de l'Ouest, il est dans les eaux débordées ou stagnantes. La plaine du Pô est exposée aux ravages des cours d'eau qui se précipitent des Alpes. Dans l'Italie péninsulaire, sur le rivage, le niveau très bas du sol ne permet pas aux eaux descendues des hauteurs environnantes de s'écouler vers la mer; elles restent stagnantes, et il s'en échappe des miasmes délétères. Le voyageur imprudent qui s'y endort la nuit court le risque de ne se point réveiller.

C'est le long des bords de la mer Tyrrhénienne que s'étendent tous les marais de l'Italie péninsulaire, à l'ex-

1. Œnotrie veut dire pays de la vigne; Italie, pays des bœufs; Opici, travailleurs des champs.

ception de ceux qu'on rencontre au nord et au sud du mont Gargano sur l'Adriatique. Au IIe siècle de l'ère chrétienne, Pline le jeune parle de l'insalubrité des côtes de l'Etrurie, où commençait déjà la Maremme. Là, sur les marais Pontins, présentant seulement un espace de près de 30 lieues carrées, s'étendent quelques forêts et d'immenses pâturages où prospèrent de nombreux troupeaux. Le long de la côte, en Campanie, l'on trouve encore les marais de Minturnes.

8. Action de la géographie sur l'histoire, en Italie. — La configuration géographique de l'Italie explique quelques traits de son histoire. D'abord, elle doit à sa situation au milieu de la Méditerranée l'avantage de se trouver placée presque au cœur de l'ancien monde. Par sa position entre la Grèce, l'Espagne et la Gaule, par cette forme allongée qui la porte à la rencontre de l'Afrique et la rapproche de l'Asie, l'Italie est, à vrai dire, le centre du monde ancien, le point le plus voisin à la fois des trois continents que la Méditerranée baigne et réunit.

Mais l'action que cette situation privilégiée devait lui permettre d'exercer sur les contrées qui l'entourent ne pouvait se produire que le jour où les différentes régions qui la composent seraient elles-mêmes réunies sous une seule domination. Ce ne pouvait être que l'œuvre de longs siècles, car la nature du sol devait pour longtemps maintenir isolés les uns des autres les habitants de la péninsule. Il y a peu de pays, en effet, qui soient plus divisés au monde. « D'abord, contraste entre l'Italie continentale et l'Italie péninsulaire; puis, contraste entre les deux versants de l'Apennin. » — « Ce sont, dit M. Élisée Reclus, les campagnes situées à l'ouest des Apennins qui ont nourri les populations les plus actives, les plus intelligentes, celles dont le rôle politique a été le plus considérable : c'est le côté de la lumière, tandis que le versant adriatique tourné vers une mer presque fermée, un simple golfe, est, pour ainsi dire, le côté de l'ombre[1]. » Enfin, dans

1. El. Reclus, *Géogr. univ.*, t. I, p. 300-301.

l'intérieur même de chaque versant, que de facilités la nature offrait à la vie isolée, dans cette longue et étroite péninsule, traversée dans toute sa longueur par une chaîne de montagnes et sillonnée à chaque pas par des chaînes transversales qui couvrent le pays d'innombrables vallées! Sur un sol ainsi découpé, il était impossible qu'il se formât un grand peuple : chaque vallée allait devenir le territoire d'une peuplade, et les proportions de tout État s'y réduire à celles d'une tribu, d'une cité.

9. Grandes régions italiennes. — L'Italie se trouva ainsi partagée de bonne heure en quelques grandes régions. C'était, en partant du nord, la Gaule Cisalpine, c'est-à-dire située en deçà des Alpes, comprenant toute la vallée du Pô, le Piémont et la Lombardie actuelle. Les Romains lui avaient donné ce nom par opposition à la Gaule Transalpine, située par rapport à eux au delà des Alpes. Pendant longtemps cette région ne fit pas partie de l'Italie antique; les anciens réservaient ce nom à la région péninsulaire. Derrière les bouches du Pô s'étendait la Vénétie.

Puis venaient, dans l'Italie centrale, l'Étrurie, limitée par les Apennins et le cours du Tibre, tournée tout entière vers la mer Tyrrhénienne, aujourd'hui la Toscane; le Latium, où devait s'élever Rome; les grasses et fertiles plaines de la Campanie; les régions montagneuses et sauvages de la Lucanie et du Bruttium; et enfin, la Sicile. Sur le versant de l'Adriatique, on trouvait, en partant du nord, établis sur les plateaux de l'Apennin, orientés du côté de l'Adriatique, l'Ombrie, le Picenum, le Samnium, celui-ci en contact avec les riches contrées de la plaine occidentale; enfin, autour du golfe de Tarente, l'Apulie et la Calabrie, la Lucanie et le Bruttium, également sauvages.

10. Le Latium et Rome. — De toutes ces contrées, il en est une qui mérite de retenir plus longtemps l'attention : c'est le Latium. Ce pays est une vaste plaine entourée de montagnes, sauf du côté de la mer, sillonnée de quelques hauteurs, les unes faibles éminences calcaires, les autres boursouflures volcaniques dont les cratères sont devenus des lacs. Le Tibre en traverse la

partie septentrionale; là, à quelque distance de son confluent avec l'Anio, ce fleuve passe entre neuf collines, dont deux, le *Janicule* et le *Vatican*, dominent sa rive droite, et les sept autres le bord opposé : ce sont le *Capitolin*, le *Quirinal*, le *Viminal*, l'*Esquilin*, le *Cælius* et l'*Aventin*, qui forment comme un demi-cercle au milieu duquel s'élève le *Palatin*. L'un des plus grands personnages de l'histoire romaine, Camille, énumérant les avantages de la position de Rome, disait : « Dans un pays exposé à des miasmes délétères, Rome est bâtie sur des collines toujours baignées d'un air pur, au bord d'un fleuve qui amène facilement les produits de l'intérieur et reçoit ceux qu'on apporte par mer des contrées étrangères; assez loin pour n'avoir rien à craindre des pirates ni des flottes ennemies; au centre de l'Italie, en un lieu enfin tout disposé par la nature pour une grande cité. »

11. Premières populations de l'Italie. — Par sa position entre des contrées dont les rivages sont peu éloignés des siens, l'Italie appelait à elle les émigrants; aussi beaucoup, venus par mer, ont-ils abordé sur ses rives. Mais, au nord, l'Italie n'était pas non plus inaccessible, malgré sa formidable barrière des Alpes et leurs cimes colossales. De ce côté, les émigrants arrivèrent également, attirés par cet attrait invincible qu'exercent sur les populations du Nord les riches contrées du Midi.

Quelles furent les premières populations de l'Italie? Dans quel ordre se succédèrent-elles sur le sol de la péninsule? Ce sont là des questions difficiles auxquelles la curiosité des savants cherche depuis longtemps et sans grand succès une réponse peut-être introuvable.

Des découvertes récentes nous ont appris que le nord de l'Italie et peut-être aussi le centre avaient été habités à une époque antérieure à toute date historique par des populations de chasseurs et de bergers, vivant dans des cabanes qu'ils construisaient sur des terrasses élevées au-dessus du sol à l'aide de pilotis, en prévision des inondations. On a retrouvé dans leurs sépultures des armes nombreuses en bronze, des poteries peu ornées. Des tom-

bes d'une date, semble-t-il, plus récente nous ont révélé que ces populations connaissaient l'art de filer le lin et le chanvre, et qu'elles avaient un goût très vif de la parure. Les érudits ont donné à ces civilisations primitives, restées inconnues des anciens eux-mêmes, les noms de civilisations des *Terramares* et de *Villanova*, termes empruntés soit à la nature des terrains, amas de terres grasses mêlées d'ossements, de tessons, de détritus organiques, soit au nom des lieux où ont été faites ces curieuses découvertes.

12. Les Pélasges. — Le premier peuple établi en Italie dont le souvenir se soit conservé chez les auteurs anciens est ce peuple mystérieux des Pélasges, que l'on retrouve ainsi, au début de l'histoire romaine, comme à celui de l'histoire grecque. Sous différents noms, leurs tribus couvrirent, au XIX^e^ ou au XVIII^e^ siècle avant notre ère, la plus grande partie du littoral de la péninsule, sur l'Adriatique comme sur la mer Tyrrhénienne. A ces peuples revient peut-être l'honneur d'avoir élevé ces énormes constructions, portes monumentales, immenses murailles, composées de blocs de pierre posés les uns sur les autres sans ciment, analogues aux monuments de Tirynthe et de Mycènes.

13. Invasions des Sicanes, des Ombriens et des Étrusques. — Les Pélasges auraient dominé deux siècles ; vers le XVI^e^ ils durent ou se soumettre à de nouveaux arrivants ou fuir devant eux. Les envahisseurs étaient des peuples dont l'origine est encore inconnue, les Sicanes et les Ligures. Chassés de l'Espagne par une invasion celtique, ils se répandirent le long de la mer, depuis le Rhône jusqu'aux frontières de l'Étrurie et dans les terres jusqu'au Pô et au Tessin ; quelques-uns passèrent même dans la Corse. Ils poussèrent devant eux quelques tribus pélasgiques, dont l'une, les Sicules, se réfugia dans la terre qui porte encore aujourd'hui leur nom, la Sicile.

Vers la même époque, pénétrèrent en Italie les Ombriens, qui conquirent le rivage de l'Adriatique jusqu'au mont Gargano et, à l'ouest, soumirent une partie des pays

situés entre le Tibre et l'Arno. Leur domination aurait duré trois siècles. Vers le XI^e^ siècle, un nouveau peuple

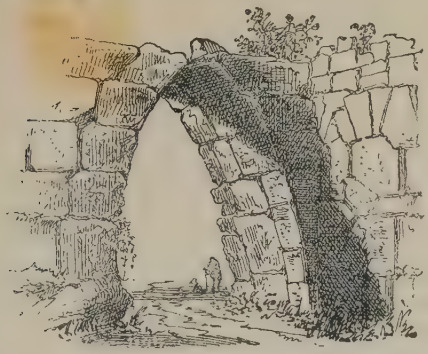

Porte pélasgique, à Arpino (autrefois Arpinum), au nord de Naples.

parut en Italie, les Étrusques. Descendus des montagnes de la Rhétie, ils traversèrent les plaines du Pô, franchi-

Porte pélasgique, à Segni (autrefois Signia), au sud de Rome.

rent l'Apennin, et chassèrent les Ombriens des rivages de la mer Tyrrhénienne.

14. Osques et Sabelliens. — La chute des Ombriens

favorisa le développement de tribus qui jusque-là avaient vécu, semble-t-il, dans la montagne, où elles étaient demeurées longtemps refoulées par les colonies étrangères et comme perdues au fond des plus sombres forêts de l'Apennin : c'étaient les Osques et les Sabelliens, la véritable race italiote, ayant avec les Hellènes de lointaines analogies de race, de langage et de mœurs, appartenant comme eux à la race indo-européenne. De ces deux peuples, l'un, les Osques, désignés encore sous les noms d'Opiques, d'Ausones, d'Auronces, s'installa dans les plaines du Latium et de la Campanie ; l'autre, les Sabelliens, se maintint dans l'Apennin et déborda sur l'Adriatique. Une tribu des Osques, les Casci, s'empara des campagnes situées sur la rive gauche du Tibre, se mélangea à des Ombriens et des Sicules restés dans le pays, et forma le nouveau peuple des Latins.

15. Grecs et Gaulois. — Enfin deux autres peuples contribuèrent encore à former la race italienne. Les Grecs, vers le VIII^e^ siècle av. J.-C., vinrent établir de nombreuses colonies dans le sud de la péninsule, et, au nord, des tribus gauloises, au VI^e^ siècle, chassèrent les Etrusques du bord du Pô, les Ombriens des rives de l'Adriatique. Leur arrivée marque la fin de cette longue période d'invasions.

16. Le peuple et la civilisation des Latins. — De ces nombreux peuples qui s'établirent dans l'Italie, l'un forma le noyau de la race romaine : ce sont les Latins. Deux autres exercèrent sur elle une influence considérable, les Étrusques et les Grecs du sud de la péninsule.

Des trois grandes races qui occupaient le sol italien lors de la fondation de Rome ou pendant les premiers temps de l'histoire romaine, la race italiote était certainement la moins civilisée. Les Osques et les Sabelliens n'étaient encore que des peuples d'agriculteurs et de pasteurs, occupés seulement à la culture de leurs terres ou à l'élevage de leurs troupeaux. Ils formaient de petits groupes de familles ; le soin des affaires qui concernaient la communauté était confié aux chefs de ces familles, qui confé-

raient le commandement à l'un d'entre eux. Chaque groupe avait sa cité, forteresse construite au sommet d'une éminence au pied de laquelle les habitants vivaient épars, dans la plaine ou dans la montagne. Ces cités se réunissaient en confédérations pour adorer en commun leurs divinités et pour se défendre contre leurs ennemis. Leur religion était simple ; les divinités protectrices des champs, des forêts, des troupeaux, suffisaient à ces peuples de laboureurs et de bergers ; et elles s'accommodaient d'un culte encore peu compliqué.

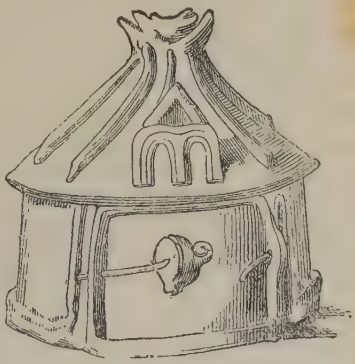

Urne cinéraire en terre cuite reproduisant la forme des cabanes construites par les anciens habitants du Latium.

17. Principales populations latines. — Les cités italiotes étaient nombreuses, et se distinguaient entre elles par des traits caractéristiques. A côté des Latins, robustes laboureurs, de mœurs pures, d'un esprit solide et sain, mais dépourvus d'imagination, vivaient les Èques, insatiables pillards, les Volsques, qui, habitant la côte, étaient rapidement devenus de redoutables pirates. Sur les collines qui s'étendent entre la plaine côtière et les plateaux apennins, les pasteurs et les agriculteurs sabins n'avaient qu'un petit nombre de villes. Les anciens vantaient la sévérité de leurs mœurs, leur tempérance, leur courage et leur probité. Les plus redoutables des montagnards italiotes étaient les vaillants pâtres du Samnium, eux aussi ennemis des villes, ne se réunissant que rarement sous le commandement d'un seul chef. Le soin qu'ils prenaient d'orner leurs armes témoigne de leurs goûts belliqueux. La Campanie étendait devant eux de grasses et fertiles plaines ; mais celles de leurs tribus qui

firent la conquête de cette riche contrée y perdirent la vigueur et l'énergie guerrière qu'ils avaient acquises dans leurs rudes montagnes.

18. Le peuple étrusque. — Parmi les peuples de l'ancienne Italie, une place à part doit être faite aux Étrusques. Ce peuple étonnait déjà les historiens antiques ; « par leur langue et leurs mœurs, dit l'un d'eux, Denys d'Halicarnasse, les Étrusques se séparent de toutes les autres nations ». Ce mystère qui les enveloppait dès l'époque d'Auguste n'a pas encore été percé ; leurs origines sont inconnues ; nous ne comprenons point leur langue, et dans les deux mille inscriptions qui nous restent d'eux, c'est à peine si vingt mots nous sont accessibles.

19. Puissance des Étrusques. — Notre ignorance est d'autant plus pénible pour nous que tous les témoignages qui nous ont été laissés sur ce peuple nous apprennent qu'il fut grand. Après leur arrivée en Italie, au XI^e^ siècle av. J.-C., les Étrusques se répandirent dans toute la péninsule ; on en vit sur les bords du Pô, de l'Arno, du Tibre, au pied des Alpes et dans la Campanie, sur l'Adriatique et sur la mer Tyrrhénienne. Partout où ils s'installaient, ils se groupaient en douze peuples, qu'un lien religieux, assez lâche il est vrai, réunissait en une confédération. La noblesse, composée des grands propriétaires ou lucumons, s'était réservé toutes les magistratures et avait seule la connaissance des lois religieuses. Sous leur domination, le peuple étrusque, étroitement soumis à ses maîtres, était prospère. Très portés, semble-t-il, vers les travaux d'utilité, ils desséchaient les marais situés au pied de leurs villes entourées de fortes murailles, et surent ainsi, dans les marais Pontins assainis par de nombreux canaux, faire produire au sol d'abondantes récoltes. Ils creusèrent des ports et canalisèrent les lagunes du Pô. Ils savaient travailler le bronze ; leurs artistes imitaient, grossièrement il est vrai, les chefs-d'œuvre de la céramique grecque ; ils avaient des architectes qui savaient, pour leurs canaux ou leurs portes monumentales, recourir à l'emploi de la voûte. Leurs

marins, aussi aventureux que ceux de Carthage ou des cités grecques avec lesquels ils étaient en constante rivalité, allaient porter au loin les œuvres de l'industrie étrusque, et quelques navires se hasardant jusqu'aux îles Cassitérides[1] en rapportaient l'étain nécessaire à la fabrication du bronze.

20. La vie et la religion étrusques. — Cette industrie, cette agriculture, ce commerce florissant faisaient aux Étrusques la vie facile : les peintures dont ils ornaient leurs tombes nous les représentent comme un peuple peu guerrier, riche, bon vivant, aimant les arts, peu austère de mœurs. Ce ne sont que copieux festins, auxquels hommes et femmes prennent part, couverts de riches vêtements et de bijoux à profusion, tandis que devant les convives dansent des chœurs de jeunes gens et de jeunes filles. Cependant ce peuple n'était pas toujours gai ; il avait une religion grave et sombre ; des dieux effrayants, chimères au visage hideux, démons au bec crochu, qui voulaient, pour être honorés, des jeux cruels et de funèbres cérémonies. Ils avaient un grand souci de leurs morts, et leur préparaient pour l'autre vie de luxueuses demeures ; précieuse coutume qui nous a conservé tant de témoignages de leur art et de leur science, et les seuls documents un peu certains que nous possédions sur eux.

Guerrier étrusque, d'après une peinture d'un tombeau de Cœré.

21. Décadence des Étrusques. — Mais cette richesse de l'Étrurie inspirait des jalousies sous le poids desquelles elle succomba. Ses différents peuples ne surent pas s'unir. Les Carthaginois donnèrent plus d'une fois la chasse à leurs navires. Les Grecs de Sicile infligèrent, à Cumes, une

1. Les îles Scilly ou Sorlingues à l'ouest de l'Angleterre.

sanglante défaite à la flotte étrusque (474). Les Samnites leur enlevèrent la Campanie, et enfin les armées romaines firent de l'Étrurie une province soumise aux consuls sortis de la ville qui, quelques siècles auparavant, n'était qu'une

Gorgone étrusque, d'après une peinture de vase.

bourgade auprès de cités puissantes comme Véies, Cœré ou Tarquinies.

22. La Grande-Grèce. — Le sud de l'Italie offrait avec les riches cités, nées des colonies envoyées par la Grèce et l'Asie Mineure, les peuples les plus civilisés de la péninsule. De bonne heure, les Grecs connurent les rivages italiens, et, sans tenir compte des légendes qui y amenaient les héros de la guerre de Troie, dès le VIII^e^ siècle des villes y furent établies. Ce fut Cumes, colonie des Chalcidiens, et celle-ci donna bientôt naissance à d'autres cités, comme Naples, Zancle (Messine), Rhegium. Les Doriens y fondèrent Tarente et Ancône; les Achéens, la molle Sybaris, détruite au VI^e^ siècle par Crotone; les Ioniens y créèrent Elée et Thurium. Toutes ces villes durent leur rapide accroissement, non seulement au cli-

mat, à la fertilité du sol, à la sagesse de leurs législateurs, mais aussi à leur habile politique, qui sut accueillir

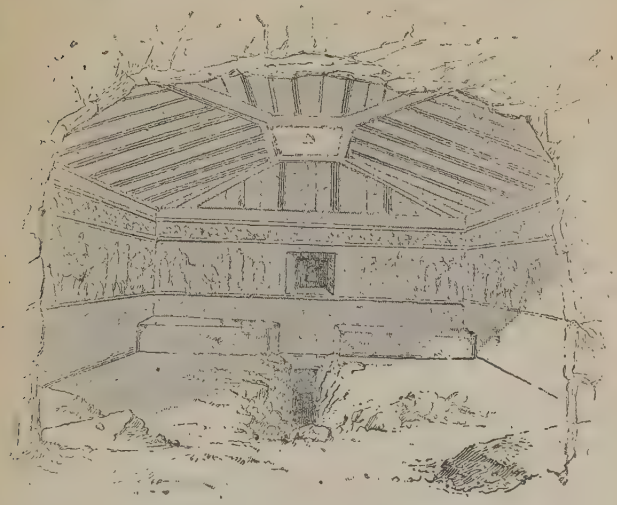

Tombeau étrusque, à Corneto (Toscane).

les étrangers dans la cité et transformer en un peuple grec les nombreuses tribus qui possédaient le sol avant elles. On y voyait aussi, ce qu'on ne trouvait guère dans le reste de l'Italie, des philosophes, dont les discussions rivalisaient en hardiesse et en subtilité avec celles des sages de la Grèce; des architectes, dont les nombreux temples de la Sicile et ceux de Pæstum attestent le génie harmonieux et puissant; des poètes, des savants, comme cet Empédocle, qui périt dans l'Etna, victime de son dévouement à la science; des céramistes, dont plus d'un chef-d'œuvre, après avoir orné la demeure des riches lucumons, allait s'enfouir dans leurs tombes, qui nous les ont livrés par milliers.

Ainsi, dans cette riche Italie, les nations avaient prospéré de bonne heure; mais aucune d'elles n'était parvenue à

réunir sous sa domination la péninsule entière. Ce fut l'œuvre de Rome.

Résumé.

I. L'Italie forme une longue presqu'île, partagée en deux régions de nature et d'aspects très différents : l'Italie continentale (plaine du Pô) et l'Italie péninsulaire. C'est un pays riche et fertile, mais exposé aux tremblements de terre, aux éruptions volcaniques, aux fièvres de marais.

II. La situation qu'elle occupe au milieu du monde ancien explique son rôle historique, qu'elle n'a pu prendre d'ailleurs que lorsque Rome eut soumis les peuples à qui la division naturelle de l'Italie en régions distinctes n'avait pas permis de s'unir. La situation centrale de Rome explique en partie son triomphe.

III. L'Italie fut de bonne heure habitée. Après des populations préhistoriques, on voit s'y installer successivement du XVIII^e^ au V^e^ siècle avant J.-C. les Pélasges, les Sicanes et les Ligures, les Ombriens, les Osques et les Sabelliens, les Étrusques, les Grecs et les Gaulois.

IV. A l'époque de la fondation de Rome, parmi les peuples installés dans l'Italie centrale, les Latins, groupés en petites communautés de bergers et de laboureurs, avaient la civilisation la moins avancée et la religion la plus simple. Les Étrusques formaient un grand peuple, gouverné par une puissante aristocratie, habile dans l'art de dessécher les marais et de cultiver la terre, ayant une marine hardie, une industrie et un commerce actif. Leur vie était facile, malgré la tristesse de leur religion et la terreur que la mort leur inspirait. Leur décadence fut prompte à partir de la fondation de Rome. Enfin les Grecs, établis dans le sud de l'Italie, étaient les plus instruits et les plus civilisés.

CHAPITRE II

FONDATION DE ROME; HISTOIRE LÉGENDAIRE DES ROIS.

1. Anciens récits sur l'origine du peuple romain. — 2. Le Troyen Énée. — 3. Albe-la-Longue, Numitor, Amulius et Rhéa Sylvia. — 4. Romulus et Rémus. — 5. Fondation de Rome (754). — 6. Romulus ouvre un asile. — 7. Enlèvement des Sabines. — 8. Défaite des premiers ennemis de Rome; dépouilles opimes. — 9. Les Sabins de Cures. — 10. Trahison de Tarpéia. — 11. Réunion des Sabins aux Romains. — 12. Victoires et mort de Romulus. — 13. Numa (714); ses institutions religieuses. — 14. Réunion des Albains aux Romains; Tullus Hostilius (672). — 15. Ancus Marcius (640); fondation d'Ostie. — 16. Tarquin l'Ancien (616); ses grands travaux; introduction des coutumes étrusques. — 17. Meurtre de Tarquin l'Ancien (578). — 18. Origine de Servius Tullius (578). — 19. Institutions de Servius. — 20. Meurtre de Servius (534). — 21 Tarquin le Superbe (534); sa puissance et sa cruauté. — 22. Le Capitole. — 23. Les livres sibyllins. — 24. Brutus à Delphes. — 25. Lucrèce. — 26. Chute de Tarquin (510).

1. Anciens récits sur l'origine du peuple romain. — Les Romains entouraient de traditions merveilleuses le berceau de leur race. Au commencement, disaient-ils, régnait sur les Aborigènes du Latium un roi étranger, Janus, fils d'Apollon. Il donna à Saturne, dépossédé par Jupiter, le mont *Capitolin*, et le dieu, pour prix de cette hospitalité, enseigna aux Latins l'art de cultiver le blé et la vigne. A Janus succédèrent Picus, Faunus et l'Arcadien Evandre, qui bâtit une ville sur le *Palatin*. Hercule aussi vint dans le Latium, où il abolit les sacrifices humains, et tua, sur l'*Aventin*, le brigand Cacus.

Rome plaçait donc, comme tous les vieux peuples, des dieux, des demi-dieux et des héros, à l'origine de son

histoire. Parmi les villes qui l'avaient précédée sur la terre, elle choisit aussi la plus illustre pour métropole, Troie, la grande cité des poèmes homériques.

2. Le Troyen Énée. — Énée, fils d'Anchise et de Vénus, s'étant, dit encore la légende, échappé des ruines de Troie, vint débarquer sur les côtes du Latium avec son fils Ascagne, les dieux pénates et le Palladium[1] de Troie. Latinus, roi du pays, accueillit l'étranger et lui donna pour épouse sa fille Lavinia. Mais, dans une bataille contre les Rutules, Énée, vainqueur de Turnus, disparut au milieu des flots du Numicius : on l'adora sous le nom de Jupiter Indigète.

3. Albe-la-Longue, Numitor, Amulius et Rhéa Sylvia. — Ascagne continua la guerre, et dans un combat singulier, tua Mézence, l'allié de Turnus. Quittant alors la côte insalubre où son père avait fondé Lavinium, il alla bâtir Albe-la-Longue sur le mont Albain. Douze rois du sang d'Énée s'y succédèrent; le dernier, Procas, laissa deux fils, Numitor et Amulius. Numitor, comme l'aîné, devait hériter du royaume, mais Amulius s'en saisit, et relégua son frère dans un domaine éloigné. Pour que Numitor n'eût pas de postérité qui revendiquât un jour ses droits, Amulius tua le fils de Numitor et plaça sa fille Rhéa Sylvia parmi les Vestales. On appelait ainsi les jeunes filles consacrées au culte d'une antique divinité des peuples italiques. Elles devaient entretenir sur l'autel de la déesse Vesta un feu sacré perpétuel; celle qui le laissait s'éteindre ou qui violait son vœu de chasteté était enterrée vivante. Mais de grands honneurs récompensaient ces vierges de leur piété, et le peuple les entourait du plus profond respect.

4. Romulus et Rémus. — Or, un jour que Sylvia était allée puiser à la source du bois sacré l'eau nécessaire au temple, Mars lui apparut et promit à la vierge

1. Le *Palladium* était une statue de Pallas qu'on prétendait tombée du ciel et à laquelle étaient attachées, pensait-on, les destinées de Troie. Ulysse crut la ravir, mais la légende racontait qu'Énée l'emporta en Italie et que d'Albe elle passa à Rome, où elle était conservée dans un lieu secret connu seulement des plus hauts personnages religieux de Rome.

effrayée de divins enfants. Devenue mère, Sylvia fut condamnée à mort, selon la rigueur des lois du culte de Vesta, et ses deux fils jumeaux furent exposés sur le Tibre. Le fleuve était alors débordé; leur berceau, doucement porté par les eaux jusqu'au mont Palatin, s'arrêta au pied d'un figuier sauvage, et une louve attirée par

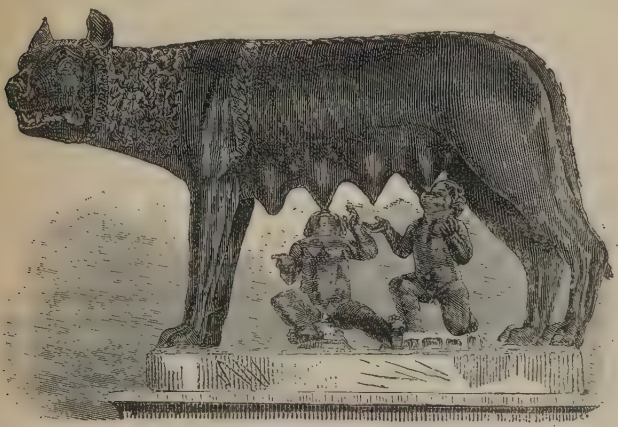

Louve du Capitole[1].

leurs cris les nourrit de son lait. Cette tradition fut l'origine de l'image tant de fois répétée par les artistes de Rome : une louve qui allaite deux enfants. Un berger des troupeaux du roi, Faustulus, ayant vu ce prodige, prit les jumeaux et les donna à sa femme Acca, qui les appela Romulus et Rémus.

Élevés sur le Palatin, comme les enfants du berger, les fils du dieu Mars grandirent en force et en courage. Un jour ils se prirent de querelle avec les bergers de Numitor, dont les troupeaux paissaient sur l'Aventin, et Rémus, surpris dans une embuscade, fut traîné par eux devant leur maître. Les traits du prisonnier, son âge, cette

1. Ce groupe, bronze hellénique du vi^e^ siècle ou du commencement du v^e^ avant J.-C., est encore aujourd'hui conservé à Rome.

double naissance, frappèrent Numitor : il se fit amener Romulus, et Faustulus découvrit aux deux jeunes gens le secret de leur naissance. Aidés de leurs compagnons, ils tuèrent Amulius, et Albe rentra sous la domination de Numitor, qui, en récompense, leur abandonna tout le pays s'étendant du Tibre aux campagnes d'Albe, jusqu'à une distance de 6000 pas.

5. Fondation de Rome (754). — C'est là que les deux frères avaient été sauvés, là qu'ils avaient vécu ; ils voulurent y bâtir une ville. Mais, égaux en force et en autorité, ils se disputèrent l'honneur de lui donner un nom. On finit par remettre la décision aux dieux. Rémus, placé sur le mont Aventin, Romulus sur le mont Palatin, attendirent que le ciel manifestât sa volonté par quelque signe éclatant. Le premier vit six vautours, mais presque aussitôt il s'en montra douze à Romulus. Leurs compagnons crurent que ces oiseaux étaient les messagers des dieux et apportaient leur volonté. Ils prononcèrent en faveur de Romulus, qui eut ainsi le droit de donner son nom à la nouvelle ville, Rome, et d'en bâtir les murs.

Suivant les rites étrusques, il attela à une charrue un taureau et une génisse sans tache, et avec un soc d'airain il traça autour du Palatin un sillon qui représenta le circuit des murs, l'enceinte sacrée (21 avril 754[1]). Bientôt le rempart s'éleva : un jour Rémus, par dérision, le franchit d'un saut, mais Celer, ou Romulus lui-même, le tua en s'écriant : « Ainsi périsse quiconque franchira ces murs ! » Les Romains oubliaient l'horreur de ce fratricide pour voir dans ce sang répandu par la main d'un frère sur les premiers fondements de la cité un présage pour elle d'inviolabilité éternelle.

6. Romulus ouvre un asile. — Romulus avait peu de compagnons; pour augmenter leur nombre, il ouvrit un asile sur le mont Capitolin. Quiconque, dans le Latium et

1. Je n'ai pas besoin de dire que cette date n'a aucune certitude; je la donne parce que les Romains célébraient ce jour-là l'anniversaire de la fondation de leur ville.

l'Italie, voulut échanger une condition mauvaise contre l'état de citoyen romain : le débiteur, l'esclave, même le meurtrier, put accourir dans la nouvelle cité : il y trouva un asile inviolable.

7. Enlèvement des Sabines. — Cette manière de peupler une ville n'inspira pas aux habitants du voisinage le désir d'entrer en relations étroites avec Rome, et, quand Romulus leur fit demander de s'unir à son peuple par des mariages, partout on refusa avec mépris. « Ouvrez aussi, disait-on, un asile pour les femmes perdues de l'Italie. » L'affront était sanglant. Romulus dissimula sa colère, et quelque temps après annonça l'intention de célébrer avec magnificence les fêtes du dieu Consus. Il y invita tous ses voisins. Cette fois on y accourut en foule, surtout les Sabins, pour voir les jeux, pour voir aussi la cité nouvelle et le nouveau peuple. Mais, au milieu du spectacle, Romulus élève un voile rouge. A ce signal, les Romains se précipitent sur les spectateurs, arrachent les jeunes filles des bras de leurs mères, écartent les Sabins, les dispersent et les forcent à sortir de la ville. — Ils s'éloignèrent en criant vengeance contre Rome.

8. Défaite des premiers ennemis de Rome; dépouilles opimes. — Les peuples outragés, n'écoutant que leur légitime colère, prirent les armes, mais commirent la faute qui perdit plus tard tous les ennemis des Romains. Ils ne combinèrent pas leur attaque et, agissant isolément, se firent battre les uns après les autres. Les Céniniens, prêts les premiers, furent aussi les premiers vaincus. Romulus tua leur roi, le dépouilla de ses armes et les consacra à Jupiter Feretrius, c'est-à-dire à Jupiter qui frappe. Ce furent les premières DÉPOUILLES OPIMES. Rome, dans sa longue carrière de gloire militaire, n'en vit consacrer que trois fois, car le droit de faire cette offrande était reconnu seulement au général, commandant en chef une armée romaine, qui avait tué de sa main le général ennemi. Les Antemnates furent aussi battus.

9. Les Sabins de Cures. — Restaient les Sabins de Cures; c'était le plus puissant des peuples de la Sabine. Commandés par leur roi Tatius, ils marchèrent sur Rome en si grand nombre que Romulus, n'osant les attendre en rase campagne, se retira dans la ville. Tatius en forma aussitôt le siège. Mais Rome, bâtie sur deux collines escarpées et garnies de murailles, les monts Capitolin et Palatin, était presque imprenable.

10. Trahison de Tarpéia. — Elle fut prise pourtant. Les historiens de Rome, pour cacher une défaite de leur peuple, contaient que les Sabins n'avaient réussi à entrer dans la ville que par la trahison d'une femme. Romulus, disent-ils, avait confié la garde de la citadelle du mont Capitolin à un vaillant homme, Tarpéius, dont il connaissait la fidélité. Un jour que la fille de ce chef, Tarpéia, sortit des murs pour puiser de l'eau à une source voisine, elle remarqua que les Sabins portaient au bras gauche des bracelets d'or. La vue de cet or la tente, et une pensée mauvaise entre dans son esprit. « Donnez-moi, leur dit-elle, ce que vous portez au bras gauche, et je vous ferai entrer dans la citadelle. » Eux le promettent par serment, et à l'heure indiquée se glissent jusqu'à la porte que Tarpéia leur ouvre. Elle réclame la récompense promise. « La voici, » disent-ils, et ils jettent sur elle leurs boucliers d'airain, dont le poids l'écrase. Ils s'étaient engagés à lui donner ce qu'ils avaient au bras gauche, c'était de ce bras que les anciens portaient le bouclier pour se protéger contre les coups, tandis que la main droite tenait la lance ou l'épée. Une des hauteurs du mont Capitolin d'où l'on précipitait les traîtres et les scélérats s'appela depuis *la roche Tarpéienne.*

11. Réunion des Sabins aux Romains. — Les Sabins étaient maîtres du Capitole; au point du jour ils descendirent de la hauteur, et un combat terrible s'engagea dans le vallon qui sépare le mont Capitolin du mont Palatin. Un moment les Romains plièrent sous le nombre : mais, dit la tradition, Romulus voua un temple

à Jupiter Stator, c'est-à-dire à Jupiter qui arrête[1] : aussitôt la ligne romaine se raffermit et l'action recommence avec fureur. Tout à coup les Sabines, dont l'enlèvement avait causé cette guerre, se jettent au milieu de la mêlée, malgré les traits qui volent, malgré les épées qui se croisent. Elles supplient leurs pères d'épargner leurs maris, leurs époux de respecter la vie de leurs frères. Leurs larmes, leurs prières, attendrissent ces âmes farouches. Le combat cesse d'un commun accord, et la paix est conclue. Les deux peuples n'en formeront qu'un seul, les deux rois se partageront le commandement : Rome sera la capitale. Les Romains se fixèrent sur le mont Palatin, les Sabins sur le mont Capitolin. La place où s'était livrée la bataille resta commune : ce fut plus tard le Forum, c'est-à-dire la place publique. Rome cachait habilement sous cette légende le souvenir d'une défaite. C'est de traditions ainsi arrangées par la vanité romaine que se compose l'histoire de la période royale.

12. Victoires et mort de Romulus. — Au bout de cinq ans, Tatius fut tué par des Laurentins auxquels il refusait justice d'un meurtre; les Sabins consentirent à reconnaître Romulus pour roi. Il se montra digne de leur choix par des victoires qu'il gagna sur les habitants de Fidènes et de Véies. Mais, comme il passait la revue de ses troupes près du marais de la Chèvre, un orage dispersa la foule; quand elle revint, le roi avait disparu. Le bruit courut que les sénateurs, jaloux de son pouvoir, l'avaient immolé à leurs craintes et que chacun d'eux, afin de cacher le meurtre, avait emporté sous sa robe un morceau de son corps. On fit de la victime un dieu : Proculus raconta qu'il avait vu Romulus monter au ciel sur le char de Mars, son père, au milieu de la foudre et des éclairs; et le peuple l'adora sous le nom de Quirinus (715 av. J.-C.).

1. On croit avoir retrouvé de nos jours sur le Palatin les débris de ce temple.

13. Numa (714), ses institutions religieuses. — Les Sabins et les Romains ne purent d'abord s'entendre pour donner un successeur à Romulus, et, pendant une année, les sénateurs gouvernèrent tour à tour comme interrois. On convint à la fin que les Romains feraient l'élection, mais qu'ils ne pourraient choisir qu'un Sabin. Une voix nomma Numa Pompilius : tous le proclamèrent, car on le regardait déjà comme le plus juste des hommes.

Les historiens de Rome partagent entre ces deux premiers rois l'œuvre de son organisation. Au premier ils attribuent les institutions politiques; au second, les institutions religieuses. Ce serait Numa qui aurait réglé les fonctions des Pontifes, gardiens du culte; des Flamines, ministres des grands dieux; des Augures, qui interprétaient, d'après le vol des oiseaux ou les entrailles des victimes, les volontés du ciel; des Féciaux, qui prévenaient les guerres injustes en allant, avant le combat, demander ou offrir des réparations légitimes; des Vestales, qui, choisies par le grand prêtre dans les plus nobles familles, conservaient le feu perpétuel, le Palladium et les dieux pénates; des Saliens enfin, qui gardaient un bouclier qu'on disait tombé du ciel. Il encouragea l'agriculture, réforma le calendrier, consacra les limites des propriétés par l'établissement du culte du dieu Terme et éleva un temple à la Bonne Foi. Sous son règne aussi fut bâti le temple de Janus, dieu qu'on représentait avec deux visages, comme s'il regardait le passé et l'avenir. Les portes de ce temple devaient être fermées pendant la paix et ouvertes durant la guerre.

Le règne de cet excellent prince fut pour Rome et pour les villes voisines une époque de paix et de bonheur. Aussi disait-on que la sagesse de Numa lui venait des dieux et que la nymphe Égérie, avec laquelle il avait de longs entretiens dans le bois sacré d'Aricie, lui inspirait ses lois. Il mourut après un règne de quarante-trois ans, en l'année 672.

14. Réunion des Albains aux Romains: Tullus Hostilius (672). A Numa, prince pacifique, succéda le

belliqueux Tullus Hostilius. Le fait le plus important de son règne fut la destruction d'Albe et la réunion des Albains aux Romains.

Demutuels pillages avaient amené la guerre entre les deux peuples, mais longtemps les deux armées, d'ailleurs à peu près égales en force, n'osèrent engager une lutte sacrilège; Albe était la mère de Rome. Enfin on résolut de décider la querelle par un combat singulier, et de chaque côté l'on tira au sort trois champions : ce furent, pour Albe, les trois frères Curiaces; pour Rome, les trois Horaces. Dès le premier choc, les trois champions d'Albe sont blessés, mais deux des Horaces tombent morts, le troisième prend la fuite, et les Albains poussent des cris de joie, se croyant déjà vainqueurs. La fuite d'Horace n'était qu'une ruse. Resté seul, il était plus faible que ses trois adversaires réunis, mais, étant sans blessure, il avait l'avantage sur chacun d'eux. En le poursuivant, ils se séparèrent. Lui, alors, se retourne, court au premier, le tue; puis au second, qui fait encore moins de résistance; il égorge le dernier sans péril, et Albe devient sujette de Rome.

Horace rentrait dans la ville fier de sa victoire, avec les dépouilles de ses trois ennemis, quand sa sœur Camille, fiancée à l'un des Curiaces, éclate en plaintes et en imprécations. Le farouche vainqueur ne peut maîtriser sa colère et la frappe de son épée. Condamné par les duumvirs, il n'échappe au dernier supplice qu'en faisant appel de ce jugement au peuple, qui le renvoie absous.

Romulus avait répandu le sang de son frère dans le sillon qui marquait l'enceinte de Rome. Horace versa celui de sa sœur le jour qui fut comme la seconde fondation de la ville. Il y a partout du sang dans l'histoire de ce peuple héroïque et farouche.

Albe fut détruite, sa population transportée à Rome sur le mont Cælius et ses patriciens admis dans le sénat. Tullus Hostilius mourut peu de temps après, frappé de la foudre (640).

15. Ancus Marcius (640) : fondation d'Ostie. — Son successeur, le Sabin Ancus Marcius, qu'on dit petit-fils de Numa, encouragea l'agriculture, à l'exemple de son aïeul, et rétablit la religion négligée. Il vainquit les Latins et leur prit quatre villes dont il transporta les habitants à Rome, sur le mont Aventin. Ainsi s'augmentait, par les victoires mêmes des rois, le nombre de ceux qui, sous le nom de plébéiens, devaient changer un jour la constitution de Rome et faire sa fortune. Ancus étendit le territoire de Rome jusqu'à la mer, par la fondation du port d'Ostie à l'embouchure du Tibre, et construisit en bois, sur ce fleuve, le pont Sublicius. Pour couvrir la ville contre les attaques des Étrusques, il fortifia le Janicule, colline qui s'élevait sur la rive droite du Tibre, et creusa dans le mont Capitolin la première prison que Rome ait eue.

16. Tarquin l'Ancien (616) ; ses grands travaux ; introduction des coutumes étrusques. — Ancus eut pour successeur Tarquin, surnommé l'Ancien. C'était un homme riche et puissant, Grec d'origine, mais dont le père, Démarate de Corinthe, s'était établi dans la ville étrusque de Tarquinies. Tarquin sut gagner la confiance d'Ancus, qui lui laissa la tutelle de ses deux fils, et l'affection du peuple, qui le proclama roi.

Dans l'Étrurie, la Toscane actuelle, il avait vu un peuple qui était déjà arrivé à un haut degré de civilisation et dont la richesse se montrait dans ses grands travaux publics comme dans la magnificence de ses cérémonies religieuses ou politiques. Tarquin voulut transporter à Rome ces pompes et ces usages. Il prit, comme les chefs étrusques, la robe de pourpre ; il eut, comme eux, des licteurs armés de faisceaux, s'assit sur une chaise curule, et, après ses victoires sur les Sabins, fit dans Rome une entrée triomphale sur un char tiré par quatre chevaux blancs. Il fit venir des ouvriers étrusques qui desséchèrent le Forum et l'entourèrent de portiques. La ville fut ceinte d'une muraille en pierre, et l'on voit encore la *cloaca Maxima*, égout large de $4^{m},44$, sur une hauteur double,

et qui servait à l'écoulement des eaux stagnantes du Vélabre. Enfin il jeta les fondements du Capitole.

Les dieux de l'Étrurie pénétrèrent dans Rome comme ses artistes, non pas toutefois sans résistance de la part des anciennes divinités : la Jeunesse et le dieu Terme refusèrent, disait-on, d'abandonner le mont Capitolin aux

Cloaca Maxima[1].

nouveaux venus, Jupiter, Junon et Minerve. Mais c'était un signe, ajoutaient les prêtres, que le peuple romain ne devait point vieillir ni voir jamais ses frontières reculer.

17. Meurtre de Tarquin l'Ancien (578). — Tarquin régnait depuis trente-huit ans, lorsqu'un jour deux pâtres, apostés par les fils d'Ancus Marcius, feignirent de se prendre de querelle dans le voisinage de la demeure royale. Appelés devant le roi, l'un d'eux profita du moment où le prince écoutait son adversaire, pour lui fendre la tête d'un coup de hache. Tarquin tomba mort. Mais la reine Tanaquil fit aussitôt fermer les portes du palais, puis elle déclara au peuple que la blessure du roi était légère, et qu'il chargeait son gendre Servius Tullius de gouverner à sa place. Elle eut ainsi le temps de disposer

1. La voûte est formée de trois arcs concentriques; le diamètre en est de plus de dix pieds.

les chefs des grandes familles à accepter Servius, et, lorsqu'il fallut avouer la mort de Tarquin, elle fit proclamer son protégé sans l'assentiment de l'assemblée du peuple.

18. Origine de Servius Tullius (578). — L'histoire est si pleine d'incertitude pour ces vieux âges, qu'il se peut que la vanité romaine ait caché, sous les récits qu'on vient de lire relativement à Tarquin, une conquête de Rome par un chef étrusque. L'empereur Claude, qui au 1er siècle de l'ère chrétienne avait composé un ouvrage sur les Étrusques, reconnaissait lui-même dans Servius un étranger, un capitaine d'aventures qui, avec sa troupe, avait pris possession du mont Cælius et avait de là imposé son alliance aux Romains. Ceux-ci se gardaient bien de répéter de telles choses qui eussent fait croire qu'ils avaient pu être vaincus, et voici ce qu'ils racontaient sur leur nouveau roi : Servius était fils d'une esclave. Sa mère, femme du roi de Corniculum, tombée au pouvoir des Romains après la prise de cette ville, avait été réduite par le droit de la guerre à servir un maître, après avoir été reine. De là ce nom de Servius, qui dans la langue latine rappelle la condition d'esclave. Mais l'enfance de Servius fut marquée par des prodiges, signes manifestes de la faveur divine. On vit une flamme voltiger autour de sa tête pendant qu'il dormait, et s'éteindre quand il se réveilla. Témoin de ce prodige, la reine Tanaquil prit en vive affection le protégé des dieux : après la mort de Tarquin elle lui assura la royauté.

19. Institutions de Servius. — Servius donna à Rome l'étendue qu'elle eut sous la république, en réunissant à la ville, par une muraille, qu'on a retrouvée de nos jours, les trois collines appelées le Viminal, l'Esquilin et le Quirinal; puis il la partagea en quatre quartiers ou tribus urbaines, et divisa les citoyens romains en classes, d'après la fortune de chacun.

Au dehors, Servius conclut une alliance avec les trente villes latines, et, pour mieux en serrer les nœuds, on éleva, à frais communs, un temple à Diane sur le mont

Aventin. Une guerre contre les Véiens et les Étrusques se termina, pour Rome, par un accroissement de territoire ; mais la distribution de ces terres que Servius fit aux pauvres augmenta encore la haine des grands, dont il avait, par ses lois, considérablement diminué la puissance. Aussi favorisèrent-ils la conspiration qui se forma contre le roi populaire.

20. Meurtre de Servius (534). — Les deux filles de Servius avaient épousé les deux fils de Tarquin l'Ancien, Lucius et Aruns. Mais l'ambitieuse Tullie avait été fiancée à Aruns, le plus doux des deux frères, et sa sœur à Lucius, qui mérita, par son orgueil et sa cruauté, le surnom de Superbe. Tullie et Lucius ne tardèrent pas à se comprendre et à unir leurs criminelles espérances. Tullie se débarrassa par le poison de son mari et de sa sœur, pour épouser Lucius. Accablé de douleur, Servius voulut déposer la couronne et établir le gouvernement républicain. Ce fut le prétexte que prit Lucius, d'accord avec les grands, pour le renverser. Un jour, tandis que le peuple était aux champs pour la moisson, il parut dans l'assemblée du sénat revêtu des insignes de la royauté, précipita le vieux roi du haut des degrés qui conduisaient à la salle des séances et le fit tuer par ses affidés ; Tullie, accourant pour saluer roi son époux, fit rouler son char sur le corps sanglant de son père. La rue en garda le nom de *via Scelerata*. Mais le peuple n'oublia pas celui à qui il devait tant, et chaque année il fêtait la naissance du bon roi Servius (534).

21. Tarquin le Superbe (534) ; sa puissance et sa cruauté. — Au roi succéda le tyran. Entouré d'une garde de mercenaires et secondé par une partie des sénateurs qu'il avait gagnés, Tarquin gouverna sans souci des lois, dépouillant les uns de leurs biens, bannissant les autres, et punissant de mort tous ceux qui lui inspiraient des craintes.

Pour affermir son pouvoir, il s'allia avec des étrangers et donna sa fille à Mamilius, dictateur de Tusculum. Les Latins n'étaient que des alliés : il en fit des sujets et les

contraignit d'obéir. La ville latine de Gabies menaçait de se révolter, malgré la présence d'un des fils du roi. Celui-ci effrayé fit demander conseil à son père. Tarquin ne répondit pas, mais il mena l'envoyé dans le jardin du palais, et, en se promenant, il abattit avec une baguette la tête des pavots qui s'élevaient au-dessus des autres. Le fils

Char italo-grec, d'après une peinture de vase étrusque.

comprit ce terrible apologue et fit mettre à mort les plus notables citoyens de Gabies.

22. Le Capitole. — Comme son père, Tarquin aimait la magnificence. Il appela d'habiles ouvriers étrusques et acheva les égouts et le Capitole. En creusant dans le sol pour jeter les fondements de cet édifice, on trouva une tête qui semblait fraîchement coupée. Le roi l'avait fait placer là pour fournir aux augures l'occasion de déclarer que ce mystère signifiait que le nouveau temple serait la tête du monde.

23. Les livres sibyllins. — Au-dessous du Capitole, on renferma dans un coffre des livres sibyllins, recueil de phrases obscures où l'on s'ingéniait à trouver un sens prophétique. Une prophétesse, la sibylle de Cumes, était venue, sous les traits d'une vieille femme, offrir au roi de lui vendre neuf livres. Sur son refus, elle en brûla trois

et revint demander la même somme pour les six autres. Un second refus lui en fit brûler trois encore. Tarquin, étonné, acheta ceux qui restaient au prix qu'elle voulut.

24. Brutus à Delphes. — Cependant des signes menaçants effrayèrent la famille royale. Afin de connaître les moyens d'apaiser les dieux, Tarquin envoya consulter l'oracle de Delphes, dont la réputation avait pénétré jusqu'en Italie. Les députés étaient ses deux fils et son neveu Brutus, qui contrefaisait l'insensé pour échapper aux craintes soupçonneuses du tyran. Quand le dieu eut répondu, les jeunes gens demandèrent lequel des fils du roi le remplacerait sur le trône : « Celui-là, dit la Pythie, qui embrassera le premier sa mère. » Brutus comprit le sens caché de l'oracle : il se laissa tomber et baisa la terre, notre mère commune. Déjà, pour toute offrande, il avait remis aux prêtres un bâton grossier. Les princes riaient de l'offrande du pauvre fou, mais le bois était creux, et Brutus y avait introduit un lingot d'or. Les prêtres comprirent que Brutus cachait sous les apparences de la folie son génie et ses espérances.

25. Lucrèce. — A leur retour, ils trouvèrent Tarquin sous les murs d'Ardée, capitale des Rutules. Les opérations traînaient en longueur, et les jeunes princes cherchaient à tromper par des fêtes et des jeux les ennuis du siège. Un jour ils disputèrent sur le mérite de leurs femmes : un d'eux proposa, pour en juger, d'aller les surprendre dans leurs demeures. On monte à cheval, on court à Rome, et on trouve les filles du roi au milieu des plaisirs : mais, à Collatie, Lucrèce, épouse de Tarquin Collatin, filait au milieu de ses femmes et veillait aux soins domestiques. Tout d'une voix elle fut proclamée la plus sage. Cette vertu fit naître une pensée coupable dans le cœur de Sextus, un des fils du roi. Il revint seul et armé. Lucrèce se tua pour ne point survivre à un déshonneur involontaire.

26. Chute de Tarquin (510). — Le sang de la chaste victime retomba sur la tête des Tarquins. Brutus, en apprenant l'attentat, juge que le moment est venu de ren-

verser cette tyrannie abominable. Il porte le corps sanglant de Lucrèce à Rome, il appelle à la vengeance le sénat, que Tarquin a décimé, le peuple, qu'il a accablé, pour ses constructions, d'odieuses corvées, et un décret du sénat proclame la déchéance du roi, son exil et celui de tous les siens. Puis il court au camp, soulève l'armée, et Tarquin est réduit à fuir chez les Étrusques.

Cette même année, Athènes se délivrait de la tyrannie des Pisistratides (510).

Résumé.

I. Les historiens anciens racontent qu'un prince de famille albaine, *Romulus*, né du dieu Mars et de la vestale Rhéa Sylvia, fonda Rome en 754, appela pour peupler la nouvelle ville tous les aventuriers d'Italie (enlèvement des Sabines); puis, s'étant uni aux Sabins, vainquit les peuples voisins; mais il mécontenta les grands et fut assassiné par eux. Son successeur, le *Sabin Numa*, élu après un an de troubles, donna aux Romains des lois et régla les cérémonies de la religion. Après lui, vint un roi guerrier, *Tullus Hostilius*, qui soumit Albe, la métropole et la rivale de Rome (combat des Horaces et des Curiaces), et mourut assassiné. *Ancus Marcius* fut, au contraire, un roi pacifique et religieux, qui s'occupa surtout de travaux publics.

II. L'histoire des trois derniers rois de Rome est un peu plus précise.

Tarquin l'Ancien, venu d'Étrurie, continua les travaux d'Ancus, fit des guerres heureuses contre les Sabins et les Latins, tenta de modifier la constitution et mourut assassiné par les fils d'Ancus.

Servius Tullius, d'origine servile, accomplit d'importantes réformes politiques et militaires, établit l'hégémonie de Rome sur le Latium, continua la guerre contre les Étrusques, et mourut assassiné par sa fille Tullie, qui voulait donner le trône à son mari.

Tarquin le Superbe, devenu roi à la suite de ce crime, mérita ce surnom par son orgueil et par la tyrannie qu'il fit peser sur les Romains; ses grands travaux publics embellirent et assainirent la ville (*Cloaca Maxima*, *Capitole*). Mais sa domination réunit tout le monde contre lui; le peuple de Rome, soulevé par Junius Brutus après la mort de Lucrèce, le chassa, et abolit la royauté (510).

CHAPITRE III

INSTITUTIONS PRIMITIVES. — NOTIONS SUR LA RELIGION

1. Incertitude des premiers siècles de l'histoire romaine. — 2. Origine probable de Rome. — 3. Organisation primitive; les *gentes*. — 4. La clientèle. — 5. La plèbe. — 6. Le roi. — 7. Le sénat. — 8. L'assemblée des curies. — 9. Changements introduits sous les derniers rois. — 10. Importance de la religion à Rome. — 11. Les dieux de la famille et de la *gens*; les pénates — 12. Divinités générales. — 13. Divinités particulières. — 14. Sécheresse de la religion romaine. — 15. Le culte; il n'y a point de clergé à Rome. — 16. Les collèges religieux : Luperques, Arvales, Saliens, Vestales. — 17. Les collèges religieux : Augures, Féciaux, Quindécemvirs, Pontifes. — 18. Le culte domestique, ses cérémonies. — 19. Le culte public : temples, sacrifices, cérémonies. — 20. Valeur de la religion romaine.

1. Incertitude des premiers siècles de l'histoire romaine. — Les historiens de l'antiquité nous ont laissé des origines de Rome un récit d'une extrême simplicité. De la fondation de Rome à la chute de la royauté, il se déroule sans discontinuité, présentant de ces temps si éloignés un tableau à la fois précis et animé. Jusqu'au XVIII[e] siècle, les historiens modernes avaient accepté avec une entière confiance la narration des vieux maîtres; mais, alors, un Français, Beaufort, signala pour la première fois dans une dissertation fameuse l'incertitude des premiers siècles de Rome. Il montrait dans ce récit, en apparence si clair, des obscurités, des contradictions, des invraisemblances; il s'étonnait surtout de la précision qu'apportaient au récit de faits si reculés des historiens qui, comme Tite-Live et Denys d'Halicarnasse,

vivaient au siècle d'Auguste, c'est-à-dire plus de huit siècles après les événements dont ils contaient l'histoire. Les historiens qui vinrent après lui, et notamment en Allemagne, se montrèrent encore plus défiants que Beaufort; et le grand historien Niebuhr affirma qu'il ne fallait voir dans ces récits que de vieilles traditions, de vieux chants populaires habilement soudés les uns aux autres par Tite-Live. De ces observations il concluait que toutes ces légendes ne méritaient guère l'attention. La question fut reprise après lui; de grands érudits allemands, anglais, italiens, français, l'ont examinée sous toutes ses faces. On a fait en même temps d'importantes fouilles à Rome pour voir s'il serait possible de retrouver quelques débris, sinon de la ville de Romulus, au moins de la ville des Tarquins. Le résultat de tant de laborieux efforts n'a pas été vain. On a trouvé sur le mont Palatin des ruines qui attestent en cet endroit l'existence d'une vieille cité; on a pu reconnaître l'emplacement de quelques monuments nommés par les auteurs anciens. De l'étude des récits des historiens anciens on a conclu que, s'il était difficile de croire à l'exactitude de tous les détails minutieux que fournissent en abondance Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, les grandes lignes de cette histoire subsistaient. En outre, on a pu se rendre compte des institutions qui gouvernaient cette société primitive; et il est possible aujourd'hui d'indiquer comment s'est formée Rome, quelle était la constitution de la famille et de l'État royal, et quels furent les changements qui le transformèrent.

2. Origine probable de Rome. — On admet aujourd'hui comme probable que Rome a été formée de la réunion de trois petites tribus, les *Ramnes* ou Romains, les *Tities* et les *Luceres*. Les Ramnes étaient des Latins qui vivaient dans la plaine et avaient sur le mont Palatin un refuge qu'ils appelaient *Ruma* ou *Roma*. Les Tities étaient un groupe de Sabins, poste avancé des montagnards de l'Apennin. Il y eut conflit, puis accord entre ces deux petits peuples; ils s'unirent en une seule bourgade, à

laquelle vint se joindre une autre tribu, dont l'origine n'est pas bien connue, les Luceres, habitants du Cælius. Ce nouveau peuple, formé de la réunion de ces trois tribus, eut son autel commun, sa forteresse commune sur le Capitole. C'étaient en effet, probablement, les nécessités de la défense contre les pirates ou contre les Étrusques qui avaient ainsi réuni ces tribus. Ce fut la religion qui maintint leur réunion. Elles étaient partagées en curies, sorte de paroisse, dont chacune avait son dieu; et les curies se réunissaient pour célébrer le culte d'une divinité commune, *Juno Curis*, d'où le nom de Quirites par lequel se désigna le nouveau peuple.

3. Organisation primitive; les « gentes ». — Ces curies se subdivisaient à leur tour en groupes appelés *gentes*. Chaque *gens* se composait des familles descendant toutes d'un même ancêtre. A l'origine, le chef de la *gens* avait été cet ancêtre commun; à sa mort, son fils aîné avait pris sa place; et le commandement de la *gens* s'était transmis d'aîné en aîné aux descendants de celui-ci. Le chef de la *gens* exerçait une autorité absolue sur tous les membres qui la composaient. Ceux-ci portaient tous le nom de l'ancêtre commun, et ne se distinguaient les uns des autres que par leur prénom. Dans la *gens* Cornelia, tous les membres de la *gens* s'appelaient Cornelius ou Cornelia; dans la *gens* Fabia, Fabius ou Fabia. Ils avaient une sépulture commune et l'on voit encore aujourd'hui, près de Rome, une énorme tour qui servait de tombeau à la *gens* Metella.

C'était la religion qui maintenait réunies les différentes familles dont la *gens* était composée. Les anciens croyaient que les morts une fois ensevelis voulaient être honorés; sinon, toutes les nuits, ils revenaient sur terre tourmenter les vivants. Dans chaque famille, le fils devait au père mort les sacrifices et les prières qui le mettaient au rang des dieux; en retour, le mort protégeait les enfants, détournant de la moisson la grêle qui détruit la récolte, du troupeau la peste qui le décime. Le même devoir s'imposait au chef de la *gens* pour l'ancêtre com-

mun. Celui-ci, devenu dieu après sa mort, continuait d'exiger de ses descendants des sacrifices que le chef de la *gens* devait accomplir au nom de la *gens* tout entière.

4. La clientèle. — La *gens* comprenait aussi un autre élément, la *clientèle*. Les clients étaient probablement d'anciens esclaves, qui, avec la liberté, avaient reçu un lot de terre qu'ils cultivaient pour eux sans en être les maîtres. Ils portaient le nom de la *gens* et participaient à ses cérémonies religieuses. Le patron devait protection à son client; il l'assistait en justice. En retour, le client devait le respect à son patron; il l'accompagnait au tribunal s'il avait à répondre à une accusation; il l'aidait à payer sa rançon, ses amendes, la dot de sa fille, et jusqu'aux dépenses nécessaires pour remplir ses fonctions et soutenir la dignité de son rang.

Ainsi la *gens* se composait : 1° d'une classe inférieure, les clients, intermédiaires entre les esclaves et les hommes libres; 2° des membres des familles unis par le culte qu'ils devaient rendre à l'ancêtre commun : ceux-là c'étaient les *patriciens* ou « fils des pères de famille ». Eux seuls avaient tous les droits politiques et civils et formaient à l'origine le peuple romain.

La *gens* ainsi constituée, avec ses différentes familles, leurs clients et leurs esclaves, pouvait former un groupe considérable. La *gens* Fabia comprenait 4000 personnes; la *gens* Claudia, 5000.

5. La plèbe. — A côté des membres des familles patriciennes vivent ceux qui n'ont point d'ancêtres, ceux qui ne sont pas groupés en associations unies par la religion. Ce sont les *plébéiens*. On désigne sous ce nom les débris de populations vaincues auxquelles on a laissé la liberté et leurs biens à la condition de payer une redevance, ou capitation, des habitants enlevés de villes conquises ou appelés à Rome, des réfugiés, des étrangers, des clients de familles patriciennes éteintes. Ils n'ont aucun des droits que donne la religion, ils n'ont point de famille, point de droits politiques.

6. Le roi. — Les *gentes* forment le peuple romain. A sa tête est le *roi ;* il est choisi parmi les chefs des *gentes*. Il possède une autorité presque absolue comme chef militaire, comme grand juge et comme prêtre. A ce titre plus qu'à tout autre, il est le personnage le plus important de la cité ; car c'est lui qui célèbre les sacrifices destinés à rendre les dieux favorables à la cité.

7. Le sénat. — Le roi réunit auprès de lui les anciens de la cité, les *patres conscripti*, c'est-à-dire « les pères de famille inscrits ensemble » qui composent le *sénat*. Comme ce sont des vieillards, ils donnent au roi les avis que leur fournit leur expérience et lui font connaître les coutumes observées par les ancêtres ; ils sont ainsi les gardiens des anciennes habitudes du gouvernement (*mos majorum*).

8. L'assemblée des curies. — Enfin le roi prend quelquefois l'avis des citoyens. Ils se réunissent groupés en curies au pied du Capitole, dans l'espace nommé *Comitium*, d'où le nom de *Comices curiates* que prend leur assemblée. Elle a d'ailleurs peu de compétence ; elle se borne à répondre par oui ou par non sur les questions qui lui sont proposées.

9. Changements introduits sous les derniers rois. — L'ennemi commun du roi et de la plèbe, c'était l'aristocratie patricienne ; du roi, parce qu'elle s'efforçait de limiter son pouvoir ; de la plèbe, parce qu'elle la tenait écartée de la cité. Le roi s'appuya sur la plèbe pour combattre l'aristocratie.

Jusqu'à Servius, la plèbe, qui s'était fort accrue, était restée sans direction et sans unité. Mais ce prince, qui redoutait l'inimitié des patriciens, rechercha l'appui de ce peuple nombreux et opprimé. Il le réunit sur l'Aventin, et força l'aristocratie à recevoir les plébéiens comme membres d'une même cité. Déjà Tarquin avait transformé en *gentes* les principales familles plébéiennes et introduit leurs chefs dans le sénat.

Deux moyens lui servirent pour atteindre ce but : le partage de la ville et de son territoire en trente régions ou

tribus, dont chacune renferma un certain nombre de patriciens et de plébéiens. Il fit le cens ou dénombrement, que l'on dut renouveler à chaque cinquième année (*lustrum*). Chaque citoyen vint déclarer sous serment son nom, son âge, sa famille, le nombre de ses esclaves et la valeur de son bien. Une fausse déclaration aurait entraîné la perte des biens, de la liberté et même de la vie. Connaissant ainsi toutes les fortunes, Servius partagea les citoyens, en raison de leurs biens, en cinq ou six classes, et chaque classe en un nombre différent de centuries. Dans chaque classe on distinguait les *juniores*, de dix-sept à quarante-six ans, qui composaient l'armée active, et les *seniores*, qui gardaient la ville. La première classe renfermait aussi dix-huit centuries de chevaliers.

Ce n'est donc plus la naissance qui divise les citoyens en patriciens et en plébéiens; c'est d'après la fortune que sont à la fois réglées leur répartition dans les classes, leur place dans l'armée, la nature de leurs armes, la quotité de l'impôt que chacun d'eux payera.

Cette réforme avait pour but d'organiser les forces militaires et les ressources financières du pays. Chaque citoyen occupait dans l'armée la place que lui assignait son rang dans la cité; les plus riches formaient la cavalerie et supportaient les plus lourdes charges. C'était en effet une idée admise dans l'antiquité que, plus un homme possède de terres, plus il met d'ardeur à défendre le sol de la patrie. L'impôt que devait acquitter chaque citoyen était également proportionnel à la valeur de sa fortune immobilière. C'était donc désormais la fortune qui décidait du rang occupé dans la cité. Le plébéien pouvait, par son travail, acquérir des terres et atteindre les premières classes de la cité; il devenait alors l'égal du patricien par sa richesse, sinon par ses droits politiques. Le jour ne tardera pas où il réclamera ces droits que le patricien lui refuse obstinément.

Tarquin le Superbe fit peser également sa tyrannie sur les patriciens et les plébéiens; ceux-ci prêtèrent main-forte aux patriciens; et les chefs des *gentes* se dé-

barrassèrent du prince qui voulait devenir leur maître.

10. Importance de la religion à Rome. — La religion tenait une grande place dans l'organisation primitive des Romains. C'est elle qui explique la formation de la *gens*, l'une des bases de la société romaine ; et le roi doit à ses fonctions religieuses la plus grande partie de son autorité. Pendant tout le cours de l'histoire romaine, la religion interviendra dans tous les actes du citoyen. Il faut donc se rendre compte, même brièvement, des caractères des divinités romaines et du culte qui leur est rendu.

A chacun des groupes qui constituent la société romaine correspond une catégorie de divinités. La famille, la *gens*, l'État, ont chacun leurs dieux.

11. Les dieux de la famille et de la « gens » ; les pénates. — Ceux de la famille et de la *gens* sont à peu près les mêmes : ce sont les âmes des ancêtres, qui, une fois morts, sont adorés comme des dieux par leurs descendants. L'ancêtre commun à toute la *gens*, c'est le *lar familiaris;* les autres sont les *mânes*. A côté des mânes sont les *pénates*, petits dieux familiers qui se chargent de veiller à ce que la maison ne soit jamais dépourvue des objets nécessaires à l'existence de ses habitants, notamment des provisions alimentaires.

12. Divinités générales. — Ce sont là les dieux domestiques, ceux dont le culte est le plus ancien. Les autres divinités, d'un caractère plus général, sont celles qui conviennent à un peuple de laboureurs et de bergers. Les forces de la nature, la terre productrice des aliments, le ciel, la pluie qui féconde, le vent qui chasse ou amène les nuages, le tonnerre, les fleuves, etc., autant de dieux adorés par les anciens Romains sous des noms divers. Les principales de ces divinités étaient *Jupiter*, le dieu du ciel et de l'atmosphère ; *Junon*, la déesse de la lumière ; *Janus*, le dieu du jour ; *Tellus*, la déesse de la terre ; *Saturne*, *Mars*, *Cérès*, les protecteurs de l'agriculture, l'un veillant aux semailles, l'autre au labourage, la troisième à la récolte. *Feronia* rendait les champs fertiles ;

Flora était la déesse de tout ce qui fleurit. Les fleuves, les rivières, les sources, étaient également adorés; une divinité très respectée des Romains était le *Tibre*, *pater Tiberinus*. Les Romains honoraient aussi dans *Vesta* le respect du foyer, dans *Minerve* l'intelligence, dans *Mars* la vertu guerrière. Sous l'influence des Grecs, dont les idées religieuses commençaient à s'introduire à Rome à l'époque des Tarquins, les Romains cessèrent peu à peu d'adorer dans leurs dieux uniquement les forces de la nature. Leurs divinités devinrent des divinités morales. Jupiter fut moins adoré comme dieu du ciel; mais de plus en plus on s'habitua à voir en lui le dieu souverain dont la bonté et la puissance s'étendent sur toute la nature, et, à ce titre, on l'adore sous les noms de *Jupiter optimus maximus*. Junon devint la protectrice des femmes romaines. L'activité des Romains ne se bornant plus seulement à l'agriculture, on eut de nouvelles divinités appliquées aux occupations nouvelles. C'est alors que fut introduit à Rome le culte de *Mercure*, dieu du commerce.

C'est également à l'époque des Tarquins que les Romains commencèrent à avoir des statues de leurs divinités. Jusqu'alors ce peuple, dépourvu d'imagination, n'avait pas su donner de figures aux dieux qu'il vénérait. Pendant longtemps les plus grands d'entre eux, Mars et Jupiter, furent adorés, l'un sous la forme d'une lance fichée en terre, l'autre sous la forme d'une pierre.

13. Divinités particulières. — Mais les Romains ne s'en étaient point tenus à ces divinités. Ils en avaient un grand nombre moins importantes qu'on invoquait seulement pour des cas déterminés. Par exemple, pour chacun des événements de la vie champêtre, ils eurent un dieu spécial, uniquement chargé de veiller à l'accomplissement régulier de l'acte pour lequel il était invoqué. Le dieu *Vertumnus*, la déesse *Pomona*, veillaient à l'entretien des vergers et favorisaient la maturité des fruits; la déesse *Rubigo* protégeait le blé contre la nielle, la déesse *Ruminia* surveillait l'allaitement du jeune bétail. *Hercule* était le gardien de l'enclos. Le nombre des divi-

nités allait ainsi en croissant. Il s'augmenta encore, car les Romains appliquèrent également ce principe à la vie humaine. Chacun des actes de la vie, depuis l'enfance jusqu'à la mort, eut sa divinité. C'est *Vaticanus* qui fait pousser à l'enfant son premier cri, *Fabulinus* qui lui apprend à parler. *Potina* lui apprend à manger et à boire quand il est sevré. *Cuba* protège son sommeil. *Abeona* ou *Adeona* veille sur lui quand il sort de la maison, *Iterduca* et *Domiduca* l'assistent à son retour. Naturellement, ces dieux étaient extrêmement nombreux. Un savant qui vivait au 1er siècle avant J.-C., Varron, en comptait plus de 30 000; et un écrivain romain prêtait à une vieille femme de la Campanie cette boutade : « Notre pays est si peuplé de divinités qu'il est beaucoup plus facile d'y rencontrer un dieu qu'un homme. »

14. Sécheresse de la religion romaine. — Les Romains invoquaient leurs dieux quand ils en avaient besoin : ils les craignaient plus qu'ils ne les aimaient, car ils croyaient ceux-ci toujours désireux de nuire à leurs adorateurs. Aussi se préoccupaient-ils par-dessus tout d'empêcher les dieux de contrarier leurs entreprises. Dans leur désir de se procurer la protection divine, ils s'imaginaient qu'il y avait des procédés infaillibles pour enchaîner la volonté des dieux. Tel sacrifice, accompli dans des conditions déterminées, telle formule récitée au moment propice, rendait le dieu favorable à celui qui l'invoquait. Il fallait donc apporter un grand soin à la célébration des sacrifices ou à la récitation des formules consacrées par l'usage; dans le premier cas, n'oublier aucune prescription; dans le second, n'omettre ou ne substituer aucun mot. Le Romain qui voulait invoquer un dieu s'informait d'abord exactement de celui auquel il convenait d'adresser sa requête; puis il se faisait indiquer la formule qui obligeait le dieu à se conformer à son désir; il la récitait scrupuleusement, et pendant qu'il parlait, un autre personnage suivait sur le recueil qui contenait toutes les formules pour voir s'il ne commettait point d'erreur. Cette religion attachait donc une grande importance aux

pratiques du culte; mais elle laissait peu de place à la prière et aux pieuses effusions de l'âme.

15. Le culte; il n'y a point de clergé à Rome. — Bien que les pratiques du culte tinssent une grande place dans la religion romaine, il n'y avait point à Rome un clergé, c'est-à-dire une classe d'hommes uniquement voués au service de la divinité. Quand il s'agissait du

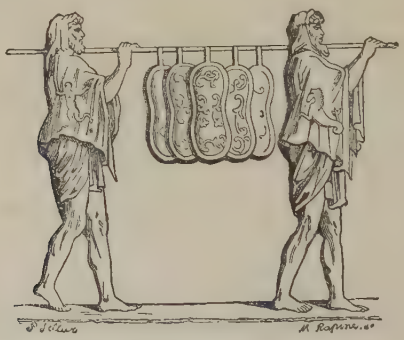

Ancilia ou boucliers de Mars[1].

culte domestique, chaque Romain devenait lui-même prêtre; car c'était le père de famille qui seul connaissait et célébrait devant l'autel de la famille les cérémonies agréables aux mânes, au lare et aux pénates. Les grandes divinités avaient leurs prêtres; mais ceux-ci n'étaient pour ainsi dire que des fonctionnaires choisis par le peuple pour rendre aux dieux les honneurs qui leur étaient dus. Le prêtre d'un dieu n'était point isolé des autres citoyens; il vivait au milieu de ses compatriotes, exerçant fort bien, avec les fonctions religieuses qui lui avaient été confiées par ses concitoyens, d'autres fonctions politiques ou militaires. Les corporations religieuses qui existaient n'avaient d'autres missions que de connaître et de pra-

1. Ces boucliers étaient confiés à la garde des Saliens.

tiquer exactement les cérémonies qui convenaient à telle ou telle divinité.

16. Les collèges religieux : Luperques, Arvales, Saliens, Vestales. — Ces corporations peuvent se partager en deux groupes : les unes célèbrent des cérémonies

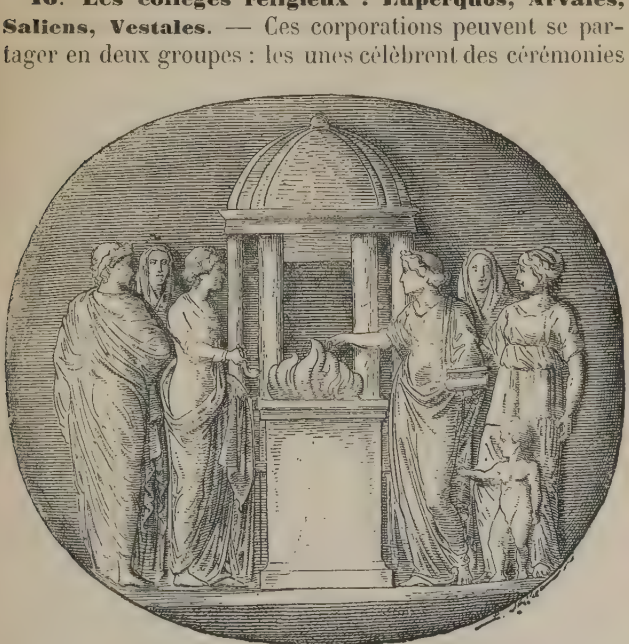

Vestales à l'autel de Vesta, d'après une pierre gravée.

en l'honneur de divinités déterminées; les autres renseignent le peuple sur la volonté des dieux et sur ses obligations envers eux.

Parmi les premières, on distinguait les *Luperques*, qui célébraient en l'honneur du dieu *Lupercus* une cérémonie bizarre : ils faisaient le tour de l'enceinte sacrée de la Rome primitive, en frappant les femmes sur leur passage de longues lanières de cuir. Les *frères Arvales* étaient voués au culte de la terre nourricière. Les *Saliens*, prêtres de Mars, dieu de la guerre, honoraient l'un des

patrons de Rome dans des fêtes guerrières, composées de processions, de danses armées et de sacrifices. Une des corporations les plus respectées était celle des Vestales, jeunes filles d'origine patricienne, vouées au service de Vesta, en l'honneur de qui elles devaient entretenir un feu perpétuellement allumé.

17. Les collèges religieux : Augures, Féciaux, Quindécemvirs, Pontifes. — Dans le second groupe, figuraient les *Augures*, collège qui passait pour le plus ancien de Rome; ils étaient chargés « d'interpréter les auspices publics, ou signes envoyés par les dieux en réponse à des questions officiellement posées par les magistrats ». Les *Féciaux* avaient pour mission d'assurer à l'État la protection divine dans les entreprises engagées à l'extérieur. Ils ne devaient laisser faire que des guerres et des traités irréprochables au point de vue du droit. Le collège des *Quindécemvirs* avait été fondé par l'un des deux Tarquins pour l'interprétation des livres sibyllins[2].

Augure, d'après un bas-relief[1].

Le plus important et le plus vénéré de tous ces collèges était celui des *Pontifes*. Ses membres étaient à la fois chargés d'assurer le culte des divinités et de faire connaître au peuple romain ses devoirs envers les dieux. A leur tête était un des plus grands personnages de Rome, le *Pontifex Maximus*. Comme directeur suprême du culte, le grand pontife attribuait des prêtres à celles des divinités romaines

1. Il est vêtu d'une toge prétexte et tient le bâton sans nœud et recourbé en forme de trompe (*lituus*) qui sert à déterminer la région du ciel où doivent se produire les signes désirés. A ses pieds, un poulet sacré dont l'appétit plus ou moins vif fera connaître la volonté des dieux.

2. Voir page 30.

qui n'étaient pas adorées dans des collèges, et surveillait les cultes privés. Les pontifes eux-mêmes étaient spécialement chargés du service de Jupiter Capitolin, dieu souverain de la cité. Enfin c'étaient encore eux qui, par leur connaissance approfondie de la religion, déterminaient la nature de toutes les obligations religieuses du peuple romain, fixant le calendrier, le caractère des fêtes, consacraient les édifices sacrés, enseignaient les moyens de détourner les périls annoncés par l'apparition de ces prodiges dont la description occupe tant de pages dans l'œuvre de l'historien national des Romains, Tite-Live.

Tous ces corps, primitivement, n'étaient composés que de patriciens, dans les rangs desquels ils se recrutaient eux-mêmes.

18. Le culte domestique : ses cérémonies. — Le culte domestique était célébré au foyer de la maison par le père de famille. C'était lui qui, en présence de sa femme, de ses enfants, de ses esclaves, disait la prière du matin et plaçait sur l'autel les prémices du repas. Les jours de fêtes, on célébrait de véritables sacrifices. Ces fêtes étaient en général des anniversaires particuliers à chaque famille ou communs à toutes. Les anciens connaissaient notre touchante fête des Morts, et, de plus que nous, ils avaient des cérémonies pour écarter de la maison les revenants. Enfin, des cérémonies célébrées devant le foyer marquaient tous les événements de famille : naissances, mariages, décès.

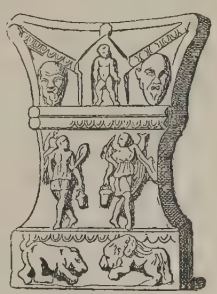

Autel domestique[1].

Le culte des *gentes* était de même célébré par le chef de la *gens* à l'autel commun où tous les membres de ces grandes familles, frères, parents éloignés, clients, adoraient ensemble l'ancêtre de la *gens*.

1 Ce petit autel, conservé au musée de Berlin, est réduit au 1/4 de sa grandeur naturelle. La face que donne le dessin représente les lares.

19. Culte public : temples, sacrifices, cérémonies. — Le culte des divinités publiques à l'origine était fort simple. Les temples, ronds ou carrés, ne commencèrent à devenir somptueux qu'à l'époque des derniers rois. Les vieilles divinités italiennes se contentaient d'abord de prémices des fruits, de farine ou de graines d'épeautre mêlés avec du sel, du miel, du vin, et des gâteaux. Plus tard, sous l'influence des Étrusques, on prit l'habitude de sacrifier des animaux. La victime, tantôt un taureau, tantôt un porc ou un bélier, était amenée devant l'autel, parée de bandelettes. Sous la direction du prêtre, le plus souvent vêtu de vêtements blancs, le sacrificateur l'égorgeait ou l'assommait suivant un rite consacré. Puis l'on extrayait les entrailles, à l'examen desquelles on procédait pour connaître les signes manifestes de la volonté divine. Elles étaient ensuite brûlées sur l'autel. Des libations de vin et d'encens marquaient la fin de la cérémonie, presque toujours suivie d'un banquet officiel ou d'un repas de famille.

Attributs sacerdotaux (face d'un autel à Pompei [1]).

Les fêtes, fort nombreuses, célébraient les événements les plus importants de la vie des champs : les semailles, le renouveau, la moisson, la vendange. Elles étaient marquées par des offrandes aux dieux, des sacrifices, des danses, des chants, des courses. Quelquefois les animaux, bœufs, chevaux, ânes et mulets, étaient associés à ces fêtes. A celles que l'on célébrait en l'honneur du dieu Consus, qui fait germer la semence et fleurir la moisson, on laissait les animaux en liberté après les avoir couronnés de fleurs.

1. On y voit l'*acerra*, ou coffret dans lequel se mettait l'encens pour les sacrifices, la peau de la victime que le prêtre attachait à sa ceinture, le bâton augural, et les guirlandes qu'on attachait aux colonnes ou au fronton des temples les jours de fêtes.

20. Valeur de la religion romaine. — Cette religion nous paraît bien sèche et bien froide; elle suffit cependant durant de longs siècles aux Romains, et se maintint jusqu'au triomphe définitif du christianisme. Elle nous déplaît parce qu'elle ne fournit pas de réponse à ces problèmes élevés de la nature de Dieu, de la destinée humaine après la mort, de la récompense ou du châtiment qui nous attendent dans une autre vie, des devoirs que nous avons envers notre Créateur, toutes questions dont la solution nous paraît, à nous autres modernes, la partie principale d'une religion. Mais nous avons vu, dans le cours de ce chapitre, que les Romains ne se faisaient pas de la religion la même idée que nous; ils laissaient volontiers ces questions aux philosophes, et à l'origine, parmi ces soldats, laboureurs ou bergers, il n'y avait point de philosophes. Ils aimaient leur vieille religion, parce qu'elle calmait les terreurs de leur ignorance, et parce qu'elle développait en eux l'une des vertus qu'ils estimaient le plus, la discipline. Les Romains, habitués à se conformer aux rigoureuses prescriptions de la règle divine, se pliaient aisément ensuite aux exigences de la loi humaine. Leur religion n'avait point le charme de la mythologie grecque, mais elle ne prêtait pas à ses dieux les passions et les aventures immorales qui déshonorent l'Olympe hellénique; on ne pouvait reprocher à ses dieux de donner à leurs adorateurs de mauvais exemples. Aussi les Grecs estimaient-ils fort une religion qui avait développé chez leurs vainqueurs les vertus dont ils avaient déploré trop tard l'absence chez eux-mêmes : « l'ordre et la dignité dans la vie privée, la discipline et le patriotisme dans la vie publique[1] ».

Résumé.

I. L'histoire des premiers siècles de Rome est remplie d'incertitude. On admet aujourd'hui comme probable que Rome

1. Boissier *Relig. rom.*, p. 28-36.

fut fondée par la réunion de trois tribus (*Ramnes*, *Tilies*, *Luceres*).

II. Ces tribus étaient formées de *gentes*, grandes familles patriarcales, composées de *patriciens* et de *clients*. En dehors de la cité vivait la *plèbe*, sans droits civils ni politiques. La cité était gouvernée par le *roi* électif, magistrat, général et grand prêtre de l'État. Il était assisté du conseil des anciens (*sénat*) et devait consulter l'assemblée des citoyens (*comices curiates*). La constitution de Servius Tullius modifia le caractère de l'État en substituant aux divisions fondées sur la religion et la naissance une division fondée sur la fortune.

III. La religion tenait à Rome une grande place. Il y avait des dieux particuliers à la famille et à la *gens* (culte des morts), et des dieux communs à toute la société. Ces divinités innombrables, sans figure, sans histoire, étaient les forces de la nature et présidaient à tous les actes de la vie humaine.

IV. Il n'y a pas de corps sacerdotal à Rome. Les collèges sont destinés seulement à honorer les dieux suivant les rites dont leurs membres sont les dépositaires (*Luperques*, *Arvales*, *Saliens*, *Vestales*), ou à renseigner le peuple sur la volonté des dieux et sur ses obligations envers eux (*Augures*, *Quindécemvirs*, *Féciaux*, *Pontifes*). Chaque citoyen est prêtre au foyer domestique.

V. Le culte de famille, très simple, est célébré au foyer domestique. Le culte public, plus compliqué, comprend des sacrifices accomplis dans les temples et des cérémonies aux différentes époques de l'année champêtre.

VI. Les anciens estimaient fort la religion romaine parce que, malgré son souci exagéré des pratiques du culte, elle développait les vertus domestiques et les vertus publiques.

CHAPITRE IV

CONQUÊTE PAR LES PLÉBÉIENS DE L'ÉGALITÉ CIVILE POLITIQUE ET RELIGIEUSE.

1. Le nouveau gouvernement. — 2. Brutus et ses fils. — 3. Mort de Brutus. — 4. Guerre contre Porsenna. — 5. Horatius Coclès, Mucius Scævola, Clélie. — 6. Bataille du lac Régille (496). — 7. Misère des plébéiens. La dictature. — 8. Retraite du peuple sur le mont Sacré (493). — 9. Le tribunat. — 10. Loi agraire de Spurius Cassius. — 11. Les Fabius au Crémère (477). — 12. Assemblées par tribus. — 13. Coriolan. — 14. Proposition du tribun Terentillus (461). — 15. Exil de Céson. — 16. Surprise du Capitole par les bannis (459). — 17. Adoption de la proposition Terentilla ; Sicinius Dentatus. — 18. Les premiers décemvirs (450). — 19. Les seconds décemvirs (449). — 20. Tyrannie d'Appius. — 21. Mort de Virginie. — 22. Seconde retraite du peuple sur le mont Sacré ; mort d'Appius (449). — 23. Les lois des Douze Tables. — 24. Efforts des plébéiens pour obtenir l'égalité politique ; la censure, le tribunat consulaire (444). — 25. Nouveaux progrès de l'autorité tribunitienne (428-400). — 26. Renouvellement des dissensions intestines ; Manlius Capitolinus (383). — 27. Partage du consulat entre les deux ordres (366). — 28. Égalité politique et religieuse entre les patriciens et les plébéiens. — 29. Formation d'une nouvelle noblesse.

1. Le nouveau gouvernement. — Les patriciens avaient fait la révolution de 510 ; eux seuls en recueillirent le profit. Le gouvernement nouveau fut tout entier dans leurs mains. Au roi ils substituèrent *deux consuls* ou préteurs, choisis dans leur sein et investis de tous les droits et de tous les insignes de la royauté, moins la couronne et le manteau de pourpre brodé d'or.

Maîtres du *sénat*, par lequel devaient préalablement passer toutes les propositions faites dans les comices, ils

dominaient, par leurs richesses et leurs clients, dans l'*assemblée centuriate* qu'on venait de rétablir. Sur les 193 centuries qui composaient l'assemblée, ils en occupaient 98 et étaient ainsi presque toujours assurés de la majorité. Ils pouvaient même, comme augures, rompre cette assemblée ou annuler ses décisions; et, s'ils manquaient de mauvais présages, il leur restait le droit de refuser dans le sénat et dans leur *assemblée curiate*, d'où les plébéiens étaient exclus, la sanction nécessaire à tous les actes des comices centuriates. C'étaient donc eux, en réalité, qui faisaient les lois, décidaient de la paix et de la guerre, et nommaient aux charges, qu'ils remplissaient toutes. Ils étaient prêtres, augures, juges, et ils cachaient avec soin aux yeux du peuple les formules mystérieuses du culte et du droit. Seuls enfin ils avaient le *droit d'images*[1], qui nourrissait l'orgueil héréditaire des familles; et l'interdiction des mariages entre les deux ordres semblait devoir repousser à jamais le peuple des positions occupées par l'aristocratie.

Ils n'avaient donné aux plébéiens, pour les récompenser de leur concours, que de médiocres satisfactions. Ils s'étaient bornés à faire nommer les consuls et les principaux magistrats par l'assemblée centuriate; ils avaient placé dans les centuries équestres 400 des plus riches plébéiens. Ils avaient en outre distribué au peuple les terres du domaine royal, aboli les douanes, diminué le prix du sel. Les plébéiens se contentèrent d'abord de ces réformes; mais nous les verrons bientôt se montrer plus difficiles et entamer avec les patriciens une longue lutte où ils finiront par avoir l'avantage.

2. Brutus et ses fils. — Le nouveau gouvernement eut à se défendre contre les périls qui le menaçaient à l'intérieur et à l'extérieur. Dans Rome même, une conspiration fut dirigée contre lui. Hors de Rome, les Tarquins

1. *Jus imaginum*, c'est-à-dire le droit de placer dans la maison et de faire porter aux funérailles des membres de la famille les images ou les bustes de ceux qui avaient géré des magistratures curules, en revêtant ces images des insignes de ces charges.

avaient obtenu l'assistance des villes étrusques et se préparaient à rentrer dans Rome les armes à la main ; Tarquinies et Véies firent demander à Rome le rétablissement du roi, ou du moins la restitution de ses domaines et des biens de ceux qui l'avaient suivi. Cette négociation cachait une intrigue, car, tandis que le sénat délibérait, les députés séduisaient un certain nombre de jeunes patriciens qui préféraient le service brillant d'un prince au règne des lois. Mais un esclave, Vindex, découvrit le complot, et les coupables furent saisis : parmi eux se trouvèrent les deux fils de Brutus, alors consul. Il étouffa dans son cœur les sentiments de la nature pour n'écouter que ses devoirs de juge, et il ordonna le supplice de ses enfants.

3. Mort de Brutus. — Après ce gage terrible donné à la liberté de son pays, Brutus lui sacrifia encore sa vie. Les Véiens et les Tarquiniens marchaient sur Rome : il alla à leur rencontre, et, apercevant à leur tête un des fils du roi, Aruns, il se précipita sur lui et tomba mortellement blessé, mais il avait aussi percé de sa lance son adversaire. Les Étrusques, vaincus, s'enfuirent ; le corps du consul fut ramené à Rome en grande pompe, et, pour honorer le vengeur de Lucrèce, les matrones romaines portèrent durant une année le deuil de Brutus.

4. Guerre contre Porsenna. — Rome n'en avait pas fini avec Tarquin. Les Étrusques étaient maîtres alors d'une partie considérable de l'Italie. Ils virent dans la révolution qui venait de s'opérer chez les Romains un moyen de se saisir de leur ville et de tout le pays latin. Porsenna, roi de Clusium, ayant pris en main la cause des bannis, ils accoururent en foule autour de ce puissant chef, et Rome se vit menacée du plus grand péril qu'elle eût encore couru.

5. Horatius Coclès, Mucius Scævola, Clélie. — A n'écouter que Tite-Live, le grand historien de Rome, de nombreux actes de courage et d'héroïsme écartèrent le danger. Les Étrusques, dit-il, ayant chassé les Romains du Janicule, que le Tibre sépare de la ville, on vit Hora-

tius Coclès défendre seul le pont Sublicius contre l'armée entière des Étrusques. Il donna ainsi le temps à ses compagnons de couper le pont derrière lui. Cela fait et la communication avec Rome étant interceptée, il se jeta

Brutus (buste du Capitole; cette désignation n'a rien d'authentique)

tout armé dans le fleuve, qu'il traversa à la nage sous une grêle de traits. Un autre Romain, Mucius, résolut, pour mettre fin à la guerre, d'aller poignarder Porsenna dans son camp. Il revêt un costume étrusque et pénètre dans la tente royale. Deux hommes richement vêtus s'y trouvaient, mais l'un était entouré de plus de monde. Mucius

s'approche et le frappe. C'était un secrétaire qui distribuait la solde aux troupes. Saisi aussitôt et amené devant Porsenna, il est menacé de la torture. De lui-même il place sa main droite sur un brasier ardent, comme pour la punir de s'être trompée, et la regarde tranquillement brûler. Le roi, étonné, l'interroge. « Trois cents jeunes patriciens, répond-il, ont fait le serment de tuer le roi étrusque, et tous tenteront l'entreprise jusqu'à ce que l'un d'eux réussisse. » Porsenna admire et s'effraye. Il renonce à continuer une telle guerre et fait la paix avec ce peuple indomptable. Il veut pour otages dix jeunes garçons et dix jeunes filles. Parmi celles-ci est Clélie, qui s'indigne d'être aux mains de l'ennemi de sa race. Elle persuade à ses compagnes de risquer tous les périls pour recouvrer leur liberté : elles s'échappent du camp, bravant la poursuite des Étrusques et leurs flèches, se jettent dans le Tibre et le traversent à la nage. Rome reconnaissante dressa une statue équestre à Clélie et donna à Mucius, qu'on appela le Gaucher (*Scævola*), autant de terre que pourrait en circonscrire dans un jour le sillon d'une charrue. Horatius Coclès reçut aussi un vaste domaine, et dans une grande disette tous les citoyens prirent sur leur nécessaire pour subvenir à ses besoins. Mais ces brillants récits cachent une défaite. Rome, au contraire, prise par Porsenna, fut soumise par lui aux plus dures conditions. Il lui interdit l'usage du fer, excepté pour l'agriculture, et exigea en signe de soumission que le sénat lui envoyât une chaise curule ou trône d'ivoire, un sceptre et une couronne. Rome ne fut tirée de servitude qu'après que l'armée étrusque eut essuyé dans le Latium un grand désastre, qui lui fut infligé par les Grecs de Campanie unis aux Latins.

6. Bataille du lac Régille (496). — Abandonné par Porsenna, Tarquin avait soulevé le Latium, grâce à l'appui de son gendre Octavius Mamilius, dictateur de Tusculum, et Rome fut encore une fois en péril. Elle fut délivrée de ce nouveau danger par la victoire du lac Régille.

Le récit de cette bataille mémorable a encore été em-

belli, comme toute la primitive histoire de Rome, par l'imagination populaire. On faisait cette fois intervenir les dieux mêmes dans la mêlée. On avait vu, disait-on, deux jeunes guerriers d'une haute stature montés sur des chevaux blancs marcher à la tête des légions et, les premiers, franchir les retranchements ennemis. Mais quand le général romain voulut leur donner les colliers d'or et les riches présents promis à ceux qui entreraient les premiers dans le camp royal, ils avaient disparu. Le soir même on vit à Rome deux hérauts couverts de sang et de poussière qui lavèrent leurs armes à la fontaine de Juturna et annoncèrent au peuple la victoire : c'étaient Castor et Pollux. En preuve de la vérité de ce récit, on montra pendant des siècles l'empreinte gigantesque d'un pied de cheval sur le roc du champ de bataille. Les peuples, comme les enfants, s'amusent longtemps de légendes merveilleuses.

La victoire fut sanglante. Des deux côtés la plupart des chefs périrent. Le dernier fils de Tarquin succomba. Le vieux roi lui-même, blessé d'un coup de lance, ne survécut à toute sa race que pour aller achever une vieillesse misérable auprès d'Aristodème, tyran de Cumes (495). Désormais l'existence de la république était assurée.

7. Misère des plébéiens. La dictature. — Déjà au sein du nouvel État avait commencé la grande lutte, entre les patriciens et les plébéiens, qui occupe toute l'histoire intérieure de Rome jusqu'au début du IVe siècle avant Jésus-Christ. Ces guerres continuelles, que les soldats romains étaient obligés de faire à leurs frais, épuisaient leurs ressources. Ils contractaient des dettes, et, comme l'intérêt de l'argent était alors à un taux énorme, l'usure ruinait les plébéiens, et la ruine les menait à l'esclavage, même à la mort : car une loi cruelle reconnaissait au créancier le droit de faire du débiteur insolvable son esclave. S'il y avait plusieurs créanciers, ils pouvaient vendre le débiteur et se partager le prix, ou même le tuer et couper son corps, dont chacun prenait un morceau.

Les plébéiens demandèrent d'abord que le sénat soulageât leur misère en déclarant les dettes abolies; puis, n'ayant rien obtenu, ils refusèrent de servir dans les légions. Pour vaincre cette résistance, le sénat créa une magistrature extraordinaire investie de pouvoirs illimités : ce fut la *dictature*. Le dictateur marchait précédé de vingt-quatre licteurs, qui dans Rome même gardaient les haches de leurs faisceaux. Il avait droit de vie et de mort sur tous les citoyens. Son autorité surpassait assurément celle des anciens rois; mais on décréta qu'il ne resterait en charge que six mois.

8. Retraite du peuple sur le mont Sacré (493). — La victoire du lac Régille, en rassurant pour jamais les patriciens contre le retour des Tarquins, les rendit plus orgueilleux et plus durs. Mais le peuple se lassa des promesses qu'on lui faisait dans le danger et qu'on oubliait après le triomphe. En 493, l'armée abandonna les consuls et se retira sur le mont Sacré (colline située au delà de l'Anio), tandis que ceux des plébéiens qui n'avaient pas prêté le serment militaire s'emparaient de l'Aventin, la plus forte position de Rome après le Capitole. La ville se trouva comme déserte. Les patriciens effrayés députèrent aux soldats dix consulaires, parmi lesquels Menenius Agrippa.

Cet homme de bien, qui avait l'éloquence du cœur, était aussi aimé du peuple qu'estimé des patriciens. Il conta aux plébéiens l'apologue *les Membres et l'Estomac*. « Les Membres, dit-il, s'imaginant un jour que l'Estomac jouissait sans rien faire du fruit de tous leurs efforts, refusèrent de travailler pour lui; mais bientôt, ne recevant plus eux-mêmes la nourriture et la force qu'il leur distribuait, alanguis, épuisés, ils sentirent que la vie allait leur échapper, s'ils persistaient dans leur révolte. » La fable fut comprise, on traita.

Les sénateurs consentirent à ce que tous les esclaves pour dettes fussent affranchis et les débiteurs insolvables libérés. Mais, avant de rentrer dans la ville, le peuple voulut qu'on lui donnât des garanties que ces promesses

seraient exécutées. On l'avait tant de fois trompé qu'il craignait d'être encore dupe.

9. Le tribunat. — Alors il fut convenu que les plébéiens auraient deux magistrats de leur ordre chargés spécialement de venir en aide au débiteur maltraité et d'empêcher qu'un plébéien pût être emprisonné pour dettes sur la sentence des consuls. Ces magistrats reçurent le nom de *tribuns*. Aucun signe extérieur ne devait les distinguer de la foule, mais leur personne était inviolable et sacrée. De plus, ils n'avaient qu'à dire le mot *veto* (*je m'oppose*) pour suspendre les décisions du sénat et des magistrats. Représentants des pauvres, il leur était interdit de sortir de la ville pendant l'année de leur charge, et les portes de leur maison devaient rester ouvertes nuit et jour, afin qu'on pût toujours invoquer leur protection. Le peuple nomma en même temps deux *édiles*, qui furent les administrateurs, et, pour certaines contestations, les juges de la communauté plébéienne, comme les tribuns en étaient les chefs politiques. A partir de l'établissement du tribunat, l'histoire intérieure de Rome ne sera que la lutte des plébéiens, dirigés par leurs tribuns, contre les patriciens, qui ont à leur tête le sénat et les consuls.

10. Loi agraire de Spurius Cassius (486). — Les terres enlevées aux peuples vaincus formaient ce qu'on appelait l'*ager publicus*, ou le domaine public du peuple romain. Pour tirer un revenu de ces terres, le sénat les louait au plus offrant. C'étaient les riches, les patriciens, qui les prenaient en ferme, mais bientôt, avec la connivence du sénat, le prix du bail cessait d'être payé, et alors rien ne distinguait plus les terres publiques des propriétés particulières. Spurius Cassius, trois fois consul, voulut qu'une partie de ces terres fût partagée entre les nécessiteux, et de plus que les fermiers payassent régulièrement la redevance pour ce qui leur serait laissé. C'est la première des lois agraires, et l'on voit qu'elle était absolument juste.

Mais cette usurpation des terres publiques était la principale source des fortunes patriciennes : les grands,

menacés dans leurs intérêts, eurent recours, contre Cassius, à une tactique déloyale. Ils l'accusèrent d'aspirer à la royauté et le firent condamner à être battu de verges et frappé de la hache (486).

11. Les Fabius au Crémère (477). — La mort de Cassius était une défaite pour les plébéiens. Un grand désastre public fut pour eux l'occasion d'un succès. Les Fabius, au nombre de trois cent six, contraints de s'exiler de Rome on ne sait pas bien pour quels motifs, étaient allés avec leurs quatre mille clients se poster en face des Véiens, sur les bords du fleuve Crémère, où ils soutinrent quelque temps avec leurs seules forces tout le poids de la guerre. Vainqueurs en plusieurs rencontres, ils se laissèrent à la fin attirer dans une embuscade, et périrent tous, sans que le consul Ménénius, qui se trouvait dans le voisinage avec une armée, fît rien pour les sauver. Un seul Fabius, resté à Rome à cause de son bas âge, empêcha l'extinction de cette illustre race.

12. Assemblées par tribus. — Les tribuns profitèrent de la douleur publique pour accuser le consul de trahison, et celui-ci, certain d'une condamnation, se laissa mourir de faim (476). Dès lors les tribuns s'arrogèrent le droit de citer par-devant l'assemblée du peuple les consuls qui s'étaient montrés dans leur charge ennemis de la chose populaire. Cinq ans après, les tribuns Volero et Letorius obtinrent encore que les assemblées par *tribus*, où la majorité appartenait aux plébéiens, aux pauvres, pourraient rendre des décrets, nommés *plébiscites* (471), qui ne furent à l'origine obligatoires que pour les plébéiens, mais qui le deviendront pour tout le monde en 339. Ainsi ces hommes qui, un siècle auparavant, n'étaient rien dans la cité ont maintenant des chefs, le droit de se réunir et celui de faire des lois.

13. Coriolan. — Ces progrès si rapides indignaient les patriciens. Une disette étant survenue en 490, l'un d'entre eux engagea le sénat à ne distribuer le blé que Gélon venait d'envoyer de Sicile à Rome, que s'ils renonçaient à leurs tribuns. L'homme qui proposait de recou-

rir à ce moyen cruel était un patricien nommé Marcius, et surnommé Coriolan parce qu'il avait le premier franchi les murs à la prise de Corioles. D'un courage héroïque, il était fait pour servir utilement son pays, et il eût sans doute laissé une mémoire glorieuse s'il eût moins obéi aux conseils de la colère. Il croyait avoir mérité le consulat et le demanda. Le peuple, blessé de sa hauteur, refusa de l'élire. Cet insuccès irrita la haine qu'il avait naturellement des plébéiens. Malheureusement pour lui, les tribuns eurent connaissance du conseil qu'il avait donné au sénat et citèrent aussitôt leur ennemi par-devant le peuple. Ni les menaces ni les prières des patriciens ne purent les fléchir. Coriolan fut condamné à l'exil. Il se retira chez les Volsques. Tullius, chef de ce peuple, excita dans le cœur de l'exilé le désir de la vengeance; il consentit à n'être que son lieutenant, et Coriolan marcha sur Rome à la tête des légions volsques. Aucune armée, aucune place ne put l'arrêter : il vint jusqu'à cinq milles de la ville, ravageant les terres des plébéiens, mais épargnant à dessein celles des grands. En vain Rome essaya de le fléchir. Les plus vénérables des consulaires et les prêtres des dieux n'obtinrent qu'une dure réponse : il céda pourtant aux larmes de sa mère Veturia (490). Les Volsques regagnèrent leurs villes chargés de butin, mais ils ne pardonnèrent pas à Coriolan de s'être arrêté au milieu de sa vengeance, et ils le condamnèrent à mort. Suivant d'autres, il aurait vécu jusqu'à un âge avancé, en répétant : « L'exil est bien dur pour un vieillard. »

14. Proposition du tribun Terentillus (461). — La facilité avec laquelle les tribuns avaient obtenu la condamnation de Coriolan témoigne des progrès de la plèbe. Ils apparurent encore mieux quand, en 461, les plébéiens, passant de la résistance à l'attaque, demandèrent la revision de l'ancienne constitution et une législation nouvelle. C'était trop vouloir à la fois, car ils n'étaient pas assez forts pour triompher d'un coup. Aussi leur victoire se fractionnera, si je puis dire, et ne s'achèvera qu'en plus d'un siècle. En 450, ils arracheront l'égalité civile ;

en 366, l'égalité politique; en 339 et en 306, l'égalité judiciaire; en 302, l'égalité religieuse. — Le décemvirat fut la conquête de l'égalité devant la loi civile.

Les consuls et les juges patriciens avaient jusqu'alors rendu la justice, non d'après des lois écrites et connues de tous, mais en suivant d'anciennes et obscures coutumes qu'ils interprétaient arbitrairement, et qui livraient à leur pouvoir discrétionnaire le plaideur plébéien. Dans la constitution rien n'était fixe, déterminé; nul ne savait où s'arrêtait la juridiction des magistrats, où cessaient les pouvoirs du sénat. Ce fut pour détruire cet arbitraire et ces incertitudes que le tribun Terentillus Arsa demanda, en 461, que dix hommes fussent nommés pour rédiger et publier un code de lois. Le sénat repoussa pendant dix années cette proposition, et les patriciens, surtout Céson, fils de Cincinnatus, l'un des plus glorieux citoyens de la république, essayèrent de l'étouffer par la violence.

15. Exil de Céson. — Fier de sa force, de ses exploits, de sa noblesse, Céson, à la tête de jeunes patriciens, troublait sans cesse les délibérations; il se jetait sur la foule et chassa plus d'une fois les tribuns du Forum. Cet homme semblait *porter en lui toutes les dictatures et tous les consulats*; son audace rendait l'autorité tribunitienne impuissante. Un tribun osa cependant l'accuser d'avoir frappé un de ses collègues, malgré son caractère inviolable, et un plébéien attesta que Céson avait renversé sur la voie Suburane un vieillard, mort quelques jours après de ses blessures. Le peuple s'émut à ce récit de meurtre, et Céson eût été condamné à mort s'il ne se fût exilé de lui-même en Étrurie. Pour payer l'amende de son fils, Cincinnatus vendit presque tous ses biens; il ne lui resta que quatre arpents au delà du Tibre (460).

16. Surprise du Capitole par les bannis (459). — Ainsi que Coriolan, Céson voulut se venger, et il est probable qu'il s'associa au Sabin Herdonius, qui, une nuit, à la tête de 4000 esclaves ou bannis, surprit le Capitole (459). Cet audacieux coup de main n'effraya pas moins le sénat que le peuple, auquel le consul Valerius

promit l'acceptation de la loi Terentilla pour prix de son concours. Le Capitole fut repris, et de tous ceux qui l'occupaient, pas un n'échappa : mais Valerius, le consul populaire, avait péri durant l'attaque, et il fut remplacé par Cincinnatus, qui crut que cette mort déliait le sénat de ses promesses. « Tant que je serai consul, dit-il aux tribuns, votre loi ne passera pas, et avant de sortir de charge, je nommerai un dictateur. Demain j'emmène l'armée contre les Èques. » Ils annonçaient leur opposition à l'enrôlement. « Je n'ai pas besoin de nouveaux soldats, les légionnaires de Valerius n'ont pas été licenciés : ils me suivront à l'Algide. » Il voulait amener là les augures, leur faire consacrer un lieu pour délibérer et contraindre l'armée, comme représentant le peuple, à révoquer toutes les lois tribunitiennes. Le sénat n'osa suivre son consul dans cette réaction violente ; il se contenta de repousser la loi ; mais les mêmes tribuns furent pour la troisième fois réélus (458) ; ils le furent encore les années suivantes, jusqu'à cinq fois, et avec eux on voyait revenir toujours l'odieuse proposition.

17. Adoption de la proposition Terentilla ; Sicinius Dentatus. — En 451, le peuple parut décidé à faire accepter la loi. Sicinius Dentatus, vieux centurion qui avait assisté à cent vingt batailles, suivi neuf triomphes, tué neuf ennemis en combat singulier, reçu quarante-cinq blessures dont pas une par derrière, mérité quatre-vingt-trois colliers et cinquante bracelets d'or, dix-huit lances, vingt-cinq harnais, s'étant fait nommer tribun, fit condamner deux consuls à l'amende. Le sénat comprit qu'il était temps de céder, sauf à recourir à l'adresse pour détourner la révolution de ses voies. Il accepta la proposition Terentilla, et trois commissaires furent désignés pour aller jusqu'à Athènes peut-être, plus certainement dans les villes grecques de l'Italie, recueillir les meilleures lois.

18. Les premiers décemvirs (450). — Au retour des trois députés, on suspendit la constitution en vigueur, le tribunat, même le droit d'appel, et dix magistrats furent investis de pouvoirs illimités pour rédiger de nouvelles

lois. Les patriciens, en invoquant leur connaissance du droit, se firent donner ces dix places. Ce premier point décida la question : la réforme perdait par cela seul tout caractère politique.

L'an 450, aux ides de mai, les décemvirs, tous personnages consulaires, entrèrent en charge. Chaque jour un d'eux avait la présidence, le gouvernement de la ville et les douze licteurs. Unanimes dans leurs actes, justes et affables envers tous, ils maintinrent la république dans une paix profonde, diminuant plutôt que dépassant leurs pouvoirs. Un cadavre avait été trouvé dans la maison du patricien Sextius : non seulement le décemvir Julius poursuivit l'accusation, mais, bien qu'il pût juger sans appel, il déféra la cause à l'assemblée du peuple. A la fin de la première année, dix tables de lois furent affichées au Forum, pour que chacun pût proposer des améliorations, revues encore par les décemvirs, puis présentées au peuple et acceptées dans des comices centuriates. C'étaient les vieilles coutumes de Rome ou de l'Italie primitive mêlées à quelques emprunts faits aux législations des villes grecques.

19. Les seconds décemvirs (449). — Cependant le code n'était pas complet. Pour l'achever, on conserva ses pouvoirs à la commission législative, mais en y appelant, suivant l'esprit de la constitution romaine, d'autres hommes. Parmi les décemvirs sortants était Appius Claudius, qui, la première année, avait caché son orgueil et son ambition sous des dehors populaires. Chargé de présider les comices d'élection, il combattit la candidature de Cincinnatus et de Capitolinus, qu'il n'aurait pu gagner à ses desseins, et ne laissa nommer que des gens qui lui étaient dévoués. Il ne craignit pas de recueillir des voix pour lui-même, bien que, comme président des comices, il ne pût, suivant l'usage, être réélu. Ses nouveaux collègues, tous hommes obscurs, et quelques-uns plébéiens, se soumirent à son ascendant. Précédés de leurs cent vingt licteurs avec les verges et les haches, ils ressemblaient à dix rois, et ils en avaient l'orgueil.

Comme leurs prédécesseurs, ils étaient unanimes, car ils s'étaient réciproquement promis que jamais l'opposition d'un d'entre eux n'arrêterait les actes de ses collègues, mais cet accord ne profitait qu'à leur pouvoir. Dès lors la fortune, la mort et la vie des citoyens furent à leur merci. Le sénat avait un beau rôle à prendre, celui de défenseur des libertés publiques : il aima mieux se laisser aller à de vieilles rancunes, et vit avec joie cette tyrannie sortie d'une loi populaire. La jeunesse patricienne, depuis longtemps habituée à la violence, devint, à la ville, comme l'armée des décemvirs, et les sénateurs, désertant leur poste à la curie, se dispersèrent dans leurs villas.

20. Tyrannie d'Appius. — Cependant les décemvirs publièrent deux nouvelles tables remplies, dit Cicéron, de lois iniques, et l'année s'écoula sans qu'ils annonçassent l'intention d'abdiquer. Rome s'était donné des maîtres. Heureusement les Sabins d'Eretum et les Èques renouvelèrent la guerre : il fallut convoquer le sénat. Un patricien populaire, Valérius, se leva dès que la séance fut ouverte et, malgré Appius qui lui refusait la parole, dénonça la conjuration formée contre la liberté. « Ce sont les Valérius et les Horatius qui ont chassé les rois, s'écria Horatius Barbatus : leurs descendants ne courberont pas la tête sous des Tarquins. » Les décemvirs l'interrompent, le menacent : ils le feront précipiter de la roche Tarpéienne. Mais l'oncle même d'Appius se déclare contre lui. Cependant les conseils timides l'emportent, et à la fin de cette orageuse séance, dix légions sont confiées aux décemvirs. Deux armées sortirent de Rome. Mal conduites ou plutôt mal disposées pour leurs chefs, elles se firent battre. Dans l'une servait Dentatus, qui ne cachait pas sa haine. Pour s'en débarrasser, les décemvirs l'envoyèrent choisir l'emplacement d'un camp en lui donnant pour escorte des soldats chargés de l'assassiner. L'*Achille romain* ne succomba qu'après avoir tué quinze des traîtres. On répandit le bruit qu'il avait péri dans une embuscade, mais personne ne douta qu'il n'eût été sacrifié aux

craintes des décemvirs. Un autre crime amena enfin leur chute.

21. Mort de Virginie. — Appius avait aposté un de ses clients pour réclamer, comme étant son esclave, Virginie, fille d'un des plus distingués d'entre les plébéiens. En vain son père Virginius, son fiancé, et de nombreux témoins, offrirent de prouver qu'elle était née libre. Appius, au mépris d'une loi qu'il avait lui-même portée, adjugea la jeune fille à son complice; mais Virginius saisit un couteau sur l'étal d'un boucher, la frappe au cœur, l'aimant mieux morte que déshonorée, et court à l'armée campée sur le mont Algide.

22. Seconde retraite du peuple sur le mont Sacré; Mort d'Appius (449). — La vue de Virginius, ses larmes, son sang qui le couvre, le récit qu'il fait, soulèvent les soldats. Ils marchent sur Rome, entraînent le peuple et vont avec lui camper sur le mont Sacré. C'était la seconde fois que les plébéiens se retiraient de la ville : mais les patriciens n'étaient pas insensés au point d'essayer pour les décemvirs ce qu'ils n'avaient pas osé faire pour eux-mêmes cinquante ans auparavant.

Les décemvirs, abandonnés de tous, se virent contraints d'abdiquer. Deux sénateurs populaires, Valérius et Horatius, furent envoyés aux plébéiens et promirent le rétablissement du tribunat et du droit d'appel avec une amnistie pour ceux qui avaient pris part à la révolte. A ces conditions, la plèbe rentra dans Rome, et la concorde fut rétablie. Quant aux décemvirs, le plus coupable, Appius, fut cité en justice par Virginius, mais il n'attendit pas son jugement et se donna la mort. Les autres furent condamnés à l'exil; on confisqua leurs biens.

23. Les lois des Douze Tables. — Les Douze Tables de lois qu'avaient publiées les décemvirs établissaient une grande chose, l'égalité de tous les citoyens devant la loi, car elles punissaient les mêmes délits des mêmes peines sans égard à la condition des personnes; elles introduisaient définitivement dans la constitution romaine le prin-

cipe de la souveraineté du peuple, composé de patriciens et de plébéiens réunis dans l'assemblée centuriate. « Ce que le peuple aura ordonné en dernier lieu, disent-elles, sera la loi. » Elles améliorent la situation des plébéiens en restreignant l'usure, en reconnaissant la légitimité du mariage plébéien considéré jusque-là par les patriciens

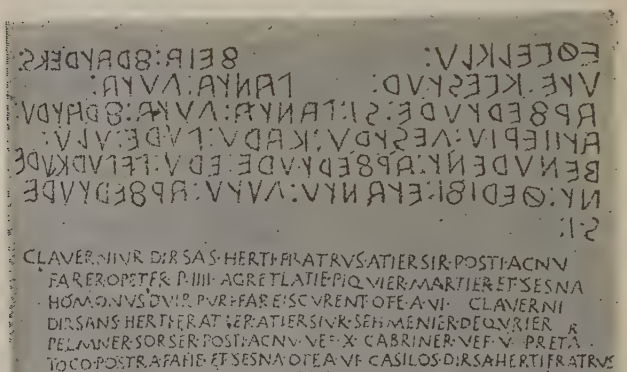
CLAVER·NI VR DIR SAS·HERTI·FIR ATRVS·ATIER SIR·POSTI·ACNV
FARER·OPETER·P·IIII·AGRET LATIE·PIQVIER·MARTIER·ET·SESNA
HOMONVS·DVIR·PVR·FARE·ISCVRENT·OTE·A·VI· CLAVERNI
DIR SANS·HERTI·FIR AT ER·ATIER SIVR·SEHAMENIER·DEQVRIER
PELMNER·SORSER·POSTI·ACNV·VEF·X·CABRINER·VEF·V·PRETA
TOCO·POSTR·AFALE·ET SESNA·OTE·A·VE CASILOS·DIR SAHERTI·FIR ATRVS
ATIER SIR·POSTI·ACNV·FARER·OPETER·P·VI·AGRE CASILER·PIQVIER
MATIER·ET·SESNA HOMONVS·DVIR·PVR·FARE·ISCVRENT·OTE·A·VI
CASILATES DIR SANS·HERTI·FIR ATER·ATIER SIVR·SEHAMENIER·DEQVRIER
PELMNER·SORSER·POSTI·ACNV·VEF·XV·CABRINER·VEF·VIIS·ET
SESNA·OTE·A·VI

Fragment des tables de lois d'Iguvium[1]

comme sans valeur; car les plébéiens n'ayant pas d'autels domestiques ne pouvaient accompagner leur union des cérémonies en usage chez les patriciens. Elles constituaient donc la famille plébéienne.

Mais, par le fait, elle maintenait la division de la société en deux grandes classes : en continuant à interdire les mariages entre les deux ordres, elle laissait subsister l'inégalité politique, les plébéiens restant exclus des

1. Les lignes supérieures sont composées de caractères étrusques; les lignes inférieures de caractères latins. Les anciens conservaient leurs lois sur des plaques de marbre ou des tables de bronze. Les tables d'Iguvium peuvent donner l'idée de ce que devaient être les tables portant les lois décemvirales.

hautes charges de l'État et ne pouvant pas plus être consuls qu'ils ne pouvaient épouser une patricienne.

24. Efforts des plébéiens pour obtenir l'égalité politique (444). — Il était naturel que cette double prohibition fût vivement attaquée. La plèbe avait à sa tête une classe riche composée surtout de commerçants, d'industriels, de banquiers et de spéculateurs. Parmi eux se recrutaient les tribuns et les autres fonctionnaires plébéiens. Ces hommes ne pouvaient supporter la situation inférieure qui leur était faite par le refus des familles patriciennes de contracter avec eux des unions, et ils se savaient capables de rivaliser d'intelligence et de zèle avec les nobles de vieille race dans l'exercice des magistratures.

De ces prohibitions maintenues par les lois des Douze Tables, la première fut abolie dès 444 sur la demande du tribun Canuléius; la seconde subsista longtemps encore. Plutôt que de céder le consulat, les patriciens le démembrèrent.

Ils transférèrent une partie des fonctions administratives et religieuses des consuls à deux magistrats nouveaux, les *censeurs*. Quant aux prérogatives militaires du consulat, elles furent confiées à des généraux, au nombre de trois, quatre ou six, qu'on nomma *tribuns consulaires* ou *militaires* et qui purent être plébéiens (444). Telle fut la modération de ce peuple alors si sage que, content d'avoir fait proclamer son droit, il évita pendant quarante-quatre ans, jusqu'à l'époque du siège de Véies, d'en faire usage, laissant les patriciens gérer seuls le tribunat militaire, parce qu'il les croyait seuls capables de le bien remplir.

25. Nouveaux progrès de l'autorité tribunitienne (428-400). — Les tribuns du peuple n'en continuèrent pas moins cette surveillance active qui ne laissait pas échapper une occasion d'être utile à la cause populaire. En 428 les consuls, vaincus par les Èques, refusaient, malgré les ordres du sénat, de nommer un dictateur; les tribuns s'interposèrent au nom de l'intérêt public, et menacèrent les consuls de les faire traîner en prison;

ceux-ci cédèrent : spectacle nouveau que celui de l'autorité tribunitienne protégeant la majesté du sénat. L'année d'après, en s'opposant aux levées militaires, ils obligèrent le sénat à ne plus décider seul de la paix et de la guerre, mais à porter cette question devant l'assemblée centuriate (427). En 420 on crut nécessaire d'augmenter le nombre des questeurs du trésor pour l'armée, sorte d'intendants militaires; les tribuns déclarèrent qu'ils opposeraient leur *veto*, à moins que le sénat ne consentît à ouvrir l'entrée de cette charge aux plébéiens, et le sénat accepta. En même temps ils faisaient distribuer aux pauvres une partie des terres conquises, et ils demandaient l'établissement de la solde militaire, c'est-à-dire une indemnité pour les citoyens, qui, jusqu'alors, faisaient les campagnes à leurs frais, charge peu considérable pour le riche, mais ruineuse pour le pauvre. Ils l'obtinrent en 405, au moment où commença le siège de Véies. C'est durant ce siège, en 400, que quatre des six places de tribun militaire furent, pour la première fois, données à des plébéiens. Enfin, à une époque incertaine, mais qui doit être voisine de cette date, les censeurs furent autorisés à choisir les sénateurs dans tous les ordres.

26. Renouvellement des dissensions intestines. Manlius Capitolinus (383). — Ainsi les plébéiens marchaient à grands pas vers l'égalité politique. Ce progrès fut arrêté par l'invasion gauloise, la destruction de la ville et les dissensions qui en furent la suite. Ces dissensions, comme un siècle auparavant, étaient causées par les dettes, qui provenaient elles-mêmes de toutes ces guerres. Pour rebâtir sa maison incendiée, le pauvre avait été obligé d'emprunter, et il était retombé à la merci des riches. Camille lui-même, le conquérant de Véies, le vainqueur des Gaulois, se montra dur envers ses débiteurs.

Un patricien jaloux de la gloire de Camille, quoiqu'il eût la sienne, Manlius, le sauveur du Capitole, se fit le patron des pauvres et délivra de la prison plus de quatre cents plébéiens détenus pour dettes. Comme cette libéralité lui gagnait la foule, les grands renouvelèrent contre

lui l'accusation qui avait été fatale à Spurius Cassius, celle d'aspirer à la tyrannie. Mais lorsque, devant l'assemblée centuriate, il montra les armes de trente ennemis tués par lui, trois couronnes civiques, trente-deux récompenses militaires, et les cicatrices qui couvraient sa poitrine, et le Capitole qu'il avait sauvé des Gaulois, tout le peuple applaudit. Il fallut le citer devant une assemblée curiate, tenue cette fois hors de la vue du mont Capitolin, pour obtenir l'arrêt fatal. Condamné à mort, il fut précipité du haut de la roche Tarpéienne (383).

27. Partage du consulat entre les deux ordres (366). — Manlius n'était qu'un ambitieux vulgaire; Licinius Stolon et Sextius furent de véritables réformateurs. C'étaient deux riches plébéiens auxquels l'égalité des deux ordres par le tribunat militaire ne parut que mensonge. Ils demandèrent que le consulat fût rétabli et qu'un des deux premiers magistrats de la république fût toujours pris parmi les plébéiens. Pour intéresser le peuple à cette question, ils présentèrent une loi agraire et un règlement favorable aux débiteurs (376). Le sénat résista dix ans, mais les deux tribuns se faisaient réélire chaque année. Vaincus à la fin par les conseils de Camille, les patriciens cédèrent. Sextius fut le premier consul plébéien (366), et Camille voua un temple à la Concorde pour célébrer la réconciliation des deux ordres.

Toutefois, le consulat ne fut pas concédé tout entier. Avant de le partager, le sénat en ôta les fonctions judiciaires, qu'il remit à un magistrat nouveau, d'ordre patricien, le *préteur*, et, pour ne pas laisser la police de la ville aux seuls édiles plébéiens, il créa l'*édilité curule*, qui fut aussi réservée aux patriciens.

28. Égalité politique et religieuse entre les patriciens et les plébéiens. — Sous les rois, Rome renfermait deux peuples absolument étrangers l'un à l'autre. La république avait fait de ces deux peuples deux ordres d'un même État, mais profondément distincts : les lois Liciniennes firent vraiment le peuple romain, car les habitants de Rome ne formèrent plus dès lors qu'un seul

peuple dont tous les membres avaient les mêmes droits. Le consulat, en effet, étant accessible aux plébéiens, les autres magistratures le devinrent sans effort : la dictature en 355 ; la censure en 350 ; la préture en 337 ; les charges religieuses en 300. Tout fut ainsi commun aux patriciens et aux plébéiens, les honneurs comme le dévouement, et une généreuse émulation s'établit entre eux à qui servirait le mieux la patrie.

29. Formation d'une nouvelle noblesse. — La grandeur de Rome commence après cette union, et durera autant qu'elle, c'est-à-dire jusqu'au jour où une nouvelle noblesse se sera reformée. Quand les tribuns eurent obtenu, en arrachant l'autorisation des mariages entre les familles des deux ordres, que les deux peuples mêlassent leur sang, et lorsqu'ils eurent ouvert l'accès des grandes charges aux plébéiens, ceux-ci virent les plus riches et les plus distingués d'entre eux devenir préteurs, consuls, censeurs, reparaître à plusieurs reprises dans les plus hautes fonctions et y faire arriver leurs enfants. Mais un temps viendra où ces parvenus de la plèbe voudront, à leur tour, fermer les approches des honneurs à ceux qui seraient tentés de les suivre. Unis par un commun intérêt et par des alliances de famille aux plus vieilles maisons de Rome, ils constitueront alors avec ce qui restera de patriciens une nouvelle noblesse aussi jalouse de son pouvoir que l'ancienne l'avait été, et qui, depuis Zama, gouvernera la république. Au second et au premier siècle avant notre ère, deux cents familles seront maîtresses de Rome et de son empire ; leurs chefs rempliront le sénat, commanderont les armées et administreront les provinces, que la plupart pilleront effrontément. C'est contre cette noblesse que lutteront les Gracques et Marius, et c'est à elle que César arrachera l'empire.

Résumé.

I. Le nouveau gouvernement, organisé par les patriciens à

leur profit, eut à se défendre à l'intérieur contre la conspiration à laquelle prirent part les fils de Brutus; à l'extérieur, contre les tentatives de restauration des Tarquins. Défaits par Porsenna, les Romains furent définitivement vainqueurs au lac Régille (406).

II. La misère détermina les plébéiens à se soulever contre les patriciens. Après leur retraite sur le mont Sacré, ils obtinrent des magistrats protecteurs les *tribuns*. Leurs progrès furent si rapides que, dès 491, ils purent contraindre à l'exil leur ennemi Coriolan.

III. Les plébéiens obtinrent ensuite des droits civils à la suite de la proposition du tribun Terentillus Arsa. Des décemvirs rédigèrent les *lois des Douze Tables*, qui constituaient une famille plébéienne, établissaient l'égalité des deux ordres et proclamaient la souveraineté du peuple.

IV. Les plébéiens aspirèrent alors à se confondre avec l'aristocratie patricienne et à partager avec elle les charges publiques. En 444, le tribun Canuleius demanda la communauté des mariages et le partage du consulat entre les deux ordres. Les patriciens cédèrent sur le premier point; mais ils démembrèrent le consulat et créèrent à sa place différentes magistratures accessibles seulement aux patriciens (*censeurs*, *tribuns militaires*, *questeurs*). Néanmoins la plèbe arriva à la questure en 409, au tribunat militaire en 400, et pénétra ainsi dans le sénat.

V. Mais si les riches plébéiens avaient obtenu en partie satisfaction, les pauvres restaient toujours aussi misérables et réclamaient le partage des terres publiques (*ager publicus*). En 367, après dix ans de lutte, Licinius Stolon et Lucius Sextius obtinrent le rétablissement du consulat et son partage avec les plébéiens, des facilités aux débiteurs pour se libérer de leurs dettes et un nouveau règlement de l'*ager publicus*. Alors furent créées les charges de *préteurs* et d'*édiles curules*. Bientôt les plébéiens arrivent aux autres charges (dictature, censure, préture); enfin, au début du IV^e^ siècle, ils eurent l'accès des fonctions *religieuses* (pontifes, augures).

VI. Dès lors, patriciens et plébéiens étaient égaux et, au lieu de l'ancienne aristocratie, fondée sur la religion, se forma une aristocratie fondée sur la richesse et sur l'exercice du pouvoir.

CHAPITRE V

L'ÉTAT ET LE PEUPLE ROMAINS AU IVe SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

1. Le peuple est souverain à Rome. — 2. Les assemblées. — 3. Les lieux de réunion des assemblées; le Champ de Mars; le Forum. — 4. Attributions des assemblées. — 5. Les magistrats; leurs caractères généraux. — 6. Les magistrats ordinaires; les consuls. — 7. Les préteurs. — 8. Les censeurs. — 9. Les tribuns du peuple. — 10. Édiles curules et plébéiens. — 11. Les questeurs. — 12. Proconsuls et propréteurs. — 13. Magistratures extraordinaires : dictature. — 14. Le sénat; sa composition. — 15. Procédure suivie dans les délibérations du sénat. — 16. Rôle du sénat à Rome. — 17. Influence générale du sénat sur la politique. — 18. Attributions religieuses, financières, diplomatiques du sénat. — 19. Résumé de la constitution romaine. — 20. Les Romains de la république. — 21. Force de l'autorité paternelle. — 22. Sévérité des mœurs. — 23. Vertus publiques. — 24. Désintéressement et pauvreté des plus grands citoyens. — 25. Portrait du peuple romain par Bossuet.

1. Le peuple est souverain à Rome. — Au milieu du IVe siècle av. J.-C. les plébéiens ont acquis les mêmes droits que les patriciens : il n'y a plus qu'un seul peuple à Rome. Pendant un siècle, le gouvernement ne subit pas de graves changements; c'est donc le moment qu'il convient de choisir pour examiner l'organisation à laquelle Rome a dû la paix à l'intérieur, la gloire à l'extérieur.

Les lois des Douze Tables nous ont appris que le principe sur lequel reposait la constitution de l'État romain était la souveraineté du peuple. « Ce que le peuple aura ordonné, disaient-elles, sera la loi. » Ce peuple, c'est l'en-

semble des citoyens, partagés en classes d'après leur fortune, mais ayant les uns et les autres les mêmes droits civils, politiques et religieux. A Rome comme à Athènes, c'est le peuple qui fait les lois, nomme les magistrats, exerce le droit de faire la guerre ou la paix, juge les procès civils et criminels, contrôle les dépenses, soit directement dans ses assemblées, soit par l'intermédiaire de magistrats nommés par lui.

2. Les assemblées. — Il y avait à Rome plusieurs sortes d'assemblées. Ces différentes assemblées correspondaient aux différentes divisions du peuple romain. Lorsque des Romains se groupaient d'après leurs anciennes divisions religieuses ou *curies*, l'assemblée prenait le nom de *comices curiates*. Ces comices, les plus anciens, n'étaient plus convoqués que rarement sous la république. Au contraire, les comices *centuriates* avaient pris un rôle considérable. Cette assemblée, instituée par Servius Tullius, supprimée par Tarquin le Superbe, rétablie en 509, constituait la nation groupée d'après ses divisions militaires ou *centuries*. Comme la religion interdisait de se présenter en armes dans l'enceinte sacrée de la ville, ils devaient se tenir hors de Rome, au Champ de Mars. Ce furent jusqu'au milieu du Ve siècle les grandes assemblées du peuple romain. Mais à partir de 449 les tribuns prirent l'habitude de convoquer la plèbe en *concilia*, dans lesquels les plébéiens se groupaient d'après la division des tribus. Ces assemblées avaient sur les précédentes l'avantage de pouvoir être réunies dans la ville. Aussi prit-on l'habitude de convoquer ainsi tout le peuple, patriciens et plébéiens, toutes les fois que la tradition n'exigeait pas la réunion des centuries. Les tribus se réunissaient au cœur même de la ville, sur le Forum. Toutes ces assemblées se ressemblaient en un point : quelle que fût la division adoptée, l'assemblée, à Rome comme à Athènes, comprenait le peuple tout entier. Ces assemblées différaient donc des nôtres à cet égard; celles-ci se composent toujours en effet d'un petit nombre de membres, représentant les citoyens qui les élisent.

3. Les lieux de réunion des assemblées : le Champ de Mars ; le Forum. — Le Champ de Mars était une vaste plaine située sur la rive gauche du Tibre, qu'elle séparait de l'enceinte de la ville. Les collines du Quirinal et du Capitole le dominent. A l'une de ses extrémités était dressé l'autel de Mars. Cette grande plaine servait aux réunions des comices, aux exercices militaires ou gymnastiques, aux assemblées ou cérémonies qui devaient se célébrer hors de l'enceinte sacrée de la ville.

Le Forum était et resta toujours le cœur de Rome. C'est une petite place en forme de trapèze dont le grand côté a 200 mètres de long, la grande base 55 et la petite 30. Il est situé entre le Capitole et le Palatin. Là s'étendaient à l'origine des terrains marécageux où le fleuve revenait souvent. La construction de la *Cloaca Maxima* l'assainit, et c'est alors qu'il dut prendre l'aspect qu'il conserva sous la république, jusqu'au moment où Caton, puis César et enfin Auguste le transformèrent. Le Forum de la république comprenait différentes régions. Tout au bas était une petite plaine humide où se tenait la plèbe; en avançant vers le Capitole, on trouvait un espace carré, le *Comitium*, où se réunissaient les nobles; enfin, au pied de la colline, la *Curie*, temple où le sénat tenait ses séances. En face de la curie, sur le bord du *comitium*, était la tribune (*rostra*). C'était une terrasse assez élevée et assez étendue ; on y avait fixé des éperons de fer (*rostra*) pris par les Romains dans le port d'Antium. Tout près de la tribune étaient également placés la loi des Douze Tables et les traités d'alliance conclus avec les cités voisines. On trouvait encore sur le Forum le *Græcostase*, salle d'attente pour les ambassadeurs que le sénat devait recevoir.

Le Forum n'était pas destiné uniquement aux réunions des assemblées. Le matin, la place était un marché; dans la journée, les tribunaux y siégeaient en plein air; le soir, le Forum devenait un lieu de promenade. Tout autour de la place, on trouvait des boutiques de tout genre, fruiteries, étals de bouchers, boutiques de comestibles; on y trouvait aussi des écoles.

Vue du Forum actuel [1].

1. Au premier plan, les trois colonnes du temple de Vespasien et les huit colonnes du temple de Saturne ; au second plan, l'arc de Septime-Sévère ; entre cet arc et en avant du temple de Vespasien étaient les Rostres. Au fond de la gravure, on aperçoit le Colisée.

4. Attributions des assemblées. — Ces assemblées nommaient les magistrats, faisaient les lois, rendaient des jugements. Mais elles n'avaient pas toutes les mêmes attributions. Les centuries élisaient les magistrats d'ordre supérieur, consuls, préteurs, questeurs et censeurs; les comices par tribus, les magistrats inférieurs; les comices de la plèbe, les fonctionnaires plébéiens. La plupart des lois étaient votées dans les comices par tribus; on réservait en général à l'assemblée centuriate le vote des lois concernant une déclaration de guerre ou la conclusion de la paix.

Cette assemblée examinait aussi en dernier ressort les procès criminels. Elle revisait les jugements rendus par les consuls et rendait seule des sentences capitales. Mais on comprit bien vite qu'il était difficile à une assemblée aussi nombreuse de bien juger. On institua alors des commissions extraordinaires, élues par les assemblées, qui jugeaient sans appel. Dans la suite on rendit ces commissions permanentes, et chacune d'elles eut à juger un ordre de délits particuliers; il y en eut ainsi pour juger les concussions des fonctionnaires, d'autres pour juger des crimes contre les personnes.

5. Les magistrats; leurs caractères généraux. — Les magistrats exécutent les décisions du peuple. Les Romains reconnaissaient aux plus élevés de ces magistrats une autorité très étendue, qu'ils appelaient l'*imperium*. Les magistrats qui jouissaient de l'*imperium* exerçaient à Rome de hautes fonctions administratives, rendaient la justice dans la ville, avaient le droit de faire punir ceux qui refusaient d'obéir à leurs ordres, commandaient les armées hors de Rome. Ils possédaient même dans ce cas le droit de vie et de mort sur les citoyens soumis à leur autorité.

Les magistrats se distinguaient des autres citoyens par des signes extérieurs. Ils portaient une longue robe, la *toge prætexte*, ornée d'une bande de pourpre, et quand ils présidaient des jeux, ils revêtaient une toge de pourpre. Les plus considérables s'asseyaient sur un pliant orné d'ivoire dit *chaise curule*, peut-être en souvenir du char royal. Ils

étaient précédés dans les rues d'officiers subalternes appelés *viateurs* ou *licteurs*, qui portaient des baguettes liées en faisceaux, symbole de l'*imperium*. Hors de Rome, les faisceaux surmontés d'une hache rappelaient le droit de vie et de mort dont jouissait le magistrat.

On peut partager ces magistrats en magistrats ordinaires et magistrats extraordinaires nommés à l'occasion de faits particuliers.

6. Les magistrats ordinaires; les Consuls. — Les principaux magistrats dans la première catégorie sont les consuls, dont le nom signifie probablement collègues, élus au nombre de deux tous les ans par l'assemblée centuriate. Ils donnent leur nom à l'année. A l'origine, ils étaient à la fois généraux, juges et administrateurs; mais leur autorité administrative et judiciaire fut restreinte par la création de nouvelles magistratures, et après le gouvernement de Sylla, c'est-à-dire au début du IIe siècle avant J.-C., ils cessèrent de commander les armées. Ils n'en restèrent pas moins les magistrats les plus honorés de Rome.

Consul entre deux faisceaux couronnés de lauriers.

7. Les Préteurs. — En 366, les patriciens créèrent le préteur à qui fut confié l'exercice de la justice civile. Plus tard on multiplia les préteurs; il y en eut un spécialement chargé de juger les affaires entre Romains et étrangers. Les autres suppléaient les consuls.

8. Les Censeurs. — Tous les cinq ans, les centuries élisaient deux censeurs; ces magistrats procédaient alors à l'opération du cens ou dénombrement des citoyens. Tous les citoyens défilaient devant eux au Champ de Mars et faisaient connaître leur fortune; les censeurs inscrivaient les citoyens sur les registres des tribus et les répartissaient dans les classes et dans les centuries. Ils dressaient ensuite la liste des sénateurs. Ils avaient en outre des fonctions financières; c'étaient eux qui réglaient le budget de l'État. Ils procédaient ainsi à une sorte

d'inspection générale des ressources de l'État, en hommes et en argent. Ils pouvaient même décerner le blâme ou l'éloge; ils avaient le droit en flétrissant un citoyen d'une « *note* » ignominieuse de le placer dans un rang inférieur à celui qu'il occupait précédemment dans la cité.

9. Les Tribuns du peuple. — Les tribuns du peuple, d'abord au nombre de six, puis portés dans la suite à dix, ne se distinguaient des autres citoyens par aucun signe extérieur et ne pouvaient exercer leur autorité que dans Rome même. Mais, par leur activité, ils acquirent une immense puissance que jusqu'au IIe siècle av. J.-C. ils employèrent seulement pour le bien de l'État.

10. Édiles curules et plébéiens. — Les édiles plébéiens n'étaient d'abord que les auxiliaires des tribuns, auxquels ils servaient de greffiers : leurs fonctions se confondirent dans la suite avec celles des édiles curules. Les uns et les autres avaient la surveillance des marchés, le soin des approvisionnements, la police de la ville, l'organisation des jeux donnés dans les cérémonies religieuses. Ils étaient en outre chargés de juger tous les procès relatifs à leurs fonctions.

11. Les Questeurs. — Les questeurs étaient, sous la royauté, des magistrats que le prince chargeait de rendre la justice en son nom. Ils gardèrent ces fonctions en 509, mais devinrent en même temps administrateurs du trésor public. D'abord au nombre de deux, ils augmentèrent en nombre, et l'on en trouve plus tard jusqu'à vingt. Ils perdirent peu à peu leurs attributions judiciaires et furent employés à administrer les finances de l'État.

12. Proconsuls et Propréteurs. — La plupart de ces magistratures étaient annuelles. Il pouvait y avoir intérêt à ce qu'un magistrat fût maintenu plus longtemps dans l'exercice de ses fonctions, surtout s'il s'agissait d'un général. Aussi prit-on l'habitude de maintenir dans le commandement ou dans les fonctions qu'ils exerçaient les consuls, les préteurs et quelquefois les questeurs. On eut ainsi des proconsuls, des propréteurs, des proquesteurs,

Scène du cens (bas-relief du musée du Louvre [1]). [Voir la note page 78.]

qui, sur un décret du sénat, restaient en charge au delà de la durée régulière de leurs fonctions.

13. Magistratures extraordinaires; dictature. — Toutes les magistratures qui viennent d'être énumérées étaient des magistratures ordinaires. Dans les circonstances graves ou pour des cas déterminés, les Romains recouraient à des magistratures extraordinaires.

La plus célèbre de ces magistratures est la dictature. En cas de péril extrême provoqué soit à l'intérieur par les factions, soit à l'extérieur par une invasion, le sénat ordonnait aux consuls de nommer un dictateur. Ce magistrat, revêtu de l'*imperium*, précédé de vingt-quatre licteurs, qui symbolisaient son autorité suprême, était en effet supérieur à tous les autres magistrats. Ceux-ci, pendant les six mois que durait sa charge, devenaient ses subordonnés et ses auxiliaires. Le dictateur avait, dans Rome, la toute-puissance et n'avait à rendre compte à personne de ses actes. Il se faisait seconder par un maître de la cavalerie. Après les guerres de Rome et de Carthage, le sénat cessa de recourir à cet expédient, et, en cas de troubles, il donnait pour quelque temps aux consuls une autorité presque égale à celle des anciens dictateurs.

14. Le sénat; sa composition. — Le sénat occupait dans la constitution romaine une place à part. Il se composait de trois cents membres, choisis d'abord par les consuls; puis, à partir de la seconde moitié du IV^e^ siècle (351), ses membres furent nommés par les censeurs ; ils étaient obligés de faire leur choix d'abord parmi les anciens magistrats de tout ordre, puis, si la liste n'était pas

1. Cette grande composition montre le détail des cérémonies qui accompagnaient le dénombrement. Un sacrifice va être accompli : les victimaires maintiennent et conduisent le taureau, le bélier et le verrat. Quelques citoyens armés les accompagnent. En bas, le censeur assis sur sa chaise curule reçoit les déclarations qu'un scribe (personnage de gauche) écrit; le citoyen qui se fait inscrire tient à la main la tablette où se trouve l'indication de son bien. Plus loin, deux soldats et un guerrier, qu'à la richesse de son armure on peut regarder comme un chef militaire. Auprès de l'autel, les musiciens qui assistaient toujours au sacrifice, une jeune fille qui se couvre la tête d'un voile, et un jeune homme qui verse de l'eau lustrale dans la coupe que lui tend le sacrificateur.

complète, parmi les simples particuliers. Le premier de la liste portait le nom de *princeps senatus;* c'était le plus élevé en dignité parmi les anciens magistrats qui composaient le sénat.

15. Procédure suivie dans les délibérations du sénat. — Le sénat était présidé par le magistrat qui l'avait convoqué. Il n'y avait pas de jour spécialement affecté aux séances. On se réunissait d'ordinaire dans un temple, le plus souvent dans la *curia Hostilia*, sur le Forum. Les séances n'étaient pas publiques, mais les portes restaient ouvertes, et du dehors la discussion pouvait être suivie. Les séances commençaient de grand matin, et, autant que possible, les délibérations devaient être terminées dans la même journée.

Le président faisait connaître le motif de la convocation, et, s'il jugeait à propos d'entamer une délibération, il invitait chaque sénateur à donner son avis en suivant l'ordre d'inscription sur les listes des censeurs. Chacun parlait de sa place. Puis on procédait au vote; les partisans d'opinions différentes se divisaient en deux groupes, d'où l'expression *pedibus ire in sententiam alicujus*, c'est-à-dire se ranger à une opinion. Tout membre présent était tenu de voter. C'est là un point par lequel le sénat diffère de nos assemblées modernes, où chaque député a le droit de s'abstenir; il en différait aussi par ce fait qu'aucun sénateur n'avait le droit de déposer un projet de loi ou d'introduire dans le texte soumis aux délibérations une modification. Les décisions du sénat portent le nom de *sénatus-consultes*.

16. Rôle du sénat à Rome. — Le rôle du sénat romain était considérable. Composé d'anciens magistrats éprouvés, il avait une grande expérience de la politique. Permanent, il possédait la suite des affaires; n'ayant à répondre à personne de ses décisions, il pouvait braver les colères populaires et n'agir que dans l'intérêt de l'État.

17. Influence générale du sénat sur la politique. — D'une façon générale, il était le gardien des anciennes coutumes, de ce *mos majorum* auquel les anciens

Romains tenaient si fort, et il assistait de ses conseils tous les magistrats en exercice. Jusqu'au IIe siècle avant J.-C., c'était lui qui, en accordant ou en refusant son approbation aux propositions portées devant les comices par les magistrats, était le directeur général de la politique. A lui incombait le soin de prendre les mesures de salut public.

18. Attributions religieuses, financières, diplomatiques du sénat. — Son activité s'étendait surtout aux affaires religieuses, financières, et à la politique extérieure. Tout ce qui regardait le culte était de son ressort; il prescrivait les enquêtes sur les prodiges, les cérémonies expiatoires, les actions de grâces, les prières publiques, les sacrifices, etc.; il permettait ou refusait l'entrée dans les temples romains des divinités étrangères. Il avait la direction des finances de l'État.

L'administration des provinces et la direction de la politique extérieure lui étaient entièrement laissées par le peuple. Il organisait le pays conquis, fixait la condition des habitants, établissait le montant des impôts qu'ils devaient acquitter, répartissait les provinces entre les proconsuls et les propréteurs. Il recevait les ambassadeurs, dirigeait les négociations diplomatiques et était ainsi maître du droit de faire la guerre ou la paix.

On voit quelle était l'étendue des attributions du sénat, et il est juste de reconnaître que c'est à ce corps que revient la gloire de cette admirable persévérance qui a fait la grandeur de la république romaine.

19. Résumé de la constitution romaine. — Telle était la constitution romaine. Si l'on cherche à en résumer les grands traits, on voit d'abord que le peuple, composé de citoyens égaux en droits, est souverain à Rome. Dans ses assemblées, il élit ses magistrats, fait ses lois, juge les grands procès criminels. Il confie l'exécution de ses décisions à des magistrats qui doivent lui rendre compte de ses actes. Au sommet de cette organisation est un grand corps, le sénat, composé d'anciens magistrats, ayant la direction générale des affaires de l'État. On voit donc que cette constitution donne à chacun une part du pouvoir :

au peuple, la nomination des magistrats et la confection des lois; aux magistrats, l'exécution des décisions du peuple; au sénat, la direction générale de l'État. C'était donc une constitution bien pondérée. Cependant on apprit plus tard que cette constitution exposait l'État à de grands périls. Elle n'était point écrite, et les droits des assemblées ou des magistrats n'ayant jamais été clairement définis, il pouvait arriver que les diverses juridictions empiétassent les unes sur les autres; de là des chocs, c'est-à-dire des troubles; ou bien qu'une seule, aidée par les circonstances, prît dans l'État une prépondérance dangereuse.

20. Les Romains de la république. — Mais les Romains furent longtemps préservés contre les dangers de leur constitution par leurs admirables vertus domestiques et publiques. Certes il doit y avoir quelque exagération dans le tableau que les historiens nous tracent de ces vieux âges. Il ne faut point oublier, dans l'éloge que l'on fait des Romains de la république, que c'était alors un peuple ignorant et grossier, dur envers les autres comme envers lui-même, superstitieux au point de recourir encore, quand les Gaulois menacent Rome, à des sacrifices humains pour détourner de la cité la colère des dieux, incapable de sentir la douceur de l'art et de la poésie. Mais, dans la suite, il perdit quelques-uns de ses vices; il acquit quelques-unes des qualités qui lui manquaient, et longtemps il garda le courage, la force, une inébranlable fermeté, la patience au travail et le respect pour les dieux, pour les ancêtres, pour la patrie et la famille, pour les lois et la discipline établies. Cicéron dit très bien, et sans trop flatter l'orgueil national : « Dans les sciences et les lettres, les Grecs nous surpassent, mais il y a dans nos coutumes et notre conduite plus d'ordre et de dignité. Où trouver cette sévérité de mœurs, cette fermeté, cette grandeur d'âme, cette probité, cette bonne foi et toutes les vertus de nos pères? »

21. Force de l'autorité paternelle. — Rien n'avait encore affaibli l'autorité paternelle. Coriolan résistait aux prières des sénateurs et des pontifes, mais il cédait aux

larmes de sa mère. Autre exemple : le tribun Pomponius avait cité devant le peuple L. Manlius Torquatus, qu'il accusait d'avoir gardé le commandement au delà du terme légal, et surtout de retenir son fils loin des affaires publiques et de toute société en le condamnant aux plus rudes travaux des champs. Dès que le jeune Manlius est instruit de cette accusation, il part pour Rome et se rend à la pointe du jour chez Pomponius. Celui-ci croit qu'il lui apporte de nouvelles plaintes contre son père et l'accueille avec empressement, mais le jeune homme, tirant un poignard, force le tribun à jurer qu'il se désistera de son accusation.

Durant son tribunat, Flaminius voulut, malgré la résistance du sénat, partager aux citoyens les terres d'un canton de la Gaule Cisalpine, et déjà, insensible aux prières comme aux menaces, il faisait, à la tribune aux harangues, lecture de sa rogation, quand son père vint l'arracher des Rostres. Vaincu par cet acte d'autorité privée, il quitta le Forum, et la multitude, quoique frustrée de son espérance, ne fit pas même entendre un murmure.

Dans une autre circonstance, le grand Fabius fit céder le respect dû au père devant le respect dû au magistrat; mais ce fait même prouve la haute idée que les Romains se faisaient de l'autorité paternelle. Envoyé par le sénat pour servir de lieutenant à son fils, alors consul, il rencontra celui-ci, qui par respect sortait de la ville à sa rencontre. Onze licteurs avaient déjà passé devant lui sans lui ordonner de mettre pied à terre; il restait donc à cheval, mais outré de colère; le fils, qui s'en aperçut, commanda au dernier licteur de faire son devoir. A sa voix, Fabius s'empressa de descendre : « Mon fils, dit-il alors, je n'ai pas fait mépris de ta suprême autorité; j'ai voulu seulement m'assurer si tu savais être consul, je sais les égards que l'on doit à un père, mais je mets les devoirs publics au-dessus de l'affection privée. »

Ce respect pour l'autorité paternelle fut une des dernières vertus que Rome perdit. On en trouve de grands exemples jusque dans les siècles de corruption. Silanus avait com-

mis des exactions en Macédoine. Des députés de la province viennent se plaindre au sénat. Torquatus demande qu'on le laisse juge de son fils. Il écoute durant deux jours les plaintes des alliés, la défense de Silanus, les dépositions des témoins, puis prononce cet arrêt : « Comme il m'est démontré que Silanus, mon fils, a reçu de l'argent des alliés, je le déclare indigne de la république et de ma maison; je lui ordonne de disparaître à l'instant de ma présence. » La nuit suivante Silanus se pendit. Son père refusa même d'assister à ses funérailles.

Dans la guerre contre les Cimbres, la cavalerie romaine fut un jour repoussée et abandonna le proconsul Catulus. Un fils de Scaurus étant parmi ces cavaliers, son père lui écrivit qu'il aimerait mieux le savoir mort et aller recueillir ses os sur le champ de bataille que de le voir déshonoré par une fuite honteuse, et que, s'il gardait dans son âme dégénérée quelque sentiment de pudeur, il eût à éviter sa présence. Un tel message réduisit le jeune homme à tourner son épée contre lui-même avec plus de courage qu'il n'en avait montré contre l'ennemi.

22. Sévérité des mœurs. — Et ce n'est pas seulement dans les camps et en face de l'ennemi que les Romains montraient alors cette sévérité envers eux-mêmes. Au foyer domestique, quelle forte discipline ! Pendant cinq cent vingt ans, il n'y eut pas un seul divorce, et telle était la force du lien conjugal, que, dans l'opinion publique, ce lien devait, pour la femme au moins, survivre à la mort même. L'époux conservait le vieux droit de vie et de mort, et l'usage du vin était interdit aux matrones. « Mais, dit un auteur ancien, pour que leur vertu ne fût ni triste ni sauvage et s'embellît au contraire de tous les agréments compatibles avec la décence, l'indulgence des maris leur avait permis l'usage de la pourpre et de l'or. »

Le père de famille donne lui-même l'exemple d'un travail incessant. « Quand nos pères, dit Caton, voulaient louer un homme de bien, ils l'appelaient bon laboureur et bon fermier : c'était le plus bel éloge. »

23. Vertus publiques. — Les vertus publiques éga-

laient les vertus privées. Leur patriotisme avait la force d'un sentiment religieux. Trois Decius ont donné leur vie pour l'armée romaine. Manlius a immolé son fils à la discipline. Le censeur Rutilius, réélu au sortir de sa charge (226), convoque le peuple et le blâme d'avoir conféré deux fois de suite ces importantes fonctions au même citoyen.

Le consul Minucius s'était laissé bloquer par les Èques. Dans ce péril public, on nomma dictateur Cincinnatus. Les députés que le sénat lui adressa le trouvèrent à la charrue. Ils l'abordent et lui annoncent qu'ils viennent à lui de la part du sénat. « La république serait-elle en danger? » s'écrie-il, et il entre aussitôt dans sa cabane pour changer sa tunique de laboureur contre la toge du citoyen. Alors les députés le saluent *maître du peuple*. Le même jour il marcha aux Èques, réussit par d'habiles manœuvres à les envelopper et les fit passer sous le joug. Rentré à Rome en triomphe, suivi de l'armée et du consul qu'il avait délivrés, il déposa le seizième jour la dictature pour retourner à son champ (457).

24. Désintéressement et pauvreté des plus grands citoyens. — Si Cornelius Rufinus, malgré ses nombreux services, est chassé du sénat parce qu'il possède 15 marcs de vaisselle d'argent, quand la loi n'en permet que 8 onces; si le consul Posthumius a forcé 2 000 légionnaires à couper ses blés et à défricher ses bois, c'est à la charrue que Serranus reçoit la pourpre consulaire; et, en descendant du char triomphal, il retourne labourer son champ. Régulus, le vainqueur des Carthaginois à Ecnome, n'avait pour tout bien que 7 arpents de terre. Lorsqu'il apprit, en Afrique, que le sénat l'avait prorogé dans le commandement, il écrivit aux consuls que son fermier était mort, qu'un mercenaire, profitant de l'occasion, s'était enfui en emportant les instruments de culture, et que son champ se trouvait abandonné. En conséquence il demandait un successeur, car sa femme et ses enfants allaient être réduits à l'indigence. Le sénat décréta que le champ de Régulus serait cultivé aux frais de l'État, que

l'on nourrirait sa femme et ses enfants, et que les ustensiles perdus seraient remplacés.

Cincinnatus, tout dictateur qu'il avait été, ne possédait que 4 arpents.

Curius Dentatus n'était pas plus riche. Quand les députés des Samnites, qu'il avait vaincus, se présentèrent devant lui, ils trouvèrent ce triomphateur assis près de son feu sur un banc grossier et mangeant quelques légumes dans une écuelle de bois. Ils lui avaient apporté une forte somme d'argent et le pressaient de l'accepter : « Vous avez eu tort, leur dit-il, de vous charger de cette ambassade. Allez dire aux Samnites que Curius aime mieux commander à ceux qui ont de l'or que d'en avoir lui-même. » Le même Curius, après avoir chassé Pyrrhus de l'Italie, enrichit des dépouilles royales l'armée et Rome sans rien prendre pour lui-même. Bien plus, un décret du sénat ayant accordé 7 arpents de terre à chaque citoyen et 50 à Curius, il n'accepta que la mesure assignée au peuple, disant qu'il regardait comme dangereux celui qui, dans une république, ne savait pas se contenter d'une part égale à celle des autres citoyens.

25. Portrait du peuple romain par Bossuet. — Ce peuple, malgré ses défauts, mérite donc bien le bel éloge que Bossuet a fait de lui. « De tous les peuples du monde le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus zélé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, a été le peuple romain. De tout cela s'est formée la meilleure milice et la politique la plus prévoyante, la plus ferme et la plus suivie qui fut jamais. Le fond d'un Romain, pour ainsi parler, était l'amour de la liberté et de la patrie. Une de ces choses lui faisait aimer l'autre, car, parce qu'il aimait sa liberté, il aimait sa patrie comme une mère qui le nourrissait dans des sentiments également généreux et libres. Sous ce nom de liberté, les Romains se figuraient, avec les Grecs, un État où personne ne fût sujet que de la loi, et où la loi fût plus puissante que les hommes. » — « Peu ou point d'argent, dit Valère Maxime,

sept arpents de terres médiocres, l'indigence dans les familles, les obsèques payées par l'État et les filles sans dot ; mais d'illustres consulats, de merveilleuses dictatures, d'innombrables triomphes, tel est le tableau que présentent ces vieux âges. »

Résumé.

I. Le peuple, souverain à Rome, exerce sa souveraineté dans des assemblées qui correspondent aux différents modes de division des citoyens (comices *curiates*, *centuriates*, *tributes*). Les assemblées, suivant leur nature, se réunissent au *Champ de Mars* et au *Forum*. Elles nomment les magistrats et font les lois, chacune d'entre elles ayant, à ce double égard, des attributions déterminées.

II. Les magistrats sont ordinaires ou extraordinaires. Parmi les premiers, on distingue les *consuls*, dont les fonctions, d'abord générales, se restreignirent dans la suite, les *préteurs* (juges ou suppléants des consuls), les *censeurs* (fonctions administratives et financières), les *tribuns du peuple*, les *édiles curules* et *plébéiens* (magistrats de police), les *questeurs* (officiers de finances). Au premier rang des magistratures extraordinaires est la *dictature*.

III. Le *sénat*, recruté par les censeurs, exerce sur la politique une influence générale. C'est à lui que reviennent en outre la surveillance de la religion, le soin des finances de l'État, la direction de la politique extérieure.

IV. Cette constitution, malgré ses mérites, préparait à l'État des difficultés dont il fut longtemps préservé par les vertus domestiques et publiques des citoyens, savoir le respect de l'autorité paternelle, la sévérité des mœurs, l'ardeur au travail, le patriotisme, le désintéressement et la pauvreté des plus grands personnages.

CHAPITRE VI

HISTOIRE EXTÉRIEURE DE ROME (395-265).

1. Force des peuples voisins de Rome. — 2. Prise de Véies (395). — 3. Invasion des Gaulois. — 4. Défaite de l'Allia (390). — 5. Prise de Rome. — 6. Siège du Capitole. — 7. Retraite des Gaulois. — 8. Services de Camille. — 9. Manlius Torquatus et Valerius Corvus. — 10. Les Samnites. Première guerre contre eux (343-341). — 11. Rome acquiert Capoue (343). — 12. Guerre contre les Latins (340-338). — 13. Manlius Imperiosus. — 14. Dévouement du premier Decius. — 15. Soumission des Latins (338). — 16. Seconde guerre contre les Samnites (327-304). — 17. Le proconsulat. — 18. Papirius Cursor et Fabius. — 19. Les Fourches Caudines (321). — 20. Conquête de l'Apulie (320). — 21. Fabius nomme dictateur son ennemi Papirius Cursor (309). — 22. Soumission des Samnites (305). — 23. Soumission des Herniques et des Èques (300). — 24. Puissance de Rome en l'an 300. — 25. Coalition des peuples italiens contre Rome. — 26. Bataille de Sentinum (293); dévouement du second Decius. — 27. Victoire d'Aquilonie (293). — 28. Soumission définitive des Samnites (290). — 29. Extermination des Sénons (283). — 30. Guerre de Pyrrhus (280-272). — 31. Bataille d'Héraclée (280). — 32. Cinéas à Rome. — 33. Bataille d'Asculum (279). — 34. Pyrrhus en Sicile (278). — 35. Bataille de Bénévent (275). — 36. Soumission de toute l'Italie péninsulaire.

1. Force des peuples voisins de Rome. — On vient de voir l'histoire intérieure de Rome et le laborieux enfantement de la liberté romaine. Ces luttes au Forum étaient mêlées de guerres continuelles avec les peuples du voisinage. Au nord, Rome touchait au territoire de Véies, grande cité étrusque dont les forces égalaient presque les siennes; à l'est, elle était limitrophe des Sabins, qui s'aventuraient rarement au delà de l'Anio : mais les Èques, montagnards avides et pauvres, entendaient vivre aux dé-

pens des gens de la plaine. Chaque année ils descendaient par les collines boisées de l'Algide pour piller les fermes du Latium et moissonner les champs que Rome et les Latins avaient ensemencés. Plus loin, au sud, les Volsques avaient des villes considérables et faisaient la guerre régulière : on a vu par l'expédition de Coriolan combien ils étaient redoutables. Mais, comme les continuelles incursions des Èques et des Volsques n'étaient pas moins à charge aux Latins qu'aux habitants de Rome, le sénat conclut, en 493, un traité d'alliance avec les Latins, et plus tard avec les Herniques, qui devinrent ainsi le boulevard de Rome. Maintes fois, cependant, tous ces peuples ennemis arrivèrent en vue des murs : les Véiens jusqu'au Janicule, après la destruction des Fabius sur les bords du Crémère (477) ; les Èques sur tous les points où il y avait du butin à faire, et les Volsques au milieu des cités latines, qu'ils détruisaient les unes après les autres, de manière à s'établir comme à demeure sur leurs ruines, à moins de 10 milles de Rome; les Sabins surprirent même une nuit le Capitole (459). Mais, à l'exception de Véies, ces peuples, partagés en une foule de tribus et de bourgades, étaient incapables de frapper Rome d'un coup mortel. Ces combats auxquels ils appelaient chaque année les légions n'avaient d'autre effet que d'exercer la robuste jeunesse du peuple romain et de la préparer pour des luttes plus difficiles. Quand Rome le voudra sérieusement, comme elle compte par cent mille le nombre de ses combattants, elle n'aura qu'à marcher sur ces ennemis divisés, pour les faire reculer.

2. Prise de Véies (395). — Après les décemvirs, Rome donna plus d'attention à la guerre extérieure. En 436 le roi des Véiens Tolumnius fut tué par la main même du tribun militaire Cornelius Cossus, qui remporta les secondes dépouilles opimes. En 406 la riche ville d'Anxur (Terracine) tomba. L'année suivante commença le siège de Véies, la plus grande entreprise que la république eussent encore tentée, et qui, comme le siège de Troie, dura dix ans.

Aussi la tradition avait-elle entouré ce grand fait de

récits merveilleux : c'est le lac d'Albe qui déborde au milieu d'un été brûlant, présage assuré de ruine pour Rome, si ses eaux arrivent jusqu'à la mer : mais on les divise en mille canaux, et la terre boit jusqu'à la dernière goutte cette eau fatale : c'est une mine que Camille a creusée sans bruit par-dessous les murailles et qu'il a conduite jusque dans l'intérieur du sanctuaire de Junon, la divinité protectrice de Véies. Durant le bruit d'un assaut, il pénètre par la galerie jusqu'au temple. Le roi véien consultait les dieux. « Le vainqueur, s'écria l'aruspice, sera celui qui offrira sur l'autel les entrailles de la victime. » A ces mots, Camille et les Romains se précipitent dans le sanctuaire et achèvent le sacrifice. Le butin fut immense. Camille avait convoqué tout le peuple au pillage. Le petit nombre de Véiens échappés au massacre furent vendus. Cependant, du haut de la citadelle, Camille contemplait avec orgueil la grandeur de la ville devenue sa conquête et la richesse de ses dépouilles : mais il se souvint de la fragilité des plus brillantes fortunes, et, se voilant la tête, il pria les dieux de détourner de lui et de la république les maux réservés à tant de prospérité. En tournant sur lui-même, suivant le rituel prescrit pour les prières solennelles, il heurta du pied contre une pierre et tomba; il se releva joyeux. « Les dieux sont satisfaits, dit-il, cette chute a expié ma victoire. »

Rome conquérait à la fois les villes et leurs dieux. Camille avait promis à Junon véienne un temple sur l'Aventin, mais personne n'osait toucher à l'image sacrée. De jeunes chevaliers revêtus de leurs habits de fête vinrent au temple et demandèrent à la déesse si elle consentait à aller à Rome : « Je le veux », dit une voix, et la statue, ajoute la légende, suivit d'elle-même ceux qui l'entraînaient. A Rome, Camille monta en triomphe au Capitole sur un char traîné par quatre chevaux blancs comme ceux du Soleil (396).

Les Romains se réjouissaient encore de cette conquête et se livraient aux plus ambitieuses espérances, lorsque les Gaulois parurent.

3. Invasion des Gaulois. — Depuis deux siècles environ les Gaulois s'étaient emparés de la vallée du Pô, mais ils n'avaient pas encore osé franchir l'Apennin, lorsque, en 390, 30000 Sénons vinrent demander des terres aux habitants de Clusium. Ceux-ci implorèrent le secours de cette même Rome qu'ils avaient assiégée autrefois sous la conduite de leur roi Porsenna. Le sénat envoya trois Fabius pour interposer la médiation du peuple romain entre les deux partis. Les ambassadeurs, oubliant leur caractère, se mêlèrent aux assiégés, et, dans une sortie, l'un d'eux tua un chef gaulois. Les Barbares envoyèrent aussitôt demander satisfaction au sénat, et, n'ayant obtenu qu'un refus, ils levèrent le siège de Clusium pour marcher droit sur Rome.

4. Défaite de l'Allia (390). — A une demi-journée de la ville, près de l'Allia, ils rencontrèrent l'armée romaine qui, effrayée de leurs cris et de leur aspect sauvage, rompit ses rangs et s'enfuit presque sans combattre. Tout ce qui ne put passer le Tibre à la nage et se réfugier derrière la forte enceinte de Véies fut tué; l'aile droite, intacte, se sauva précipitamment à Rome et courut occuper la citadelle du mont Capitolin, où s'enfermèrent aussi le sénat, les magistrats, les prêtres et 1000 des plus braves de la jeunesse patricienne. Le reste se dispersa dans les villes voisines.

5. Prise de Rome. — Les Gaulois n'entrèrent que le surlendemain de la bataille. Tout était désert; seulement quelques vieux consulaires étaient restés dans leur demeure, assis sur leur chaise curule. Les Barbares les prirent pour des statues ou pour des êtres surnaturels; mais, l'un d'eux ayant passé la main sur la barbe blanche de Papirius, celui-ci le frappa de son bâton d'ivoire, et le Gaulois, irrité, le tua. Ce fut le signal du massacre; après le pillage, l'incendie détruisit les maisons. Du haut du Capitole les Romains assistaient à ce douloureux spectacle.

6. Siège du Capitole. — Les Gaulois essayèrent alors d'emporter la citadelle d'assaut; mais, sur la pente étroite et rapide qui y conduisait, les Romains eurent peu de

peine à les repousser, et le siège se changea en blocus. Pendant sept mois, les Barbares campèrent au milieu des ruines de Rome. Le manque de vivres les força de courir par bandes les campagnes voisines. Les Latins et les Étrusques, qui s'étaient d'abord réjouis des malheurs du peuple romain, s'effrayent à leur tour. Camille était alors exilé; Ardée lui donne quelques soldats, avec lesquels il surprend et détruit une bande de Gaulois. Ce premier succès encourage la résistance; de tous côtés les paysans se lèvent en armes, et les Romains réfugiés à Véies proclament Camille dictateur.

Mais il fallait la sanction du sénat et un décret du peuple pour rendre à Camille les droits de citoyen qu'il avait perdus par son exil. Un jeune plébéien, Cominius, traversa le Tibre à la nage, évita les sentinelles ennemies et, s'aidant des ronces et des arbustes qui tapissaient les parois escarpées de la colline, parvint jusqu'au Capitole. Il en redescendit aussi heureusement et rapporta à Véies la nomination qui devait lever les scrupules de Camille.

Les Gaulois avaient remarqué l'empreinte de ses pas, et, par une nuit obscure, ils montèrent jusqu'au pied du rempart. Déjà ils atteignaient les créneaux, quand les cris des oies consacrées à Junon éveillèrent Manlius. Il renversa les plus avancés des assaillants, tout en donnant l'alarme, et les Barbares furent précipités du haut des murs.

7. Retraite des Gaulois. — Le Capitole était sauvé, mais les Romains n'avaient plus de vivres, et Camille ne paraissait pas. Alors le tribun consulaire Sulpicius convint avec le Brenn ou chef des Gaulois de payer, pour la rançon de Rome, 1000 livres d'or. Quand on pesa l'or, les Barbares apportèrent de faux poids, et, comme Sulpicius s'en plaignait : *Væ victis!* s'écria le Brenn, « malheur aux vaincus! » et il jeta encore dans la balance son épée et son baudrier.

8. Services de Camille. — Les Gaulois s'éloignèrent paisiblement, mais Camille annula le traité; il ordonna aux alliés de fermer leurs portes et d'attaquer les bandes

isolées, dont la plupart furent taillées en pièces. Cependant les Gaulois reparurent à plusieurs reprises et se maintinrent dans les montagnes de la Sabine, à Tibur, d'où, pendant un demi-siècle, ils prirent part à presque toutes les guerres que Rome entreprit pour relever l'édifice de sa puissance.

Camille, qu'on retrouve sans cesse à la tête des légions, gagna dans ces circonstances difficiles, avec bien plus de justice que dans la guerre contre le Brenn, le titre de second fondateur de Rome. A l'intérieur, il rappelait par ses patriotiques conseils les partis à l'union, ou il cherchait par sa fermeté à leur imposer la paix. Dans les camps, ses habiles réformes assuraient la victoire. Il arma les soldats de longues piques qui arrêtèrent l'élan des Barbares, et de casques d'airain, de boucliers bordés d'une lame de fer, contre lesquels s'émoussaient leurs sabres mal trempés.

9. Manlius Torquatus et Valerius Corvus. — Deux hommes gagnèrent dans ces guerres des surnoms que leurs descendants portaient encore longtemps après. Les Gaulois occupaient la rive droite de l'Anio, les Romains la rive gauche. Il y avait sur le fleuve un pont que les deux armées se disputèrent à plusieurs reprises, sans qu'aucune d'elles pût en rester maîtresse. Un jour un Gaulois d'une taille gigantesque s'avance et, se tenant au milieu du pont, crie d'une voix éclatante : « Allons, que le plus brave soldat de Rome vienne ici se battre avec moi : nous verrons laquelle des deux nations vaut le mieux à la guerre ». Un long silence suivit ces paroles : la jeunesse romaine restait immobile et indécise entre la honte et la crainte. Enfin T. Manlius quitte son rang et va au dictateur : « Mon général, dit-il, je ne combattrai jamais sans votre permission, la victoire fût-elle certaine : mais laissez-moi montrer à ce Barbare qui se pavane devant les siens que je suis de la famille qui a jeté les Gaulois en bas du Capitole. — Va, Manlius, et puisse Rome ne pas avoir le dessous! » Il s'arme et court au Gaulois. De petite taille, mais agile, Manlius évite les

grands coups que son adversaire lui porte. Ramassé sous ses armes, il suit de l'œil tous les mouvements du Barbare. Le Gaulois venait de décharger sur lui un coup terrible, mais inutile, et son bras n'était pas encore relevé, quand Manlius se précipite, couvert de son bouclier, frappe son adversaire au ventre et l'étend mort à ses pieds, puis, arrachant le collier d'or que le Gaulois portait, il le passe tout sanglant à son cou. Au retour, ses compagnons le saluèrent du nom de Torquatus, collier se disant en latin *torques*.

Valerius se signala par une victoire semblable dans un combat singulier : on disait qu'un corbeau posé sur le casque du Romain avait déchiré de son bec le visage du Barbare. Le vainqueur en prit du moins le surnom, et on parla longtemps des exploits de Manlius au collier et de Valerius au corbeau.

Quarante-sept ans séparent la prise de Rome et le commencement de la guerre samnite (390-343). Ces quarante-sept années, on vient de le voir, avaient été remplies par les efforts que firent les Romains pour reconstruire leur ville et leur empire, pour mettre aussi un terme à leurs dissensions intérieures. En 343 ces trois choses étaient faites, et Rome était prête pour de sérieux et longs combats.

10. Les Samnites. Première guerre contre eux (343-341). — Habitant au milieu de l'Apennin un pays montagneux et rude, les Samnites se trouvaient naturellement endurcis aux fatigues de la guerre et s'étaient rendus redoutables à leurs voisins, qui cultivaient les riches plaines étendues entre le pied des monts et la mer. Vers le milieu du sixième siècle avant notre ère, ils s'établirent sur le mont Tifata, d'où ils menaçaient Capoue. C'était la plus riche des villes de la Campanie, et la Campanie était le plus fertile terroir de l'Italie tout entière. Les Campaniens, battus, implorèrent le secours de Rome, mais le sénat repoussa leur demande. « Refuserez-vous, dirent les députés, de secourir ceux qui vous appartiennent? Capoue se donne à vous. » Le sénat ac-

cepta, et alors commença cette terrible lutte qui, après soixante-dix années de combat, donna l'Italie aux Romains.

11. Rome acquiert Capoue (343). — Vainqueurs

Guerrier samnite d'après un vase peint du Louvre.

près au mont Gaurus et à Suessula, les Romains obligèrent les Samnites à leur céder la paisible possession de la Campanie. Ce succès retentit au loin. Carthage, déjà si puissante en Afrique, félicita le sénat de sa victoire et renouvela l'alliance jurée entre les deux républiques quelque temps après l'expulsion des rois.

12. Guerre contre les Latins (340-338). — Mais presque aussitôt éclata une guerre qui mit Rome à deux doigts de sa perte. Les Latins formaient la moitié de toutes les armées romaines et n'avaient aucune part au gouvernement de la république. Imitant l'exemple qu'avaient donné les plébéiens sur le Forum, ils vinrent réclamer l'égalité politique et demander qu'un des deux consuls, que la moitié des sénateurs, fussent pris parmi eux. Manlius, indigné, déclara qu'il poignarderait de sa main le premier Latin qui oserait venir siéger au sénat.

13. Manlius Imperiosus. — Après une telle réponse, les armes seules pouvaient décider. C'était pour Rome une guerre civile plutôt qu'une guerre étrangère : mêmes armes, même langue, même tactique : aussi, du côté des Romains, les précautions furent extrêmes et la discipline observée avec la dernière rigueur. Le fils du consul Manlius, provoqué en combat singulier par un Latin, le tua. Manlius lui décerna d'abord les récompenses dues à sa valeur, mais il avait combattu sans ordre, il le fit décapiter.

14. Dévouement du premier Decius. — Les Italiens croyaient que le sang d'une victime volontaire apaisait sûrement les dieux et donnait la victoire. A la bataille de Veseris, livrée près du mont Vésuve, le consul Decius voit ses soldats faiblir. Aussitôt il appelle les prêtres, leur ordonne de dévouer l'armée ennemie aux dieux infernaux, puis il se précipite seul, la tête couverte d'un voile, au plus épais des légions latines. Les Latins, à cette vue, s'épouvantent : les Romains, au contraire, se croient sûrs de vaincre et reprennent courage. La victoire leur resta en effet.

15. Soumission des Latins (338). — Cette guerre contre les Latins se termina en 338. Afin de prévenir de nouvelles ligues, le sénat défendit aux habitants de toutes les villes latines de se réunir en assemblées générales, de former des alliances, de faire la guerre et de contracter mariage hors de leur territoire.

16. Seconde guerre entre les Samnites (327-304). — Le Latium était soumis, et la Campanie obéissait aux Romains. Les Samnites, effrayés de cette puissance, excitèrent en 327 un soulèvement dans une ville campanienne, Palépolis.

17. Le proconsulat. — La guerre languit d'abord et les opérations militaires se concentrèrent autour de cette ville, que les Romains assiégèrent. Pour en continuer le siège, le consul Publilius Philo fut prorogé dans son commandement sous le titre nouveau de proconsul. C'était une innovation importante qui permettait aux consuls romains de conserver, après l'expiration de leurs fonctions annuelles, le commandement de leur armée, et d'exécuter eux-mêmes les plans qu'ils avaient conçus. Palépolis fut pris.

18. Papirius Cursor et Fabius. — En 324, Papirius Cursor était dictateur; son maître de la cavalerie, Fabius Rullianus, combattit sans son ordre et vainquit. Il aurait eu le sort du jeune Manlius, mis à mort par son père pour avoir enfreint la discipline, s'il ne s'était enfui à Rome, où le sénat et les tribuns intercédèrent pour lui. Papirius résistait au nom de la discipline violée, mais, le peuple ayant demandé grâce, le dictateur céda aux prières. De retour au camp, Papirius battit les Samnites et leur accorda une trêve d'un an.

19. Les Fourches Caudines (321). — La trêve n'était pas expirée que les Samnites, commandés par Pontius Herennius, avaient déjà repris les armes. Ils surent attirer les Romains dans un défilé qu'on nommait les Fourches Caudines, les enveloppèrent de toutes parts et firent passer quatre légions sous le joug. Il aurait mieux valu les anéantir ou les renvoyer honorablement que de leur infliger une humiliation qui ne servait qu'à mettre dans leurs cœurs le désir de la vengeance. Le sénat ne voulut point ratifier un traité que les consuls n'avaient pas eu le droit de signer au nom de Rome, et il livra ceux-ci aux Samnites, en gardant les soldats. C'était une perfidie. « Rompez le traité, disait

Pontius, mais alors renvoyez vos légions aux Fourches-Caudines. »

20. Conquête de l'Apulie (320). — Le sénat n'eut garde de le faire, et ces mêmes légions, mieux conduites par Publilius Philo, battirent les Samnites, pénétrèrent de l'autre côté de l'Apennin, dans l'Apulie, et retrouvèrent dans Lucérie les six cents otages, les armes et les enseignes perdus à Caudium. Pontius Herennius fut pris lui-même et passa sous le joug avec 7 000 des siens (320).

21. Fabius nomme dictateur son ennemi Papirius Cursor (309). — Onze ans plus tard, les Romains faillirent trouver dans le Samnium de nouvelles Fourches-Caudines, et ne se tirèrent de ce mauvais pas qu'après un sanglant combat. Il fallait pour réparer cet échec un dictateur qui, réunissant tous les pouvoirs, réunît aussi toutes les forces. Le sénat désirait Papirius Cursor, mais c'était au consul qu'appartenait le droit de choisir, et le consul était Fabius : on pouvait craindre que le souvenir d'une ancienne injure ne l'emportât chez lui sur le sentiment du bien public. On chargea donc des consulaires de lui porter le décret du sénat. Il les écouta en silence, les yeux à terre, et se retira sans rien dire, laissant tout le monde dans l'incertitude. Tout un jour il hésita, mais, le patriotisme l'emportant, au milieu de la nuit, il nomma Papirius, et, comme les députés le félicitaient d'avoir pu se vaincre lui-même, il ne leur répondit rien, montrant par ce silence expressif qu'il avait pu sacrifier à la patrie ses ressentiments, mais qu'il gardait ses rancunes et sa haine.

22. Soumission des Samnites (305). — Cette noble résolution fut d'ailleurs récompensée par la victoire. Papirius accabla les Samnites, tandis que les Ombriens et les Étrusques, qui avaient pris parti pour eux, étaient vaincus près de Pérouse par Fabius. En 305 les Samnites demandèrent la paix en reconnaissant, comme on disait alors, la majesté du peuple romain, ce qui voulait dire que les Samnites acceptaient la suprématie de Rome.

23. Soumission des Herniques et des Èques (300). — Ces victoires furent suivies de la défaite et de la soumission, cette fois définitive, des Herniques et des Èques. Ces pillards, plus dangereux par leur voisinage que par leurs forces, furent pour jamais attachés à la fortune de Rome. On leur donna le titre et les droits de citoyens romains (300).

24. Puissance de Rome en l'an 300. — Les peuples du Latium étaient soumis : Rome n'avait donc plus d'ennemis à ses portes. Les montagnards du Samnium avaient demandé la paix, et de nombreuses garnisons romaines établies des deux côtés de l'Apennin tenaient ces belliqueuses peuplades enfermées dans leurs montagnes. Tout ce que peuvent suggérer de mesures de prudence l'habileté militaire et l'adresse politique, le sénat l'avait fait, et, chose rare dans l'antiquité, il avait cherché à assurer par la clémence l'œuvre de la force. Il croyait donc la tâche de la conquête, sinon finie, du moins bien avancée, quand tout fut remis en question, et jusqu'à l'existence même de Rome.

25. Coalition des peuples italiens contre Rome. — Un immense péril lui fut tout à coup révélé. Les chefs samnites avaient préparé dans le secret un soulèvement général, et la moitié de l'Italie s'armait pour eux : Étrusques, Ombriens, Sabins, surtout les terribles Gaulois. A Rome, quand ces nouvelles y parvinrent, les tribunaux furent aussitôt fermés : on enrôla tous les hommes valides, et l'on porta Fabius et Decius au consulat.

26. Bataille de Sentinum (293) ; Dévouement du second Decius. — Près de 100 000 soldats sont mis sur pied ; mais les Gaulois détruisent toute une légion près de Camerinum et s'ouvrent le passage de l'Apennin. S'ils parviennent à opérer leur jonction avec les Ombriens et les Étrusques, c'en est fait sans doute de l'armée consulaire. Heureusement Fabius, par une diversion, rappelle les Étrusques à la défense de leurs foyers et court chercher l'armée gallo-samnite. Il la rencontre dans les plaines de Sentinum. Le choc fut terrible : déjà 7 000 hommes de

l'aile gauche, commandée par Decius, avaient péri, quand le consul, à l'exemple de son père, se dévoua. « Que devant moi, s'écria-t-il après avoir prononcé la formule sacrée, se précipitent la terreur et la fuite, le sang et la mort, et qu'un souffle de destruction anéantisse les armées ennemies ! » Et il se lança au plus épais de la mêlée. Mais les Gaulois étaient inaccessibles aux terreurs religieuses qui avaient épouvanté les Latins, et l'aile gauche aurait été écrasée tout entière, si Fabius, vainqueur des Samnites à l'aile droite, n'était accouru. Entourés, les Barbares reculèrent, sans désordre pourtant, et regagnèrent leur pays.

27. Victoire d'Aquilonie (293). — La coalition était dissoute, mais la guerre n'était pas terminée : elle se trouva seulement renfermée dans le Samnium. Ovius Paccius réunit 40 000 guerriers samnites et choisit parmi eux 16 000 hommes, qui jurèrent par les serments les plus terribles de vaincre ou de mourir. Ils tinrent parole : 30 000 Samnites restèrent sur le champ de bataille d'Aquilonie.

28. Soumission définitive des Samnites (290). — Enfin, en l'année 290, Curius Dentatus imposa aux Samnites un traité de paix qui les rangeait parmi les alliés de Rome. « J'ai conquis, disait-il, tant de pays, que ces régions ne seraient plus qu'une immense solitude si j'avais pour les peupler moins de prisonniers. J'ai soumis tant d'hommes, que nous ne saurions les nourrir si j'avais conquis moins de terres. » Il obtint deux fois dans la même année les honneurs du triomphe, distinction sans exemple qui annonce l'importance des services rendus par ce grand homme. La guerre samnite était terminée.

29. Extermination des Sénons (283). — Quelques années plus tard, les Étrusques acceptèrent la paix. Quant aux Gaulois Sénons, ils furent exterminés. Les Romains se vantèrent d'avoir repris la rançon du Capitole et de n'avoir pas laissé vivant un seul de ceux qui pouvaient se glorifier de compter parmi leurs ancêtres les vainqueurs de l'Allia.

30. Guerre de Pyrrhus (280-272). — Tarente, malgré sa mollesse, se croyait l'égale de Rome et osa la provoquer. Mais, quand elle vit cette guerre, qu'elle avait appelée, s'approcher de ses murs, elle s'effraya et se hâta d'implorer le secours de Pyrrhus, roi d'Épire. Arrivé à Tarente avec 25 000 hommes, Pyrrhus fait fermer les bains, les théâtres, tous les lieux de plaisir ; il force les Tarentins à s'armer et les exerce comme ses mercenaires. Ils avaient cru que le roi se battrait pour eux : beaucoup s'enfuirent.

31. Bataille d'Héraclée (280.) — Cependant le consul Lævinus était arrivé sur les bords du Liris. Pyrrhus offrit de négocier : les Romains repoussèrent toute proposition. Ils ne voulaient déjà plus admettre qu'un roi étranger intervînt dans les affaires de l'Italie. Il fallut combattre. Les deux armées en vinrent aux mains près d'Héraclée. Les éléphants, dont les Grecs se servaient à la guerre depuis les conquêtes d'Alexandre, jetèrent le désordre dans les rangs des Romains, qui ne connaissaient pas encore ces monstrueux animaux. 15 000 légionnaires restèrent sur le champ de bataille. Mais Pyrrhus avait perdu 13 000 soldats. « Encore une pareille victoire, disait-il, et il me faudra retourner seul en Épire. »

32. Cinéas à Rome. — Aussi chargea-t-il Cinéas, dont l'éloquence lui avait gagné plus de villes que la force des armes, d'aller à Rome offrir une paix honorable. Cet homme habile emporta des présents pour les sénateurs et pour leurs femmes, mais il ne trouva personne qui se laissât gagner. Cependant le sénat inclinait à la paix, lorsque le vieil Appius s'écria : « Que Pyrrhus sorte d'abord de l'Italie, et nous pourrons après écouter ses ambassadeurs. » Cinéas reçut l'ordre de quitter Rome le jour même. « Le sénat, disait-il, au retour, m'a paru une assemblée de rois. Quant aux Romains, leur nombre est infini comme leur courage. »

33. Bataille d'Asculum (279). — Puisque Rome ne voulait pas traiter, il fallait bien continuer la guerre. Pyrrhus tenta un coup de main hardi : il marcha rapidement sur Rome, croyant la surprendre ; il faillit lui-

même être enveloppé et recula jusqu'en Apulie où il assiégea Asculum. Les Romains l'y suivirent et, pour sauver la place, livrèrent bataille. Le consul Decius imita l'exemple de son père et de son aïeul : il se dévoua. Les Romains n'en furent pas moins battus, mais comme ils pouvaient l'être, c'est-à-dire en faisant acheter chèrement la victoire.

34. Pyrrhus en Sicile (278.) — Dégoûté d'une guerre si difficile, Pyrrhus chercha un prétexte honorable pour en sortir. Fabricius l'ayant averti que son médecin Philippe voulait l'empoisonner, il renvoya sans rançon tous les prisonniers romains ; puis, laissant une garnison à Tarente et à Locres, il passa en Sicile où les Grecs l'appelaient contre les Carthaginois. Là aussi, après quelques succès, vinrent la mésintelligence avec les alliés et l'ennui d'une guerre qui ne finissait pas. Pyrrhus ne persistait jamais longtemps dans les mêmes desseins : il repassa en Italie ; le consul Curius Dentatus l'y attendait.

35. Bataille de Bénévent (275). — Les légionnaires avaient eu le temps de se familiariser avec les éléphants ; ils savaient les éloigner soit à coups de traits, soit par des brandons enflammés : Pyrrhus fut battu près de Bénévent. Cette défaite le força de se retirer en Épire. Il tenta de reconquérir la Macédoine, en fut proclamé roi, et quelque temps après périt misérablement à l'attaque d'Argos (272). Tarente, délaissée, ouvrit ses portes (272).

36. Soumission de toute l'Italie péninsulaire. — Les Salentins et les Messapiens se soumirent en 267. La destruction de la ville étrusque de Vulsinii, en 265, fut le dernier acte de la guerre de l'indépendance italienne La Grande-Grèce était domptée, comme l'étaient le nord et le centre de la péninsule. Annibal parviendra bien à y réveiller, dans un demi-siècle, la haine contre Rome, mais pour quelques jours seulement. Quant à la vallée du Pô, Rome en commencera la conquête après la première guerre punique et ne la finira qu'après la seconde.

Le nom de Rome se répandait déjà au loin. Un des successeurs d'Alexandre, le roi d'Égypte, Ptolémée Philadelphe, sollicita l'alliance de la république (273).

Résumé.

I. Dès les premiers temps de la République, Rome commença la conquête de l'Italie; elle termina une première période de petites expéditions contre les *Èques*, les *Volsques* et les *Etrusques* par la prise de *Véies* (395).

II. Mais ces progrès furent un moment arrêtés par l'invasion des *Gaulois* qui, venus d'Asie en Occident, avaient pénétré dans la vallée du Pô. Ils en avaient chassé les Etrusques et s'étaient avancés dans l'Italie centrale (siège de Clusium). Victorieux des Romains à la bataille de l'*Allia* (390), ils détruisirent Rome, sans pouvoir cependant s'emparer du Capitole.

III. Après cette invasion, Rome, réorganisée par Camille, triompha des *Samnites* dans trois guerres. La première (343-341) donna aux Romains *Capoue*; elle fut suivie d'un soulèvement des *Latins* bientôt réprimé (340-338; dévouement du premier Decius). La seconde guerre (327-312) fut marquée par l'humiliation des Romains aux *Fourches Caudines*; ils y conquirent cependant l'Apulie. Dans la troisième (297-290), Rome eut à vaincre la coalition des autres peuples italiens qui s'étaient enfin joints aux Samnites. Mais les Italiens furent complètement défaits à *Sentinum* (295), malgré le secours des Gaulois Ombriens et Sénons. Les Samnites furent eux-mêmes écrasés à *Aquilonie* (293) et se soumirent définitivement en 290. Quelques années après, les Sénons étaient exterminés.

IV. *Tarente* fut alors attaquée par les Romains qu'elle avait insultés. Elle prit à sa solde *Pyrrhus*, roi d'Épire. Il fut d'abord victorieux à *Héraclée* (280) et à *Asculum* (279); mais, après une expédition en Sicile, il retourna en Italie, et se fit battre à *Bénévent* (275). Il repassa en Epire et alla périr à Argos. La prise de Tarente acheva la soumission de l'Italie.

CHAPITRE VII

L'ARMÉE. — ORGANISATION DE L'ITALIE.

1. Composition et levée de l'armée. — 2. Les alliés et les auxiliaires. — 3. La légion. — 4. Le commandement. — 5. Le camp. — 6. La discipline. — 7. Le triomphe. — 8. Goûts belliqueux des Romains. — 9. Concession du droit de cité romaine à une partie des Italiens. — 10. Les tribus et le territoire romain. — 11. Villes restées étrangères au milieu du territoire romain. — 12. Privilèges des Latins. — 13. Concessions diverses aux Italiens. — 14. Colonies. — 15. Voies militaires. — 16. Caractères et résultats de la politique du sénat.

1. Composition et levée de l'armée. — Rome a dû ses victoires en Italie d'abord, puis dans le reste du monde à son excellente organisation militaire. Il importe donc de connaître au moins dans ses grands traits l'organisation des armées romaines.

L'armée se composait des citoyens. Chaque Romain, jusqu'à quarante-six ans, pouvait être obligé de marcher contre l'ennemi. La durée de ses campagnes devait représenter dix ans de services dans la cavalerie, seize ans dans l'infanterie. On n'exceptait que ceux dont le bien était au-dessous de quatre cents deniers ; ceux-là étaient réservés pour la marine. Quand la nécessité y forçait, on pouvait exiger des soldats qui servaient dans l'infanterie jusqu'à vingt campagnes.

L'armée n'était pas permanente. Chaque fois qu'une expédition était décidée, le sénat fixait le nombre des troupes à lever. Le consul réunissait sur le Capitole les citoyens groupés en tribus. Ceux-ci commençaient par nommer les officiers ou tribuns militaires, qui devaient

commander les légions. Plus tard le peuple se réserva dans les assemblées la nomination d'une partie de ces tribuns. Puis on tirait au sort une tribu, et le consul y choisissait les hommes les plus propres au service. On continuait ces choix de tribu en tribu jusqu'à ce que l'effectif fût complet. Ceux qui ne répondaient pas à l'appel de leur nom et n'avaient pas de motifs d'excuse valables étaient frappés de châtiments sévères. Quelquefois ils étaient réduits en esclavage. Officiers et soldats prêtaient un serment d'obéissance au consul, pour toute la durée du commandement. Puis chacun rentrait chez soi, jusqu'au moment où avait lieu le départ. Jusqu'au siège de Véies, chaque soldat combattait à ses frais; la longue suite de cette expédition fit établir la solde; ce qui permit d'entretenir des troupes sur pied plus longtemps.

2. Les alliés et les auxiliaires. — Quand Rome eut étendu ses conquêtes, les citoyens romains ne formèrent plus qu'environ la moitié de l'effectif. Le reste de l'armée se composait de contingents fournis par les villes alliées d'Italie, qui les entretenaient en grande partie à leurs frais. Plus tard, il se joignit encore à ces troupes des corps étrangers recrutés hors d'Italie, composés soit de mercenaires, soit de provinciaux enrôlés au même titre. Les troupes italiennes étaient appelées alliées (*socii*); les autres, auxiliaires (*auxilia*).

3. La légion. — Une armée comprenait en général quatre légions, sans compter les alliés et les auxiliaires. Le chiffre des soldats dans la légion varia suivant le temps. Originairement de 3000 fantassins et de 300 cavaliers, il s'éleva jusqu'à 6000 fantassins et 600 cavaliers. Une légion était une armée complète ayant sa cavalerie, son infanterie légère, son infanterie de ligne ou pesamment armée, enfin ses machines de guerre. Ce n'est donc pas à nos régiments que ressemble la légion romaine, mais à nos divisions qui comprennent des régiments d'infanterie, des escadrons de cavalerie et des batteries d'artillerie. En outre, la légion était accompagnée d'ouvriers, de valets, de vivandiers; elle avait ses musiciens, sonnant dans des trompettes ou

Soldat romain au temps de César[1].

1. Ce légionnaire porte comme costume une sorte de maillot de drap qui laisse les mollets nus, une longue veste de cuir laissant tout l'avant-bras découvert. Sur cette tunique est placée une cuirasse (*lorica*) formée de bandes d'acier, qui entourent la poitrine et les épaules et qui glissant

dans des cornes. La légion se divisait en cohortes, qui comprenaient le dixième de la légion entière ; chaque cohorte se partageait, à son tour, en manipules et en centuries. Les soldats étaient rangés en bataille sur trois rangs, laissant entre eux des intervalles et disposés en quinconce

— — — — *hastati.*
— — — — *principes.*
— — — — *triarii.*

Les *hastati* étaient les plus jeunes et formaient la première ligne ; les *principes*, les adultes, et par conséquent les plus robustes venaient au second rang, les *triarii*, les plus vieux et les plus expérimentés étaient placés en arrière sur la troisième ligne. Dans les intervalles étaient disposés des corps de soldats armés à la légère, appelés *velites*.

Un bélier, d'après la colonne Trajane.

4. Le commandement. — L'armée était commandée par un consul ou un préteur ; un proconsul ou un propréteur. Le général jouissait de l'*imperium*. Il portait comme signe distinctif, le *paludamentum*, vaste manteau rouge qu'il endossait au Capitole, dès qu'il partait en guerre et retirait en rentrant pour le changer contre la toge, vêtement de paix. Le général s'entourait d'une sorte de garde, composée d'amis, de clients, de

sur elles-mêmes s'adaptent à tous les mouvements du corps. Sur la tête, il a un casque de bronze (*cassis*) ; il tient d'une main son pilum, sorte de javelot, de l'autre un bouclier de forme quadrangulaire (*scutum*) décoré d'un foudre, mum en son centre d'une saillie (*umbo*) destinée à faire glisser les projectiles. Au côté droit, est l'épée (*gladius*) suspendue à un baudrier (*balteus*). Ses pieds sont chaussés de *caligæ*, sandales maintenues par de fortes lanières de cuir. Ce légionnaire est *expeditus*, c'est-à-dire qu'il n'a point avec lui ses bagages ; quand le légionnaire était en marche et qu'il mettait ses bagages au bout de sa lance, il était dit *impeditus*.

jeunes gens de bonne famille, de vieux soldats. Des *legati* ou lieutenants choisis par lui pouvaient, sous sa direction, commander les différents corps de l'armée. Il était accompagné d'un questeur chargé de l'administration de l'armée.

La légion était à l'origine commandée par les tribuns militaires; mais dans la suite la plupart de leurs attributions passa aux *legati*. Ces tribuns étaient des jeunes gens de bonne famille, des fils de sénateurs ou de chevaliers, qui commençaient par là leur carrière politique Aussi l'accès des grades supérieurs était-il de fait fermé aux gens des classes inférieures; on retrouve là un des traits qui accusent le caractère aristocratique de l'État romain.

Les subdivisions de la légion avaient à leur tête les *centurions* désignés par les tribuns et nommés par les consuls. Le grade de premier centurion était le plus élevé que pût atteindre un simple soldat. Le centurion portait comme insigne un cep de vigne. C'était parmi les centurions qu'on choisissait les porte-enseigne; car la légion avait aussi ses enseignes. Elles consistaient à l'origine dans une poignée de foin, fichée au sommet d'une lance. Elle fut remplacée dans la suite pour la cavalerie par un morceau carré d'étoffe fixé au bout d'une perche (*vexillum*), pour l'infanterie, par un insigne attaché au sommet d'une hampe; une louve, un cheval, un sanglier, ou bien encore une main étendue. Marius donna pour enseigne commune de la légion une aigle d'argent tenant la foudre dans ses serres.

5. Le camp. — Les légions en marche traçaient chaque soir leur camp et en faisaient une sorte de place de guerre. Établi en général près d'un bois, non loin d'une source ou d'un ruisseau, il avait la forme d'un carré. Deux grandes voies se coupant à angle droit le partageaient en sections où se groupaient régulièrement les tentes, faites souvent de peaux de bêtes. A l'intersection des deux grandes voies, se trouvait le prétoire, sorte de place publique, qui servait à la fois de lieu de réunion pour les soldats, de

marché et de place d'armes. Là on voyait la tente du général, le terre-plein où il installait son tribunal, et

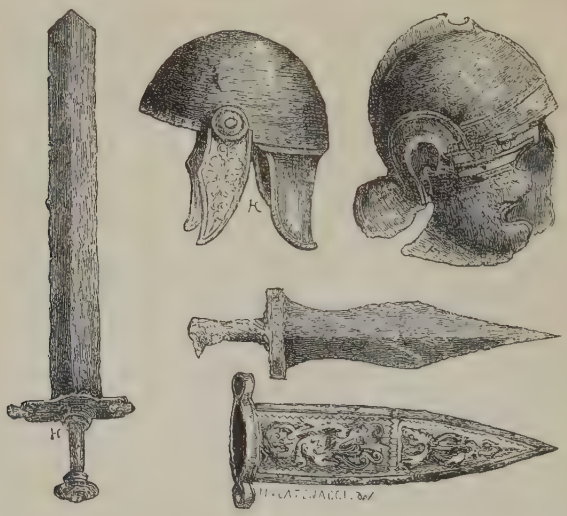

Armes romaines : casques, épée, poignard.

l'autel pour les sacrifices. Un solide retranchement muni d'une palissade, précédé d'un large fossé, défendait le camp.

6. La discipline. — La discipline dans l'armée était sévère. Les peines étaient nombreuses; les soldats pouvaient être privés de solde ou de leur part dans la distribution du butin, soumis à des corvées, bâtonnés, dégradés, ou punis de mort. Dans les cas graves, la légion pouvait être décimée; le général tirait au sort les noms d'un nombre déterminé d'hommes qu'il envoyait à la mort. Quant aux chefs, ils savaient qu'à leur retour à Rome les attendaient l'assemblée du peuple et les accusations des tribuns de la plèbe.

Mais il y avait aussi beaucoup de récompenses. Aux sol-

dats et aux officiers on donnait des colliers, des médailles, des bracelets, des couronnes de toutes sortes : *corona ca-*

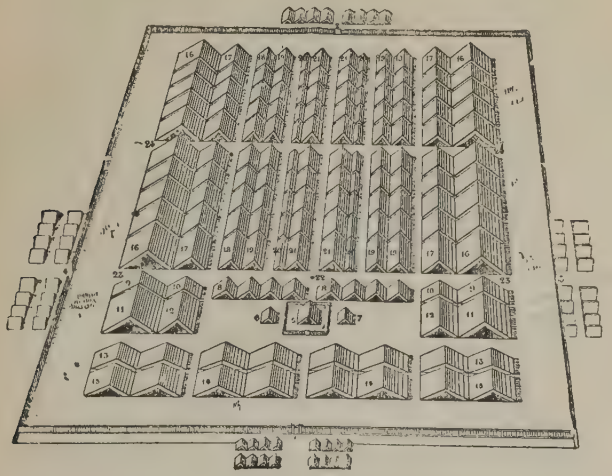

Camp romain[1].

strensis, au soldat qui avait escaladé le premier un retranchement ; *corona muralis*, au soldat qui entrait le premier par escalade dans une ville ennemie, *corona civica* faite de simples branches de chêne avec leurs glands, la plus élevée des récompenses militaires, décernée à celui qui

1. 1-4. Portes.
5-7. Prétoire, tente du général, forum, etc.
9-10. Tentes des officiers supérieurs.
11-14. *Pedites* et *equites delecti*, soldats d'élite formant la garde du général.
15. *Auxilia*.
16-17. Infanterie et cavalerie alliées.
18. *Hastati*.
19. *Principes*.
20. *Triarii*.
21. Cavalerie romaine.
22. Autel.
23. Voie principale.
24. Voie secondaire.

avait sauvé la vie à un Romain et tué son adversaire, etc.[1]. Aux généraux, on décernait la *corona obsidionalis*, couronne de gazon offerte par une armée assiégée dans son camp au général qui l'avait délivrée; la *corona ovalis* et la *corona triumphalis* : ces deux dernières décernées aux généraux qui avaient obtenu en raison de leurs victoires, l'honneur de l'ovation ou du triomphe.

Monnaie portant une couronne de chêne entre deux branches de laurier avec la légende OB CIVIS (comme CIVES) SERVATOS.

7. Le Triomphe. — La plus glorieuse de toutes ces distinctions militaires, était le triomphe. Il était décerné au général en chef par le sénat, qui accordait exceptionnellement, dans ce cas seulement, au vainqueur l'entrée solennelle dans Rome avec son armée. Le sénat, les principaux magistrats allaient aux portes de la ville recevoir le héros de la fête: puis ils se plaçaient en tête du cortège. Et alors défilaient dans les rues ornées de décorations somptueuses, des chars portant les glorieux témoignages des succès du général, des trophées d'armes, des œuvres d'art et objets précieux enlevés par lui, des tableaux retraçant ses exploits, des statues symbolisant ses victoires; puis

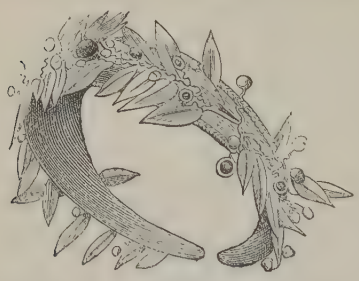

Couronne de laurier en bronze trouvée dans un tombeau près de Naples, conservée au musée d'Artillerie de Paris.

1. Le fameux L. Siccius Dentatus, contemporain des décemvirs, le parfait « grognard » de l'antiquité, avait reçu, dit-on, 22 lances d'honneurs, 25 médailles, 83 colliers, 160 bracelets, 26 couronnes.

venaient les rois, les princes, les grands personnages faits prisonniers par lui, qui, couverts de chaînes, passaient lentement, livrés aux risées de la foule, avant d'être livrés à la mort. Des prêtres s'avançaient tenant en main les taureaux aux cornes dorées, que le triomphateur allait tout à l'heure immoler au Capitole. Enfin le triomphateur lui-même. Couvert du costume de Jupiter, la tête parée de la couronne de laurier portant à la main le sceptre du dieu, il trônait sur un char à quatre chevaux autour duquel fumait l'encens et retentissaient les acclamations. Cette somptueuse cérémonie se terminait par un sacrifice au Capitole et un banquet solennel. L'*ovation*[1] ou sacrifice d'une brebis au Capitole ne comportait qu'une entrée à pied ou à cheval et ne donnait droit qu'à une couronne de myrte.

Char de triomphe (d'après une monnaie).

8. Goûts belliqueux des Romains. — Ce qui contribuait à faire des Romains d'excellents soldats, c'est qu'ils conservaient même en temps de paix le goût des occupations militaires. Dans l'intervalle des campagnes, les exercices continuaient au Champ de Mars : ils lançaient des javelots, combattaient avec l'épée, couraient et sautaient tout armés, ou traversaient le Tibre à la nage, se servant, pour ces exercices, d'armes d'un poids double de celui des armes ordinaires. Les plus grands citoyens prenaient part à ces jeux : des consuls, des triomphateurs, y venaient encore rivaliser, avec les autres citoyens, de force, d'adresse et d'agilité, montrant à ce peuple de soldats que les généraux avaient aussi les qualités du légionnaire.

9. Concession du droit de cité romaine à une

1. Du latin *ovis*, brebis.

partie des Italiens. — De longues guerres avaient donné aux Romains toute la péninsule italienne. Cette domination, fondée par les armes, fut affermie par la politique, et Rome, à la différence d'Athènes, de Sparte et de Carthage, sut non seulement conquérir, mais aussi conserver, parce que, fidèle à son origine, elle ouvrit elle-même ses portes aux vaincus, les appela dans son sein ou leur conféra peu à peu ses droits.

Ce droit de cité romaine impliquait, pour celui qui l'avait obtenu, l'autorité absolue sur ses enfants, sur sa femme, sur ses esclaves, sur ses biens ; la garantie de la liberté personnelle, le droit d'en appeler au peuple de toute sentence et de voter dans les assemblées, celui d'être élu à toutes les charges ; en un mot, le bénéfice des lois civiles, politiques et religieuses des Romains. Parmi ces droits, les uns regardaient la famille et la propriété : on les comprenait sous le nom de *jus Quiritium* ; les autres intéressaient l'État : c'était le *jus civitatis* ; tous réunis, ils formaient le droit de cité dans sa plénitude, *jus civitatis optimo jure*, que Rome donna d'abord aux populations les plus voisines d'elle.

10. Les tribus et le territoire romain. — De 384 à 264 douze tribus furent créées pour d'anciens sujets, c'est-à-dire qu'une certaine étendue du sol italique fut partagée en douze cantons qu'on assimila complètement au vieux sol romain pour les privilèges dont celui-ci jouissait ; leurs habitants, élevés à la condition de citoyens, obtinrent l'égalité avec les Romains, comme dans la ville les plébéiens l'avaient obtenue avec les patriciens. Sur ce territoire, qui s'étendait du milieu de l'Étrurie jusque dans la Campanie, les censeurs allaient compter 292584 hommes en état de combattre, ce qui suppose une population de 1 200 000 âmes, qui, serrée autour de Rome, sera certainement assez forte pour tenir en respect le reste de l'Italie.

11. Villes restées étrangères au milieu du territoire romain. — Cependant le territoire des trente-cinq tribus ne couvrait pas tout le Latium. Çà et là quelques

villes étaient restées en dehors de ce territoire romain, *ager Romanus*, comme Tibur, Préneste, où les exilés romains trouvaient un asile inviolable : car la loi ne leur interdisait l'eau et le feu que sur les terres de la république.

12. Privilèges des Latins. — Moins durement traités que les autres peuples de l'Italie, les Latins avaient gardé l'élection de leurs magistrats, la liberté de faire des lois d'intérêt local, et obtenu de grandes facilités pour arriver au droit de cité romaine. Tous leurs magistrats pouvaient le recevoir au sortir de charge.

13. Concessions diverses aux Italiens. — Aux Italiens restés en dehors des trente-cinq tribus le sénat conféra tantôt les droits civils, comme il fit pour les Cærites après l'invasion gauloise, tantôt les droits politiques dans toute leur extension. Quelquefois le sénat n'accordait que le droit d'échange (*commercium*), ou de mariage, *connubium*.

Ces concessions étaient faites parfois à un homme, à une classe entière, plus souvent à toute une ville. On nommait *municipes* les villes ainsi agrégées à la grande société romaine. Il y en avait de trois sortes :

1° Les municipes *optimo jure*, dont les habitants exerçaient tous les droits et étaient soumis à toutes les obligations des citoyens ;

2° Les municipes sans droit de suffrage (*sine suffragio*), dont les habitants se trouvaient dans la même condition que les anciens plébéiens de Rome, portaient le titre de citoyens, servaient dans les légions, mais ne pouvaient arriver aux charges et ne votaient jamais ;

3° Les villes qui avaient avec Rome un traité (*fœdus*) qui les liait à sa fortune.

Au-dessous des municipes venaient les *préfectures*, auxquelles un préfet était envoyé tous les ans, dans les unes pour rendre la justice, dans les autres pour administrer les affaires de la ville.

Les *dedititii*, plus maltraités encore, étaient des sujets directs de Rome.

D'autres se croyaient des cités libres, comme Tarente, Naples, les Marses, les Péligniens, les Camertins, les Héracléotes, Tibur, Prénestе et la plupart des cités étrusques, mais devaient des secours en argent et en troupes. Que pouvait être d'ailleurs cette liberté de quelques villes obscures en face de la maîtresse de l'Italie ?

Telle fut donc la politique suivie par le sénat dans sa conduite à l'égard des vaincus. Point de mesures générales : elles auraient uni ce que le sénat voulait diviser. Au contraire, interdiction formelle de toute ligue, de tout commerce, de mariages même entre les Italiens de cités ou de cantons différents; et pour chaque peuple qui se soumettait, des conditions particulières; pour chaque ville un traité spécial.

14. Colonies. — Ce n'était pas assez de diviser les peuples italiens, il fallait empêcher qu'ils pussent jamais se réunir: les colonies prévinrent ce danger. Ces établissements, formés de plébéiens pauvres et d'anciens soldats, n'étaient, à vrai dire, que des garnisons permanentes envoyées au milieu du pays ennemi. Chaque colonie comptait un nombre plus ou moins grand de colons, suivant l'importance militaire de la position à occuper : six mille à Bénévent, pour couvrir la Campanie; vingt mille à Venouse, pour menacer la Grande-Grèce, défendre l'Apulie, contenir les Lucaniens et les Samnites. Établis aux dépens des anciens habitants, et par conséquent entourés d'ennemis, les colons ne peuvent déserter leur poste pour aller voter à Rome. Comme aux soldats sous les drapeaux, la loi leur ôte le droit de délibérer. Ils ont bien autre chose à faire que de venir augmenter la foule au Forum. Ce que la république leur demande, c'est de rendre les conquêtes durables; c'est, en surveillant les vaincus et en prévenant leurs révoltes, de porter par toute l'Italie la langue, les mœurs, les lois, le sang de Rome et du Latium.

Avant la deuxième guerre punique, Rome avait ainsi établi cinquante-trois colonies autour d'elle. Derrière ce formidable rempart, elle put braver tous ses ennemis. Annibal et Pyrrhus, qui le franchirent une fois, mais sans

l'avoir brisé, n'osèrent s'arrêter au milieu de ce cercle redoutable.

15. Voies militaires. — Pour relier ensemble tous ces postes et transporter rapidement les légions sur les points menacés, de grandes voies militaires furent tracées d'une extrémité à l'autre de la péninsule. Au plus fort de la guerre samnite, le censeur Appius avait commencé la voie Appienne, qui conduisait, à travers les marais Pontins, de Rome à Capoue. Ce grand exemple fut suivi, et, avant la seconde guerre punique, la voie Valérienne

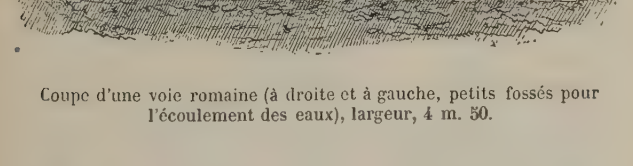

Coupe d'une voie romaine (à droite et à gauche, petits fossés pour l'écoulement des eaux), largeur, 4 m. 50.

menait jusqu'à Corfinium ; la voie Aurélienne longeait les côtes de l'Étrurie ; la voie Flaminienne allait du Champ de Mars à Ariminum, et la voie Émilienne, d'Ariminum à Placentia, sur le Pô. Les colonies, assises sur ces routes, pouvaient, en cas de danger, les fermer.

16. Caractères et résultats de la politique du sénat. — Ainsi le sénat avait respecté les libertés des villes italiennes toutes les fois où cela avait été possible ; mais il avait formellement interdit toute ligue, tout commerce et tout mariage même entre les Italiens de cités ou de cantons différents ; il avait concédé le droit de cité romaine en totalité ou en partie, aux villes, de manière à établir entre elles de nombreuses différences, des degrés dans leurs rapports avec Rome, et le désir de franchir ces degrés pour se rapprocher davantage de la cité qui les dominait ; enfin il avait établi des colonies, avant-gardes militaires, qui, reliées entre elles et avec Rome par de nombreuses voies, prévenaient le soulèvement des peuples

nouvellement soumis. La politique de la république romaine avait été à la fois habile, modérée et prudente. Rome fut récompensée de son intelligence et de sa modération par un accroissement de puissance. Avec la même prudence qui avait fait ouvrir la citadelle patricienne aux plébéiens, elle avait ouvert ses portes aux vaincus, en conférant à une partie d'entre eux le droit de bourgeoisie, de sorte que la défaite les égalait aux vainqueurs : exemple nouveau dans ce monde si dur de l'antiquité. Mais aussi elle eut alors trente-cinq tribus, s'étendant de la forêt Ciminienne au milieu de la Campanie, et sur ce vaste territoire les censeurs compteront près de 300 000 citoyens en état de combattre. Elle était déjà la plus grande puissance de l'Occident, et cet empire tenait debout tout seul sans administration vexatoire, ni impôts onéreux.

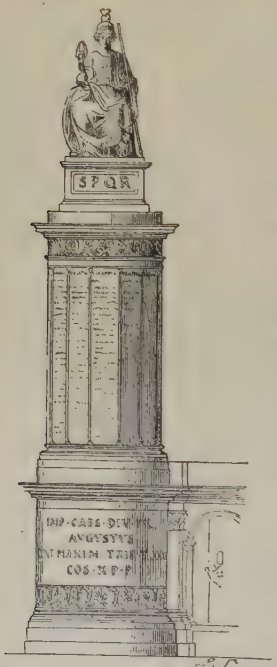

Borne milliaire d'or, d'après une restauration [1].

Résumé.

I. Rome a dû ses victoires à son excellente organisation militaire. Son armée était composée de *citoyens*, rassemblés au début de chaque expédition et licenciés à la fin de la campagne,

1. Cette borne, placée sur le Forum, était le point à partir duquel se comptaient les distances sur toutes les voies romaines, munies également de bornes de mille en mille.

de contingents *alliés* fournis par les villes italiennes, de troupes *auxiliaires*.

II. L'armée se partageait en *légions*, qui, ayant leur infanterie légère, leur infanterie de ligne et leur cavalerie, formaient chacune comme une petite armée. L'armée était commandée par un *consul* ou un *préteur;* les légions par les *tribuns militaires;* les subdivisions de la légion par les *centurions*. En campagne, l'armée traçait chaque soir son camp, dont elle faisait comme une petite place de guerre.

III. La *discipline* était très sévère; les châtiments allaient jusqu'à la peine de mort et s'étendaient quelquefois à des groupes entiers. Mais les récompenses aussi étaient nombreuses; les plus élevées étaient les *couronnes*. La distinction la plus éclatante pour le général était le *triomphe*.

IV. Rome sut conserver ses conquêtes par son habile politique. Elle s'annexa une partie des pays conquis et forma de nouvelles *tribus* dont les membres furent assimilés aux citoyens romains. Elle partagea les villes italiennes en catégories auxquelles furent accordés dans des proportions différentes les droits des citoyens romains. Elle créa des *colonies* qui furent reliées par des voies militaires à la capitale. Le résultat de cette habile politique fut pour elle un accroissement considérable de sa puissance.

CHAPITRE VIII

CARTHAGE; PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE (264-219).

1. Les guerres Puniques. — 2. Puissance de Carthage. — 3. Richesses de Carthage. — 4. La constitution carthaginoise. — 5 Les Barcas et les Hannons. — 6. Fragilité de l'empire carthaginois — 7. L'armée carthaginoise. — 8. Première guerre punique (264-241). Importance de la Sicile. — 9. Les Mamertins appellent les Romains (264). — 10. Traité avec Hiéron (263). — 11. Victoire navale de Duillius (260). — 12. Première conquête de la Sardaigne et de la Corse. — 13. Dévouement de Calpurnius Flamma — 14. Victoire d'Ecnome (256). — 15. Les Romains en Afrique; Regulus et Xanthippe (256-255). — 16. Victoire de Panorme (250) ; mort de Regulus. — 17. Défaite de Claudius Pulcher (249). — 18. Amilcar Barca, victoire de Lutatius aux îles Ægates. Traité (241). — 19. Révolte des mercenaires de Carthage (241). — 20. La guerre inexpiable. — 21. Conquête de l'Espagne (238-219). — 22. Conquête par les Romains de la Corse, de la Sardaigne et d'une partie de l'Illyrie (229). — 23. Nouvelle guerre contre les Gaulois. — 24. Les troisièmes dépouilles opimes. — 25. Triomphe de Marcellus.

1. Les guerres Puniques. — En 275 Rome triomphait de Pyrrhus à Bénévent; cette victoire lui assurait la possession de l'Italie. Onze ans après elle reprenait les armes, contre la seule ville qui fût alors en état de soutenir la lutte avec elle, contre Carthage. On donne le nom de *guerres Puniques* au long duel de ces deux cités. Il dure plus d'un siècle, de 264 à 146 avant Jésus-Christ. A trois reprises les deux cités en vinrent aux mains. La possession de la Sicile entraîna une première guerre de vingt-trois ans (264-241) qui se termina pour Carthage par une première défaite. Pendant la seconde (218-201) Rome trouva dans Annibal un redoutable adversaire; mais ce hardi général ne put préserver sa patrie d'une nouvelle

défaite. La troisième guerre ne dura que quelques années (149-146) et se termina par la ruine et la disparition de Carthage. Rome restait la maîtresse incontestée de la Méditerranée occidentale.

2. Puissance de Carthage. — En 264 ce ne fut plus contre des populations rudes et divisées ou contre des cités efféminées que Rome commença la lutte. Elle s'attaquait cette fois à une puissante ville, étendant au loin sa domination, riche en hommes et en argent. Fondée au IXe siècle par des colons tyriens, Carthage apparaît puissante dès le VIe siècle. A cette date, elle hérite de la fortune de sa métropole, Tyr, ruinée une première fois en 574 par Nabuchodonosor. Elle a rejeté dans la Cyrénaïque les Grecs qui avaient établi des colonies sur la côte africaine et peu à peu elle étend sa domination sur toute la Méditerranée occidentale. Elle s'installe en Sicile, aux îles Ægates, en Sardaigne, à Malte, aux Baléares; elle établit ses comptoirs sur toute la côte espagnole et africaine, et bientôt ses navires, dépassant les colonnes d'Hercule, reconnaissent au sud la côte africaine jusqu'au Gabon, au nord la côte ibérique et la côte gauloise jusqu'aux îles Britanniques. Au VIe siècle, Hannon, de retour d'un long voyage sur la côte du Sénégal, faisait graver le compte rendu de ses aventures sur les colonnes du temple de Baal-Ammon et nous avons encore une traduction grecque du récit de cette expédition.

3. Richesses de Carthage. — Le commerce était le but de ces longs voyages et de cette vaste domination; d'immenses richesses en étaient le fruit. Carthage exportait au loin les produits de ses nombreuses manufactures; elle allait vendre en Sicile et en Italie les tissus orientaux, les pierres fines, les bois précieux; elle y joignait le commerce des esclaves noirs amenés par les caravanes qui lui apportaient de l'Afrique centrale, en outre, la poudre d'or, les dents d'éléphants et les dattes. Aux peuples sauvages d'Espagne, de Gaule, de Bretagne, et peut-être même de Germanie, elle portait ses armes et ses poteries, grossières imitations des élégants produits de l'art grec. D'Espagne,

ses vaisseaux rapportaient le cuivre; d'Angleterre, l'étain; de la mer Baltique, l'ambre jaune dont les anciens faisaient des amulettes et des bijoux. Auprès d'elle, elle avait mis en culture les riches contrées qui l'entourent. Les populations libyennes, asservies par elle, lui abandonnaient le quart des récoltes de leurs plantations d'oliviers, de leurs vignes et de leurs champs de céréales. La Sardaigne était un autre grenier de Carthage.

Aussi dans le trésor de la ville, les richesses s'entassaient-elles; les impôts levés sur les sujets et les revenus des douanes couvraient complètement les dépenses, et on ne leva jamais d'impôts directs sur les citoyens. Les temples élevés en l'honneur des cruelles divinités phéniciennes, les monuments étaient nombreux dans la ville; une triple enceinte la protégeait contre l'attaque des tribus africaines; des ports creusés dans le roc vif s'ouvraient aux navires; des arsenaux regorgeaient d'armes et des vaisseaux de guerre à trois rangs de rames sillonnaient les mers. Ces grands négociants, ces riches planteurs, aimaient les choses de l'esprit, et leurs hommes d'État ne dédaignaient pas d'écrire; Annibal était savant en plusieurs langues. Peut-être cependant y préférait-on la science aux lettres pures, car les anciens nous disent que les ouvrages qu'on trouvait dans les vastes bibliothèques de la cité étaient surtout des livres de sciences, comme ce traité de l'agriculture et de l'économie rurale de Magon, œuvre classique dans l'antiquité, traduit en latin par l'ordre du sénat romain. Carthage avait des historiens, des géographes, peut-être même quelques philosophes. De toute cette littérature qui serait si précieuse pour nous, la haine des Romains n'a rien laissé subsister; et de la langue et de la littérature carthaginoises il ne nous reste plus que de sèches légendes de monnaies, et par milliers, des inscriptions d'ex-voto.

4. La constitution carthaginoise. — Cependant cette cité, si puissante et si riche, portait en elle les germes de sa ruine. Sa constitution, qui nous est d'ailleurs assez mal

connue, ne présentait pas, comme celle de Rome, un harmonieux équilibre de tous les pouvoirs.

C'était une constitution mêlée d'éléments divers : royauté, aristocratie, démocratie. Deux *suffètes* choisis pour un an dans des familles privilégiées étaient les premiers magistrats de la république. Après eux venait le *sénat*, où toutes les grandes maisons avaient des représentants. Mais, pour faciliter l'action du gouvernement en la concentrant, on avait tiré du sénat le conseil des *centumvirs*. Ceux-ci usurpèrent peu à peu le pouvoir, et les suffètes, autrefois nommés à vie, maintenant annuels et privés du commandement des armées, ne furent plus que les présidents de ce conseil. Les centumvirs pouvaient appeler les généraux à leur rendre compte : ils se servirent de ce droit pour mettre dans leur dépendance toutes les forces militaires de la république. Avec le temps, les autres magistrats et le sénat lui-même se trouvèrent soumis à leur contrôle. Mais la populace, si nombreuse dans les grandes villes marchandes, s'était fait aussi sa part. « Chez les Carthaginois, dit Polybe, avant la seconde guerre punique, c'était le peuple qui dominait dans les délibérations; à Rome, c'était le sénat. »

5. Les Barcas et les Hannons. — Des rivalités de familles troublaient encore l'État et le gouvernement : ainsi la grande maison des Barcas voulait faire de Carthage une puissance conquérante et militaire; celle d'Hannon n'avait d'autre ambition que de développer le commerce et la richesse publique : elle craignait que la guerre, la victoire, ne donnassent à quelque général heureux le désir et le pouvoir de renverser le gouvernement pour se mettre à sa place. De cette rivalité naissaient des tiraillements perpétuels qui empêchaient de bien faire la guerre et de bien garder la paix. Enfin, si le commerce des Carthaginois avec l'Afrique, l'Espagne, la Gaule et tous les pays que baigne la Méditerranée, leur avait donné d'immenses richesses, ces richesses, mal employées, avaient déjà fait naître parmi eux la mollesse. A Carthage, il y avait beaucoup de vices et peu de vertus.

6. Fragilité de l'empire carthaginois. — Carthage avait un immense empire ; mais elle n'avait pas su l'organiser. Dans toutes les contrées où elle avait établi des comptoirs, elle ne possédait que la zone étroite du littoral ; en Afrique même, elle ne dominait réellement que sur la région qui l'entourait immédiatement. Encore était-elle partout détestée ; elle ne savait pas, comme Rome, introduire, lentement et par degrés, ses sujets parmi ses citoyens. Elle n'avait pas respecté les libertés locales des tribus ou des cités ; partout elle plaçait des agents, qui, pour satisfaire à l'avidité de leurs chefs, exigeaient le payement de lourds impôts. La petite Leptis, dans le golfe des Syrtes, devait payer chaque jour un talent. Elle s'aliénait même ses colonies, qu'elle condamnait à fermer leurs portes aux navires étrangers, et à recevoir d'elle les produits de l'extérieur. Aussi, craignant toujours une révolte, avait-elle démantelé toutes les places africaines autour d'elle, de sorte que, si les sujets de Carthage ne pouvaient rien contre elle, ils étaient sans défense aussi contre ses ennemis.

7. L'armée carthaginoise. — Carthage avait-elle au moins la garantie que présente une solide armée? Non : car les Carthaginois ne faisaient pas non plus la guerre par eux-mêmes, mais avec des mercenaires. Des sénateurs allaient recruter à prix d'argent les Libyens, armés de longues piques, qui constituaient le noyau de l'armée carthaginoise ; les Gaulois robustes, les Numides, qui, vêtus de peaux de lion ou de panthère, constituaient la meilleure cavalerie de l'antiquité ; les frondeurs baléares, de nombreux éléphants, d'excellentes machines de guerre, complétaient cette armée ; et pour le commandement, il y avait toujours quelque Grec à vendre, dont on faisait un général. Cependant, il convient, pour être juste, de reconnaître que cette cité de marchands héroïques a présenté quelques-uns des plus grands hommes de guerre de l'antiquité : les Amilcar, les Asdrubal et les Annibal. Malheureusement pour eux les marchands carthaginois crurent qu'on peut avec de l'argent acheter du courage, de la fidélité et du dévouement ; ils ne virent pas que de tels

soldats, armés pour une cause étrangère, se battraient avec mollesse, exigeraient beaucoup et compromettraient toutes les guerres par leur indiscipline. Quelquefois même ils compromirent l'existence de la cité. Au VI^e^ siècle, un général, défait en Sardaigne, est banni de Carthage avec ses troupes par le sénat; il se soulève, rentre à Carthage et met à mort dix sénateurs; il règne en maître dans la ville, jusqu'au jour où lui-même est pris et condamné à mort.

8. Première guerre punique (264-241). Importance de la Sicile. — Tant que Rome avait eu à combattre les Étrusques et les Grecs italiens, rivaux des Carthaginois, ceux-ci avaient applaudi à ses succès. Dès l'an 510 ils avaient signé avec les consuls un traité de commerce et d'alliance plusieurs fois renouvelé, et, tout récemment dans la guerre de Tarente, ils avaient offert des secours qu'on refusa. Ce refus, surtout la victoire trop complète de Rome sur les Italiens, irritèrent Carthage, qui vit avec effroi une seule puissance dominer maintenant sur le beau pays que baignent les trois mers Tyrrhénienne, Adriatique et Ionienne. En quittant la Sicile, Pyrrhus s'était écrié : « Quel beau champ de bataille nous laissons aux Romains et aux Carthaginois! » Ni Rome ni Carthage ne pouvaient en effet abandonner à une puissance rivale cette grande île située au centre de la Méditerranée, qui touche à l'Italie et d'où l'on aperçoit l'Afrique. Depuis longtemps déjà Carthage convoitait cette belle terre. Dès le milieu du VI^e^ siècle, elle en avait essayé sans succès la conquête. Pendant tout le V^e^ siècle elle avait redoublé d'efforts, et malgré la défaite que lui infligea Gélon à Himère en 474, elle avait arraché la plus grande partie de l'île aux tyrans de Syracuse, quand Agathocle, prenant hardiment l'offensive, débarqua en Afrique. En trois ans (310-307 av. J. C.) il conquit deux cents villes; heureusement pour Carthage une sédition le ramena à Syracuse. Une troisième fois, elle avait recommencé la conquête de l'île, quand les victoires de Pyrrhus arrêtèrent encore ses progrès. Enfin Rome la chassa définitivement de cette Sicile si longtemps disputée.

9. Les Mamertins appellent les Romains (264). — Trois puissances se partageaient la Sicile : Hiéron, tyran de Syracuse depuis l'an 270, les Carthaginois et les Mamertins. Ceux-ci, anciens mercenaires qu'Agathocle avait recrutés en Italie, et possesseurs par trahison de Messine, infestaient de ce poste l'île entière. Hiéron voulut l'en débarrasser : il les battit, les rejeta sur Messine, et allait recevoir leur soumission, quand le gouverneur carthaginois des îles Éoliennes (Lipari), Hannon, vint lui disputer cette conquête. Les Mamertins se souvinrent alors qu'ils étaient Italiens et envoyèrent une ambassade à Rome. Consulté par le sénat, qui hésitait à prendre leur défense, le peuple fit partir pour Messine une armée que précéda le tribun légionnaire C. Claudius. Hannon était déjà établi dans la citadelle, qui lui avait été livrée par un parti : Claudius la reprend par ruse, et Hiéron s'unit aux Carthaginois pour l'en chasser.

10. Traité avec Hiéron (263). — Le consul Appius Caudex, profitant d'une nuit obscure, franchit le détroit avec 20 000 hommes, sur des barques et des esquifs empruntés à toutes les villes de la côte, battit l'une après l'autre les deux armées assiégeantes et poursuivit Hiéron jusque sous les murs de Syracuse (264). Le sénat, encouragé par ce premier succès, poussa vigoureusement la guerre. Deux consuls avec 35 000 légionnaires passèrent l'année suivante en Sicile, et soixante-sept villes syracusaines ou carthaginoises tombèrent en leur pouvoir. Hiéron, effrayé, se hâta de traiter; il paya 100 talents, et resta pendant cinquante années le fidèle allié de Rome.

11. Victoire navale de Duillius (260). — Un siège de sept mois livra Agrigente aux Romains (262), et, dès la troisième année de la guerre, Carthage ne possédait plus que quelques places maritimes. Mais ses flottes ravageaient les côtes de l'Italie, fermaient le détroit et rendaient toute conquête précaire. Le sénat comprit qu'il fallait aller chercher l'ennemi sur mer (261). Il ordonna la construction d'une flotte de ligne, c'est-à-dire de vaisseaux à cinq bancs de rameurs. Une quinquérème

carthaginoise, échouée sur les côtes d'Italie, servit de modèle. Telle fut l'ardeur des Romains que deux mois suffirent pour abattre le bois, construire et lancer cent vingt navires, former et exercer les équipages. Le consul Cornelius Scipion fut pris, il est vrai, avec dix-sept vaisseaux, dans une tentative mal conduite contre les îles Éoliennes, mais son collègue Duillius battit près de Myles la flotte carthaginoise (260). Il avait adapté à l'avant des navires un pont qui, s'abattant sur la galère ennemie, la saisissait avec des crampons de fer, la tenait immobile et livrait passage aux soldats. Ce n'avait plus été, en quelque sorte, qu'un combat de terre ferme où le légionnaire retrouvait tous ses avantages. Des honneurs inusités récompensèrent Duillius. Outre le triomphe ordinaire qu'on lui décerna, il lui fut érigé au Forum une colonne rostrale qui porta gravés son nom et sa victoire; on lui donna encore le droit de se faire recon-

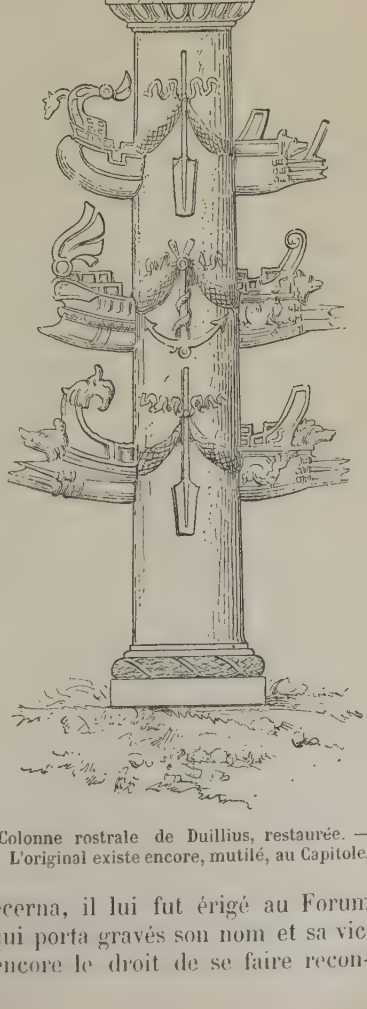

Colonne rostrale de Duillius, restaurée. — L'original existe encore, mutilé, au Capitole.

duire le soir chez lui à la lueur des flambeaux et au son des flûtes.

12. Première conquête de la Sardaigne et de la Corse. — Après la victoire de Myles, les Romains partagèrent leurs forces; le consul Scipion, avec la flotte, poursuivit jusqu'en Sardaigne les vaisseaux fugitifs, les détruisit, et commença la conquête de cette île et de la Corse, qu'acheva son successeur Sulpicius.

13. Dévouement de Calpurnius Flamma. — Ce succès faillit être compensé en Sicile par un revers : une armée romaine fut enveloppée par Amilcar dans un défilé. Elle ne pouvait être tirée de ce mauvais pas que si l'on occupait une colline qui couvrait la route. Un tribun légionnaire, Calpurnius Flamma, s'offrit à s'y établir . c'était marcher à une mort certaine, car tout l'effort de l'ennemi allait se concentrer contre ce poste. Il trouva pourtant 300 hommes pour mourir avec lui. Les Carthaginois n'eurent raison de cette poignée de braves qu'après que l'armée romaine, sauvée par ce sacrifice, fut sortie du défilé. Ils se vengèrent sur eux : tous périrent. Cependant les Romains, revenus le lendemain sur la colline, y retrouvèrent Calpurnius Flamma vivant encore sous un monceau de cadavres. Il reçut du consul une couronne de gazon. « C'était alors, dit Pline, la plus noble récompense », car cette simple couronne voulait dire que celui à qui elle était donnée avait sauvé la vie à des citoyens romains.

14. Victoire d'Ecnome (256). — Cependant la guerre languissait. Amilcar avait concentré ses principales forces à Drépane et à Lilybée, d'où il ne pouvait être chassé qu'après un long siège. Le sénat, encouragé par une nouvelle victoire navale près des îles Éoliennes, arma trois cent trente vaisseaux que montèrent 40 000 légionnaires avec les deux consuls Manlius Vulso et Atilius Regulus. La flotte rencontra à la hauteur d'Ecnome trois cent cinquante vaisseaux que Carthage avait mis en mer. La Méditerranée occidentale n'avait jamais vu un aussi grand spectacle : plus de 200 000 hommes combattant sur ses flots. L'armée romaine triompha encore (256).

15. Les Romains en Afrique; Regulus et Xanthippe (256-255). — La route de l'Afrique était ouverte : les légions des deux consuls y descendirent, se répandirent à travers les riches campagnes, qui, depuis Agathocle, n'avaient pas vu d'ennemis; en peu de jours elles firent 20 000 prisonniers et un immense butin. Le sénat, trompé par ces premiers succès, fit revenir Manlius et ses légions. Regulus, resté en Afrique avec 15 000 hommes et 500 chevaux, battit partout l'ennemi, prit trois cents villes et s'empara de Tunis, à 2 lieues de Carthage, qui, réduite aux abois, se décida à traiter. Mais Regulus lui fit de si dures conditions qu'elle préféra continuer la guerre. Le Lacédémonien Xanthippe arrive alors, et par son habileté change la face des choses : il discipline et aguerrit dans de petits combats les troupes carthaginoises. Il coupe les vivres à l'armée romaine; il l'attaque enfin, la bat, la détruit et prend son chef. Xanthippe, richement récompensé, quitta la ville avant que la reconnaissance eût fait place à l'envie.

16. Victoire de Panorme (250); mort de Regulus. — L'Afrique était perdue. Une tempête, qui détruisit sur les côtes de la Sicile deux cent soixante-dix galères romaines (255), ramena la guerre dans l'île, où les Carthaginois reprirent Agrigente. Le découragement passa dans l'armée romaine, la discipline se relâcha, et il fallut, pour la rétablir, dégrader quatre cents chevaliers qui avaient refusé d'obéir au consul. Heureusement Metellus remporta près de Panorme une grande victoire qui engagea Carthage (250) à envoyer à Rome Regulus pour demander la paix. Ce général avait noblement soutenu sa captivité. Il ne voulut pas entrer dans la ville. « Je ne suis plus citoyen », dit-il, puis il dissuada les sénateurs d'accepter les propositions de Carthage. On voulut l'apitoyer sur lui-même. « Mes jours sont comptés, dit-il : ils m'ont donné un poison lent »; et il partit malgré les instances de ses amis et les prières du sénat tout entier, malgré les larmes de sa femme et de ses enfants : il avait donné sa parole. On raconta que les Carthaginois se ven-

gèrent en le faisant périr dans d'affreux tourments, qu'on lui coupa les paupières pour l'exposer ensuite aux ardeurs brûlantes du soleil, qu'enfin on l'enferma dans un tonneau garni intérieurement de pointes de fer et qu'on fit rouler du haut d'une pente rapide. Voilà du moins le bruit qui fut répandu à Rome sur la fin de ce grand citoyen, afin d'exciter le peuple à le venger.

17. Défaite de Claudius Pulcher (249). — La victoire de Panorme mit fin aux grands chocs d'armées. Les Carthaginois concentrèrent encore une fois toutes leurs forces à Drépane et à Lilybée. La dernière de ces villes fut bloquée dans l'automne de l'année 250 par les deux consuls, quatre légions et deux cents vaisseaux de guerre. Le consul de l'an 249, Appius Claudius Pulcher, voulut aller surprendre une flotte carthaginoise dans le port de Drépane. Les présages étaient sinistres : les poulets sacrés refusaient de manger. « Au moins qu'ils boivent », dit-il; et il les fit jeter à la mer. L'armée était vaincue d'avance par cette impiété. Claudius ne sut pas réparer cette faute par d'habiles manœuvres, trente-neuf de ses vaisseaux furent pris ou coulés. Son collègue, aussi malheureux, perdit huit cents vaisseaux de charge et cent cinq galères. Claudius, rappelé par le sénat, qui le força de nommer un dictateur, choisit le fils d'un affranchi, son client et son greffier. Le sénat annula ce choix dérisoire, et une sentence du peuple punit sévèrement ce général, si peu respectueux des choses divines et humaines.

18. Amilcar Barca; victoire de Lutatius aux îles Ægates. Traité (241). — Carthage avait placé à la tête de ses troupes le grand Amilcar, le père d'Annibal; il les mena d'abord au pillage des côtes de l'Italie, puis il s'empara du mont Ercté, près de Panorme, que les Romains avaient récemment conquis (247). De là il tint pendant six années les Romains en échec. Après de sanglants combats, Amilcar surprit la ville d'Eryx et se plaça entre les deux camps romains établis au pied et au sommet de la montagne du même nom. La guerre eût pu durer ainsi de longues années, car Rome avait renoncé à la mer, les

tempêtes ayant détruit plus de sept cents galères. Mais le patriotisme donna une nouvelle flotte au sénat. Tous les citoyens portèrent à l'envi leur argent au trésor : l'un offrit des armes, l'autre des esclaves pour servir de rameurs, d'autres encore fournirent des vaisseaux. Lutatius

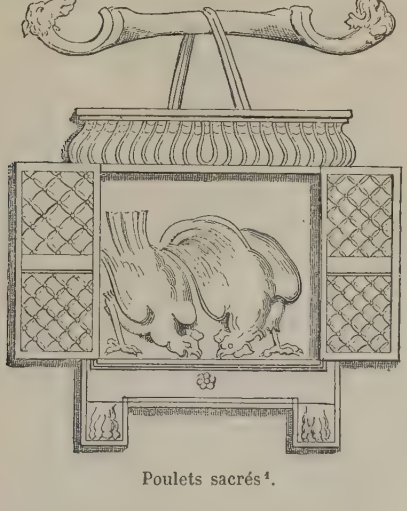

Poulets sacrés[1].

Catulus les commanda. Il surprit et enleva près des îles Ægates une flotte carthaginoise.

Cette victoire rendait les Romains maîtres de la mer. Dès lors Drépane, Lilybée et Amilcar, pouvaient être affamés. Carthage, où le patriotisme ne savait pas faire les merveilles que nous venons de voir, se résigna à mettre fin à cette guerre ruineuse. La paix fut signée aux conditions suivantes : Carthage n'attaquera point Hiéron de Syracuse, allié de Rome; elle abandonnera la Sicile et les îles voisines, rendra sans rançon tous les prisonniers, et

1. L'appétit des poulets sacrés était un des augures les plus fréquemment provoqués. Quand ces bêtes se jetaient avec avidité sur le grain, surtout quand ils en laissaient tomber de leur bec, le présage était heureux.

payera en dix ans 3200 talents euboïques, c'est-à-dire 19 millions de notre monnaie actuelle. La Sicile carthaginoise fut réduite en province romaine (241).

19. Révolte des mercenaires de Carthage (241). — Carthage n'était pas au bout de ses sacrifices. Le traité signé, les soldats de Rome retournèrent à leurs champs; ceux de Carthage élevèrent de longues et menaçantes réclamations. La solde était en retard : ils exigèrent qu'elle fût payée. On eut beau leur parler des embarras de l'État, les supplier de prendre patience : ils ne voulurent rien entendre, et se soulevèrent au nombre de 20 000. Les sujets de Carthage prirent parti pour l'insurrection; Utique, Hippone-Zaryte, qui d'abord avaient hésité, finirent par massacrer les Carthaginois qui étaient dans leurs murs. En Sardaigne, en Corse, des scènes pareilles eurent lieu : Hannon, qu'on y envoya, fut mis en croix par les troupes.

20. La guerre inexpiable. — Cependant, les Carthaginois étant serrés de près dans leur ville, le parti de la maison Barca, celui de la guerre, reprit le dessus, et Amilcar reçut le commandement des troupes. Il commença par gagner les Numides, dont la nombreuse cavalerie coupa les vivres aux mercenaires, ce qui mit bientôt la désertion dans leurs rangs. Pour rendre tout rapprochement impossible, les deux chefs insurgés firent massacrer leurs captifs au nombre de 700, et déclarèrent que tout prisonnier carthaginois périrait dans les supplices, que tout allié de Carthage serait renvoyé les mains coupées. Alors commencèrent d'épouvantables représailles : Amilcar fit jeter aux bêtes les mercenaires qu'il prit.

Carthage reçut des secours d'Hiéron, même de Rome, qui commençait à craindre la victoire des mercenaires. Les Barcas et les Hannons, réconciliés par le danger, agirent de concert. Amilcar parvint à enfermer une des deux armées ennemies dans le défilé de la Hache, où les malheureux se trouvèrent réduits par la famine à la nécessité de se manger les uns les autres. Les prisonniers et les esclaves y passèrent d'abord, mais, quand cette ressource

manqua, il fallut bien que les chefs, menacés par la multitude, demandassent un sauf-conduit pour aller trouver Amilcar. Il ne le refusa point et convint avec eux que, sauf dix hommes à son choix, il renverrait tous les autres, en leur laissant à chacun un habit. Le traité fait, Amilcar dit aux envoyés : « Vous êtes des dix », et il les retint. Les mercenaires étaient si bien enveloppés, que, de 40 000, il ne s'en sauva pas un seul. L'autre armée ne fut pas plus heureuse : Amilcar l'extermina dans une grande bataille, et son chef Mathos, amené dans Carthage, fut livré pour jouet à une lâche populace qui se vengeait de sa peur. Cette guerre est restée tristement fameuse sous le nom de *guerre inexpiable*; elle avait duré plus de deux ans.

21. Conquête de l'Espagne (238-219). — Amilcar devenait dangereux par l'amour que les soldats lui portaient. En outre, son parti affirmait hautement la nécessité de réformes dans la constitution, en vue de préparer la guerre, qui devait infailliblement se renouveler avec Rome. Les réformes qu'il préconisait ne pouvaient manquer de porter atteinte aux privilèges de l'oligarchie qui gouvernait la ville; les marchands de Carthage exilèrent le glorieux général en Espagne avec son armée. Cette conquête serait, disait-on, une compensation à la perte de la Sicile et de la Sardaigne. Amilcar soumit en passant les côtes d'Afrique et employa à la conquête de l'Espagne neuf années, durant lesquelles il dompta un grand nombre de peuples par les armes ou par des traités, jusqu'à ce qu'il périt dans une bataille contre les Lusitaniens. Le butin conquis dans la riche Espagne avait servi à acheter le peuple et une partie du sénat. La faction barcine grandissait, et, comme son principal appui était dans le peuple, elle favorisait les envahissements de l'assemblée populaire, qui devint peu à peu prépondérante dans le gouvernement : aussi le gendre d'Amilcar, le favori du peuple de Carthage, Asdrubal, hérita-t-il, malgré le sénat, du commandement de son beau-père (229). Il continua ses conquêtes, poussa jusqu'à l'Èbre, où les Romains, effrayés de ses progrès,

l'arrêtèrent par un traité (227). Pour consolider sa puissance, il fonda Carthagène.

Quelques années après, Asdrubal fut assassiné par un esclave gaulois qui vengeait sur lui la mort de son maître tué en trahison. Les soldats élurent à sa place le fils de leur ancien général, l'homme qui allait devenir si fameux sous le nom d'Annibal, et qui, depuis trois ans, combattait dans leurs rangs. Le peuple confirma, et le sénat accepta le nouveau chef. L'Espagne et l'armée n'étaient plus en effet qu'un héritage des Barcas.

22. Conquête par les Romains de la Corse, de la Sardaigne et d'une partie de l'Illyrie (229). — Par l'occupation de la Sicile carthaginoise, Rome avait mis le pied hors de l'Italie. Dès lors elle chercha des conquêtes tout autour d'elle. Elle profita des embarras de Carthage durant la guerre des mercenaires pour se faire céder les îles de Corse et de Sardaigne. Sous prétexte de châtier les pirateries des Illyriens dans la mer Adriatique, elle descendit sur le continent grec et s'y établit à demeure en occupant une portion de l'Illyrie (229), enfin elle essaya de s'emparer de la vallée du Pô et de prendre possession de la barrière des Alpes.

23. Nouvelle guerre contre les Gaulois. — Mais de ce côté Rome rencontra une résistance énergique. Les Gaulois boïens et insubriens, qui possédaient les deux rives du Pô, appelèrent de la Gaule transalpine une armée de Gésates. L'effroi fut au comble dans Rome : on ouvrit les livres sibyllins, et, sur le rapport des prêtres, on enterra vivants deux Gaulois au milieu du marché aux bœufs, puis on déclara qu'il y avait *tumulte*, c'est-à-dire que tous les citoyens sans exception durent prendre les armes. 150000 soldats furent échelonnés en avant de Rome; 620000 hommes furent tenus en réserve. L'Italie entière s'était levée pour défendre sa nouvelle capitale. Les Barbares arrivèrent jusqu'à trois journées de la ville; mais, cernés entre deux armées auprès du cap Télamone, ils furent vaincus : 40000 restèrent sur le champ de bataille (225).

24. Les troisièmes dépouilles opimes. — Quelque

temps après, les Romains passèrent le Pô, et Marcellus remporta les troisièmes dépouilles opimes en tuant de sa main le roi des Gésates. Milan fut pris, et les deux colonies romaines de Plaisance et de Crémone, fondées sur les bords du fleuve, commencèrent l'asservissement des Gaulois cisalpins. En 221 l'Istrie fut occupée.

25. Triomphe de Marcellus. — A Rome, tout ce que l'appareil des fêtes avait de plus magnifique fut déployé pour célébrer la victoire de Marcellus, le troisième triomphateur opime. Les rues que devait traverser le cortège étaient jonchées de fleurs, et l'encens fumait partout; une troupe nombreuse de musiciens ouvrait la marche; puis venaient les bœufs du sacrifice, dont on avait doré les cornes, et, après une longue file de chariots portant les armes enlevées à l'ennemi, les fiers captifs gaulois. Un pantomime habillé en femme et une troupe de satyres insultaient par des chants joyeux à leur douleur. Enfin apparaissait, au milieu de la fumée des parfums, le triomphateur vêtu d'une robe de pourpre brodée d'or, la tête couronnée de lauriers et le visage peint de vermillon comme les statues des dieux; sur son épaule il portait, ajustés autour d'un tronc de chêne, le casque, la cuirasse et la tunique de Virdumar, le roi des Gésates. A la vue de ce glorieux trophée, la foule faisait retentir les airs du cri de : Triomphe! triomphe! interrompu seulement par les hymnes guerriers des soldats.

Quand le char du triomphateur tourna vers le Capitole, les chefs gaulois, sur un signe de Marcellus, furent entraînés vers la sombre prison appelée le *Tullianum :* des bourreaux les y attendaient, les haches étaient prêtes. Alors le cortège monta au Capitole et entra dans le temple de Jupiter. Lorsqu'un licteur vint annoncer que les prisonniers avaient vécu, Marcellus entonna l'hymne d'actions de grâces et acheva le sacrifice; ensuite il fixa de ses propres mains son trophée dans le pavé du temple. Le reste du jour se passa en réjouissances, et le lendemain, peut-être, la place publique retentit encore des accusations accoutumées contre cette race gauloise qu'il fallait exter-

miner, parce que, disait-on, elle immolait ses captifs et donnait pour offrande à ses dieux le sang des hommes.

Résumé.

I. Les guerres Puniques forment la seconde étape de Rome dans la conquête du monde antique. Carthage, d'origine phénicienne, s'était rapidement enrichie par le commerce, l'industrie et l'agriculture et étendait sa domination sur tout le bassin de la Méditerranée occidentale. Plus puissante en apparence que Rome, elle était moins bien gouvernée; le pouvoir y était aux mains de familles riches, en rivalité les unes avec les autres, qui, s'étant réservé l'accès du sénat et des hautes charges, étaient en butte à l'hostilité des classes pauvres. La lourde domination de Carthage sur ses sujets rendait son empire fragile; enfin son armée composée de mercenaires n'était ni animée ni soutenue par le patriotisme.

II. L'occasion qui mit aux prises les Romains et les Carthaginois, jusqu'alors alliés, fut la possession de la Sicile, convoitée depuis longtemps par Carthage. La lutte s'engagea à propos de la prise de Messine par les Mamertins; elle fut d'abord favorable aux Romains, qui s'emparèrent de presque toute la Sicile et détruisirent à *Myles* (260) une flotte carthaginoise.

La victoire d'*Ecnome* (256) permit au consul Regulus de passer en Afrique; d'abord victorieux, il fut ensuite fait prisonnier et mourut dans les supplices. La victoire de *Panorme* (250) compensa l'insuccès de cette expédition.

Mais la guerre fut reportée en Sicile; elle se prolongea autour du mont *Ercté* où Amilcar se défendit énergiquement pendant quelques années, jusqu'au jour où la victoire navale des Romains aux îles *Ægates* força Carthage d'abandonner la Sicile et de payer une lourde indemnité de guerre (241).

III. Cet échec fut suivi pour Carthage d'une révolte de ses mercenaires, qui, sévèrement réprimée, la priva d'une partie de ses soldats. Amilcar, qui s'efforçait de réformer la constitution, fut envoyé en *Espagne* qu'il conquit avec son gendre Asdrubal jusqu'à l'Ébre (fondation de *Carthagène*, 238-219).

Rome au contraire ne cessait de grandir, elle s'empara de la *Sardaigne*, de la *Corse*, chassa de l'Adriatique les pirates *illyriens*, et conquit le bassin du Pô sur les Gaulois écrasés au cap *Télamone* (225).

CHAPITRE IX

LA SECONDE GUERRE PUNIQUE JUSQU'A LA BATAILLE DE CANNES (218-216.)

1. Annibal. — 2. Prise de Sagonte (219). — 3. Plan d'Annibal. — 4. Départ de Carthagène (218) et passage des Pyrénées. — 5. Annibal en Gaule (218); passage du Rhône. — 6. Première rencontre avec les Romains. — 7. Passage des Alpes. — 8. Combat du Tessin (218). — 9. Bataille de la Trébie (218). — 10. Annibal en Étrurie (217). — 11. Bataille de Trasimène (217). — 12. Fabius le Temporiseur (217). — 13. Bataille de Cannes (216).

1. Annibal. — Jusqu'ici, Rome avait réussi dans toutes ses entreprises, et, sauf quelques défaites bientôt réparées, son existence militaire avait été une longue suite de victoires. Dans la seconde guerre qu'elle eut à soutenir contre Carthage, il en fut autrement. Le génie d'un seul homme fit un instant équilibre au courage de tout un peuple : Rome trembla devant Annibal.

Né à Carthage en 247, au milieu de la première guerre punique, Annibal avait neuf ans à peine quand son père Amilcar Barca alla conquérir l'Espagne. Selon la coutume, Amilcar, avant de quitter l'Afrique, sacrifia aux dieux de son pays. Sur le corps fumant des victimes il fit jurer à son fils une haine éternelle aux Romains. Annibal tint son serment avec une implacable fidélité.

A la mort de son père, il vint en Espagne, et l'armée, qui pleurait son illustre chef, reçut cet autre Amilcar avec des transports de joie. C'étaient les mêmes traits, le même port de tête, la même physionomie énergique. L'enthousiasme redoubla quand on vit ce jeune homme de dix-huit ans braver le froid et le chaud, supporter la faim et

la soif, infatigable pour les travaux, pour les veilles. Souvent on le trouva aux avant-postes couché sur la terre nue, dans une casaque de soldat. Nulle recherche dans ses vêtements : il n'avait de soin que pour son cheval et pour ses armes. Avec cela, le plus adroit des cavaliers comme des fantassins, et toujours le premier au combat. En un mot, il fut le meilleur soldat de l'armée avant d'en être le général. Il commença par obéir pour apprendre à commander.

Annibal[1].

Annibal fit ainsi, pendant trois ans, l'apprentissage de la guerre sous son beau-frère Asdrubal. Celui-ci ayant été assassiné, les soldats élurent à sa place le fils de leur ancien général. Le peuple et le sénat de Carthage confirmèrent l'élection.

2. Prise de Sagonte (219). — Héritier des talents et de la haine d'Amilcar contre les Romains, avec plus d'audace encore et plus d'ambition, Annibal voulait se faire, aux dépens de Rome, un empire qu'il n'était pas assez fort

1. Buste du musée de Naples, qui n'a probablement d'Annibal que le nom qu'il porte.

pour se faire aux dépens de Carthage. Une guerre avec Rome était d'ailleurs un moyen glorieux de mettre un terme à la lutte que soutenaient sa famille et son parti ; et, malgré les traités, malgré la plus saine partie du sénat, il la commença.

Dans le traité imposé par Rome à Asdrubal en 227, il avait été formellement stipulé que Sagonte, ville gréco-latine, au sud de l'Èbre, resterait indépendante des Carthaginois. Contrairement à ce traité, et pour engager irrévocablement la guerre, Annibal vint l'assiéger avec 150 000 hommes, sans l'ordre de Carthage, et la prit, au bout de huit mois d'une résistance désespérée. Durant le siège, des députés romains s'étaient rendus en Espagne et en Afrique pour réclamer contre cette violation de la paix et n'avaient rien obtenu. Une seconde ambassade au sénat de Carthage demanda une solennelle réparation. Comme la discussion se prolongeait, un des députés, Fabius, relevant un pan de sa toge : « Je porte ici la paix ou la guerre, dit-il : choisissez. — Choisissez vous-même! s'écria-t-on de toutes parts. — Eh bien, la guerre! » reprit Fabius ; et il laissa retomber sa toge, comme s'il secouait sur Carthage la mort et la destruction (219).

3. Plan d'Annibal. — Annibal conçut un plan hardi. Il ne voulut pas attendre en Espagne les légions romaines : ce fut en Italie, sous les murs mêmes de Rome, qu'il se proposa de porter la guerre, espérant trouver contre elle les haines que Regulus avait trouvées en Afrique contre Carthage. Mais quelle route prendre? Les flottes de Carthage ne dominaient plus sur la Méditerranée : une défaite navale aurait, dès le premier jour, ruiné ses projets. Il résolut de s'ouvrir un chemin par terre. Des émissaires envoyés dans les deux Gaules avec de l'argent achetèrent la neutralité ou l'alliance des peuples. Le libre passage fut assuré jusqu'au Rhône, et, au delà des Alpes, les Gaulois de la Cisalpine promirent de se lever en masse dès qu'il paraîtrait.

4. Départ de Carthagène (218) et passage des Pyrénées. — Après avoir envoyé en Afrique 15 000 Espagnols et appelé en Espagne 15 000 Africains, pour que les

uns et les autres tinssent garnison dans les places des deux pays et servissent réciproquement d'otages, Annibal partit de Carthagène au printemps de l'année 218 avec 100 000 hommes. Au moment de passer les Pyrénées, beaucoup d'Espagnols s'effrayèrent à la pensée d'aller combattre si loin de chez eux : 7000 désertèrent. C'était un dangereux exemple au début de la guerre. Annibal prit son parti vite et bien. Il offrit à ceux qui le voulurent de rester en Espagne : beaucoup acceptèrent. Il se débarrassa ainsi de gens qui augmentaient le chiffre de son armée sans augmenter sa force. A son entrée dans la Gaule, il n'avait plus que 50 000 fantassins et 10 000 cavaliers, mais c'étaient tous des hommes entreprenants, résolus à le suivre jusqu'au bout du monde.

5. Annibal en Gaule (218) ; passage du Rhône. — Jusqu'au Rhône, tout alla bien : intimidés ou séduits, les Gaulois fournirent des vivres à l'armée. Mais la puissante tribu des Volks refusa de livrer le passage du fleuve. Il fallut donc employer la force. Les Barbares, rangés sur la rive gauche, insultaient à l'embarras d'Annibal, car il était difficile qu'une armée encombrée de bagages et qui traînait après soi 37 éléphants pût franchir ce fleuve rapide et profond en face d'un ennemi résolu. Annibal usa de ruse. Pendant qu'il tenait les Gaulois en échec par de feintes démonstrations, il fit remonter la rive droite à son infanterie espagnole, avec ordre de passer le fleuve 8 lieues plus haut. Ce détachement, commandé par Hannon, devait prendre les Barbares en flanc et par derrière, tandis qu'il les attaquerait de front. Quand un signal de Hannon lui indiqua son approche, il fit commencer le passage. Les éléphants furent placés sur d'immenses radeaux, les troupes sur des barques, les chevaux suivirent à la nage, les Espagnols passèrent sur des outres et sur leurs boucliers. Les Gaulois accoururent aussitôt, mais derrière eux de grands cris se font entendre, un immense incendie s'allume : c'est Hannon qui vient de brûler leur camp et qui les attaque par derrière. Ils s'enfuient, et les Carthaginois opèrent sans difficulté leur descente.

6. Première rencontre avec les Romains. — Toute l'armée était déjà sur la rive gauche, quand une troupe de 500 cavaliers romains, partis de Marseille, où se trouvait le consul Scipion avec les légions, rencontra 500 Numides qu'Annibal avait envoyés pour reconnaître le pays. Après une vive escarmouche, ceux-ci furent battus. 200 Numides restèrent sur la place ; mais les Romains avaient perdu 140 hommes. Plus tard, on vit dans ce combat un présage de l'acharnement de cette guerre et du sang qu'elle devait coûter.

7. Passage des Alpes. — Au lieu de marcher à l'armée consulaire, Annibal se dirigea vers les montagnes. Ce fut à la fin d'octobre que les Carthaginois entrèrent dans les Alpes. La neige cachait déjà les pâturages et les sentiers ; un pâle soleil d'automne ne dissipait que lentement l'épais brouillard qui chaque matin enveloppait l'armée. De longues et froides nuits, troublées par le bruit des avalanches et des torrents roulant au fond des précipices, glaçaient les membres de ces hommes d'Afrique.

Cependant et le froid et la neige, et les précipices et les chemins non frayés, ne furent pas les plus grands obstacles. En suivant l'Isère, Annibal arrivait par le val Tarentaise au petit Saint-Bernard, qui, élevé seulement de 2250 mètres au-dessus de la mer, est le plus facile passage qu'il y ait dans toute la chaîne des hautes Alpes. Plusieurs fois les montagnards essayèrent de l'arrêter. Un jour il se trouva en face d'un défilé gardé par les Allobroges et que dominaient dans toute sa longueur des rochers à pic couronnés d'ennemis : il fallut s'arrêter et camper. Heureusement les guides gaulois l'avertirent que la nuit les Barbares se retiraient dans leur ville. Avant le jour, Annibal occupa le défilé et les hauteurs avec des troupes légères. Il n'y en eut pas moins un sanglant combat et, pendant quelques heures, une horrible confusion. Les hommes, les chevaux, les bêtes de somme, roulaient dans les précipices ; nombre de Carthaginois périrent. Toutefois l'armée passa, prit la ville et y trouva des vivres et des chevaux, qui remplacèrent ceux qu'on avait perdus.

Plus loin, une autre peuplade vint au-devant d'Annibal, portant des rameaux en signe de paix et offrant des vivres, des otages et des guides. Il accepta, mais en prenant des mesures pour n'être point trompé. La cavalerie et les éléphants, dont la vue seule effrayait les Barbares, formèrent l'avant-garde : l'infanterie resta derrière, les bagages au centre. Le deuxième jour l'armée entra dans une gorge étroite où les montagnards l'attendaient, cachés dans le creux des rochers. Pendant toute une nuit, Annibal fut coupé de son avant-garde : ce fut la dernière attaque.

Après neuf jours de marche, il atteignit le sommet de la montagne et s'y arrêta deux jours pour faire reposer ses troupes. De là il leur montrait les riches plaines du Pô et, dans le lointain, le lieu où était Rome, la proie qu'il leur avait promise. La descente fut difficile : on rencontra dans un défilé un glacier recouvert par une neige nouvelle, et où les hommes et les chevaux restaient engagés. La gorge était d'ailleurs si étroite que les éléphants n'auraient pu passer : on perdit beaucoup de temps à leur creuser un chemin dans le roc. Enfin, le quinzième jour depuis son départ des bords du Rhône, il arriva par le val d'Aoste dans le voisinage du territoire des Insubriens, ses alliés. Le passage lui avait coûté près de la moitié de ses troupes : il n'avait plus que 20 000 fantassins et 6 000 cavaliers, mais il se trouvait en Italie, et ce qui lui restait de soldats étaient des hommes que rien ne pouvait plus effrayer.

8. Combat du Tessin (218). — A la nouvelle de cette marche audacieuse, le consul Scipion, qui se dirigeait vers l'Espagne, rebroussa chemin en toute hâte et accourut à la défense de la Cisalpine. Annibal le rencontra près du Tessin et lui livra un rude combat de cavalerie, où Scipion blessé aurait péri, si son fils, se jetant au-devant de lui, ne l'avait couvert de son bouclier. Ce combat obligea les Romains à repasser le Pô. Alors l'autre consul, Sempronius, qui menaçait Carthage et l'Afrique, renonça aussi à son expédition et vint rejoindre Scipion sur les bords de la Trébie.

9. Bataille de la Trébie (218). — Fier d'un léger succès remporté dans une escarmouche, il voulut, malgré son collègue, livrer bataille, pour ne pas laisser aux consuls de l'année suivante l'honneur de délivrer l'Italie. Un matin les Numides vinrent insulter son camp avant l'heure où les soldats prenaient leur repas : ceux-ci quittèrent tout pour courir à ces maraudeurs et se laissèrent attirer au delà des eaux glacées de la Trébie, jusque dans une plaine où Annibal avait caché deux mille hommes dans un pli de terrain. Affaiblis par la faim, par le froid, par la fatigue, par la neige que le vent leur fouettait au visage, les Romains étaient à demi vaincus, quand ils vinrent heurter l'infanterie carthaginoise bien repue, bien reposée, les membres assouplis par l'huile, et qu'Annibal avait tenue jusqu'au dernier moment sous la tente ou devant de grands feux. Près de 30 000 Romains périrent ; 10 000 seulement purent, avec Sempronius, gagner Plaisance en passant au travers des Gaulois d'Annibal. Comme au Tessin, ce général dut sa victoire à sa cavalerie, près de trois fois plus nombreuse que celle de l'ennemi.

La défaite du Tessin avait rejeté les Romains au delà du Pô, celle de la Trébie les rejeta au delà de l'Apennin : sauf Plaisance et Modène, la Cisalpine était perdue.

10. Annibal en Étrurie (217). — Cette seconde victoire décida les Gaulois cisalpins à rompre sans retour avec Rome. Ils accoururent en foule auprès d'Annibal, et, au printemps de l'année suivante, à la tête de 90 000 hommes, il franchit l'Apennin et pénétra en Étrurie. Mais il avait eu à traverser d'immenses marais où, pendant quatre jours et trois nuits, l'armée avait marché dans l'eau ou dans la vase. Grand nombre de soldats périrent. Annibal lui-même, monté sur son dernier éléphant, perdit un œil par les veilles, les fatigues et l'humidité des nuits.

11. Bataille de Trasimène (217). — Une armée romaine l'attendait sous les murs d'Arretium, commandée par un plébéien, Flaminius, auquel le peuple venait de donner le consulat, malgré les grands : aussi, pour faire

annuler son élection, les augures déclaraient-ils qu'on ne voyait que présages sinistres. Flaminius ne tint nul compte de cette opposition religieuse et partit de la ville secrètement, sans avoir même accompli sur le mont Albain le sacrifice ordinaire.

Pour justifier ce mépris des lois et des dieux, il fallait une victoire. Le consul la chercha avec une imprudence présomptueuse et se laissa attirer par le rusé Carthaginois dans un vallon resserré entre le lac Trasimène et des collines qu'Annibal avait garnies de ses soldats. Quand les légions furent entrées, au milieu d'un épais brouillard, dans ce piège sans issue, les Numides, placés en embuscade, se jetèrent sur les derrières de l'armée, qui se trouva, comme à la Trébie, enveloppée de toutes parts. La bataille ne dura que trois heures, mais avec un tel acharnement, que les combattants ne s'aperçurent pas d'un tremblement de terre qui renversait en ce moment des montagnes. Flaminius fut tué avec 15 000 des siens; autant furent faits prisonniers; 10 000 s'échappèrent. Annibal n'avait perdu que 1 500 hommes, presque tous Gaulois. Le lendemain 4 000 cavaliers envoyés par l'autre consul tombèrent encore au milieu de l'armée victorieuse (217).

12. Fabius le Temporiseur (217). — A Rome, après la Trébie, on avait dissimulé l'étendue du désastre; après Trasimène, on n'osa rien cacher. Le préteur Pomponius assembla le peuple et ne dit que ces mots : « Vous avez été vaincus dans un grand combat. » Rome ne s'abandonna point. On eut recours à l'autorité dictatoriale, et Fabius Maximus fut nommé *prodictateur*[1] : c'était le chef de la noblesse. Pour plaire au peuple, les comices lui adjoignirent, comme maître de la cavalerie, un plébéien, Minucius. Ruiner le plat pays, suivre l'ennemi par les hauteurs, lui couper les vivres, le harceler sans cesse et le détruire en détail, mais refuser partout le combat, tel fut le plan de Fabius. Il était plus facile et plus sûr

1. Le prodictateur pouvait exercer sa charge au delà de la durée ordinaire de ses fonctions, de même que le proconsul continuait ses fonctions au delà du terme de son commandement.

d'user Annibal que de le vaincre. Excepté les Gaulois, aucun peuple italien ne prenait encore parti pour Carthage : tous craignaient cette armée barbare, ramas de vingt nations. C'était une croyance populaire que les soldats d'Annibal se nourrissaient de chair humaine.

Fabius avait donc raison de temporiser : prolonger la guerre, c'était ruiner l'ennemi. Mais les alliés, en proie aux ravages des deux armées, souffraient cruellement, et les Romains se sentaient humiliés devant leurs sujets de n'accepter jamais le combat. Un jour Fabius réussit à enfermer Annibal dans un défilé : le Carthaginois était pris. Au milieu de la nuit, il fit chasser vers le haut de la montagne deux mille bœufs portant aux cornes des sarments enflammés. La vue de ces feux courant par la montagne, les cris des animaux qui beuglaient de douleur, inquiétèrent les soldats romains chargés de la garde du défilé, et leur firent croire que l'ennemi fuyait du côté où ils voyaient ces feux. Ils quittèrent leur poste, Annibal s'en empara aussitôt : il était sauvé. Dans le camp romain, on cria à la trahison : le peuple donna au maître de la cavalerie les mêmes pouvoirs qu'au dictateur. Minucius se hâta de provoquer Annibal, se fit battre et eût perdu toute son armée, si Fabius ne fût accouru pour le dégager. Il répara du moins son imprudence en reconnaissant hautement ses torts. Il déposa son commandement et vint se replacer sous les ordres de Fabius, qu'il appela son sauveur et son père.

Quand le Temporiseur sortit de charge au bout de six mois, les affaires de la république semblaient se rétablir : en Espagne, où le sénat avait envoyé une armée, une foule de peuples passaient du côté des Romains; dans la Cisalpine, les Gaulois, satisfaits de se retrouver libres, oubliaient Annibal. Carthage en faisait autant : elle n'envoyait que quelques vaisseaux pirater sur les côtes italiennes, d'où les chassaient bien vite les flottes romaines de la Sicile et d'Ostie. Partout, excepté en face d'Annibal, Rome prenait l'offensive et ne souffrait point qu'on doutât un instant ni de sa puissance ni de sa fortune.

13. Bataille de Cannes (216). — Les consuls de l'année 216 n'étaient malheureusement pas faits pour s'entendre : Paul Émile était l'élu des patriciens, Varron appartenait au parti populaire. Le premier, élève de Fabius, voulait toujours différer; le second, toujours combattre. Comme le commandement alternait chaque jour entre les consuls, Varron conduisit l'armée si près de l'ennemi qu'une retraite fut impossible, et, le surlendemain, il fit dès le matin déployer devant sa tente le manteau de pourpre, signal du combat. Il avait 80 000 fantassins et 6 000 cavaliers seulement, malgré le souvenir des trois batailles déjà perdues : sur une armée de 50 000 hommes, Annibal en avait 10 000. Ses forces n'étaient que la moitié de celles des consuls : il n'en avait pas moins amené ceux-ci sur le champ de bataille qu'il avait choisi, à Cannes, en Apulie, près de l'Aufidus, au milieu d'une plaine immense favorable à sa cavalerie et où le soleil, qui dardait ses rayons dans le visage des Romains, où le vent, qui portait la poussière contre leur ligne, devaient augmenter pour lui les chances de victoire.

Dans cette plaine unie, une embuscade semblait impossible : mais 500 Numides se présentèrent comme transfuges et durant l'action se jetèrent sur les derrières de l'armée romaine. A Cannes, comme à Trasimène, comme à la Trèbie, le plus petit nombre enveloppa le plus grand. Pour opposer plus de résistance à la cavalerie, Varron avait diminué l'étendue de sa ligne et augmenté sa profondeur. Par cette disposition, beaucoup de soldats devenaient inutiles. Annibal, au contraire, donna à son armée un front égal à celui de l'ennemi et la rangea en croissant, de manière que le centre, composé de Gaulois, dépassât la ligne de bataille. Derrière eux, les vétérans africains étaient formés en demi-cercle dont les extrémités allaient rejoindre les deux ailes. Les Romains attaquèrent les Gaulois avec furie. Mais ceux-ci, guidés par Annibal lui-même, reculèrent peu à peu jusque sur la seconde ligne, en arrière des

ailes, qui, se repliant, enveloppèrent les légions. En même temps, les transfuges attaquaient par derrière, et Asdrubal, avec sa cavalerie réunie en masses profondes, exécutait sur l'infanterie romaine des charges à fond qui y portaient le désordre et le carnage. 70 000 Romains ou alliés restèrent sur le champ de bataille avec l'un des consuls, Paul Émile, ses deux questeurs, quatre-vingts sénateurs, des consulaires, et parmi eux Minucius, vingt et un tribuns légionnaires et une foule de chevaliers (2 août 216). Paul Émile, blessé, aurait pu échapper au carnage. Un des siens lui offrit un cheval pour fuir : il refusa. Annibal n'avait perdu que 5 500 hommes, dont 4 000 Gaulois. Le sang de ce peuple payait toutes ses victoires.

Résumé.

I. En 219, *Annibal*, fils d'Amilcar, brillant général et habile homme d'État, recommença la lutte contre Rome. C'est la seconde guerre punique (219-202) ; pendant les quatre premières années de la guerre, Annibal fut constamment victorieux (219-216) ; mais il fut ensuite réduit à se défendre en Italie contre les Romains eux-mêmes, jusqu'au jour où il dut repasser en Afrique.

II. Après avoir rouvert les hostilités par la prise de *Sagonte*, Annibal conçut le hardi projet de reporter la guerre en Italie. Parti de Carthagène avec une puissante armée, il franchit les Pyrénées, entra en Gaule, passa le Rhône, sur les bords duquel il défit une première fois les Romains, et traversa les Alpes au prix de sacrifices inouïs.

III. Une première victoire sur les bords du *Tessin* (218) rejeta les Romains au delà du Pô ; une seconde sur les rives de la *Trébie* les rejeta au delà de l'Apennin (218). Annibal les suivit en Étrurie et fut encore une fois victorieux au lac de *Trasimène* (217). Les Romains lui opposèrent alors le dictateur Fabius qui se proposa de détruire en détail l'armée carthaginoise. Malheureusement pour Rome, cette politique prudente fut abandonnée quand Fabius sortit de charge, et les consuls Paul Émile et Varron subirent une terrible défaite à *Cannes* en Apulie (216).

CHAPITRE X

LA CHUTE DE CARTHAGE. — FIN DE LA SECONDE GUERRE PUNIQUE (216-201). — TROISIÈME GUERRE PUNIQUE (149-146).

1. Constance de Rome. — 2. Défection de Capoue. — 3. Annibal abandonné de Carthage. — 4. Efforts d'Annibal pour se créer lui-même des ressources. — 5 Siège de Syracuse (214-212). — 6. Première conquête de l'Espagne par les Romains (210-206). — 7. Prise de Capoue (211). — 8. Bataille du Métaure (207). — 9. Scipion passe en Afrique (204). — 10. Annibal quitte l'Italie (203). — 11. Bataille de Zama (202). — 12. Traité de paix (201). — 13. Retour de Scipion à Rome. — 14. Réformes d'Annibal à Carthage : son exil. — 15. Usurpations de Massinissa. — 16. Intervention de Rome. — 17. Déclaration de guerre (149) ; perfidie des consuls. — 18. Siège de Carthage. — 19. Scipion Émilien. — 20. Destruction de la ville (146). Réduction de l'Afrique carthaginoise en province.

1. Constance de Rome. — « Laisse-moi prendre les devants avec ma cavalerie, disait à Annibal, le soir de la bataille, un de ses officiers, et dans cinq jours tu scuperas au Capitole. » Mais jamais armée de mercenaires n'a sacrifié à son chef, même le plus aimé, un lendemain de victoire. Annibal d'ailleurs connaissait Rome. Il savait qu'elle ne serait pas abattue par cette défaite au point de devenir une proie facile. Il s'arrêta dans le sud de l'Italie pour déterminer les peuples et les villes de cette région à faire défection.

Rome, en effet, le premier moment de stupeur passé, retentit du bruit des préparatifs. Fabius prescrivit aux femmes de s'enfermer dans leurs demeures, pour ne point amollir les courages par leurs lamentations dans les temples ; à tous les hommes valides, de s'armer ; aux cavaliers, d'aller éclairer les routes ; aux sénateurs, de parcourir les

rues et les places pour rétablir l'ordre, placer des gardes aux portes et empêcher que personne ne sortît. Pour en finir promptement avec la douleur, le deuil fut fixé à trente jours : on se croirait à Sparte. Les expiations religieuses ne furent pas oubliées, il y en eut de cruelles. Deux vestales, convaincues d'avoir violé leurs vœux, furent mises à mort; deux Gaulois et deux Grecs furent aussi enterrés vivants, selon que l'avaient prescrit les livres sibyllins.

Peu de jours après, on apprit qu'un Carthaginois arrivait, avec les députés des prisonniers de Cannes, pour parler de paix et de rançon : un licteur courut lui interdire l'entrée du territoire romain. 10 000 légionnaires environ étaient au pouvoir d'Annibal; le sénat refusa de les racheter; 3 000 s'étaient sauvés : il ordonna qu'ils iraient servir en Sicile, sans solde ni honneurs militaires, jusqu'à ce qu'Annibal fût chassé d'Italie. Mais, par un admirable esprit de conciliation, oubliant ses griefs contre Varron, le consul populaire, il sortit en corps au-devant de lui avec tout le peuple, et le remercia de n'avoir point désespéré de la république.

2. Défection de Capoue. — Cependant la fidélité des peuples du sud de l'Italie n'avait pas tenu devant tant de désastres : plusieurs passèrent à Annibal. Capoue même, qui se croyait l'égale de Rome et qui gémissait de n'être qu'une ville sujette, se donna à lui après avoir étouffé dans les bains publics tous les citoyens romains qui se trouvèrent dans ses murs.

3. Annibal abandonné de Carthage. — Mais ces nouveaux alliés donnaient au Carthaginois peu de soldats et point d'argent : il avait donc, au milieu de son triomphe, grand besoin de secours, car Rome tenait sous les armes 200 000 combattants. Il renvoya à Carthage un de ses frères, qui répandit au milieu du sénat un boisseau d'anneaux d'or enlevés, disait-il, aux chevaliers romains morts sur le champ de bataille. A mesure que cette guerre devenait plus implacable, Hannon s'en effrayait davantage. De quelque côté que se tournât la victoire, il voyait un maître et Carthage perdant sa liberté, si Annibal triom-

phait, son indépendance, s'il était vaincu. Aussi répondit-il : « Puisque Annibal a remporté une si grande victoire, il n'a pas besoin d'assistance. » On ne lui envoya, en effet, que des secours insignifiants.

4. Efforts d'Annibal pour se créer lui-même des ressources. — Réduit à ses seuls forces, il chercha de tous côtés des alliés contre Rome. Il fomenta des troubles en Sardaigne et en Sicile, appela ses frères d'Espagne avec la puissante armée qu'ils y avaient formée, conclut une alliance avec le roi Philippe de Macédoine, et tenta d'enlever Naples. Mais rien ne lui réussit : Philippe fut contenu et rejeté des bords de l'Adriatique dans son royaume par des forces que le sénat envoya rapidement contre lui; les Scipions, en Espagne, fermèrent à Asdrubal et à Magon, par des victoires, la route de la Gaule. En Italie, les Romains, devenus plus circonspects, revinrent au plan de Fabius : ils réduisirent Annibal à faire une guerre de sièges, où il ne pouvait plus frapper de ces grands coups qui ébranlaient l'Italie et Rome. Devant Nole, Marcellus lui fit même éprouver un échec et lui tua 2 000 hommes.

5. Siège de Syracuse (214-212). — En Sicile pourtant les menées d'Annibal parurent quelque temps réussir. Le sage Hiéron, le fidèle allié de Rome, était mort. Son successeur fut tué dans une émeute : on proclama la république et l'on entra dans l'alliance de Carthage. Mais Marcellus, qu'on surnommait l'épée de Rome, comme Fabius en était le bouclier, accourut aussitôt assiéger Syracuse. Cette ville semblait inexpugnable, grâce à la force de ses murailles et à sa position avantageuse, et de plus elle avait Archimède. Ce grand géomètre couvrit les murs de machines nouvelles qui lançaient au loin d'énormes quartiers de roc. Si les vaisseaux romains approchaient du rempart, une main de fer les saisissait, les enlevait et les laissait retomber avec fracas au fond de la mer, où ils s'abîmaient; s'ils se tenaient au large, des miroirs ardents y portaient l'incendie. Le proconsul désespéra d'emporter de vive force une place si bien défendue : il atten-

dit avec une patience digne de Fabius qu'une trahison ou une surprise la lui livrât. L'occasion ne se présenta qu'en 212. Durant une fête qui tenait le peuple tout occupé dans l'intérieur de la ville, les murs furent escaladés. Archimède, que Marcellus aurait voulu épargner, fut tué par un soldat. L'illustre savant ne s'était pas même aperçu de la prise de la ville, tant il était absorbé dans l'étude de ses problèmes. Agrigente tomba comme était tombée Syracuse, et en 210 les Carthaginois quittèrent la Sicile pour la dernière fois.

6. Première conquête de l'Espagne par les Romains (210-206). — Ce succès en Sicile fut d'abord compensé par un grand revers en Espagne. Deux Scipions, Cneus et Cornelius, y luttaient depuis 218 contre toutes les forces des Carthaginois. En 212 ils succombèrent, et l'Espagne sembla perdue. Elle fut reconquise par Publius Scipion, fils de Cornelius. C'était un jeune homme, mais qui avait déjà attiré sur lui les regards du peuple par son maintien grave, sa piété et son courage. On le voyait passer de longues heures dans le temple de Jupiter, comme s'il était en relation avec les dieux, et on parlait de ses visions nocturnes, des inspirations qu'il recevait d'en haut. Au combat de la Trébie, il avait sauvé la vie à son père blessé en le couvrant de son bouclier et en le défendant seul contre les ennemis. Après Cannes, il avait contraint, le poignard sur la gorge, un Metellus et d'autres jeunes nobles à jurer qu'ils n'abandonneraient pas l'Italie. A vingt-deux ans, il se mit sur les rangs pour l'édilité. Les tribuns objectaient sa jeunesse : « Je suis assez âgé, dit-il, si les Romains veulent m'élire. » A vingt-quatre ans, personne ne se présentant pour le commandement de l'Espagne, il le demanda, bien qu'il n'eût pas l'âge, et fut élu avec enthousiasme. Il habituait déjà le peuple à le regarder comme au-dessus des lois.

A peine arrivé en Espagne, il médita une entreprise qui attirât sur lui tous les regards. Carthagène, l'arsenal et le trésor des Carthaginois dans la péninsule, était défendue par une forte citadelle et par de hautes murailles, cou-

verte par la mer et un étang : aussi passait-elle pour imprenable. Scipion l'attaqua en plein jour, au moment où l'ennemi l'attendait le moins, et l'enleva dès le premier assaut. La ville renfermait tous les otages que les Carthaginois avaient exigés des Espagnols. Scipion les traita avec bonté, donnant à tous des présents, même aux enfants : aux garçons des épées, aux filles des bracelets, puis il les renvoya vers leurs proches. Une conduite si différente de celle des généraux de Carthage valut à Scipion la reconnaissance de ces peuples : ils passèrent en foule de son côté. Les Romains paraissaient aux Espagnols des libérateurs bien plus que les Carthaginois aux Italiens : ils ne l'étaient pas plus les uns que les autres. Ainsi secondé, Scipion battit Asdrubal, qu'il laissa pourtant échapper et qui passa les Pyrénées avec une armée qu'il refit en Gaule. Quant aux autres généraux carthaginois, il les contraignit de reculer jusqu'à Gadès (Cadix) ; il leur enleva même cette ville. Les Carthaginois chassés d'Espagne, il songea à les aller chercher en Afrique, et, pour se ménager d'avance des alliés sur ce continent, il osa se rendre seul à la cour de Syphax, roi des Numides, qu'il essaya de gagner aux intérêts de Rome.

Scipion l'Africain.[1]

7. Prise de Capoue (211). — A ces succès en Espagne

1. D'après un buste en basalte vert du Cabinet de France. Ce buste porte les cicatrices des blessures reçues par Scipion.

et en Sicile répondaient d'autres succès en Italie. Rome était bien décidée à tirer de Capoue une éclatante vengeance, à punir sans pitié la ville qui avait la première donné le signal de la défection. En 211 elle fut enveloppée par les légions. Annibal, qui venait de prendre Tarente, accourut pour la sauver, mais il trouva les retranchements si forts, les généraux si réservés, que, pour délivrer la ville, il conçut l'audacieuse pensée d'enlever Rome elle-même par surprise. Il laisse dans son camp les feux allumés, et, précédé de ses Numides, qui éclairent sa marche et arrêtent tous les courriers, il avance par le Samnium. Les voies Appienne et Latine sont plus courtes, mais plus fréquentées, et il veut arriver avant qu'on sache qu'il est parti : ou Rome sans défense succombera, ou Appius, rappelé de Capoue au secours de la capitale, se fera battre en chemin; s'il ne prend que la moitié de ses troupes, pour ne pas abandonner le siège, Annibal écrasera plus facilement le secours, ou le laissera passer pour courir au camp et l'emporter. Dans tous les cas, Capoue sera délivrée. Tout était compté dans ce plan, excepté la constance romaine.

Quand Annibal parut, le sénat ne rappela pas une cohorte; le peuple entier courut aux murailles, et deux légions nouvelles qu'on exerçait dans la ville sortirent audacieusement à la rencontre de l'ennemi. Le coup sur Rome était manqué : mais sans doute Appius arrivait. Annibal attendit cinq jours, en répandant autour de la ville une effroyable dévastation. Quand, suivant ses calculs, il crut Appius à moitié chemin de Rome, il précipita son retour sur Capoue par la route la plus courte (la voie Latine), laissant les consuls et leurs recrues s'enorgueillir de le voir fuir devant eux. Mais les Romains n'avaient pas lâché leur proie : Appius était resté dans ses lignes! Au moins il se vengea sur ceux qui le suivaient : une nuit il surprit leur camp et en tua un grand nombre, puis il s'enfuit jusqu'à Rhegium, pour ne pas entendre les cris de détresse de la ville qu'il n'avait pu sauver.

Capoue ouvrit ses portes. Le châtiment fut terrible :

soixante-dix sénateurs périrent sous les verges et la hache, trois cents nobles furent condamnés aux fers; tout le peuple fut vendu; la ville et son territoire furent déclarés propriété romaine. Quelques sénateurs auraient voulu effacer jusqu'au dernier vestige de cette cité qui avait rêvé la domination de l'Italie.

8. Bataille du Métaure (207). — Depuis ce revers Annibal fut cerné dans le midi de l'Italie et, malgré des prodiges d'habileté, perdit chaque année du terrain. Il n'était jamais battu, et, toutes les fois qu'il rencontrait des légions, il comptait un succès de plus. Mais ces victoires restaient stériles, parce que Rome remplaçait par des troupes plus nombreuses celles qui avaient été vaincues, tandis que lui, laissé par Carthage sans secours, il s'épuisait par ses triomphes mêmes. En 208 le bouillant Marcellus, attiré dans une embuscade, y périt avec ses principaux officiers. En 207 ce fut Rome même qui faillit périr : elle se trouva du moins dans le plus grand péril où cette guerre l'eût encore placée.

Asdrubal, que Scipion avait laissé sortir d'Espagne, avait suivi la route tracée par son frère à travers la Gaule et franchi les Alpes. Il arrivait avec une armée de 60 000 hommes. Annibal se porta à sa rencontre jusqu'à Canusium, dans l'Apulie, et attendit dans un camp retranché qu'il lui envoyât des nouvelles certaines de sa marche. Si les deux généraux carthaginois se réunissaient, la lutte était finie. Le sénat plaça entre eux 100 000 légionnaires qu'il partagea entre les consuls Livius et Néron. Asdrubal envoya bien à son frère des Numides porteurs de ses dépêches, mais ses messagers tombèrent dans les avant-postes de Néron. Celui-ci prit alors la résolution la plus hardie de cette guerre : il choisit 7 000 hommes d'élite, traversa toute l'Italie centrale en six jours, et rejoignit Livius sur les bords du Métaure. Il entra de nuit dans le camp, mais, au réveil des troupes, les trompettes sonnèrent deux fois : Asdrubal reconnaît à ce signe que les deux consuls sont réunis, il croit son frère vaincu, tué peut-être, et toutes les

forces de Rome rassemblées contre lui. Il fuit, ses guides l'égarent, puis l'abandonnent ; les consuls l'atteignent, et il est obligé de recevoir la bataille dans un poste désavantageux. 56 000 hommes avec leur général restèrent sur le champ de bataille : c'étaient les représailles de Cannes (207).

La nuit même qui suivit le combat, Néron se mit en route, et le treizième jour après son départ il rentrait dans ses lignes. Aussitôt il fit jeter dans le camp carthaginois la tête d'Asdrubal. Annibal apprit ainsi la ruine de ses dernières espérances. « Je reconnais là, dit-il amèrement, la fortune de Carthage. » Alors il se renferma dans le Bruttium : il y tint cinq années encore.

9. Scipion passe en Afrique (204). — Pour arracher d'Italie ce formidable capitaine, il fallait attaquer Carthage elle-même. Scipion demanda au sénat l'autorisation de passer en Afrique. Le vieux Fabius s'opposa vainement à ce qu'il appelait une témérité. Les Italiens étaient las de voir s'éterniser la guerre : ils donnèrent à Scipion une flotte et une armée. Le consul partit de Lilybée avec 30 000 hommes.

Les Romains comptaient sur les rois de Numidie, Syphax et Massinissa. Mais le premier venait d'être gagné par Carthage, qui lui avait donné en mariage la belle Sophonisbe, fille d'Asdrubal et la fiancée de Massinissa. Celui-ci, resté fidèle à l'alliance de Rome, avait été dépouillé de la couronne de ses pères et forcé de fuir dans le camp romain. Scipion l'y reçut avec honneur, car ce fugitif était le meilleur cavalier de l'Afrique. La première campagne ne fut marquée par aucun acte éclatant. L'année suivante Scipion surprit deux camps ennemis formés de huttes de jonc et de paille : 58 000 hommes périrent dans les flammes. Une nouvelle défaite réduisit Syphax à se rendre. Massinissa voulait prendre Sophonisbe pour épouse, mais Scipion, se souvenant qu'elle avait détaché Syphax du parti de Rome, exigea que la Carthaginoise lui fût livrée : Massinissa lui envoya comme présent nuptial une coupe de poison.

10. Annibal quitte l'Italie (203). — Ces importants succès rendaient à Scipion l'appui de tous les Numides, et Carthage, menacée, se décida à rappeler Annibal. Il fit à l'Italie de sanglants adieux : tous les soldats italiens qui refusèrent de le suivre furent égorgés. En abordant sur la côte d'Afrique, le premier objet qu'il aperçut fut un tombeau : il y vit un présage funeste.

11. Bataille de Zama (202). — Les deux armées se trouvèrent en présence à Zama. Avant de livrer cette bataille solennelle, Annibal crut devoir demander la paix. Scipion refusa. La paix sans une défaite d'Annibal aurait été sans gloire et sans durée. Tout ce qu'enseignaient l'art de la guerre et une vieille expérience fut de part et d'autre appliqué (19 octobre 202). Du côté d'Annibal, plus de ces ruses auxquelles s'étaient laissé prendre tant de consuls, mais d'admirables dispositions : sur ses ailes, les plus mauvaises troupes, pour occuper les Numides et les entraîner à leur poursuite loin du champ de bataille; en avant-garde, une ligne formidable de quatre-vingts éléphants; derrière, ses mercenaires gaulois et ligures, pour émousser les épées romaines et rompre l'ordonnance des légions; au corps de bataille, les Carthaginois et les Africains, pour tomber sur les Romains troublés et fatigués par un premier combat; enfin, à un stade en arrière, ses vieilles bandes d'Italie, ses soldats les plus dévoués, tenus en réserve pour achever la victoire ou le suivre dans sa retraite et l'accompagner à Carthage, afin qu'il n'y rentrât pas désarmé. Mais Scipion avait ménagé entre ses manipules des intervalles où les éléphants s'engagèrent, criblés de traits par les vélites. Les mercenaires, rompus et rejetés sur la seconde ligne, y portèrent le désordre, tandis que Scipion arrêtait ses soldats, rétablissait les rangs, et les lançait à ce second combat avec l'ordre qu'ils auraient eu au sortir d'un camp. Durant ce choc terrible, Lælius et Massinissa, au lieu de se laisser emporter à la poursuite des cavaliers ennemis, avaient ramené leurs Numides sur l'arrière-garde : Annibal était à son tour enveloppé. Il s'enfuit de ce champ de bataille où il laissait 20 000 de ses soldats.

12. Traité de paix (201). — Annibal rentra dans Carthage trente-cinq ans après en être sorti, mais il y rentrait vaincu, et lui-même conseilla la paix.

Scipion ne demanda pas qu'on lui livrât son grand adversaire; il fixa les conditions suivantes : Carthage renoncera à tout ce qu'elle possède hors de l'Afrique, elle ne fera aucune guerre sans la permission du peuple romain, payera en cinquante ans une contribution de 10 000 talents (environ 54 millions de francs), livrera enfin tous ses éléphants et toutes ses galères, excepté dix.

Ces conditions furent acceptées. Les Carthaginois remirent à Scipion cinq cents galères : il les fit brûler. Quand il fallut payer le premier terme du tribut, les sénateurs de Carthage éclatèrent en gémissements; seul, Annibal se prit à rire, et, comme un d'eux s'en étonnait : « Si l'on pouvait lire dans les âmes comme avec les yeux du corps, répondit le grand homme, vous verriez bien que ce rire est un signe de désespoir, non pas de joie; et cependant il est plus raisonnable que vos larmes. J'aurais compris ces pleurs le jour où l'on nous ôta nos armes, où l'on brûla nos vaisseaux, le jour où Carthage se trouva livrée, sans force et sans défense, aux haines des Africains : mais alors pas un de vous n'a gémi. Et maintenant qu'il vous faut prendre sur vos biens pour payer le tribut, vous pleurez! Ah! vous verrez trop tôt, je le crains bien, que ce qui arrache aujourd'hui tant de larmes est le moindre de nos malheurs. »

Scipion rendit à Massinissa son royaume de Numidie, mais, ne voulant pas le faire trop puissant, il restitua au fils de Syphax une partie des provinces qu'avait possédées son père. Celui-ci, conduit à Rome, suivit le char triomphal du vainqueur et mourut peu de temps après.

13. Retour de Scipion à Rome. — Ce triomphe fut le plus magnifique que Rome eût encore vu. Scipion apportait au trésor 123 000 livres pesant d'argent, à Rome, la domination du monde. En effet, Carthage tombée et Annibal vaincu, il n'y avait plus de puissance capable

d'arrêter les Romains : aussi le peuple, dans sa joie, offrit au vainqueur le consulat et la dictature à vie : il ne prit que le surnom d'Africain.

14. Réformes d'Annibal à Carthage. Son exil. — Annibal avait été vaincu; mais il gardait l'espoir d'une revanche. Ramené dans Carthage par une défaite, il s'y trouva encore assez puissant pour saisir le pouvoir et commencer des réformes qui devaient régénérer sa patrie. Il se fit nommer suffète et, avec l'appui de ses vétérans et du peuple, il renversa le gouvernement oligarchique des riches marchands, qui, par leur obstination à lui refuser les secours dont il avait besoin, avaient causé sa défaite au moins autant que Scipion par son génie. Les finances étaient indignement dilapidées, il y porta un ordre sévère, ordonna des restitutions et rendit le trésor assez riche pour acquitter, sans fouler le peuple, le tribut promis à Rome. Les troupes, régulièrement payées, furent augmentées, et, en attendant qu'il pût en tirer de plus sérieux services, il les employa à d'utiles travaux dans les campagnes.

De si rapides progrès inquiétèrent à juste titre les Romains; trois ambassades vinrent à Carthage demander la tête de cet infatigable ennemi. Scipion s'était noblement opposé à cette résolution. Depuis longtemps, au contraire, le glorieux proscrit s'y attendait; une galère secrètement préparée le porta en Syrie (95). Nous le retrouverons en Asie, occupé jusqu'au dernier jour à susciter de nouveaux ennemis à Rome.

15. Usurpations de Massinissa. — La fuite d'Annibal affaiblissait Carthage et la laissait sans défense, exposée à la cupidité et à l'avidité du roi des Numides, Massinissa. « Les Carthaginois, disait le Numide, ne sont en Afrique que des étrangers; ils ont ravi à nos pères le territoire qu'ils possèdent », et, à chaque occasion favorable, il leur enlevait une province. Dès l'an 199, il commença; en 193, il leur prit le riche territoire d'Empories, ce qui leur ferma la route de l'intérieur de l'Afrique. Onze ans après, nouveaux empiétements. A ces violences Carthage

n'opposait que des plaintes qu'elle envoyait à Rome. Mais le sénat, sûr de Massinissa qu'il avait à dessein placé entre Carthage et le fils de Syphax, lui laissa les districts usurpés. Encouragé par cette partialité, le roi envahit en 174 la province de Tysca et soixante-dix villes. « Si nous ne pouvons nous défendre, disaient les députés carthaginois aux Romains, au moins décidez ce que vous voulez qu'on nous enlève. » Le sénat, alors occupé d'une importante guerre en Macédoine, parut s'indigner, promit justice et des arbitres, mais traîna l'affaire en longueur. Quand la victoire eut rendu l'iniquité sans danger, il députa quelques commissaires et Caton. Les Carthaginois refusèrent de se soumettre à un tribunal où leur ennemi avait d'avance gagné sa cause, et Massinissa garda encore le territoire contesté. Mais Caton avait trouvé, avec surprise et colère, Carthage riche, peuplée, prospère. Quand le haineux vieillard revint à Rome, il laissa tomber dans la curie des figues qu'il tenait dans un pli de sa toge, et, comme les sénateurs en admiraient la beauté : « La terre qui les porte, dit-il, n'est qu'à trois journées de Rome. » Depuis ce jour, il ne cessa de répéter à la fin de ses discours : « Et, de plus, je pense qu'il faut détruire Carthage : *delenda est Carthago.* »

16. Intervention de Rome. — Les Scipions avaient une politique plus noble : ils redoutaient pour Rome l'enivrement de la victoire, l'abandon de la discipline et des mœurs au milieu des richesses et de la sécurité; ils voulaient que les Romains eussent toujours un péril à craindre, pour qu'ils restassent toujours unis et forts. Mais Caton l'emporta, et la ruine de Carthage fut décidée.

Cette malheureuse cité était encore déchirée par trois factions : les amis de Rome, ceux de Massinissa et les patriotes. Les derniers, en 152, chassèrent les partisans du roi, qui, prétextant un attentat contre ses deux fils, se saisit de la place importante d'Oroscope. Cette fois les Carthaginois envoyèrent 50 000 hommes contre Massinissa. Scipion Émilien était alors en Afrique : il suivit les deux armées et, du haut d'une colline, vit cent mille Barbares

s'égorger. Cette sanglante mêlée valait mieux qu'un combat de gladiateurs; le Romain avoua qu'il avait goûté un plaisir digne des dieux. Massinissa, âgé de quatre-vingt-huit ans, monté à cru sur un cheval rapide, s'était encore battu comme le plus brave soldat. L'armée carthaginoise fut exterminée. Les Romains se hâtèrent d'entrer en lice pour ne pas laisser au vainqueur une si riche proie. On savait d'ailleurs à Rome que les Carthaginois s'efforçaient de soulever les nouveaux sujets de Rome en Espagne et en Macédoine. En vain Carthage proscrivit les auteurs de la guerre et envoya des ambassades à Rome. « Donnez satisfaction au peuple romain », disaient les pères conscrits; et, quand les députés demandaient quelle satisfaction : « Vous devez le savoir. » Ils ne purent obtenir d'autre réponse (149).

17. Déclaration de guerre (149); perfidie des consuls. — Utique, voyant Carthage menacée, se donna aux Romains : c'était pour eux un port et une forteresse à trois lieues de Carthage. Aussitôt les deux consuls Censorinus et Manilius partirent avec une flotte nombreuse et 80 000 légionnaires. Des députés arrivent encore : « Les Carthaginois, disent-ils, se remettent à la discrétion du peuple romain. » On leur promet la conservation de leurs lois, de leurs libertés et de leur territoire; mais ils enverront à Lilybée trois cents otages. Les otages livrés, les consuls déclarent que c'est en Afrique seulement qu'ils feront connaître leurs dernières intentions, et ils passent la mer avec leur formidable armée, sans que Carthage, assurée de la paix, envoie à leur rencontre une seule galère. Arrivés à Utique, ils demandèrent aux Carthaginois leurs armes. On leur apporte plus de deux cent mille armures, deux mille catapultes et un nombre infini de traits de toute espèce. « Maintenant, disent-ils, vous abandonnerez votre ville et vous irez vous établir à 10 milles dans les terres. » C'était une infâme perfidie. Les consuls y ajoutèrent la dérision : Censorinus leur vanta les avantages de la vie agricole, loin de cette mer trompeuse dont la vue nourrissait en eux des regrets et de dangereuses espérances.

18. Siège de Carthage[1]. — L'indignation réveilla ce peuple immense. Les patriotes ressaisirent le pouvoir; les partisans de Rome furent massacrés; on ferma les portes; les temples furent transformés en ateliers. Nuit et jour on fabriqua des armes; les femmes donnèrent leurs che-

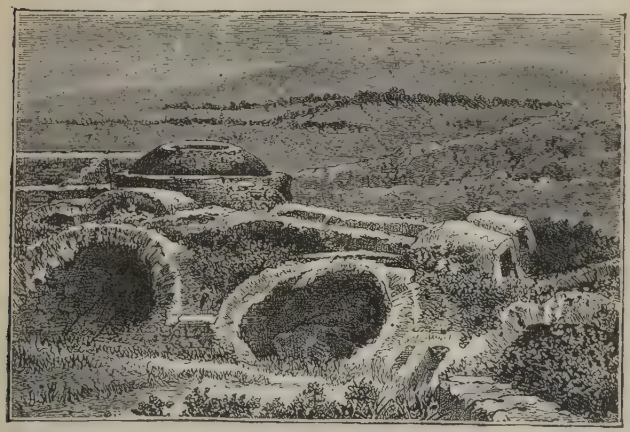

Citernes de Carthage[2].

velures pour faire des cordages; les esclaves furent affranchis et enrôlés, et Asdrubal, un des chefs du parti populaire, tint la campagne avec 20 000 hommes qu'il n'avait

1. Carthage, construite sur un isthme, était protégée du côté de la terre par trois enceintes concentriques, épaisses d'environ dix mètres et hautes d'environ quatorze. Dans l'épaisseur de la muraille étaient taillés deux étages de chambres voûtées ouvertes du côté de la ville. Dans les chambres de l'étage inférieur étaient installées des écuries pour 300 éléphants et des magasins à fourrage; dans l'étage supérieur pouvaient loger 24 000 soldats. Les remparts de Carthage atteignaient un développement de près de 27 kilomètres. Le point principal de la défense était la citadelle de Byrsa reliée par des murailles à la triple enceinte. Byrsa était construite sur une colline ayant la forme d'une pyramide tronquée. D'immenses citernes approvisionnaient d'eau la ville; ce sont les seuls monuments qui nous restent de Carthage. Enfin l'on distingue encore aujourd'hui la trace des deux ports, le plus petit ou Cothon, qui servait de port militaire; le second, le port marchand s'ouvrant largement sur la mer.

2. Ces citernes paraissent avoir eu 140 pieds de long, 50 de large et 50 de haut; les murs ont 5 pieds d'épaisseur.

pas voulu désarmer. Lorsque les consuls s'avancèrent pour prendre possession de la ville, ils trouvèrent les murs garnis de défenseurs, échouèrent dans trois attaques, et virent leurs machines avec une partie de leur flotte incendiées. Derrière eux, les campagnes se soulevaient, et Asdrubal réunissait dans son camp de Néphéris jusqu'à 70 000 hommes.

19. Scipion Émilien. — Malgré leurs 80 000 légionnaires, la position n'était pas sans danger. Dans cette armée servait comme tribun légionnaire Scipion Émilien, fils de Paul-Émile et petit-fils par adoption de Scipion l'Africain. Il avait leurs vertus et leurs talents. Un jour toute une colonne d'attaque se trouva compromise et aurait été massacrée, s'il ne l'eût dégagée avec des troupes de réserve. Une autre fois, en se portant rapidement sur les derrières de l'ennemi, il sauva le camp de Manilius. L'armée lui dut encore son salut dans une expédition dirigée contre Asdrubal, et qui avait été mal conduite. D'autres services augmentèrent son crédit sur les soldats et sa renommée à Rome. Il gagna un général carthaginois, qui passa dans le camp romain avec 2 000 cavaliers. Il dissipa la jalousie et les soupçons de Massinissa, qui commençait à croire qu'après la ruine de Carthage viendrait la sienne. Au moment d'expirer, le vieux roi le chargea de partager ses États entre ses trois fils. En revenant au camp, Scipion ramena l'un d'eux avec toutes ses forces.

Calpurnius Pison, qui commanda en l'année 148, laissa périr la discipline : aussi fut-il repoussé de Clypea et d'Hippone. Scipion était allé à Rome demander l'édilité : le peuple tout d'une voix lui donna le consulat et la direction de cette guerre. Avec lui, elle prit une face nouvelle. Il rendit aux soldats l'habitude de l'obéissance, du courage et des travaux pénibles. Carthage était située sur un isthme, il le coupa d'un fossé, puis d'un mur haut de 12 pieds. Pour affamer ses 70 000 habitants, il fallait encore fermer le port : il jeta à son entrée une digue large de 92 pieds à la base et de 24 au som-

met[1]. Mais les Carthaginois creusèrent dans le roc une sortie vers la haute mer, et une flotte bâtie avec les débris de leurs maisons faillit surprendre les galères romaines. Après un jour d'efforts, Scipion les refoula dans le port, dont il garda l'entrée avec des machines qui couvraient de traits la nouvelle passe.

Laissant la famine faire d'affreux ravages dans la ville, il alla durant l'hiver forcer le camp de Néphéris. La destruction de cette armée, seul espoir qui restât aux Carthaginois, décida les villes voisines à lui ouvrir leurs portes. Au retour du printemps, il reprit avec activité les opérations contre Carthage et enleva la muraille que baignait le port Cothon; les Romains étaient dans la ville. Mais pour arriver jusqu'à la forteresse Byrsa, placée au centre, il fallut traverser des rues étroites où les Carthaginois, retranchés dans les maisons, firent une résistance acharnée. L'armée mit six jours et six nuits à atteindre la citadelle. Sur la promesse qu'ils auraient la vie sauve, 50 000 hommes en sortirent : il y restait 1 100 transfuges réfugiés avec Asdrubal dans le temple d'Esculape. Jusqu'alors, ce chef avait dirigé la défense avec habileté et courage. Un moment de faiblesse le déshonora. Il vint demander la vie à Scipion, qui le montra aux transfuges prosterné à ses pieds. Sa femme ne voulut pas le suivre. Elle monta au sommet du temple, parée de ses plus beaux vêtements, et, s'adressant à Scipion : « Souviens-toi, s'écria-t-elle, de punir cet infâme qui a trahi sa patrie, ses dieux, sa femme et ses enfants. O le plus vil des hommes! va orner le triomphe de ton vainqueur et recevoir à Rome le prix de ta lâcheté! » Puis, égorgeant ses deux enfants, elle se précipita au milieu de l'incendie que les transfuges avaient allumé.

20. Destruction de la ville (146); réduction de l'Afrique carthaginoise en province. — Scipion abandonna au pillage ces ruines fumantes, et des commissaires envoyés par le sénat firent du territoire carthaginois une *province*. Ils renversèrent ce qui était encore

1. On voit encore aujourd'hui les restes de ce travail gigantesque

debout dans la ville [1] et, par les plus terribles imprécations, vouèrent à une éternelle solitude la place où Carthage avait été. Du haut d'une colline, Scipion voyait s'accomplir l'œuvre de destruction. En face de cet empire écroulé, de ce peuple anéanti, de cette immense cité où il n'allait bientôt plus rester pierre sur pierre, il se sentit ému, et, au lieu de l'ivresse de la victoire, une mélancolique pensée le saisit : il songea à l'avenir de Rome, et Polybe l'entendit tristement répéter ce vers d'Homère : « Un jour aussi verra tomber Troie, la cité sainte, et Priam, et son peuple invincible[2]. »

Résumé.

I. Après la défaite de Cannes, Rome fut un prodige de constance. Annibal, abandonné par les Carthaginois, qui ne lui envoyaient pas de renforts, dut se maintenir dans l'Italie méridionale, et ne put détacher de Rome parmi ses alliés que *Capoue*. Dès 212 Marcellus, par la prise de *Syracuse*, l'empêchait de passer en Sicile. L'année suivante (211) Capoue retombait aux pouvoir des Romains. Ceux-ci enlevaient l'*Espagne* aux Carthaginois (210-206), et Asdrubal, venu au secours de son frère Annibal, était défait et tué sur les rives du *Métaure* (207).

II. Le conquérant de l'Espagne, Scipion, passa alors en Afrique, et Annibal dut quitter l'Italie. Il fut complètement dé-

1. « La couche épaisse de cendres, de pierres noircies, de bois carbonisés, de fragments de métaux tordus ou fondus par le feu, d'ossements à demi calcinés, qu'on retrouve encore, à cinq ou six mètres de profondeur sous les décombres de la Carthage romaine, témoigne assez de ce que fut cette horrible destruction. » (Ch. Tissot.)

2. L'emplacement de Carthage était trop favorable pour que Rome l'abandonnât. Vingt-deux ans après la destruction de la ville punique, Caius Gracchus vint y installer une colonie (122 av. J.-C.). Elle prospéra rapidement; et à l'époque d'Auguste, le géographe Strabon la compte parmi les cités les plus florissantes de l'Afrique romaine. Au IVe siècle ap. J.-C., elle avait 4 à 500000 habitants. Elle embrassa le christianisme avec ardeur et devint en Afrique la métropole de la religion nouvelle. Conquise par les Vandales au Ve siècle, elle fut reprise un siècle après par les généraux de l'empereur grec Justinien. Elle disparut enfin, quand elle eut été, malgré une défense héroïque, prise et saccagée par les Musulmans en 698. La ville abandonnée devint comme une carrière où les habitants des environs s'approvisionnèrent de matériaux de construction. Même, pendant tout le cours du moyen âge, des marins italiens et espagnols vinrent y chercher des débris antiques pour en orner les édifices de leurs cités.

fait à *Zama* (202), et Carthage dut renoncer à l'Espagne et aux îles de la Méditerranée, remettre aux Romains ses navires sauf dix, tous ses éléphants, payer une lourde contribution et ne plus faire la guerre en Afrique ou au dehors sans l'autorisation des Romains.

III. Annibal tenta de réorganiser sa patrie, mais dut la quitter sur l'ordre de Rome. Carthage resta dès lors exposée aux envahissements de Massinissa, contre lequel elle ne pouvait se défendre. Ne pouvant obtenir justice à Rome, elle déclara la guerre au vieux roi, mais fut défaite. Rome intervint alors; on imposa aux Carthaginois de si dures conditions qu'ils se soulevèrent (149).

IV. La ville se défendit avec succès jusqu'à l'arrivée de Scipion Émilien qui, par des travaux gigantesques, la sépara de la mer. Le chef de la résistance, Asdrubal, qui s'était longtemps maintenu dans la citadelle de Byrsa, se rendit enfin (146). La ville fut détruite et l'Afrique carthaginoise réduite en province romaine.

CHAPITRE XI

CONQUÊTE DU BASSIN MÉDITERRANÉEN.

1. Rome et l'Italie après la seconde guerre punique. — 2. Les nouvelles conquêtes de Rome. — 3. Etat de l'Orient au début du IIe siècle avant Jésus-Christ. — 4. La Grèce. — 5. L'Asie Mineure. — 6. La Macédoine. — 7. Première et seconde guerres de Macédoine; victoire de Cynoscéphales (197). — 8. Préparatifs de Philippe et de Persée. — 9. Troisième guerre de Macédoine; bataille de Pydna (168). — 10. Politique du sénat en Grèce; affranchissement de la Grèce (196). — 11. Réduction de la Grèce en province romaine (146). — 12. Politique du sénat en Asie. — 13. Guerre contre Antiochus (191-188). — 14. Défaite des Galates (189). — 15. Conduite du sénat à l'égard des rois d'Orient. — 16. Réduction du royaume de Pergame en province (129). — 17. Soumission des Gaulois cisalpins. — 18. Soumission des Ligures. — 19. Guerre contre les Espagnols. — 20. Caton et Sempronius Gracchus en Espagne. — 21. Viriathe. — 22. Guerre de Numance. — 23. Formation d'une province romaine dans la Gaule transalpine (125). — 24. Étendue de l'État romain au début du IIe siècle avant Jésus-Christ.

1. Rome et l'Italie après la seconde guerre punique. — Les plaies de la guerre se ferment vite chez les peuples victorieux. Dès l'an 206, après la bataille du Métaure, le sénat avait rappelé les laboureurs dans les campagnes et diminué l'effectif des armées, pour laisser plus de bras à l'agriculture. Des colonies envoyées dans la Campanie et le Bruttium, des distributions de terres aux vétérans de Scipion, dans la Lucanie et dans la Pouille, avaient repeuplé les solitudes faites par la guerre, et des terres données aux créanciers de l'État les avaient dédommagés des dépenses qu'ils avaient faites pour la république.

2. Les nouvelles conquêtes de Rome. — Dès lors Rome était prête pour des conquêtes nouvelles. « Croyez-

vous, disait un orateur grec au milieu de la lutte des Romains et des Carthaginois, que Carthage ou Rome après la victoire se contente de l'Italie et de la Sicile? » Cet homme disait juste : la ruine de Carthage eut pour conséquence l'asservissement à Rome de tout le bassin méditerranéen. La cause principale de ces guerres nouvelles fut le désir que les Romains avaient de punir les princes étrangers qui avaient tenté de secourir Annibal.

Il faut convenir qu'en aucun temps l'occasion ne fut plus favorable qu'après la seconde guerre punique. L'Orient était rempli de peuples plus civilisés que les Romains; mais ils étaient amollis par le luxe, divisés entre eux, incapables de résister à la politique prudente du sénat et à la valeur militaire des légions. En Occident, l'Espagne ne présentait que de sauvages tribus, aussi braves peut-être que les Romains, mais qui leur étaient aussi inférieures en science militaire que peuvent l'être aux troupes européennes des populations africaines ou asiatiques. Rome commença donc à déborder sur le monde ancien; l'œuvre ne devait être définitivement accomplie que le jour où, parties de l'Italie, les légions pourraient faire le tour des rives de la Méditerranée, n'ayant traversé, à l'est comme à l'ouest, que des terres romaines.

3. État de l'Orient au début du III^e^ siècle avant Jésus-Christ. — Pour comprendre la rapidité des conquêtes romaines dans le bassin oriental de la Méditerranée, il convient de jeter un rapide coup d'œil sur l'état de l'Orient à cette date. Trois groupes d'États y attiraient alors l'attention : les cités grecques, les royaumes asiatiques, la Macédoine.

4. La Grèce. — La Grèce était bien déchue depuis Alexandre. Deux peuples, les derniers venus sur la scène du monde grec, prétendaient la dominer. C'étaient les Étoliens, peuple de vaillants montagnards, formant une ligue étroite où les villes étaient subordonnées à une assemblée générale ; incapables de renoncer à leurs habitudes de pillage, ils étaient une menace perpétuelle

pour la Grèce. L'autre peuple, c'était les Achéens, qui prétendaient faire entrer toutes les cités grecques dans une association où tous les peuples associés seraient égaux : pensée généreuse, mais qui témoigne de l'impuissance où les cités grecques furent jusqu'à leur dernière heure de consentir à reconnaître la supériorité de l'une d'entre elles pour s'unir devant l'ennemi.

Les grands noms achèvent de disparaître : Athènes est indifférente aux destinées de la Grèce ; les citoyens de Thèbes s'abandonnent à la mollesse ; Argos est dominée par des tyrans ; c'est également le sort de Sparte, où le cruel Nabis exerça pendant quelque temps ses fureurs. Dans ces villes déchues, plus d'armées : la confédération achéenne ne peut mettre sur pied que 5 500 hommes de troupes nationales ; plus de marine, Athènes a pour toute flotte trois vaisseaux non pontés ; plus de patriotisme, Sparte n'a que des mercenaires ; plus de revenus, Athènes ne peut payer une amende de 500 talents. Joignez à tous ces maux la persistance des rivalités de cités à cités, qui entretient la division, et, dans chaque ville, la haine des pauvres et des riches qui, à chaque révolution, fait couler dans les rues des flots de sang. Heureusement pour sa gloire, la Grèce, même en cet état d'anarchie, conserve le goût des sciences, des lettres et des arts ; elle n'a plus de grands hommes d'État, mais elle a toujours des philosophes, des écrivains et des artistes qui vont devenir les maîtres de leurs grossiers vainqueurs.

5. L'Asie Mineure. — L'Asie Mineure est partagée entre de petits royaumes moitié hellènes, moitié barbares, et le vaste empire des Séleucides. Le royaume de Bithynie, le royaume de Pergame et le royaume de Pont sur la côte, le royaume de Cappadoce à l'intérieur, sont d'anciennes satrapies perses où des chefs nationaux se sont affranchis de la domination de Lysimaque, l'ancien général d'Alexandre, et ont su se maintenir indépendants à côté du vaste empire des Séleucides. Ces fastueux monarques, ces Antiochus aux surnoms retentissants, ces Sauveurs, ces Divins, ces Victorieux, ces Foudroyants, sont impuissants à faire res-

pecter leur autorité aussi bien sur la mer Égée que dans le golfe Persique, où touche également leur empire. Restés Grecs au milieu de tant de peuples divers, ils n'ont pas su faire de leurs sujets hellènes et de leurs sujets barbares une seule nation, ayant même langage, mêmes lois, mêmes coutumes, comme l'avait, semble-t-il, rêvé Alexandre. L'Égypte avait plus d'unité et plus de force ; elle renfermait Alexandrie, la véritable capitale, à cette date, du monde grec. Mais ses faibles princes, indignes successeurs des grands fondateurs de la dynastie, heureux de jouir des richesses d'un pays fertile, se souciaient peu d'entrer en lutte avec Rome. Enfin, au milieu de l'Asie s'étaient installées des bandes de Gaulois, qui avaient formé, sur le plateau d'Asie Mineure, un petit État, la Galatie, après avoir terrifié le monde oriental du bruit de leurs exploits.

6. La Macédoine. — Seule, la Macédoine formait un royaume solidement organisé. Les descendants de Démétrius Poliorcète y ont fondé une dynastie qui règne sur tout le bassin inférieur du Vardar actuel. Le roi est obéi, le peuple est vigoureux, la phalange macédonienne est le seul système militaire capable de tenir tête à la légion : des mines d'argent fournissent un revenu abondant. Le prince qui la gouverne alors, Philippe (221-178), est actif, entreprenant, capable de grandes vues, comme en témoigne son alliance avec Annibal ; malheureusement il est brouillon, il n'a point le respect de la parole donnée, il est redouté des Grecs, qui voient en lui un futur maître. Et le sénat saura exploiter contre lui cette inimitié des cités grecques, danger plus redoutable que les incursions des peuplades barbares, thraces et illyriennes qui environnent son royaume.

7. Première et seconde guerres de Macédoine ; victoire de Cynoscéphales (197). — De tous ces princes, il était le plus sérieux ennemi de Rome : le sénat s'attaqua d'abord à lui. Pour triompher de la Macédoine, il fallut deux expéditions. La première fut décidée dès l'an 200 ; le sénat ne put obtenir des centuries la déclaration de guerre qu'en rappelant l'alliance de Philippe avec Annibal, ses attaques contre les villes libres de Grèce et d'Asie.

La guerre fut d'abord mal conduite et deux campagnes restèrent sans résultat. Les Romains, pressés d'en finir, élèvent alors au consulat Flamininus, malgré son jeune âge et bien qu'il n'eût encore exercé que la questure; mais sa réputation avait devancé ses services. La discipline rétablie dans l'armée, il attaqua les Macédoniens campés dans une position presque inexpugnable, les battit et s'ouvrit l'entrée de la Thessalie.

Il compléta ce succès au début de l'année suivante par la victoire de Cynoscéphales, gagnée dans une plaine parsemée de collines nommées les *Têtes de chien* (Cynoscéphales). L'action fut si vite engagée, que Philippe n'eut ni le temps ni les moyens de ranger sa phalange. Sur ce terrain accidenté, elle perdait sa force avec son unité. En peu de temps elle fut rompue par le choc des éléphants que les Romains avaient amenés, par une attaque dirigée sur ses derrières, et par la pression inégale des légionnaires, qui tour à tour attaquaient et reculaient. Huit mille Macédoniens restèrent sur le champ de bataille.

Philippe, n'ayant plus d'armée, demanda à traiter. Flamininus lui accorda la paix, mais à de dures conditions. Il dut renoncer à toutes ses conquêtes hors de la Macédoine, réduire sa flotte à cinq vaisseaux, son armée à 500 hommes, enfin donner en otage son jeune fils Démétrius.

8. Préparatifs de Philippe et de Persée. — Philippe ne songea plus qu'à sa vengeance : il se faisait lire chaque jour son traité avec Rome pour nourrir son ressentiment; il s'alliait aux Bastarnes, barbares des bords du Danube qu'il voulait précipiter sur l'Italie; il comptait soulever la Grèce et appeler tous les rois à la liberté. Mais le sénat le surveillait. Il avait fait quelques conquêtes en Thrace; il vit arriver trois commissaires romains qui le firent comparaître devant eux comme un accusé ordinaire et prononcèrent contre lui. Les sénateurs lui renvoyèrent son fils Démétrius, qu'ils avaient gagné à leur politique et qui se plaça naturellement à la tête du parti romain. Ceux qui voulaient la guerre avaient pour chef un frère aîné de ce prince, Persée, qui, né d'une femme de basse naissance,

craignait que Philippe ne laissât sa couronne à Démétrius. Pour perdre ce rival, Persée l'accusa d'avoir tenté de l'assassiner, et le malheureux père condamna son fils à mort (181). La douleur le conduisit bientôt lui-même au tombeau (179).

Persée ne découvrit pas tout d'abord sa haine contre Rome : il renouvela le traité conclu avec Philippe, mais durant six années il travailla à augmenter ses forces, réunit une armée de 40 000 bons soldats, et s'allia aux rois de Thrace et d'Illyrie. Les princes de l'Asie et même les Rhodiens faisaient des vœux pour lui ; le sénat de Carthage reçut, la nuit, ses ambassadeurs, enfin 50 000 Bastarnes qu'il avait pris à sa solde approchaient de l'Adriatique, et le bruit de leur marche jetait déjà la terreur en Italie.

Eumène, le roi de Pergame, qui faisait en Orient la police du sénat, se hâta de courir à Rome dénoncer ses préparatifs. A son retour, des gens apostés se jetèrent sur lui près du temple de Delphes et le laissèrent pour mort sur la place. On accusa le roi de Macédoine d'avoir préparé ce guet-apens, et le sénat lui demanda des explications. Persée ayant répondu avec colère, la guerre lui fut déclarée (172).

9. Troisième guerre de Macédoine ; bataille de Pydna (168). — Les commencements n'en furent pas heureux pour Rome : deux fois victorieux, Persée ferma pendant quatre ans aux légions l'entrée de la Macédoine. Il fallut envoyer contre lui Paul Émile. Ce vieux et rude capitaine remit en honneur dans l'armée la discipline, la vigilance et les exercices militaires. Il ôta aux sentinelles leur bouclier pour les rendre plus attentives. On laissait les gardes avancées tout le jour sous les armes : il les fit relever le matin et à midi, pour que l'ennemi trouvât toujours aux avant-postes des troupes fraîches et reposées.

Cependant les Romains avaient pénétré en Macédoine, et Persée avait reculé jusque sous les murs de Pydna. Une plaine s'étendait en avant de la ville : c'était un champ de bataille excellent pour la phalange, il résolut d'y com-

battre. Dans la nuit qui précéda l'action, une éclipse de lune alarma les Macédoniens; par l'ordre de Paul Émile, le tribun Sulpicius Gallus avait d'avance prédit et expliqué aux légionnaires ce phénomène. Quelques jours auparavant l'armée souffrait de la soif; le consul, guidé par la direction des montagnes, avait fait creuser dans le sable, et on avait trouvé de l'eau en abondance. Les soldats croyaient leur chef inspiré des dieux et demandaient à grands cris le combat. Mais, enfermé entre la mer, une armée de 45 000 hommes et des montagnes impraticables pour lui s'il était vaincu, Paul Émile ne voulait rien donner au hasard; ce ne fut qu'après avoir fait de son camp une forteresse qu'il se décida à risquer une affaire décisive. Les Macédoniens attaquèrent avec fureur. La plaine étincelait de l'éclat des armes, et le consul ne put voir sans une surprise mêlée d'effroi ces rangs serrés et impénétrables, ce rempart hérissé de piques : toutefois il dissimula ses craintes, et affecta de ne mettre ni son casque ni sa cuirasse. D'abord la phalange renversa tout ce qui lui était opposé ; mais le succès l'entraînant loin du terrain que Persée lui avait choisi, les inégalités du sol, le mouvement de la marche, y ouvrirent des vides où Paul Émile lança ses soldats. Dès lors ce fut comme à Cynoscéphales : la phalange ébranlée, désunie, perdit sa force; au lieu d'une lutte générale, il y eut mille combats partiels; la phalange entière, c'est-à-dire 20 000 hommes, resta sur le champ de bataille ; 11 000 autres soldats furent faits prisonniers. Les Romains n'avouèrent qu'une perte de 100 hommes (22 juin 168).

Persée avait cherché un asile dans le temple de Samothrace : à la nouvelle que ses enfants venaient d'être livrés par un traître, il vint lui-même se remettre entre les mains de l'ennemi. Son allié, Gentius, roi d'Illyrie, avait déjà été contraint de se rendre. Le malheureux Persée, avant d'être jeté dans un cachot de la ville d'Albe où il se laissa mourir de faim, dut suivre à pied le char de triomphe de son vainqueur.

La Macédoine conserva son indépendance, mais on la

divisa en quatre districts dont les habitants ne purent ni contracter mariage ni même acheter ou vendre hors de leur territoire. L'Illyrie eut le même sort. Quant à l'Épire, on détruisit ses soixante-dix villes, et l'on vendit comme esclaves cent cinquante mille de ses habitants. Quelques tentatives d'affranchissement de la Macédoine, dans le cours des années suivantes, amenèrent, en 143, la réduction de ce pays en province.

10. Politique du sénat en Grèce; affranchissement de la Grèce (196). Depuis trois ans, la Grèce avait perdu son indépendance. Une politique habile de désinté-

Monnaie de la ligue étolienne[1].

ressement apparent avait d'abord attaché les cités grecques à Rome. Pendant la guerre contre Philippe, Flamininus, en 196, se rendit à Corinthe. On célébrait les jeux isthmiques : la Grèce entière y était accourue. Tout à coup un héraut réclame le silence et lit un décret qui se terminait ainsi : « Tous les Grecs d'Europe et d'Asie sont libres. » Une joie immense éclata à ces paroles. Deux fois l'assemblée se fit répéter le décret, et Flamininus faillit périr étouffé sous les fleurs et les couronnes (190). Les Grecs ne savaient pas encore ce que coûtait le protectorat des Romains, ce que valait cette liberté donnée par l'étranger, qui affranchissait la Grèce de toute domina-

1. Tête d'Hercule. Au revers, AITΩΛΩΝ, un monogramme, et Atalante, la vierge arcadienne, coiffée du pétase, assise sur des boucliers.

tion, mais aussi y brisait toute force en interdisant toute confédération.

Ce désintéressement fut de courte durée. Dès 190 le consul Fulvius attaquait sans déclaration de guerre les Étoliens et les forçait à reconnaître l'empire et la majesté du peuple romain.

Après la défaite de Persée, tous ceux qu'on soupçonnait d'avoir fait des vœux pour lui, mille Athéniens entre autres, furent enlevés, conduits en Italie et emprisonnés, le sénat étolien, qui comprenait cinq cent cinquante membres, fut massacré, et ce qui restait d'hommes considérés, en Grèce, dans l'Acarnanie, l'Étolie et la Béotie, fut obligé de suivre Paul Émile à Rome.

11. Réduction de la Grèce en province romaine (146). — Enfin, la ligue achéenne perdit à son tour son indépendance. Sparte ayant demandé à sortir de la confédération, le sénat prit parti pour elle et la déclara, ainsi que Corinthe, Argos et Orchomène, séparée de la ligue. A la nouvelle de cette insulte, tout le peuple athénien se souleva et courut jusqu'à Scarphée, dans la Locride (146), à la rencontre des légions qui descendaient de la Macédoine. Ils furent taillés en pièces; une seconde armée de 14 000 hommes se réunit encore à Leucopétra, à l'entrée de l'isthme de Corinthe. Sur les hauteurs voisines, les femmes, les enfants, s'étaient placés pour voir leurs époux et leurs pères vaincre ou mourir : ils moururent; Corinthe fut prise et livrée aux flammes. Les ligues achéenne et béotienne furent dissoutes; toutes les villes démantelées, désarmées et soumises à un gouvernement oligarchique qu'il était plus aisé au sénat de tenir dans la dépendance que les assemblées populaires. La Grèce enfin, sous le nom d'Achaïe, forma une nouvelle dépendance de la province de Macédoine, et son grossier vainqueur, Mummius, revint à Rome, n'ayant retiré pour lui de son expédition que le surnom d'*Achaïcus*. Il avait fait cette condition à ceux qui se chargèrent de transporter en Italie les statues et les tableaux, chefs-d'œuvre de l'art grec, trouvés dans le pillage de Corinthe, qu'ils les re-

commenceraient, s'ils les détérioraient ou les perdaient en route.

12. Politique du sénat en Asie. — Le sénat agit en Asie comme en Grèce; il affaiblit par quelques victoires le plus puissant des États asiatiques, le royaume des Séleucides et le tint éloigné de l'Archipel, comme il avait d'abord ruiné la Macédoine. Il s'interposa dans les différends des États secondaires, empêcha toute alliance entre eux et attendit, pour réunir ces royaumes au domaine de la république romaine, qu'une dynastie prît fin ou qu'un prince tentât de s'affranchir de la suprématie des Romains.

13. Guerre contre Antiochus (191-188). — Pendant que Rome combattait Philippe, Antiochus le Grand, roi de Syrie, avait pris une attitude menaçante. Aux envoyés du sénat, qui lui demandaient compte de ses armements, il répondit fièrement : « Je ne me mêle pas de ce que vous faites en Italie : ne vous occupez pas de ce que je fais en Orient. » L'arrivée à sa cour d'Annibal qui venait de fuir Carthage décida la guerre. « Donnez-moi 11 000 hommes et cent vaisseaux, dit-il au roi, et je soulève l'Italie et le monde. » Mais des courtisans jaloux décidèrent Antiochus à se défier du génie d'Annibal. Il repoussa ses conseils et s'abandonna aux mensongères promesses des Étoliens, qui s'engagèrent à lui livrer la Grèce, s'il voulait seulement s'y montrer.

Une rapide campagne ruina les prétentions d'Antiochus. Débarqué en Grèce, Antiochus se porta aux Thermopyles pour arrêter les légions romaines accourues de Thessalie. Il fut battu grâce aux mesures habiles de Caton et rentra en Syrie (191). Là il retrouva sa sérénité tout entière : il regardait comme impossible que les Romains vinssent l'attaquer en Asie. Annibal, au contraire, s'étonnait qu'ils ne fussent pas encore arrivés.

La flotte royale fut d'abord détruite en deux batailles qui donnèrent à Rome l'empire de la mer Égée. Les légions, conduites par le consul Lucius Scipion, à qui son frère l'Africain servait de lieutenant, passèrent l'Hellespont sans trouver d'obstacles et rencontrèrent Antiochus

avec sa dernière armée à Magnésie. En quelques instants 52 000 Syriens furent tués ou pris : le consul perdit seulement 550 hommes. Antiochus implora la paix. Les Romains l'obligèrent à livrer plusieurs provinces et ses éléphants de guerre à son ennemi le roi de Pergame, fixèrent au mont Taurus la limite de ses États, ce qui lui enlevait toute l'Asie Mineure, et ruinèrent pour longtemps ses finances en lui imposant une contribution de 180 millions (188). Le frère de Scipion l'Africain rapporta de cette guerre le surnom d'Asiatique.

14. Défaite des Galates (189). — Une campagne contre les Galates compléta ces victoires. Manlius Vulso, successeur de l'Asiatique, voulut enlever à ce peuple la réputation qu'il avait d'être invincible, saisir les richesses qu'il avait acquises par ses courses en Asie, et revenir, lui aussi, à Rome avec l'éclat d'une victoire. Les Galates ne se doutaient point de l'attaque dont ils étaient menacés. A l'approche du consul, ils se retirèrent sur les hauteurs avec leurs femmes et leurs enfants. Mais, comme ils ne s'étaient point pourvus d'armes de jet, les Romains purent aisément en faire de loin un grand massacre. Vaincus pour ainsi dire sans combat, ils demandèrent à traiter. Manlius ne leur imposa ni tribut ni clause honteuse (189), mais les obligea de rendre toutes les terres qu'ils avaient enlevées aux alliés du sénat.

15. Conduite du sénat à l'égard des rois d'Orient. — Ces deux États vaincus, Rome domina l'Asie. Annibal, qui s'était retiré auprès du roi de Bithynie, Prusias, l'inquiétait encore; Flamininus, en 183, accepta la honteuse mission d'aller délivrer le peuple roi de ce vieillard. Annibal, qui redoutait toujours une surprise, avait fait préparer à ses maisons sept issues secrètes. Quand il voulut fuir au bruit de l'arrivée de Flamininus, elles étaient toutes gardées. « Délivrons, dit-il, les Romains de leurs terreurs », et il prit un poison violent qu'il portait toujours sur lui.

Désormais Rome n'eut plus rien à craindre. Dans toutes les villes, dans tous les États, un parti dévoué faisait pour

le sénat la police de l'Orient, et, le plus souvent, les rois étaient les chefs de ce parti. Ils rivalisaient entre eux de bassesse et d'adulation servile auprès de leur commun maître, le sénat. Celui-ci les recevait dédaigneusement ou parfois corrigeait sévèrement l'excès de leur indignité. Prusias se présenta au sénat, la tête rasée, avec le bonnet d'affranchi. Eumène, roi de Pergame, voulait apporter lui-même ses lâches flatteries ; on lui interdit l'entrée de l'Italie.

De 188 à 133, il ne parut pas un légionnaire en Asie, mais les commissaires du sénat y furent toujours présents, épiant les actions et les paroles des rois ; intervenant dans toutes leurs affaires, pour dégrader aux yeux des sujets la majesté royale ; exigeant de riches présents pour les tenir obérés ; prenant leurs fils en otages, pour renvoyer ceux-ci, comme Démétrius, gagnés à la cause de Rome ; enfin leur défendant la guerre, pour que le bruit des armes ne réveillât pas ces peuples engourdis. Le roi de Syrie, Antiochus Épiphane, avait conquis une partie de l'Égypte et assiégeait Alexandrie. Un député romain, Popillius, lui ordonna de rentrer dans ses États. Antiochus, demandant quelques jours pour délibérer, Popillius traça autour de lui un cercle sur le sable : « Avant de sortir de ce cercle vous répondrez au sénat. » Et le roi, vaincu par un seul homme, rappela ses armées. Les Rhodiens avaient voulu imposer leur médiation : on leur ôta la Lycie et la Carie. Prusias avait vaincu le roi de Pergame et pillé sa capitale : ils le condamnèrent à une amende de 600 talents (115). A la mort d'Antiochus Épiphane, roi de Syrie, le légitime héritier, Démétrius, était à Rome. Le sénat reconnut pour roi un enfant, Antiochus Eupator, et donna mission à un de ses envoyés en Syrie de brûler ses vaisseaux, de tuer les éléphants et de disperser l'armée. Démétrius s'étant échappé, le sénat fit alliance avec les Juifs, alors révoltés contre les Séleucides. En Égypte, pris pour arbitre entre Physcon et Philométor, il démembra le royaume, et l'affaiblit ainsi, tout en affectant de demeurer impartial entre les compétiteurs au trône ; et l'héritage des Ptolémées forma trois États : Égypte, Chypre et Cyrénaïque.

16. Réduction du royaume de Pergame en province (129). — Malgré le dévouement des rois de Pergame, on laissa les Galates et le roi de Bithynie les attaquer, afin de bien prouver à ces princes qu'ils tomberaient dès que Rome cesserait de les protéger. Le second successeur d'Eumène, Attale III, montra une cruauté insensée. Tour à tour sculpteur, fondeur, médecin, il tuait ceux qui n'applaudissaient pas à ses folies, et essayait sur ses parents, ses amis et ses gardes, les plantes vénéneuses qu'il cultivait lui-même. Quand il mourut (133), le sénat prétendit que, par son testament, il avait institué le peuple romain son héritier, et dans le legs on comprit le royaume; et, malgré un soulèvement national, rapidement réprimé, le royaume de Pergame forma la province d'Asie (129).

17 Soumission des Gaulois cisalpins. — Pendant ces guerres faciles en Orient, Rome avait à soutenir en Occident une lutte pénible : dans le nord de l'Italie contre les Cisalpins et les Ligures, en Espagne contre presque tous les peuples de la péninsule.

Les Gaulois de la Cisalpine croyaient qu'une vie meilleure était réservée à ceux qui tombaient dans la bataille sous le fer de l'ennemi. De là ce courage invincible, cette résistance désespérée qu'ils opposèrent aux Romains. Ils étaient divisés en trois grandes tribus : les Boïens, les Cénomans et les Insubres. Ils comprirent trop tard qu'ils avaient eu tort d'abandonner Annibal. Quand il eut été vaincu, ils firent un dernier et tardif effort. En l'an 200, ils surprirent la colonie romaine de Plaisance, sur les bords du Pô, et la livrèrent aux flammes; mais Crémone, autre colonie, qui menaçait l'indépendance des Gaulois, fut sauvée par une victoire où périrent 35000 Gaulois. Les Boïens alors se levèrent en masse, et le sénat déclara qu'il y avait tumulte (193). De nouvelles défaites et le ravage de leur territoire par les légions forcèrent les Boïens à demander la paix. Rome exigea qu'ils cédassent la moitié de leur pays : ils aimèrent mieux abandonner le tout, et ils allèrent chercher au delà des Alpes, sur les

bords du Danube, une autre patrie où ils pussent vivre libres (192). Ils s'établirent d'abord dans la Bohême, plus tard, en Bavière, et les deux pays ont conservé le nom de ces bannis volontaires (*Boiohemum*, *Boiaria*).

Les Insubres (Milan), les Vénètes et les Cénomans (Vérone et Mantoue), restés seuls, ne pouvaient résister. Les derniers, d'ailleurs, par haine contre leurs voisins, avaient déjà trahi la cause commune.

18. Soumission des Ligures. — A l'ouest des Gaulois cisalpins, dans l'Apennin septentrional, habitaient les Ligures, peuple sobre, brave, infatigable. Ces montagnards agiles exercèrent longtemps la patience des Romains. En 189 ils tuèrent un préteur, en 186 ils battirent un consul et mirent Paul-Émile lui-même en danger. Pour en venir à bout, il fallut les arracher au sol où ils se montraient si braves, et en transporter quarante-sept mille dans les solitudes du Samnium (180).

19. Guerres contre les Espagnols. — L'Espagne était le Pérou de l'antiquité : ses mines d'or et d'argent attirèrent de bonne heure les Phéniciens, plus tard les Carthaginois. Ceux-ci ne se contentèrent pas d'y fonder quelques colonies, ils voulurent soumettre tout le pays, et y parvinrent à peu près, mais en excitant des haines dont les Romains profitèrent. On a vu que les Espagnols aidèrent Scipion à chasser les Carthaginois. Rome crut qu'ils n'avaient combattu que pour elle, avec le seul désir de changer de maîtres. Après la victoire de Zama, elle déclara que l'Espagne formerait deux provinces romaines. Aussitôt la population se souleva, et refoula les Romains, au nord de l'Èbre.

20. Caton et Sempronius Gracchus en Espagne. — Cette guerre parut alors assez importante pour faire décider l'envoi d'une armée consulaire. Une première fois, Caton rétablit dans la péninsule les affaires de Rome. Il sut gagner l'alliance des Celtibériens, le peuple le plus considérable de l'Espagne, et fit démanteler quatre cents villes ou villages fortifiés (195).

Cependant la guerre continua, car les Espagnols avaient

horreur de la domination étrangère; les captifs mêmes ne pouvaient se résigner à la perte de leur liberté. On en vit percer les vaisseaux sur lesquels on les embarquait et les faire couler en pleine mer, plutôt que de se laisser conduire à Rome. Il fallut dix-sept ans de combats pour les contraindre à une paix momentanée : encore cédèrent-ils moins à la crainte qu'à l'ascendant de Sempronius, le père des Gracques. Cet homme de bien ne leur imposa point de dures conditions : il fonda parmi eux des villes auxquelles il donna de sages lois, tâchant de les gagner par un gouvernement doux et humain (178).

21. Viriathe. — Les Romains crurent l'Espagne domptée, et plusieurs des chefs qu'ils envoyèrent pour la gouverner cherchèrent plus à faire fortune qu'à bien administrer. Traités avec insolence, astreints au travail des mines, alors si meurtrier, les Espagnols étaient prêts pour un soulèvement auquel Carthage les poussa en 153, quand elle commença la dernière guerre punique. Le préteur Galba perdit 9000 hommes dans une seule bataille contre les Lusitaniens. Il feignit de traiter avec eux, leur offrit des terres fertiles, les dispersa, sous ce prétexte, en divers cantons, puis tomba sur eux à l'improviste et en massacra plus de trente mille. Caton, à Rome, protesta vainement contre cet attentat (150).

Mais si le criminel fut absous, le crime ne resta pas impuni. Un pâtre nommé Viriathe avait échappé au massacre : il ranima le courage de ses compatriotes, et commença contre les Romains une guerre de surprises et d'escarmouches, où ils perdirent leurs meilleurs soldats. Après sept ans de succès partiels, il mit le comble à sa gloire en forçant le consul Fabius Servilianus, enfermé dans un défilé, à signer un traité où il était dit : « Il y aura paix entre le PEUPLE ROMAIN ET VIRIATHE » (141). Mais un nouveau crime arrêta le héros lusitanien dans sa fortune. Le successeur de Fabius, Servilius Cépion, le fit assassiner (140), et son peuple se soumit. On transporta une partie des Lusitaniens sur le rivage de la Méditerranée, où fut fondée pour eux la ville de Valence.

22. Guerre de Numance. — La guerre était terminée au sud et à l'ouest : elle se concentra au nord, vers Numance. Cette petite ville, bâtie sur une hauteur escarpée au bord du Douro, était devenue le refuge des plus braves guerriers de la Celtibérie. Ils refusaient de reconnaître la domination romaine, quand toute l'Espagne l'acceptait. Malgré leur petit nombre (ils étaient à peine 8 000 hommes), ils n'en battirent pas moins successivement deux consuls. Un troisième, Mancinus, se laissa envelopper dans une gorge sans issue. Il promit la paix, si l'on ouvrait les passages. Mais les Numantins exigèrent du consul que le traité fût juré par son questeur Tiberius Gracchus, fils de ce Gracchus dont les Espagnols vénéraient la mémoire (137). Comme aux Fourches Caudines, le sénat déchira le traité, livra Mancinus, et recommença la guerre.

Les consuls suivants ne surent pas effacer cette honte ; deux armées échouèrent encore devant cette petite cité ; les soldats se mutinaient et, perdant courage, s'enfuyaient dès que paraissait l'ennemi. Ces vainqueurs du monde ne pouvaient plus soutenir la vue d'un Numantin. Rome dut envoyer contre cette bourgade le destructeur de Carthage, Scipion Émilien, et 60 000 hommes. Dès qu'il fut au camp, il en bannit la mollesse et l'oisiveté. Il exigea des soldats les plus rudes travaux, leur fit faire de longues marches, chargés de sept pieux, de leurs armes, de vingt jours de vivres, les força à creuser des fossés pour les combler, à élever des murs pour les abattre, et, comme ils se plaignaient : « Couvrez-vous de boue, leur dit-il, puisque vous craignez de vous couvrir de sang ! » Bientôt Numance fut enfermée d'une quadruple ligne de retranchements, et la famine y devint intolérable. Les habitants supplièrent Scipion de leur accorder une bataille : ils voulaient mourir en gens de cœur. Il ne quitta point son camp ; alors ils mirent le feu à leurs maisons et s'entr'égorgèrent (133). Scipion ne put mener derrière son char de triomphe que cinquante de ces braves, et point de butin. L'Espagne, épuisée de sang, rentra enfin dans le repos, mais les montagnards du Nord, les Astures, les Cantabres, les

Vascons, restèrent indépendants jusqu'au temps d'Auguste.

23. Formation d'une province romaine dans la Gaule transalpine (125). — En l'année 155 Rome était maîtresse de l'Italie et de l'Espagne, mais il lui manquait une route allant de l'une à l'autre péninsule; elle n'avait pas un pouce de terre entre les Pyrénées et les Alpes. Marseille lui fournit l'occasion d'y gagner une province. La ville phocéenne prospérait, grâce à un gouvernement habile et fort, et elle couvrait de ses comptoirs toute la côte, depuis le Var jusqu'à l'Èbre. Les peuples du voisinage, inquiets de sa puissance et attirés par ses richesses, se jetèrent sur les terres des Massaliotes. Ceux-ci, ennemis de Carthage et des Étrusques, avaient soigneusement cultivé l'amitié de Rome. Menacés, ils l'appelèrent à leur secours (154).

Une première fois les légions vainquirent pour eux. Mais en 125 les Romains, de nouveau accourus aux cris de détresse de Marseille, gardèrent ce qu'ils avaient conquis. Ils en formèrent une province à laquelle le consul Sextius donna une capitale en fondant *Aquæ Sextiæ* (Aix, 122). Les Édues, entre la Saône et la Loire (Bourgogne), demandèrent aussitôt à entrer dans l'alliance de Rome. Les Allobroges (Savoie et Dauphiné), plus rapprochés de la nouvelle province, vinrent au contraire l'attaquer : 20 000 Barbares restèrent sur le champ de bataille (121). L'année suivante les Romains franchirent à leur tour l'Isère; mais le roi des Arvernes, Bituit, les rappela soudain en jetant derrière eux 200 000 Gaulois. Quand le roi barbare, monté sur son char d'argent et entouré de sa meute de combat, vit le petit nombre de légionnaires : « Il n'y en a pas, dit-il, pour un repas de mes chiens ». Mais la discipline, la tactique, surtout les éléphants, vainquirent cette multitude. Quelque temps après, Bituit, attiré à une conférence, fut enlevé, chargé de chaînes et conduit à Rome. On réunit à la province tout le pays que le Rhône enveloppe du lac Léman à son embouchure. Les consuls des années suivantes franchirent le fleuve et

étendirent la Province d'une part jusqu'aux Pyrénées orientales, de l'autre jusqu'à la vallée de la Garonne, où les Volkes Tectosages, maîtres de Toulouse, acceptèrent le titre de *fédérés*; la colonie de *Narbo Martius* (Narbonne) dut veiller sur les nouveaux sujets. Sa position à l'embouchure de l'Aude en fit bientôt la rivale de Marseille (118).

Cette province transalpine, gardée par la grande colonie de Narbonne, couverte par les Tectosages et les Édues, récents alliés de Rome, était comme un poste avancé d'où le sénat contint et surveilla pendant un demi-siècle les nations gauloises.

24. Étendue de l'État romain au début du IIe siècle avant Jésus-Christ. — Rome avait acquis sa première province, la Sicile, au traité qui termina la guerre punique. Entre la première et la seconde guerre punique, elle avait conquis la Corse et la Sardaigne; la seconde guerre punique l'avait établie en Espagne; puis la Macédoine, la Grèce, l'Afrique carthaginoise, quelques contrées en Asie, la Gaule Narbonnaise avaient été le gain des expéditions qui suivirent la défaite d'Annibal à Zama.

Au début du IIe siècle l'État romain comprend et le sénat administre l'Italie, la Sicile, la Corse, la Sardaigne, la péninsule Ibérique, sauf le bassin du Minho et celui du Douro dans sa partie inférieure, la Gaule Narbonnaise (de Toulouse au confluent du Rhône et de la Saône d'une part, des Cévennes aux Alpes de l'autre), la Gaule Cisalpine, les rives de l'Adriatique (Illyrie), la Macédoine, la Grèce, les provinces d'Asie Mineure, riveraines de la mer Egée, et comprises sous le nom d'Asie, savoir: la Mysie (Pergame), la Lydie, la Carie et la Phrygie; l'Afrique carthaginoise. Il exerce une véritable suprématie sur la Bithynie, le Pont, la Galatie, le royaume de Syrie, l'Egypte et la Numidie.

Les légions sont pour la première fois sorties d'Italie en 264; après un siècle et demi de combats, elles avaient acquis à la domination romaine toutes les rives de la Méditerranée.

Résumé.

I. La conquête du bassin méditerranéen commence après la victoire de Zama. Les divisions et la décadence de la Grèce lui interdisaient toute résistance sérieuse; l'Asie, partagée entre le vaste et faible empire des Séleucides et les petits États mi-grecs, mi-barbares, de la Cappadoce, de la Galatie, de Pergame, de la Bithynie et du Pont, n'était pas plus puissante. La Macédoine seule, grâce à sa phalange et à l'intelligence de ses princes, put un instant retarder les progrès de Rome.

II. Il fallut trois guerres pour ruiner la Macédoine: la victoire de *Cynoscéphales* (197) vengea Rome de l'alliance que Philippe avait contractée avec Annibal; à *Pydna* (168) son fils et successeur Persée fut fait prisonnier, et un dernier soulèvement en 146 amena la réduction de la Macédoine en province romaine.

III. Avec les Grecs le sénat joua d'abord le désintéressement. En 196, Flamininus proclame l'affranchissement des Grecs. Mais la ligue achéenne ayant tenté de se soustraire à la suprématie de Rome, les deux victoires de *Scarphée* et de *Leucopétra* (146) suffirent pour mettre fin à l'indépendance hellénique.

IV. Antiochus, roi de Syrie, avait prétendu s'opposer aux conquêtes de Rome et il avait débarqué en Grèce; mais il fut défait d'abord aux *Thermopyles* (191), puis en Asie même où avaient passé les légions, à *Magnésie* (189). La défaite des *Galates* (189) acheva de mettre l'Asie sous la tutelle des Romains. En 129 le sénat s'appropria le royaume de *Pergame* en vertu du testament du dernier roi, Attale II, mort sans enfants.

V. En Occident, le sénat commença par soumettre les *Gaulois cisalpins*, dont la principale tribu, celle des *Boïens*, dut abandonner la vallée du Pô (195); puis les Ligures furent à leur tour soumis en 180. Les guerres contre les Espagnols furent plus longues et plus pénibles. Le berger *Viriathe* tint pendant dix années les légions en échec (150-140) et il fallut, pour réduire *Numance*, envoyer le vainqueur de Carthage, Scipion Émilien (133).

VI. Enfin, la formation d'une province dans la *Gaule transalpine*, grâce à l'alliance de *Marseille*, et aux défaites des *Allobroges* et des *Arvernes*, assura aux Romains un passage d'Italie en Espagne (125).

CHAPITRE XII

CONSÉQUENCES DES CONQUÊTES ROMAINES. — RÉVOLUTION RELIGIEUSE, MORALE ET LITTÉRAIRE.

1. Changements produits à Rome par les guerres de conquêtes. — 2. L'hellénisme à Rome. — 3. Influence exercée par les Grecs sur les grands; l'ambassade de Carnéade. — 4. Transformation dans l'éducation. — 5. Influence exercée sur les petites gens. — 6. Atteintes portées à la vieille religion. — 7. État religieux des Grecs. — 8. Influence de la philosophie grecque. — 9. Piété extérieure; incrédulité réelle. — 10. Les divinités nouvelles; raisons de l'hospitalité religieuse des Romains. — 11. Introduction des divinités grecques et orientales. — 12. Révolution morale; le luxe à Rome. — 13. Pillage du monde. — 14. Progrès de la corruption morale. — 15. Embellissements de Rome. — 16. Adoucissement des mœurs. — 17. Naissance de la littérature romaine. — 18. Mépris des Romains pour la littérature et l'art. — 19. Rapide diffusion de la langue et de la littérature grecques à Rome. — 20. Genres empruntés aux Grecs par les Romains. — 21. Développement des genres nationaux, la satire, l'histoire, l'éloquence, le droit. — 22. La lutte contre l'esprit nouveau; Caton l'Ancien. — 23. Exil de Scipion. — 24. Censure de Caton (184). — 25. Scipion Émilien.

1. Changements produits à Rome par les guerres de conquêtes. — Un jour de l'année 195, le peuple, réuni au Forum, délibérait; l'assistance était nombreuse, et, parmi elle, on remarquait un grand nombre de femmes. Deux tribuns proposaient d'abolir la loi *Oppia* votée pendant la seconde guerre punique, loi qui interdisait aux matrones romaines d'avoir dans leur parure plus d'une demi-once d'or, de porter des vêtements de couleurs variées et de se servir de chars dans Rome. « Romains, s'écria le consul Marcus Porcius Caton, défenseur acharné de cette loi, vous m'avez souvent entendu répéter que deux vices contraires, le luxe et l'avarice, minaient la république. Ce sont

ces fléaux qui ont causé la ruine de tous les grands empires. Aussi, plus notre situation devient heureuse et florissante et plus je les redoute. Déjà nous avons pénétré dans la Grèce et l'Asie, contrées si pleines de dangereuses séductions; déjà nous tenons les trésors des rois. Ne dois-je pas craindre qu'au lieu d'être les maîtres de ces richesses, nous n'en devenions les esclaves? C'est pour le malheur de Rome, vous pouvez m'en croire, qu'on a introduit dans ses murs les chefs-d'œuvre de Syracuse. Je n'entends que trop de gens vanter les frises d'Athènes ou les statues de Corinthe et se moquer des images d'argile de nos dieux. Pour moi, je préfère ces dieux qui nous ont protégés, et qui nous protégeront encore, je l'espère, si nous les laissons à leur place. » Dans ce fragment de son éloquent discours, Caton a signalé avec une remarquable perspicacité la transformation qui s'accomplit dans la société romaine au cours de la conquête du bassin méditerranéen, quelques-unes de ses causes et quelques-uns de ses résultats, les plus fâcheux, il est vrai.

2. L'hellénisme à Rome. — Une existence tout entière adonnée aux soins de la terre, à l'accroissement de sa fortune, à la pratique des affaires publiques, un grand attachement à ses dieux, une vie simple et frugale, une ignorance presque complète du délassement et de la culture que fournissent à l'esprit les lettres et les arts, tels sont quelques-uns des traits qui caractérisent le Romain de la république avant la période des conquêtes. Annibal vaincu, les Romains se répandent hors d'Italie. Ils pénètrent en Grèce, et apprennent à connaître le charme de la poésie et de l'art; ils passent en Asie, et les molles jouissances de la vie luxueuse et raffinée des peuples orientaux leur sont révélées. Ils étaient partis simples et rudes; ils reviennent avec des désirs et des besoins inconnus jusque-là.

Ces vainqueurs avaient besoin de maîtres pour leur apprendre ce qu'ils avaient jusqu'alors ignoré. Ils les trouvèrent dans ces Grecs qui arrivèrent en foule à Rome, et l'impression que la Grèce et l'Asie avaient produite sur

les conquérants ne s'effaça pas. Les Grecs, arrivés à Rome, soit comme esclaves, soit comme affranchis, soit à titre d'étrangers, se glissèrent bientôt partout. C'étaient des gens retors, souples, intelligents, capables de tous les métiers : aujourd'hui cuisiniers, demain philosophes, presque tous dénués de scrupules. Certes il y avait parmi eux de grands personnages, des écrivains remarquables, amenés souvent comme otages, qui furent bien accueillis par quelques grandes familles; mais il y avait aussi une foule de petites gens qui se mêlèrent à la plèbe. D'ailleurs l'État avait au besoin recours à eux ; après la défaite d'Asdrubal en 207, ce fut un Grec de Tarente, Livius Andronicus, que le sénat chargea de composer en l'honneur de ce grand succès un hymne d'action de grâces.

3. Influence exercée par les Grecs sur les grands; l'ambassade de Carnéade. — Les uns et les autres contribuèrent à transformer la société dans laquelle ils avaient pris place. Ce ne fut pas en vain qu'un homme d'un esprit éminent comme l'historien Polybe s'entretenait pendant de longues années avec Scipion Émilien et son entourage, et l'accueil que les grands seigneurs romains firent au philosophe Carnéade, venu à Rome en 156, montre qu'ils prirent vite goût aux choses de l'esprit. Carnéade, l'un des maîtres les plus illustres de ce temps, avait été envoyé avec deux autres philosophes également célèbres pour obtenir du sénat la diminution d'une lourde amende de 500 talents imposée à Athènes. En attendant que le sénat s'occupât de leur affaire, les trois philosophes firent, comme nous dirions aujourd'hui, des conférences dans Rome. Carnéade obtint auprès des jeunes gens un immense succès, en parlant tour à tour pour et contre la justice. Caton, inquiet de ce triomphe, courut au sénat et l'invita à congédier sous un honnête prétexte ces dangereux orateurs. « Pourquoi retenir si longtemps ces ambassadeurs ? Ce sont des gens capables de nous persuader tout ce qu'ils veulent. Dépêchez donc leur affaire, renvoyez-les en leurs écoles disputer avec les enfants des Grecs, et qu'ils laissent ceux des Romains apprendre à obéir à

nos lois, à nos magistrats, comme auparavant. » Le sénat hâta l'affaire; l'amende fut modérée et les Athéniens condamnés à 100 talents au lieu de 500. Tout fut pour le mieux : Athènes gagna 400 talents et Rome apprit à penser[1] ».

4. Transformation dans l'éducation. — L'école maintint cette influence de la Grèce sur les jeunes Romains. Jusqu'alors l'enfant avait reçu dans l'intérieur de la famille, de sa mère d'abord, de son père ensuite, les notions indispensables au citoyen; cette éducation toute pratique pouvait faire de l'enfant un honnête homme, un bon citoyen; elle ne l'initiait guère aux curiosités de la science et ne développait pas son intelligence. A partir du IIe siècle, l'enfant fut confié à un esclave lettré ou pédagogue, presque toujours d'origine grecque, qui devenait son répétiteur et son gouverneur. Des écoles se fondent, le plus souvent tenues par des maîtres grecs où l'enfant va compléter son éducation. Il ne suffit plus de la lecture, de l'écriture et de quelques textes de lois appris par cœur ; à ces notions indispensables s'ajoutent la lecture et l'explication des poètes, surtout des poètes grecs. Bientôt Homère deviendra presque aussi familier aux jeunes Romains qu'aux jeunes Athéniens. On lit, on commente les poètes, on imite leurs beautés tantôt en grec, tantôt en latin. Enfin pour les jeunes gens des plus riches familles, cette éducation est fréquemment terminée par un séjour de quelques mois ou de quelques années à Athènes, ou dans quelque autre grande ville de Grèce ou d'Asie Mineure, célèbre par ses écoles. Au retour, le jeune homme avant d'entrer dans la vie publique s'attache à quelque grand jurisconsulte ou à quelque éloquent orateur dont il devient l'élève.

5. Influence exercée sur les petites gens. — Sur les petites gens l'action de ces Grecs s'exerça d'une façon moins noble. Plébéiens romains et aventuriers grecs se rencontraient au cabaret, et la verve railleuse du poète

1. C. Martha, *Études morales sur l'antiquité*, p. 118-119.

comique Plaute nous y montre les philosophes grecs « sous leurs longs manteaux, farcis de livres et de provisions mendiées, s'y enivrant à longs traits ». Là l'esclave ou l'affranchi grec étonnait le plébéien de ses saillies, de ses roueries ingénieuses, de sa verve et de sa bonne humeur; et, pour employer un mot quelquefois usité dans nos campagnes, qui fait saisir le contraste des allures souvent graves et réfléchies de nos paysans avec les allures plus dégagées et plus libres de l'habitant des villes, le plébéien, auprès de son camarade athénien, devait se trouver bien peu « dégourdi ».

6. Atteintes portées à la vieille religion. — La vieille religion romaine fut atteinte la première par ces transformations. Les dieux de l'ancienne Italie se virent abandonnés pour de nouvelles divinités: et, dans beaucoup d'esprits, la foi fit place à l'incrédulité ou à l'indifférence.

7. État religieux des Grecs. — Sur ce point, Caton avait raison de craindre les Grecs; car ceux-ci ne pouvaient être pour les Romains que de funestes maîtres. Il y avait longtemps que chez les plus instruits d'entre eux la foi s'était affaiblie : la grossièreté et la naïveté des anciennes légendes les choquaient et leurs écrivains avaient essayé à plusieurs reprises de les expliquer. Le poète Épicharme disait que Jupiter était l'air qui environne la terre ; le philosophe Évhémère voyait dans les dieux de l'Olympe d'anciens rois de pays éloignés que leurs exploits ou leurs sciences avaient fait honorer comme des dieux. Suivant lui, Jupiter est un conquérant qui, pour s'assurer de l'obéissance des peuples vaincus, s'en était fait adorer; Saturne, un roi trop débonnaire qui s'est laissé détrôner par ses enfants; Uranus, un prince très savant en astronomie, qu'on a fini par confondre avec le ciel, qui était l'objet de ses études[1]. Tous ces raisonnements avaient ruiné la foi dans le cœur des gens instruits. Mais, chez les petites gens, une ferveur aveugle et mêlée

1. Boissier, *La Religion romaine*, II, 122.

de superstitions continuait à régner ; les inscriptions qu'on a retrouvées en grand nombre sur l'emplacement des anciens temples contiennent d'innombrables prières aux dieux, invoqués souvent pour les motifs les plus futiles. Un fidèle de l'oracle de Dodone lui demande comment il pourra recouvrer ses couvertures et ses oreillers qu'il a perdus. Ainsi, incrédulité et superstition, voilà ce que les Grecs pouvaient enseigner aux Romains.

8. Influence de la philosophie grecque. — Ce furent les enseignements de la philosophie qui détruisirent la foi chez les Romains des grandes familles. Pendant longtemps les Romains n'avaient eu pour la philosophie que de la répugnance ; ces graves réflexions sur les sujets les plus élevés qui puissent attirer l'attention, sur la nature de Dieu et du monde, sur la nature de l'âme, ne disaient rien à leur esprit si net et si pratique, préoccupé seulement d'agir beaucoup et utilement pour eux et pour l'État. Ils y vinrent cependant, et les vers fameux du poète Ennius marquent ce progrès : « De la philosophie, soit : j'en veux un peu, mais je ne la veux pas toute. Il est bon de la déguster, mais non de s'y plonger ». Néanmoins, les Romains n'eurent qu'à approcher leurs lèvres de cette liqueur pour se dégoûter de leurs anciennes croyances. Ennius traduisit Évhémère en latin, et son livre eut un grand succès.

9. Piété extérieure : incrédulité réelle. — Mais nous avons vu quelle place la religion avait dans l'État, et le même homme qui, au milieu de ses amis, tournait en dérision les dieux de la cité, devait en public, et comme magistrat, les honorer solennellement. Il y avait là une contradiction : les Romains n'étaient pas gens à s'embarrasser pour si peu. Ils admirent vite qu'il convenait de conserver la religion, parce qu'elle était utile au maintien des institutions publiques ; qu'il fallait en public lui témoigner tout le respect qui lui était dû ; mais que, dans son particulier, chaque citoyen était libre de penser des anciens dieux comme bon lui semblait. L'ami de Scipion Émilien, Lælius, se moquait avec le poète Lucilius de ces dévots

« semblables aux petits enfants qui croient que toutes les statues de bronze sont vivantes et les prennent pour des hommes » ; et il courait ensuite au Forum où il trouvait mille raisons éloquentes pour défendre les vieilles institutions religieuses qu'on attribuait à Numa.

10. Les divinités nouvelles; raisons de l'hospitalité religieuse des Romains. — Parmi les Romains, quelques-uns s'accommodaient de ce compromis. Mais d'autres, et surtout les simples, qui n'étaient point si subtils, préféraient recourir à de nouveaux dieux. Les Romains n'ont jamais été hostiles aux divinités étrangères. Les plébéiens n'avaient point de grandes raisons de rester fidèles aux dieux de l'ancienne Rome; plus d'une fois, à l'époque des luttes entre patriciens et plébéiens, les grands avaient refusé à leurs adversaires quelque droit

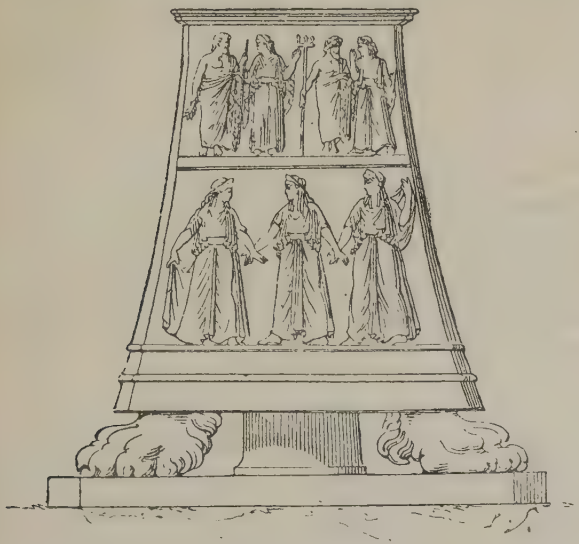

Autel des douze dieux (au Louvre).

impatiemment réclamé, en prétendant que les dieux

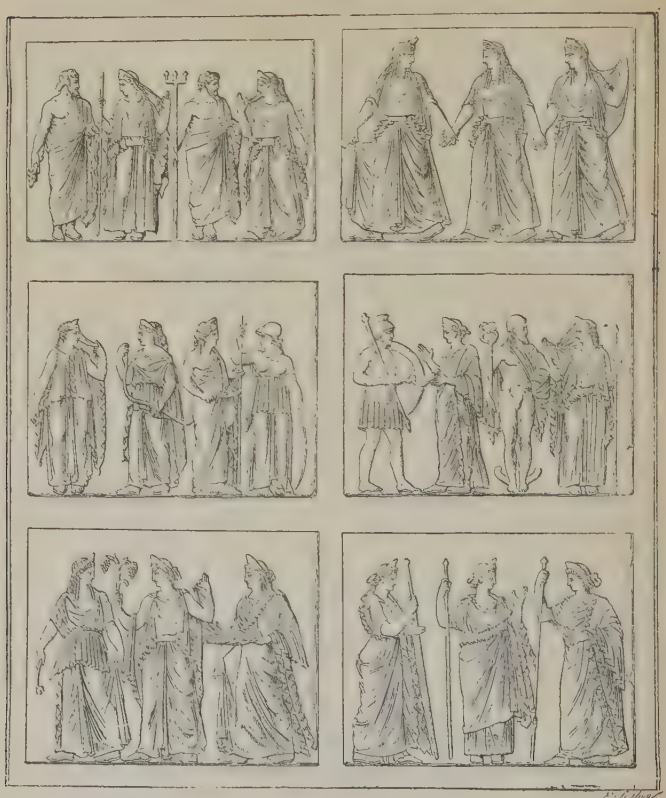

Bas-reliefs de l'autel des douze dieux[1].

s'opposaient aux réformes demandées. Aussi les plébéiens

1. 1er registre, Jupiter armé du foudre, Junon, Neptune, Cérès.
2e registre (à droite), les trois Grâces.
3e registre, Apollon, Diane, Vulcain, Minerve.
4e registre, Mars, Vénus, Mercure et Vesta.
5e registre, Trois saisons (Printemps, Été, Automne).
6e registre, les Euménides. Ce monument est quelquefois regardé comme un calendrier rural.

firent-ils toujours bon accueil à des dieux qui n'étaient point uniquement ceux des patriciens. Puis, il y avait des raisons plus générales : un peuple qui n'adore point un seul dieu en qui réside la toute-puissance sera toujours prêt à admettre, dans ses temples, quelque divinité nouvelle ; car la nouvelle divinité peut paraître plus puissante ou plus bienveillante que celles qui étaient auparavant honorées. L'intérêt commandait donc aux Romains d'être hospitaliers envers les dieux étrangers ; et nous avons vu à Véies Camille emmener à Rome la Junon des assiégés, divinité qu'on croyait très puissante puisque pendant dix ans elle avait protégé ses adorateurs contre les entreprises de Rome. Mais les Romains étaient un peuple trop politique pour ne point s'assurer, au préalable, s'il n'y avait pas dans le culte de la divinité nouvelle quelque pratique dangereuse ; c'était au sénat que revenait le soin de ces délicates enquêtes, et c'était lui qui ratifiait l'introduction dans les temples de Rome des divinités nouvelles.

11. Introduction des divinités grecques et orientales. — Dès l'intervalle entre les deux premières guerres puniques, les dieux grecs commencèrent à être honorés des Romains ; ceux-là avaient bien des traits communs avec les dieux italiotes, et les uns et les autres se confondirent rapidement. Panum devint Pan ; Tagès, Mercure ; Libitina, Proserpine ; Minerve fut identifiée à Pallas, etc. Puis ce fut le tour des divinités syriennes ; en 203, la mère des dieux, Cybèle, fut amenée de Pessinonte avec de grandes cérémonies. Mais l'on apprit vite combien ces divinités orientales pouvaient être dangereuses. Le culte de Bacchus, divinité plus orientale que grecque, se célébrait dans des fêtes où se commirent des crimes et des débauches effroyables. Le sénat prit peur et, en l'année 186, des milliers de Romains, qui avaient été initiés à ce culte nouveau, furent condamnés à périr sous la hache.

12. Révolution morale ; le luxe à Rome. — Avec la vieille religion s'en allèrent quelques-unes des vertus de l'ancienne Rome. Leur ancienne existence, simple et frugale, parut froide et monotone aux Romains quand ils

eurent goûté aux plaisirs de l'Orient. « Les légions de Manlius, dit Tite-Live, rapportèrent à Rome le luxe et la mollesse de l'Asie. Elles introduisirent les lits ornés de bronze, les tapis précieux, les voiles et les tissus déliés. Ce fut depuis cette époque qu'on fit paraître dans les festins des chanteurs, des baladins et des joueurs de harpe; qu'on mit plus de recherche dans les apprêts des repas, et qu'un vil métier passa pour un art. » La tunique ou *stola*, dans laquelle les femmes s'enveloppaient autrefois, ne leur suffit plus. « Quand la femme de Scipion, nous

Un repas (d'après une peinture de Pompéi).

raconte Polybe, sortait pour se rendre au temple, elle montait sur un char brillant, vêtue elle-même avec une extrême recherche. Devant elle, on portait en pompe solennelle les vases d'or et d'argent nécessaires au sacrifice et un nombreux cortège de servantes et d'esclaves l'accompagnait. » Le luxe de la table devint extraordinaire. Jadis tous les sénateurs réunis n'avaient qu'un seul service en argenterie qu'ils se prêtaient pour traiter les ambassadeurs. Maintenant quelques-uns possèdent jusqu'à 1000 livres pesant de vaisselle d'argent, et bientôt Livius en aura 10 000. Les grands mettent leur orgueil à découvrir des plats nouveaux : Hortensius, le grand orateur, se vantait d'avoir le premier fait servir des paons sur sa table; Metellus Scipion, personnage consulaire et un riche che-

valier romain, Seius, se disputaient l'honneur d'avoir inventé les foies gras.

13. Pillage du monde. — Le pillage du monde fournit les richesses nécessaires à ces extravagances. En douze années seulement, les contributions de guerre frappées sur Carthage, Antiochus et les Étoliens s'élevèrent à près de 150 millions. L'or, l'argent, l'airain portés par les généraux à leurs triomphes montèrent à une somme égale. Ces 300 millions seront aisément doublés si l'on y ajoute tout ce qui fut détourné du butin par les officiers et les soldats, les sommes distribuées aux légionnaires et les objets précieux, meubles, tissus, argenterie, ouvrages de bronze, apportés à Rome du fond de l'Asie, car rien n'échappait à la rapacité romaine. L. Scipion montra à son triomphe 1 231 dents d'éléphant; Flaminius et Fulvius, plus de 500 statues de marbre et d'airain, des boucliers massifs d'or et d'argent et des vases ciselés. Acilius prit jusqu'à la garde-robe d'Antiochus; Manlius, jusqu'à des guéridons et des buffets. Dans Ambracie, ancienne résidence des rois d'Épire, Fulvius n'avait laissé que les murailles nues, *parietes postesque nudatos*.

14. Progrès de la corruption morale. — La corruption morale faisait chaque jour des progrès. En 204 sept membres du sénat furent dégradés par les censeurs, sept aussi par Caton; neuf en 174, et un plus grand nombre encore en 164. En 116 Metellus dégrada d'un coup 32 sénateurs. Les vertus publiques s'en allaient comme les vertus privées. En 181, le censeur Lepidus, prince du sénat et grand pontife, employa l'argent du trésor à construire une digue à Terracine pour préserver ses terres de l'inondation. Les généraux donnent l'exemple de l'indiscipline, qui n'est que trop bien suivi par les soldats; il suffit de se rappeler l'histoire des expéditions de Macédoine et de Numance. En 141, un Metellus fut rappelé d'Espagne où la guerre promettait en ce moment gloire et butin : furieux, le général désorganise l'armée, détruit les vivres, tue les éléphants.... Dès le temps de Plaute, on ne croyait plus à la bonne foi romaine : Si Jupiter, assu-

rait le poète, ouvrait son temple aux parjures, il n'y aurait pas assez de place au Capitole. Plus tard, Laberius dira en plein théâtre : « Qu'est-ce qu'un serment? Un emplâtre à guérir les dettes ».

L'oisiveté conquit rapidement toutes les classes de la société romaine. La débauche à la taverne, le jeu dans la demeure des riches comme dans celle des pauvres, prend au Romain une bonne part de son temps. Une autre est réservée aux fêtes triomphales qui se multiplient, au spectacle des somptueuses funérailles faites aux membres des grandes familles. Les banquets célébrés à l'occasion de vœux particuliers ou de fêtes domestiques deviennent plus nombreux. Enfin les jeux publics sont désormais plus fréquents et plus riches qu'autrefois. On y voit toujours, comme auparavant, des courses de char; mais on y fait figurer aussi des athlètes; les édiles qui veulent plaire au peuple, font venir à grands frais d'Asie ou d'Afrique des lions et des panthères, auxquels la chasse est donnée dans le cirque. Enfin c'est à cette époque que s'introduit la cruelle coutume des combats de gladiateurs; le peuple se passionne pour ces jeux, où des hommes s'entre-tuent pour procurer aux spectateurs le plaisir de voir sans danger pour eux-mêmes couler le sang humain.

15. Embellissements de Rome. — Tout cependant ne fut pas mauvais dans cette transformation. Une partie de cet or volé au monde fut dépensé en d'utiles travaux. Les rues de l'ancienne Rome furent élargies : des aqueducs amenèrent l'eau dans la ville; les voies se bordaient de tombeaux magnifiques; les temples se multipliaient; le Forum et le Capitole s'ornaient de colonnes, d'images des généraux vainqueurs, de femmes riches qui avaient consacré leur fortune à l'utilité publique, de quelques sages et quelques héros grecs, notamment de Pythagore et d'Alcibiade. Caton construisit la première basilique; on appela de ce nom de vastes constructions où se tenaient les tribunaux et où se réunissaient les citoyens pour affaires ou simplement pour s'entretenir. Enfin depuis 284, Rome

était pavée, et les maisons ne pouvaient plus être couvertes de chaume. La ville se parait pour être, par ses monuments comme par la valeur de ses habitants, la capitale du monde.

16. Adoucissement des mœurs. — Les mœurs, quoique cette affirmation puisse d'abord étonner, gagnèrent elles-mêmes sur quelques points. Les enseignements de la philosophie hellénique adoucirent un peu la farouche discipline de la famille. La femme put désormais divorcer. Une loi restreignit la liberté des legs et des donations et obligea le père de famille à laisser à ses enfants les trois quarts de son héritage. Cependant si le lien de la famille se relâchait, il ne se brisait pas, et le fils, l'épouse, n'étaient relevés d'aucun de leurs devoirs de respect et d'obéissance. Lors du jugement des initiés aux mystères de Bacchus, les femmes furent remises aux chefs de famille, et le sénat s'en remit à eux du soin de châtier les coupables.

17. Naissance de la littérature romaine. — Enfin Rome apprit des Grecs à cultiver les lettres et les arts. Le poète Horace reconnaissait et célébrait deux siècles plus tard cette conquête des vainqueurs par les vaincus, qui dans le sauvage Latium introduisirent le goût de l'art et de la poésie.

> Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
> Intulit agresti Latio.

L'épithète dont Horace qualifie le Latium n'a rien d'exagéré. Jusqu'à l'époque des guerres Puniques, Rome n'eut que d'informes poésies, de froides hymnes religieuses, comme le chant des Frères Arvales, des chants satiriques fort licencieux, les sèches annales des pontifes. Ce qu'il y avait de plus remarquable dans ce maigre bagage littéraire, c'étaient les textes de lois : ceux que nous avons conservés, comme la loi des Douze Tables, attestent la précision sévère et majestueuse du génie latin. Enfin le Forum avait dû entendre déjà d'éloquentes paroles ; mais

il nous reste trop peu de fragments de ces discours pour apprécier la valeur des orateurs qui précédèrent Cicéron.

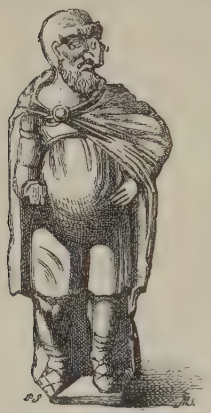

Personnage de la comédie latine. Maccus ou le Polichinelle antique.

18. Mépris des Romains pour la littérature et l'art. — Les écrivains n'auraient point trouvé à Rome, dans ces temps éloignés, l'accueil enthousiaste qu'ils rencontraient en Grèce ou dans le sud de l'Italie. Le Romain n'appréciait alors parmi les genres littéraires que ceux qui pouvaient lui être immédiatement utiles, l'éloquence, le droit, un peu l'histoire. Aussi, pendant longtemps, n'y eut-il point de poètes à Rome, et, plus tard, Cicéron confessait lui-même qu'il faisait peu de cas des poètes lyriques de la Grèce. Quant au théâtre, pendant longtemps il n'y fallut point songer, et Rome tint toujours en médiocre estime les auteurs et les acteurs. Les plus célèbres des poètes comiques furent des affranchis ou des petites gens. Les acteurs étaient le plus souvent des esclaves. Et quel public ! Le poète Térence, dont les modernes apprécient tant la grâce et l'élégance, conte dans le prologue d'une de ses pièces qu'un jour où l'on donnait aux jeux une de ses comédies, on annonça l'arrivée de montreurs d'ours sur la place : tous les assistants se levèrent et coururent aux ours, laissant là le pauvre poète et ses acteurs. Aux jeux de 187, on entendit pour la première fois des joueurs de flûte amenés de Grèce ; le peuple se lassa vite de voir ces gens souffler dans ces longs tuyaux, se fâcha, et pour le calmer, le régisseur dut forcer ces malheureux artistes à se battre sur la scène à coups de poings. Cette grossièreté se maintint longtemps encore dans le petit peuple ; elle fit place, chez les grands, à un vif désir de s'initier aux plaisirs que les lettres et les arts procuraient aux Grecs.

19. Rapide diffusion de la langue et de la littéra-

ture grecques à Rome. — Après les guerres Puniques, à Rome, tous les gens instruits parlèrent grec, Scipion l'Africain comme Paul Émile, qui rapporta les livres de Persée, Flamininus comme Scipion Émilien, qui savait Homère par cœur. Le grand pontife P. Crassus en connaissait tous les dialectes; Caton lui-même l'apprit, et Ennius ouvrit sur l'Aventin une école pour cette langue. L'année de la bataille de Pydna, Cratès de Mallos, le commentateur d'Homère, venu à Rome, y donna des leçons qui attirèrent la foule, et Sylla pourra permettre à des envoyés grecs de haranguer le sénat dans leur langue. On a vu plus haut avec quel succès Carnéade avait été écouté. La littérature grecque devint donc le modèle dont les écrivains se proposèrent d'abord la traduction, puis l'imitation.

Le chantre des exploits des guerriers, Homère, fut tout de suite bien accueilli par ce peuple belliqueux. Comme ils étaient naturellement railleurs, ils goûtèrent la comédie grecque. Dans la tragédie, ils préfèrent à Eschyle et à Sophocle, qui sont les deux plus grands poètes tragiques, Euripide; ses accents pathétiques, et aussi ses attaques contre les dieux, plurent à un peuple qui aimait les violentes émotions et qui commençait à se détacher de ses divinités. Des sciences grecques, ils prirent fort peu. « La géométrie, les mathématiques ne les frappèrent que par leurs applications pratiques; c'était pour eux l'art de compter et de mesurer, et Cicéron dit qu'ils ne leur trouvaient pas d'autre importance. La grammaire et la rhétorique leur plurent davantage; la première surtout ne leur semblait présenter aucun danger, et nous ne voyons pas qu'ils lui aient jamais fait une opposition sérieuse. La rhétorique leur inspirait un peu plus de méfiance[1]. » Mais ce peuple d'orateurs revint vite des préventions qu'il avait eues d'abord au sujet des finesses de la rhétorique grecque.

20. Genres empruntés aux Grecs par les Romains; le théâtre et l'épopée. — Les genres que les Romains

1. G. Boissier, *Fin du paganisme.*

empruntèrent tout entiers aux Grecs furent la tragédie, la comédie, l'épopée. Le plus vieux des écrivains romains dont nous connaissions le nom et quelques fragments, Livius Andronicus, un Grec de Tarente, contemporain des deux premières guerres puniques, traduisit l'Odyssée et introduisit le drame grec sur la scène romaine. Dès lors un grand nombre de tragédies grecques furent traduites en latin et représentées à Rome ; quelques écrivains seulement essayèrent de tirer des traditions romaines quelques

Scène comique (peinture de Pompéi)[1].

sujets d'œuvres vraiment nationales; nous ne savons pas bien quel accueil fut fait à leurs drames.

La comédie fut tout entière imitée des Grecs ; mais les comiques latins Nævius, Plaute, Térence, n'osèrent pas se moquer sur la scène, comme avait fait le grand poète grec Aristophane. Le sénat défendait toute allusion politique aux auteurs, et le vieux Nævius, pour avoir osé railler sur la scène la famille des Metellus, fut emprisonné, puis exilé. Les poètes romains imitèrent donc Ménandre et Diphile, qui retracent les scènes de la vie quotidienne à Athènes, sans apporter aucune préoccupation politique, ni dans le choix des sujets, ni dans la peinture des personnages. Plaute et Térence se bornèrent

1. Les deux personnages assis à droite et à gauche paraissent être des portraits d'auteurs

à traduire des comédies de ces deux auteurs et quelquefois à juxtaposer deux comédies de l'un et de l'autre pour en faire une seule pièce. L'action se passe à Athènes, les personnages sont athéniens, et ces pièces nous apprendraient bien peu de choses sur la vie romaine, si Plaute, oubliant qu'il traduit une pièce grecque, ne s'égayait par instants à railler quelques-uns des travers tout romains des spectateurs, le luxe des femmes, la cupide avarice des pères, les désordres des jeunes gens.

Les grandes journées des guerres Puniques inspirèrent aux Romains le désir d'en conserver le souvenir, et la forme du poème épique leur parut seule convenable à ce récit. Le vieux Nævius mit en vers la première guerre punique; Ennius, l'ami des Scipions, voulut faire mieux et entreprit de retracer toute l'histoire de Rome. Il avait cependant donné dans son poème la plus grande place à la seconde guerre punique dans laquelle il s'était distingué comme centurion. Ainsi se créait à Rome cette lignée de poètes épiques, imitateurs d'Homère, qui ne devait prendre fin qu'aux derniers jours de l'Empire.

21. Développement des genres nationaux; la satire, l'histoire, l'éloquence, le droit. — Les genres vraiment romains se développèrent également quand les œuvres grecques furent connues à Rome. Ces libertés que l'esprit railleur des Latins ne pouvait prendre sur la scène trouvèrent leur expression dans la satire. Le poète Lucilius, l'ami des Scipions, flétrit de son vers encore rude, les vices de ses contemporains.

La prose trouvait auprès des Romains meilleur accueil que la poésie; et on a justement remarqué que les prosateurs de cette époque se recrutent parmi les grandes familles. C'est un membre de la *gens* Fabia, Q. Fabius Pictor qui le premier écrit, en grec, il est vrai, une histoire de Rome. Caton, lui aussi, avait écrit un curieux livre sur les origines de Rome et des villes italiennes, ouvrage malheureusement perdu. Nous savons que l'éloquence à cette époque se développa grâce à l'étude des modèles grecs, et Cicéron faisait grand cas des orateurs contem-

porains des guerres Puniques. Enfin le grand jurisconsulte Scœvola réunissait en un corps de doctrine les lois romaines et constituait ainsi la science du droit.

Un exemple curieux atteste le désir de savoir qui s'était emparé des Romains même le plus contraires aux idées nouvelles. Caton qui ne voulait point mettre son fils aux mains des Grecs, « race vicieuse et indisciplinable », disait-il, avait écrit pour lui une collection de petits manuels contenant en brèves sentences tout ce qu'un honnête homme devait savoir en rhétorique, en médecine, en agriculture, en art militaire, en jurisprudence; et ce morose vieillard confessait qu'il était bon de jeter au moins les yeux sur les livres des Grecs. Il est vrai que c'était l'intérêt bien entendu qui le faisait ainsi parler plutôt que le goût désintéressé de la littérature et des arts.

22. La lutte contre l'esprit nouveau. Caton l'Ancien. — Néanmoins c'était une concession que faisait à l'esprit nouveau cet intrépide défenseur des anciennes coutumes et des vieilles mœurs. Pendant tout le cours d'une longue vie, il lutta sans relâche contre les nouveautés et contre ceux qui les introduisaient, et sa vie, si bien remplie, mérite qu'on s'y arrête un instant. Né à Tusculum en 232, il avait longtemps cultivé de ses mains une petite propriété dans le pays des Sabins, près de la chaumière de Curius Dentatus. Il s'inspira des exemples de désintéressement et de la vie laborieuse et frugale qu'avait donnés ce grand citoyen. Économe pour lui-même comme pour l'État, il disait qu'une chose dont on peut se passer, ne valût-elle qu'une obole, est toujours trop chère, et, tant qu'il fut à la tête des légions, il ne prit dans les greniers publics, pour lui et sa suite, que 3 médimnes de blé par mois. Durant son consulat, jamais son dîner ne coûta plus de 30 as, et, avant de quitter l'Espagne, il vendit son cheval de guerre pour épargner à la république les frais du transport. Un patricien, Valerius Flaccus, témoin de ses vertus et voulant voir un tel homme arriver aux charges publiques, l'engagea à venir à Rome, où il

se fit promptement connaître par un caractère qui ne savait se plier à aucune complaisance mauvaise et par une éloquence qui réalisait la définition donnée par lui-même de l'orateur : l'homme honnête et habile dans l'art de bien dire, *Vir bonus et dicendi peritus*. A l'armée, où il servit dès l'âge de dix-sept ans, son courage, ses talents, le firent arriver rapidement au grade de tribun légionnaire. Plus tard (205), il fut envoyé en Sicile comme questeur de Scipion. En attendant que ses préparatifs fussent achevés, Scipion, à Syracuse, se faisait initier à la brillante littérature des Grecs et vivait au milieu des livres, du faste et des plaisirs. Caton s'irrita de cette mollesse et de ces dépenses : il fit des représentations ; le général y répondit avec hauteur et le renvoya en disant : « Je n'ai pas besoin d'un questeur si exact ». Caton ne le quitta pas à la veille de la guerre, mais, de ce jour, Scipion lui devint suspect.

Après avoir exercé l'édilité plébéienne, Caton obtint la préture de Sardaigne. Il bannit de l'île tous les usuriers et refusa l'argent que la province voulait lui allouer, suivant l'usage, pour frais de représentation. Cette conduite, la sévérité de ses mœurs et sa rude éloquence attirèrent sur lui tous les regards. Dès l'année 195, les comices l'élevèrent au consulat. On demandait alors l'abrogation de la loi Oppia, qui limitait la dépense des femmes dans leur parure. Caton s'y opposa par un discours éloquent, sans succès il est vrai. Caton partit aussitôt pour l'Espagne. A son arrivée, il renvoya tous les fournisseurs. « La guerre nourrira la guerre », dit-il. De continuels exercices, une infatigable vigilance, rendirent à son armée l'aspect de vieilles légions. Cette campagne, dont Caton écrivit le récit, fit beaucoup d'honneur à ses talents militaires et lui valut le triomphe. Sa conduite à la bataille des Thermopyles accrut encore sa réputation.

Dès lors Caton ne cessa de combattre Scipion, et, selon l'expression énergique de Tite-Live, d'aboyer contre ce citoyen. Ces deux hommes ne pouvaient s'entendre : l'un voulait régénérer l'État par un retour à l'ancienne rusti-

cité, l'autre s'efforçait d'introduire dans Rome toute l'élégance des Grecs. Caton n'était point ennemi des choses de l'esprit, mais derrière les arts et les lettres de la Grèce, il voyait ses vices, sa corruption, et il accusait les Muses de cette décadence d'un peuple autrefois glorieux et puissant. Homme de la loi stricte, tout ce qui sortait de la légalité le blessait, et la grande situation que s'était faite dans l'État le vainqueur de Zama lui était odieuse. A son instigation, le tribun Petilius somma Scipion de rendre compte de l'emploi des trésors livrés par Antiochus, à la suite de la campagne que son frère et lui avaient dirigée contre ce prince. L'Africain fit apporter ses registres et les déchira en s'écriant : « Il ne sera pas dit que j'aurai subi l'affront de répondre à une pareille accusation; qu'il m'aura fallu rendre raison de 4 millions de sesterces, quand j'en ai fait entrer 200 millions dans le trésor. »

La haine de Caton s'en accrut. Décidé à ramener sous le niveau de l'égalité républicaine cet orgueilleux citoyen dont l'exemple encourageait le mépris des lois et des magistrats, le dédain des mœurs et des institutions de son pays, il le fit accuser par un autre tribun d'avoir vendu la paix au roi de Syrie. Au jour marqué, Scipion monta à la tribune : « Tribuns et vous Romains, dit-il avec une magnifique insolence, c'est à pareil jour que j'ai vaincu Annibal et les Carthaginois. Comme il convient, dans une telle journée, de surseoir aux procès, je vais de ce pas au Capitole rendre hommage aux dieux. Venez avec moi les prier de vous donner toujours des chefs qui me ressemblent; car, si vos honneurs ont devancé mes années, c'est que mes services avaient prévenu vos récompenses. » Et il monta au Capitole, entraînant le peuple tout entier sur ses pas.

23. Exil de Scipion. — Toutefois, prévoyant, il se retira à Liternum pour ne point comparaître. On allait le condamner absent. Un tribun, Sempronius Gracchus, s'écria : « Tant que P. Scipion ne sera pas de retour à Rome, je ne souffrirai pas qu'il soit mis en cause. Eh quoi ! ni les

services ni les honneurs mérités n'assureront donc jamais aux grands hommes un asile inviolable et sacré, où, sinon entourés d'hommages, du moins respectés, ils puissent reposer leur vieillesse? » L'affaire fut abandonnée, et le sénat en corps remercia Gracchus d'avoir sacrifié ses inimitiés personnelles à l'intérêt général. Retiré dans sa modeste villa, Scipion y acheva sa vie dans le culte des Muses. Polybe place sa mort en la même année que celle de Philopœmen et d'Annibal (183). On croit voir encore aujourd'hui à Patrica, l'antique Liternum, son tombeau et le second mot de cette inscription qu'il y avait fait graver : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes cendres ».

L'exil de Scipion enhardit ses ennemis ; Caton fit reprendre l'accusation contre le frère de Scipion Émilien, Scipion l'Asiatique, qui laissa saisir et vendre ses biens. Leur produit ne put couvrir l'amende. Sa pauvreté prouvait son innocence.

24. Censure de Caton (184). — Caton triomphait. Les Scipions étaient humiliés et avec eux toute la noblesse. Après la découverte des bacchanales, le peuple, malgré la vive opposition des nobles, donna la censure à cet homme nouveau. Il se montra très rigoureux. Il raya sept membres du sénat, et parmi eux un consulaire. Il afferma les impôts à très haut prix et les travaux publics au rabais. Il comprit dans le cens des citoyens les bijoux, les voitures, les parures des femmes et les jeunes esclaves achetés depuis le dernier lustre, pour une valeur décuple du prix qu'ils avaient coûté, et il les frappa d'un impôt de 3 as par 1 000. Il supprima les prises d'eau, qui appauvrissaient les fontaines publiques au profit de quelques riches particuliers, fit paver les abreuvoirs, nettoyer et construire des égouts, percer un chemin à travers la montagne de Formies et élever la basilique Porcia. Enfin, pour écarter la contagion étrangère, il fit défendre aux rois de venir à Rome, où ils laissaient toujours quelques-uns des vices de leur cour, et chasser le philosophe Carnéade, qui enseignait le mépris des dieux. Un parti nombreux sympathisait avec le rigide censeur ; quand il sortit de charge, le

peuple lui érigea une statue avec cette inscription : « A Caton, pour avoir, par de salutaires ordonnances et de sages institutions, relevé la république romaine, que l'altération des mœurs avait mise sur le penchant de sa ruine. »

Cependant il était inévitable que la rude guerre faite par Caton aux mœurs de son temps lui susciterait beaucoup d'ennemis : il fut cinquante fois accusé en justice : la dernière fois, il avait quatre-vingt-trois ans. Lui-même était infatigable à poursuivre les prévaricateurs devant les tribunaux : à quatre-vingt-cinq ans, il cita encore devant le peuple Servilius Galba, car il avait, dit Tite Live, une âme et un corps de fer, et la vieillesse, qui use tout, ne put le briser. Mais ses efforts étaient inutiles. Rome, oubliant chaque jour davantage ses dieux, et ses anciennes mœurs, était entraînée vers un esprit nouveau.

25. Scipion Émilien. — Le tort de Caton était de croire qu'on ne pouvait être honnête homme et bon citoyen en aimant l'art et la poésie. Il y avait alors quelques nobles caractères qui cherchaient à allier l'antique simplicité avec la culture de l'esprit, qui voulaient que Rome gardât ses mœurs, tout en prenant les arts de la Grèce ; qu'elle cessât d'être une cité ignorante et barbare, sans devenir une ville corrompue. Tels étaient Paul Émile, qui battait les ennemis de la république et dirigeait lui-même l'éducation de ses enfants ; Scipion Nasica, qui fut déclaré par le sénat le plus honnête homme de la république ; l'austère Calpurnius Pison, surnommé Frugi, habile orateur, vaillant capitaine, profond jurisconsulte et écrivain ; les Scævola, l'honneur du forum et du barreau ; Lælius, qu'on surnomma le sage et qui fut peut-être le conseiller et le guide de Térence ; Sempronius Gracchus, le père des Gracques ; Fabius Servilianus et Manlius, qui tous deux punirent de mort les dérèglements et les concussions de leurs fils ; enfin les Tubéron, de la famille Ælia, célèbres par leur pauvreté autant que par leur mérite : un d'eux, gendre de Paul Émile, n'eut jamais que de la vaisselle de terre, si ce n'est une petite coupe d'argent que lui avait donnée le conquérant de la Macédoine.

Mais le plus grand de tous ces illustres personnages est encore Scipion Émilien, le fils de Paul Émile, le petit-fils par adoption de l'Africain, l'élève et l'ami de Polybe, l'intègre censeur qui voulait garder les mœurs antiques, la simplicité, la discipline, et qui cependant aima les lettres au point, dit-on, d'aider Térence à écrire ses comédies. Son exemple prouvait qu'on pouvait prendre pour maître le stoïcien Panætios, pour compagnon l'historien Polybe, composer soi-même des harangues et des lettres considérées plus tard comme des modèles, et rester un ami loyal et sûr, un homme simple dans ses goûts et dans ses mœurs, un citoyen préoccupé de conserver et de défendre la fortune de Rome, surtout un vaillant soldat. Comme, un jour, le consul avait peine à trouver des soldats pour aller en Espagne où la guerre rapportait peu de butin, Scipion fit honte de cette lâcheté à la jeunesse romaine et donna le premier son nom. Malheureusement tous les Romains de ce temps n'imitaient point Scipion Émilien; et l'on a pu voir dans le cours de ce chapitre que le vieux Caton n'avait que trop de raisons de s'indigner contre la corruption des mœurs.

Résumé.

I. La conquête du bassin méditerranéen eut pour conséquences d'importantes transformations dans l'état religieux, moral et intellectuel des Romains.

II. Les initiateurs de cette révolution furent les Grecs venus en foule à Rome. Ils contribuèrent à modifier les hautes classes soit par les entretiens qu'avaient avec les grands ceux qui furent amenés comme otages, soit par de véritables conférences comme celle de Carnéade, soit par l'influence qu'ils exercèrent sur l'éducation des jeunes gens. Au cabaret, les aventuriers se mêlaient au petit peuple.

III. La connaissance des doctrines philosophiques de la Grèce détacha les hautes classes de la vieille religion italienne. On continua de pratiquer les cérémonies du culte sans y croire. Les divinités grecques et les divinités orientales furent alors introduites à Rome ; le culte de ces dernières donna lieu à d'étranges superstitions (célébration des Bacchanales).

IV. Avec la vieille religion, disparurent les vieilles mœurs. Le luxe se développa rapidement et le pillage du monde put à peine suffire aux dépenses de cette vie nouvelle. Une partie de l'argent ravi aux provinces fut employé à embellir Rome.

V. Cette révolution eut l'heureux résultat de faire connaître aux Romains les beautés de la littérature grecque. Les Romains prirent goût aux lettres et aux arts et commencèrent par imiter les chefs-d'œuvre de la Grèce. *Livius Andronicus*, *Nævius*, *Ennius* se distinguèrent dans l'épopée; tous trois également, puis *Plaute* et *Térence*, transportèrent sur le théâtre latin les principales œuvres dramatiques des auteurs grecs. Les genres, plus conformes à l'esprit romain, la satire, l'histoire, l'éloquence et le droit, se développèrent rapidement.

VI. Ces tendances furent vivement combattues par *Caton l'Ancien*, qui passa sa vie toute de dévouement à l'État, à lutter contre les représentants de l'esprit nouveau, et surtout contre les *Scipions*. Sa censure en 184 fut signalée par de sévères mesures destinées à faire revivre chez ses contemporains les coutumes de leurs pères. Quelques hommes, en trop petit nombre, surent, comme *Scipion Emilien*, unir aux délicatesses d'une vie élégante et studieuse les mâles vertus de l'ancien temps.

CHAPITRE XIII

CONSÉQUENCES POLITIQUES ET SOCIALES DES CONQUÊTES.

1. Prospérité apparente de l'État. — 2. Destruction de la classe moyenne. — 3. Influence des guerres sur la disparition de la classe moyenne. — 4. Formation des grandes propriétés aux dépens de l'*ager publicus*. — 5. Extension des grands domaines aux dépens des petits propriétaires. — 6. Transformation de l'agriculture en Italie. — 7. Concurrence faite par l'esclave au travailleur libre. — 8. Disparition de l'égalité républicaine. — 9. La nouvelle noblesse. — 10. Disparition des vertus publiques. — 11. L'ordre équestre. — 12. La nouvelle plèbe; sa composition. — 13. La vie des plébéiens. — 14. Les esclaves; accroissement de leur nombre. — 15. Condition des esclaves. — 16. Les guerres Serviles. — 17. Résumé. — 18. Organisation des provinces. — 19. Le gouverneur. — 20. Exactions des gouverneurs. — 21. Ruine des provinces. — 22. Insuffisance des garanties laissées aux provinciaux. — 23. Verrès. — 24. Ses concussions. — 25. Ses collections. — 26. Supplice d'un citoyen romain. — 27. Aveux de Cicéron. — 28. Nécessité d'une réforme.

1. Prospérité apparente de l'État. — On vient de voir l'influence que la Grèce, l'Orient et les nouvelles conditions d'existence des Romains ont exercée sur les mœurs privées, la religion, la littérature et le droit; il reste à étudier l'effet de tant de guerres et de conquêtes sur leur état social et politique. Au second siècle avant notre ère le temps des grandes luttes politiques était passé. En apparence, il n'y avait rien de changé; le gouvernement républicain, consacré par une expérience de quatre siècles, semblait même plutôt fortifié qu'affaibli par ce long usage. L'union et la paix régnaient dans la ville, et la société romaine n'était plus troublée par les tribuns. Cependant le pouvoir de ces magistrats s'agrandissait

chaque jour; ils n'étaient plus seulement les chefs de la plèbe, ils semblaient devenus ceux du peuple entier. Aussi voit-on passer par le tribunat les nobles les plus illustres : Marcellus, Fulvius Nobilior, Calpurnius Pison, Sempronius Gracchus, Ælius Petus, Metellus le Numidique et le grand jurisconsulte Scævola. C'est par des tribuns que sont proposées les meilleures lois du temps, et que sont institués les tribunaux permanents et le scrutin secret. C'est par eux que le droit de suffrage est accordé à Fundi, à Formies et à Arpinum, où vont naître Marius et Cicéron; par eux que des terres sont données aux soldats de Scipion et aux vétérans des guerres puniques; que vingt-trois colonies sont fondées en vingt ans; que les fermiers publics concussionnaires et les usuriers sont poursuivis; que la dignité du citoyen romain est consacrée en 198 par le décret qui interdit de battre de verges un citoyen.

Le sénat s'incline devant l'autorité souveraine de l'assemblée générale, et le peuple, de son côté, montre au sénat la plus entière confiance. Dans l'affaire des Campaniens qui avaient trahi Rome pour Annibal, le peuple porta le décret suivant : « Ce que le sénat aura arrêté à la majorité des voix, nous voulons et nous ordonnons que cela soit ». Enfin, dans l'élection de Flamininus[1], le sénat, étendant, malgré les tribuns, les droits du peuple au Forum, soutint que l'assemblée qui faisait les lois pouvait dispenser de l'observation des lois. Quelques années plus tard, après la conquête de la Macédoine, il déclarait que le trésor n'avait plus besoin de l'impôt des citoyens. Mais, malgré cette déférence que le sénat témoignait au peuple, ce corps n'en avait pas moins acquis, au milieu des guerres Puniques, une puissance considérable. Dans les finances, il connaît sans contrôle des recettes et des dépenses; pour la justice, c'est dans son sein que sont désormais choisis les membres des tribunaux perpétuels établis en 149. Les sénatus-consultes ont force de loi.

1. V. page 168.

Dans les élections il dresse les listes des candidats à proposer au peuple; enfin la direction de la politique extérieure lui appartient tout entière.

2. Destruction de la classe moyenne. — Cependant, durant cette longue période de luttes qui avait fondé le majestueux édifice de la grandeur romaine, un grave changement s'était produit dans la composition du peuple romain. Une classe entière avait disparu, la classe moyenne.

Avant les grandes conquêtes, il y avait à Rome, au-dessous des riches familles patriciennes et plébéiennes qui constituaient la noblesse, une classe de petits propriétaires qui s'était formée pendant les luttes des patriciens et des plébéiens. Les tribuns avaient exigé en effet qu'une partie des terres conquises sur les peuples voisins fût partagée entre les plébéiens pauvres; ceux-ci avaient acquis ainsi quelques arpents de terres labourables et de prairies. Ces petits propriétaires, pendant longtemps, furent fort nombreux à Rome; c'étaient eux qui composaient la majeure partie des assemblées populaires; c'était aussi en grande partie parmi eux qu'on choisissait les légionnaires. Cette classe, qui conserva pendant longtemps quelques-unes des plus nobles vertus de l'ancien peuple romain, le patriotisme, la discipline, la sévérité des mœurs, disparut au cours des longues guerres du IIe et du IIIe siècle avant J.-C., et nous verrons tout à l'heure quelle importance eut pour l'histoire intérieure de Rome la disparition de cette classe.

Quatre causes avaient concouru à détruire cette classe moyenne : 1° les guerres continuelles qui l'avaient décimée; 2° la ruine de l'agriculture, amenée par la conversion des terres de labour en terres à prairies; 3° l'envahissement des petites propriétés par les grands propriétaires; 4° la substitution du travail des esclaves à celui des hommes libres.

3. Influence des guerres sur la disparition de la classe moyenne. — Les nombreuses guerres que Rome avait soutenues avaient fait une énorme consommation d'hommes. Depuis qu'Annibal avait passé l'Ebre, la guerre

avait décimé sans relâche la population militaire; quarante mille Romains étaient toujours retenus sous les enseignes, c'est-à-dire un huitième de la population totale et le quart peut-être des hommes propres au service. Naguère, chez les puissances modernes, on levait un soldat sur cent habitants, et il ne servait que cinq ou six ans. A Rome, on en prenait un sur huit, et il pouvait être, comme Ligustinus, vingt-trois fois enrôlé. Un service si actif devait être bien meurtrier, et, comme les pertes tombaient sur une classe restreinte, cette classe devait nécessairement décroître avec rapidité.

4. Formation des grandes propriétés aux dépens de l'ager publicus. — Une seconde cause de la disparition de la classe moyenne fut l'envahissement des petites propriétés par les grands propriétaires. Lorsque Rome n'était encore qu'une petite république, les terres étaient partagées entre les citoyens qui ne possédaient que des domaines de dimensions assez restreintes. Il y avait un ensemble de terres, de terrains vagues, landes, prairies ou forêts qu'on n'avait point partagé et qui appartenait à l'État; on l'appelait l'*ager publicus*[1]. Sous la royauté, puis sous la république, la conquête de l'Italie augmenta l'*ager publicus* dans des proportions considérables. Les villes soumises cédèrent en effet tout ou partie de leur territoire. Que faire de ces vastes terrains épars dans toute l'Italie? Tantôt l'État en vendit une partie; tantôt il y assigna des portions aux plébéiens pauvres, ou bien il y fondait une colonie; ou encore, et ce fut le procédé le plus fréquemment employé, il en loua de vastes portions aux patriciens, moyennant une redevance ou une dîme. Mais il arriva bien vite un moment où les patriciens maîtres du gouvernement négligèrent de payer les redevances; ils confondirent ces biens loués avec ceux qui leur appartenaient en propre; et des uns et des autres, ils constituèrent d'immenses propriétés. Ils en arrivèrent à posséder ainsi des domaines vastes comme des pro-

1. On peut dire que l'*ager publicus* était en grand pour Rome ce que sont pour nos villages les *terrains communaux*.

vinces. Les puissants du siècle, disait un écrivain un peu postérieur il est vrai, Columelle, « ont des propriétés dont ils ne peuvent même pas faire le tour à cheval en un jour » ; et une inscription, trouvée près de Viterbe, montre qu'un aqueduc long de 6 milles ne traversait les terres que de neuf propriétaires.

5. Extension des grands domaines aux dépens des petits propriétaires. — Souvent le domaine du petit propriétaire se trouva englobé au milieu de ceux du riche. S'il prenait fantaisie à celui-ci de détruire cette enclave, il avait mille moyens de contraindre son voisin à lui céder son champ. Il arrivait même qu'il prît sans rien donner. Un ancien écrivain montre un malheureux en procès avec un homme riche, parce que celui-ci, incommodé par les abeilles du pauvre, son voisin, les avait détruites. Ce pauvre protestait qu'il avait voulu fuir, établir ailleurs ses essaims, mais que nulle part il n'avait pu trouver un petit champ où il n'eût encore un homme riche pour voisin.

Lors même que le citoyen maître d'un petit domaine se serait maintenu à côté du grand propriétaire, il n'aurait pu vivre de ses revenus. Qu'on se représente la situation du simple légionnaire revenant sur son domaine, même avec la part de butin que lui a valu son courage. Comment pourra-t-il soutenir la concurrence de son redoutable voisin, maître de nombreux esclaves, qui cultivent pour lui de vastes territoires à peu de frais. Notre légionnaire, têtu comme un paysan et un Romain qu'il est, s'entête, laboure son champ, sème son blé ; le temps de la récolte s'approche ; mais si un orage détruit la moisson, voilà tout le profit perdu et notre homme ruiné. Il emprunte, à qui? Souvent au riche, son voisin, et voilà son domaine grevé d'une dette. Que pareil malheur se renouvelle ; un moment arrive où la dette ne peut plus être payée, et les créanciers se partagent alors le petit domaine.

6. Transformation de l'agriculture en Italie. — Mais, dira-t-on, ce légionnaire est un homme vigoureux et robuste. Une ressource lui reste ; qu'il se mette aux gages de son voisin le grand propriétaire et travaille

pour lui. Mais d'abord il est dur, quand on a été libre, d'entrer sur le tard en service. Puis, la chose n'est pas si aisée qu'on pourrait croire; car, la formation de ces grandes propriétés a considérablement modifié la manière dont la terre avait été jusqu'alors cultivée en Italie. Les petits propriétaires, qui possédaient auparavant le sol de la république, cultivaient de préférence les céréales, froment, orge, millet; l'élevage du bétail, la culture de la vigne et de l'olivier ne venaient pour eux qu'au second plan. Mais, pour cultiver avec avantage des céréales sur de vastes terres, il faut un personnel extrêmement nombreux, dont l'entretien est nécessairement coûteux. Aussi les propriétaires substituèrent-ils à ces cultures celle de la vigne et de l'olivier et l'élevage du bétail, qui coûtaient moins; les terres à céréales se transformèrent en prairies où quelques bergers suffisaient à garder les troupeaux. Quant au blé, il n'y avait plus avantage à en produire, depuis que Rome avait conquis quelques-uns des greniers de l'antiquité, la Sicile, et de riches districts de l'Asie Mineure. Les provinces conquises envoyaient à Rome comme tributs d'énormes quantités de grains, qui, jetées à très bas prix sur le marché, faisaient aux blés italiens une concurrence terrible. Aussi Caton, dans son traité sur l'Agriculture, place-t-il au cinquième rang seulement comme sources de profit les terres à blé, après la vigne, la culture des jardins, l'olivier et les prairies.

7. Concurrence faite par l'esclave au travailleur libre. — Le personnel nécessaire à l'exploitation des domaines était recruté à peu de frais parmi les troupeaux d'esclaves que la conquête avait amenés à Rome. Il fallait bien, il est vrai, acheter ces esclaves; mais, comme on ne leur donnait point de salaire, qu'on ne les nourrissait guère, qu'on les habillait et qu'on les logeait mal, l'acheteur rentrait vite dans l'argent de son achat. Le riche préférait donc l'esclave au travailleur libre. Ainsi tout concourait à chasser des champs les petits propriétaires qui autrefois constituaient le noyau de la population romaine. Ils venaient tous à Rome, où ils pouvaient espé-

rer vivre comme artisans. Mais ici, ils retrouvaient encore la redoutable concurrence de l'esclave. Les riches s'étaient aussi réservé les profits de la grande industrie, même bien souvent ceux de la petite. Ils avaient organisé des ateliers d'esclaves et dressé des ouvriers pour tous les métiers. On en louait comme cuisiniers, maçons ou scribes. Toute famille riche avait parmi ses esclaves des tisserands, des ciseleurs, des brodeurs, des peintres, des doreurs, et jusqu'à des architectes et même des précepteurs pour les enfants. Chaque temple, chaque corporation possédait des esclaves. Le gouvernement en entretenait des troupes nombreuses pour les bas offices de l'administration et de la police, pour la garde des aqueducs et des monuments, pour les travaux publics, dans les arsenaux, dans les ports, sur les navires, comme rameurs. En une seule fois, Scipion en envoya 2 000 à Rome pour fabriquer des armes. Les travaux les plus grossiers comme les opérations les plus délicates leur étant confiés, il restait bien peu de moyens au pauvre de condition libre pour gagner sa vie. Il n'avait plus qu'à se perdre, comme tant d'autres, dans Rome, augmentant le nombre des oisifs du Forum, vivant misérablement des distributions de blé faites par l'État ou des dons obtenus du riche patricien dont il grossit le cortège.

8. Disparition de l'égalité républicaine. — Ainsi la disparition de la classe moyenne partagea le peuple romain en deux grandes classes, les riches et les pauvres; les uns et les autres restaient citoyens. Mais ce titre était tout ce qui restait à ces derniers de l'antique égalité. Si donc on veut connaître le peuple de Rome à cette date, il faut considérer tour à tour les grands, c'est-à-dire les sénateurs et les chevaliers, la plèbe, puis les esclaves, et hors de Rome, dans l'immense domaine conquis par les légions, les provinciaux.

9. La nouvelle noblesse. — Il a été dit déjà, comment, après l'établissement de l'égalité, il devait se former du mélange des patriciens avec les plébéiens arrivés aux honneurs, une aristocratie nouvelle. Au second siècle, le

fait est accompli. Les riches, n'ayant plus devant eux qu'une populace sans courage, s'abandonnèrent à un orgueil insensé. Ils entendaient se réserver les charges comme un patrimoine héréditaire, et en interdire l'entrée à ceux qu'ils appelaient des hommes nouveaux. La loi disait bien que les magistratures étaient annuelles ; mais Caton perdait son temps à reprocher au peuple de les donner toujours aux mêmes hommes. Dans les fastes consulaires, certains noms reviennent sans cesse. De 219 à 135, en quatre-vingt-trois ans, neuf familles obtiennent 86 consulats.

10. Disparition des vertus publiques. — Désormais assurés du pouvoir, les grands dédaignèrent la pratique des vertus par lesquelles leurs pères s'efforçaient d'acquérir les charges et les honneurs. L'obéissance aux pouvoirs publics est par eux méprisée. Popilius Lœnas avait sans motif attaqué les Statyelles, rasé leur ville et vendu 10 000 d'entre eux ; quelques voix s'élevèrent en faveur de ces malheureux, les seuls de tous les Ligures qui n'eussent jamais attaqué les légions, et un décret ordonna qu'ils fussent rachetés ; Popilius y répondit en tuant encore 10 000 Statyelles. Mis en jugement, il obtint du préteur un ajournement et l'affaire tomba. Ils ne respectent plus les deniers de l'État. « Qui vole un citoyen, disait Caton, va finir ses jours dans les chaînes ; qui vole la république les finit dans l'or et dans la pourpre. » Amollis par la vie facile qu'ils ont à Rome, ils perdent jusqu'aux vertus militaires ; et les généraux aristocrates sont au moins aussi responsables que leurs soldats plébéiens des défaites subies en Macédoine, en Espagne, en Afrique, devant Numance et devant Carthage. Ils se tiennent étroitement unis et, grâce à leur esprit de coterie, échappent aux condamnations les plus méritées. Un préteur, Lucretius, fut accusé à Rome. « Il serait injuste, dirent ses amis, d'accueillir des plaintes contre un magistrat absent pour le service de la république » ; et l'affaire fut ajournée. Cependant Lucretius était alors près d'Antium, occupé à décorer sa villa du produit de ses rapines et à détourner

une rivière pour la jeter dans son parc. Leur orgueil ne connaît plus de bornes, ils entassent sur les noms les titres ; c'est alors qu'on prend l'habitude de joindre au surnom héréditaire un second surnom (*agnomen*) ; le vainqueur de Zama est Publius Cornelius Scipio Africanus ; son frère, l'Asiatique, son cousin, l'Espagnol. Enfin, ils s'isolent au milieu de la cité commune et ne se font pas faute d'insulter le peuple, lors même qu'ils sollicitent ses suffrages : témoin ce Scipion Nasica, qui, prenant la main calleuse d'un paysan, lui disait : « Hé, mon ami, est-ce que tu marches sur les mains ? »

11. L'ordre équestre. — A côté de l'aristocratie sénatoriale, s'était formée une autre classe, celle des gens d'affaires. Dans l'ancienne Rome, on ne gagnait d'argent que par l'agriculture ; il n'y avait presque pas de commerce. Mais quand Rome se fut agrandie, il fallut fournir ses vivres à la population devenue nombreuse ; quand les grandes guerres commencèrent il fallut approvisionner les armées en campagne. On commença en même temps à construire des temples, des basiliques, des aqueducs ; on fit des routes en grand nombre. Les lois qui réservaient aux sénateurs les fonctions publiques leur interdisaient de s'occuper des entreprises de ce genre. Des Italiens, des affranchis, enrichis par le petit commerce, s'en chargèrent, soit individuellement, soit réunis en sociétés commerciales. Comme les gains étaient énormes, ceux des riches citoyens qui n'étaient point magistrats voulurent en avoir leur part ; et ils s'affilièrent à ces compagnies. Il se fit alors une scission parmi les plus riches des Romains, parmi ceux qui, d'après la division établie par Servius Tullius, occupaient le premier rang dans la ville et portaient le nom

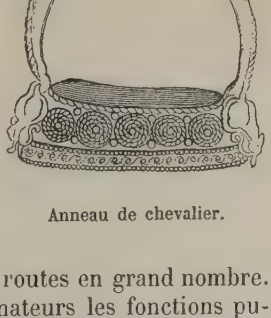

Anneau de chevalier.

d'*equites* ou chevaliers. Les uns, fils de sénateurs, ne songèrent qu'à succéder à leurs pères dans l'exercice des magistratures : c'étaient les nobles; les autres, d'origine obscure ou repoussés des charges comme hommes nouveaux, se jetèrent dans les affaires; ceux-là gardèrent le nom de chevaliers.

Mais il y avait une autre source de richesses dont s'emparèrent également les chevaliers. Le sénat n'avait pas voulu se charger des détails de l'administration financière, notamment de la perception des impôts. Tous les cinq ans les censeurs affermaient les impôts aux enchères publiques, c'est-à-dire que, pour une somme immédiatement versée, ils abandonnaient à des particuliers, ordinairement chefs de compagnie, le soin de lever durant cinq ans les impôts dus à l'Etat. Ceux qui avaient acquis ainsi la mission de lever l'impôt portaient le nom de *publicains*. Les publicains, une fois que la somme convenue avait été versée à l'Etat, partaient avec une bande nombreuse d'agents et d'esclaves pour la province dont l'impôt leur était livré. Bien souvent ils tiraient du pays beaucoup plus d'argent que leur contrat avec l'Etat ne leur en accordait; ainsi, une fois, au lieu de 20 000 talents qu'ils devaient lever en Asie, ils en arrachèrent 120 000. Pour cacher ces exactions, ils achetaient le silence du gouverneur en lui abandonnant une partie de leurs vols, ou ils l'intimidaient en le menaçant de tourner contre lui leur influence à Rome et de l'empêcher ainsi d'arriver aux hautes charges de l'Etat.

Nous verrons dans la suite les chevaliers prendre une grande place dans la république. Quelques hommes d'Etat songèrent à leur donner une partie des charges pour affaiblir l'aristocratie sénatoriale qui gouvernait Rome. Plus tard encore dans le courant du 1er siècle avant J.-C., quand la république fut en proie aux guerres civiles, les chevaliers, contrariés par ces troubles dans leurs affaires, se mirent du côté de ceux qui, comme César ou Auguste, prétendaient ramener l'ordre dans l'Etat, en substituant le gouvernement d'un seul homme à l'ancien gouvernement républicain.

12. La nouvelle plèbe; sa composition. — On a vu plus haut comment s'était en partie formée la nouvelle plèbe. Cette foule affamée, menaçante, que le sénat apaisera quelque temps en lui jetant un peu de blé pour pâture, grossissait sans cesse. César trouvera que, sur 400 000 citoyens, 320 000 vivaient aux dépens du trésor,

Distribution de blé au peuple (d'après une médaille agrandie de Nerva)

c'est-à-dire que les trois quarts du peuple romain mendiaient. Un mot du tribun Philippe est plus terrible : « Il n'y a pas dans Rome, disait-il, 2 000 individus qui soient propriétaires ». Le peuple d'ailleurs, recruté dans l'esclavage, n'était plus qu'un mélange des affranchis du monde entier. De 421 à 210, il entra peut-être dans la société romaine 100 000 affranchis.

13. La vie des plébéiens. — Il ne faudrait point s'exagérer d'ailleurs la misère du plébéien romain. Sa vie

n'était point celle qu'il convient de rêver pour un citoyen qui veut rester digne de la liberté; mais elle n'était pas sans agrément. La subsistance était assurée par les fréquentes distributions de blé que faisaient édiles et candidats. « Acilius Glabrion, dit Tite Live, avait gagné le peuple par beaucoup de repas donnés à la foule. » Chaque matin, le client, après avoir salué son patron, recevait une sorte de bon en échange duquel l'intendant de la maison lui remettait quelques provisions. Des fêtes continuelles, triomphes, cérémonies des jours de supplications décrétées pour les victoires, courses de chars, combats de gladiateurs donnés par les candidats, les discussions du Forum, tantôt le spectacle de somptueuses funérailles, toutes ces distractions rendaient la vie assez agréable pour qu'on vît les plébéiens refuser de quitter Rome pour aller vivre dans les colonies où leur vie eût été plus digne, mais aussi plus laborieuse.

Dans ce ramassis d'affranchis, bien peu des vertus de l'ancien temps subsistaient. Ces Romains, qui sont presque déjà les Romains de la décadence, perdaient jusqu'au respect de la discipline. Beaucoup désertaient, comme ce C. Mattienus que les consuls firent battre de verges en présence des recrues et vendre à vil prix; ou bien, si la guerre était peu profitable, ils demandaient impérieusement leur congé, comme toute l'armée de Flaccus en 180. Les soldats de Scipion avaient déjà, en Espagne, donné ce dangereux exemple. Les petits sont aussi avides que les grands. Après avoir obtenu le pillage de l'Épire et 300 deniers par tête, les légionnaires de Paul Émile se prétendaient lésés et voulurent lui faire refuser le triomphe. Mais qu'un homme s'impose à l'admiration de la foule par la grandeur de son nom, l'éclat de ses victoires, et l'on verra cette plèbe oisive et molle faire de cet homme une idole et suivre au Capitole le vainqueur de Zama, lorsque ce grand général, ce jour-là mauvais citoyen, donna le premier l'exemple de la désobéissance aux lois[1].

1. Voy. p. 202.

14. Les esclaves; accroissement de leur nombre. — Enfin tout au bas de cette société on trouve l'esclave. Lorsque le Romain ne possédait qu'un petit domaine, un esclave ou deux lui suffisaient. Mais avec la constitution des grandes propriétés, le nombre de ces malheureux s'accrut rapidement. Les guerres en approvisionnèrent le marché. En une seule fois Paul Émile vendit 15 000 Épirotes, Scipion Émilien 55 000 Carthaginois; Gracchus, tant de Sardes qu'on ne disait plus pour désigner une marchandise sans valeur, que Sarde à vendre. Il y avait des esclaves qui valaient une somme correspondant à 7 000 francs de nos monnaies; mais c'était là de la marchandise de premier choix; le prix moyen d'un esclave variait entre 4 et 500 francs, moins qu'un cheval médiocre aujourd'hui. Après une victoire il s'en vendit au prix de 4 drachmes (3 fr. 68). Sur la place les marchands d'esclaves installaient sur une plate-forme leurs esclaves blancs ou noirs, hommes, femmes et enfants, et la discussion s'engageait entre acheteurs et vendeurs, l'un examinant, tâtant, retournant l'esclave, comme on fait au marché un poisson ou une volaille, l'autre détaillant les mérites et cachant les défauts de sa marchandise.

15. Condition des esclaves. — L'esclave acheté était rangé soit parmi les esclaves attachés à la maison de ville (*familia urbana*), soit parmi ceux de la campagne (*familia rustica*). Ceux-ci étaient les plus malheureux : ils vivaient misérablement, soumis à l'autorité de l'un d'entre eux, l'intendant (*villicus*), à qui le maître confiait la direction et la surveillance de l'exploitation. Une femme esclave, et souvent mariée à l'intendant (*villica*), était chargée des soins du ménage. Peu de choses suffisaient d'ailleurs à l'entretien de l'esclave. Pour le logement, une misérable case; pour le vêtement, une tunique sans manches, renouvelée tous les deux ans; pour la chaussure, des sabots garnis de clous de fer; pour la nourriture, une ration de blé proportionnée aux saisons et aux occupations différentes de l'année; on y joint des olives tombées, celles, dit Caton, à qui nous devons tous ces

détails, dont on ne peut pas se promettre de tirer beaucoup d'huile. Pour la boisson, un mélange de vin doux, de vinaigre bien mordant, de vin cuit et de vieille eau de mer.

Du matin au soir l'esclave est au labeur. « L'esclave doit ou travailler ou dormir, » dit Caton; point de repos pour lui, sauf aux fêtes des Saturnales, où pendant quelques jours l'esclave recouvre une liberté apparente. Les jours de fête, dit encore Caton, on emploiera les esclaves à nettoyer les fossés, paver le grand chemin, couper les ronces, bêcher le jardin, ôter des prés les mauvaises herbes, arracher les épines, broyer les blés, curer les réservoirs. C'est au prix de ce labeur énorme que l'esclave parvient à mettre quelque petite chose de côté, le plus souvent sur sa nourriture, constituant ainsi une épargne, un pécule, avec lequel, si le maître y consent, il pourra peut-être un jour acquérir ou retrouver sa liberté. En attendant il faut souffrir cette vie de travail acharné, et sans se plaindre, sans résister aux ordres les plus durs, car le châtiment est tout prêt; ce sont d'abord des verges, qui leur font, dit Plaute, le dos bigarré comme la robe d'une panthère; les menottes, les entraves aux pieds, la fourche au cou, les chaînes aux reins; le travail du moulin, où il faut, sans relâche et chargé de chaînes, tourner la meule, comme une bête de somme; enfin le travail des carrières et des mines, le châtiment à juste titre le plus redouté. « Emmenez-le, dit un maître dans une pièce de Plaute,

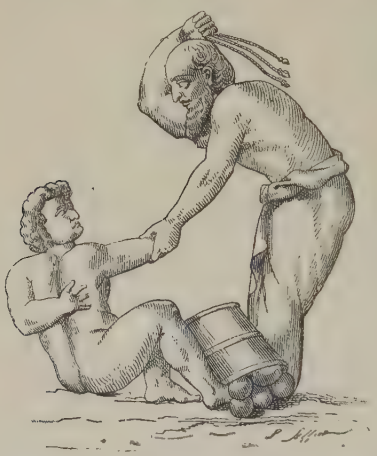

Esclave fouetté, d'après un pot de bronze trouvé à Pompéi. Le fouet employé est le *flagellum* formé de cordes tortillées.

qu'on lui donne de lourdes et épaisses entraves; et de là, tu iras aux carrières de pierres, et quand les autres auront à tailler huit pièces dans la journée, si tu n'en fais pas la moitié en sus, on ne t'appellera plus que l'homme aux mille coups. » Et quel sort le maître réserve-t-il à l'esclave devenu vieux ou malade? Écoutons encore Caton : « Que le maître vende les vieux bœufs, le bétail maladif, les brebis maladives, la laine, les peaux, les vieux chariots, les vieilles ferrailles, l'esclave vieux, l'esclave malade et ce qu'il a de superflu, qu'il vende; le père de famille doit être vendeur et non acheteur ».

16. Les guerres Serviles. — Un pareil traitement ne pouvait mettre au cœur de l'esclave que la haine du maître et le désir de la vengeance. Six fois déjà le sénat avait eu à réprimer des révoltes partielles d'esclaves, avant qu'en l'année 134 éclatât en Sicile la formidable insurrection d'Eunus. Ce Syrien avait prédit qu'il serait roi, et appuyait sa prophétie d'un miracle ; il lançait des flammes en parlant, au moyen d'une noix remplie de soufre et cachée dans sa bouche. Ses impostures lui avaient déjà acquis une grande autorité sur ses compagnons, quand la cruauté d'un riche Sicilien fit soulever ses esclaves. Ils entraînèrent ceux de la ville d'Enna, dont Eunus devint le chef, et bientôt ceux d'Agrigente. Le prophète syrien, qui avait pris le nom de roi Antiochus, vit accourir sous son commandement, de tous les points de l'île, jusqu'à 70 000 hommes. Quatre préteurs et un consul furent successivement battus. Maîtres d'Enna, au centre de l'île, 200 000 esclaves répandaient la terreur de Messine à Lilybée, tandis que de Tauromenium, sur la côte, ils conviaient leurs frères d'Italie à imiter leur exemple. D'un bout à l'autre de l'empire les esclaves tressaillirent, et quelques explosions trahirent l'incendie qui sourdement gagnait de proche en proche. A Délos, le grand marché d'esclaves de l'Orient, dans l'Attique, dans la Campanie, dans le Latium même, il y eut des tentatives de soulèvement. Heureusement pour Rome, ces foyers d'esclaves étaient séparés par des mers ou par des pays mal

peuplés. Alors, comme plus tard, l'insurrection ne put franchir le détroit.

En 133, Calpurnius Pison, ayant rétabli la discipline dans les légions, fit lever aux esclaves le siège de Messine. Rupilius, son successeur, leur prit Tauromenium et Enna et les dispersa dans les montagnes ; les prisonniers périrent dans les supplices, le roi Antiochus, saisi dans une caverne avec son cuisinier, son baigneur et son bouffon, mourut dans un cachot, et de sages règlements de Rupilius arrêtèrent pour un temps cette dangereuse effervescence.

Trente ans après (103-100), la Sicile fut le théâtre d'une nouvelle révolte des esclaves. Un instant victorieux, les esclaves furent bientôt battus par Lucullus et M. Aquilius. Ceux qu'on saisit furent envoyés à Rome et livrés aux bêtes; mais, pour ne pas être donnés en spectacle au peuple, ils se tuèrent les uns les autres; leur chef égorgea le dernier survivant, puis se frappa lui-même. Un million d'esclaves, dit-on, avaient péri dans les deux guerres. Des règlements atroces furent désormais imposés aux esclaves : il leur fut défendu, sous peine de mort, d'avoir des armes, même l'épieu qui servait aux pâtres à se défendre contre les bêtes fauves.

17. Résumé. — Tel était le peuple romain après la conquête du monde; à Rome, une foule famélique; dans les camps, des hommes qui croient surtout à la puissance de l'épée; au-dessus des uns et des autres, une noblesse peu nombreuse qui entend se réserver les dépouilles du monde. A côté des Romains, il faut ajouter la foule des vaincus, villes et peuples de l'Orient et de l'Occident, devenues, par droit de conquête, la proie du peuple-roi.

18. Organisation des provinces. — Dans l'antiquité, la victoire donnait au vainqueur tous les droits sur le vaincu : il pouvait le tuer, le vendre comme esclave, le dépouiller de ses terres; à plus forte raison lui ôter son indépendance politique et ses institutions particulières. Rome laissa à ses sujets leur religion, leurs lois, leurs magistrats, même leurs assemblées; elle se contenta de prendre à quelques-uns une partie de leurs terres pour

y fonder des colonies et de demander à tous un impôt, soit en nature, soit en espèces. Les territoires des rois et ceux de l'État ou de la cité qui avait fait soumission devenaient propriété romaine, *ager publicus*.

Chaque province avait sa constitution ou formule rédigée par le général vainqueur ou par des commissaires du sénat, et ses lois civiles. La *formule* déterminait la quotité du tribut et les conditions faites aux vaincus, lesquelles changeaient d'une province à l'autre.

La politique de division suivie pour l'Italie fut appliquée dans les provinces. D'abord chaque province comprenait deux sortes de cités : les villes privilégiées qui ne payaient pas d'impôts, et les villes tributaires astreintes au contraire au paiement des redevances fixées par le sénat. Les cités de la première catégorie n'étaient pas toutes soumises au même traitement; on distinguait par exemple les villes qui, comme Marseille ou Athènes, conservaient leurs libertés en vertu d'un traité conclu avec Rome; d'autres conservaient également leurs libertés, mais le sénat ne leur en avait point confirmé la possession par un traité solennel, ce qui lui permettait au besoin de les leur enlever; d'autres encore avaient reçu en totalité ou en partie le droit de cité romaine. Quant aux cités tributaires, elles étaient entièrement soumises au gouverneur romain et payaient de nombreuses redevances. Les principales étaient un impôt par tête ou capitation, l'impôt foncier, souvent fourni en nature (dîmes), des droits de douane; Rome s'appropriait en outre les pâturages publics, qu'elle louait, les mines et les salines.

19. Le gouverneur. — Dans chaque province le sénat envoyait pour la gouverner un ancien préteur ou un ancien consul, dont les fonctions ne duraient qu'un an. Le gouverneur, qu'il fût proconsul ou propréteur, était investi à la fois de l'autorité politique, judiciaire et militaire. Il avait au-dessous de lui un questeur particulièrement chargé de l'administration des finances de la province, et qui devait, à son retour, rendre compte au sénat ou aux censeurs. Toutes ces fonctions étaient gratuites :

l'État n'allouait au préteur que les frais d'installation, les moyens de transport et les vivres. Mais les provinciaux fournissaient le blé nécessaire à sa maison, charge onéreuse, car les soldats qui formaient sa garde (*cohorte prétorienne*), ses amis (*comites*), ses affranchis, parmi lesquels figuraient souvent des interprètes, des médecins, des hérauts, etc., lui faisaient un nombreux cortège.

Pour l'administration de la justice, le préteur, en arrivant dans la province, publiait un édit où il exposait les principes qu'il voulait suivre ; puis, durant l'hiver, il allait tenir les assises dans des lieux désignés d'avance, et jugeait les procès des provinciaux et des citoyens. Le préteur, assisté de son conseil, avait droit de vie et de mort sur les indigènes et sur les citoyens romains. Mais, par un appel aux tribuns, les citoyens faisaient porter leur cause à Rome. Si le préteur prévariquait, les provinciaux pouvaient l'accuser par-devant le sénat. Un tribunal permanent fut établi, en 151, pour recevoir ces plaintes (*de pecuniis repetundis*).

20. Exactions des gouverneurs. — On comprend qu'un homme sans scrupules pouvait être tenté de se servir de tels pouvoirs dans son intérêt. Aussi la situation des provinces dépendait-elle entièrement du caractère des magistrats qui les gouvernaient. Malheureusement les gouverneurs n'arrivaient dans leurs provinces en général qu'avec l'intention bien arrêtée de se faire une fortune ou de réparer les brèches que la politique ou les plaisirs avaient faites dans leur patrimoine. Il fallait aller vite, car les fonctions de proconsul ou de propréteur ne duraient qu'un an ou deux. D'abord la province devait entretenir le gouverneur ; celui-ci exigeait en outre des offrandes dites volontaires, ou bien encore il réclamait de riches ou curieux présents qu'il envoyait à Rome pour préparer sa candidature à son retour, ou pour contribuer au succès de jeux donnés par un ami. A ces dons, un gouverneur désireux que son ami fît bien les choses ajoutait parfois des provinciaux ; Pison en envoya six cents à Clodius, qui combattirent dans l'amphithéâtre contre des

lions et des panthères. Après le gouverneur, il fallait satisfaire les subalternes, puis les insatiables publicains. Enfin il convenait de songer aux patriciens que la province s'était choisis à Rome comme patrons pour défendre ses intérêts auprès du sénat, et par de riches présents entretenir leur zèle.

21. Ruine des provinces[1]. — Le résultat de tant d'exactions, c'était la ruine des provinces. Réduites à emprunter, les villes étaient accablées de dettes, mal d'autant plus redoutable que les usuriers étaient des citoyens romains. Au 1er siècle avant J.-C., presque toutes les villes de Carie étaient débitrices d'un certain Cluvius de Pouzzoles; Salamine en Cypre devait de fortes sommes à Scaptius, prête-nom de Brutus. Ce Scaptius, pour se faire payer, se fit donner par le gouverneur le commandement d'un corps de cavalerie; il gagna la ville, enferma le sénat de Salamine dans sa curie, et l'y tint si longtemps que cinq sénateurs moururent de faim. Cet acte ne scandalisa personne à Rome. Qu'était-ce, en effet, que le sénateur d'une ville alliée? Qu'était-ce que le plus recommandable des provinciaux, même à côté du dernier et du plus misérable des citoyens romains? Dédaigneuse opinion qu'exprimait naïvement Cicéron le jour où il s'écriait en plein Forum : « Peut-on comparer le plus noble personnage de la Gaule avec le dernier des citoyens de Rome? »

22. Insuffisance des garanties laissées aux provinciaux. — Contre tant de maux, quelles garanties restait-il aux provinciaux? En 149 un tribunal permanent avait été établi pour examiner les plaintes des provinces. Le droit de cité avait été promis à celui qui convaincrait un citoyen romain de concussion. C'étaient là des mesures à peu près illusoires, car les juges étaient le plus souvent des magistrats tout disposés à fermer les yeux sur des exactions qu'eux-mêmes avaient déjà commises ou qu'ils comptaient commettre lorsqu'ils auraient une province à gouverner.

1. Pour présenter un tableau d'ensemble de la situation des provinces sous la république, on a dû quelquefois prendre des exemples dans la période qui suit immédiatement celle à laquelle ce chapitre est consacré.

Révéler les scandales dont souffrait une ville, c'était risquer d'attirer sur soi des haines terribles, et l'on n'était point assuré que le titre de citoyen romain serait une protection suffisante contre l'inimitié de ceux dont on aurait dévoilé les exactions. Ce qui pouvait arriver de meilleur aux habitants d'une province, c'était rencontrer quelque jeune ambitieux désireux d'attirer l'attention sur son nom, qui acceptait de soutenir l'accusation de la province devant le tribunal, et, par son éloquence, obtenait à sa cliente quelques instants de répit.

23. Verrès. — Les Siciliens eurent cette bonne fortune lorsque Cicéron plaida pour eux contre leur ancien gouverneur Verrès. Les discours qu'il prononça dans cette occasion nous ont été conservés; ils nous apprennent jusqu'à quels excès intolérables les abus furent quelquefois portés.

En l'an 75 av. J.-C., Verrès arriva en Sicile précédé d'une réputation justement acquise. A Sicyone en Achaïe, il avait demandé de l'argent au premier magistrat de la ville : sur son refus, il l'enferma dans une chambre, où il fit allumer un grand feu de bois vert et humide; puis il se dédommagea en enlevant dans toute la province les plus belles statues et les meilleurs tableaux. Milet l'avait fait un jour escorter par un de ses plus beaux navires, l'un des dix que, par le traité qu'elle avait autrefois passé avec Rome, elle devait à la république; il le garda et le vendit.

Ce fut bien pis en Sicile, quand il fut le maître absolu : car jusqu'alors il n'avait agi que comme légat du gouverneur. Avant même de débarquer, il cite un habitant d'Halæsa pour une succession, et celui-ci ne se tire de ses mains qu'au prix de 1 100 000 sesterces, de ses plus beaux chevaux et de tout ce qu'il avait d'argenterie et de tapis précieux. Une fois débarqué, il vendit tout, la justice, les charges, se jouant des lois, de ses propres édits, de la religion, de la vie, de la fortune et surtout de la résignation des provinciaux. Un juge de Centuripæ avait prononcé contrairement à ses désirs; il cassa son jugement,

lui défendit de siéger au sénat de sa ville, de paraître dans les lieux publics, et déclara qu'il ne lui donnerait action pour aucune affaire; qu'il ne l'autoriserait pas à poursuivre pour injure quiconque l'aurait frappé. Les habitants d'Agyrium, trop lourdement imposés, osèrent réclamer; leurs députés manquèrent de périr sous les verges, et la ville paya au préteur 400 000 boisseaux et 60 000 sesterces.

24. Ses concussions. — Il volait l'État comme les particuliers. Pour les approvisionnements de Rome, il avait reçu du trésor 37 millions de sesterces; il garda l'argent et envoya les grains qu'il avait volés. Le blé valait 2 ou 3 sesterces, il en fixa le prix à 12, exigea cinq fois plus qu'on ne lui devait, puis s'en fit donner la valeur en argent. L'une de ses concussions les plus effrénées fut celle qu'il commit pendant la seconde guerre servile. Les pirates couvraient la mer; il équipa une flotte; il demanda aux villes des navires, des matelots, des armes, des provisions, mais pour tout vendre, vivres, congés, exemptions de service, et l'on put voir des soldats romains réduits à se nourrir, au milieu de la plus fertile province, de racines de palmier. Aux rapines il joignit dans cette circonstance une hypocrite sévérité. La première fois que cette flotte vide de soldats et d'armes sortit du port, elle fut battue. Alors Verrès, en gardien fidèle de l'honneur du drapeau fit frapper de la hache tous les capitaines Les licteurs vendirent encore aux parents la grâce de tuer d'un seul coup les victimes.

25. Ses collections. — Un autre fléau pour la province, c'est que Verrès était artiste, antiquaire, amateur de toute curiosité et de toute belle chose. Malheur à l'hôte qui le recevait, il était dévalisé. Pas une coupe, pas un beau vase, surtout pas une statue remarquable, ne lui échappaient. Messine avait un Amour célèbre de Praxitèle; Agrigente, une hydre de Bœttius, il les prit. La Diane de Ségeste et la Cérès d'Herma étaient l'objet de la dévotion générale; de Rome même, on venait sacrifier à leurs autels. A ce titre, elles méritaient de figurer dans ses jar-

dins ou son musée; il les enleva. Presque toutes les statues que Scipion avait renvoyées de Carthage aux Siciliens leur furent une seconde fois ravies.

26. Supplice d'un citoyen romain. — Un dernier fait résumera tous les autres. Un citoyen romain, Gavius, faisait le négoce à Syracuse; Verrès le jette dans les Latomies. Gavius s'en échappe, court à Messine, annonçant qu'il va à Rome accuser le prêteur; mais celui-ci l'arrête, le fait battre de verges par tous ses licteurs à la fois, puis il ordonne que sur le rivage, en face de l'Italie, en face des lois et de la liberté, on dresse une croix et qu'on l'y attache. Au milieu des tortures, dans les angoisses de la mort, le malheureux ne poussait pas un gémissement, ne jetait pas un cri: seulement on l'entendait répéter : *Civis romanus sum*, et le prêteur lui criait : « Vois de là-haut l'Italie! vois la patrie! voilà les lois et la liberté! »

27. Aveux de Cicéron. — Verrès fut condamné; mais, pour un gouverneur justement châtié, combien restaient impunis! et comme on comprend en lisant cette odieuse histoire l'aveu que cette situation arrache à Cicéron : « Nos provinces gémissent, les peuples libres se plaignent, les rois crient contre notre avidité et nos injustices. Jusqu'aux rives lointaines de l'Océan, il n'y a pas un lieu si obscur, si caché qu'il soit, où n'aient pénétré les déréglements et l'iniquité de nos concitoyens. Ce n'est plus la force, ce ne sont plus les armes, ni les guerres des nations qui pèsent aujourd'hui sur nous, mais leur deuil, leurs larmes et leurs gémissements.... Qu'on nous dise encore que cet homme a fait comme d'autres, sans doute il ne manquera pas d'exemples; mais si les méchants s'appuient sur les méchants pour échapper à la justice, je dis qu'à la fin la république aussi trouvera sa ruine. »

28. Nécessité d'une réforme. — Cicéron avait raison, il y allait à cette date du salut de la république. Le besoin d'une réforme s'imposait dans la constitution intérieure de l'État, comme dans l'administration des provinces. Rome était revenue aux jours où la cité renfermait deux peuples distincts, les patriciens et les plébéiens,

les uns ayant tout, et les autres rien. Cette situation ne pouvait durer longtemps. Rome avait dû la conquête du monde à la politique libérale de l'ancien sénat, qui avait ouvert les charges à tous les citoyens, riches ou pauvres, pourvu qu'ils montrassent des talents. Les beaux temps de la liberté et de l'égalité avaient été aussi ceux des grandes victoires. Mais ces victoires semblaient maintenant n'avoir été gagnées qu'au profit de quelques hommes. Deux cents familles gouvernaient la république et administraient les provinces. Cette étroite aristocratie avait déjà irrité contre elle par ses exactions tous les provinciaux ; et ces exactions, elle les commettait parce qu'elle était sûre de l'impunité. De sorte que l'empire, conquis par tous, était exploité par quelques-uns, et mis lui-même en péril par cette exploitation sans pitié. Une réforme était donc nécessaire dans l'intérêt de Rome, des sujets et de la civilisation même, qui eût été compromise, si le monde, se soulevant contre le despotisme de l'aristocratie romaine, fût retourné au chaos d'où Rome l'avait tiré.

Résumé.

I. L'état social et politique des Romains fut également modifié par les conquêtes.

II. En apparence, il semblait qu'il n'y eût rien de changé dans l'État; les anciennes institutions subsistaient; seulement les tribuns avaient cessé leur rôle révolutionnaire pour se faire les auxiliaires du sénat, et ce corps avait concentré en lui-même une grande partie de l'autorité.

III. En réalité un grand fait s'était produit, la disparition de la classe des petits propriétaires, amenée par l'énorme consommation d'hommes qu'avait faite un siècle de guerres, par la formation des grandes propriétés, la transformation des cultures en Italie, et la concurrence faite par les esclaves aux travailleurs libres.

IV. L'égalité républicaine disparut, et le monde romain se trouva de nouveau partagé en deux classes, les nobles (sénateurs et chevaliers) et la plèbe. En dessous sont les esclaves; hors de l'Italie, les provinciaux.

V. Les sénateurs se sont réservé toutes les fonctions publiques; l'assurance de n'avoir à disputer les charges qu'entre eux a amené l'affaiblissement des vertus politiques. L'ordre équestre se compose de banquiers et de négociants en gros.

VI. La plèbe se recrute désormais parmi les affranchis de tous pays; elle mène à Rome une vie oisive et inutile qu'elle préfère à toute autre existence.

VII. Les guerres ont accru le nombre des esclaves qu'on peut acquérir pour un prix peu élevé; leur condition est très misérable. Aussi dès le IIe siècle av. J.-C tentèrent-ils de se soulever; deux des plus terribles parmi ces révoltes furent celles de 134 et de 103.

VIII. Les provinces sont organisées par le sénat, qui y pratique la même politique de division que dans l'Italie. A la tête de la province est placé un gouverneur jouissant d'une autorité absolue. Les gouverneurs commettent d'énormes exactions qui ruinent les provinces, les garanties données à celles-ci contre leurs maîtres sont à peu près illusoires.

IX. Le plus célèbre de ces proconsuls est *Verrès* dont Cicéron nous a retracé les crimes dans ses Verrines.

X. La situation du monde romain au début du IIe siècle av. J.-C. rendait une réforme nécessaire.

CHAPITRE XIV

LES GRACQUES.

1. Tiberius Gracchus (133). — 2. Loi agraire de Tiberius Gracchus. — 3. Opposition des grands. — 4. Déposition du tribun Octavius. — 5. Difficultés pour l'exécution de la loi agraire. — 6. Meurtre de Tiberius (133). — 7. Mort de Scipion Émilien (129). — 8. Premier soulèvement des Italiens (125). — 9. Tribunat de Caïus Gracchus (123); sa puissance. — 10. La loi frumentaire et la loi judiciaire. — 11. Politique du sénat. — 12. Meurtre de Caïus (121).

1. Tiberius Gracchus (133). — La gloire des Gracques fut de tenter les premiers la réforme que l'état social et politique de Rome réclamait impérieusement. Tiberius et Caïus Gracchus étaient fils de Sempronius Gracchus, le pacificateur de l'Espagne, et de la fameuse Cornélie, fille de Scipion l'Africain. Ils perdirent jeunes leur père, mais Cornélie le remplaça dignement. Elle les entoura des maîtres les plus habiles de la Grèce, et dirigea elle-même leur éducation. Parce qu'elle leur faisait honte qu'on l'appelât la fille de Scipion plutôt que la mère des Gracques, on lui a reproché son ambition ; elle en eut une, il est vrai, mais grande et légitime : elle aurait voulu que ses fils sauvassent leur patrie, et l'on pardonne aisément à la fille de Scipion de s'être élevée au-dessus des faiblesses et de l'égoïsme de l'amour maternel. Pour elle-même, elle ne demandait d'autre parure que la gloire de ses enfants, et elle refusa avec la main d'un Ptolémée la couronne d'Égypte. Si Tiberius eût réussi, loin d'accuser Cornélie, on eût, comme elle le dit elle-même dans une lettre éloquente, adoré la divinité de sa mère.

Tiberius, plus âgé que son frère de neuf ans, servit

d'abord en Afrique avec distinction : il monta le premier sur les murs d'une ville ennemie. Plus tard, il suivit en Espagne, comme questeur, le consul Mancinus, dont il sauva l'armée en obtenant des Numantins un traité qu'ils refusaient au consul. Le sénat déchira le traité et voulut livrer à l'ennemi le consul et son questeur nus et les mains liées, comme des esclaves ; mais le peuple ne permit pas que Tiberius fût puni pour l'impéritie de son chef, et Mancinus seul fut livré.

Cornélie (attribution douteuse), d'après une pièce gravée.

En revenant de Numance, Tiberius trouva les fertiles campagnes de l'Étrurie désertes ; dans Rome, une multitude oisive et affamée que la guerre ne nourrissait plus ; dans l'Italie entière, plusieurs millions d'esclaves qui frémissaient au bruit des succès que venaient de remporter contre les légions leurs camarades de Sicile. Quel remède contre ce triple mal : la misère et la dégradation du peuple, l'extension de l'esclavage, la ruine des campagnes ? Un seul peut-être : diviser ces immenses domaines que les grands avaient usurpés sur l'État, donner des terres aux pauvres et leur rendre ainsi l'amour du travail, chasser les esclaves des campagnes en rendant celles-ci aux ouvriers libres, et changer en citoyens utiles et dévoués ces affranchis qui de Romains n'avaient que le nom : en un mot, reconstituer, par une loi agraire, la petite propriété et la classe

moyenne, cet ancien peuple qui, maniant tour à tour la bêche et l'épée, avait rendu Rome si vaillante et si forte.

2. Loi agraire de Tiberius Gracchus. — Dès que Tiberius eut été élevé au tribunat, le peuple attendit de lui de grandes choses. Les portiques, les murs des temples et les tombeaux furent couverts de placards dans lesquels on l'excitait à faire rendre aux pauvres les terres du domaine public. Après avoir pris conseil de son beau-père Appius, ancien consul et censeur, du grand pontife Licinius Crassus et du fameux jurisconsulte Mucius Scævola, consul de cette année, il proposa, dans une assemblée du peuple par tribus, la loi suivante : « Que personne ne possède plus de 500 arpents de terres conquises ; que personne n'envoie aux pâturages publics plus de 100 têtes de gros bétail ou plus de 500 têtes de petit ; que chacun ait sur ses terres un certain nombre d'ouvriers de condition libre. »

C'était l'ancienne loi de Licinius Stolon, qu'aucune autre loi n'avait abolie. Afin d'en rendre l'exécution moins douloureuse pour les riches, Tiberius y ajouta : « Les détenteurs des terres publiques garderont 250 arpents pour chacun de leurs enfants mâles, et une indemnité leur sera allouée, pour les dédommager des dépenses utiles faites par eux sur le fonds qui leur sera ôté. Ce que l'État aura ainsi recouvré sera distribué aux citoyens pauvres par des triumvirs, qu'on changera tous les ans. Ces lots seront inaliénables et ne devront au trésor aucune redevance. »

3. Opposition des grands. — Les riches détenteurs des terres publiques furent frappés de stupeur. On voulait donc, disaient-ils, leur arracher les tombeaux de leurs aïeux, la dot de leurs épouses, l'héritage de leurs pères, des terres qu'ils avaient légitimement acquises à prix d'argent, qu'ils avaient améliorées, couvertes de constructions. Et beaucoup disaient vrai, car ces terres avaient été depuis bien longtemps usurpées sur l'État, et depuis longtemps aussi avaient passé de main en main, comme des propriétés particulières. En outre, le pillage du domaine

public n'avait pas profité seulement aux nobles de Rome et aux publicains. Dans les colonies, dans les municipes, partout où il y avait des riches, il se trouvait aussi des détenteurs de terres publiques. Ils accoururent à Rome.

Le jour des comices venu, Tiberius monta à la tribune, et, s'adressant aux riches : « Cédez quelque peu de votre richesse, si vous ne voulez pas vous voir tout ravir un jour. Eh quoi ! les bêtes sauvages ont leurs tanières, et ceux qui versent leur sang pour l'Italie ne possèdent rien que l'air qu'ils respirent ! Sans toit où s'abriter, sans demeure fixe, ils errent avec leurs femmes et leurs enfants. Les généraux les trompent, quand ils les exhortent à combattre pour les temples des dieux, pour les tombeaux de leurs pères. De tant de Romains en est-il un seul qui ait un tombeau, un autel domestique? Ils ne combattent, ils ne meurent que pour nourrir le luxe et l'opulence de quelques-uns. On les appelle les maîtres du monde, et ils n'ont pas en propriété une motte de terre. »

4. Déposition du tribun Octavius.— Le peuple allait voter, lorsque le tribun Octavius, gagné par les riches, opposa son veto. Tiberius supprima aussitôt les deux articles qui seuls rendaient sa proposition acceptable : l'indemnité et les arpents réservés aux détenteurs et à leurs fils. Octavius n'en maintint que plus énergiquement son veto. En vain Tiberius employa les plus éloquentes prières, en vain il lui offrit, pour le désintéresser, de lui rendre sur son propre bien les terres que la loi lui enlèverait, le tribun resta inébranlable : cette fermeté poussa Tiberius à des mesures violentes.

En vertu de la puissance illimitée du veto tribunitien, il défendit qu'on s'occupât d'aucune affaire avant d'avoir voté sur sa loi. On vit alors un curieux spectacle : les riches prirent des vêtements de deuil et parcoururent la ville en sollicitant la pitié du peuple ; mais en secret ils apostaient des assassins pour tuer le tribun. Tiberius, averti, porta sous sa toge un poignard dont il laissa voir la poignée. Le jour de l'assemblée, comme il appelait le peuple aux suffrages, les riches enlevèrent les urnes;

cette violence allait devenir le signal d'une bataille, quand deux consulaires, se jetant à ses pieds, le conjurèrent de renoncer à son entreprise ou d'en référer au sénat. Le tout-puissant tribun accepta : il se rendit à la curie ; mais les riches qui y dominaient se refusèrent à toute tentative de conciliation.

Alors Tiberius se résolut à faire passer sa loi en dépit de l'opposition d'Octavius. « Puisque tous deux tribuns du peuple, dit-il un jour à son collègue, nous sommes égaux en puissance, il faut que l'un de nous deux soit déposé : prenez sur moi les suffrages. » Octavius s'y refusant : « Eh bien, ajouta-t-il, demain le peuple décidera si un tribun opposé aux intérêts qu'il doit défendre peut rester en charge. » Déjà dix-sept tribus sur trente-cinq avaient voté pour la destitution. Tiberius veut tenter un dernier effort : il arrête le vote, et, tenant Octavius étroitement embrassé, il le conjure, au nom de leur vieille amitié, de ne pas s'exposer à l'affront d'une destitution publique, de lui épargner à lui-même l'odieux d'une mesure si dure. Octavius fut ému de ces prières, ses yeux se remplirent de larmes, et il garda longtemps le silence ; mais ses regards s'étant portés sur la foule des riches, il craignit leurs reproches et répondit : « Qu'il soit fait ainsi que le peuple voudra. » Il fut déposé, arraché de la tribune, et il aurait été massacré, si Tiberius ne fût accouru pour le sauver. Un esclave qui le précédait tomba percé de coups. Ce fut le premier sang versé dans ces guerres civiles, comme la déposition d'Octavius fut la première atteinte à l'inviolabilité tribunitienne.

5. Difficultés pour l'exécution de la loi agraire.— L'opposition légale ainsi brisée, la loi passa ; trois commissaires furent nommés : Tiberius, son frère Caïus, en ce moment en Espagne, et son beau-père Appius. Mais aussitôt commencèrent les innombrables difficultés d'exécution que Tiberius n'avait pas prévues. Comment reconnaître ces terres du domaine usurpées depuis des siècles? par où commencer? comment faire pour distribuer les lots? Puis il fallait déjouer le mauvais vouloir des grands

et contenir l'impatience des pauvres. Pour contenter ceux-ci, il fit encore décréter que les trésors légués par le roi Attale aux Romains seraient distribués aux citoyens à qui le sort donnerait des terres, afin de couvrir les premiers frais de culture et l'achat des instruments aratoires.

6. Meurtre de Tiberius (133). — La foule était satisfaite, mais elle ne suivit pas son tribun, quand celui-ci se préoccupa de réformes politiques et militaires fort indifférentes à la plèbe. Peu à peu il se trouva comme isolé en face des grands toujours réunis contre lui et décidés à le perdre. Cependant le peuple l'aimait encore. Un de ses amis étant mort subitement, tous les pauvres voulurent porter le corps, et, lorsque Tiberius parut en vêtements de deuil, conduisant par la main ses deux enfants, demandant pour eux, pour leur mère, la protection du peuple, la foule s'émut, et un grand nombre de citoyens firent pendant quelque temps, le jour et la nuit, une garde vigilante autour de leur tribun ; mais déjà ils lui reprochaient l'atteinte portée par lui au tribunat. Un certain Annius, qu'il accusait, lui ayant dit : « Si j'en appelle à un de tes collègues, et qu'il oppose son veto, le feras-tu déposer? » Tiberius, déconcerté, congédia l'assemblée sans répondre.

Pour échapper à toutes les haines qu'il avait soulevées, il lui fallait un second tribunat : il le demanda ; mais le plus grand nombre de ses partisans étaient alors retenus aux champs pour la moisson, et, parmi les tribuns, plusieurs lui étaient contraires. Cependant, le jour de l'assemblée il reçut de pressants messages : tout allait bien, lui disait-on. On l'accueillit, en effet, avec des acclamations, et l'on veilla à ce que personne ne l'approchât qui ne fût bien connu. Mais, quand il voulut prendre les suffrages, les riches et quelques-uns de ses collègues s'écrièrent qu'un tribun ne pouvait être continué deux ans de suite dans sa charge. Ses amis s'étant jetés sur les opposants, ceux-ci s'enfuirent en répandant le bruit par la ville que Tiberius avait destitué tous ses collègues et

s'était proclamé lui-même tribun pour l'année suivante.

Cependant il n'avait pas autour de lui plus de trois mille hommes. Dans ce moment survint le sénateur Fulvius Flaccus, qui, montant sur un lieu élevé, fit signe de la main qu'il avait à parler à Tiberius. Le tribun ordonna qu'on lui ouvrît passage, et Fulvius déclara que, dans l'assemblée du sénat, les riches, n'ayant pu attirer le consul à leur parti, étaient résolus à tuer Tiberius, et qu'en ce moment, ils appelaient à eux leurs partisans et leurs esclaves. A cet avis, les amis du tribun s'emparèrent de tout ce qui se trouva à leur portée. Ceux à qui l'éloignement n'avait pas permis d'entendre les paroles de Fulvius demandèrent la cause de ces préparatifs : Tiberius porta la main à sa tête pour faire connaître le danger qui le menaçait. Aussitôt ses ennemis coururent dire au sénat qu'il voulait se faire proclamer roi.

Cette fausse nouvelle causa dans la curie l'émotion la plus vive. Scipion Nasica requit le consul d'aller au secours de Rome et d'abattre le tyran. Scævola répondit avec douceur qu'il ne donnerait pas l'exemple d'employer la violence, et qu'il ne ferait périr aucun citoyen qui n'aurait pas été jugé dans les formes. « Si le peuple, ajouta-t-il, ou gagné ou forcé par Tiberius, rend quelque ordonnance qui soit contraire aux lois, je ne la ratifierai pas. » Alors Nasica s'élance de sa place et s'écrie : « Puisque le premier magistrat trahit la république, que ceux qui veulent aller au secours des lois me suivent! » En disant ces mots, il se couvre la tête d'un pan de sa robe et marche au Capitole, entraînant après lui les riches, qui, avec leurs esclaves armés de bâtons et de massues, saisissaient encore les débris et les pieds des bancs que le peuple brisait dans sa fuite. Ils montèrent ainsi vers Tiberius et frappèrent tous ceux qui lui faisaient un rempart de leurs corps; plusieurs de ses amis furent tués, d'autres poussés jusqu'à la roche Tarpéienne et précipités, le reste s'enfuit.

Tiberius lui-même tournait autour du temple dont les prêtres avaient fermé les portes, mais, s'étant heurté

contre un cadavre, il tomba au pied des statues des rois. Au moment où il se relevait, un de ses collègues le frappa à la tête avec le pied d'un banc; le second coup lui fut porté par un autre tribun, qui s'en vanta comme d'une belle action. Plus de trois cents de ses partisans périrent avec lui; on jeta les cadavres au Tibre. Caïus avait vainement réclamé le corps de son frère.

7. Mort de Scipion Émilien (129). — La ville se trouva quelque temps sous un régime de terreur : les amis de Tiberius furent bannis ou exécutés; toutefois personne n'osa toucher à la loi. Il arriva même peu à peu que le tribun mort redevint redoutable; le peuple s'accusait de l'avoir laissé périr, et le sénat fut obligé d'éloigner son meurtrier, Scipion Nasica, par une mission en Asie, pour le soustraire aux insultes de la multitude. En 131, le tribun Carbon recommença la lutte; il fit décréter le scrutin secret pour le vote des lois, puis il demanda que le même citoyen pût être continué dans le tribunat, afin que la loi ne légitimât plus la violence par laquelle Tiberius avait péri.

Un adversaire inattendu se leva contre le parti populaire. Le destructeur de Carthage et de Numance, Scipion, s'indignait de la lâcheté de ce peuple qui avait refusé d'échanger sa misère contre l'aisance que lui offrait Tiberius, à la seule condition de quitter la ville pour retourner au travail des champs. Il voulait, lui aussi, réorganiser l'État, afin de prévenir une révolution, mais en s'appuyant, pour la faire, sur les peuples italiens et non sur la populace de Rome, qui, recrutée par l'affranchissement dans toutes les nations vaincues, n'avait que des sentiments d'esclave. Il osa le leur dire, un jour qu'ils l'interrompaient au Forum : « Silence! vous que l'Italie ne reconnaît pas pour ses enfants; » et, comme des murmures s'élevaient encore : « Ceux que j'ai amenés ici enchaînés, ajouta-t-il, ne m'effrayeront point parce qu'aujourd'hui on leur a ôté leurs fers. » Et les affranchis se turent.

C'était la première fois qu'était prononcé ce mot ;

l'Italie ! Scipion, en effet, avait compris qu'il fallait maintenant faire entrer les Italiens dans l'État romain. En ne restant qu'une cité, Rome, comme autrefois les cités grecques, allait demeurer livrée à tous les désordres des petites républiques dégénérées. De cette ville il fallait faire un peuple. Peut-être ce difficile problème n'était-il pas au-dessus de la haute intelligence de celui que Cicéron a pris pour son héros. Dans ce plan nouveau, la loi agraire n'était plus nécessaire : elle aurait diminué quelques misères, mais elle blessait les Italiens. Scipion la combattit en montrant les inextricables difficultés qu'elle soulevait. On ne lui laissa pas le temps d'en faire davantage : un matin on le trouva mort dans son lit. On ne fit point d'enquête, de peur de rencontrer quelque grand coupable, car une partie du sénat le redoutait autant que Tiberius, et celui qui avait détruit *les deux terreurs de Rome* n'eut pas de funérailles publiques ! Mais un de ses adversaires lui rendit un glorieux témoignage. Metellus le Macédonique voulut que ses fils portassent le lit funèbre. « Jamais, leur dit-il, vous ne rendrez le même devoir à un plus grand homme » (129).

8. Premier soulèvement des Italiens (125). — Sa mort laissa sans protecteur les Italiens, qu'il voulait peut-être faire citoyens de Rome; ils furent aussitôt chassés de la ville, et une révolte ayant éclaté à Frégelles, elle fut réprimée durement par la destruction de cette cité. On crut en avoir fini, par cette exécution barbare, avec les réclamations légitimes : dans trente-cinq années, ce ne sera pas une ville, mais l'Italie presque entière, qui se lèvera contre Rome et la poussera au bord de l'abîme.

9. C. Gracchus (123). — C. Gracchus avait vingt et un ans à la mort de son frère. Plus impétueux, plus éloquent, plus ambitieux, il donna à la lutte commencée par Tiberius des proportions plus grandes. Celui-ci n'avait voulu que soulager les pauvres : Caïus prétendit changer toute la constitution On l'accusa d'avoir trempé dans la

révolte des Frégellans : c'était le désigner à la faveur des Italiens. Élu tribun pour l'an 123, il proposa aussitôt deux lois : la première, dirigée contre le tribun Octavius, portait que tout citoyen destitué par le peuple ne pourrait être élevé à aucune charge; la seconde, qu'un magistrat qui aurait banni sans jugement un citoyen serait traduit par-devant le peuple. A la prière de Cornélie, il retira la première, mais l'ancien consul Popilius, le persécuteur des amis de son frère, s'exila dès que la seconde eut été votée.

Caïus fit ensuite confirmer de nouveau la loi agraire, établit des distributions de blé au peuple (*loi frumentaire*) et de vêtements aux soldats; il fonda des colonies pour les citoyens pauvres et porta un coup fatal au sénat, en lui enlevant l'administration de la justice pour la donner aux chevaliers (*loi judiciaire*). « J'ai brisé, disait-il, l'orgueil et la puissance des nobles. » Ceux-ci le savaient et le menaçaient de leur vengeance. « Mais, répondait-il, quand vous me tueriez, arracheriez-vous de vos flancs le glaive que j'y ai enfoncé? »

10. La loi judiciaire et la loi frumentaire. — Les deux lois *frumentaire* et *judiciaire* de C. Gracchus ont en effet une extrême importance. Par la première, il établit que chaque citoyen recevrait chaque mois cinq *modii* de blé à moitié prix, c'est-à-dire à 6 as et 1/3 le *modius*, qui, dans le commerce, coûtait le double. Le modius valait en litres, 8,67. On a vu que les provinces étaient frappées d'un impôt en espèces pour payer l'armée et les travaux publics du peuple romain et d'un impôt en nature pour nourrir ses soldats, ses fonctionnaires et subvenir aux besoins de sa capitale. Caïus régularisa la distribution aux citoyens du blé provincial. Dans les idées de l'antiquité, cette libéralité était l'exercice d'un droit qui dérivait de la conquête; aussi les plus riches, même les consuls, prenaient part à ces distributions, et toujours il fallut posséder le *jus civitatis* pour y avoir droit : c'était un héritage des victoires gagnées par les aïeux. Plus tard, sous César et sous Auguste, les distributions furent une grande institution

de bienfaisance, les pauvres seuls étant admis à recevoir gratuitement du blé de l'État.

Jusqu'à Caïus Gracchus, les sénateurs avaient rempli toutes les places de juges dans les tribunaux, où les membres de leur ordre étaient à peu près assurés de l'impunité. En donnant, par sa loi judiciaire, ces places aux chevaliers, Caïus changea presque dans Rome l'ordre des pouvoirs publics. Les chevaliers étaient en majorité gens de finance, associés des grandes compagnies qui prenaient la ferme des impôts. Les rendre maîtres de la justice, c'était placer les gouverneurs de province sous la menace perpétuelle d'un procès, c'est-à-dire d'une condamnation, lorsqu'ils avaient gêné les opérations des publicains. Comme les consuls et propréteurs sortaient du sénat et y rentraient, le sénat tout entier fut à la merci des nouveaux juges. L'ordre équestre devenait donc une puissance dans l'État, intermédiaire entre la plèbe et le sénat ; par ses intérêts, il était à la fois l'ennemi des démagogues, qui auraient ruiné toutes les fortunes, et des aristocrates, qui entendaient garder pour eux seuls toutes les magistratures.

11. Politique du sénat. — Il proposa ensuite de donner aux alliés latins tous les droits de citoyens romains, et aux Italiens celui de suffrage. Pendant deux années, aimé du peuple, des chevaliers et des Italiens, il fut tout-puissant dans Rome. Mais le sénat, pour ruiner son crédit et le battre par ses propres armes, fit, à chaque mesure qu'il proposait, ajouter par un tribun à lui, Livius Drusus, des dispositions plus favorables au peuple. Fatigué de cette lutte étrange, Caïus partit pour conduire six mille colons romains à Carthage. Cette absence, imprudemment prolongée durant trois mois, laissait le champ libre à Drusus. Lorsque Caïus reparut, sa popularité était ruinée, ses amis menacés, les chevaliers détachés de lui, et un de ses plus violents ennemis, Opimius, élevé au consulat ; lui-même ne put obtenir sa réélection à un troisième tribunat.

12. Meurtre de Caïus (121). — Le nouveau consul ordonna une enquête sur la colonie de Carthage et parla

tout haut de casser les lois de Caïus. Des deux côtés on se prépara au combat. Opimius, investi de la puissance dictatoriale par la formule consacrée : *Caveat consul*, fit prendre les armes aux sénateurs, aux chevaliers et à leurs esclaves, et, durant la nuit, occupa en force le Capitole. Caïus et l'ancien consul Fulvius allèrent se retrancher dans le temple de Diane sur l'Aventin, après avoir appelé sur leur route les esclaves à la liberté. Le consul avait de archers crétois et de l'infanterie régulière. La lutte ne pouvait être douteuse. Caïus, poursuivi jusqu'au delà du Tibre, se fit tuer par un esclave, qui se poignarda sur le corps de son maître. Opimius avait promis de payer la tête de l'ancien tribun son pesant d'or. Septimuleius en fit sortir la cervelle, coula du plomb fondu à la place et l'apporta au consul. Ce jour-là, trois mille partisans de Caïus périrent; ceux qu'on ne tua pas dans l'action furent égorgés en prison. On rasa leurs maisons, on confisqua leurs biens; on défendit à leurs veuves de porter le deuil, on prit même la dot de la femme de Caïus.

Plus tard, le peuple dressa aux Gracques des statues et éleva aux lieux où ils avaient péri des autels où l'on fit longtemps des sacrifices et des offrandes. Cette tardive reconnaissance consola Cornélie, trop fidèle peut-être à son grand caractère. Retirée dans sa maison du cap Misène, au milieu des envoyés des rois et des lettrés de la Grèce, elle se plaisait à raconter à ses hôtes surpris la vie et la mort de ses deux fils, sans verser une larme et comme si elle eût parlé de quelques héros des anciens temps. Seulement on l'entendait quelquefois ajouter aux récits des exploits de son père l'Africain : « Et les petits-fils de ce grand homme étaient mes enfants. Ils sont tombés dans les temples et les bois sacrés des dieux. Ils ont les tombeaux que leurs vertus méritent, car ils ont sacrifié leur vie au plus noble but, au bonheur du peuple. »

Ainsi la première tentative, faite par des voies pacifiques pour réorganiser l'État, avait échoué; les grands avaient appelé à leur aide la violence, résisté à toute réforme, et par conséquent rendu une révolution inévitable.

Le moment unique, où la république pouvait être sauvée, une fois passé, ne revint plus. Les violences s'enchaînèrent aux violences. Ceux qui désormais réclameront au nom du peuple, se rappelant quel faible appui les Gracques avaient trouvé dans la multitude du Forum, chercheront leur force ailleurs. Ils la demanderont aux Italiens, comme Cinna; aux provinciaux, comme Sertorius; aux légions surtout, comme Marius, César et Octave. Toute réforme sera désormais présentée à la pointe du glaive, ou plutôt on ne poursuivra plus de réformes, mais la vengeance du sang versé, et les chefs du peuple, devenus les chefs de l'armée, saisiront pour eux-mêmes le pouvoir.

Les conséquences de la double tragédie que nous venons de raconter furent l'abolition de la loi agraire (108), la restitution en 106 de la moitié des places de juges aux sénateurs, enfin la crainte inspirée aux tribuns, qui, muets de terreur pendant douze années, ne retrouveront la voix qu'à la faveur des scandales de la guerre de Numidie.

Résumé.

I. Les *Gracques* eurent l'honneur de tenter les premiers la réforme de l'État. Ils avaient été préparés à la mission qu'ils se donnèrent par les enseignements de leur mère Cornélie, fille de Scipion l'Africain.

II. *Tiberius Gracchus*, à son retour d'Espagne, en 133, entreprit de faire disparaître la misère du peuple, l'extension de l'esclavage et la ruine des campagnes en reconstituant la petite propriété et les classes moyennes. Mais il se heurta à l'hostilité des riches; ceux-ci opposèrent à Tiberius son collègue *Octavius*, qui par son veto voulut empêcher de mettre la loi en délibération. Tiberius triompha de son adversaire par une illégalité; il le fit déposer. La loi passa; mais sa mise à exécution était difficile; le peuple abandonna Tiberius; il voulut se faire réélire tribun et fut assassiné (133).

III. La mort de Tiberius fut suivie d'une réaction violente; *Scipion Émilien* en fut le chef. Au lieu d'une réforme qui aurait profité uniquement à la plèbe romaine, il voulait l'in-

troduction des Italiens dans la cité romaine. Il mourut assassiné (129) ; les Italiens furent chassés de Rome et on réprima cruellement un soulèvement des Frégellans.

IV. *Caïus* reprit les projets de son frère. Il voulut comme lui diminuer la plèbe urbaine et restreindre la prépondérance de l'aristocratie sénatoriale (*loi frumentaire* et *loi judiciaire*). Mais le sénat suscita à Caïus un adversaire, *Livius Drusus*, qui renchérit sur les propositions de Caïus. Attaqué de toutes parts pendant qu'il était allé à Carthage installer une colonie, il ne fut pas réélu tribun et mourut à son retour assassiné dans une émeute en 121.

V. La première tentative faite par des voies pacifiques pour réorganiser l'État avait échoué à cause de l'égoïsme des grands et de l'inertie des pauvres.

CHAPITRE XV

GUERRES CONTRE JUGURTHA, LES CIMBRES ET MITHRIDATE.

1. Caractère nouveau des guerres romaines de 118 à 63 avant Jésus-Christ. — 2. Le royaume de Numidie. — 3. Jugurtha. — 4. Il s'empare de la Numidie tout entière. — 5. Guerre de Jugurtha (111-106). — 6. Metellus. — 7. Fin de la guerre contre Jugurtha (106). — 8. Guerre des Cimbres (113-101). — 9. Bataille d'Aix (102). — 10. Bataille de Verceil (101). — 11. Mithridate (120-63). — 12. Premières guerres de Mithridate contre les petits États asiatiques. — 13. Conquête de l'Asie Mineure par Mithridate; massacre de tous les Romains en Asie (88). — 14. Prise d'Athènes par Sylla (86). — 15. Victoire de Sylla à Chéronée (86). — 16. Victoire de Sylla à Orchomène (86). — 17. Tyrannie de Mithridate en Asie. — 18. Traité avec Mithridate (84). — 19. Campagnes de Lucullus en Asie (74-67). — 20. Pompée; guerre des pirates (68). — 21. Campagnes de Pompée en Asie. — 22. Humiliation du roi d'Arménie. — 23. Réduction de la Syrie et de la Palestine en provinces; intervention de Pompée en Judée. — 24. Mort de Mithridate (63). Organisation de l'Asie antérieure par Pompée.

1. Caractère nouveau des guerres romaines de 118 à 63 av. J.-C. — Les guerres qui suivirent la réduction de l'Asie en province romaine diffèrent de celles qui ont eu lieu pendant les deux siècles précédents. Les guerres Puniques, les guerres en Asie, en Espagne, avaient été des guerres offensives, par lesquelles Rome avait marché à la conquête du monde. Les guerres qui suivirent furent défensives; l'une, la guerre de Numidie, fut entreprise pour ruiner un royaume dont les progrès inquiétaient Rome; l'autre, celle de Mithridate, fut provoquée par les exactions des gouverneurs et la politique hautaine du sénat en Orient. Dans la troisième, Rome résista aux premières

attaques de Barbares jusqu'alors inconnus d'elle. Ce fut la première invasion de ces tribus germaines, qui, cinq siècles plus tard, devaient détruire l'empire romain.

2. Le royaume de Numidie. — Depuis la destruction de Carthage, le nord de l'Afrique était partagé entre trois dominations : à l'ouest, le royaume de Maurétanie, correspondant à peu près au Maroc actuel ; au centre, celui des Numides, occupant la place de notre Algérie ; à l'est, la province romaine, l'ancienne Zeugitane, la Tunisie actuelle, tout enveloppée, grâce aux empiétements de Massinissa sur les Carthaginois, par les possessions des rois numides. Massinissa et ses successeurs avaient travaillé à rendre les Numides sédentaires : ils avaient encouragé l'agriculture, multiplié les villes et s'étaient efforcé d'introduire dans leur royaume les usages et les coutumes des Romains. Massinissa avait consacré à cette œuvre soixante ans de règne. Cet homme, vigoureux et robuste jusqu'à sa quatre-vingt-dixième année (238-149), capable de rester vingt-quatre heures à cheval, d'un esprit délié, d'une politique sans scrupule, avait changé ses bergers en agriculteurs, ses pillards en soldats disciplinés et laissé à ses successeurs un trésor riche, une solide armée et même une flotte. La Numidie n'était donc plus à dédaigner ; ses habitants commençaient à former un peuple à demi civilisé. Ils pouvaient un jour ou l'autre menacer les possessions romaines en Afrique : Rome prévint ce danger en attaquant la Numidie. Elle profita des rivalités qui affaiblissaient cet État.

3. Jugurtha. — A la mort de Massinissa, Scipion Émilien avait partagé la Numidie entre les trois fils du vieux prince ; une fin prématurée enleva les deux aînés, et le troisième, Micipsa, resta seul roi. Il avait deux fils, Adherbal et Hiempsal ; il éleva avec eux le fils d'un de ses frères, Jugurtha, qui semblait avoir hérité de l'indomptable courage et de l'ambition peu scrupuleuse de son aïeul. Comme Massinissa, il était le meilleur cavalier d'Afrique, et nul n'attaquait le lion avec plus de courage dans les grandes chasses du désert ; mais nul aussi n'avait

moins de scrupules. Micipsa craignit d'avoir nourri un rival pour ses fils; il espéra s'en débarrasser en l'envoyant à Numance conduire un secours à Scipion. Jugurtha y montra une bravoure éclatante et revint en Afrique avec de brillants témoignages de la faveur du consul. Micipsa crut prudent de ne pas le laisser faire sa part lui-même : il l'adopta et lui donna en mourant un tiers du royaume pour sauver le reste (118).

4. Il s'empare de la Numidie tout entière. — Dès les premiers jours, des querelles s'élevèrent : Jugurtha fit égorger son cousin Hiempsal; Adherbal, battu en voulant venger son frère, fut forcé de se réfugier dans la province romaine (117). Le sénat voulait que la Numidie restât divisée; dix commissaires, qu'il envoya pour partager le royaume entre les deux princes numides, se laissèrent acheter par Jugurtha et lui accordèrent la meilleure part. Adherbal n'en fut pas moins, peu de temps après, attaqué, et malgré la protection de Rome et deux ambassades du sénat, il périt dans les supplices, lorsque la famine l'eut forcé d'ouvrir les portes de *Cirta* (Constantine), son dernier refuge (112).

5. Guerre de Jugurtha (111-106). — Tant d'audace appelait un châtiment : mais le premier général qu'on envoya contre Jugurtha, Calpurnius, lui vendit la paix (111). Un tribun cita le roi à Rome. Il osa comparaître, et, quand le tribun lui ordonna de répondre, un autre, qu'il avait acheté, lui défendit de parler. Un compétiteur au trône de Numidie était dans la ville : il le fit tuer (110). Le sénat lui commanda de sortir à l'instant de Rome. « Ville à vendre! s'écria-t-il lorsqu'il en franchit les portes, il ne te manque qu'un acheteur. » Albinus le suivit en Afrique avec une armée, mais, rappelé par les comices, il laissa à son frère Aulus ses légions, qui, mal conduites, furent enfermées par les Numides dans un défilé. Comme les légions envoyées devant Numance, elles eurent la honte de passer sous le joug.

6. Metellus. — Cette guerre qu'on avait d'abord méprisée à Rome, devenait inquiétante, parce qu'une

autre plus terrible, celle des Cimbres, s'approchait de l'Italie. On envoya en Numidie un homme intègre et sévère, Cæcilius Metellus, qui rétablit la discipline et ensuite poursuivit sans trêve ni relâche son infatigable adversaire. Il le battit près du Muthul (109), lui prit sa capitale, Cirta et toutes les villes de la côte.

Le roi, effrayé, demanda la paix et livra 200 000 livres d'argent avec ses éléphants et tous les transfuges ; mais, quand il reçut l'ordre de venir lui-même se rendre au consul, il ne put s'y résoudre. Metellus recommença les hostilités en gardant ce qu'il avait reçu, et remporta de nouveaux succès. Metellus n'eut pas la gloire de terminer cette laborieuse campagne. Cet honneur fut réservé par le peuple à un des lieutenants de Metellus, Marius, à qui de violentes déclamations contre la noblesse avaient valu le consulat.

7. Fin de la guerre contre Jugurtha (106). — Quand il arriva, le plus rude de la tâche était fait : il n'eut qu'à mener vivement la guerre. Il battit les Gétules, faillit même, près de Cirta, tuer de sa main Jugurtha, et lui enleva ce qui lui restait de villes et de châteaux. Le roi des Numides, rejeté sur la Maurétanie, décida son beau-père Bocchus à risquer une grande bataille : elle fut malheureuse. Une seconde rencontre n'eut pas plus de succès. La fidélité de Bocchus ne survécut pas à ce double désastre. Cinq jours après la bataille, il demanda à traiter. Marius confia à Sylla, son questeur, la dangereuse mission d'aller conférer avec le roi maure. Ici les historiens ont placé le dramatique tableau des incertitudes de Bocchus, voulant un jour livrer Jugurtha aux Romains, et le lendemain Sylla au roi numide. La première trahison terminait la guerre et lui assurait une province ; la seconde attirait sur lui les vengeances de Rome, sans lui donner une chance de succès ni en ôter une au consul. Bocchus n'a pas même dû y penser. Jugurtha, appelé à cette entrevue, fut chargé de liens et remis à Sylla, qui lui fit traverser, enchaîné, tout son royaume (106). Marius l'emmena à Rome. Après le triomphe, le roi fut jeté dans la prison du mont Capitolin. « Par Dieu, s'écria-t-il en

riant, que vos étuves sont froides ! » Il y lutta six jours contre la faim (104). La province romaine d'Afrique fut agrandie d'une partie de la Numidie.

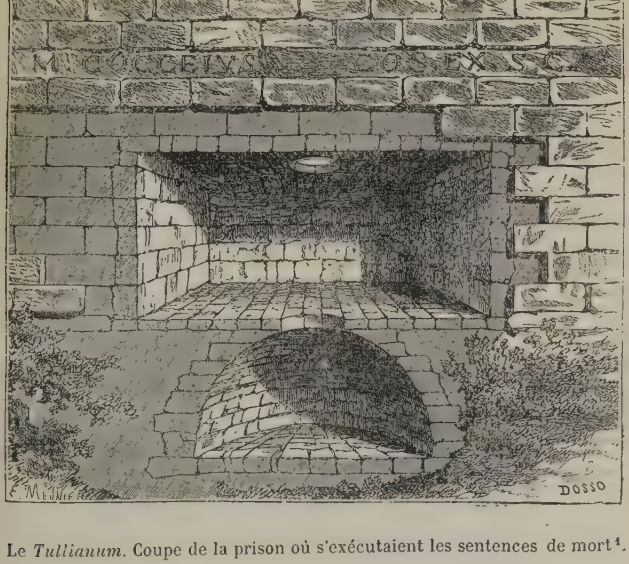

Le *Tullianum*. Coupe de la prison où s'exécutaient les sentences de mort[1].

8. Guerre des Cimbres (113-101). — Marius, victorieux de Jugurtha, se vit immédiatement investi d'un nouveau commandement; il fut mis à la tête des légions destinées à repousser la formidable invasion des Cimbres et des Teutons qui menaçaient alors Rome et l'Italie. Pour s'assurer une route d'Italie en Espagne, les Romains avaient fait la conquête de la Narbonaise (125); dix ans plus tard, ils

1. Cette prison se composait de deux cachots. Le cachot supérieur appelé *Mamertinum* n'avait point de porte et communiquait par une étroite ouverture avec le *Tullianum*, cachot inférieur, plus petit et de forme circulaire. C'est là que les condamnés étaient étranglés. On en tirait leurs cadavres pour les exposer aux gémonies d'où ils étaient traînés avec des crocs jusqu'au Tibre.

commencèrent, par la soumission des Carnes, l'asservissement des montagnards des Alpes. Mais ils furent tout à coup arrêtés dans cette œuvre par une formidable invasion. 300 000 Cimbres et Teutons, reculant devant un débordement de la Baltique, franchirent le Danube, battirent un consul (113) et dévastèrent durant trois années le Norique, la Pannonie et l'Illyrie. Quand il n'y resta plus rien à prendre, la horde traversa le pays des Helvètes, dont une partie consentit à les suivre, et tous ensemble ils pénétrèrent en Gaule (110). Arrivés sur les bords du Rhône, ils écrasèrent une seconde armée romaine. En 107 deux autres furent encore exterminées. Heureusement les Barbares passèrent une année à jouir de leurs victoires ; ils laissèrent même le consul Cépion saccager Toulouse.

L'année suivante, le sénat envoya une nouvelle armée et un nouveau consul, Manlius, qui dut partager avec Cépion le commandement. Cette mesure mauvaise amena un épouvantable désastre : les deux camps, attaqués l'un après l'autre, furent forcés ; 80 000 légionnaires, 4000 esclaves ou valets d'armée, tombèrent sous le glaive, tout le reste fut pris. C'était la sixième armée romaine détruite par les Barbares (6 octobre 105). Heureusement qu'au lieu de franchir les Alpes ils tournèrent vers l'Espagne, où ils restèrent trois ans. Ce retard sauva Rome. Elle eut le temps de rappeler Marius d'Afrique et de l'envoyer garder les portes de l'Italie : trois années de suite elle le continua dans le commandement. Quand les Barbares revinrent, ils se séparèrent : les Cimbres prirent à gauche par l'Helvétie, pour descendre par le Tyrol et la vallée de l'Adige, tandis que les Teutons marchaient droit à Marius. Pour aguerrir ses soldats en attendant les Barbares, il les avait soumis aux plus pénibles ouvrages, et, pour les habituer à les voir de près, quand ils furent arrivés, il leur refusa longtemps de combattre. L'action s'engagea près d'Aix.

9. Bataille d'Aix (102). — Marius s'était établi dans une forte position, sur une colline : l'eau y manquait. Quand les soldats se plaignirent de la soif, il leur montra de la main une rivière qui baignait le camp des Barbares :

« C'est là, leur dit-il, que l'eau se trouve, mais il faudra du sang pour la payer : commençons donc par fortifier notre camp. » Il n'en eut pas le temps. Les valets de l'armée, pour abreuver leurs bêtes, étaient descendus en foule vers la rivière : les Barbares, se croyant attaqués, coururent prendre leurs armes, et revinrent, frappant leurs boucliers en mesure et marchant en cadence au son de cette musique sauvage. En passant la rivière, ils rompirent leur ordonnance ; ils n'avaient pas eu le temps de la rétablir, lorsque les Romains fondirent sur eux de leur poste élevé et les heurtèrent avec tant de force qu'ils les obligèrent, après un grand carnage, à prendre la fuite. Parvenus à leurs chariots, les Barbares trouvèrent un ennemi auquel ils ne s'attendaient pas : c'étaient leurs femmes qui, grinçant les dents de rage et de douleur, frappaient également et les fuyards et ceux qui les poursuivaient; elles se jetaient au milieu des combattants et, de leurs mains nues, s'efforçaient d'arracher aux légionnaires leurs épées et leurs boucliers.

Les Romains regagnèrent leur poste à la nuit tombante, mais ne firent pas entendre, comme il était naturel après un si grand avantage, des chants de victoire. Ils passèrent toute la nuit dans l'anxiété, car leur camp n'avait ni clôture ni retranchements, et il restait un grand nombre de Barbares qui n'avaient pas combattu. Toute la nuit ceux-ci poussèrent d'horribles clameurs mêlées de menaces et de lamentations : on eût dit des hurlements de bêtes féroces. Les montagnes voisines retentissaient de ces cris sauvages, et dans le camp romain les cœurs les plus fermes étaient ébranlés. Marius s'attendait à une attaque nocturne, dont il craignait le désordre. Mais ils ne sortirent de leur camp ni cette nuit ni le lendemain : ils employèrent ce temps à se préparer au combat.

Cette seconde bataille, livrée deux jours après la première, ne fut pas plus heureuse pour les Barbares : attaqués en face par les légions, surpris, par derrière, par un lieutenant de Marius, ils ne purent résister. Le massacre fut horrible, comme dans toutes ces mêlées de l'an-

tiquité, où l'on se battait à l'arme blanche, homme à homme. Plutarque raconte que les corps ensevelis dans les champs engraissèrent tellement la terre, qu'elle fut depuis d'une fécondité prodigieuse, et qu'il resta tant d'ossements, que les Marseillais s'en servirent pour clore leurs vignes (102).

Après la bataille, Marius choisit pour son triomphe les plus belles armes et les plus riches dépouilles, et fit du reste un immense amas, comme Paul Émile après Pydna, pour le brûler en l'honneur des dieux. Déjà l'armée entière entourait le bûcher, couronnée de lauriers; lui-même, vêtu de pourpre, les reins ceints de sa toge, comme pour les sacrifices solennels, et élevant de ses deux mains vers le ciel un flambeau allumé, il allait mettre le feu, lorsqu'on vit accourir à toute bride quelques-uns de ses amis : ils lui apportaient la nouvelle qu'on l'avait élu consul pour la cinquième fois. L'armée témoigna sa joie par des cris de victoire, qu'elle accompagna du bruit guerrier des armes; les officiers couronnèrent de nouveau Marius de lauriers; alors il mit le feu au bûcher et acheva le sacrifice.

10. Bataille de Verceil (101). — Cependant la guerre n'était point finie, les Teutons seuls avaient été exterminés : restaient les Cimbres. Catulus, qu'on avait envoyé pour défendre contre eux le passage des Alpes, désespérant de garder ces défilés, était redescendu en Italie et s'était réfugié derrière l'Adige. Il éleva des deux côtés du fleuve de bons retranchements, afin d'en empêcher le passage. Pour insulter à la timidité des Romains et pour faire parade de leur force et de leur audace, les Barbares s'exposaient tout nus à la rigueur des frimas, grimpaient sur les montagnes, à travers des monceaux de neige et de glace, et glissaient sur la pente rapide des rochers, au bord de précipices d'une effrayante profondeur.

Quand ils eurent transporté leur camp près de celui du consul et qu'ils eurent examiné comment ils pourraient passer la rivière, ils résolurent de la combler, coupant donc les tertres des environs, déracinant les

arbres, détachant d'énormes rochers et de grandes masses

Trophée dit de Marius [1].

de terre, ils les roulaient dans le fleuve, pour en resserrer

1. Ces trophées, qui sont l'œuvre d'un artiste du temps de Trajan, se voient encore à Rome, à droite de l'escalier qui monte au palais sénatorial, sur l'emplacement de l'ancien Capitole.

le cours; ils jetaient en même temps, au-dessus du pont que les Romains avaient construit, des masses d'un grand poids, qui, entraînées par le courant, en venaient battre les piles et en ébranlaient les fondements. Les légions, effrayées, forcèrent leur général de reculer jusque derrière le Pô, en abandonnant dans un fort, sur la rive gauche de l'Adige, quelques soldats qui se défendirent jusqu'à la dernière extrémité. Les Barbares les y forcèrent, mais, remplis d'admiration pour leur courage, ils les laissèrent aller à des conditions honorables, dont ils convinrent en jurant sur leur taureau d'airain. On dit que ce taureau fut pris après la bataille et porté dans la maison de Catulus, comme les prémices de sa victoire. Les Barbares, trouvant le pays sans défense, firent partout un horrible dégât.

Heureusement on venait d'apprendre à Rome la victoire de Marius : il fut rappelé en toute hâte et envoyé au secours de son collègue. Sylla, blessé par son humeur hautaine, l'avait déjà quitté pour rejoindre Catulus, qui l'accueillit avec distinction. Il lui donna une division qu'il mena contre les montagnards des Alpes afin de les contenir, et avec laquelle il ramassa assez de vivres pour tenir dans l'abondance le camp de Catulus, tandis que celui de Marius souffrait de la disette.

Cependant les Cimbres attendaient toujours l'arrivée des Teutons; ils ne voulaient pas croire à leur défaite et envoyèrent même à Marius des ambassadeurs chargés de lui demander pour eux et pour leurs frères des terres et des villes où ils pussent s'établir. « Ne vous inquiétez pas de vos frères, leur dit le consul, ils ont la terre que nous leur avons donnée, et qu'ils conserveront à jamais. » Les Barbares s'emportèrent en injures et en menaces : il allait être puni de ses railleries, disaient-ils, d'abord par les Cimbres et ensuite par les Teutons, lorsqu'ils seraient arrivés. « Ils le sont, répliqua Marius, et il serait peu honnête de vous en aller sans avoir salué vos frères. » Et en même temps il ordonna qu'on amenât, chargés de chaînes, les rois des Teutons, que les Séquanes avaient

faits prisonniers lorsqu'ils s'enfuyaient vers la Germanie.

Aussitôt que les Cimbres eurent entendu le rapport de leurs ambassadeurs, ils marchèrent contre Marius. Leur roi s'approcha de son camp à la tête de quelques cavaliers et le provoqua à fixer le jour et le lieu du combat. Marius lui répondit que les Romains ne prenaient jamais conseil de leurs ennemis, que cependant il voulait bien satisfaire les Cimbres sur ce qu'ils demandaient. Ils convinrent que la bataille se donnerait à trois jours de là dans la plaine de Verceil. Les Barbares furent exacts au rendez-vous. Leur infanterie, rangée en bataille dans la plaine, forma une phalange carrée qui avait autant de front que de profondeur, et dont chaque côté couvrait 30 stades de terrain (5 500 mètres). Les cavaliers, au nombre de 15 000, étaient magnifiquement parés; leurs casques se terminaient en gueules béantes et en mufles de bêtes sauvages, surmontés de hauts panaches semblables à des ailes, ce qui ajoutait à leur taille; ils étaient couverts de cuirasses de fer et de boucliers resplendissants; ils avaient chacun deux javelots à lancer de loin, et dans la mêlée ils se servaient d'épées longues et pesantes.

A peine le combat était-il commencé qu'il s'éleva sous les pas de cette multitude un tel nuage de poussière, que les deux armées ne purent se voir. Marius, qui s'était avancé pour tomber le premier sur l'ennemi, le manqua dans cette obscurité et poussa bien loin du champ de bataille, de sorte qu'il erra longtemps dans la plaine, tandis que Catulus avait seul à soutenir tout l'effort des Barbares. Une circonstance favorisa beaucoup les Romains : les rayons brûlants du soleil donnaient dans le visage des Cimbres. Ceux-ci n'en pouvaient supporter la chaleur; inondés de sueur et tout haletants, ils se couvraient le visage de leurs boucliers et exposaient leurs corps sans défense aux coups de l'ennemi.

Les plus braves d'entre les Cimbres furent d'abord taillés en pièces, car, pour empêcher que ceux des premiers rangs ne rompissent leur ordonnance, ils s'étaient

liés ensemble par de longues chaînes attachées à leurs baudriers. Les vainqueurs poussèrent les fuyards jusqu'à leurs retranchements, et ce fut là qu'on vit le spectacle le plus affreux. Les femmes, vêtues de noir et placées sur les chariots, tuaient elles-mêmes les fuyards; elles étouffaient leurs enfants, les jetaient sous les roues des chariots ou sous les pieds des chevaux et se tuaient ensuite elles-mêmes. Une d'entre elles, après avoir attaché ses deux enfants à ses deux talons, se pendit au timon de son chariot. Les hommes, faute d'arbres pour se pendre, se mettaient au cou des nœuds coulants qu'ils attachaient aux cornes ou aux jambes des bœufs, et, les piquant ensuite pour les faire courir, périssaient étranglés ou foulés aux pieds des animaux. Malgré le grand nombre de ceux qui se tuèrent ainsi de leurs propres mains, on fit plus de 60 000 prisonniers et on en tua deux fois autant (101).

Les honneurs rendus à Marius après cette victoire témoignèrent de la crainte des Romains. Il fut surnommé le troisième Romulus. Chaque citoyen, à la nouvelle de sa victoire, répandit des libations en son nom. Lui-même s'imagina avoir égalé les exploits de Bacchus dans l'Inde, et fit ciseler sur son bouclier la tête d'un Barbare tirant la langue.

11. Mithridate (120-63). — Jugurtha et les Teutons avaient failli enlever aux Romains leurs provinces d'Afrique, d'Espagne et de Gaule; les Cimbres avaient même pénétré en Italie, et la domination de Rome avait, un moment, chancelé dans tout l'Occident. Un ennemi non moins terrible faillit la renverser en Orient : le roi de Pont, Mithridate.

C'est une intéressante figure que celle de ce prince, moitié grec, moitié barbare. Au physique, il était d'une stature colossale, d'une beauté altière. La rude vie qu'il avait menée pendant son enfance, dans la montagne, loin de la cour où sa mère avait voulu le faire périr pour garder le pouvoir, avait endurci son corps à toutes les fatigues, aguerri son âme contre tous les périls. Jusque

dans sa vieillesse il resta capable de franchir les fleuves à la nage, de lancer le plus loin le javelot ou les flèches, de dompter un cheval fougueux, de conduire un char à quatorze chevaux. Par son père il descendait des satrapes perses qui s'étaient taillé un royaume dans les débris de l'empire d'Alexandre ; aussi son caractère présentait-il quelques-uns des traits qui distinguent les Orientaux, la finesse, l'astuce, la perfidie, la cruauté, l'orgueil et le goût du faste. Par sa mère, fille d'un Antiochus, il se rattachait à la dynastie grecque des Séleucides ; elle lui avait transmis la passion des sciences, des lettres et des arts ; à sa cour, il s'entourait de philosophes, de médecins, de poètes et d'artistes. Il eut quelques qualités vraiment royales : une conception nette et prompte, une infatigable activité, une intelligence qui le rendit apte à parler vingt-deux langues, une opiniâtreté invincible qui lui permit de se relever après les plus terribles revers. Cependant, il ne semble pas avoir eu une politique bien nette. On ne sait s'il voulut se faire le défenseur de l'Asie Mineure contre les Romains, ou s'il fut seulement préoccupé d'agrandir son royaume. Néanmoins, quels qu'aient été ses véritables desseins, il mérita d'être considéré comme l'un des ennemis les plus dangereux de la république ; il inquiéta Rome jusqu'à ses derniers jours, et il se vit traqué par elle jusque dans sa dernière retraite comme un autre Annibal.

12. Premières guerres de Mithridate contre les petits États asiatiques. — Mithridate avait hérité, de son père, allié fidèle du sénat, du petit royaume de Pont, qu'entouraient, sur le littoral, les républiques grecques de Sinope, d'Amisus, d'Héraclée et de Trébizonde ; à l'est, les tribus barbares de l'Ibérie et de la Colchide ; au sud, l'Arménie, dont le roi Tigrane prenait le titre de roi des rois. Mithridate visita d'abord tous ces peuples ; il étudia leur force, leur faiblesse. Quand il se crut en mesure d'agir, il força le roi du Bosphore Cimmérien à lui céder ses États, partagea avec Nicomède de Bithynie la Paphlagonie, et comme Rome réclamait, il répondit fièrement : « Ce

royaume appartenait à mon père, je m'étonne qu'on vienne contester mon droit. » A cette conquête il ajouta celle de la Galatie, tua successivement, en Cappadoce, deux rois, et imposa pour prince aux Cappadociens son fils, âgé de huit ans. Le sénat de Rome, alors occupé de la guerre contre les Cimbres, donnait peu d'attention à ces révolutions lointaines. Cependant, pour arrêter Mithridate, il déclara les Cappadociens libres. Ceux-ci s'effrayèrent de cette liberté dont ils ne savaient que faire, et supplièrent le sénat de leur donner un roi : Ariobarzane fut choisi.

Mithridate
(d'après une monnaie).

Alors le roi de Pont tourna d'un autre côté son active ambition ; il alla soumettre, dans la Colchide et jusque dans les régions transcaucasiennes, un grand nombre de nations scythiques, puis, se croyant assez fort pour braver Rome, il fit de nouveau son fils roi des Cappadociens (93). Sylla, propréteur en Asie, rétablit Ariobarzane (92) : mais à peine avait-il quitté l'Orient, que Mithridate reprenait la Cappadoce, y ajoutait la Phrygie et disposait à son gré du trône de Bithynie au détriment de Nicomède III. Le sénat ordonna au préteur d'Asie de rétablir les deux rois ; Mithridate ne s'attendait pas à cette intervention ; il rentra dans ses États héréditaires (90). L'Italie était alors en feu. Une cruelle guerre civile entre Italiens et Romains venait d'éclater (voyez chapitre XVII) ; puis avait commencé la sanglante rivalité de Marius et de Sylla. L'occasion parut favorable au roi de Pont pour attaquer Rome affaiblie par ses dissensions.

13. Conquête de l'Asie Mineure par Mithridate ; massacre de tous les Romains en Asie (88). — A Rome on s'était cru débarrassé, en 90, de ce turbulent adversaire ; mais il se préparait en silence : quatre cents vaisseaux étaient dans ses ports, et il en faisait construire

encore; ses émissaires levaient des matelots et des pilotes dans l'Égypte et la Phénicie, des soldats chez les Scythes, chez les Thraces, jusque chez les Celtes des bords du Danube, et des bandes innombrables de Barbares traversaient l'Euxin ou franchissaient incessamment les défilés du Caucase; 300 000 hommes étaient déjà réunis; les Galates consentaient à le suivre. Enfin lorsqu'il vit l'Italie mise en feu par la guerre civile, il inonda l'Asie de ses armées.

Le roi de Bithynie, Nicomède, et Aquilius, qui voulurent l'arrêter furent battus; un autre général romain, Oppius, fut rejeté de la Cappadoce sur la Pamphylie; Cassius n'osa même pas combattre et s'enfuit à Rhodes. La flotte qui gardait l'entrée de l'Euxin fut détruite dans une seule action. Partout les populations couraient au-devant du vainqueur, et ce fut moins une conquête qu'une marche triomphale. Pour lier ces peuples à sa cause, le roi de Pont fit, en un même jour, à la même heure, égorger tout ce qu'il y avait de Romains et d'Italiens en Asie, femmes, enfants, esclaves, jusque dans les sanctuaires les plus vénérés. Aquilius, trahi par les Mytiléniens, fut promené, en dérision, dans les principales villes; à Pergame, on lui coula de l'or fondu dans la bouche, tant l'avidité des publicains de Rome avait mis de haine au cœur des peuples de l'Orient.

L'Asie soumise, le roi de Pont attaqua, mais en vain, l'île de Rhodes, où s'étaient réfugiés les Romains échappés au massacre, et jeta en Grèce 150 000 hommes commandés par Archélaos, qui entraînèrent facilement la défection d'Athènes, du Péloponnèse, de la Béotie et de l'Eubée.

14. Prise d'Athènes par Sylla (86). — Il fallait écarter au plus tôt ce péril de l'Italie. Au printemps de l'année 87, Sylla arriva en Grèce avec cinq légions. Il marcha aussitôt sur Athènes, perça les Longs Murs, prit le Pirée et attaqua la ville avec fureur. La famine se joignit à la guerre; mais Aristion, qui commandait la citadelle, ne parlait pas de se rendre, et, du haut des

murailles, appelait Sylla, à cause de sa figure couperosée, une mûre saupoudrée de farine. A la fin, pourtant, il fallut envoyer au proconsul deux députés, qui parlèrent longtemps des exploits de Thésée, d'Eumolpe et de Miltiade. « Je ne suis pas venu prendre ici des leçons d'éloquence, répondit le général, mais châtier des rebelles », et il les congédia. Le 1er mars, quelques soldats surprirent un endroit mal gardé, et la ville fut prise après un siège de neuf mois. Sylla voulut entrer par la brèche; il fit abattre un pan de muraille, et à minuit, au bruit des trompettes sonnant la charge, aux cris furieux de l'armée entière, il pénétra dans la place. Tel fut, dit-on, le carnage, que le sang, après avoir rempli le quartier appelé le Céramique, regorgea jusqu'aux portes et ruissela dans les faubourgs.

15. Victoire de Sylla à Chéronée (86). — Archélaos rembarqua ses troupes et reparut tout à coup avec 120 000 hommes dans la Béotie, sur les derrières de l'armée romaine. Sylla marcha au-devant de lui jusqu'à Chéronée avec moins de 40 000 soldats. Ceux-ci s'effrayaient de la multitude des ennemis. Comme Marius, il les accabla de travaux jusqu'à ce qu'ils demandassent le combat. De ces 120 000 Asiatiques, 10 000 se sauvèrent avec leur chef à Chalcis. Sylla se vanta de n'avoir perdu que 13 hommes.

16. Victoire de Sylla à Orchomène (86). — Il était encore à Thèbes, célébrant sa victoire par des jeux et des fêtes, lorsqu'il apprit qu'un général de Mithridate, Dorylaos, arrivait d'Asie avec 80 000 hommes. Sylla marcha contre Dorylaos. Les deux armées se rencontrèrent en Béotie, près d'Orchomène. Cette fois, la lutte fut plus vive : Sylla paya de sa personne; cependant les hordes asiatiques furent encore une fois dispersées. Thèbes et trois autres villes de la Béotie eurent le sort d'Athènes. La Grèce entière trembla.

17. Tyrannie de Mithridate en Asie. — Mithridate avait promis à l'Asie une domination plus douce, et il l'accablait d'impôts et de réquisitions. Des conspirations

se formèrent : il les étouffa dans le sang. Les tétrarques des Galates, invités par lui à un festin, furent égorgés; à Chio, il enleva tous les habitants et les transporta sur les bords du Pont. En peu de temps 1600 personnes périrent dans les supplices. Mithridate avait su faire regretter les proconsuls romains.

18. Traité avec Mithridate (84). — Cependant un autre général, le consul Flaccus, était passé en Asie, et Sylla allait y arriver. Le roi, menacé par deux armées, fit demander secrètement la paix à Sylla, donnant à entendre qu'il pouvait obtenir d'assez douces conditions de Fimbria. Ce général avait tué le consul Flaccus à Nicomédie, pris le commandement de son armée et fait la guerre pour son compte. Mithridate espérait profiter de la rivalité de ces deux chefs pour obtenir de meilleures conditions, mais Sylla ne voulut rien rabattre de celles qu'il avait arrêtées, et, le roi insistant, il feignit l'indignation : « Je lui laisse cette main qui a signé la mort de tant de nos citoyens, et il ose réclamer! Dans quelques jours je serai en Asie, il tiendra alors un autre langage. » Le roi s'humilia et demanda une entrevue. Elle eut lieu à Dardanum dans la Troade. Quand Mithridate, s'avançant à la rencontre de Sylla, lui tendit la main : « Avant tout, dit celui-ci, acceptez-vous les conditions que j'ai faites? » Le roi gardait le silence. « C'est aux suppliants à parler, aux vainqueurs d'attendre et d'écouter les prières. » Mithridate, subjugué, se soumit à tout, restitua ses conquêtes, livra les captifs, les transfuges, 2 000 talents et soixante-dix galères. Fimbria était en Lydie; Sylla marcha sur lui, entraîna son armée et le réduisit à se donner la mort (84).

19. Campagnes de Lucullus en Asie (74-67). — Mithridate n'avait pas perdu l'espoir de se venger. Il se prépara pendant dix années; puis il excita sous main le roi d'Arménie, Tigrane, à envahir la Cappadoce. La cession de la Bithynie que Nicomède III fit au sénat (75) le décida à entrer lui-même en lice. Tous les peuples barbares, du Caucase au mont Hæmus, lui fournirent des

auxiliaires; des Romains proscrits avaient dressé ses troupes (74).

Lucullus, proconsul de Cilicie, fut chargé de cette guerre. Il marchait sur le Pont, quand il apprit que Cotta son collègue, après deux défaites, était bloqué dans Chalcédoine. Il y courut, le délivra et rejeta l'ennemi dans Cyzique. Mithridate y eût été pris, sans la négligence d'un lieutenant qui le laissa échapper.

Lucullus pénétra alors dans le Pont, enleva Amisus (72), et, l'année suivante, cernant encore une fois l'ennemi, l'affama par d'habiles manœuvres. Mithridate n'échappa qu'en semant ses trésors sur sa route pour arrêter la poursuite. Avant d'abandonner son royaume, il envoya l'ordre de donner la mort à ses sœurs et à ses femmes. Monime, la plus belle et la plus aimée, voulut s'étrangler avec son diadème: trop faible, il se rompit; alors, le foulant aux pieds avec mépris : « Funeste bandeau, s'écria-t-elle, à quoi m'as-tu jamais servi? Aujourd'hui même tu ne peux m'aider à mourir! » et elle se jeta sur l'épée que l'eunuque lui tendait.

Mithridate se réfugia près de Tigrane, roi d'Arménie. Lucullus envoya Clodius demander son extradition. Maître de l'Arménie et vainqueur des Parthes, Tigrane avait encore soumis la Syrie : c'était alors le plus puissant monarque de l'Orient, et il avait contraint le roi des Parthes à lui laisser prendre le nom de roi des rois. Au temps de sa prospérité, Mithridate n'avait pas voulu reconnaître cette suprématie: aussi avait-il été froidement reçu. L'ambassade de Clodius changea ces dispositions : Tigrane, irrité d'une telle sommation, congédia avec colère l'envoyé du proconsul, qui commença aussitôt les hostilités et franchit le Tigre. Le roi ne pouvait croire à tant d'audace : le premier qui lui annonça l'approche des légions paya cet avis de sa tête. Cependant l'avant-garde de Lucullus suffit pour disperser une première armée, et il commença le siège de Tigranocerte. Tigrane réunit jusqu'à 250 000 hommes; Lucullus alla à sa rencontre avec 11 000 soldats et quelque cavalerie. « S'ils viennent

comme ambassadeurs, dit le roi, ils sont beaucoup; si c'est comme ennemis, ils sont bien peu. » Les Romains ne perdirent, dit-on, que 5 hommes, et eurent seulement 100 blessés. C'est par 100 000 qu'on compta les morts dans l'armée barbare (6 oct. 69). Une révolte des habitants grecs de Tigranocerte facilita l'assaut. Les légionnaires y trouvèrent, sans parler d'autre butin, 8 000 talents d'argent monnayé, et reçurent de leur général 800 drachmes par tête.

Lucullus hiverna en Arménie même, d'où il invita le roi des Parthes à se joindre à lui. Ce prince hésitant, il résolut de l'attaquer. Il avait pris en tel mépris ces rois qu'on disait si puissants qu'il ne craignait pas de s'enfoncer au fond de l'Asie pour renverser un troisième empire. Mais ses officiers et ses soldats étaient trop riches pour vouloir courir de nouveaux hasards : ils refusèrent de le suivre. Il ne put que disperser une seconde armée de Tigrane et prendre Nisibe (67). Là, il apprit que, grâce aux intrigues des publicains qu'il s'était aliénés en réprimant leurs exactions, le peuple lui avait ôté son commandement.

20. Pompée; guerre des pirates (68). — Le successeur de Lucullus, Pompée, eut auparavant à combattre les pirates. Rome ayant détruit toutes les marines militaires sans les remplacer, nul ne faisait plus la police des mers; des pirates sortis des montagnes de la Cilicie, leur premier repaire, en profitèrent et coururent impunément la Méditerranée. Ils établirent sur toutes les côtes des arsenaux, des lieux de retraite et des tours d'observation, pillèrent quatre cents villages et les temples les plus vénérés, rançonnèrent tous les vaisseaux qui naviguaient entre la Phénicie et les colonnes d'Hercule, enlevèrent deux préteurs romains avec leurs licteurs, saccagèrent Misène, Gaëte, Ostie même, aux portes de Rome, et arrêtèrent les convois d'Afrique. Servilius, envoyé contre eux dès 78, mérita, après trois pénibles campagnes, le triomphe et le surnom d'*Isauricus*. Antonius, chargé de les chasser de la Crète, échoua;

Metellus y réussit en 68, et en prit le surnom de *Creticus*. Mais quelques expéditions isolées ne pouvaient détruire cet insaisissable ennemi, qui menaçait toujours Rome de la famine. Ce fut alors que Pompée fut investi pour trois ans, avec une autorité absolue, du commandement des mers et de toutes les côtes de la Méditerranée jusqu'à 400 stades dans l'intérieur, avec

Navire de pirates[1].

cinq cents galères, 120 000 fantassins, 5 000 chevaux, et la permission de prendre dans le trésor tout l'argent qu'il voudrait.

A cette nouvelle, les pirates abandonnèrent les côtes d'Italie, le prix des vivres baissa subitement, et le peuple de crier que le nom seul de Pompée avait terminé la guerre. En quarante jours il balaya toute la mer de Toscane et celle des Baléares. Les plus braves des pirates, s'étant réunis pour une action générale, furent vaincus et livrèrent cent vingt forts qu'ils occupaient depuis la Carie jusqu'au mont Amanus. Pompée brûla treize cents navires et établit ses prisonniers en des villes dépeuplées ; quatre-vingt-dix jours avaient suffi pour terminer cette guerre peu redoutable.

1. D'après la colonne Trajane. Ces navires non pontés étaient employés par les pirates à cause de leur rapidité.

21. Campagnes de Pompée en Asie. — Lucullus et Pompée se rencontrèrent en Galatie ; la conférence commença par les compliments d'usage et finit par des outrages. « Comme un oiseau de proie lâche et timide qui suit le chasseur à l'odeur du carnage, Pompée, disait Lucullus, se jette sur les corps abattus par d'autres et triomphe des coups qu'ils ont portés. » Des amis communs les séparèrent, et Lucullus partit pour Rome. Il ne lui fut permis d'emmener que 1 600 hommes pour son triomphe, et cet honneur, Pompée sut l'empêcher pendant trois ans de l'obtenir.

22. Humiliation du roi d'Arménie. — Mithridate avait encore 32 000 soldats ; mais, fatigué à la fin de cette lutte sans repos, il fit demander au nouveau général à quelles conditions on lui accorderait la paix. « Qu'il s'en remette à la générosité du peuple romain », répondit le proconsul. Finir comme Persée après avoir combattu comme Annibal ! Mithridate avait un trop grand cœur pour s'y résoudre. « Eh bien, dit-il, combattons jusqu'à notre dernière heure. » Et il jura de ne jamais faire de paix avec Rome. Pompée marchait déjà vers la petite Arménie. Dès la première rencontre, l'armée pontique fut détruite, et Tigrane, menacé par la trahison d'un fils rebelle qui se réfugia auprès de Pompée, fut contraint d'acheter la paix en renonçant à ses provinces de Syrie et d'Asie Mineure, en payant 6 000 talents et en reconnaissant son fils pour roi de la Sophène. Tigrane, affaibli, mais non renversé, trop peu puissant pour être redoutable, assez pour tenir en échec le roi des Parthes, allait donc, nouveau vassal, faire pour Rome la police de la haute Asie, comme jadis Eumène avait fait celle de l'Asie Mineure.

23. Réduction de la Syrie et de la Palestine en provinces ; intervention de Pompée en Judée. — L'Arménie soumise, Pompée alla chercher Mithridate dans le Caucase. Mais, le roi fuyant toujours devant lui, il abandonna cette poursuite infructueuse, et, au printemps de 64, après avoir organisé le Pont en province, il pénétra dans la Syrie. Ce pays était dans le plus déplorable état.

Antiochus l'Asiatique, que Lucullus avait reconnu pour roi, n'avait pu se faire obéir; une foule de petits tyrans se partageaient les villes, et les Arabes pillaient les campagnes. Décidé à donner l'Euphrate pour frontière à la république, Pompée plaça sous la domination romaine la Syrie et la Phénicie, ne laissant seulement aux anciens princes que quelques petits territoires. Dans la Palestine, les Maccabées avaient glorieusement reconquis (165) l'indépendance du peuple hébreu, et depuis l'année 107, un de leurs descendants, Aristobule, s'était fait appeler le roi des Juifs. Mais, sous Alexandre Jannée, six ans de guerre civile avaient coûté la vie à 50 000 Juifs, et la querelle des deux partis religieux, les sadducéens et les pharisiens, avait ébranlé l'État. Les pharisiens, à la fin, l'avaient emporté, sous la régence d'Alexandra (79), et avaient commis d'horribles excès. Une seconde guerre civile entre les deux fils d'Alexandra, Hyrcan et Aristobule, amena de nouvelles péripéties. Hyrcan fut renversé du trône; c'est alors que Pompée intervint : il prit Jérusalem après un siège de trois mois et y rétablit Hyrcan, qui promit un tribut annuel.

24. Mort de Mithridate (63). Organisation de l'Asie antérieure par Pompée. — Durant ces opérations, Mithridate, qu'on avait cru mort, avait reparu avec une armée dans le Bosphore. Là, malgré ses soixante ans, cet infatigable ennemi voulait pénétrer dans la Thrace, entraîner les Barbares sur ses pas et descendre en Italie à la tête de leurs hordes innombrables; mais ses soldats, épouvantés de la grandeur de ses desseins, se révoltèrent à la voix de son fils Pharnace. Pour ne pas être livré vivant aux Romains, il se fit tuer par un Gaulois (63). Pompée n'eut plus qu'à régler le sort de l'Asie. Pharnace garda le Bosphore. Le roi galate Dejotarus obtint quelques accroissements de territoire. Avec les débris de la Paphlagonie, on fit deux petits États nouveaux. Ariobarzane recouvra la Cappadoce, qui fut augmentée de deux provinces enlevées à Tigrane; puis des villes furent fondées, d'autres repeuplées. La formule ou loi des nouvelles provinces, le Pont,

la Cilicie, la Syrie et la Phénicie, fut écrite. Toute l'Asie antérieure, du Pont-Euxin à la mer Rouge, se trouva reconstituée. Il n'y restait plus que des vassaux de Rome : le Pont était pays romain, et l'Arménie, tombée du haut rang où elle était montée, n'allait plus être qu'un champ clos entre les deux empires qui se partageaient l'Asie, c'est-à-dire entre les Romains et les Parthes.

Cette guerre contre Mithridate fut, avec celle des Gaules, la dernière des guerres livrées par les Romains à des peuples étrangers avant la fin de la république. Désormais, jusqu'à l'établissement de l'empire, dans les luttes qui auront encore lieu, on ne verra plus que...

> Romains contre Romains, parents contre parents
> Combattant seulement pour le choix des tyrans.

Résumé.

I. Les guerres contre Jugurtha, les Cimbres et Mithridate furent des guerres défensives.

II. Pendant quelques années, Rome ne put triompher d'un descendant de Massinissa, *Jugurtha*, qui s'était emparé du royaume de Numidie. Les ambassades envoyées auprès de lui se laissèrent acheter; les armées se firent battre jusqu'à l'arrivée de Metellus qui lui infligea une sanglante défaite sur les bords du *Muthul*. Le consul Marius acheva l'œuvre de Metellus, malgré l'alliance de Jugurtha avec Bocchus, roi de Maurétanie; celui-ci, battu en plusieurs rencontres, livra Jugurtha à Sylla, questeur de Marius (104).

III. Ce fut encore Marius qui triompha de l'invasion des *Cimbres* et des *Teutons*. Ces Barbares, victorieux de plusieurs généraux romains de 109 à 105, ravagèrent d'abord la Gaule et l'Espagne; puis ils se divisèrent pour passer en Italie. Les Teutons voulurent y pénétrer par les bords de la Méditerranée et furent écrasés par Marius à *Aix* (102). Les Cimbres descendus par la vallée de l'Adige furent anéantis à *Verceil* (101).

IV. *Mithridate* commença par agrandir son royaume de Pont aux dépens des petits États voisins; il fut sommé par le sénat de respecter les protégés de la république. Ne tenant point compte de ces ordres, il s'empara de toute l'Asie Mineure

et y fit massacrer tous les Romains (88). Puis il envoya son général Archélaos soulever la Grèce; mais Sylla reprit Athènes, défit Archélaos à *Chéronée* et à *Orchomène* (86), passa en Asie où Mithridate par sa tyrannie s'était aliéné ses anciens amis, et infligea au roi le rigoureux traité de *Dardanum* (84).

V. Mithridate reprit les armes en 74, allié à Tigrane, roi d'Arménie. Mais Lucullus rejeta Mithridate en Arménie, exigea que Tigrane le lui remît, et, sur le refus du prince, s'empara de sa capitale (89). Mithridate avait pu s'enfuir. Lucullus marchait contre les Parthes, quand il fut remplacé par Pompée.

VI. Celui-ci, après avoir réprimé les pirates de la Méditerranée (68), força Tigrane à signer la paix. Mithridate abandonné de tous se tua (65). Pompée réduisit alors la Syrie et la Palestine, remit l'ordre en Judée, et organisa l'Asie où il ne laissa plus que des États vassaux de Rome.

CHAPITRE XVI

LA GUERRE SOCIALE. MARIUS ET SYLLA.

1. Marius. — 2. Marius lieutenant de Metellus. — 3. Il est élu consul (107) ; ses paroles violentes contre les grands. — 4. Il enrôle les prolétaires. — 5. Troubles à Rome ; Saturninus. — 6. Causes de la guerre Sociale. — 7. Efforts des Italiens pour obtenir le droit de cité. — 8. Projets de Drusus. — 9. Violences de l'ordre équestre. — 10. Soulèvement des Italiens (90). — 11. Rôle peu glorieux de Marius ; services éclatants de Sylla (90-88). — 12. Extension du droit de cité à l'Italie. — 13. Rivalité de Marius et de Sylla ; proscription et fuite de Marius (88). — 14. Retour de Marius (87) ; proscriptions ; sa mort (86). — 15. Retour de Sylla (83). — 16. Proscriptions de Sylla. — 17. Lois cornéliennes. — 18. Abdication de Sylla (79). — 19. Mort et funérailles de Sylla (78).

1. Marius. — Pendant que les guerres, dont on vient de lire le récit, se déroulaient loin de Rome, l'État était gouverné par la faction des grands, que la mort des Gracques avait laissés sans rivaux. Cependant l'incurie de l'aristocratie, les défaites subies par les armées romaines, les soulèvements d'esclaves, la mauvaise administration des grands, qui gouvernaient uniquement dans leur intérêt, réveillèrent le parti populaire. Il trouva un chef dans l'habile général qui avait terminé la guerre de Jugurtha, et sauvé la république de l'invasion, dans Marius. Le malheur voulut seulement que ce ne fut pas le dévouement à l'État, mais l'ambition personnelle qui attacha Marius à ce parti. Mais, pour comprendre comment il devint l'ennemi de la noblesse, il faut jeter un coup d'œil en arrière sur ses débuts.

2. Débuts de Marius. — Marius, d'Arpinum, était un homme nouveau, rude et illettré, soldat intrépide, que

Scipion, au siège de Numance, avait remarqué. L'appui des Metellus, qui avaient toujours protégé sa famille, l'avait fait arriver, en 119, au tribunat. Son premier acte avait été une proposition contre la brigue. Toute la noblesse s'était récriée contre cette audace d'un jeune homme inconnu ; mais, dans le sénat, Marius avait menacé le consul de la prison et appelé son viateur pour y traîner Metellus. Le peuple applaudissait. Quelques jours après, le tribun fit rejeter une distribution gratuite de blé. Cette prétention de faire la leçon aux deux partis tourna tout le monde contre lui : aussi échoua-t-il quand il brigua l'une après l'autre les deux édilités. En 117, il n'obtint la préture que le dernier. Cette difficulté à se faire jour ralentit son zèle ; il passa obscurément sa préture à Rome et sa propréture en Espagne. A son retour, le paysan d'Arpinum se réconcilia avec les nobles en épousant la patricienne Julia, grand'tante de César, et Metellus, oubliant, en faveur de ses talents militaires, la conduite qu'il avait tenue pendant son tribunat, l'emmena comme son lieutenant en Numidie.

3. Marius lieutenant de Metellus. — D'abord Marius le seconda loyalement. Durant l'action, nul n'était plus intrépide ; au camp, dans les marches, personne n'était aussi infatigable, et les soldats voyaient avec étonnement un légat consulaire dormir comme eux sur la terre nue, travailler aux fossés et planter les palissades. Metellus était dur et fier : au moins, dans son lieutenant, la sévérité du commandement était tempérée par des manières populaires, et il n'ordonnait rien qu'il ne fût prêt à faire lui-même : aussi était-ce à lui que les soldats rapportaient tous les succès de la campagne, et déjà les devins lui prédisaient une haute fortune. Il avait alors quarante-huit ans, et il ambitionnait le consulat. Mais depuis longtemps les nobles fermaient obstinément cette charge aux hommes nouveaux. En quatorze ans, les seuls Metellus avaient eu six consulats : aussi, quand Marius demanda à son général la permission d'aller à Rome se porter candidat, Metellus, étonné de cette étrange audace,

lui répondit : « Chasse de ton esprit ces chimères, et proportionne tes désirs à ta condition : il sera temps de te présenter quand mon fils aura l'âge. » Le jeune Metellus faisait alors ses premières armes (108).

Marius[1].

4. Il est élu consul (107) ; ses paroles violentes contre les grands. — Blessé dans son ambition et dans son orgueil, Marius ne contint plus sa haine : devant les soldats, il accusait la dureté du proconsul ; à Utique, il promettait aux marchands italiens, que cette guerre ruinait, de prendre en quelques jours Jugurtha mort ou vif, si on lui donnait seulement la moitié des troupes. Dans un soulèvement des habitants de Vacca, toute la garnison romaine avait été massacrée, à l'exception de son chef Turpilius, l'ami et l'hôte de Metellus. Marius le fit condamner à mort dans un conseil de guerre, puis se vanta tout haut d'avoir attaché à l'âme du proconsul une furie vengeresse. Metellus, fatigué de cette guerre acharnée, céda enfin, mais douze jours seulement avant les comices consulaires. Marius fit une telle diligence, qu'il arriva le septième jour à Rome.

Depuis les humiliations subies dans cette guerre par le sénat et ses généraux, le courage et la voix étaient

1. Buste conservé au musée du Capitole.

revenus aux tribuns. Par sa réputation, par sa haine contre les nobles, Marius méritait leur appui : ils le présentèrent aux suffrages du peuple, qui non seulement le nomma consul, mais lui assigna pour province, la Numidie, bien qu'un décret du sénat eût conservé Metellus dans son gouvernement.

Dès lors Marius ne garda plus de mesure. « Mon consulat et ma province, disait-il, sont des dépouilles opimes enlevées sur les nobles ; ces gens-là méprisent ma naissance, moi leurs vices ; ils oublient que le plus noble, c'est le plus brave. Ah ! si l'on pouvait demander aux aïeux d'Albinus et de Calpurnius qui de nous trois ils voudraient avoir pour fils, quelle serait, croyez-vous, leur réponse ? On dit que je suis un homme grossier parce que je ne sais pas ordonner un festin et que j'estime plus un laboureur qu'un cuisinier et qu'un histrion. Je l'avoue volontiers, car j'ai appris de mon père et d'autres gens de bien que l'élégance appartient aux femmes, aux hommes le travail, et que pour nous les armes sont la plus belle parure. » Et il continua longtemps à flageller, dans son rude langage, la cupidité, la sottise et l'orgueil des nobles, les trois vices, disait-il, qui jusqu'ici avaient protégé Jugurtha.

5. Il enrôle les prolétaires. — Ce qui fut plus grave que ces paroles haineuses, c'est qu'il ouvrit les légions aux prolétaires et aux Italiens. Il y avait dans cette mesure toute une révolution. Jusqu'alors on n'avait enrôlé que des citoyens et des hommes qui, possédant quelques biens, avaient intérêt à demeurer fidèles aux lois de l'État : sous les drapeaux, ces soldats restaient citoyens. Quand Marius eut donné des armes à la populace, le service militaire devint un métier, et les pauvres, qui à la ville vendaient leurs votes, au camp vendirent leur courage. Les légions ne furent plus les armées de la république, mais celles des chefs qui surent les acheter par l'indiscipline, le butin ou la gloire (107).

Désormais elles eurent pour enseignes non plus quelque emblème rappelant la religion nationale, mais l'aigle

symbole purement militaire. Les légionnaires aimèrent plus leur drapeau que leur patrie, ou plutôt leur patrie fut le camp, leur dieu, leur général. Ils prirent en dégoût la vie civile et s'indignèrent d'être appelés Quirites. Désormais les grands ambitieux voulurent tous avoir une guerre, seul moyen de s'entourer d'hommes fidèles, résolus, sans respect pour la constitution de l'État, prêts à seconder tous les desseins de leur général, même les plus condamnables, pourvu qu'un butin abondant leur fût assuré, soit aux dépens de l'étranger, soit à ceux de leurs concitoyens. Ces transformations avaient eu leur utilité au moment où Marius les opéra; car elles assurèrent le recrutement des légions qu'il lui fallait contre les Barbares. Mais ces mesures eurent de graves conséquences, qui ne se firent pas longtemps attendre.

6. Troubles à Rome; Saturninus. — Marius avait été déjà cinq fois consul, son ambition n'était cependant pas rassasiée. Quand il rentra dans la ville, après la bataille de Verceil, il voulut un sixième consulat; mais les grands trouvèrent qu'il avait eu assez d'honneurs : ils lui opposèrent son ennemi personnel, Metellus le Numidique. Marius fut réduit cette fois à acheter les suffrages. Il ne pardonna pas aux nobles cet affront et les laissa attaquer par un démagogue de bas étage, Saturninus. Celui-ci briguait le tribunat; un ami des nobles avait été élu : Saturninus l'égorgea et prit sa place. Aussitôt il proposa une loi agraire pour donner des terres aux vétérans de Marius, et, Metellus s'étant opposé à cette loi, il le fit exiler.

Marius avait satisfait son ambition et sa haine : il était tout-puissant; mais il ne sut que faire de ce pouvoir, et Saturninus, enhardi par sa faiblesse, prit le premier rôle. Ses desseins sont mal connus : peut-être qu'il n'en eut pas. Cependant les Italiens, les étrangers, l'entouraient, et une fois on les entendit le saluer du nom de roi. Pour faire arriver au consulat un de ses complices, le préteur Glaucia, il fit tuer un des consuls élus; mais le peuple s'indigna, et Marius fut contraint d'assiéger, dans le Capitole, puis de laisser lapider ceux qu'il avait peut-être

secrètement soutenus. Ce jeu double tourna tout le monde contre lui : on rappela Metellus, et, pour ne pas voir son retour triomphant, Marius, sous prétexte d'aller accomplir des sacrifices qu'il avait voués à Cybèle, partit pour l'Asie dans la secrète espérance d'amener, entre Mithridate et la république, une rupture que Saturninus avait déjà provoquée par ses insultes (98). Il avait besoin d'une guerre pour se relever aux yeux de ses concitoyens. Il disait lui-même : « Ils me regardent comme une épée qui se rouille pendant la paix. »

7. Causes de la guerre Sociale. — Marius qui voulait une guerre avait tort de s'éloigner. Il allait en éclater une, et terrible celle-là, car c'était une guerre civile entre Italiens et Romains due à l'intolérable situation que Rome faisait maintenant aux alliés, oubliant la fidélité qu'ils lui avaient gardée au milieu de la seconde guerre punique, les services qu'ils lui avaient rendus dans la conquête du monde. Comme les plébéiens, les alliés n'avaient été respectés qu'autant qu'ils avaient paru nécessaires ; quand Rome n'eut plus de grande guerre à conduire, elle les négligea, puis les traita comme des sujets, et foula aux pieds les privilèges qui leur avaient été jadis accordés.

Les grands agissaient dans les villes alliées comme en pays conquis. « Dernièrement, raconta un jour Caïus Gracchus du haut de la tribune, notre consul étant à Teanum, sa femme voulut aller aux bains des hommes. Le questeur de la ville chargea un citoyen nommé M. Marius de les faire aussitôt évacuer, mais il y eut quelque retard. La matrone s'indigna, et le consul ordonna à ses licteurs de saisir Marius, d'arracher ses vêtements, de le lier à un poteau, au milieu de la place publique, et de le battre de verges, lui, le premier citoyen de la ville. A cette nouvelle, les habitants de Calès défendirent par un écrit l'entrée des bains, tout le temps qu'un magistrat romain serait dans leur ville. A Ferentinum, pour le même motif, notre préteur ordonna l'arrestation des questeurs. L'un se précipita du haut des murs, l'autre fut pris et battu de verges.... Un homme de Venouse, disait encore C. Gracchus,

rencontra, il y a quelques années, un jeune homme voyageant dans une litière. « Est-ce que vous portez un mort ? » demanda-t-il en riant aux esclaves. Ce mot lui coûta la vie. Il périt sous le bâton. » Pour un Romain, le mot de ce rustre était de mauvais augure, et le voyageur avait détourné le présage en le faisant expier par celui qui en était l'auteur involontaire.

8. Efforts des Italiens pour obtenir le droit de cité. — Longtemps les Italiens ne trouvèrent pour se mettre à l'abri contre ces violences d'autre protection que le titre de citoyens romains, et ils cherchèrent par tous les moyens à l'obtenir. Quand le renouvellement de la loi agraire par les Gracques eut effrayé les détenteurs du domaine public, les Italiens, qui en très grand nombre, avaient envahi ces terres, n'eurent d'autre alternative que d'empêcher la loi de passer, en réunissant leurs efforts à ceux des riches de Rome, ou, en obtenant pour eux-mêmes le droit de cité, de contraindre le peuple à partager avec eux. De là l'intervention des Italiens dans les troubles intérieurs de la ville au temps des Gracques, la révolte de Frégelles, les promesses de Caïus et celles de Marius, qui enrôla un grand nombre d'alliés dans ses légions et encouragea les espérances de tous, en donnant, sur le champ de bataille de Verceil, le droit de cité à mille Ombriens et à des habitants d'Iguvium et de Spolète. On lui reprochait cet acte comme un empiètement sur la souveraineté du peuple. « Le bruit des armes, dit-il, m'a empêché d'entendre la loi. » Autour de Saturninus, quelques-uns prononcèrent le nom de roi, mais la mort de ce tribun et la réaction aristocratique qui suivit l'exil de Marius trompèrent encore une fois leurs espérances. Les consuls de l'année 95 portèrent au comble l'exaspération des alliés en chassant de la ville tous ceux qui y étaient établis, comme cela avait eu lieu déjà en 187 et en 177 ; on avait vu, en l'année 125, le vieux père du consul Perpenna repoussé, comme intrus, de la ville où son fils avait envoyé un roi prisonnier.

9. Projets de Drusus. — Cependant, en 91, le tribun

Drusus tenta, à l'exemple des Gracques, une réforme radicale. Il rendit d'abord les jugements aux sénateurs, mais en faisant entrer trois cents chevaliers dans le sénat; il promit aux pauvres des distributions gratuites de terres en Italie et en Sicile, mais il promit en même temps aux alliés le droit de cité. Ces lois mécontentèrent à peu près tout le monde. Parmi les alliés mêmes, beaucoup s'alarmèrent de ces colonies promises au peuple de Rome et qui ne pouvaient être fondées qu'à leurs dépens. Cependant les Italiens, se rattachant à Drusus comme à leur dernière espérance, accoururent en foule autour de lui. Le Marse Pompedius Silo réunit jusqu'à 10 000 hommes et s'achemina vers Rome par des sentiers détournés. Rencontré par le consulaire Domitius, qui lui demanda pourquoi cette foule qui le suivait : « Je vais à Rome, où le tribun nous appelle », répondit-il. Cependant, sur l'assurance réitérée que le sénat était décidé à leur rendre justice, il se laissa persuader de renvoyer ses gens. Les lois furent adoptées, mais au milieu d'une irritation extrême, et un soir Drusus fut blessé, dans la foule, d'un coup mortel.

10. Violences de l'ordre équestre. — Les chevaliers, principaux détenteurs des terres publiques, et à ce titre ennemis de toute loi agraire et de ceux qui les proposaient, provoquèrent un décret qui annulait les lois de Drusus, et le tribun Varius ordonna, au nom du salut public, des recherches contre tous ceux qui avaient favorisé les alliés, contre tout Italien qui s'immiscerait dans les affaires de Rome. En vain les autres tribuns opposèrent leur veto; les chevaliers forcèrent l'assemblée d'accepter cette loi DE MAJESTATE, et aussitôt les plus illustres sénateurs, Bestia, C. Cotta, Mummius, Pompeius Rufus, furent bannis ou s'exilèrent. Scaurus, accusé par Varius, répondit : « L'Espagnol Q. Varius accuse Æ. Scaurus, prince du sénat, d'avoir excité les alliés à la révolte. Æmilius Scaurus, prince du sénat, le nie : lequel des deux croirez-vous? » L'explosion de la guerre Sociale arrêta ces vengeances de l'ordre équestre.

11. Soulèvement des Italiens (90). — Les alliés s'étaient décidés à recourir aux armes. Les Marses se mirent à la tête du mouvement, et l'âme de la guerre fut leur compatriote Pompedius Silo, qui partagea le commandement, comme consul, avec le Samnite Papius Motulus. Huit peuples, les Picentins, les Vestins, les Marses, les Marucins, les Péligniens, les Samnites, les Lucaniens et les Apuliens, se donnèrent des otages et concertèrent un soulèvement général. Ils ne devaient tous former qu'une même république organisée à l'image de Rome, ayant un sénat de cinq cents membres, deux consuls, douze préteurs, et pour capitale la place forte de Corfinium, qu'ils appellèrent du nom significatif d'Italica. Les Latins, les Étrusques, les Ombriens et les Gaulois, restèrent fidèles.

12. Rôle peu glorieux de Marius; services éclatants de Sylla (90-88). — Le signal partit d'Asculum, où le consul Servilius fut massacré avec tous les Romains qui se trouvaient dans la ville; les femmes mêmes ne furent pas épargnées. Les alliés eurent d'abord l'avantage : la Campanie fut envahie, le consul J. César y fut battu, et un autre consul fut tué. Marius, qui avait un commandement, ne fit rien qui fût digne de sa réputation; il se contenta de se défendre sans jamais prendre l'offensive, bientôt même il se retira en prétextant des infirmités. Ses anciennes relations avec les Italiens ne lui permettaient pas un rôle plus actif. Sylla n'avait pas de ces ménagements à garder. Aussi porta-t-il la plus grande énergie dans cette guerre dont tout l'honneur lui revint. Il reconquit d'abord la Campanie, pendant que Pompeius prenait Asculum, et pénétra au cœur du pays samnite, où il enleva Bovianum, seconde capitale de la

Sylla (d'après une monnaie).

ligue. Dans cette heureuse campagne, Sylla avait conquis le consulat. La mort de Pompedius Silo, qui périt dans une rencontre, et la promesse du droit de cité faite à tous les Italiens qui déposeraient les armes dans un certain délai, surtout l'habile modération du sénat à user de la victoire, amenèrent rapidement la fin de la guerre. Les chefs de l'insurrection avaient péri; le sénat italien s'était dispersé; seuls, les Samnites, les Lucaniens et quelques villes tenaient encore, entre autres Nole, que Sylla vint assiéger. De nombreuses bandes couraient aussi l'Apennin. Dans l'espérance de réveiller la guerre civile en Sicile, ces débris se jetèrent dans le Bruttium et essayèrent d'enlever Rhegium. Ayant échoué, ils se jetèrent dans les impraticables forêts de la Sila, d'où ils sortiront dans quelques années pour se mêler à la lutte sanglante de Sylla et de Marius (88).

13. Extension du droit de cité à l'Italie. — Quoique vaincus, les Italiens avaient forcé les portes de la cité. Mais une déception les attendait à Rome. Au lieu de leur faire prendre rang dans les trente-cinq tribus, on créa pour eux, suivant l'ancien usage, des tribus nouvelles (huit ou dix) qui votèrent les dernières, de manière que les anciens citoyens conservaient leur influence dans les comices. L'Italien, en réalité, n'avait donc gagné qu'un titre; Rome, que des recrues pour les émeutes et pour la guerre civile. Celle-ci éclata presque aussitôt.

14. Rivalité de Marius et de Sylla; proscription et fuite de Marius (88). — Tout l'honneur de la guerre Sociale était revenu à Sylla. Elle n'était pas finie; Nole, les Samnites, les Lucaniens, tenaient encore, qu'il recevait déjà la récompense de son zèle et de ses succès. Le peuple fut unanime à lui donner le consulat et le commandement de la guerre contre Mithridate (88). Marius, qui avait ambitionné ce commandement, s'entendit avec le tribun Sulpicius pour susciter une émeute dans la ville et forcer Sylla à sortir de Rome (88). Celui-ci courut dans la Campanie, où il avait une armée, et rentra dans Rome à la tête de ses soldats. Marius, dont la tête fut mise

à prix, s'enfuit à son tour. A peine eut-il passé les portes de Rome, qu'il se vit abandonné de ceux qui l'accompagnaient. Il descendit à Ostie, où un de ses amis lui tenait une barque prête, et partit aussitôt. Mais il n'avait pas de provisions ; son fils s'en alla en chercher chez Mucius. Surpris par le jour, il fut sur le point d'être découvert par quelques cavaliers qui, soupçonnant que Marius était dans cette maison, étaient venus l'y chercher. Heureusement, l'intendant de Mucius les vit de loin et eut le temps de cacher le jeune homme dans un chariot de fèves; il y attela ses bœufs, et, les ayant fait marcher du côté de Rome, il alla au-devant des cavaliers. Le jeune Marius, conduit ainsi jusqu'à la maison de sa femme, y prit tout ce qui lui était nécessaire, puis se rendit la nuit au bord de la mer, et s'embarqua sur un vaisseau qui partait pour l'Afrique.

« Pendant ce temps le vieux Marius côtoyait l'Italie; il voulut éviter Terracine, dont un des principaux habitants, Geminius, était son ennemi personnel : mais le vent changea et, soufflant de la haute mer, souleva une si furieuse tempête, que les matelots eurent peur pour le vaisseau. D'ailleurs, Marius se trouvait fort incommodé de la mer. On débarqua donc près de Circei. Après avoir erré quelque temps sur le rivage, ils trouvèrent des bouviers qui n'eurent rien à leur donner, mais qui, ayant reconnu Marius, l'avertirent de s'éloigner promptement, parce qu'ils venaient de voir passer plusieurs cavaliers qui le cherchaient. Privé de toute ressource, affecté surtout de voir ceux qui l'accompagnaient près de mourir de faim, Marius quitta le grand chemin et se jeta dans un bois épais, où il passa la nuit.

« Le lendemain, il se remit en marche le long de la mer et encouragea les gens de sa suite, en leur racontant des présages qui lui avaient promis un septième consulat. Ils n'étaient plus qu'à vingt stades de Minturnes, lorsqu'ils aperçurent de loin une troupe de cavaliers qui venaient à eux, et ils virent en même temps deux barques qui côtoyaient le rivage; ils coururent de toutes leurs forces

vers la mer, et, ayant gagné à la nage les deux barques, ils montèrent sur l'une, qui était précisément celle de Granius, fils de la femme de Marius. Marius, gros et pesant, ne marchait qu'avec peine; il fut porté par deux esclaves qui, le soulevant sur l'eau avec beaucoup d'efforts, le mirent dans l'autre barque, au moment où les cavaliers, arrivés sur le rivage, criaient aux mariniers de ramener la barque à terre ou de jeter Marius à la mer. Celui-ci les conjurait, les larmes aux yeux, de ne pas le sacrifier à ses ennemis. Les maîtres de la barque, après avoir formé en quelques instants plusieurs résolutions contraires, répondirent enfin qu'ils ne trahiraient pas Marius. Les cavaliers se retirèrent avec beaucoup de menaces, et les mariniers, changeant de sentiment, gagnèrent la terre près de l'embouchure du Liris, dont les eaux, répandues hors de leur lit, forment un marais. Ils conseillèrent à Marius de descendre pour prendre de la nourriture sur le rivage et attendre que le vent devînt favorable.

« Il les crut, débarqua et se coucha sur l'herbe, mais les mariniers, remontant aussitôt dans leurs barques, levèrent l'ancre et s'éloignèrent : ils avaient pensé qu'il n'était ni honnête de livrer Marius ni sûr pour eux de le sauver. Abandonné ainsi, il resta longtemps sans proférer une parole; enfin, reprenant courage, il s'avança par des chemins détournés, à travers des marais profonds, des fossés pleins d'eau et de boue. Arrivé à une cabane où il voit un vieillard, il se jette à ses pieds et le supplie de sauver un homme qui, s'il échappait à son malheur présent, le récompenserait un jour bien au delà de ses espérances. Le vieillard, soit qu'il connût depuis longtemps Marius, soit qu'à son air il le jugeât un personnage distingué, lui dit que, s'il ne voulait que se reposer, sa cabane lui suffirait, mais que, s'il errait pour fuir ses ennemis, il le cacherait dans un lieu plus sûr et plus tranquille. Marius l'ayant prié de le faire, cet homme le mena près de la rivière, dans un endroit creux du marais, où il le fit coucher et le couvrit de roseaux et d'autres plantes légères dont le poids ne pouvait le blesser. Il n'y

avait pas longtemps que Marius y était caché, lorsqu'il entendit un grand bruit du côté de la cabane. Geminius avait envoyé de Terracine plusieurs cavaliers à sa poursuite; quelques-uns d'entre eux vinrent par hasard en cet endroit et cherchèrent à effrayer le vieillard, en lui criant qu'il cachait un ennemi des Romains. Marius, qui les entendit, se leva du lieu où il était, pour s'enfoncer dans l'endroit où l'eau était le plus boueuse; ce mouvement le fit découvrir. Retiré de là tout nu et couvert de fange, il fut conduit à Minturnes, où on le remit entre les mains des magistrats, car le décret du sénat qui ordonnait à tout Romain de le poursuivre et de le tuer, s'il était pris, avait déjà été publié dans toutes les villes.

« Les magistrats et les décurions de Minturnes, après une longue délibération, résolurent d'obéir au décret; mais aucun des citoyens ne voulut se charger de l'exécution ; enfin se présenta un cavalier gaulois ou cimbre, qui entra l'épée à la main dans la chambre où Marius reposait. Comme elle recevait peu de jour et par conséquent était fort obscure, le cavalier, à ce qu'on raconte, crut voir les yeux de Marius lancer des flammes, et il entendit une voix terrible lui dire : « Oses-tu, misérable, tuer Caïus Marius! » Le Barbare, effrayé, jette son épée et fuit par la rue en criant : « Je ne puis tuer Caïus Marius ! » L'étonnement d'abord, ensuite la compassion et le repentir, gagnèrent toute la ville. Les magistrats se reprochèrent la résolution qu'ils avaient prise comme une ingratitude envers un homme qui avait sauvé l'Italie. « Qu'il s'en aille, disaient-ils, errer où il voudra et accomplir ailleurs sa destinée; prions les dieux de ne pas nous punir de ce que nous rejetons de notre ville Marius dépourvu de tout secours. » Ils se rendent alors en foule dans sa chambre, l'en font sortir et le conduisent au bord de la mer. Comme chacun lui donnait de bon cœur ce qui pouvait lui être utile, il se passa un temps assez considérable : d'ailleurs il y a sur le chemin qui mène à la mer le bois sacré de la nymphe Marica, singulièrement respecté de tous les Minturniens, qui ont

grand soin de n'en rien laisser sortir de ce qu'on y a une fois porté. Ne pouvant le traverser pour se rendre au rivage, ils allaient prendre un long circuit qui les aurait fort retardés, quand un des plus vieux de la troupe se mit à crier qu'il n'y avait point de chemin où il pût être défendu de passer pour sauver Marius, et, prenant quelques-unes des provisions qu'on portait au vaisseau, il entra le premier dans le bois. Dans la suite, Marius fit représenter cette histoire sur un grand tableau qu'il consacra dans le temple de Marica. Il se dirigea vers l'Afrique et débarqua près de Carthage. A peine était-il à terre, qu'un licteur du gouverneur romain vint lui ordonner de se rembarquer aussitôt. Marius garda longtemps le silence, en jetant sur le messager de sombres regards. Le licteur lui ayant enfin demandé ce qu'il devait rapporter à son maître : « Dis-lui, répondit-il, que tu as vu Marius assis sur les ruines de Carthage. »

15. Retour de Marius (87) ; proscriptions ; sa mort (86). — Durant ces vicissitudes, les affaires changeaient en Italie : Sylla était parti pour la Grèce, après avoir promulgué des lois qui diminuaient les pouvoirs des tribuns du peuple, et un nouveau consul, Cinna, chassé de Rome pour avoir voulu renverser ces lois, avait commencé la guerre contre le sénat. Marius, à ces nouvelles, revint et s'unit à Cinna. Avec une armée d'esclaves fugitifs et d'Italiens accourus en foule sous les drapeaux de chefs qui promettaient de leur livrer les comices, ils battirent les troupes sénatoriales et forcèrent les portes de Rome. Marius se vengea des grands, amis de Sylla, en proscrivant tous ceux qui lui étaient suspects. Pendant cinq jours et cinq nuits, on tua sans relâche, jusque sur les autels des dieux. De Rome, la proscription s'étendit à l'Italie entière : on tuait dans les villes, sur les chemins, et, comme défense était faite sous peine de mort d'ensevelir les cadavres, ils restaient aux places où ils étaient tombés, jusqu'à ce que les chiens et les oiseaux de proie les eussent dévorés.

Le 1er janvier 86, Marius prit avec Cinna possession du

consulat sans élection. Il n'était pas rassuré cependant en songeant que Sylla était à la tête d'une armée victorieuse. La nuit il croyait entendre une voix menaçante lui crier : « Le gîte du lion, même absent, est terrible ! » Et, pour échapper à ses craintes, il se plongea dans des débauches qui hâtèrent sa fin. Poursuivi jusqu'à ses derniers moments par des rêves de gloire militaire et des images de bataille, il faisait, dans son délire, tous les gestes d'un homme qui combat ; il se levait sur son séant, commandait la charge, poussait des cris de victoire. Le septième jour il expira dans sa soixante-dixième année et son septième consulat (13 janvier 86).

Il eut des funérailles dignes de lui. Fimbria traîna à son bûcher le grand pontife Mucius Scævola, coupable d'avoir voulu s'interposer en médiateur entre les deux partis, et l'égorgea comme ces victimes humaines qu'anciennement on immolait sur le tombeau des grands. Mucius tomba, mais non blessé à mort. Il guérissait même, quand Fimbria, l'apprenant, le cite en jugement. « Eh ! de quoi donc l'accuses-tu, lui demanda-t-on. — Je l'accuse, dit-il, de n'avoir pas reçu le poignard assez avant. » Et il le fit achever. Marius avait donné l'exemple de ces sacrifices humains. Sur la tombe de Varius, il avait fait couper en morceaux l'ancien censeur L. César.

Un autre, aussi bien que lui aurait pu vaincre les Cimbres et sauver l'Italie, et cet autre peut-être n'eût pas, comme lui, jeté Rome dans la guerre civile : il n'eût pas inauguré le meurtre de classes entières, dans un intérêt politique et par raison d'État. Nous avons honoré les Gracques malgré leurs fautes : flétrissons l'ambition stérile de celui qui ne fut pas même un homme de parti.

16. Retour de Sylla (83). — Cinna, resté seul, se trouva au-dessous de son rôle. De sa propre autorité, il se continua dans le consulat et pendant quatre années de suite exerça une véritable royauté. Le parti populaire, formé de toutes les classes inférieures de l'État, montrait avec quelle facilité il accepterait un maître, même in-

digne. La victoire allait lui en donner un plus grand, mais plus terrible : Sylla arrivait à la tête de 40000 vétérans dévoués à sa personne jusqu'à lui offrir leur pécule pour remplir sa caisse militaire. Avant qu'il eût débarqué, Cinna fut égorgé par ses propres soldats. Carbon, son collègue, organisa la résistance. Mais Sylla pénétra sans obstacle jusqu'en Campanie (85), vainquit une armée, en débaucha une autre et battit le jeune Marius à Sacriport (82). Cette action lui ouvrit la route de Rome; il y courut, mais arriva trop tard pour empêcher de nouveaux meurtres ; les plus illustres sénateurs venaient d'être massacrés dans la curie même. Sylla ne fit que traverser Rome pour aller en Étrurie combattre l'autre consul, Carbon. Il lui livra une bataille acharnée qui dura tout un jour, sans résultat. Metellus et Pompée, qui s'étaient déclarés pour Sylla, furent plus heureux contre Carbon, que la défection de la Cisalpine décida à fuir en Afrique. Sertorius, autre chef du parti populaire, était déjà parti pour l'Espagne : il ne restait donc en Italie que le jeune Marius, enfermé dans Préneste. Les Italiens, ses alliés, tentèrent alors un coup hardi : un chef samnite essaya de surprendre Rome et de la détruire. Sylla eut le temps d'accourir. On se battit près de la porte Colline tout le jour et la nuit entière; l'aile gauche, que Sylla commandait, fut mise en déroute, mais Crassus, avec l'aile droite, dispersa l'ennemi. Le champ de bataille fut couvert de 50000 cadavres, dont la moitié étaient Romains.

17. Proscriptions de Sylla. — Le lendemain de ce combat, Sylla haranguait le sénat dans le temple de Bellone; tout à coup on entend des cris de désespoir, les sénateurs se troublent : « Ce n'est rien, dit-il, seulement quelques factieux que je fais châtier, » et il continua son discours : en ce moment 8 000 prisonniers samnites et lucaniens périssaient égorgés. Quand il revint de Préneste, qui avait ouvert ses portes et dont toute la population fut massacrée, il monta à la tribune, parla longtemps de lui-même en termes magnifiques, et termina par ces paroles sinistres : « Qu'aucun de mes ennemis n'espère de pardon. »

De ce jour les proscriptions commencèrent. Un préteur, parent de Marius, fut poursuivi par Catilina, qui lui creva les yeux, lui arracha la langue, les oreilles, les mains, lui rompit les bras et les jambes, et, quand ce cadavre, encore animé, ne fut plus qu'un monceau de chairs meurtries et d'ossements brisés, il lui trancha la tête, qu'il porta toute sanglante à Sylla. Le cadavre du vainqueur des Cimbres fut exhumé, livré aux outrages et jeté dans l'Anio. César, alors âgé de dix-huit ans, était parent de Marius et gendre de Cinna; Sylla voulut le contraindre à répudier sa femme : il refusa et s'enfuit dans les montagnes de la Sabine, où il faillit plusieurs fois périr. Les larmes de sa famille, les prières des vestales, arrachèrent sa grâce : « Je vous le laisse, dit le tout-puissant proconsul, mais dans cet enfant il y a plusieurs Marius. » Un grand nombre de victimes avaient déjà péri, quand un Metellus lui demanda : « Où et quand comptes-tu enfin t'arrêter? — Je ne sais encore. — Mais au moins déclare ceux que tu destines à la mort. — Je le ferai. » Et aussitôt il dressa une liste de noms qu'il fit afficher dans le Forum; il laissa passer un jour, et le lendemain il publia une seconde liste de 220 personnes, puis une troisième de pareil nombre. « J'ai proscrit tous ceux dont je me suis souvenu, dit-il au peuple, mais j'en ai oublié beaucoup : leurs noms seront écrits à mesure qu'ils reviendront à ma mémoire. » Du 1er décembre 83 au 1er juin 82, pendant six longs mois, on put tuer impunément; on tua encore longtemps après, car Roscius d'Amérie fut égorgé le 15 septembre. Les familiers de Sylla, ses affranchis, et surtout ce Chrysogonus dont Cicéron a flétri l'infamie dans un de ses premiers plaidoyers, vendaient le droit de faire placer un nom sur la liste fatale. « Celui-ci, disait-on, c'est sa belle villa qui l'a fait périr; celui-là, ses bains dallés de marbre; cet autre, ses magnifiques jardins. »Les biens des proscrits étaient confisqués et vendus à l'encan : ceux de Roscius valaient 6 millions de sesterces, Chrysogonus les eut pour 2 000. Quel fut le nombre des victimes? L'historien Appien parle de 90 sé-

nateurs, de 2 600 chevaliers ; Valère Maxime, de 4 700 proscrits. Mais qui pourrait compter, dit un autre, tous ceux qu'immolèrent les haines privées? Il faut dire en outre que les proscriptions étaient un moyen odieux, mais commode, de dédommager de leurs efforts les partisans de Sylla, sénateurs et légionnaires. La proscription ne s'arrêta pas aux victimes : les fils et les petits-fils des proscrits furent déclarés indignes d'occuper jamais une charge publique. Dans l'Italie, des peuples furent condamnés en masse; les plus riches cités, Spolète, Interamna, Préneste, Terni, Florence, furent comme vendues à l'encan. Dans le Samnium, Bénévent resta seul debout.

18. Constitution aristocratique de Sylla. — Après avoir tué les hommes par le glaive, Sylla essaya de tuer le parti par des lois qui assureraient tout pouvoir dans Rome à l'aristocratie. Pour donner ces lois, il voulut bien prendre un titre légal, celui de dictateur. Il fit entrer au sénat 100 membres nouveaux et rendit à ce corps les jugements et la discussion préalable des lois ; il enleva aux tribuns le droit de présenter une rogation au peuple : leur veto fut restreint aux seules affaires civiles, et l'exercice du tribunat ôta le droit de briguer une autre charge. Les comices par tribus où les tribuns avaient le principal rôle, furent réduits à l'élection des magistrats inférieurs; les comices centuriates conservèrent la souveraineté législative. Le peuple perdit encore l'élection des pontifes. Les chevaliers ne furent pas mieux traités. Sylla leur enleva les jugements, les fermages des impôts asiatiques et leurs places au théâtre. Quant aux Italiens et aux provinciaux, il ne fit rien pour eux.

Voulant paraître faire quelque chose pour le peuple, il confirma une loi récente qui abolissait le quart des dettes; mais il supprima les distributions gratuites. Les magistratures qui pouvaient nuire à la puissance sénatoriale furent supprimées ou tout au moins oubliées; telle fut la censure à laquelle personne ne fut nommé pendant neuf ans. Le consulat lui-même fut amoindri; les consuls virent leurs fonctions se borner à l'administration de

Rome et de l'Italie. Pour assurer le maintien de cette constitution, il ne licencia pas son armée; il établit des vétérans dans vingt-trois colonies en leur donnant des terres et en leur interdisant de vendre leurs lots. Puis il affranchit 10000 de ses esclaves, qui formèrent à Rome comme sa garde.

Après avoir rendu le pouvoir aux grands, Sylla chercha du moins à empêcher quelques-uns des excès qui ne leur étaient que trop habituels. Pour diminuer la brigue, il décréta qu'on ne pourrait exercer la même charge qu'après un intervalle de dix ans, et il défendit qu'on sollicitât la prêture avant la questure, le consulat avant la prêture. Lucretius Ofella, qui essaya de contrevenir à cette loi, paya de sa vie sa désobéissance. La loi de *majesté* de Varius fut étendue à des cas nouveaux : l'eau et le feu furent interdits à quiconque porterait atteinte à l'honneur et à la sécurité du peuple romain. Ce fut de cette loi, qui plus tard punit non seulement les actes, mais les paroles et les gestes, que les empereurs firent un si cruel usage. Les lois *de falso*, *de sicariis*, *de repetundis*, prévinrent le vol, la violence et les concussions, et huit tribunaux permanents promirent une prompte justice. Comme les juges dans ces cours de justice étaient tous sénateurs, et qu'ils prononçaient sans appel, l'administration de la justice criminelle passait tout entière au sénat.

Dans cette restauration du gouvernement aristocratique, Sylla ne pouvait oublier la religion. Il augmenta le nombre des pontifes et des augures, qu'il porta de dix à quinze, leur rendit le droit de désigner eux-mêmes ceux qui compléteraient leurs collèges, et fit partout chercher des oracles sibyllins pour remplacer les livres qui avaient péri dans l'incendie du Capitole, qu'il rebâtit avec magnificence; enfin il essaya par plusieurs lois de remettre en honneur la sainteté du mariage et d'arrêter l'abus du divorce, les dépenses des festins et des funérailles.

19. Abdication de Sylla (79). — Quand Sylla eut

accompli son œuvre, il se retira. Son abdication (79) parut un défi jeté à ses ennemis et une audacieuse confiance dans sa fortune. Mais les charges et le sénat remplis de ses créatures, tant d'hommes intéressés au maintien de ses lois, et dans la ville, ses dix mille affranchis; au dehors, ses vétérans, dont il aurait pu d'un mot refaire une armée formidable : tout cela rendait cette confiance peu dangereuse. Il célébra son abandon du pouvoir par de grandes fêtes. Il gorgea la foule de viandes, de vins précieux, de mets recherchés, et avec une telle profusion, que chaque jour on en jeta dans le Tibre des quantités prodigieuses, que le peuple repu avait laissées. D'ailleurs, avec l'immense autorité qu'il avait assumée, il eût été lui-même un obstacle au fonctionnement de la nouvelle constitution : il était donc contraint d'abdiquer.

20. Mort et funérailles de Sylla (78). — Retiré dans sa maison de Cumes, cet homme qui se plaisait à reconnaître que toute sa vie la fortune l'avait protégé, y vécut une année encore passant ses journées à la chasse, à la pêche, dictant ses Mémoires, aujourd'hui perdus, lisant Aristote et Théophraste, se mêlant parfois, dans de nocturnes orgies, à des mimes et à des histrions. On retrouvait ainsi en lui jusqu'à son dernier jour le grand seigneur dont les goûts élégants et raffinés contrastaient autrefois avec la brutalité grossière de son adversaire Marius. Il mourut d'une maladie affreuse : ses chairs, décomposées, tombaient en pourriture.

On lui fit des funérailles telles que Rome n'en avait jamais vu. Les vétérans, appelés des colonies, escortèrent son corps de Pouzzoles jusqu'à Rome. Un décret du sénat lui avait décerné l'honneur d'une sépulture dans le champ de Mars. Le corps était dans une litière dorée; autour d'elle, on portait les insignes de la dictature, et plus de deux mille couronnes d'or, envoyées par les villes et les légions. L'armée précédait et suivait comme pour un dernier triomphe, et, à intervalles égaux, les trompettes sonnaient des airs funèbres. Les populations accouraient, les femmes surtout, qui, pour honorer le favori des

dieux, répandaient sur son passage les plus précieux parfums.

Le sénat, les magistrats, les vestales, les prêtres revêtus de leurs insignes et tout l'ordre équestre attendaient le cortège aux portes de Rome pour l'accompagner au Forum. Après l'éloge funèbre, les sénateurs chargèrent le corps sur leurs épaules jusqu'au champ de Mars, où les rois seuls avaient été inhumés, et le déposèrent sur un bûcher. Sylla avait voulu qu'on brûlât son cadavre pour qu'un vengeur de Marius ne pût profaner son tombeau. Il avait composé lui-même son épitaphe; elle était véridique : « Nul n'a jamais fait plus de bien à ses amis, ni plus de mal à ses ennemis. »

Ainsi mourut dans la soixantième année de son âge, tranquille et sans remords, cet homme qui a laissé dans l'histoire le souvenir de la politique la plus implacable.

Résumé.

I. Après la mort des Gracques le parti populaire laissa les grands reprendre le pouvoir; il se tut jusqu'au moment où il retrouva un chef dans le vainqueur de Jugurtha, le sauveur de Rome, *Marius*, qui n'avait dû son premier consulat qu'à la haine qu'il affichait pour les nobles.

II. Mais Marius fut, comme chef de parti, bien inférieur aux espérances qu'il avait fait concevoir; élu consul pour la sixième fois (98), il ne sut pas se préserver des excès de son partisan *Saturninus* et dut à sa sortie de charge se retirer momentanément en Asie.

III. Quelques années après (90) éclata un terrible soulèvement des Italiens causé par les injustices et les violences des Romains. L'assassinat de *Livius Drusus*, qui s'était fait leur défenseur, détermina la révolte. La *guerre Sociale* dura deux ans (90-88); elle fut réprimée grâce aux exploits de Sylla, l'ancien questeur de Marius, qui allait devenir le chef des grands, et à l'habileté politique du sénat; à des conditions déterminées, le droit de cité fut étendu à tous les Italiens.

IV. Sylla fut récompensé de sa belle conduite dans cette guerre par le consulat et le commandement de la guerre contre Mithridate. Marius ambitionnait ce poste; en l'absence de

Sylla, parti pour prendre le commandement de son armée, il essaya, à la faveur d'une révolution à Rome, de se le faire rendre. Mais Sylla revint précipitamment et en chassa Marius (88).

IV. L'exil de Marius fut de courte durée; en 87 il rentrait à Rome, se faisait accorder un septième consulat et se vengeait de ses ennemis par un terrible massacre (*proscriptions*). Puis il mourut au bout de quelques jours laissant le pouvoir à son partisan le consul Cinna.

V. Mais Sylla vainqueur de Mithridate revient en Italie et, par une suite de rapides campagnes, détruit les armées de ses adversaires, à *Sacriport*, dans le bassin du Pô, et défait leurs alliés samnites devant Rome. De retour dans cette ville, il se débarrasse à son tour de ses ennemis par de cruelles proscriptions qui durèrent plus de six mois, pendant que ses lieutenants Pompée et Annius reconquéraient l'Afrique et l'Espagne.

VI. Proclamé *dictateur*, il établit une constitution qui rendait toute son autorité au sénat et enlevait au peuple la plus grande partie de sa puissance (amoindrissement du tribunat). Puis il abdiqua et se retira à Cumes (79), où il vécut encore un an. Il mourut en 78. On lui fit des funérailles plus dignes d'un roi que du citoyen d'une république.

CHAPITRE XVII

SERTORIUS ET SPARTACUS ; POMPÉE ET CICÉRON ; DÉBUTS DE CÉSAR.

1. Pompée. — 2. Tentative de Lepidus pour renverser la constitution de Sylla (77). — 3. Sertorius (82-72). — 4. Spartacus (73-71). — 5. Rétablissement du tribunat dans ses droits (70). — 6. État de la république en l'an 63 ; Cicéron. — 7. Catilina. — 8. Catilina chassé de Rome. — 9. Exécution des complices de Catilina. — 10. Bataille de Pistoie et mort de Catilina. — 11. Loi agraire de Rullus (63). — 12. César. — 13. Formation du premier triumvirat. — 14. Le consulat de César.

1. Pompée. — Du milieu de la guerre civile avait surgi un homme qui, à vingt ans, levait une armée et savait en rester le chef : c'était Pompée. Il avait combattu avec distinction en Cisalpine, en Sicile et en Afrique. Quand il revint de ce dernier pays, Sylla sortit à sa rencontre avec tout le peuple, en le saluant du nom de Grand : mais il lui refusa le triomphe, qu'il demandait, bien qu'il ne fût même pas encore sénateur. « Qu'il prenne donc garde, osa dire l'audacieux jeune homme, que le soleil levant a plus d'adorateurs que le soleil couchant ». Le dictateur, surpris, céda en disant à deux reprises : « Qu'il triomphe ! qu'il triomphe ! » Puis il le vit, malgré lui et malgré les grands, faire nommer consul Æmilius Lepidus, l'ennemi déclaré des nouvelles lois (78).

2. Tentative de Lepidus pour renverser la constitution de Sylla (77). — On tue les hommes ; mais les idées et les besoins légitimes survivent aux proscriptions. Lepidus, en prononçant ces seuls mots : rétablissement de la puissance tribunitienne, retrouva tout un

parti que Sylla pensait avoir étouffé dans le sang. Tenu en échec durant son année de charge par son collègue Catulus, il reprit ses desseins dans son proconsulat de la Narbonaise et eut un auxiliaire influent dans le gouverneur de la Cisalpine, Junius Brutus. Il promit de rappeler les proscrits, de rendre aux Italiens leurs terres confisquées et de casser tous les actes de la dictature de Sylla. Précédé de ces déclarations, qui lui avaient aussitôt donné une armée, il marcha sur Rome et pénétra jusqu'au Janicule. Mais les vétérans, menacés de restitution, accoururent autour de Pompée, que le sénat adjoignit à Catulus, et Lepidus fut mis hors la loi. Battu trois fois, il fut forcé de chercher un asile en Sardaigne et y mourut de chagrin, tandis que Pompée poursuivait Brutus dans la Cisalpine, prenait Modène et faisait périr les chefs ennemis qui tombaient en son pouvoir (77).

Pompée.

Cette levée de boucliers rattacha Pompée au sénat, qui lui rendait une armée. Pompée devenait le défenseur des grands. Après avoir combattu Lepidus, il alla combattre Sertorius.

3. Sertorius (82-72). — Après la mort de Marius et de Cinna, Sertorius avait quitté l'Italie, certain qu'on n'y pourrait tenir contre Sylla, et s'était résolu à tenter la dernière espérance du parti marianiste : le soulèvement

des provinces barbares de l'Occident. Dès l'année 82, il agita l'Espagne; mais un lieutenant de Sylla, le proconsul Annius, le força de quitter la péninsule. A la tête de 4000 hommes, il erra pendant plusieurs mois le long des côtes d'Afrique, et se mêla aux guerres des peuples de la Maurétanie. Le bruit de ses exploits se répandant en Espagne, les Lusitaniens, opprimés par Annius, l'invitèrent à se mettre à leur tête : il accepta et repassa dans la péninsule, battit d'abord un lieutenant d'Annius,

La biche de Sertorius, d'après une pierre gravée.

puis le gouverneur de la Bétique (80), et fit à Metellus, envoyé par le sénat, en 78, pour arrêter ce mouvement, une guerre d'escarmouches qui convenait à ses soldats et au pays, théâtre de la lutte.

Bientôt Sertorius fut véritablement maître de toute l'Espagne; il réglait les contestations des peuples et des particuliers, levait des troupes, exerçait les indigènes à la tactique romaine, et surtout s'appliquait à gagner leur confiance. Il avait su leur persuader qu'il était en rapport avec les dieux au moyen d'une biche blanche qui lui communiquait à l'oreille de mystérieux messages qu'il répétait tout haut et que bientôt l'événement confirmait.

Ce manège suffisait à la crédulité de ces peuples enfants, à qui il imposait aussi par la sévérité de ses mœurs et par la discipline où il tenait ses soldats. La défaite de Lepidus lui valut un secours important (77) : Perpenna, un des lieutenants de ce proconsul, passa en Espagne avec des forces considérables et des Romains de distinction, dont Sertorius forma un sénat de trois cents membres. Pour bien montrer qu'il était resté Romain au milieu des Barbares, il n'admit dans ce sénat aucun Espagnol; déjà il leur refusait tout grade dans ses troupes : ils comprirent alors que les partis divers qui se disputaient le monde romain ne voulaient qu'une chose, maintenir à leur profit la domination de Rome sur les provinces.

Cependant la défection gagna la Gaule : les Aquitains et la Narbonaise se soulevèrent, de sorte que Sertorius put occuper les passages des Alpes. Le sénat, effrayé, envoya au secours de Metellus l'armée qui venait de battre Lepidus (76). Pompée s'ouvrit une route nouvelle par les Alpes Grées ou Pennines et châtia cruellement la Narbonaise de sa révolte. Tout alla bien jusqu'aux Pyrénées, qu'il franchit sans peine, même jusqu'à l'Èbre, et il comptait déjà abattre aisément son adversaire. Mais Sertorius lui enleva d'abord une légion, puis l'affama dans son camp, battit tous ses détachements, et le contraignit à repasser l'Èbre. Il le vainquit encore sur les bords du *Sucron* (Xucar); il comptait le lendemain l'accabler, quand Metellus parut. « Sans cette vieille femme, dit le héros, j'aurais renvoyé ce petit garçon à Rome, châtié comme il le mérite. » Il s'en dédommagea en lui tuant, un autre jour, près de *Sagonte* (près de Murviedro), 6000 hommes. Les pirates couvraient alors la mer : Sertorius s'entendit avec eux pour intercepter les convois qui arrivaient d'Italie. Un autre secours s'offrait à lui, Mithridate, qui lui promit 3000 talents.

Metellus mit alors à prix la tête de Sertorius. Les affaires n'en allèrent pas mieux : le proscrit battit en détail Metellus et Pompée, et les força de se retirer, celui-ci au nord du Douro, celui-là jusqu'en Gaule. Les événements

militaires de 73 et de 72 sont inconnus; mais, dans ces années, Sertorius vit l'affection des Espagnols s'éloigner de lui. Il devint soupçonneux et cruel, parce qu'il se sentait entouré de traîtres, et fit égorger ou vendre plusieurs enfants de nobles Espagnols qu'il avait réunis pour les élever à la romaine. Enfin Perpenna forma dans son camp même une conspiration, l'assassina au milieu d'un festin (72) et prit sa place; mais il n'avait ni ses talents ni la confiance des troupes : battu partout, il tomba entre les mains de Pompée et lui livra, pour racheter sa vie, les lettres des grands de Rome qui avaient invité Sertorius à passer en Italie. Pompée brûla les lettres sans les lire, fit tuer le traître, puis réduisit, les uns après les autres, les chefs indigènes, qui s'étaient jetés dans les plus fortes places et s'y défendirent une année encore. Un trophée fastueux, élevé sur la dernière crête des Pyrénées, attesta que, depuis les Alpes jusqu'au détroit d'Hercule, Pompée avait pris huit cent soixante-seize villes.

4. Spartacus (73-71). — Une nouvelle guerre attendait en Italie le vaniteux général : Crassus l'appelait contre les gladiateurs, comme Metellus l'avait appelé contre Sertorius. Soixante-dix-huit gladiateurs échappés de Capoue, où l'on en dressait un grand nombre, s'étaient emparés d'un poste naturellement fort, d'où, sous la conduite d'un esclave thrace, Spartacus, ils repoussèrent quelques troupes envoyées contre eux. 3 000 hommes vinrent les assiéger; ils descendirent par des rochers taillés à pic et surprirent l'ennemi, qui leur abandonna son camp et ses armes. Ce succès attira aux gladiateurs un grand nombre de bouviers et de pâtres des environs. Un second général ne réussit pas mieux : Spartacus le battit en plusieurs rencontres, se saisit de ses licteurs et de son cheval de bataille, et s'ouvrit la route des Alpes. Il voulait y conduire son armée, pour franchir ces montagnes et rendre chaque esclave à son pays. Mais les siens, avides de butin et de vengeance, refusèrent de le suivre et se répandirent dans l'Italie pour la ravager. Le sénat se vit réduit à diriger contre eux les deux consuls, que Spartacus battit

encore. Crassus, à qui l'on remit le commandement suprême, vit aussi un de ses lieutenants écrasé; il parvint cependant à enfermer les gladiateurs à l'extrémité du Bruttium, où leur chef les avait conduits pour les faire passer en Sicile; mais les pirates avec lesquels Spartacus traita prirent son argent et ne lui donnèrent pas une barque. En même temps Crassus creusait d'un côté à l'autre un large fossé. Avant que l'ouvrage fût terminé, Spartacus profita d'une nuit neigeuse pour combler les travaux et s'échapper. La division se mit alors parmi les siens, et Crassus battit quelques corps détachés. Spartacus seul semblait invincible; la confiance que ses succès inspirèrent aux gladiateurs finit par le perdre. Ils l'obligèrent à livrer une action décisive, où il succomba après avoir montré un courage héroïque (71).

Gladiateur thrace [1].

Les débris de cette menaçante armée gagnèrent les Alpes pour se disperser dans la Gaule. Pompée revenait alors d'Espagne; il en rencontra une bande et tua encore cinq mille de ces malheureux. « Crassus, écrivit-il au sénat, a vaincu Spartacus; moi j'ai arraché les racines de cette guerre : elle ne renaîtra plus »; et il marcha sur Rome, impatiemment attendu du peuple, qui portait aux nues la gloire du *héros invincible*. Crassus n'obtint, en effet, que l'ovation. Il avait combattu contre cent mille ennemis; mais

1. D'après une lampe en terre cuite. Il est ainsi nommé parce qu'il avait la même armure défensive que les guerriers thraces, un coutelas à lame recourbée et le petit bouclier à contours carrés et à surface convexe.

Rome ne voulait pas avouer qu'elle avait encore une fois tremblé devant ses esclaves.

5. Rétablissement du tribunat dans ses droits (70). — Tandis que Pompée accablait en Espagne les derniers chefs du parti populaire, ce parti même se relevait à Rome. En 75, les tribuns recouvrèrent le droit de haranguer le peuple et d'aspirer aux charges. Les désordres, les plaintes, aussitôt recommencèrent, et Pompée saisit le rôle de médiateur qui s'offrait. Quand il rentra dans Rome, en 71, aux applaudissements du peuple, il reçut, plutôt qu'il ne demanda, le consulat et le triomphe. Pour payer ces applaudissements, une loi Pompeia rendit au tribunat tous les droits que Sylla lui avait ôtés (70). En récompense, le peuple donna à Pompée, en l'année 67, sur la proposition du tribun Gabinius, et malgré les nobles, le commandement de la guerre contre les pirates et, plus tard, contre Mithridate.

6. État de la république en l'an 63 ; Cicéron. — Depuis soixante ans, deux tentatives avaient été faites en sens contraire pour reconstituer la république : l'une par les Gracques, en vue des intérêts populaires, l'autre par Sylla, au nom des intérêts aristocratiques. Toutes deux avaient échoué, et Rome était retombée dans les désordres et les violences. Le consulat de Pison, en l'année 67, fut digne des plus mauvais jours de la république : les émeutes, les luttes à main armée, recommençaient. Nobles et peuple étaient également convaincus d'impuissance à gouverner, et il n'y avait plus qu'une expérience à tenter : la monarchie. Trois hommes y tendaient alors : Pompée, à la manière de Périclès, par les lois mêmes de son pays ; Catilina, comme Denys et Agathocle, par les conspirations et la soldatesque ; César, à la façon d'Alexandre, par d'irrésistibles séductions et l'ascendant de son génie. Entre ces trois hommes un autre se plaça, qui, meilleur que son temps, croyant à la vertu et au pouvoir de la raison, ne se résignait pas à la pensée qu'on ne pût sauver la liberté, et cherchait, comme Drusus, le salut de la république non dans la domination exclusive d'une classe de

citoyens, mais dans la conciliation de tous les ordres : j'ai nommé Cicéron.

Cicéron était d'Arpinum, comme Marius. Son élocution abondante et fleurie révéla de bonne heure en lui l'orateur disert. Après quelques succès au barreau, il eut le courage d'aller encore étudier en Grèce. Il débuta dans les charges publiques par la questure, et accusa, au nom des Siciliens, Verrès, leur ancien gouverneur, dont le nom est resté celui du pillard le plus éhonté et le plus avide que Rome ait connu[1]. Ce procès, qui eut un immense retentissement, porta très haut la renommée de l'accusateur. Mais Cicéron, homme nouveau, avait besoin d'un appui : il rechercha celui de Pompée, et contribua à lui faire décerner des pouvoirs extraordinaires. Cependant il reconnut bientôt à quoi tendait ce personnage qui osait se vanter de n'avoir jamais eu d'autre général que lui-même, et, entre tous ces ambitieux, Pompée, César, Catilina, il chercha à former le parti des honnêtes gens, qui se donna pour mission de défendre la république. Son consulat parut être la réalisation de ce dessein (65). Ce fut contre Catilina qu'il eut d'abord à lutter.

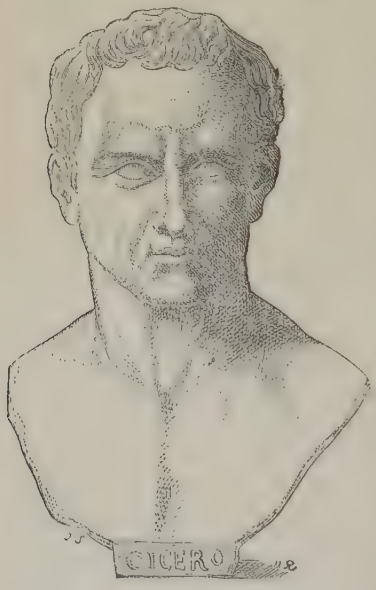

Cicéron.

1. Voir pages 226-228.

7. Catilina. — Cet homme était une nature puissante pour le mal. Durant les proscriptions, il s'était signalé parmi les meurtriers les plus féroces : il avait tué son beau-frère ; plus tard, il égorgea son épouse et son fils pour décider une femme à lui donner sa main. Propréteur en Afrique, il y commit d'horribles concussions (66). A son retour, il brigua le consulat, mais une députation de la province l'accusait : le sénat raya son nom de la liste des candidats. Il y avait longtemps qu'il s'était uni à tout ce que Rome renfermait de gens infâmes et coupables, à ces soldats paresseux de Sylla qui avaient vendu les terres qu'on leur avait données, et n'avaient gardé que leur épée, dans l'espérance d'une autre guerre civile et de nouveaux pillages. D'immenses amas d'armes furent réunis en divers lieux. Les vétérans de l'Ombrie, de l'Étrurie et du Samnium, travaillés par ses émissaires, s'armaient sans bruit. La flotte d'Ostie paraissait gagnée. Sittius, en Afrique, promettait de soulever cette province et peut-être l'Espagne. A Rome même, Catilina croyait pouvoir compter sur le consul Antonius. Un des conjurés était tribun désigné, un autre préteur. Il n'avait donc qu'un signal à donner pour que des armées apparussent tout à coup et marchassent sur Rome, où d'autres complices auraient allumé l'incendie. En plein sénat, il avait osé dire : « Le peuple romain est un corps robuste, mais sans tête ; je serai cette tête. » Et une autre fois : « On veut porter l'incendie dans ma maison, je l'éteindrai sous des ruines. »

8. Catilina chassé de Rome. — Aux comices consulaires pour l'année 62, il échoua encore : ce fut le signal. Bientôt le sénat apprit que des rassemblements armés avaient été vus dans le Picenum et l'Apulie, et qu'un ancien officier de Sylla, Mallius, campait devant Fésules avec une armée de soldats tirés des colonies militaires et de paysans ruinés. Par bonheur, deux proconsuls arrivaient d'Orient, et attendaient, aux portes de la ville, avec quelques troupes, le triomphe qu'ils sollicitaient. Le premier fut aussitôt dirigé contre Mallius ; l'autre sur l'Apulie : un

troisième alla dans le Picenum. Rome fut mise en état de siège, et les consuls furent investis par le sénat d'un pouvoir discrétionnaire. Mais Catilina restait dans Rome, Catilina venait au sénat. Pour l'en chasser et le contraindre à démasquer ses projets, Cicéron le força à se déclarer lui-même ennemi public : « Jusques à quand abuseras-tu donc, Catilina, de notre patience? » s'écria-t-il dans une apostrophe fameuse. « Quoi! ni la garde qui veille la nuit sur le mont Palatin, ni les troupes réunies dans la ville, ni la consternation du peuple, ni ce concours de bons citoyens, ni ce lieu fortifié où le sénat s'assemble, ni les regards indignés que tous ici jettent sur toi, rien ne t'arrête!... O temps! ô mœurs! Tous ces complots, le sénat les connaît, le consul les voit, et cet homme vit encore! » Cicéron continua ainsi jusqu'à ce que, chassé par l'éloquente parole du grand orateur, qui ce jour-là fut un grand citoyen, Catilina sortit du sénat, la menace à la bouche. La nuit venue, il alla se mettre à la tête des troupes de Mallius.

9. Exécution des complices de Catilina. — Restait à se débarrasser des complices qu'il avait laissés dans Rome, Lentulus, Cethegus, Bestia. Cicéron manquait contre eux de preuves écrites et n'osait les frapper : l'imprudence des conjurés lui en donna. Lentulus voulait affilier à la conjuration des députés allobroges qui se trouvaient alors à Rome, afin de gagner l'appui de ce peuple gaulois. Il leur remit des lettres; le consul, averti, fit enlever les députés avec leurs dépêches. Armé de ces pièces, il conduisit les conjurés au sénat, les força de tout avouer, et le surlendemain ouvrit la délibération sur leur sort. Silanus, consul désigné, vota pour la *peine dernière*. Tous les consulaires se rangèrent à son avis. César, alors préteur désigné, vota pour la détention perpétuelle dans un municipe, avec la confiscation des biens. Il avait ébranlé la plupart des sénateurs, lorsque Caton, petit-neveu de Caton l'Ancien et comme lui fidèlement attaché à l'ancienne constitution, vint en aide à Cicéron et, par sa rude éloquence, entraîna l'assemblée à voter la mort. Cicéron fit

procéder sur-le-champ à l'exécution. Lentulus fut étranglé le premier. Sur son cadavre, les autres conjurés subirent l'un après l'autre la même mort. Quand le consul traversa pour la seconde fois le Forum, en descendant de la prison, il ne dit que ces mots : « Ils ont vécu » ; et la foule, frappée de stupeur, s'écoula en silence (5 décembre 65).

10. Bataille de Pistoie et mort de Catilina. — Cette énergie intimida le reste des conjurés, et Antonius marcha lui-même contre Catilina, qui réunissait des forces sérieuses en Étrurie, et qui, inquiété sur ses derrières, se décida à livrer bataille à Pistoie. Avant le combat, il renvoya son cheval, comme Spartacus, ne voulant de refuge que dans la victoire, et se plaça au centre avec un corps d'élite. La bataille fut acharnée; pas un de ses soldats ne recula ou ne demanda quartier; lui-même fut trouvé, bien en avant des siens, au milieu d'un monceau de cadavres ennemis, et respirant encore. On lui coupa la tête et on l'envoya à Rome.

Cicéron se flattait d'avoir à jamais effrayé les ambitieux et les partis. « Que les armes le cèdent à la toge ! » s'écriait le consulaire ébloui. Il fut vite détrompé. En déposant les faisceaux, il s'était promis d'adresser un discours au peuple pour glorifier son consulat. « L'homme qui n'a pas permis aux accusés de se défendre ne se défendra pas lui-même », dit le tribun Metellus Nepos, et il lui ordonna de se borner au serment d'usage, qu'il n'avait rien fait de contraire aux lois. « Je jure, s'écria Cicéron, je jure que j'ai sauvé la république ! » A ce cri éloquent, Caton et les sénateurs répondirent en le saluant du nom de Père de la patrie, que le peuple entier confirma par ses applaudissements. Mais l'ivresse de ce dernier triomphe ne devait pas être de longue durée.

11. Loi agraire de Rullus (63). — Au début de ce consulat mémorable, Cicéron avait eu à lutter contre un autre adversaire, le tribun Rullus. Celui-ci avait proposé de vendre toutes les terres du domaine public, en Italie et dans les provinces, et de faire restituer par les généraux le produit du butin de guerre et l'*or coro-*

naire[1] qu'ils n'auraient pas versé au trésor ou employé à la construction de monuments publics. Avec l'argent provenant de ces ventes et de ces restitutions, qui auraient fait rendre gorge à bien des gens, des terres seraient achetées en Italie et distribuées aux pauvres de Rome. La loi était bonne et juste, mais elle eût ruiné quantité de fortunes aristocratiques, pour sauver de la misère un grand nombre de plébéiens. Cicéron, ami des nobles, qui venaient de l'élever au consulat, sauva leur fortune en faisant rejeter la proposition. César la reprendra durant son année consulaire.

12. César. — César avait commencé à se faire une place dans l'État à l'ombre du nom de Pompée, en favorisant l'ambition de ce vaniteux général ; mais il avait, pour se recommander lui-même auprès du peuple, ses talents, sa naissance, étant d'une maison qui prétendait descendre de Vénus et d'Anchise, et les souvenirs qu'éveillait le gendre de Cinna et le neveu de Marius, l'homme qui dès l'âge de dix-sept ans avait bravé Sylla, enfin le charme indicible répandu sur toute sa personne. Magnifique et prodigue, comme s'il eût compté sur les richesses du monde, il jetait l'or, moins pour ses plaisirs que pour ses amis et pour le peuple, qu'il conviait à des fêtes splendides. Fier, actif, il avait, sans hauteur blessante, le génie du commandement. Tombé aux mains des pirates, il maîtrise ces brigands et les force à le servir. Ils lui demandent 20 talents pour sa rançon : « Vous en aurez 50, mais je vous ferai pendre » ; et il leur tint parole. Quelque temps après, Mithridate attaquant les alliés, il avait, sans titre, sans mission, rassemblé des troupes, battu plusieurs détachements ennemis et retenu des villes dans l'alliance de Rome. « Redoutez ce jeune élégant à la robe flottante », avait dit aux nobles le vieux Sylla. L'élégant débauché cachait, en effet, une ambition audacieuse ; ses amis l'avaient vu pleurer devant une statue d'Alexandre en ré-

1. On appelait ainsi les offrandes soi-disant volontaires faites par les alliés et les provinciaux aux généraux victorieux.

pétant : « A mon âge, il avait conquis le monde, et je n'ai rien fait ! » Quand Pompée était revenu d'Asie, il avait trouvé César en possession d'un tel crédit, qu'il avait dû compter avec lui. Il pensait s'en faire un instrument : il tomba sous le charme, il écouta les conseils, déguisés sous les éloges, et César contribua beaucoup à la détermination qui sépara Pompée de la noblesse, où était sa véritable place, pour le mettre à la tête du peuple, où son caractère ne pouvait le laisser longtemps.

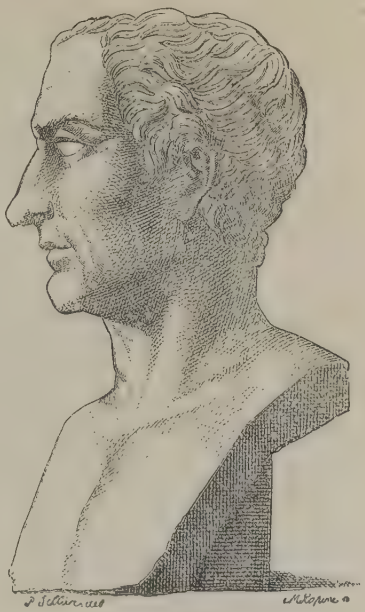

César.

Nommé édile curule en 68, il avait acheté d'un coup le peuple entier par la magnificence de ses jeux et par des prodigalités inouïes. Trois cent vingt paires de gladiateurs, tous couverts d'armures dorées, avaient combattu pour honorer la mémoire de son père. La même pompe avait régné dans les Mégalésies et les grands jeux romains. Bibulus, son collègue, disait : « Nous nous ruinons tous deux, et il semble que lui seul paye, le peuple ne voit que lui. » Une nuit il replaça aux portes mêmes du Capitole la statue étincelante d'or de son grand-oncle Marius, avec ses trophées de la guerre de Jugurtha et des Cimbres, et Catulus s'écriait, mais en vain : « Ce n'est plus par de sourdes menées, mais à la face du ciel, que César attaque la constitution ! »

Le peuple lui donna ensuite le grand pontificat, charge à vie, qui le rendait inviolable et le constituait chef de la religion, malgré ses mœurs mauvaises et l'athéisme qu'il professait ouvertement. Il est vrai qu'en cela il ne faisait que ressembler à la plupart des hommes de son temps. C'est, en effet, le moment où Lucrèce écrivait son poème audacieux contre la crédulité populaire. Catulus, un des compétiteurs de César au grand pontificat, le sachant obéré, avait conseillé de le désintéresser en lui offrant des sommes considérables. « J'en emprunterai de plus grandes pour réussir », dit-il. La même année (63), il fut désigné pour la préture.

Il fut soupçonné d'avoir participé à la conjuration de Catilina, surtout quand on le vit combattre la sentence capitale prononcée contre Lentulus et ses complices. En l'an 62, il devait déjà 850 talents, et il fallut que le riche Crassus le cautionnât pour que ses créanciers lui laissassent prendre possession de son gouvernement de l'Espagne ultérieure. Il se hâta d'y ramasser de l'argent par des expéditions contre les Lusitaniens des montagnes et contre les Gallaïques, puis il revint à Rome, avec le titre d'*imperator* (60), solliciter le triomphe et le consulat. Ces deux demandes étaient inconciliables. Entre une affaire de vanité et une question de pouvoir, César eut vite fait son choix. Il renonça au triomphe, renvoya ses licteurs et courut au Forum avec la robe blanche des candidats; Crassus et Pompée l'accompagnaient et briguaient pour lui. Comment s'était formée cette triple alliance?

13. Formation du premier triumvirat. — César les avait trouvés mécontents du sénat : l'un, parce qu'on ne ratifiait pas ses actes en Asie; l'autre, parce qu'on le laissait sans influence dans l'État, malgré ses services contre les Samnites et Spartacus, malgré ses 20 000 esclaves et ses richesses, qui faisaient de lui le propriétaire de plusieurs quartiers de Rome. Le premier soin de César fut de les réconcilier, puis il les amena à former une secrète union qu'on a désignée sous le nom de *triumvirat*. Tous trois se jurèrent de mettre en

commun leur crédit et leurs ressources, et de ne parler, de n'agir en toute affaire que conformément aux intérêts de l'association. Mais ce fut César qui recueillit les premiers et les plus sûrs profits de l'alliance : ses deux collègues s'engagèrent à le porter au consulat.

14. Le consulat de Jules César (59). — Tout ce que les grands purent faire fut de lui donner pour collègue Bibulus, depuis longtemps son ennemi. Dès les premiers jours de son entrée en charge (59), César lut au sénat la loi suivante : « Pour relever l'agriculture et repeupler les solitudes de l'Italie, on distribuera aux pauvres les terres du domaine public. Celles de la Campanie ne seront données qu'à ceux qui ont au moins trois enfants, et pour ces concessions une redevance sera payée au trésor. Si les terres publiques ne suffisent pas, on achètera, avec l'argent que Pompée a rapporté, des domaines particuliers au prix où ils ont été marqués sur les registres du dernier cens, et seulement du consentement des propriétaires. Vingt commissaires veilleront à l'exécution de la présente loi. » Il n'y avait rien à reprendre dans cette proposition, dont la sagesse et l'opportunité rappelaient la première loi de Tiberius. « Ce n'est pas la loi que je redoute, s'écria Caton, mais le prix dont le peuple devra la payer; » et il parla si vivement que César, cédant à l'impatience, le fit saisir et traîner en prison. Dès lors il cessa de consulter le sénat, affectant, lui, consul, de tout porter par-devant le peuple.

Le jour où il présenta sa loi, Crassus et Pompée la louèrent hautement, et Pompée s'engagea même, si on l'attaquait avec l'épée, à la défendre avec l'épée et le bouclier. Le jour du vote, malgré l'aspect menaçant du Forum rempli d'hommes armés, Bibulus vint avec Caton et Lucullus se placer auprès de son collègue pour déclarer qu'il observait le ciel, et que par conséquent toute affaire devait être suspendue. Mais, dès qu'il voulut parler, on se jeta sur lui. Il fut précipité du haut des degrés du temple de Castor et forcé de chercher asile dans un édifice voisin. Lucullus aussi faillit périr. Deux tribuns furent blessés:

Caton, deux fois chassé de la tribune, y remonta deux fois ; à la fin on l'entraîna, la loi passa, et un plébiscite obligea les sénateurs, les magistrats et tous ceux qui brigueraient une charge à l'avenir, d'en jurer l'observation littérale, sous peine de mort. Tout le monde jura, même Caton.

Cette loi agraire était la première depuis soixante ans qui eût réussi à passer. Le peuple ainsi gagné, César s'attacha l'ordre équestre en diminuant d'un tiers le prix des fermes de l'impôt en Asie, et fit confirmer les actes de Pompée durant son commandement contre Mithridate.

Le sénat semblait ne plus exister, l'un des consuls ne le convoquant jamais et l'autre lui ayant défendu de se réunir par la proclamation d'un *justitium*[1]. Bibulus, en effet, pour entacher d'illégalité les actes de son collègue, avait déclaré fériés tous les jours de son consulat. Mais la religion était un moyen bien usé : cette opposition faite au nom des vieilles croyances fit sourire, et les plaisants nommèrent cette année le consulat de Julius et de César.

Son pouvoir allait finir avec son consulat ; mais le peuple, dont il s'était conservé l'affection par une succession non interrompue de jeux, de spectacles et de largesses, lui donna, au mépris du sénatus-consulte sur les provinces consulaires, le gouvernement, pour cinq années, de la Gaule cisalpine et de l'Illyrie, avec trois légions. Caton eut beau s'écrier d'une voix prophétique : « C'est la tyrannie que vous armez, et vous la mettez dans un fort au-dessus de nos têtes, » le sénat tremblant se hâta d'ajouter à ce don, en gage de réconciliation, une quatrième légion et une troisième province, la Gaule transalpine, où la guerre était imminente et où César allait trouver la gloire, d'immenses richesses et l'empire (59).

1. On appelait ainsi la décision par laquelle un magistrat romain ordonnait de fermer les tribunaux, de suspendre les affaires, jusqu'à ce que le péril qui menaçait la république fût écarté. Tiberius Gracchus avait déjà eu recours à ce procédé pour faire passer sa loi agraire (voir p. 234).

Résumé.

I. Après la mort de Sylla, les troubles recommencèrent. *Lepidus* tenta sans succès de renverser la constitution cornélienne (70). *Sertorius*, lieutenant de Marius, souleva l'Espagne, et défit en plusieurs rencontres Pompée, envoyé contre lui. Mais il fut assassiné par son lieutenant Perpenna, dont Pompée triompha ensuite aisément (72). En revenant en Italie, il détruisit les dernières bandes d'esclaves qui s'étaient soulevées à la voix de *Spartacus*; Pompée s'attribua encore le mérite d'avoir mis fin à cette guerre, quoique tout l'honneur en revint à Crassus. De retour à Rome, jouant le rôle de conciliateur entre le sénat et le peuple, il fit rendre aux tribuns tous les droits que Sylla leur avait enlevés (70).

II. La république fut alors menacée par un grave danger. Un patricien, perdu de dettes et de crimes, *Catilina*, voulut s'emparer du pouvoir. Mais ses desseins furent déjoués par le grand orateur *Cicéron*, parvenu au consulat en 63. Catilina dut s'enfuir de Rome; les conjurés furent arrêtés et exécutés après une délibération du sénat: Catilina mourut les armes à la main à Pistoie (62).

III. Le parti populaire trouva alors un chef énergique et ambitieux dans *César*, neveu de Marius, descendant d'une illustre famille. Il séduisit le peuple par la magnificence qu'il déploya comme édile dans la célébration des jeux. Puis, quand Pompée revint d'Asie après ses campagnes contre Mithridate, il s'entendit avec lui et un autre ambitieux, Crassus, pour se partager la république. Ils formèrent ainsi le *premier triumvirat*, dont César eut le premier les bénéfices. Il obtint d'abord le consulat, et pendant toute la durée de sa charge, il fit une guerre acharnée au sénat (59). Puis il quitta Rome, ayant obtenu le proconsulat des Gaules et quatre légions. Il allait y acquérir ce qui suffit trop souvent à un homme d'État pour renverser les lois de sa patrie : le prestige de la gloire militaire, une armée dévouée et de grandes richesses.

CHAPITRE XVIII

LA GAULE AVANT LES ROMAINS. — CONQUÊTE DE LA GAULE.

1. La Gaule : premières populations. — 2. Populations historiques. Ibères, Ligures, Celtes et Gaulois. — 3. Mœurs des Gaulois. — 4. Courses des Gaulois dans l'ancien monde. — 5. Civilisation des Gaulois. — 6. Grandes divisions de la Gaule. — 7. État social et politique, religion. — 8. Divisions intestines. — 9. Soumission de la Gaule narbonaise par les Romains. — 10. Première campagne : victoire sur les Helvètes et les Suèves ; soumission de la vallée de la Saône (58). — 11. Deuxième et troisième campagnes : conquête de la Belgique (57), de l'Armorique et de l'Aquitaine (56). — 12. Quatrième et cinquième campagnes : expéditions au delà du Rhin et en Bretagne (55-54). — 13. Soulèvements partiels en Gaule (54-53) ; Ambiorix. — 14. Sixième campagne : révolte générale ; Vercingétorix (52). — 15. Siège d'Alésia (51). — 16. Septième campagne : derniers mouvements (51) ; mesures prises pour pacifier la Gaule (50). — 17. Conclusion.

1. La Gaule : premières populations. — Deux mers, l'Océan et la Méditerranée, deux chaînes de hautes montagnes, les Pyrénées et les Alpes, enfin un des plus grands fleuves de l'Europe, le Rhin, marquaient dans l'antiquité les limites de la Gaule, plus grande d'un quart que la France d'aujourd'hui. Ce vaste pays fut habité dès l'antiquité la plus reculée par des populations dont nous ne connaissons point les origines et qui jusqu'à ce siècle restèrent ignorées. Ces races ont reçu de nos jours le nom de races préhistoriques, parce qu'elles existaient à une époque antérieure à toute histoire. Il n'est resté d'elles que des squelettes et, conservés dans leurs tombes auprès de leurs dépouilles, les instruments dont ces peuples usaient. Pendant longtemps ces pauvres gens n'eurent

pour armes et outils que des éclats de pierres qu'ils emmanchaient sur des morceaux de bois ou sur des os ; ils vivaient alors dans des cavernes, disputant péniblement leur vie à des animaux aujourd'hui disparus de notre pays, le mammouth, un cerf qui portait des bois semblables à ceux de l'élan, l'ours des cavernes, terribles animaux qu'ils tuaient pour se défendre contre eux, pour se nourrir de leur chair et pour se vêtir de leurs peaux, car ils ne vivaient que de chasse et de pêche. Mais peu à peu ils apprirent à se servir de pierres polies ; ils quittèrent leurs grottes et construisirent sur les étangs des cabanes sur pilotis, analogues à ces habitations des terramares que nous avons déjà rencontrées dans l'Italie primitive. Ils commençaient aussi à domestiquer quelques animaux, le chien, le cheval ; ils apprirent à tisser leurs vêtements ; ils ensemencèrent les champs. Un nouveau progrès fut encore fait lorsqu'ils substituèrent à leurs armes de pierre des armes de bronze. C'est à ces peuples et non aux Gaulois, qu'il faut reporter l'honneur d'avoir édifié ces monuments bizarres dont nous ignorons encore l'usage, qu'on appelait autrefois pierres druidiques et qu'aujourd'hui on appelle simplement monuments mégalithiques (μέγας, grand ; λίθος, pierre) : les *menhirs* ou pierres droites, les *cromlechs*, cercles de pierre, les *dolmens*, sorte de tables de pierres, utilisées plus tard par les prêtres gaulois pour leurs sacrifices, les *allées couvertes*, suite de dolmens, les *tumuli* ou tombeaux, grandes mottes de terre, renfermant des chambres sépulcrales et souvent surmontés d'un menhir[1].

2. Populations historiques : Ibères, Ligures, Celtes et Gaulois. — C'est seulement au x^e^ siècle avant Jésus-Christ qu'apparaît dans notre histoire le premier peuple dont les auteurs anciens nous aient conservé le nom. Ce sont les *Ibères* et les *Ligures*, race vigoureuse, énergique dont nos Basques sont peut-être aujourd'hui les derniers

1. On a réuni, au musée de Saint-Germain, près de Paris, un grand nombre d'armes et d'outils ayant appartenu à ces premières populations de notre pays. On trouve également, dans cet intéressant musée, tous les monuments relatifs à nos ancêtres les Gaulois.

représentants. Ils furent repoussés vers le sud de la Gaule, et forcés de pénétrer en Espagne par de nouveaux venus. C'étaient les *Celtes*, auxquels vinrent se mêler, au VIe siècle, des *Gaëls* ou *Gaulois* et, vers le IIe siècle, des *Kymris* ou *Belges*. Ces trois derniers peuples, Celtes, Gaulois, Belges, étaient de même race ; ils avaient même origine que les Grecs et les Romains, venaient probablement comme eux du centre de l'Asie, et parlaient une langue qui appartenait au même groupe de langues que le grec et le latin. On retrouvait dans leurs coutumes quelques-uns des usages décrits par Homère. Mais tandis que les Grecs et après eux les Romains étaient déjà devenus des peuples civilisés, les Gaulois n'étaient encore que des barbares.

Gaulois prisonnier, d'après un bas-relief.

3. Mœurs des Gaulois. — Les auteurs anciens nous représentent les Gaulois comme des hommes grands, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, au corps robuste. Vivant dans un pays bien plus froid que l'Italie, ils portaient une sorte de pantalon ou *braies*, inconnu aux méridionaux, et un sarrau, que rappelle encore celui de nos paysans ; c'était la *saie*. Comme tous les Barbares, hommes et femmes avaient un goût très vif de la parure : et leurs tombes nous ont conservé de nombreux bijoux : bagues, broches, épingles, fibules, et surtout colliers, souvent fort artistement travaillés. Ils prenaient plaisir également à décorer leurs armes de guerre. Ils portaient des casques, souvent terminés en pointe et munis sur les côtés d'ailes ou de cornes, des boucliers ; mais ils dédaignaient la cuirasse. Ils avaient comme armes l'épée, le poignard et la lance, et, pour attaquer l'ennemi, montaient comme les anciens Grecs sur des chars de guerre.

4. Courses des Gaulois dans l'ancien monde. — Les écrivains grecs et latins nous apprennent que les Gaulois étaient intelligents, avides de savoir, bienveillants envers les étrangers, qu'ils arrêtaient pour entendre de leur bouche des récits sur le pays d'où ils venaient. Mais ils étaient aussi légers, mobiles, vindicatifs, quelquefois cruels ; ils aimaient les longs repas, qu'ils terminaient souvent par des querelles : surtout ils étaient braves, téméraires même ; ils aimaient les aventures, et leurs courses belliqueuses avaient troublé tout l'ancien monde.

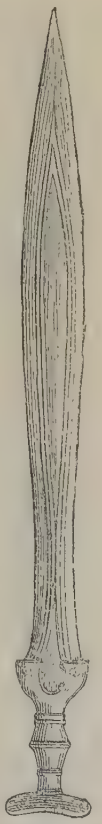

Épée gauloise (musée de St-Germain).

A une époque inconnue, ils pénétrèrent en Espagne, où, mêlés aux Ibères, ils formèrent un peuple nouveau, les *Celtibériens*. Numance était une ville de ce peuple. La grande île des Bretons, l'Angleterre, fut en grande partie peuplée par eux, et, dans le courant du IVe siècle, sous les noms d'Insubres, de Cénomans, de Boïens et de Sénons, ils firent la conquête du nord de l'Italie, où tant de fois leurs descendants sont retournés. La première armée romaine qui les vit s'enfuit épouvantée (bataille de l'*Allia*, en 390). Ils prirent et brûlèrent Rome, assiégèrent sept mois le Capitole, et forcèrent le sénat à se racheter à prix d'argent. D'autres, établis dans la vallée du Danube, où des émigrants de Toulouse vinrent les joindre en 279, répondirent à Alexandre, jeune, heureux et menaçant, qu'ils ne craignaient rien que la chute du ciel. Ils inondèrent la Thrace et voulurent piller Delphes, en Grèce. Au milieu de l'Asie Mineure, ils fondèrent, en 278, un État longtemps redouté, la *Galatie*, et, en Afrique, ils furent les meilleurs soldats de Carthage.

5. Civilisation des Gaulois. — Mais quand César fit la

conquête de leur pays, ils avaient à peu près renoncé à ces courses lointaines. Ils restaient en Gaule, cultivant le pays, devenus sédentaires sauf au cas où la famine les contraignait à chercher un autre séjour. La Gaule était alors occupée par de vastes forêts, surtout au nord de la Loire; celles que l'on trouve encore aujourd'hui dans ces contrées (forêts d'Orléans, de Fontainebleau, de Compiègne, Ardennes) ne sont que les débris de l'immense forêt qui s'étendait depuis la Loire jusque par delà le Rhin. Il ne faut point croire d'ailleurs que sur un vaste espace de terres les arbres ne prissent jamais fin ; cette vaste forêt présentait ici des landes, là des clairières où s'installaient les peuplades gauloises qui avaient commencé à défricher le pays. Les Gaulois habitaient surtout à la campagne, et avaient peu de villes; ils avaient seulement, en des endroits bien choisis, par exemple au confluent de deux rivières, ou bien sur une colline dominant une plaine, des retranchements où l'on se réfugiait en cas d'attaque. Autour de leurs *oppida* (c'est le nom que l'on donne à ces abris temporaires, presque tous aujourd'hui devenus des villes), ils cultivaient leurs champs, où ils récoltaient des céréales, sauf le froment; ils élevaient des bestiaux; les fromages et les jambons de la Gaule étaient célèbres dans l'antiquité. Dans le Sud, ils cultivaient la vigne, dont ils aimaient fort le produit; ils savaient exploiter leurs mines, travailler la laine, le crin, faire des tissus de chanvre estimés, teindre les étoffes. Ils avaient de grands ports sur l'Atlantique, et la flotte des Vénètes (Vannes) étonna César par la science navale dont témoignait sa construction.

Poignard gaulois en bronze. (Musée de Saint-Germain.)

6. Grandes divisions de la Gaule. — On voit donc que depuis longtemps ils étaient sortis de la barbarie; malheureusement ils n'avaient pas su s'organiser en une nation. On comptait deux ou trois cents peuplades formant une population de 5 à 6 millions d'hommes répartis en 80 États (*civitates*). En tenant compte de la Gaule romaine, on distinguait quatre grandes régions : la Narbonaise ou Gaule romaine, au sud-est ; l'Aquitaine, entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan ; la Celtique, entre la Garonne et la Seine, et depuis le Rhin supérieur jusqu'à l'Atlantique ; enfin la Belgique, entre la Seine et le Rhin.

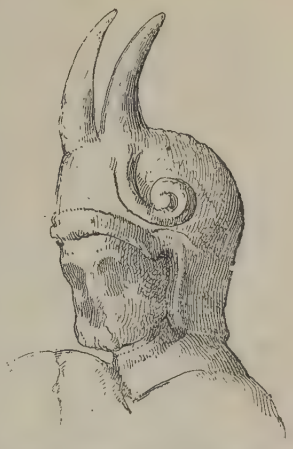

Casque gaulois muni de cornes, d'après un bas-relief d'un tombeau à Saint-Remy (Vaucluse).

7. État social et politique; religion. — Beaucoup de ces États furent d'abord gouvernés par des rois ; plus tard par des chefs annuels ou *vergobret*, à la fois juges suprêmes, administrateurs, chefs politiques et militaires de l'État. Dans chaque État on retrouvait les mêmes divisions sociales. Tout en haut les *nobles*, grands propriétaires et grands chefs de guerre ; ils tenaient groupés autour d'eux des citoyens qui, trop faibles par eux-mêmes pour résister aux violences fréquentes dans une société encore grossière, avaient cherché un appui auprès des grands et formaient ainsi une sorte de *clientèle* : à côté d'eux se plaçaient ceux qui s'étaient fait volontairement les soldats d'un chef puissant, s'attachant à lui par un serment que consacrait la religion. La puissance d'un grand s'estimait au nombre de clients et de soldats volontaires qu'il menait avec lui.

Les prêtres ou *druides* étaient les égaux des grands. Ils

formaient, au milieu des Gaulois divisés, une corporation puissante obéissant à un seul chef. Les druides étaient exempts d'impôts ; ils ratifiaient l'élection des magistrats ; ils jugeaient la plupart des procès ; ils servaient d'arbitres entre les différents peuples ; ils avaient le droit d'interdire les cérémonies religieuses à celui qu'ils en jugeaient indigne, sorte de mise hors la loi comparable à l'excommunication du moyen âge.

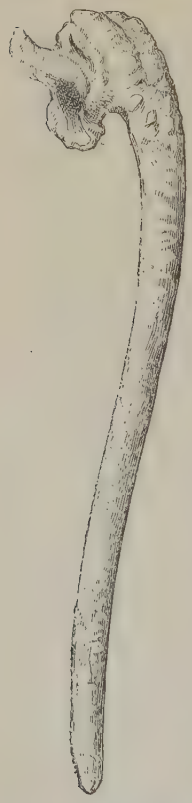

Trompette gauloise. (Musée de Saint-Germain.)

Ils étaient les dépositaires de la religion. Les Gaulois adoraient les forces de la nature ; l'un des principaux dieux était *Taran*, le tonnerre. Ils rendaient également un culte aux forces morales qu'ils personnifiaient en des dieux supérieurs : *Teutatès*, l'ordonnateur du monde ; *Camul*, le maître des braves ; *Borvo*, le dieu qui guérit ; *Ogmius*, le dieu de la poésie et de l'éloquence. Ils croyaient à l'immortalité de l'âme. Les druides avaient une doctrine secrète, et l'on affirme qu'ils croyaient en un dieu unique. Le culte se célébrait au fond des forêts, et une des cérémonies restées les plus célèbres était la cueillette du *gui*, plante parasite, à laquelle on attribuait des vertus merveilleuses. Malheureusement ce culte était quelquefois encore ensanglanté par des sacrifices humains. Les druides se faisaient assister dans le culte par des sacrificateurs nommés *eubages*, et par des *bardes* ou poètes, qui mettaient souvent aussi leurs talents au service des grands.

Au-dessous des prêtres et des grands venait une sorte de plèbe, composée souvent de pauvres gens, toute prête

à favoriser les desseins ambitieux de ceux des grands qui, forts de leur nombreuse clientèle, voulaient établir leur domination sur les autres nobles et transformer à leur profit ces espèces de petites républiques aristocratiques en monarchies. Tout en bas, l'on trouvait les *esclaves* fort nombreux, par suite de la législation sur les dettes qui faisait des débiteurs insolvables les esclaves de leurs créanciers.

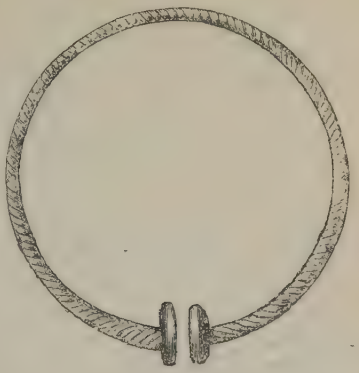

Collier gaulois. (Musée de Saint-Germain)

8. Divisions intestines. — Dans tous les États la rivalité des grands, des druides et du peuple rendait la guerre civile à peu près permanente, et malheureusement les hostilités se retrouvaient entre peuples, chaque parti cherchant un allié dans le parti analogue au sien qu'il trouvait chez le peuple voisin.

Malgré leur division en un grand nombre de petits États, de grandes confédérations s'étaient formées. Les peuples les plus puissants avaient réuni ou groupé autour d'eux les plus faibles, à titre de sujets ou de clients : ainsi les Arvernes (Clermont), les Édues (Autun), les Rèmes (Reims), dominaient sur de vastes territoires. Mais la guerre était entre ces confédérations comme entre les petites cités, et ce fut en s'appuyant sur quelques-unes d'entre elles que les Romains vainquirent les autres.

9. Soumission de la Gaule narbonaise par les Romains. — Appelés dès l'année 154 par les Grecs de Marseille contre les Gaulois du voisinage, les Romains ne vainquirent d'abord que pour le compte de leurs alliés. Mais, à la suite d'une seconde expédition contre

les Arvernes (peuple de l'Auvergne), ils fondèrent la ville d'Aix (122); cinq ans plus tard, celle de Narbonne. En l'an 106, ils prirent Toulouse. Ils possédèrent alors dans la Gaule une vaste province. L'invasion des Teutons faillit la leur ôter, mais, en l'année 102, Marius extermina près d'Aix ces Barbares. Les victoires de César achevèrent de donner la Gaule aux Romains.

10. Première campagne de César: les Helvètes et les Suèves vaincus; soumission de la vallée de la Saône (58). — Dans l'antiquité, la Gaule a été la perpétuelle tentation des Germains. Après les Cimbres, les Suèves prirent la même route. 120 000 guerriers, avant-garde de ce grand peuple, venaient de pénétrer sous Arioviste dans la vallée de la Saône, et les Éduens, les Séquanes (Bourgogne et Franche-Comté), imploraient à Rome protection contre eux. Les Helvètes, habitants de la Suisse actuelle, sans cesse harcelés par les Germains, voulaient quitter leur pays et traverser la Gaule, pour aller s'établir sur les bords de l'Océan. César, nommé au gouvernement de la Gaule transalpine et de la Narbonaise, arrêta les Helvètes par une grande bataille et les força de retourner en leur pays.

Cette guerre terminée, il se trouva en face d'Arioviste et lui fit proposer une entrevue. « Si j'avais besoin de César, répondit le Germain, je serais allé le trouver; César a besoin de moi : qu'il vienne. » Le proconsul ayant répliqué par des menaces : « Personne ne s'est encore attaqué à moi, dit le Barbare, qui ne s'en soit repenti. Quand César le voudra, nous mesurerons nos forces, et il apprendra ce que sont ces guerriers qui depuis quatorze ans n'ont pas dormi sous un toit. » Les soldats de César s'effrayaient au récit que faisaient les habitants de la haute taille et de l'indomptable courage des Germains. Il les mena cependant contre eux, et une bataille acharnée mit les Barbares en fuite. Arioviste repassa le fleuve, vaincu, blessé, n'ayant plus que quelques-uns des siens. A cette nouvelle qui répandit la joie dans la Gaule, le reste de la nation des Suèves

rentra dans ses forêts. Deux guerres formidables avaient été terminées en une seule campagne (58).

11. Deuxième et troisième campagnes : conquête de la Belgique (57), de l'Armorique et de l'Aquitaine (56). — Les Belges, inquiets de voir les légions si près d'eux, s'armèrent, et au printemps César rencontra sur les bords de l'Aisne 300 000 Barbares renommés comme les plus braves de la Gaule. Une diversion décida les Bellovaques (Beauvais) à courir à la défense de leurs foyers; les autres peuples suivirent ce fatal exemple, et César n'eut qu'à faire charger sa cavalerie pour changer cette retraite en une fuite désordonnée. Pendant tout un jour les Romains tuèrent sans péril pour eux-mêmes (57).

La coalition dissoute, il fallut dompter l'un après l'autre tous ces peuples : les Suessions, les Bellovaques et les Ambiens (Soissons, Beauvais et Amiens) ne résistèrent même pas; mais les Nerviens (Hainaut) attendirent les légions derrière la Sambre et faillirent les exterminer. Toute l'armée nervienne se fit tuer. « De nos six cents sénateurs, disaient les vieillards à César, il en reste 3; de 60 000 combattants, 500 ont échappé. »

Cette journée, une de celles où César ne combattit pas seulement pour la victoire, mais pour la vie, mit la Belgique à ses pieds. Les Atuatiques seuls (entre Namur et Liége) étaient encore en armes : il força leur principale ville; 53 000 furent vendus.

Pendant cette expédition, le jeune Crassus, détaché avec une légion, parcourait le pays compris entre la Seine et la Loire sans rencontrer de résistance. Dès la seconde campagne (57), la Gaule semblait soumise.

César était en Illyrie, quand il apprit qu'une de ses légions avait failli être exterminée dans le Valais et que toute l'Armorique (Bretagne) était soulevée. Il accourut et attaqua lui-même les Vénètes (Morbihan), qui, comptant sur leurs deux cents navires, acceptèrent une bataille navale où toute leur flotte fut détruite. Ce désastre, dans lequel succomba l'élite de la nation, amena la paix. En

même temps, Sabinus, au nord, avait dispersé l'armée des Aulerques (le Mans), des Éburoviques (Évreux), des Unelles (Saint-Lô) et des Lexoves (Lisieux). Au sud, Crassus avait pénétré sans obstacle jusqu'à la Garonne, franchi ce fleuve, battu 50 000 hommes et reçu la soumission de presque toute l'Aquitaine. Cette année (56), la Gaule entière, des Pyrénées à la mer du Nord, avait vu les légions victorieuses.

12. Quatrième et cinquième campagnes : expéditions au delà du Rhin et en Bretagne (55-54). — Mais, durant l'hiver, 450 000 Usipiens et Tenctères franchirent le Rhin. Malgré les neiges, César repassa précipitamment les Alpes. Les Germains, trompés par une trêve, furent surpris, et la horde, acculée au confluent du Rhin et de la Meuse, périt presque entière. Cette invasion et les secours que, l'année précédente, les Armoricains avaient reçus de l'île de Bretagne, apprirent à César que, pour n'être pas troublé dans sa conquête, il devait isoler la Gaule de la Bretagne et de la Germanie. Il passa donc le Rhin, effraya les tribus voisines, et revint frapper un autre coup sur la Bretagne. Le débarquement fut difficile : on prit terre cependant, après un combat au milieu des flots. Mais on était alors à l'époque de la pleine lune et près de l'équinoxe ; la marée, favorisée par un vent violent, dispersa une escadre qui menait à César sa cavalerie et brisa ses navires de charge. Il se hâta de battre les insulaires pour repasser bien vite, mais avec honneur, sur le continent. « Ils disparurent, dit un ancien chroniqueur, comme disparaît sur le rivage de la mer la neige qu'a touchée le vent du midi. »

Cette retraite ressemblait trop à une fuite pour que César ne recommençât pas son expédition. Il reparut l'année suivante dans la Bretagne. Cette fois il força les Bretons à lui livrer des otages et à lui promettre un tribut annuel.

13. Soulèvements partiels en Gaule (54-53). Ambiorix. — Dans sa première campagne, César avait re-

foulé les Helvètes dans leurs montagnes, les Suèves au delà du Rhin, c'est-à-dire asservi l'Est de la Gaule ; dans la seconde, le Nord avait été conquis ; dans la troisième, l'Ouest ; dans la quatrième, il avait montré aux Gaulois, par ses deux expéditions de Bretagne et de Germanie, qu'ils n'avaient rien à attendre de leurs voisins, et il venait, dans la cinquième, de renouveler cette

Restauration du pont établi sur le Rhin par César, d'après le texte des *Commentaires* (*De bello Gallico*, IV, 17).

leçon en portant de nouveau dans la Bretagne ses aigles victorieuses. On regardait donc la guerre des Gaules comme finie : elle n'avait pas encore commencé. Jusqu'alors quelques peuples avaient séparément combattu. L'Éburon Ambiorix et le Trévire Indutiomare formèrent un vaste complot pour surprendre les légions dispersées dans leurs quartiers d'hiver.

Malgré sa vigilance, César ne savait rien. Depuis douze jours une de ses légions était détruite ; depuis une semaine, un de ses lieutenants, Q. Cicéron, le frère du grand orateur, était assiégé, et pas un messager n'avait pu arriver

jusqu'au quartier général, à Samarobriva (Amiens). Un esclave gaulois passa cependant et apprit au proconsul l'extrémité où son lieutenant était réduit. César n'avait sous la main que 7 000 hommes, et les assiégeants étaient au nombre de 60 000; néanmoins il attaqua et dégagea le camp de Cicéron, où il n'y avait pas un soldat sur dix qui fût sans blessure. Labienus, aussi heureux contre les Trévires (Trèves), tua Indutiomare; mais Ambiorix, traqué comme une bête fauve et poursuivi de retraite en retraite, échappa. Son peuple (habitants du Limbourg) paya pour lui : il fut exterminé.

14. Sixième campagne : révolte générale; Vercingétorix (52). — Ces exécutions augmentèrent la haine du nom romain, et, durant l'hiver que César passa en Italie, un nouveau soulèvement fut préparé. Pour que l'engagement fût irrévocable, on porta les drapeaux militaires dans un lieu écarté, et, sur ces enseignes, les députés de tous les peuples ligués jurèrent de prendre les armes dès que le signal serait donné : il partit du pays des Carnutes (Chartres). Tous les Romains établis à Cenabum (Orléans), grande ville de commerce sur la Loire, furent égorgés; le même jour, la nouvelle en fut portée par des crieurs disposés sur les routes jusqu'à Gergovie (près de Clermont), à 150 milles de distance. Là vivait un jeune noble Arverne, Vercingétorix, dont le père avait voulu autrefois usurper la royauté. Dès qu'il apprit le massacre de Cenabum, il souleva son peuple, se fit investir du commandement militaire et provoqua la réunion d'un conseil supérieur des villes confédérées. De la Garonne à la Seine, tous les peuples répondirent à son appel et on lui déféra à lui-même la conduite de la guerre : ainsi les Arvernes et le centre de la Gaule, restés jusqu'à présent étrangers à la lutte, allaient y prendre le premier rôle.

Vercingétorix poussait activement les préparatifs et donnait à la ligue une composition qui avait jusqu'à présent manqué à toutes les tentatives des Gaulois. Son plan d'attaque fut habile : un de ses lieutenants, Luctère,

descendit au sud pour envahir la Narbonaise, tandis que lui-même marchait, au nord, contre les légions; mais, sur son chemin, il s'arrêta pour soulever les Bituriges, clients des Édues, et ce délai permit à César d'arriver d'Italie. En peu de jours César organisa la défense de la Province, chassa l'ennemi, franchit les Cévennes malgré 6 pieds de neige, et porta la désolation sur le territoire arverne; puis, repassant les montagnes, il longea le Rhône et la Saône à marches forcées, traversa, sans se faire connaître, tout le pays des Édues, et arriva au milieu de ses légions.

Les premiers coups de César furent contre Genabum (Gien). Une attaque impétueuse des légions, au milieu même de la nuit, réussit : tout fut tué ou pris. Sur le pont de Genabum, César passa la Loire et enleva encore la première ville des Bituriges qu'il rencontra, Noviodunum (Sancerre). Vercingétorix, accouru pour la sauver, vit sa chute; il comprit qu'avec un tel adversaire il fallait une autre guerre. En un seul jour, vingt villes des Bituriges furent par eux-mêmes livrées aux flammes; les autres peuples imitèrent cette héroïque résolution. On voulait affamer l'ennemi, mais on n'alla pas jusqu'au bout : la capitale du pays, Avaricum (Bourges), fut épargnée; aussitôt César y courut. En vingt-cinq jours on construisit des tours d'attaque et une terrasse longue de 300 pieds sur 80 de hauteur. César raconte que, dans une tentative des assiégés pour détruire ses ouvrages, un Gaulois lançait sur une tour embrasée des boules de suif et de poix pour activer l'incendie. Frappé par un trait parti d'une machine, il tomba; un autre prit aussitôt sa place; un troisième succéda à celui-ci également blessé à mort, puis un quatrième, et, tant que l'action dura, ce poste mortel ne fut pas vide un seul instant. La place fut prise cependant, et de 40 000 soldats ou habitants qu'elle renfermait, 800 à peine échappèrent.

Les provisions que César trouva dans Avaricum le nourrirent le reste de l'hiver. Le printemps venu, il détacha

Labienus avec quatre légions contre les Sénons (Sens) et les Parisii (Paris), tandis que lui-même conduisait le reste de l'armée contre les Arvernes (Auvergne) : mais Vercingétorix couvrait Gergovie ; une attaque réussit mal : César se décida à rejoindre Labienus. Cette marche ressemblait à une fuite. Les Édues, croyant que César ne se relèverait pas, massacrèrent dans toutes leurs villes ses recrues et les marchands italiens. Cette défection mettait l'armée dans un tel péril, que plusieurs conseillaient au proconsul de regagner la Province. Mais s'il était vaincu en Gaule, il était proscrit à Rome. Il rejeta donc tout projet de retraite et s'enfonça hardiment au nord, laissant 100000 Gaulois entre lui et la Narbonaise.

La ligue du Nord avait pour chef l'Aulerque Camulogène, vieux guerrier, habile et actif, qui avait porté à Lutèce (Paris) son quartier général. Cette ville était alors renfermée tout entière dans une île de la Seine. Labienus voulut l'attaquer d'abord par le sud : il y trouva Camulogène dans une forte position protégée par des marais, et, désespérant de l'y forcer, rétrograda jusqu'à Melodunum (Melun). Il saisit en route toutes les barques qu'il trouva sur le fleuve, enleva le bourg et descendit la rive droite pour attaquer Lutèce par le nord. Mais Camulogène brûla les ponts et resta sur les hauteurs qui bordent la Seine au sud-ouest. Il savait que les Bellovaques s'armaient sur les derrières de Labienus, et il voulait forcer ce général à recevoir la bataille adossé à un grand fleuve et enveloppé par deux armées. Mais Labienus passa la Seine sur un point où Camulogène ne pouvait lui opposer que le tiers de ses forces. Le vieux chef essaya de rejeter les Romains dans le fleuve; dans le combat, Camulogène périt avec presque tous ses guerriers. Labienus se hâta d'atteindre le territoire sénon : César y était déjà arrivé.

Une nouvelle assemblée de tous les députés de la Gaule confirma à Vercingétorix le commandement suprême. Trois peuples évitèrent seuls d'y paraître : les Lingons (Langres),

les Rèmes (Reims) et les Trévires (Trèves). Par leur moyen, César, qui manquait de cavalerie, soudoya plusieurs bandes de Germains, qu'il monta avec les chevaux de ses tribuns et des chevaliers. Il rencontra Vercingétorix non loin de la Saône. Les cavaliers gaulois avaient juré qu'ils ne reverraient jamais leurs femmes ni

Restauration d'un mur d'oppidum gaulois découvert en 1868 au village de Murcens (Lot). Ce mur est composé d'une maçonnerie dans laquelle sont placées de grosses poutres reposant les unes sur les autres dans le sens de la longueur et dans le sens de la largeur.

leurs enfants, s'ils ne traversaient au moins deux fois les lignes romaines. César courut les plus grands dangers et laissa même son épée aux mains de l'ennemi; mais ses légionnaires soutinrent cette charge, et poursuivirent à leur tour l'ennemi jusque sous les murs d'Alesia.

15. Siège d'Alesia (51). — Alesia (Alise, dans la Côte-d'Or, et non Alaise, dans le Doubs), assise sur le plateau

d'une colline escarpée, passait pour une des fortes places de la Gaule. En avant de ses murs, sur les flancs de la colline, Vercingétorix traça un camp pour son armée, qui comptait encore 80 000 fantassins et 10 000 cavaliers. César conçut l'audacieuse pensée de terminer d'un coup la guerre en assiégeant à la fois la ville et l'armée. Alors commencèrent de prodigieux travaux. D'abord un fossé de 20 pieds de large sur 11 000 pas de développement; derrière celui-là, un second fossé de 15 pieds de profondeur, puis un troisième dans lequel il jeta une rivière. Le dernier bordait une terrasse de 12 pieds de haut, surmontée de créneaux, palissadée sur tout son pourtour de troncs d'arbres fourchus, et flanquée de tours à 80 pieds de distance l'une de l'autre. En avant des fossés, il plaça cinq rangées de chevaux de frise, huit lignes de pieux enfoncés en terre et dont la pointe était cachée sous les branchages; plus près encore du camp ennemi, il sema des chausses-trappes armées d'aiguillons acérés. Tous ces ouvrages furent répétés du côté de la campagne, où la contrevallation avait un circuit de 14 milles. Cinq semaines et moins de 60 000 hommes suffirent à cette tâche.

Vercingétorix renvoya sa cavalerie, mais appela la Gaule entière à sa délivrance. 248 000 guerriers tentèrent de délivrer leurs frères; ils vinrent se briser contre l'inexpugnable rempart des légions. Après avoir supporté plusieurs assauts, César attaqua à son tour; il repoussa les Gaulois et jeta dans leurs rangs une terreur panique qui les dispersa. Cette fois la Gaule était bien vaincue.

La garnison d'Alesia n'avait plus qu'à capituler. Vercingétorix vint se livrer lui-même. Monté sur son cheval de bataille et couvert de sa plus riche armure, il sortit seul de la ville, arriva au galop jusqu'en face du tribunal de César, et, sautant à bas de son cheval, jeta aux pieds du Romain, impassible et dur, son javelot, son casque et son épée. Les licteurs l'emmenèrent. César lui fit attendre six ans son triomphe et la mort.

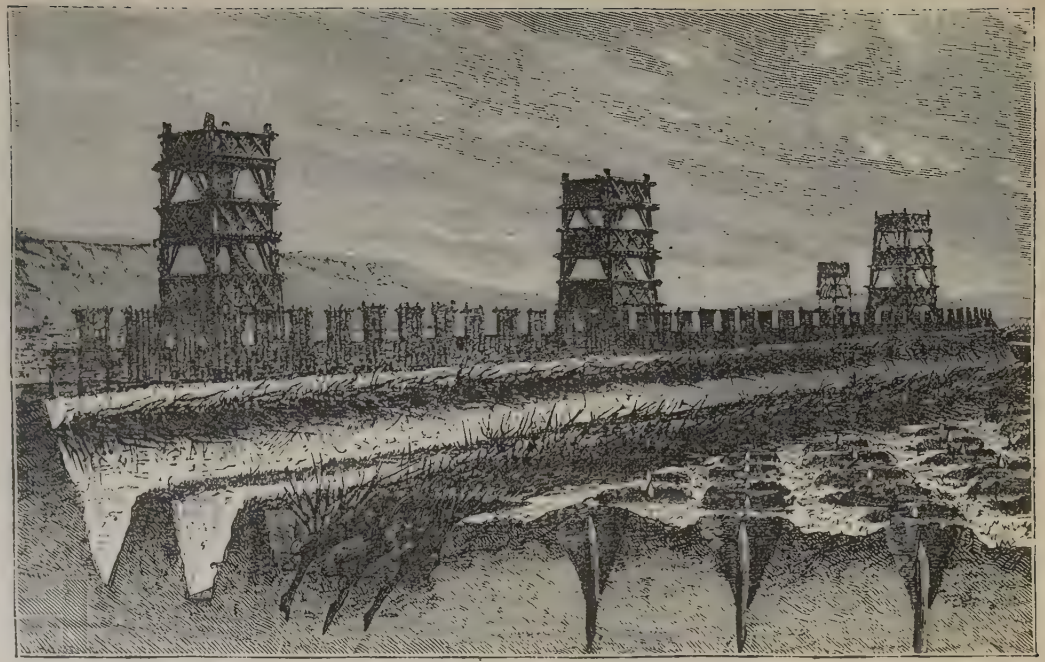

Travaux de César devant Alésia.

16. Septième campagne; derniers mouvements (51); mesures prises pour pacifier la Gaule (50). — César n'osa pourtant pas aller hiverner au delà des Alpes; il fallait surveiller les Gaulois du Nord et de l'Ouest, qui, n'ayant pris qu'une faible part à la lutte, armaient en secret. Au milieu de l'hiver, il tomba sur les Bituriges (Bourges), et, portant dans tout le pays le fer et la flamme, il força cette population à fuir chez les nations voisines. Les Carnutes (Chartres), qui remuaient, furent aussi sévèrement châtiés. Les Bellovaques (Beauvais) s'étaient levés en masse. Le proconsul écrasa, au passage d'une rivière, leur meilleure infanterie, et les força d'implorer sa clémence; toutes les cités du Nord-Est livrèrent, comme eux, des otages. César parcourut la Belgique, d'où il rejeta encore une fois Ambiorix au delà du Rhin; l'Armorique et les pays entre la Loire et la Garonne, où il étouffa une insurrection. Bientôt il n'y eut plus de guerre que chez les Cadurques (Cahors), à Uxellodunum (Puy d'Issolu); ce fut en coupant l'eau aux assiégés qu'on les força de se rendre. César, qu'une telle guerre à la longue aurait ruiné, voulut faire un terrible exemple : il fit trancher les mains à tous ceux qu'il trouva dans Uxellodunum.

Cette odieuse exécution fut le dernier acte de cette guerre terrible qui ferma glorieusement la liste des conquêtes de la république romaine. César y avait employé huit années, dix légions, et les inépuisables ressources de la discipline romaine, de son génie militaire, de son incomparable activité. La Gaule domptée par les armes, César passa une année entière (50) à lui faire oublier sa défaite. Point de confiscations, d'impôts onéreux; aucune de ces mesures violentes dont tant de proconsuls avaient donné l'exemple. Les villes gardèrent leurs lois et leurs magistrats; le seul signe de la conquête fut un tribut de 40 millions de sesterces (7 764 000 fr.).

17. Conclusion. — La Gaule tomba; elle mérita sa défaite. Jusqu'au dernier jour, les Gaulois fournirent eux-

mêmes des chances de succès à leurs ennemis; chaque État restait divisé en deux partis, dont l'un, le parti aris-

Vercingétorix. Cette statue, œuvre du sculpteur français Millet (1819-1891), n'est pas un portrait du chef gaulois, dont on ignore absolument les traits.

tocratique, se faisait volontiers l'allié des Romains; dont l'autre, le parti démocratique, cherchait trop souvent du

secours auprès des Germains. L'un et l'autre faisaient passer l'intérêt du parti avant l'intérêt national. Même quand l'amour de l'indépendance se réveilla, les haines de faction ne furent pas entièrement éteintes; Vercingétorix dut dominer par la terreur; il ne put établir une discipline sévère dans son armée, et l'admirable cohésion des légions, leur science militaire, triomphèrent du nombre et de la valeur désordonnée des bandes gauloises.

Résumé.

I. La Gaule comprenait les bassins du Rhône, de la Garonne, de la Loire, de la Seine, des tributaires de la mer du Nord et la rive gauche du Rhin. De bonne heure habitée, elle vit arriver à l'époque historique d'abord les *Ibères* et les *Ligures*, puis les *Celtes*, les *Gaëls* et les *Kymris* ou *Belges*, qui formèrent le peuple Gaulois.

II. Ce peuple encore barbare était redouté dans l'antiquité pour sa bravoure et sa témérité, dont il avait donné maintes preuves dans ses courses vagabondes à travers l'ancien monde. Une fois fixé en Gaule, il s'y livra à l'agriculture. L'organisation sociale et politique était encore très rudimentaire; la Gaule, comprenant l'*Aquitaine*, la *Celtique* et la *Belgique*, était partagée en 80 États de constitution souvent différente. Mais partout dominaient les *nobles* et les prêtres ou *druides* qui enseignaient aux Gaulois l'adoration des forces de la nature et des forces morales. Les pauvres étaient réduits à se faire les *clients* des riches. La rivalité des riches et des pauvres ensanglantait tous ces États.

III. César commença par repousser les *Helvètes* qui voulaient pénétrer dans la Gaule, et à la prière des Éduens, rejeta derrière le Rhin le Suève *Arioviste*, qui s'était établi chez les Séquanes (58). Pendant les années 56 et 57 il se débarrassa de la puissante ligue des peuples *belges* et détruisit la flotte des *Vénètes*. La quatrième et la cinquième campagne furent employées à des expéditions en *Germanie* et en *Grande-Bretagne*.

IV. Derrière lui, la Gaule s'était soulevée; une première

tentative dirigée par l'Éburon *Ambiorix* et le Trévire *Indutiomare* échoua (53-52). Mais une insurrection générale éclata en 52. Le chef fut l'Arverne *Vercingétorix* qui s'était fait proclamer roi. Il fut un moment victorieux malgré la perte d'*Avaricum* et força César à lever le siège de *Gergovie*, mais fut battu devant *Alésia*, où il dut s'enfermer. Une tentative des Gaulois pour délivrer Vercingétorix échoua. Celui-ci dut se rendre à César (51). Dès lors la résistance de quelques peuples isolés n'empêcha pas la Gaule d'être soumise au peuple Romain.

La Gaule tomba pour n'avoir pu s'unir devant son ennemi.

CHAPITRE XIX

GUERRE CIVILE; PHARSALE; MORT DE POMPÉE (49-47).

1. Troubles à Rome durant la guerre des Gaules; Clodius. — 2. Exil de Cicéron (58). — 3. Violences de Clodius et de Milon; ruine de la moralité publique. — 4. Conférence de Lucques (55). — 5. Guerre de Crassus contre les Parthes (54-53). Mort de Crassus (53). — 6. Accroissement du désordre; meurtre de Clodius. — 7. Rupture entre César et Pompée (49). — 8. La guerre civile (49-45); conquête de l'Italie et de l'Espagne par César (49). — 9. Opérations en Épire (48). — 10. Bataille de Pharsale (48). — 11. Mort de Pompée (48). — 12. Guerre d'Alexandrie (48-47). — 13. Guerre contre Pharnace (47).

1. Troubles à Rome durant la guerre des Gaules; Clodius. — Avant de s'éloigner de Rome, César avait eu soin de faire nommer tribun un homme sur lequel il pourrait compter pour tenir en bride, pendant son absence, et le sénat et Pompée : c'était le patricien Clodius, qui, pour arriver au tribunat, avait dû se faire adopter par un plébéien. Pour gagner la foule, le nouveau tribun fit passer, aux dépens du trésor public, une loi frumentaire qui supprima le prix modique payé par les pauvres pour le blé que fournissaient les greniers publics. Une seconde loi défendit à tout magistrat de rompre les comices sous prétexte qu'il observait le ciel, afin qu'un autre ne fût pas tenté de renouveler l'étrange opposition de Bibulus. Une troisième rétablit les anciennes corporations, que le sénat avait récemment supprimées (en 68), et parmi lesquelles le tribun espérait avec raison se faire des partisans. Il gagna encore les affranchis en proposant de les répandre

dans les tribus rustiques, et tous les membres de l'ordre équestre ou du sénat qui avaient quelque chose à craindre en diminuant les droits de la censure.

2. Exil de Cicéron (58). — Ces préliminaires n'avaient qu'un but, rendre le tribun maître du champ de bataille où allait se vider la véritable question, l'exil des chefs du parti aristocratique. Il commença par Cicéron, son ennemi personnel, et proposa la loi suivante : « On interdira le feu et l'eau à quiconque aura fait mourir un citoyen sans jugement. » Cicéron prit des vêtements de deuil et implora l'assistance des triumvirs, des consuls; même avant qu'on allât au vote, il sortit de la ville, espérant désarmer ses ennemis par cet exil volontaire; mais le lendemain Clodius fit porter la sentence. L'exilé ne devait pas s'approcher de Rome de plus de 400 milles (avril 58). Caton ne donnait pas prise à une accusation. Clodius le fit charger de réduire Chypre en province et de rapporter les trésors du Ptolémée qui y régnait. Pour faire durer plus longtemps cet exil déguisé, il ajouta à la mission de Chypre celle d'aller au fond de la Thrace rétablir les bannis de Byzance.

3. Violences de Clodius et de Milon; ruine de la moralité publique. — Clodius était maître du Forum de l'aveu des triumvirs. Mais ce personnage était trop ambitieux pour consentir à rester au second plan. D'abord, pour assouvir sa vengeance, il renversa, à la tête d'une bande armée, la maison de Cicéron sur le Palatin, et en consacra l'emplacement à la déesse de la Liberté. Vatinius, le principal agent de César durant son consulat, était cité devant le préteur : Clodius renversa le tribunal et chassa les juges. Pompée avait donné en garde à un de ses amis le jeune Tigrane, son prisonnier; le prince gagna à prix d'argent le tribun : Clodius le fit évader, et, pour protéger sa fuite, attaqua et tua ceux qui le poursuivirent. C'était une offense directe au triumvir; d'autres suivirent, si bien que Pompée commença à se rapprocher des grands. Il fit d'abord rappeler Cicéron, puis suscita, contre le tribun factieux, Milon, qui tint tête à Clodius avec une bande

de gladiateurs. Pendant plusieurs années, la capitale du monde romain se trouva livrée aux violences et aux plus misérables intrigues. La dépravation publique alla si loin, qu'un jour le sénat eut connaissance d'un marché par lequel deux candidats au consulat avaient promis aux consuls en charge de procurer, au prix de 400 000 sesterces, trois augures affirmant avoir assisté à la promulgation d'une loi qui n'avait pas été promulguée, et deux consulaires déclarant s'être trouvés à une séance du sénat pour la distribution des provinces consulaires, séance qui n'avait pas eu lieu. 400 000 sesterces pour un double faux si audacieux, c'était supposer la conscience des augures et des consulaires à bien bon marché.

Qu'on se représente, au milieu d'une telle société, Caton, alors préteur, allant nu-pieds et sans toge siéger sur son tribunal, ou faisant distribuer à la populace, au lieu des fastueuses provisions dont elle avait l'habitude, des raves, des laitues et des figues, et l'on comprendra que cette opposition, parfois puérile, d'un homme de bien, fût complètement impuissante.

4. Conférence de Lucques (55). — Combien contrastaient avec toutes ces misères les exploits retentissants de César! Pour tenir le peuple sans cesse occupé de lui, il envoyait à Rome une partie des dépouilles qu'il avait conquises : aussi accourait-on en foule à ses quartiers d'hiver qu'il tenait sur l'extrême frontière de sa province. En 56 il y eut à Lucques, où il hivernait, une telle foule de grands personnages, qu'on voyait chaque jour à sa porte cent vingt licteurs. Crassus et Pompée y vinrent; le triumvirat fut renouvelé; on sut bientôt à quelles conditions : Crassus et Pompée briguèrent le consulat. Tous les autres candidats se retirèrent, excepté Domitius. Mais le jour du vote, quand il se présenta sur la place, on tua l'esclave qui le précédait, lui-même fut obligé de s'enfuir, et Caton reçut une blessure. L'élection faite, les deux triumvirs remplirent les charges de leurs créatures, et un plébiscite donna à Pompée l'Espagne, à Crassus la

Syrie, pour cinq ans; César était prorogé pour le même temps dans son commandement.

5. Guerre de Crassus contre les Parthes (54-53). — Mort de Crassus (53). — Crassus mit à profit la décision du peuple pour chercher à reconquérir dans une guerre contre un peuple redouté des Romains un peu de cette gloire militaire qui faisait le prestige de Pompée et de César. Depuis seize ans, il n'avait pas paru dans les camps, et dans ces seize années Pompée avait soumis l'Asie, et César conquérait la Gaule: il avait hâte de renouveler le souvenir de ses anciens succès et d'égaler la gloire de ses deux rivaux. Le proconsul des Gaules avait pénétré aux extrémités de l'Occident; il voulait, lui, aller par delà le Gange jusqu'aux dernières limites de l'Orient. Une opposition inattendue éclata contre cette guerre nouvelle. Aux portes de la ville, Crassus trouva le farouche Ateius, un des tribuns, qui, sur un brasier ardent, prononçait contre lui, contre son armée, contre Rome même, les plus terribles imprécations.

Sans se donner le temps de nouer d'utiles intrigues avec les mécontents et avec les peuples du voisinage, qui lui eussent fourni des guides et de la cavalerie, Crassus se hâta de passer l'Euphrate, prit quelques villes, dispersa quelques troupes, et se fit proclamer *imperator* pour ces légers succès. Puis, au lieu d'avancer hardiment sur Babylone et Séleucie, deux villes qui haïssaient la domination des Parthes, il retourna hiverner en Syrie, où il laissa son armée perdre sa discipline dans la mollesse et la licence. Lui-même, malgré ses soixante et un ans, ne s'occupait qu'à visiter les temples pour en ravir les trésors: celui de Jérusalem fut pillé comme l'avait été celui d'Hiérapolis. Artavasde, roi d'Arménie, offrait le passage par son royaume, où l'armée romaine trouverait des vivres, des routes sûres et un terrain favorable à sa tactique; Crassus refusa. Il franchit une seconde fois l'Euphrate à Zeugma, avec sept légions et 4000 cavaliers; trompé par un chef arabe, il s'enfonça à travers la Mésopotamie dans une mer de sable où bientôt tout manqua

aux soldats, surtout la confiance dans leur chef (53).

Les Parthes avaient divisé leurs forces : le roi Orodès avait marché au nord pour arrêter le roi d'Arménie, et le suréna, ou généralissime, réunissait à l'ouest son immense cavalerie pour envelopper l'infanterie romaine. D'abord les rangs serrés des légions résistèrent au choc, mais les armes des Romains leur devinrent inutiles. S'ils avançaient, les Parthes fuyaient; s'ils s'arrêtaient, les escadrons tournaient autour de cette masse immobile et la criblaient de traits. Le jeune Crassus ayant chargé à la tête de 1300 cavaliers, dont 1000 étaient Gaulois, les ennemis l'attirèrent loin du champ de bataille, puis l'entourèrent, et le jeune homme, couvert de blessures, se fit tuer par son écuyer, pour ne pas être pris vivant. Les Parthes coupèrent sa tête et vinrent la promener en face des légions, sous les yeux de son père. Les Romains cherchèrent à le venger : le combat recommença et dura jusqu'à la nuit avec les mêmes vicissitudes; les deux armées campèrent en face l'une de l'autre. Couché à terre dans un morne abattement, Crassus sondait l'abîme où son ambition l'avait jeté. Cependant il fallait se hâter; il donna l'ordre de la retraite. On abandonna quatre mille blessés, et l'on gagna la ville de Carrhes, d'où, la nuit venue, l'armée partit sans bruit. Mais, trompé par ses guides, le triumvir fut rejoint par les Parthes, et ses soldats effrayés le forcèrent à accepter une entrevue avec le suréna. C'était un guet-apens : Crassus et son escorte furent massacrés. Quelques faibles débris purent repasser l'Euphrate, que les Parthes franchirent à leur suite. Mais Cassius, heureusement arrivé en Syrie, avait eu le temps d'organiser la défense : il les repoussa (53).

6. Accroissement du désordre; meurtre de Clodius. — Cette mort changeait le triumvirat en duumvirat; mais deux hommes ne pouvaient rester à la fois maîtres du gouvernement : il fallait qu'un des deux renversât l'autre. Pompée prit ses précautions contre César en se rapprochant du sénat.

Les désordres continuaient à Rome; les élections con-

sulaires ne pouvaient s'y faire, et il y eut, en l'année 53, six mois d'interrègne ; l'interrègne recommença l'année suivante (52). Les candidats demandaient le consulat les armes à la main ; chaque jour il y avait émeute, et le sang coulait. Milon et Clodius s'étant rencontrés sur la voie Appienne, un combat s'engagea et Clodius fut égorgé. Ses amis allèrent chercher son cadavre et dressèrent le bûcher dans un temple où le sénat s'assemblait : le temple fut brûlé. Ils essayèrent d'incendier la maison de Milon, puis celle de l'interroi : des chevaliers, des sénateurs, accourus en armes, les défendirent ; on s'égorgea encore les jours suivants. Alors Caton lui-même appuya la proposition que fit Bibulus de nommer Pompée seul consul (25 février 52), car, en face de César, dont la gloire devenait chaque jour plus menaçante, le sénat avait besoin d'un général et d'une armée. Ce n'était pas moins qu'une royauté déguisée qu'on lui donnait ; il arrivait donc, comme il l'avait toujours souhaité, à s'emparer du pouvoir en n'usant que des moyens que lui fournissait la constitution : mais ce pouvoir, saura-t-il le défendre contre son ancien associé?

7. Rupture entre César et Pompée (49). — Il chercha d'abord à l'affaiblir en lui faisant donner l'ordre de remettre deux de ses légions à la disposition du sénat, sous prétexte qu'on en avait besoin contre les Parthes, qui menaçaient la Syrie. Croyant avoir pourvu à tout avec ce décret, il ne fit pas d'autres préparatifs. Quand on lui demandait avec quelle armée il arrêterait son rival si celui-ci passait les monts : « En quelque endroit de l'Italie que je frappe du pied la terre, disait-il, il en sortira des légions. » Les consuls partageaient sa quiétude. On se crut même assez fort pour dépouiller César de son commandement. Le tribun Curion, que le proconsul des Gaules avait secrètement acheté, demanda que, si l'on dépossédait César, on décrétât en même temps l'abdication de Pompée. La proposition était habile et semblait à la fois libérale et juste : le sénat se garda bien de l'accepter. Pour se débarrasser de l'homme qui avait ses partisans dans

le peuple et surtout dans l'armée, il décréta, le 1er janvier 49, que César serait déclaré ennemi public s'il n'abandonnait pas ses troupes et ses provinces. Deux tribuns, Cassius Longinus et Marc Antoine, qui faisaient opposition à ce décret, furent menacés par les pompéiens et s'enfuirent dans le camp de César. Pompée comptait vaincre sans peine. Tout à coup, la nouvelle arrive que César a franchi le Rubicon, limite de sa province, qu'il a pris Ariminum, que toutes ses forces sont en mouvement, que la Gaule lui promet 10 000 fantassins et 6 000 cavaliers, qu'enfin les populations l'accueillent avec enthousiasme. « Où est ton armée? » demande Volcatius à Pompée. « Frappe donc la terre, lui dit ironiquement Flavonius, il est temps. » Et Pompée, coupé de ses légions d'Espagne, était réduit à avouer qu'il ne pouvait défendre Rome. On se retira sur Capoue, tandis que Pisaurum, Ancône, Inguvium, étaient prises. Labienus, le meilleur des lieutenants de César, fit en vain défection : pas un soldat ne le suivit.

8. La guerre Civile (49-45) : conquête de l'Italie et de l'Espagne par César (49). — César poussa la guerre avec activité, mais la résistance de Domitius dans Corfinium l'arrêta sept jours, et, quand il arriva en vue de Brindes, les consuls et l'armée pompéienne étaient de l'autre côté de l'Adriatique, à Dyrrachium. Durant ces opérations, Valerius avait pris possession de la Sardaigne, et Curion, de la Sicile. Soixante jours avaient suffi pour faire la conquête de l'Italie et des îles.

Ne pouvant, faute de vaisseaux, poursuivre son rival, César revint à Rome, et, avec les sénateurs qu'il y trouva, reconstitua un sénat qu'il opposa à celui qui siégeait dans le camp de Pompée. Il lui fallait de l'argent : il prit l'or qui était dans le temple de Saturne, malgré la résistance du tribun Metellus. Puis il partit pour l'Espagne : « Je vais, dit-il, combattre une armée sans général, ensuite j'attaquerai un général sans armée. »

Pendant qu'il y luttait contre des forces supérieures, un de ses lieutenants, Curion, était battu et tué en Afrique

par Varus et Juba, roi de Numidie; un autre, Dolabella, vaincu en Illyrie, était fait prisonnier. Cicéron, resté jusqu'alors en Italie, passa du côté de Pompée, en apprenant ces nouvelles. Mais César, par d'habiles manœuvres, enveloppa dans l'Espagne citérieure les deux généraux pompéiens Petreius et Afranius, et les força de mettre bas les armes. Varron, dans la Bétique, ne fit pas meilleure résistance. Au retour, Marseille, qui tenait pour Pompée, lui ouvrit ses portes. Cependant, à Rome, le peuple venait de le proclamer dictateur. A Plaisance, il apaisa une révolte de la 9e légion, et, à Rome, il ne garda sa charge que onze jours, pendant lesquels il soulagea les débiteurs en faisant déduire du capital les intérêts payés et en forçant les créanciers d'accepter en remboursement les meubles et les immeubles au prix où ils étaient avant la guerre. Il rappela les bannis, excepté Milon, et supprima la seule loi politique de Sylla qui vécût encore, celle qui retirait aux enfants des proscrits leurs droits politiques. Le droit de cité accordé aux Gaulois cisalpins récompensa leur longue fidélité envers lui. En abdiquant la dictature, il se fit nommer consul et resta ainsi, sous un titre légal, le chef de la république.

9. Opérations en Épire (48). — A la fin de décembre 49, il se rendit à Brindes pour passer en Épire, où Pompée avait rassemblé une armée, une flotte considérable, beaucoup d'argent et de vivres. Malgré la saison contraire, suivant son habitude, il prit l'offensive. Il traversa l'Adriatique avec quelques troupes, s'empara de quelques villes, mais manqua Dyrrachium, où Pompée le prévint. Alors il pressa son lieutenant Antoine de passer le détroit, au premier vent favorable, avec le reste de ses forces. Les jours s'écoulaient et Antoine n'arrivait pas. Peu accoutumé à ces lenteurs, César voulut aller lui-même chercher ses légions. Un soir, il sortit seul de son camp, monta sur une barque du fleuve et ordonna au pilote de cingler vers la haute mer. Un vent contraire qui s'éleva refoulait les vagues, et le pilote, effrayé par la tempête, refusait d'avancer : « Que crains-tu? lui dit son passager inconnu.

tu portes César et sa fortune. » Il fallut pourtant regagner le bord; mais la tempête, une autre fois, le servit. Un vent violent du midi amena enfin Antoine en vue d'Apollonie.

Un mouvement que fit Pompée pour empêcher leur jonction l'éloigna de Dyrrachium; César essaya, avec des troupes inférieures en nombre, de renouveler la manœuvre qui lui avait réussi à Alesia et d'envelopper son rival. C'était une faute; il y perdit quatre mois pendant lesquels ses soldats eurent beaucoup à souffrir; ils en vinrent à broyer des racines pour en faire une sorte de pâte, et, quand les pompéiens les raillaient, ils leur jetaient de ces pains, en leur criant qu'il mangeraient l'écorce des arbres plutôt que de laisser échapper Pompée. Une attaque malheureuse contre les lignes des pompéiens faillit même amener un désastre.

10. Bataille de Pharsale (48). — César comprit qu'il fallait changer de plan : les vivres étaient sur le point de lui manquer, et Scipion, qui arrivait d'Orient avec deux légions, faisait en Thessalie des progrès menaçants. En allant accabler ce chef, il compta entraîner à sa suite les pompéiens devenus trop confiants, et peut-être trouverait-il une occasion de livrer bataille. Comme il l'avait prévu, Pompée le suivit: les deux armées se rencontrèrent près de Pharsale. Pompée voulait encore éviter une action décisive, mais les jeunes nobles qui l'entouraient trouvaient cette campagne bien longue, et tant de circonspection leur était suspecte. On l'appelait Agamemnon, le roi des rois, et Favonius s'écriait qu'on ne mangerait pas cette année de figues de Tusculum, parce que Pompée ne voulait pas si vite abdiquer. Déjà tous se disputaient les dignités, comme si l'on eût été à Rome, et ne pensaient qu'à la manière dont ils exploiteraient la victoire, non comment ils la gagneraient. Pressé par ces clameurs, Pompée se décida à combattre. César n'avait que 22 000 légionnaires et seulement 1 000 cavaliers contre une infanterie double en nombre et une cavalerie septuple. Il avertit ses vétérans que de leur courage et de leur sang-froid dépendrait la victoire : « Soldat, leur cria-t-il, frappe

au visage! » Il savait que les jeunes nobles qui allaient mener la charge craindraient plus la difformité d'une blessure que le déshonneur de la fuite. La cavalerie de Pompée renversa celle de l'ennemi et tourna l'aile droite, mais les césariens la chargèrent avec tant de vigueur qu'ils la mirent en fuite, tandis que leur réserve, lancée à propos sur les légionnaires pompéiens, rompit les rangs de ceux-ci et décida la victoire. Pompée, dès le moment où il avait vu sa cavalerie repoussée, s'était retiré dans sa tente, désespéré et inactif. Tout à coup il entend des clameurs qui s'approchent : « Quoi, s'écria-t-il, jusque dans mon camp! » et, jetant les insignes du commandement, il sauta sur un cheval et s'enfuit jusqu'à l'embouchure du Pénée, d'où il fit voile vers Mytilène (9 août 48).

Malgré les efforts de César pour arrêter le massacre, 15 000 hommes étaient tués : « Ils l'ont voulu, disait-il en traversant ce champ de carnage; j'étais perdu, si j'eusse cédé. » Il défendit qu'on tuât un seul citoyen, et reçut en grâce ceux qui implorèrent sa pitié.

11. Mort de Pompée (48). — Après quelques jours d'incertitude, Pompée s'était décidé à aller chercher un asile en Égypte, pays facile à défendre et d'où il pourrait communiquer avec les Parthes, s'il était nécessaire, avec Varus et Juba, maîtres de la Numidie et de l'Afrique romaine. Quand il arriva en vue de Péluse, les ministres Pothin et Achillas furent d'avis de le recevoir avec honneur, en reconnaissance des services qu'il avait jadis rendus au père du jeune roi: mais un autre, Théodote, rejeta la pensée d'unir les destinées de l'Égypte au sort du fugitif; et une barque fut envoyée au vaisseau, sous prétexte de conduire le général auprès du roi. Pompée y descendit. Avec Achillas, il s'y trouvait deux centurions romains, soldats de fortune, au service de Ptolémée. Du haut de sa galère, Cornélie, femme de Pompée, suivait des yeux la barque qui déjà touchait au rivage; tout à coup elle jeta un grand cri : un des soldats, passant derrière son époux, venait de le frapper d'un coup d'épée, l'autre et Achillas achevèrent le meurtre. Quand Pompée

fut tombé, ils lui coupèrent la tête et jetèrent le corps sur le rivage. Le lendemain, son affranchi Philippe et un pauvre vieillard ramassèrent les débris d'un bateau pour lui faire un bûcher. De la pleine mer Lentulus aperçut la flamme. « Quel est celui, dit-il, qui est venu terminer ici sa destinée et se reposer de ses travaux? » Il débarqua et eut le même sort.

12. Guerre d'Alexandrie (48-47). — Quelques jours après, César arriva devant Alexandrie. Théodote lui présenta la tête de Pompée; il détourna les yeux avec horreur et ordonna que l'on ensevelît pieusement ces tristes restes. Les ministres égyptiens, blessés de ces honneurs rendus à leur victime et voyant César si mal accompagné, oublièrent qu'ils avaient devant eux le maître du monde. Peu à peu, il se trouva comme assiégé dans le palais. Heureusement il y tenait le roi avec lui, et il sut y faire entrer la sœur du roi, la fameuse Cléopâtre : il déclara, en vertu du testament du dernier prince, que le frère et la sœur régneraient ensemble. Les ministres virent leur ruine dans cette réconciliation, et, à l'instigation de Pothin, 20 000 soldats et un peuple irrité de 300 000 âmes attaquèrent les 4 000 Romains. C'est dans ce tumulte qu'un incendie détruisit la fameuse bibliothèque.

Dans une attaque sur l'île de Pharos, les troupes de César furent repoussées, et lui-même n'échappa qu'en se jetant à la mer, tenant, dit-on, d'une main, au-dessus de l'eau, ses *Commentaires*, et nageant de l'autre. Rejoint enfin par Mithridate le Pergaméen, avec une armée de Syriens, de Juifs et d'Arabes, il attaqua le camp égyptien, où le jeune Ptolémée s'était enfui. Une brillante victoire récompensa les légionnaires de leur longue patience. Le roi périt dans le Nil en fuyant. L'Égypte accepta pour reine Cléopâtre, qui, suivant la coutume du pays, épousa le dernier de ses frères, Ptolémée Néotéros, tandis que sa sœur Arsinoé était envoyée captive à Rome.

13. Guerre contre Pharnace (47). — Au mois d'avril 47, César partit pour arrêter les progrès menaçants de Pharnace, fils de Mithridate et roi du Bosphore,

qui, profitant de la guerre civile, avait chassé de la petite Arménie et de la Cappadoce Dejotarus et Ariobarzane, battu Domitius, qui avait voulu rétablir ces deux princes, et exerçait dans ces contrées la plus affreuse cruauté. César termina cette guerre en cinq jours. « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, *veni, vidi, vici*, » écrivait-il à un ami de Rome. Il donna le Bosphore à Mithridate le Pergaméen, rétablit Ariobarzane et Dejotarus, puis, les affaires de la province réglées, partit pour l'Italie.

Résumé.

I. César en quittant Rome y avait laissé un de ses fidèles partisans, le tribun Clodius, qui le débarrassa de deux de ses adversaires, Cicéron, qui fut exilé en Asie, Caton, qu'on envoya à Chypre en mission. Pompée opposa Milon à Clodius et tous deux troublèrent Rome de leurs violentes querelles.

II. Pompée, César et Crassus renouvelèrent leur alliance à la conférence de Lucques (55). A la suite de cette entrevue, Crassus, jaloux d'égaler César, partit contre les Parthes; mais il paya de sa vie ses imprudences dans cette campagne (désastre de *Carrhes*, 53).

III. Le désordre continuait à Rome; Clodius y fut tué par Milon. Le sénat, inquiet des menées de César, fit Pompée seul consul et exigea de César qu'il abandonnât son commandement et ses troupes. Pour toute réponse César franchit le Rubicon et arriva à Rome. Le sénat se réfugia dans le sud de l'Italie, puis dans l'Épire avec Pompée, qui n'avait point su préparer la résistance.

IV. La guerre Civile était commencée. En soixante jours César conquit l'Italie et l'Espagne (49). Puis il passa en Épire, où pendant quatre mois Pompée lui tint tête. Mais celui-ci, attiré dans les plaines de *Pharsale*, y fut complètement défait (48). Il s'enfuit en Égypte, où il fut assassiné sur l'ordre des ministres égyptiens. César, qui l'y avait poursuivi, fut lui-même attaqué et ne s'échappa qu'à grand'peine d'Alexandrie. Mais, de retour avec des forces supérieures, il châtia cette insolence, puis alla réduire en quelques jours le fils de Mithridate, Pharnace, qui avait voulu s'affranchir de la domination romaine (48-47).

CHAPITRE XX

DICTATURE DE CÉSAR (47-44).

1. Troubles à Rome en l'absence de César. — 2. Mesures de César à Rome (47). — 3. Bataille de Thapsus (46). — 4. Mort de Caton (46). — 5. Bataille de Munda (45). — 6. Royauté de César sous le nom de dictature; ses réformes (45). — 7. Projets de César. — 8. Mort de César (44).

1. Troubles à Rome en l'absence de César. — Pendant qu'il guerroyait au loin, Rome, abandonnée à des subalternes, voyait recommencer les troubles. En l'année 48, le préteur Cælius avait proposé une abolition des dettes; mais, reculant devant une opposition énergique du sénat de César, il était sorti de Rome, avait appelé Milon et cherché à soulever la Campanie. C'était assez des deux grandes ambitions qui se disputaient l'empire. On ne fit aucune attention à ces aventuriers obscurs qui périrent sans bruit. Bientôt le récit de la mort de Pompée fit éclater pour César l'enthousiasme jusqu'alors incertain. On l'élut une seconde fois dictateur et on lui donna le consulat pour cinq années, avec la puissance tribunitienne à vie. Il prit possession de la dictature à Alexandrie, et chargea Antoine du gouvernement de la ville. Brave, mais violent et débauché, Antoine manqua d'énergie et de prudence, les désordres continuèrent; heureusement son chef arrivait, il était débarqué à Tarente en septembre 47.

2. Mesures de César à Rome (47). — César était vainqueur; il se souvint de Sylla, mais pour ne pas l'imiter : il ne proscrivit personne; seulement il confisqua les

biens de ceux qui portaient encore les armes contre lui, et fit vendre à l'encan ceux de Pompée. Il prit pour lui-même la dictature, et, afin de satisfaire plus de gens, multiplia les charges, fit des consuls pour trois mois, et appela au sénat des centurions, même des soldats et des Barbares. Ses partisans récompensés, il paya aux pauvres leur loyer d'une année, et accorda aux débiteurs la suppression des intérêts des trois derniers termes. Des soldats réclamaient aussi l'accomplissement de promesses oubliées et demandaient d'une voix sourde leur congé : il monte sur son tribunal, il leur accorde la gratification à laquelle ils ont droit, mais il ajoute : « Je vous licencie, allez, quirites. » César avait trouvé pour eux la plus vive offense : il les appelle citoyens, eux, ses compagnons d'armes, eux, des soldats! Les rendre citoyens, c'est les dégrader; ils aiment mieux qu'il les châtie, qu'il les décime, et ils le pressent de retirer cette flétrissante parole. On a trouvé ce mot éloquent : il nous semble jeter un triste jour sur cette époque. Tout ce que nous avons dit sur la transformation des mœurs politiques est expliqué par le sens attaché maintenant à ces deux mots, soldats et citoyens, *quirites* et *commilitones* : le citoyen n'est plus rien, le soldat, tout; le règne des armées est venu.

3. Bataille de Thapsus (46). — Cette sédition apaisée, César partit pour accabler en Afrique les débris des pompéiens. Curion, battu par le roi de Numidie, Juba, et par Varus, s'était percé de son épée. Labienus, Scipion, Afranius, Caton et d'autres pompéiens, fugitifs de Pharsale, gagnèrent cette province, où leur parti triomphait, et reconnurent Scipion pour chef. César vint chercher cette armée républicaine qui recommençait la lutte qu'on avait crue terminée à Pharsale. Il débarqua près d'Adrumète avec 3000 fantassins et 150 cavaliers (1er janvier 46). Il y fut rejoint par un certain Sittius, ancien complice de Catilina, qui était venu se mettre à la solde des princes africains et avait une grande connaissance des lieux, avec des intelligences dans tout le pays. César

le chargea d'aller décider le roi de Maurétanie à envahir les États de Juba, quand ce prince les quitterait pour rejoindre ses alliés.

Adrumète ne put être prise, et les césariens se replièrent sur Leptis, où débarqua un convoi de troupes arrivées de Sicile. A 3 milles de Ruspina, César vint donner avec trente cohortes au milieu d'une innombrable cavalerie. Labienus, qui la commandait, s'approchant des césariens, leur cria : « Eh mais, conscrit, tu fais bien le brave! Il vous a donc tourné la tête, à vous aussi, avec ses belles paroles? Par Hercule! il vous a mis dans un mauvais pas, et je vous plains. — Tu te trompes, répondit un soldat, je ne suis pas un conscrit, mais un vétéran de la 10e, et, ôtant son casque : reconnais-moi, ou mieux à ceci, » et il lui lance avec force son javelot, que Labienus n'évite qu'en faisant cabrer son cheval, qui le reçut au milieu du poitrail. Les autres césariens imitèrent le vétéran, et une charge à fond balaya la plaine.

Scipion n'était qu'à trois marches en arrière avec huit légions et 3 000 chevaux, et allait être rejoint par Juba; mais une diversion du roi de Maurétanie rappela ce prince à la défense de son royaume. Renforcé de deux légions, le dictateur reprit l'offensive et, au bout de trois mois de marches, de campements sans résultat, assiégea la ville importante de Thapsus. Les pompéiens présentèrent la bataille. Malgré leur nombre et leurs éléphants, César les battit presque sans perte et enleva leurs trois camps. Toute l'armée pompéienne se débanda : Thapsus, Adrumète et Zama ouvrirent leurs portes. Labienus, Varus et Sextus Pompée gagnèrent l'Espagne, où s'était déjà rendu l'aîné des fils de Pompée. Cneus Scipion se perça de son épée. Presque tous les autres chefs périrent; Juba et Petreius se tuèrent auprès de Zama, qui n'avait pas voulu recevoir le roi fugitif.

4. Mort de Caton (46). — Caton commandait à Utique, mais les Romains qui se trouvaient dans la place refusèrent de la défendre. Dès lors il ne songea qu'à

sauver ceux qui n'osaient attendre leur grâce de César, fit fermer toutes les portes, excepté celles du port, donna des vaisseaux à ceux qui en manquaient et veilla à ce que tout se fît avec ordre. Après le bain, il soupa en compagnie nombreuse ; quand il eut congédié ses convives, il se retira et lut dans son lit le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme. Il s'interrompit après quelques pages, chercha son épée et, ne la trouvant pas, appela ses esclaves pour la leur demander ; il frappa l'un d'eux si violemment que sa main en fut ensanglantée. Son fils entra fondant en larmes avec ses amis. Caton se leva alors et lui dit d'un ton sévère : « Tu m'enlèves mes armes pour me livrer sans défense : que ne me fais-tu lier aussi les mains derrière le dos ? Ai-je besoin d'un glaive pour m'ôter la vie ? » On lui envoya son épée par un enfant : « Maintenant je suis mon maître », dit-il. Alors il reprit le *Phédon*, le relut deux fois en entier, et s'endormit d'un profond sommeil. Comme les oiseaux commençaient à chanter, dit son biographe, il se réveilla, prit son épée et se l'enfonça au-dessous de la poitrine. En luttant contre la douleur, il tomba de son lit. A ce bruit, on accourut : les entrailles lui sortaient du corps, et il regardait fixement. La blessure cependant n'était pas mortelle. Un médecin la banda, mais, dès qu'il eut repris ses sens, il arracha l'appareil, rouvrit la plaie et expira sur-le-champ.

« O Caton, s'écria César en apprenant cette fin, tu m'as envié la gloire de te sauver la vie ! »

5. Bataille de Munda (45). — La bataille de Thapsus ne fut pas la dernière résistance des républicains. Ceux qui avaient pu s'échapper de l'Afrique s'étaient réfugiés, avec deux fils de Pompée, en Espagne, l'ancien gouvernement de ce général, et y firent en peu de temps assez de progrès pour que César jugeât nécessaire de passer lui-même dans cette province (45).

En vingt-sept jours il arriva près de Cordoue, et força, sous les murs de Munda, les pompéiens à recevoir la bataille. Il ne perdit que 1 000 des siens, 30 000 de ses adversaires succombèrent, et parmi eux Labienus et

Varus. Cneus Pompée s'enfuit blessé, mais fut atteint et tué. Son frère, qui n'avait pas assisté à la bataille, se cacha dans les Pyrénées ; il y resta jusqu'à la mort de César.

6. Royauté de César sous le nom de dictature : ses réformes (45). — Dans l'intervalle de ces deux batailles, César était demeuré à Rome. A son retour d'Afrique, en juillet 46, le sénat lui avait conféré la dictature pour dix ans, pour trois ans la censure sans collègue sous le nom nouveau de préfecture des mœurs, la nomination à la moitié des charges curules, le consulat excepté, et le droit de régler les provinces prétoriennes, c'est-à-dire que le peuple s'était dépouillé, en sa faveur, de sa puissance élective, et le sénat, de son pouvoir administratif. Il célébra quatre triomphes à son entrée dans la ville : sur les Gaulois, sur l'Égypte, sur Pharnace, sur Juba. Ni Pharsale ni Thapsus n'étaient nommés. Parmi les captifs, pas un Romain, mais la sœur de Cléopâtre, le fils de Juba, Vercingétorix, que le bourreau attendait au Tullianum pour l'égorger. Rien ne rappelait Pompée. Il eut moins de ménagements envers les vaincus d'Afrique. Il exposa Caton, Scipion et Petreius, se perçant de leur épée. A cette vue, bien des cœurs, sans doute, se serrèrent, mais la tristesse se perdit dans l'éclat des fêtes. On n'entendit que les soldats user de leur vieux droit et railler, dans leurs chants grossiers, « le galant chauve, l'ami des Gaulois, qu'il conduisait derrière son char, mais pour les mener au sénat. Fais bien, criaient-ils encore, tu seras battu ; fais mal, tu seras roi. »

Après le triomphe, le peuple romain se coucha autour de 22 000 tables à trois lits. Le lendemain vinrent les distributions, les spectacles et les jeux, où les gladiateurs étaient éclipsés : des chevaliers, le fils d'un préteur, descendirent dans l'arène ; des sénateurs voulaient y combattre !

César songeait maintenant à former un gouvernement modéré, qui opérerait la fusion des partis, qui pratiquerait l'oubli des injures et mériterait la reconnaissance par une administration habile et bienveillante. Il accorda

César en costume de général en chef. (Musée du Capitole

au sénat le rappel de Marcellus, et à Cicéron celui de Ligarius. Il réprima la licence des légionnaires, donna des terres à ses vétérans, en évitant de grouper les lots, afin de prévenir toute révolte, et envoya dans des colonies d'outre-mer 80 000 citoyens. C'était la pensée des Gracques : faire refluer hors de Rome et multiplier dans la péninsule la race des hommes libres. Pour rendre un nouveau Catilina impossible, César défendit à ses vétérans la vente de leurs lots, si ce n'est après une possession de vingt ans. Il restreignit peut-être le droit d'appel au peuple, rendit plus sévères les lois contre les crimes de majesté et de violence, fixa le gouvernement d'une province à une année pour un préteur, à deux pour un proconsul. En vue de rétablir l'agriculture fort négligée depuis cinquante ans à cause des troubles et de la dépopulation des campagnes, il défendit à tout citoyen de vingt à quarante ans de rester plus de trois ans hors de l'Italie, sauf le cas de service militaire. Dans la distribution des terres, trois enfants donnaient droit aux champs les plus fertiles.

Lorsque César revint d'Espagne en 45, le sénat fut un instant embarrassé pour imaginer des honneurs qu'il n'eût pas encore donnés. Il décréta cinquante jours de supplications : cela était mesquin et usé. En cherchant bien, il trouva mieux : après Thapsus, il avait fait César demi-dieu ; après Munda, il le fit dieu tout à fait. Une statue lui fut dressée dans le temple de Quirinus, avec cette inscription : « Au dieu invincible » ; on lui consacra un collège de prêtres, les Juliens, et son image fut placée à côté de celle des rois, entre Tarquin le Superbe et Brutus.

Au commencement d'octobre, le dictateur triompha encore, et les fêtes, les jeux, les festins de l'année précédente, recommencèrent. Des chevaliers, des sénateurs, un ancien tribun du peuple, descendirent dans l'arène ; toutes ces puissances, jadis si redoutées, se dégradaient comme à plaisir. Laberius, forcé de jouer, comme mime, une de ses pièces, disait dans son prologue : « Hélas !

après soixante ans d'une vie sans tache, sorti chevalier de ma maison, j'y rentrerai mime. Ah ! j'ai trop vécu d'un jour. » César lui rendit l'anneau d'or : ce n'était pas lui, mais l'ordre, qu'il avait voulu frapper.

Pour son autorité, César n'imagina pas de noms nouveaux. Le sénat, les comices, les magistratures, subsistèrent comme par le passé; seulement il concentra en lui seul toute l'action publique par la réunion en ses mains de toutes les charges républicaines. Comme dictateur à vie et consul pour cinq ans, il eut la puissance exécutive avec le droit de puiser dans le trésor; comme *imperator*, la puissance militaire; comme tribun, le pouvoir législatif. Prince du sénat, il dirigeait les débats de cette assemblée; préfet des mœurs, il la composait à son gré; grand pontife, il faisait parler la religion selon ses intérêts et surveillait ses ministres. Les finances, l'armée, la religion, le pouvoir exécutif, une partie du pouvoir judiciaire, et indirectement toute la puissance législative, étaient donc à la discrétion du nouveau maître.

Pour habituer et attacher à cette monarchie qu'il fondait, César avilit systématiquement les institutions républicaines; il fit entrer dans son docile sénat des hommes nouveaux, même des Gaulois, qui, arrivés à Rome, étaient obligés de demander le chemin de la curie. Il avait augmenté le nombre des préteurs, des prêtres, des questeurs, des édiles, et, afin de pouvoir nommer plus de deux consuls par an, il inventa la théorie nouvelle des consuls substitués. Le consul Fabius mourut le 31 décembre 45; il ne restait plus que quelques heures pour que l'année finît : il lui donna néanmoins un successeur. « Quel consul vigilant! s'écria Cicéron, pendant toute sa magistrature il n'a pas dormi! » Il créa même des patriciens, comme les anciens rois.

7. Projets de César. — Cependant le consulat, la dictature, la préfecture des mœurs, ne suffisaient pas à César: tout cela, c'était encore la république; il voulait autre chose, le titre de roi, qui eût inauguré une ère nouvelle et rompu irrévocablement avec le passé. Mais le peuple

n'avait pas applaudi Antoine, lorsque celui-ci lui avait offert le bandeau royal. Pour triompher de la répugnance invétérée des Romains, il fallait donc monter encore plus haut. La guerre lui avait donné la dictature, il comptait lui demander la royauté et légitimer son usurpation, en exécutant de plus grands desseins qu'il n'en avait accompli. Il voulait écraser les Daces et les Gètes, venger Crassus, pénétrer jusqu'à l'Indus, et revenir, à travers les Scythes et les Germains domptés, jusqu'à Rome, ayant ainsi conquis une gloire plus grande encore que celle d'Alexandre. Alors, maître du monde, il fera couper l'isthme de Corinthe, dessécher les marais Pontins, percer le lac Fucin, et jeter par-dessus l'Apennin une grande route de l'Adriatique à la mer de Toscane. Puis il multipliera le droit de cité pour préparer l'unité de l'empire : tous les médecins, les professeurs d'arts libéraux, l'ont déjà reçu, et il rassemblera en un seul code les lois romaines, dans une bibliothèque publique tous les produits de la pensée humaine. Quatre-vingt mille colons sont allés porter au delà des mers les coutumes et la langue de Rome; la Sicile entière a reçu le *jus Latii*; les Transpadans, la légion de l'Alouette, tous ceux qui l'ont fidèlement servi, le *jus civitatis*; les grandes injustices de la république sont réparées; Corinthe et Carthage sortent de leurs ruines, et trois géomètres grecs parcourent l'empire pour en mesurer les distances et en lever le plan, travail préliminaire d'une réorganisation de l'administration provinciale.

8. Mort de César (44). — Mais depuis plusieurs mois une conjuration était formée; Cassius Longinus, ancien lieutenant de Crassus, en était le chef. Il avait entraîné Brutus, neveu et gendre de Caton, qui semblait avoir hérité de ses vertus, de sa rigidité, de son dévouement aveugle et inintelligent aux vieilles institutions. Il avait combattu à Pharsale; César lui avait cependant confié l'important gouvernement de la Gaule Cisalpine et se l'était attaché par la reconnaissance ; aussi Cassius dut-il, pour l'entraîner, lui montrer qu'il était la seule espérance

des grands, du sénat et du peuple, et écrire sur le tribunal où il siégeait comme préteur : « Tu dors, Brutus; non, tu n'es plus Brutus! » Brutus céda : il se crut l'instrument nécessaire d'une vengeance légitime. Son nom en gagna d'autres que pour la plupart César avait comblés de faveur. Cicéron, quoique lié avec les principaux conjurés, ignora tout.

Les avis ne manquèrent pas à César; on lui parla d'un complot où Brutus était entré. « Brutus, dit-il en se touchant, attendra bien la fin de ce corps misérable. » Cependant, un jour qu'on dirigeait ses soupçons sur les deux consuls Dolabella et Antoine : « Ce ne sont pas ces hommes si bons convives que je redoute, mais les gens au visage blême et maigre. » Il voulait désigner Cassius et Brutus. Le maintien calme de Brutus ne trompait pas non plus sa femme Porcia; on sait que, pour éprouver ses forces avant de lui demander le secret qu'il lui cachait, elle se fit à la cuisse une profonde blessure.

On racontait aussi des prodiges, des feux aperçus au ciel, des bruits nocturnes, etc. César s'impatientait de ces continuelles menaces, et refusait d'y croire, au moins d'y penser. « Rome, disait-il, est plus intéressée que moi-même à ma vie, » et il avait renvoyé sa garde espagnole.

Le jour des ides (15 mars 44), les conjurés se rendirent de bonne heure au sénat, mais les devins avaient défendu à César de sortir. Decimus Brutus lui fit honte de céder à ces vagues terreurs, et, lui prenant la main, il l'entraîna sur la route. Artémidore de Cnide lui remit tout le plan de la conjuration : « Lisez, lui dit-il, cet écrit, seul et promptement ». Il n'en put trouver le temps. Les conjurés eurent d'autres sujets d'inquiétude. Un sénateur, Popilius Lenas, ayant salué Brutus et Cassius d'un air plus empressé qu'il ne faisait ordinairement, leur dit à l'oreille : « Je prie les dieux qu'ils donnent une favorable issue au dessein que vous méditez, mais je vous conseille de ne pas perdre un moment, car l'affaire n'est plus secrète »; et peu après ils le virent avoir avec César un long entretien auquel le dictateur paraissait donner la

plus grande attention. Déjà Cassius et quelques autres mettaient la main sous leurs robes pour en tirer leurs poignards et s'en frapper eux-mêmes, lorsque Brutus reconnut aux gestes de Lenas qu'il s'agissait, entre César et lui, d'une prière très vive, plutôt que d'une accusation. Quand César entra, tous les sénateurs se levèrent pour lui faire honneur; dès qu'il fut assis, les conjurés, se pressant autour de lui, firent avancer Tullius Cimber, pour lui demander le rappel de son frère. Ils joignirent leurs prières aux siennes, et, comme ils insistaient, il se leva pour les repousser de force. Alors, Tullius lui arrachant sa toge, Casca lui porta un premier coup le long de l'épaule. César saisit la poignée de l'arme en s'écriant : « Scélérat, que fais-tu? » Mais, dès qu'il vit Brutus lever le poignard sur lui, il quitta la main de Casca, et se couvrant la tête de sa robe, il livra son corps au fer des conjurés. Comme ils le frappaient tous à la fois, Brutus reçut une blessure à la main, et tous les autres furent couverts de son sang.

Résumé.

I. César de retour à Rome mit fin aux troubles qui agitaient la ville, récompensa ses partisans et apaisa une sédition militaire (47).

II. Puis il passa en Afrique pour y achever la ruine du parti pompéien. Ses adversaires furent défaits à *Thapsus* (46) et Caton se donna la mort à Utique. Quelques pompéiens avaient passé en Espagne ; César les y suivit et leur infligea une sanglante défaite à *Munda* (45).

III. César, débarrassé de ses adversaires, concentra en lui seul tout le pouvoir par la réunion en ses mains de toutes les charges républicaines. Il justifia sa toute-puissance par sa clémence et par sa bonne administration. Il avait d'ailleurs de grands desseins de conquêtes et de réformes que la mort l'empêcha de mettre à exécution.

IV. En effet, les partisans de l'ancienne constitution n'avaient pas désarmé. Un groupe de conjurés, dirigé par Brutus et Cassius, assassina César aux ides de mars en l'année 44.

CHAPITRE XXI

DEUXIÈME TRIUMVIRAT : OCTAVE, ANTOINE ET LÉPIDE; GUERRE CIVILE; BATAILLES DE PHILIPPES.

1. Inaction des conjurés; amnistie (44). — 2. Funérailles de César. — 3. Menées d'Antoine. — 4. Sa toute-puissance. — 5. Octave. — 6. Octave chef de l'armée sénatoriale; guerre de Modène (43). — 7. Formation du second triumvirat (43). — 8. Les proscriptions (43). — 9. Mort de Cicéron. — 10. Les deux batailles de Philippes; mort de Brutus (42).

1. Inaction des conjurés; amnistie (44). — Les conjurés n'avaient fait de plan que pour la conjuration et n'en avaient point formé pour la soutenir. Le coup fait, ils sortirent de la curie, traversèrent le Forum en criant que le tyran était mort et allèrent se retrancher au Capitole. Sur le soir Cicéron y vint. Il aurait voulu que le sénat, agissant avec énergie au milieu des deux partis tremblants, se rendît maître de la situation; mais le vieux consulaire était seul actif et résolu, et, pendant que les meurtriers hésitaient, les amis de César mettaient le temps à profit. Lépide, son maître de la cavalerie, avait soulevé les vétérans campés dans l'île du Tibre; Antoine s'était fait livrer les papiers et les épargnes de César, il avait aussi mis la main sur le trésor public, qu'il fit transporter dans sa demeure. Le péril commun rapprochant ces deux chefs, ils s'unirent, moins pour venger leur maître mort que pour tirer parti des circonstances. Antoine était consul : en vertu de sa charge, il réunit le sénat. Les conjurés n'osèrent venir à cette séance, où la discussion fut très orageuse. Les sénateurs voulaient déclarer César tyran; Antoine représenta que ce serait abolir

ses actes. Tant de gens étaient intéressés à leur maintien, que la proposition fut rejetée. Cicéron parla alors : pour concilier tous les intérêts, il demanda la consécration des droits acquis, l'oubli du passé, la paix enfin et une amnistie. On invita les conjurés à descendre du Capitole ; Lépide et Antoine y envoyèrent leurs enfants comme otages : Cassius alla souper chez Antoine, Brutus chez Lépide ; l'entraînement était général.

2. Funérailles de César. — Tout n'était cependant pas dit. Puisque César n'était pas un tyran, puisqu'on maintenait ses actes, il fallait accepter son testament et lui faire publiquement des funérailles. Antoine lut au peuple ses dernières volontés. Il adoptait pour fils son neveu le jeune Octave, et, à son défaut, Decimus Brutus, l'un des chefs de la conjuration. Pour tuteurs, il donnait à Octave plusieurs des meurtriers ; à d'autres il faisait des legs considérables. Ces dons de la victime aux assassins réveillaient déjà la colère dans la foule ; mais, lorsque Antoine ajouta que le dictateur laissait au peuple ses jardins le long du Tibre et à chaque citoyen trois cents sesterces, il y eut à la fois comme une explosion de reconnaissance et de menaces.

Une autre scène, ménagée avec art, acheva de livrer la ville entière à Antoine. Le jour des funérailles, il lut au peuple les décrets du sénat qui accordaient à César des honneurs divins, qui le déclaraient saint, inviolable, père de la patrie. Comme il prononçait ces derniers mots, il ajouta en se tournant vers le lit funèbre : « Et voici la preuve de leur clémence ! Auprès de lui tous avaient trouvé un sûr asile, et lui-même n'a pu se sauver : ils l'ont assassiné ! Ils avaient juré cependant de le défendre ; ils avaient voué aux dieux quiconque attenterait à sa vie, quiconque ne le couvrirait pas de son corps ! » Tendant alors les mains vers le Capitole : « O toi, Jupiter, gardien de cette ville, et vous tous, dieux du ciel, je vous atteste : je suis prêt à tenir mon serment, je suis prêt à le venger ! » Alors il s'approcha du corps, entonna un hymne comme en l'honneur d'un dieu, puis d'une voix rapide et en-

flammée il rappela ses guerres, ses combats, ses conquêtes : « O toi, héros invincible, tu n'as échappé à tant de batailles que pour venir tomber au milieu de nous ! » Et, à ces mots, il arrache la toge qui couvrait le cadavre, il montre le sang qui la tache, les coups dont elle est percée. Les sanglots de la foule éclatent et se mêlent aux siens, mais ce n'est pas assez. Le corps de César, renversé sur le lit, était caché aux yeux. Tout à coup on vit se dresser le cadavre avec les vingt-trois blessures à la poitrine et au visage, et en même temps le chœur chantait : « Je ne les ai donc sauvés que pour mourir par eux ! » Le peuple croit voir César lui-même se lever de sa couche funèbre et lui demander vengeance. Tous se précipitent vers la curie où il a été frappé et l'incendient ; ils cherchent les meurtriers, et, trompés par le nom, ils mettent en pièces un tribun qu'ils prennent pour Cinna, le conjuré. Puis, brisant les tribunaux et les bancs, ils dressent un bûcher au milieu du Forum ; les soldats y jettent leurs javelots, les vétérans leurs couronnes, leurs armes d'honneur, leurs dons militaires. Le peuple passa la nuit autour du bûcher. Une comète qui se montra au ciel parut une justification de l'apothéose.

3. Menées d'Antoine. — Antoine avait réussi : les meurtriers étaient en fuite. Pour ramener le sénat, profondément irrité qu'on eût ainsi traité l'amnistie votée la veille, Antoine provoqua le rappel de Sextus Pompée ainsi que l'abolition de la dictature, et il laissa son collègue faire exécuter un démagogue qui, se disant parent de César, agitait le peuple. Il consentit même à avoir une entrevue hors de Rome avec Brutus et Cassius, et ne s'opposa point à ce que les conjurés allassent prendre possession de leurs gouvernements, à ce qu'on rendît à Sextus Pompée ses biens et le proconsulat des mers. Jamais le sénat n'avait trouvé un consul plus docile : aussi, lorsque Antoine, se plaignant d'être poursuivi comme un traître par la haine du peuple, demanda une garde pour sa sûreté personnelle, le sénat se hâta de la lui accorder. Il la porta bientôt à 6 000 hommes : c'était une armée ; il pouvait dès lors

jeter le masque. Toutes ses mesures, en effet, n'eurent plus d'autre but que de regagner le peuple et de se faire partout des créatures.

4. Sa toute-puissance. — Le sénat avait confirmé les actes de César : Antoine étendit cette sanction aux actes

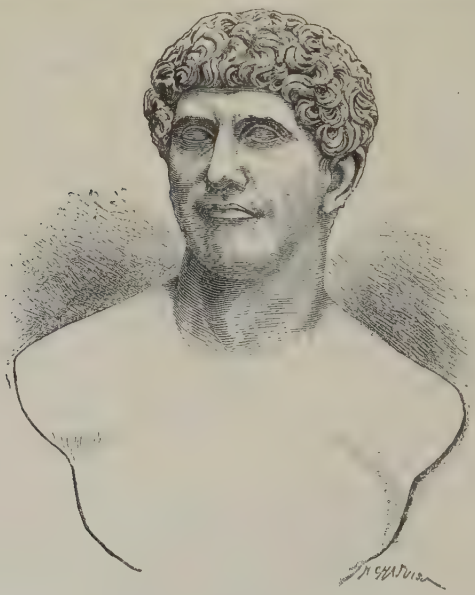

Marc Antoine (buste du Vatican).

projetés du dictateur, et, comme il possédait tous ses papiers, il y lisait ou y faisait écrire tout ce qu'il avait intérêt d'y trouver. Il vendit ainsi les places, les honneurs, même les provinces, comme la petite Arménie, que lui acheta Dejotarus ; comme la Crète, qui paya elle-même son indépendance, mais perdit son argent. Ces trafics scandaleux relevèrent sa fortune : aux ides de mars, il devait 8 millions ; avant les calendes d'avril, il avait tout payé et capitalisé 135 millions, qui lui servirent à acheter

des soldats, des sénateurs et le peuple. Quand il se crut assez fort, il fit dépouiller Brutus et Cassius de leurs gouvernements de Syrie et de Macédoine, pour recevoir en échange ceux de la Crète et de Cyrène ; Dolabella, son collègue, s'adjugea le premier ; il prit pour lui le second, où étaient cantonnées des forces considérables. « Le tyran est

Octave couronné de chêne (buste du musée du Louvre).

mort, s'écriait douloureusement Cicéron, mais la tyrannie vit toujours. »

5. Octave. — Sur ces entrefaites arriva à Rome un jeune homme jusqu'alors peu remarqué, Octave, neveu de César par sa mère Julia, sœur du dictateur. A quatre ans, il avait perdu son père, chevalier romain de distinction, et César, qui n'avait pas d'enfant, s'était chargé de son éducation. Il voulait l'emmener avec lui contre les Parthes.

et il l'envoya à Apollonie, au milieu des légions qui s'y réunissaient, à la fois pour achever ses études et pour le faire connaître des soldats. A la nouvelle de la mort du dictateur, ses amis lui conseillèrent de se réfugier au milieu de l'armée. C'eût été comme une déclaration de guerre au sénat et aux meurtriers. Octave, esprit réservé, aussi prudent que César était audacieux, rejeta ce projet. Mais il n'hésita pas, malgré les avis menaçants de sa mère, à venir seul à Rome réclamer son dangereux héritage. Il voyagea sans bruit, sans faste. Près de Cumes, il apprit que Cicéron était dans le voisinage ; il alla lui faire visite et séduisit le vieillard par ses caresses et son feint abandon. A la fin d'avril, il entra dans Rome. Il avait alors dix-neuf ans à peine.

6. Octave chef de l'armée sénatoriale : guerre de Modène (43). — Antoine dédaigna d'abord ce prétendant sans appui et si jeune qui ne demandait que les biens laissés par son père adoptif ; mais le nom de César ralliait autour d'Octave tous les vétérans, et, comme il s'engagea à accomplir les legs faits par son père au peuple et aux soldats, il se créa, par cette seule déclaration, un parti nombreux. Cicéron faisait de nobles efforts pour arracher une seconde fois la liberté aux mains qui voulaient l'étouffer. Antoine était pour le moment le plus à craindre : il lança contre lui ses deux premières *Philippiques*. Mais il fallait autre chose que des paroles même éloquentes pour renverser cette domination d'un soldat brutal ; une armée était nécessaire, et cette armée, Octave seul pouvait la donner. Cicéron flatta ce jeune homme qu'il espérait conduire ; il lui fit décerner par le sénat des honneurs qui semblaient peu dangereux, et, Antoine ayant emmené ses légions pour enlever la Cisalpine à Decimus Brutus, Cicéron fit charger Octave d'aller avec les consuls s'opposer à cette entreprise. Ce Decimus Brutus qu'Antoine assiégeait dans Modène était un des meurtriers de César. Octave accepta néanmoins cette mission qui lui faisait tirer l'épée, il le semblait du moins, pour l'assassin de son père, mais qui lui donnait un prétexte légal de réunir

une armée et d'avoir un rang dans l'État. Cette guerre de Modène fut courte et sanglante (43). Antoine fut vaincu, mais les deux consuls périrent. Octave demanda alors pour lui-même une des deux places vacantes. Le sénat, débarrassé d'Antoine, croyait n'avoir plus besoin du jeune César : il rejeta dédaigneusement sa demande. Octave conduisit aussitôt huit légions jusqu'aux portes de Rome, y entra aux applaudissements du peuple, qui le proclama consul, fit ratifier son titre de fils adoptif de César, et distribua à ses troupes, aux dépens du trésor public, les récompenses promises.

7. Formation du second triumvirat (43). — Maintenant il pouvait traiter avec Antoine sans crainte d'être éclipsé par lui : il était consul, il avait une armée, il était maître de Rome, et autour de lui s'étaient ralliés tous ceux des césariens qu'avaient éloignés les violences de son rival. Les négociations allèrent vite : Antoine, Lépide, ancien général de la cavalerie du dictateur, et Octave se réunirent près de Bologne, dans une île du petit fleuve Reno. Ils y passèrent trois jours à former le plan du second triumvirat. Une magistrature nouvelle était créée sous le titre de *triumviri reipublicæ constituendæ* : Lépide, Antoine et Octave s'attribuaient la puissance consulaire pour cinq ans, avec le droit de disposer, pour le même temps, de toutes les charges. Leurs décrets auraient force de loi, et ils se réservaient chacun deux provinces autour de l'Italie : Lépide, la Narbonaise et l'Espagne ; Antoine, les deux Gaules ; Octave, l'Afrique, la Sicile et la Sardaigne. Pour s'assurer les soldats, les triumvirs leur promirent 5 000 drachmes par tête, et les terres de dix-huit des plus belles villes de l'Italie.

8. Les proscriptions (43). — Ils se firent précéder à Rome par l'ordre envoyé de mettre à mort dix-sept des plus considérables de l'État : Cicéron était de ce nombre. Quand ils furent eux-mêmes arrivés, ils affichèrent l'édit suivant : « Si ceux que César, dans sa clémence, avait sauvés, enrichis et comblés d'honneurs après leur défaite, n'étaient pas devenus ses meurtriers, nous aussi nous

oublierions ceux qui nous ont fait déclarer ennemis publics. Éclairés par l'exemple de César, nous préviendrons nos ennemis avant qu'ils nous surprennent. Prêts à entreprendre au delà des mers une expédition contre les parricides, il nous a semblé nécessaire de ne point laisser d'ennemis derrière nous : c'est pourquoi nous avons dressé une liste de proscrits. Que personne ne cache aucun de ceux dont les noms suivent : celui qui aidera à l'évasion d'un proscrit sera proscrit lui-même. Que les têtes nous soient apportées. En récompense, l'homme de condition libre recevra 25 000 drachmes attiques, l'esclave 10 000, plus la liberté avec le titre de citoyen. » Suivait une liste de cent trente noms, une seconde de cent cinquante parut presque aussitôt; à celles-là d'autres encore succédèrent. En tête de la première, on lut les noms du frère de Lépide, de L. César, oncle d'Antoine, et de C. Toranius, un des tuteurs d'Octave. Chacun des chefs avait livré un des siens pour avoir le droit de n'être pas gêné dans ses vengeances. Les scènes des jours néfastes de Marius et de Sylla recommencèrent, et la tribune eut encore ses hideux trophées de têtes sanglantes. On présente une tête à Antoine : « Je ne la connais pas, répondit-il, qu'on la porte à ma femme. » C'était celle, en effet, d'un riche particulier qui jadis avait refusé de vendre à Fulvie une de ses villas. Plusieurs échappèrent, grâce aux navires de Sextus Pompée, qui venait de s'emparer de la Sicile, et gagnèrent l'Afrique, la Syrie, la Macédoine, où commandaient Cornificius, Cassius et Brutus. Cicéron fut moins heureux.

9. Mort de Cicéron. — Octave l'avait abandonné aux rancunes de son collègue, à regret cependant, car c'était un meurtre inutile. Puisqu'ils tuaient la liberté, qu'était-ce qu'un orateur sans tribune? une voix sans écho et qui d'elle-même se tairait. Mais Antoine et Fulvie voulaient la main qui avait écrit, la langue qui avait prononcé les *Philippiques*. Cicéron avait fui de Tusculum et gagné Gaëte par la mer. Après s'être reposé quelques instants dans la villa qu'il possédait de ce côté, il était remonté

dans sa litière pour se faire porter au vaisseau qui l'attendait. A ce moment les assassins arrivèrent, conduits par un tribun légionnaire, Popilius, qu'il avait autrefois sauvé d'une accusation de parricide. Lorsqu'il les entendit approcher, il fit poser à terre sa litière, et, portant la main gauche à son menton, geste qui lui était ordinaire, il regarda les meurtriers d'un œil fixe. Ses cheveux hérissés et poudreux, son visage pâle et défait, firent hésiter les soldats, qui se couvrirent le visage pendant que le centurion Herennius l'égorgeait (7 décembre 43). Il lui coupa la tête et la main, et on les apporta au triumvir pendant qu'il était à table. Antoine montra à cette vue une joie féroce, et Fulvie, prenant cette tête sanglante, perça d'une aiguille la langue qui l'avait poursuivie de tant de sarcasmes mérités. Ces tristes restes furent ensuite attachés aux Rostres. On accourut en foule pour les voir, mais avec des larmes et des gémissements. Octave lui-même s'affligea en secret de cette mort, et, bien que sous son règne personne n'osât jamais prononcer ce grand nom, comme réparation il donna le consulat à son fils. Une fois même il rendit témoignage de ses vertus.

10. Les deux batailles de Philippes; mort de Brutus (42). — En quittant l'Italie, Brutus s'était rendu à Athènes. Dès qu'on sut qu'il rassemblait des soldats, quelques débris des légions pompéiennes, restés dans ces provinces après Pharsale, accoururent autour de lui, et le gouverneur de la Macédoine lui remit son commandement. Antoine avait envoyé son frère Caïus pour lui disputer la Grèce : il fut fait prisonnier. De l'Adriatique à la Thrace, tout obéit au général républicain.

Cassius avait aussi pris possession de son gouvernement de Syrie et entraîné les légions d'Orient. Les deux chefs s'occupèrent d'abord de réduire les peuples qui tenaient pour les triumvirs. Brutus attaqua Xanthe, Cassius, Rhodes, qu'il pilla cruellement. La province d'Asie dut payer en une seule fois l'impôt de dix années. La dernière armée et les derniers chefs de la république semblaient ainsi prendre à tâche de légitimer à l'avance,

aux yeux des populations, le triomphe du gouvernement monarchique. Brutus cependant, républicain sincère, s'efforçait d'adoucir les maux de la guerre. A Sardes, dans une seconde entrevue avec Cassius, il lui reprocha vivement de faire détester leur cause. « Mieux aurait valu, disait-il, laisser vivre César : s'il fermait les yeux sur les injustices des siens, lui-même du moins ne dépouillait personne. »

Chargées du butin de l'Asie, les deux armées se mirent en marche pour rentrer en Europe. Une nuit que Brutus veillait dans sa tente, un spectre d'une figure étrange et terrible se présenta à lui. « Qui es-tu, homme ou dieu? dit sans trembler le stoïque général. — Je suis ton mauvais génie, répondit le fantôme; tu me reverras dans les plaines de Philippes ». Et il s'évanouit. Le lendemain Brutus raconta cette vision de son esprit troublé à l'épicurien Cassius, qui lui expliqua l'inanité des songes et des apparitions. Ils avaient 80 000 fantassins et 20 000 cavaliers; chaque soldat avait reçu 2 500 drachmes, les centurions 5 000, les tribuns 10 000. Ils s'avancèrent jusqu'à Philippes, en Macédoine.

Brutus et Cassius campaient sur deux collines éloignées l'une de l'autre de 3 milles. Antoine se posta en face de Brutus. Les deux armées étaient à peu près égales en nombre, mais les républicains avaient une flotte formidable qui interceptait aux césariens tous les arrivages par mer : aussi Antoine, menacé de la disette, hâtait de ses vœux la bataille, que Cassius, par la raison contraire, voulait différer. Brutus, pressé de sortir d'inquiétude et de mettre fin à la guerre civile, opina dans le conseil pour le combat et entraîna la majorité. Octave, malade, avait été emporté hors de son camp, quand Messala, attaquant avec impétuosité, pénétra dans ses lignes, où sa litière, qui y avait été laissée, fut criblée de traits. Le bruit se répandit qu'il avait été tué, et Brutus croyait la victoire gagnée. Mais à l'autre aile Antoine avait dispersé l'ennemi et pris son camp. Cassius se retira avec quelques-uns des siens sur une hauteur voisine. Apercevant un gros de cavalerie

qui marchait à lui, il le prit pour un corps ennemi et se fit tuer par un de ses affranchis : c'était Brutus qui, vainqueur, accourait à son secours. Les flatteurs de la nouvelle royauté dirent ensuite qu'au moment suprême l'épouvante avait saisi l'âme du sceptique épicurien, qu'il avait cru voir César, couvert d'un manteau de pourpre et le visage menaçant, pousser sur lui son cheval. « Je t'avais tué cependant ! » se serait-il écrié en détournant les yeux, et, poussé par la vengeance du dieu, il avait lui-même tendu la gorge à l'épée. Brutus, en voyant son cadavre, versa des larmes et l'appela le dernier des Romains. Par son farouche courage, il méritait mieux lui-même cet éloge.

Vingt jours après cette première action, une autre s'engagea : les troupes de Brutus furent mises en fuite ; leur chef, échappé avec peine, s'arrêta sur une hauteur pour accomplir ce qu'il appelait sa délivrance. Straton, son maître de rhétorique, lui tendit une épée : il se précipita sur la pointe avec tant de force qu'il se perça d'outre en outre et expira sur l'heure. L'imagination populaire a entouré de dramatiques circonstances les derniers moments du chef républicain. Le fantôme qu'il avait vu à Abydos, disait-on, lui apparut encore, suivant sa promesse, dans la nuit qui précéda la bataille, et passa devant lui triste et muet. Suivant d'autres, une parole de colère et d'amère déception lui aurait échappé à l'heure suprême : « Vertu, tu n'es qu'un mot ! »

Antoine montra quelque douceur envers les captifs et fit honorablement ensevelir Brutus ; mais Octave fit décapiter son cadavre et porter sa tête aux pieds de l'image de César. Il fut sans pitié envers ses prisonniers et assista froidement à leur supplice. Un père et son fils imploraient la vie l'un pour l'autre, il les fit tirer au sort. Un autre lui demandait au moins une sépulture. « Cela, dit-il, regarde les vautours. » Cependant il accueillit Valerius Messala, malgré son amitié pour Brutus, et il lui laissa souvent vanter la vertu du chef républicain. Plus de quatorze mille hommes s'étaient rendus, mais toute la flotte, réu-

nie sous Domitius Ahenobarbus, alla rejoindre Sextus Pompée.

Résumé.

I. Antoine, le lieutenant de César, tira habilement parti de l'inaction des conjurés. Par la lecture du testament de César et les tragiques funérailles qui lui furent faites, il excita le peuple contre les meurtriers qui durent s'enfuir, et resta tout-puissant dans Rome.

II. Mais il rencontra un adversaire inattendu dans Octave, fils adoptif de César, qui sut se faire agréer comme général du sénat. Une courte lutte s'engagea autour de *Modène* entre les deux ambitieux. Antoine, voyant qu'il avait affaire à forte partie, préféra traiter. Octave, Antoine et un troisième ambitieux, Lépide, formèrent le second triumvirat et prirent le titre officiel de *triumviri reipublicæ constituendæ* (43).

III. Ils se débarrassèrent de leurs adversaires par de sanglantes proscriptions dont la plus illustre victime fut Cicéron. Puis ils passèrent en Macédoine et, dans les deux batailles de *Philippes* livrées à quelques jours d'intervalle, détruisirent l'armée républicaine. (Mort de Cassius, puis de Brutus, 42.)

CHAPITRE XXII

DUUMVIRAT D'OCTAVE ET D'ANTOINE; FIN DU GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN.

1. Partage du monde romain entre Octave et Antoine (42). — 2. Guerre de Pérouse (41); paix de Brindes et de Misène (39). — 3. Défaite et mort de Sextus Pompée (38-35). — 4. Expédition d'Antoine contre les Parthes (36). — 5. Sage administration d'Octave à Rome. — 6. Rupture avec Antoine (32). — 7. Bataille d'Actium (31). — 8. Mort d'Antoine et de Cléopâtre (30). — 9. Chute de la république.

1. Partage du monde romain entre Octave et Antoine (42). — Les deux vainqueurs firent alors entre eux un nouveau partage. Octave prit l'Espagne et la Numidie; Antoine, la Gaule chevelue et l'Afrique. La Cisalpine, trop voisine de Rome, devait cesser d'être province. Quant à Lépide, déjà on l'excluait du partage, parce qu'on le croyait d'intelligence avec Sextus Pompée. Plus tard, il eut l'Afrique. La part des chefs arrêtée, restait à faire celle des soldats. Antoine se chargea d'aller lever en Asie les 200 000 talents nécessaires. Octave, malade, prit la tâche, en apparence plus ingrate, de donner des terres aux vétérans.

Antoine traversa la Grèce et l'Asie au milieu des fêtes, foulant horriblement les peuples pour subvenir à ses profusions. En Asie, il exigea d'un coup l'impôt de neuf années, sans compter les confiscations particulières. Pour un bon plat, il donna à son cuisinier la maison d'un citoyen de Magnésie. Cléopâtre avait fourni quelques troupes et de l'argent à Cassius : Antoine lui demanda raison de cette conduite. Elle vint elle-même à Tarse, en Cilicie, où

il se trouvait, dans l'espérance de le gagner, comme César, par ses charmes. Antoine ne résista pas, et, quand il vit cette femme élégante et lettrée, qui parlait six langues, lui tenir tête dans ses orgies et dans ses propos de soldat, il oublia Rome et Fulvie et les Parthes, pour la suivre, dompté et docile, à Alexandrie (41).

2. Guerre de Pérouse (41) : paix de Brindes et de Misène (39). — Pendant qu'il perdait dans les indignes débauches de la *vie inimitable* un temps précieux, sa femme et son frère, en Italie, déclaraient la guerre à Octave. Celui-ci avait distribué des terres aux vétérans, mais il avait irrité Fulvie, femme ambitieuse, qui poussa son beau-frère Antonius, alors consul, à profiter des inextricables difficultés que soulevait le partage des terres. Les vétérans réclamaient les dix-huit villes promises. De leur côté, les habitants s'emportaient en vives plaintes contre l'injustice qui les forçait à payer pour toute l'Italie. En outre, ceux-ci demandaient une indemnité, et ceux-là de l'argent. Les nouveaux colons dépassaient sans cesse leurs limites, et les propriétaires dépossédés ne pouvant tous, demander en beaux vers comme Virgile qu'on leur rendît leurs domaines, accouraient à Rome, criant misère et ameutant le peuple. Antonius promit sa protection aux Italiens expropriés et réunit dix-sept légions, avec lesquelles il s'empara de la ville, où il annonça le prochain rétablissement de la république. Mais Agrippa, le meilleur officier d'Octave, le chassa et le serra de si près, qu'il le força de se jeter dans Pérouse, dont une affreuse disette décima la garnison. Le consul fut contraint de se rendre (40). Fulvie s'enfuit en Grèce avec tous les amis d'Antoine, et Octave resta seul maître de l'Italie. Ces nouvelles tirèrent pourtant le triumvir de sa honteuse torpeur : il vint à Brindes, mais les soldats commandèrent la paix, et les deux adversaires firent un nouveau partage qui donna à Antoine l'Orient jusqu'à la mer Adriatique, avec l'obligation de combattre les Parthes, et l'Occident à Octave, avec la guerre contre Sextus Pompée. Quelques jours après, celui-ci signa le traité de Misène. On lui

laissa la Sicile, la Corse, la Sardaigne et l'Achaïe; Lépide eut l'Afrique (39).

Lorsqu'on vit les trois chefs franchir l'étroite barrière qui les séparait et s'embrasser en signe de paix et d'ami-

Agrippa (buste de la Galerie des Offices à Florence).

tié, un même cri de joie partit de la flotte et de l'armée. Il semblait que ce fût la fin de toutes les guerres et de tous les maux : l'Italie n'avait plus à craindre la famine; les exilés, les proscrits, retrouvaient leur patrie. Les nouveaux alliés se donnèrent des fêtes. Le sort désigna Sextus Pompée pour traiter le premier ses nouveaux amis. Au

milieu du festin, Menas vint lui dire à l'oreille : « Voulez-vous que je coupe les câbles, et je vous rends maître de tout l'empire? » Il réfléchit un instant, puis répondit : « Il fallait le faire sans m'en prévenir » (39).

3. Défaite et mort de Sextus Pompée (38-35). — La paix de Misène n'était qu'une trêve, car il n'était pas possible qu'Octave consentît à laisser les approvisionnements de Rome à la merci de son adversaire. La lutte éclata en l'an 38 ; la trahison de l'affranchi Menas, qui livra la Corse et la Sardaigne, avec trois légions et une forte escadre, surtout les talents d'Agrippa, qui créa le port Jules en joignant le Lucrin au lac Averne et réorganisa l'armée et la flotte, assurèrent le succès d'Octave, que la victoire de Naulocque proclama (3 sept. 36). Sextus s'enfuit vers l'Asie ; il y fut mis à mort dans Milet par un officier d'Antoine (35). Les troupes qu'il avait laissées en Sicile s'étaient réunies à celles de Lépide, dont Octave avait exigé le secours. Lépide, se trouvant alors à la tête de vingt légions, crut l'occasion venue de reprendre une position plus haute dans le triumvirat, et voulut d'abord garder la Sicile. Mais Octave lui débaucha ses troupes et le contraignit de venir se jeter à ses pieds en lui demandant la vie. Il lui laissa ses biens avec la dignité de grand pontife, et le relégua à Circei, où il vécut encore vingt-trois ans.

Quand Octave revint à Rome, le peuple, qui voyait renaître soudainement l'abondance, l'accompagna au Capitole, couronné de fleurs. On voulait l'accabler d'honneurs. Commençant déjà son rôle de désintéressement et de modestie, il n'accepta que l'inviolabilité tribunitienne, supprima quelques impôts et déclara qu'il abdiquerait sitôt qu'Antoine aurait terminé sa guerre contre les Parthes. En attendant, son administration énergique rétablissait l'ordre dans la péninsule. Les bandits étaient traqués, les esclaves fugitifs rendus à leurs maîtres ou mis à mort quand ils n'étaient point réclamés ; en moins d'une année, la sécurité reparut dans la ville et dans les campagnes. Enfin donc Rome était gouvernée.

4. Expédition d'Antoine contre les Parthes (36). — Après le traité de Brindes, Antoine était resté plusieurs années à Athènes auprès d'Octavie, sœur du jeune César, qu'il avait épousée, en gage de réconciliation, après la mort de Fulvie. En l'année 57, il vint à Tarente renouveler pour cinq ans le triumvirat, et, enfin réveillé par les victoires de ses lieutenants, il se décida à prendre lui-même la conduite de la guerre contre les Parthes. Mais à peine eut-il touché le sol de l'Asie que sa passion pour Cléopâtre se réveilla plus insensée que jamais. Il la fit venir à Laodicée, et ajouta à son royaume la Phénicie, la Cœlésyrie, Cypre et une partie de la Cilicie, de la Judée et de l'Arabie, c'est-à-dire presque tout le littoral du Nil au mont Taurus. Ces pays étaient pour la plupart des provinces romaines : mais est-ce qu'il y avait encore une Rome, un sénat, des lois, autre chose que le caprice tout-puissant du triumvir?

Antoine avait 60 000 fantassins, 10 000 cavaliers et 30 000 auxiliaires. Il prit par l'Arménie dont le roi était son allié, et pénétra jusqu'à Phrahata, à peu de distance de la mer Caspienne. Mais il n'avait pas amené ses machines de siège : il fallut reculer. Au bout de vingt-sept jours de marche pendant lesquels ils avaient livré dix-huit combats, les Romains atteignirent l'Araxe, frontière de l'Arménie. Leur route, depuis Phrahata, était marquée par les cadavres de 24 000 légionnaires. La fortune offrit à Antoine une occasion de réparer sa défaite : une querelle s'était élevée entre le roi des Parthes et celui des Mèdes, au sujet du partage des dépouilles, et le Mède irrité faisait savoir qu'il était prêt à se réunir aux Romains. Cléopâtre empêcha Antoine de répondre à cet appel d'honneur et, l'entraînant à sa suite, le ramena dans Alexandrie (36).

Durant les années 35 et 34, Antoine fit quelques préparatifs et une courte expédition en Arménie, dont le roi, arrêté dans son camp, fut saisi et traîné, chargé de chaînes d'or, en Égypte. Mais il oubliait chaque jour davantage et Rome, et sa propre gloire, et sa sûreté. Il

donna le titre de roi à deux fils qu'il avait eus de Cléopâtre ; il quitta la toge pour la robe de pourpre, et on vit l'ancien lieutenant de César siéger à Alexandrie, couronné d'un diadème et portant un sceptre d'or, comme les monarques de l'Asie.

5. Sage administration d'Octave à Rome. — Tandis qu'Antoine se déshonorait en Orient, Octave donnait à l'Italie ce repos dont elle était affamée, domptait les nombreux pirates de l'Adriatique et les remuantes tribus placées au nord des deux péninsules, les Salasses dans les Alpes, et, au delà de l'Adriatique, les Japodes, les Liburnes et les Dalmates. A l'attaque de Metulum, il monta lui-même à l'assaut et reçut trois blessures. Il pénétra jusqu'à la Save, et soumit une partie des Pannoniens. Ainsi, des deux triumvirs, l'un donnait des pays romains à une reine barbare, et l'autre accroissait le territoire et la sécurité de l'empire.

6. Rupture avec Antoine (32). — Cependant Antoine se plaignait et réclama, au commencement de l'année 32, une part dans les dépouilles de Sextus et de Lépide. Octave répondit par d'amères récriminations sur sa conduite en Orient, et, à ces signes d'une rupture prochaine, les amis d'Antoine quittèrent Rome pour rejoindre leur patron. Ils le trouvèrent faisant des préparatifs formidables. Il rassemblait seize légions et gagna avec Cléopâtre la ville d'Éphèse, où se réunissaient huit cents navires. La reine en avait donné deux cents avec 20 000 talents et des vivres pour toute la durée de la guerre. En vain les amis dévoués d'Antoine voulurent l'éloigner, elle resta pour mieux conserver son ascendant sur le triumvir. On s'aperçut bientôt de sa présence au ralentissement des préparatifs. Les fêtes recommencèrent. A Samos, les baladins, les joueurs de flûte, les comédiens, étaient accourus de l'Asie entière en tel nombre, qu'Antoine, pour récompense, ne leur donna pas moins de toute une ville, la cité de Priène. A Athènes, la *vie inimitable* continua : c'était le nom qu'Antoine et Cléopâtre donnaient à cette vie de débauches.

Ce fut dans cette ville que Cléopâtre arracha enfin à Antoine l'acte de divorce pour Octavie. Il le lui fit signifier à Rome : elle obéit, et, emmenant encore avec elle les enfants de Fulvie, elle sortit de cette maison d'où leur père la chassait. Elle pleurait à la pensée que les Romains pouvaient la regarder comme une des causes de cette guerre. Elle avait droit de le croire, mais, entre ces deux ambitieux, l'injure de cette noble femme était à peine un prétexte (32). Comme elle, beaucoup pleuraient, qui s'étaient habitués déjà à la paix qu'Octave faisait régner. Distrait de ses chants légers par le bruit des armes, le poète Horace s'écriait douloureusement : « O navire ! de nouveaux orages t'emportent sur les flots. Oh ! que fais-tu ? Reste au port sur tes ancres. Ne vois-tu pas tes flancs dépouillés de leurs rames et ton mât demi-brisé par les autans et tes antennes qui gémissent.... Si tu ne veux être le jouet des vents, prends garde, évite les flots qui battent les brillantes Cyclades. »

Octave fut troublé de la promptitude des préparatifs de son adversaire, car les siens n'étaient pas terminés. Heureusement Antoine acheva lentement ce qu'il avait commencé avec une activité qui rappelait l'ancien lieutenant de César. L'été s'écoula dans les fêtes, et la guerre se trouva forcément renvoyée à l'année suivante. Ce délai valut encore à Octave un autre avantage, la défection de plusieurs personnages importants, qui, révoltés des hauteurs de Cléopâtre, revinrent en Italie. Parmi eux étaient Plancus et Titius, tous deux consulaires. Plancus s'avisait un peu tard que Cléopâtre lui avait fait jouer un rôle indigne, quand, dans un festin, il se présenta, malgré son âge, le corps peint d'azur, la tête couronnée de roseaux et traînant derrière lui une queue de poisson, pour jouer le rôle d'un dieu marin. Dans le sénat, il invectiva dès son arrivée contre Antoine : « Il faut, lui dit malignement Coponius, qu'Antoine ait fait bien des infamies la veille du jour où tu l'as quitté. » Asinius Pollion se respecta davantage : comme Octave le pressait de marcher avec lui, Pollion refusa : « Les services que j'ai rendus à Antoine

sont plus grands, mais ceux que j'ai reçus de lui sont plus connus ; je ne puis donc le combattre, j'attendrai l'issue de la lutte et je serai le butin du vainqueur. »

Plancus avait appris à Octave que le testament d'Antoine était entre les mains des vestales. Octave l'enleva et donna lecture au sénat des passages qui pouvaient le plus soulever l'irritation : Antoine y renouvelait le don fait à la reine et à ses enfants de presque tous les pays qu'il avait en son pouvoir; abjurant sa patrie et ses ancêtres, il ordonnait, mourût-il à Rome même, qu'on lui donnât pour sépulture le tombeau de Cléopâtre. Aussi crut-on aisément ceux qui disaient que, dès qu'il serait seul maître, il lui ferait don de Rome même, et qu'il transporterait dans la capitale de l'Égypte le siège de l'empire.

Quand Octave fut prêt, il provoqua un décret du sénat qui enleva à Antoine le consulat de l'année 31, qu'il s'était réservé, et déclara la guerre à la reine d'Égypte. « Ce n'est pas Antoine ni les Romains que nous allons combattre, disait Octave, mais cette reine qui, dans le délire de ses espérances, rêve la chute du Capitole et les funérailles de l'empire. » Au 1er janvier 31 il prit possession du consulat. La veille le triumvirat avait expiré, et il n'en avait pas dénoncé le renouvellement. Ce n'était donc plus, disait-on, le triumvir qui allait combattre pour sa cause, mais un consul du peuple romain qui marchait contre le ministre d'une reine étrangère.

7. Bataille d'Actium (31). — Antoine avait 100 000 fantassins et 12 000 chevaux. Tous les princes de l'Asie lui avaient envoyé des auxiliaires. Sa flotte comptait cinq cents gros navires de guerre, dont plusieurs étaient à huit et dix rangs de rames, mais lourdement construits, mal dirigés et dégarnis de rameurs et de soldats. Octave n'avait que 80 000 fantassins, autant de cavaliers qu'Antoine, et seulement deux cent cinquante vaisseaux d'un rang inférieur. Leur légèreté et l'expérience des matelots, formés dans la guerre contre Sextus, compensaient et au delà l'infériorité du nombre.

Antoine était maître de la Grèce; Agrippa, qui com-

mandait la flotte d'Octave, la conduisit sur les côtes de l'Épire. Plusieurs combats partiels précédèrent l'action décisive. Agrippa s'empara de Leucade et chercha à couper les convois qui arrivaient d'Asie; Titius et Statilius Taurus firent aussi éprouver un échec à la cavalerie d'Antoine. Peu à peu les deux armées se concentrèrent, celle d'Antoine à Actium, sur la côte d'Acarnanie, à l'entrée du golfe d'Ambracie; celle d'Octave, en face, sur la côte d'Épire.

Antoine proposa à son rival de terminer leur querelle par un combat singulier, ou bien de se rendre à Pharsale

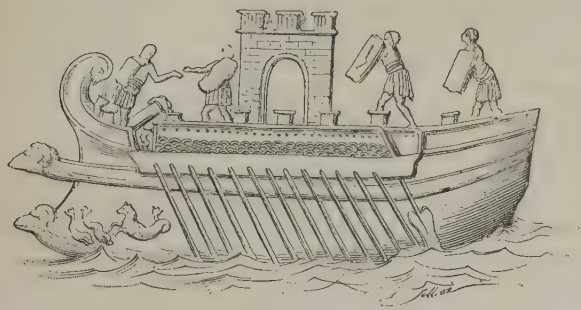

Navire de guerre (d'après un bas-relief).

avec toutes leurs forces et d'y décider à qui resterait l'héritage de César. Tous ses généraux étaient d'avis de chercher une bataille sur terre. Il se résolut cependant à un combat naval : ainsi le voulait Cléopâtre, pour que ses navires égyptiens eussent part à la victoire, et, en cas de revers, assurassent sa retraite, et contre l'ennemi, et contre les amis d'Antoine, dont elle se sentait haïe.

Antoine plaça 2 000 légionnaires et 3 000 archers sur les galères, où les désertions et les maladies de l'hiver n'avaient pas laissé un nombre d'hommes suffisant pour la manœuvre et la défense; mais ces légionnaires faisaient à regret le service des vaisseaux, dont ils n'avaient pas l'habitude. Un chef de cohorte dont le corps était criblé

de blessures, voyant passer Antoine, lui dit d'une voix affligée : « Eh ! mon général, pourquoi vous défier de ces blessures et de cette épée, et mettre vos espérances dans un bois pourri? Laissez les hommes d'Égypte et de Phénicie combattre sur mer, et donnez-nous la terre sur laquelle nous savons vaincre ou mourir. » Antoine ne répondit rien ; il se contenta de lui faire signe de la tête et de la main, comme pour l'encourager et lui donner une espérance qu'il n'avait pas lui-même, car, ses pilotes ayant voulu, suivant l'usage, laisser les voiles à terre, il les obligea de les prendre. Pensait-il déjà à fuir?

Pendant plusieurs jours, l'agitation de la mer ne permit pas aux deux flottes de s'aborder. Enfin le 2 septembre 31, les vaisseaux d'Antoine, poussés par un vent léger, s'avancèrent à la rencontre de l'ennemi, qui refusa quelque temps encore son aile droite pour les attirer en pleine mer. Quand Octave les crut assez loin du rivage, il cessa de reculer et courut avec ses vaisseaux agiles contre ces pesantes citadelles, autour desquelles tournaient à la fois trois ou quatre de ses galères, et qu'elles couvraient de piques, d'épieux et de traits enflammés. Pour prévenir un mouvement d'Agrippa, qui essayait d'envelopper l'aile droite, Publicola, qui la commandait, étendit sa ligne et se sépara imprudemment du centre. Cette faute compromettait déjà le succès de la journée, quand on vit les soixante navires égyptiens tourner la proue et cingler vers le Péloponnèse. A peine Antoine eut-il reconnu à ses voiles de pourpre le vaisseau qui emportait la reine, que tout son courage tomba, et qu'oubliant ceux qui mouraient en ce moment pour lui, il suivit ses traces. Il passa à son bord, mais, sans lui parler, sans la voir, il s'assit à la proue et pencha la tête entre ses mains. Durant trois jours, il resta dans la même posture et dans le même silence, jusqu'au cap Ténare. De là ils firent voile pour l'Afrique.

Sa flotte, après s'être défendue longtemps, se rendit. L'armée de terre était intacte ; elle ne voulait pas croire à la lâcheté de son chef, et, quand il ne fut plus permis

d'en douter, elle résista sept jours encore aux sollicitations d'Octave. Mais Canidius, qui la commandait, l'ayant à son tour abandonnée, elle fit sa soumission. Octave à Philippes avait été impitoyable : à Actium il fut indulgent. Parmi les prisonniers importants, aucun de ceux qui demandèrent la vie n'essuya de refus. Le chef de parti s'était jadis vengé, aujourd'hui le maître pardonnait.

Antoine n'était plus à craindre, l'armée le devenait : Octave se hâta de donner des congés aux vétérans et de les disperser. Il avait laissé Mécène à Rome. Il y envoya encore Agrippa, pour que ces deux hommes supérieurs qui se complétaient l'un par l'autre, comme la prudence par le courage, l'habileté par la force, étouffassent à son origine tout mouvement de révolte. Il se chargea de poursuivre lui-même son rival, traversa la Grèce, dont il soulagea les misères, et fit voile pour l'Asie. Comme il ignorait le lieu où Antoine s'était retiré, il s'arrêta à Samos pour y passer l'hiver. La nouvelle des troubles qui venaient d'éclater parmi les légionnaires congédiés le rappela en Italie. Il manquait de fonds pour remplir ses promesses aux soldats : aussi mit-il en vente ses biens et ceux de ses amis. Personne, il est vrai, n'osa se rendre adjudicataire, mais le résultat désiré était atteint : les vétérans se contentèrent de quelque argent, attendant les trésors de l'Égypte. Ces mesures calmèrent soudainement l'agitation, et vingt-sept jours après son arrivée Octave put repartir.

8. Mort d'Antoine et de Cléopâtre (30). — A Parætonium, sur la côte d'Afrique, Antoine et Cléopâtre s'étaient séparés. La reine, pour prévenir une révolte, se présenta devant Alexandrie avec ses vaisseaux couronnés de lauriers comme s'ils revenaient d'un triomphe. A peine rentrée dans son palais, elle ordonna la mort de tous ceux qui lui étaient suspects et grossit ses trésors des biens des victimes et des richesses des temples, qu'elle pilla. Pour Antoine, il avait d'abord erré comme un insensé dans les solitudes voisines de Parætonium, et, à la nouvelle de la défection de Scarpus, qui commandait pour lui une armée

dans ces régions, il avait voulu se tuer. Ses amis le ramenèrent à Alexandrie, où Canidius vint lui apprendre le sort de ses légions au promontoire Actium. Tous les princes d'Asie l'abandonnaient; aux portes mêmes de l'Égypte, Hérode, le roi des Juifs, trahit sa cause. Des gladiateurs qu'il entretenait à Cyzique lui restèrent seuls fidèles; ils traversèrent toute l'Asie Mineure pour le rejoindre, et ne se rendirent que sur un faux bruit de sa mort.

Cléopâtre songea à se réfugier en de lointains pays et commença à faire transporter, à travers l'isthme de Suez, ses vaisseaux et ses trésors; mais les Arabes pillèrent les premiers navires arrivés sur la mer Rouge, et elle renonça à ce dessein. Antoine songea ensuite à gagner l'Espagne, espérant qu'avec ses richesses il soulèverait aisément cette province : ce parti fut encore abandonné. Las de former d'impraticables desseins, il ne voulut plus voir personne et s'enferma dans une tour qu'il fit bâtir au bout d'une jetée. « Je veux, dit-il, vivre maintenant comme Timon. » C'était bien tard pour philosopher : il ne put même soutenir ce rôle, et, pour finir comme il avait vécu, dans les orgies, il retourna auprès de Cléopâtre. Ils fondèrent une société nouvelle, celle des *inséparables dans la mort*. Tous ceux qui en faisaient partie devaient passer les jours dans la bonne chère et mourir ensemble. Cléopâtre recueillait en effet tous les poisons connus et étudiait leurs effets sur des personnes vivantes; elle essaya aussi des bêtes venimeuses et s'arrêta à l'aspic, qu'elle avait vu donner une mort douce par laquelle les traits n'étaient point décomposés.

Cependant ils conservaient encore quelque lueur d'espérance, et ils sollicitèrent du vainqueur, Antoine, la permission de se retirer à Athènes pour y vivre en simple particulier; Cléopâtre, la succession pour ses enfants à la couronne d'Égypte. C'étaient les mêmes députés qui avaient porté les deux messages. Mais en secret la reine fit offrir à Octave un sceptre, une couronne et un trône royal. Il répondit à cette pensée de trahison par deux

lettres, l'une publique, qui lui ordonnait de déposer les armes et le pouvoir; l'autre secrète, qui lui garantissait son pardon et la conservation de son royaume, si elle chassait ou faisait tuer Antoine. En même temps il lui envoya un de ses affranchis qui devait, par de fausses promesses, entretenir les espérances de la reine et conserver au triomphe de son maître son principal ornement. Cléopâtre se souvint qu'enfant elle avait vaincu César, puis Antoine; elle se prit à penser qu'Octave, plus jeune que l'un et que l'autre, pourrait bien ne pas être plus sage. Elle avait cependant alors trente-neuf ans, mais sa beauté avait toujours été moins redoutable que son esprit et sa grâce. Le héros avait des faiblesses, le soldat, des vices, tous deux succombèrent : le politique resta froid et implacable.

Antoine n'eut pas honte de demander deux fois encore la vie, d'envoyer son fils Antyllus pour fléchir Octave, et de livrer à celui-ci le sénateur Turullius, un des meurtriers de César. Mais Octave ne répondait pas et avançait toujours. Bientôt il fut devant Péluse, dont il s'empara. A ce bruit d'armes qui se rapprochait de lui, Antoine parut se réveiller : il fit des préparatifs de défense, courut en Libye pour tâcher de séduire les soldats qu'Octave y avait fait passer, et revint à Alexandrie que déjà son rival menaçait. Dans un combat de cavalerie où il montra son éclatante bravoure, il mit l'ennemi en fuite. Mais Cléopâtre le trahissait : enfermée, avec toutes ses richesses, dans une haute tour qu'elle avait fait construire pour lui servir de tombeau, elle attendait l'issue de la querelle. Ses ministres, ses troupes semblaient coopérer à la défense de la place; en réalité, Antoine ne pouvait compter que sur le petit nombre de légionnaires qu'il avait réunis. Il appela Octave en combat singulier. Celui-ci sourit et se contenta de répondre qu'Antoine avait plus d'un chemin pour aller à la mort.

Cependant, encouragé par le succès du combat de cavalerie, Antoine se décida à une double attaque par terre et par mer. Dès que les galères égyptiennes se trouvèrent

près de celles d'Octave, elles les saluèrent de leurs rames et passèrent de leur côté. Sur terre, sa cavalerie l'abandonna et son infanterie fut sans peine repoussée. Il rentra dans la ville en s'écriant qu'il était trahi et livré par Cléopâtre.

La reine, réfugiée dans sa tour, en laissa tomber la herse et fortifia la porte par des leviers et de grosses pièces de bois, tandis qu'elle faisait porter à Antoine la fausse nouvelle de sa mort. Ils se l'étaient promis : l'un devait suivre l'autre. Antoine commanda à son esclave Eros de lui donner le coup mortel. L'esclave, sans répondre, tire son épée, se frappe lui-même et tombe sans vie à ses pieds. « Brave Eros, s'écrie Antoine, tu m'apprends ce que je dois faire ! » et, ôtant sa cuirasse, il se perce à son tour.

Dès que Cléopâtre l'apprit, elle voulut avoir près d'elle ce cadavre pour le livrer elle-même au vainqueur comme sa rançon, et Antoine tout sanglant fut porté au pied de sa tour: elle n'en ouvrit pas la porte, mais d'une fenêtre elle descendit des cordes et, avec les deux femmes qui l'avaient suivie, le hissa auprès d'elle. A peine l'eut-elle couché sur un lit qu'il lui demanda du vin et expira : digne fin de cet homme qui n'eut que l'âme d'un soldat.

Cependant Octave était entré sans obstacle dans Alexandrie. Il commanda à un de ses officiers, Proculeius, de tâcher de prendre la reine vivante et de ne pas lui laisser le temps d'allumer l'incendie qu'elle avait préparé pour consumer ses richesses, si elle était forcée dans sa retraite. Tandis qu'elle parlementait à travers la porte avec Gallus, Proculeius, passant sans bruit par la fenêtre qui avait servi à introduire Antoine, se saisit d'elle et lui arracha un poignard dont elle chercha faiblement à se frapper. D'abord elle voulut se laisser mourir de faim : Octave la força à renoncer à ce dessein, en lui faisant craindre pour ses enfants ; puis il la rassura, et, pour la rattacher à la vie, il lui promit un sort encore brillant. Elle se laissa ramener au palais, reprit les insignes de la

royauté, et, sauf une surveillance étroite, reçut tous les honneurs dus à son rang. Octave lui-même vint la voir. Ce jour-là elle ne s'entoura que des souvenirs de César; l'appartement était décoré de bustes et de statues du dictateur. Les lettres qu'il lui avait écrites étaient auprès d'elle, et elle les montrait à Octave. Longtemps elle lui parla de la gloire de son père, de sa puissance à lui, de sa faiblesse à elle et de sa résignation. Chaque mot, chaque attitude, chaque geste était calculé pour exciter la pitié ou un sentiment plus doux, et il y avait encore tant de séduction dans sa parole, tant de grâce et de beauté dans ses traits et son maintien sous ses longs vêtements de deuil! Octave l'écoutait en silence; il se leva enfin : « Ayez bon courage, ô reine! » lui dit-il; puis il lui demanda la liste de ses trésors, et il sortit. Cléopâtre resta atterrée sous cette froide réponse : elle était vaincue. Bientôt elle apprit d'un jeune noble qu'elle avait gagné que dans trois jours elle partirait pour Rome. Cette nouvelle la décida : le lendemain on la trouva couchée morte sur un lit d'or, revêtue de ses habits royaux, et ses deux femmes sans vie à ses pieds. On ignore comment elle s'était donné la mort : Octave, en montrant à son triomphe la statue de Cléopâtre avec un serpent au bras, confirma le bruit qu'elle s'était fait piquer par un aspic qu'un paysan lui avait apporté caché sous des figues. L'Égypte fut réduite en province (30).

9. Chute de la république. — Il n'y avait plus maintenant qu'un chef dans le monde romain, la république était morte et l'empire naissait.

Résumé.

I. Octave et Antoine se partagèrent le monde; mais l'accord ne pouvait demeurer entre eux. Une courte guerre, causée par les intrigues de Fulvie, femme d'Antoine, s'engagea autour de Pérouse. Un nouveau traité conclu à *Brindes* en 39 donna à Antoine l'Orient avec l'obligation de combattre les Parthes et l'Occident à Octave avec la guerre contre Sextus Pompée, autre ambitieux, qui tenait la mer. Lépide eut l'Afrique.

II. Antoine en Orient s'oublia auprès de la reine d'Égypte Cléopâtre, et fit sans succès une expédition contre les *Parthes*. Octave, au contraire, triomphait de *Sextus Pompée* (36), se débarrassait de Lépide à qui fut donnée la charge de grand pontife et administrait sagement l'Italie.

III. Antoine, inquiet des progrès d'Octave, réunit des troupes et une flotte considérable ; mais il perdit du temps dans ces préparatifs et laissa à Octave le temps de s'organiser. Celui-ci alla attaquer la flotte de son rival à *Actium* ; la trahison de Cléopâtre, qui donne l'ordre à ses vaisseaux de faire voile vers l'Égypte, amena la défaite et la fuite d'Antoine (31).

IV. Après avoir quelque temps erré en Asie, Antoine vint retrouver Cléopâtre en Égypte, et tenta un instant de résister à Octave qui l'y avait poursuivi. Puis sur le faux bruit de la mort de Cléopâtre, il se perça de son épée. Celle-ci n'ayant pu obtenir d'Octave son pardon se donna également la mort. Octave restait seul maître de l'État.

CHAPITRE XXIII

AUGUSTE; ORGANISATION DU GOUVERNEMENT NOUVEAU.

1. Retour d'Octave à Rome (29). — 2. Organisation du gouvernement impérial : réunion des principales magistratures républicaines entre les mains d'Octave. — 3. Innovations d'Auguste; caractère nouveau des magistratures. — 4. Armée permanente. — 5. Gouvernement des provinces. — 6. Administration financière. — 7. Vigilance et libéralité d'Auguste. — 8. Douceur du gouvernement d'Auguste. — 9. Guerres pour dompter les peuples de l'intérieur et donner à l'empire de bonnes frontières. — 10. Varus. — 11. Dernières années d'Auguste. — 12. Mort d'Auguste (14 de J.-C.). — 13. Bornes et divisions de l'empire. — 14. Peuples voisins des frontières.

1. Retour d'Octave à Rome (29). — Antoine mort et l'Égypte rattachée au domaine de l'empire, Octave regagna l'Asie Mineure, où il employa tout l'hiver à régler les affaires de l'Orient. Pendant ce temps, Mécène et Agrippa veillaient pour lui dans la capitale, où ils venaient d'arrêter et de punir le complot formé par le jeune Lépide pour assassiner Octave à son retour. Le sénat, d'ailleurs, se prêtait à tout. Quand, au commencement de l'an 29, Octave prit possession, en Asie, de son cinquième consulat, à Rome les sénateurs et les magistrats firent serment d'obéir à ses actes et lui offrirent la puissance tribunitienne sa vie durant. Au mois de Sextilis, qui plus tard prit son nom (août), il entra enfin dans Rome, et il triompha trois fois : pour les Dalmates, pour Actium et pour l'Égypte. Les soldats reçurent 1 000 sesterces par tête, les citoyens 400. Octave, pour annoncer solennellement l'ère nouvelle qui commençait, ferma lui-même le temple de Janus, ouvert depuis deux siècles, et supprima

les ordonnances triumvirales. Mais qu'allait-il faire? rompre avec le passé et fonder un gouvernement nouveau? Il n'y songea pas : il connaissait assez l'histoire de son pays pour savoir qu'il trouverait aisément dans les prérogatives mal définies des anciennes magistratures de quoi déguiser la monarchie sous des formes républicaines, et qu'il pourrait fonder le pouvoir absolu avec les lois de la liberté.

2. Organisation du gouvernement impérial : réunion des principales magistratures républicaines entre les mains d'Octave. — Depuis l'an 31, Octave était consul; il gardera pendant six ans encore cette charge qui le fait chef officiel de l'État et qui lui donne légalement presque tout le pouvoir exécutif. Avant tout il lui fallait l'armée : pour rester à sa tête, il se fit décerner par le sénat le nom d'*imperator* avec le commandement suprême de toutes les forces militaires de l'empire. Les généraux devinrent ainsi ses lieutenants et les soldats lui jurèrent fidélité.

Le sénat subsistait : il le conserva et résolut d'en faire le pivot de son gouvernement; mais auparavant il se fit donner, avec Agrippa pour collègue, sous le titre de *préfecture des mœurs*, la censure, qui lui permit de chasser de ce corps tous les membres indignes ou ennemis du nouvel ordre de choses. Lorsque les anciens censeurs fermaient le cens, celui dont ils avaient mis le nom en tête de la liste des sénateurs, ordinairement l'un d'entre eux, s'appelait le premier du sénat, *princeps senatus*, et cette place, toute d'honneur, lui était laissée sa vie durant. Agrippa donna à son collègue ce titre républicain, et plaça ainsi les délibérations du sénat sous la direction d'Octave, car, d'après l'ancien usage, le *princeps* opinait le premier, et ce premier avis exerçait une influence qui maintenant sera décisive.

Le commandement des armées entraînait le commandement dans les provinces, et le sénat les avait toutes placées sous son autorité en l'investissant du proconsulat : Octave voulut qu'au moins le sénat partageât avec lui. Il lui laissa les régions calmes et prospères de l'intérieur, et prit pour

lui celles qui remuaient encore ou que les Barbares menaçaient, mais où étaient toutes les légions. Dans la ferveur de sa reconnaissance, le sénat l'appela d'un nom qu'on ne donnait qu'aux dieux, celui d'Auguste, qu'il a conservé (17 janv. 27 av. J.-C.). Trois ans après on lui conféra la puissance tribunitienne sa vie durant, c'est-à-dire qu'à l'autorité militaire, qu'il avait déjà, on ajouta la puissance civile que les tribuns, grâce à la nature indéterminée de leur charge, avaient plus d'une fois envahie tout entière. La puissance tribunitienne lui assurait en outre l'inviolabilité. En l'an 19, il eut le consulat à vie et la préfecture des mœurs. Il n'avait accepté que pour dix ans le commandement des provinces et des armées; en l'an 18, il se fit renouveler ses pouvoirs pour cinq années nécessaires encore, disait-il, à l'achèvement de son ouvrage. Mais, ce temps écoulé, il demanda une nouvelle prorogation de dix ans et continua ainsi jusqu'à sa mort, en protestant chaque fois contre la violence qu'on faisait à ses goûts au nom de l'intérêt public. Cinq ans plus tard, à la mort de Lépide, il se fit nommer souverain pontife. Ce fut sa dernière usurpation : il ne restait plus rien qui valût la peine d'être pris. Ce qui était autrefois divisé entre plusieurs est réuni entre les mains d'un seul; ce qui était annuel est devenu permanent. Voilà toute la révolution[1].

En résumé, comme préfet des mœurs, Octave dressait la liste des sénateurs et des chevaliers, c'est-à-dire qu'il

1. Auguste pratiqua cette habile et discrète politique de ménagement et de transition jusque dans les plus petits faits de sa vie privée. L'histoire de sa maison en est un curieux exemple. Octave habitait sur le Palatin une petite maison, ornée seulement de portiques médiocres soutenus par des colonnes de pierre. Elle ne présentait d'autre intérêt que d'avoir appartenu à l'orateur Hortensius. Après sa victoire sur Sextus Pompée, il acheta et fit démolir quelques-unes des maisons qui entouraient sa demeure; il construisit alors le temple d'Apollon Palatin, deux bibliothèques et en même temps, il agrandissait et embellissait sa maison. Un incendie la dévora. D'une sorte de souscription entre ses amis (et chacun à Rome voulut se ranger parmi eux) « il ne prit qu'une somme insignifiante, un denier au plus par personne et rebâtit sa maison à ses frais; seulement il profita de l'occasion pour la rebâtir plus grande et plus belle. » Quand il fut nommé grand pontife, il construisit à l'intérieur de sa demeure un temple à Vesta, et le foyer du nouveau grand pontife devint le foyer de l'État.

pouvait chasser ses ennemis de l'ordre équestre et du sénat; comme grand pontife, il avait la surveillance du culte et de ses ministres; comme tribun, il était inviolable; comme prince du sénat, il dirigeait les délibérations de cette assemblée; comme *imperator*, il commandait les armées; la puissance proconsulaire lui livrait les provinces; la puissance consulaire, la ville et l'Italie : il avait donc tous les pouvoirs. Pourtant son règne ne rentre dans aucune des classifications ordinaires des gouvernements. Rome n'était ni une république ni une monarchie; Auguste n'était ni roi ni tyran. Cette autorité, qui n'a pas de nom dans la langue politique, montre assez que le *principat* d'Octave fut une transition entre la république aristocratique qui était morte à Pharsale, et le gouvernement despotique des empereurs qui vont suivre.

Son règne de quarante-quatre ans fut employé à organiser doucement la monarchie. Le *sénat* subsista comme conseil suprême de l'État, mais épuré, et Auguste augmenta ses attributions en le chargeant du jugement de toutes les causes politiques et des procès importants. Le *peuple* garda aussi ses assemblées, seulement pour la forme, les élections publiques n'étant que la confirmation des choix faits par le prince.

3. Innovations d'Auguste. Caractère nouveau des magistratures. — Auguste maintenait donc en apparence le système républicain; les anciennes magistratures subsistaient; les formes d'un passé glorieux étaient respectées. Mais à côté de ces débris du gouvernement républicain, le chef du pouvoir créa d'autres fonctions qui, par quelques caractères nouveaux, différèrent des anciennes magistratures. Désormais, il y eut deux ordres de magistrats, ceux du peuple romain qui gérèrent annuellement les anciennes charges républicaines; puis, ceux du prince tenant de lui leur autorité, nommés ou révoqués par l'empereur, maintenus en charge pendant la durée que celui-ci jugeait convenable.

Auguste créa un grand nombre d'emplois; sa poli-

tique consista à affaiblir les charges en les divisant et à multiplier les fonctions pour intéresser à la cause du prince ceux qui les acceptaient. A côté du sénat, Auguste eut une sorte de conseil d'État qu'il composa de vingt consulaires, des consuls en charge et des consuls désignés, des membres de sa famille et de tous ceux qu'il lui plut d'y appeler. Il concentra, sous son autorité immédiate, entre les mains d'un petit nombre d'administrateurs, quelques-unes des plus importantes fonctions publiques. Un préfet de la ville dont le poste fut toujours rempli par un des membres les plus considérés du sénat, administra Rome sous sa direction. Le préfet du prétoire commanda la garde de l'empereur, répartie entre Rome et quelques grandes villes de l'Italie. Le préfet des vigiles fut chargé de la police nocturne de Rome. Enfin le préfet de l'annone veilla aux approvisionnements de la grande ville.

4. Armée permanente. — Le pouvoir d'Auguste reposant sur les soldats, il voulut une armée permanente; mais cette armée, composée de 300 000 hommes, il la rangea le long des frontières dans des camps retranchés (*castra strativa*), pour faire face aux Barbares. Des règlements déterminèrent la durée du service, la vétérance et la solde. Une garde particulière, les cohortes prétoriennes, veilla à la sûreté du prince. Des flottes à Fréjus, à Misène, à Ravenne, faisaient la police de la Méditerranée. Des flottilles stationnaient sur le Danube et l'Euxin. Auguste étant chef de toutes les légions et les généraux commandant sous les auspices de l'*imperator*, aucun d'eux, suivant les idées romaines, ne pouvait désormais obtenir le triomphe. Devenu le chef de l'armée, il prit à tache d'y faire régner une sévère discipline.

5. Gouvernement des provinces. — L'administration civile fut réorganisée comme l'administration militaire. Le sénat continua d'envoyer chaque année des proconsuls dans les provinces intérieures que l'empereur lui laissait. Les provinces frontières furent gouvernées par des légats

impériaux, qui restèrent en place tant qu'il plut au prince : innovation salutaire, car ces officiers, retenus longtemps en charge, purent étudier et connaître les besoins de leurs administrés, et les provinces n'eurent plus à faire chaque année la fortune d'un nouveau gouverneur. Les provinces du sénat étaient administrées par des personnages de rang consulaire ou prétorien ; celles de l'empereur, par des gouverneurs ayant aussi géré la préture ou le consulat, mais ne portant d'abord que le titre de légats de l'empereur, *legati Augusti pro prætore*. Les uns et les autres étaient investis d'une autorité absolue sur toutes les branches de l'administration publique ; mais ils devaient respecter les droits reconnus par les traités aux villes de leur ressort, et laisser celles-ci s'administrer elles-mêmes d'après leurs lois locales. Certains actes de la vie civile s'accomplissaient par-devant eux, dans les assises qu'ils tenaient périodiquement en des lieux désignés à l'avance. Là aussi ils dressaient leur tribunal pour juger les affaires importantes, les appels des sentences rendues par les autorités municipales, et surtout les causes capitales. Ils pouvaient condamner à mort un provincial, mais non un citoyen romain. Celui-ci, par un appel à l'empereur, échappait à leur juridiction et était alors jugé à Rome.

6. Administration financière. — Comme il y avait deux sortes de provinces, il y eut deux administrations financières : le trésor public, *ærarium*, surveillé par le sénat, et le trésor du prince, *fiscus*. L'*ærarium*, que remplissaient les tributs des provinces sénatoriales, lui était, du reste, ouvert par le sénat ; de sorte qu'il disposait réellement de toutes les ressources financières de l'empire, comme il disposait de toutes ses forces militaires. Ces ressources étaient trop faibles pour couvrir les nouvelles dépenses : il fallut rétablir les douanes en Italie et créer de nouveaux impôts : le vingtième sur la valeur des héritages, le centième sur le prix des denrées vendues ; les amendes de la loi *Julia Poppæa* contre les célibataires. Tous ces revenus, joints aux tributs des provinces, donnèrent peut-être 300 ou 400 millions. Un cadastre général, commencé

par César et terminé sous Auguste permit d'établir l'impôt avec une plus grande équité.

7. Vigilance et libéralité d'Auguste. — Si tout appartenait à Auguste, son temps aussi, ses soins, sa fortune même, appartenaient à tous. Pendant ses longs voyages dans les provinces, dont il surveillait avec sollicitude l'administration, il soulageait les villes obérées et rebâtissait celles qu'un fléau avait détruites. Tralles, Laodicée, Paphos, renversées par des tremblements de terre, sortirent plus belles de leurs ruines. Une année même il paya de ses deniers tout l'impôt de la province d'Asie.

8. Douceur du gouvernement d'Auguste. — Pendant le triumvirat, Octave s'était montré cruel : Auguste pardonna presque toujours. Cinna avait voulu l'assassiner, il le gagna par la clémence. Il ne voulut plus de persécutions politiques, mais il y eut sous son règne une persécution religieuse. En Gaule, le druidisme fut combattu, et les sacrifices humains interdits.

9. Guerres pour dompter les peuples de l'intérieur et donner à l'empire de bonnes frontières. — Un empire aussi vaste, et qui de tous côtés touchait aux Barbares, ne pouvait compter sur une paix absolue. Après Actium, Auguste y avait cru, et il avait fermé pour la troisième fois les portes du temple de Janus. Cependant l'empire n'avait pas encore trouvé ses limites naturelles. Dans les provinces mêmes, il restait quelques peuples à soumettre. En Espagne, les Astures et les Cantabres furent enfin assujettis. Les Belges et les Aquitains s'étaient soulevés : trois armées envoyées contre eux en l'an 29 les soumirent. Les Salasses interceptaient les passages des Alpes occidentales : il les dompta. Tous les autres montagnards de la chaîne des Alpes furent également contraints de renoncer à leur indépendance et à leurs brigandages.

Contre les Parthes, il prépara une fois ses légions, mais ils le prévinrent en restituant les drapeaux de Crassus. Une expédition dans l'Arabie Heureuse échoua ; une autre contre les Éthiopiens réussit, sans amener toutefois d'autre

résultat que de rendre la sécurité à la frontière méridionale de l'Égypte. Les guerres sérieuses de ce règne furent toutes sur le Rhin et le Danube. Pour mettre l'Italie, la Grèce et la Macédoine à l'abri de l'invasion, il fallait être maître du cours du Danube; pour ne pas être inquiété sur la rive gauche du Rhin, il fallait chasser loin de la rive droite les tribus germaniques. Drusus et Tibère soumirent en l'an 16 les Rhétiens et les Vindéliciens. En l'an 9 av. J.-C., Drusus s'avança jusque sur les bords de l'Elbe, et, après sa mort, Tibère, son frère, prit ses quartiers d'hiver au cœur même de la Germanie. De ces camps l'influence romaine allait gagner de proche en proche les tribus voisines; mais, pendant que ce travail s'accomplissait au nord, le Marcoman Marbod fondait dans la Bohême un royaume que défendaient 70 000 fantassins et 4000 cavaliers, disciplinés à la romaine. Auguste s'alarma de ce voisinage, et une armée formidable s'apprêtait à franchir le Danube, quand les Pannoniens et les Dalmates se soulevèrent, croyant les légions déjà aux prises avec les Marcomans. Marbod consentit à traiter, et Tibère put tomber sur les rebelles. Aidé de Germanicus et soutenu de quinze légions, il vint à bout, après trois campagnes, de leur résistance acharnée. Il était temps, car cinq jours seulement après la soumission définitive des Pannoniens et des Dalmates on apprit un grand désastre.

10. Varus. — Trois légions de Germanie, attirées dans une embuscade par un jeune chef des Chérusques, Hermann, y avaient péri avec leur général Varus. C'était la Germanie du Nord qui se soulevait et refoulait sur le Rhin la domination romaine (9 de J.-C.). « Varus, Varus, rends-moi mes légions! » s'écriait douloureusement Auguste. Par bonheur, Marbod, jaloux d'Hermann, ne fit aucun mouvement, et Auguste, tranquille du côté du Danube, put envoyer Tibère en Gaule. Celui-ci fortifia tous les châteaux le long du Rhin, rétablit la discipline, et, pour ramener un peu de confiance, risqua même les aigles au delà du fleuve, mais sans faire de conquête. Après lui, Germanicus resta à la tête de huit légions pour

Auguste, statue en marbre trouvée en 1863 à Rome, dans la villa de Livie.

contenir les Germains. L'ennemi, content d'avoir vaincu, ne passait pas encore de la résistance à l'attaque. L'empire était sauvé, mais la gloire d'un long règne pacifique était ternie par ce désastre. La défaite de Varus avait décidé que la domination romaine ne franchirait pas le Rhin et montré que de ce côté étaient les plus grands périls.

C'est sous ce règne, quatorze ans avant la mort d'Auguste, selon l'ère vulgaire, que se place la naissance de Jésus-Christ. La grande révolution qui devait changer le monde allait donc commencer.

11. Dernières années d'Auguste. — Auguste finit son règne dans le deuil et dans l'isolement. Il avait vu mourir l'un après l'autre tous ceux qui lui étaient chers : sa sœur Octavie, son neveu Marcellus, Virgile, le grand Agrippa, Drusus, un des fils de Livie, Mécène, Horace, et il avait été contraint d'exiler sa fille Julie, à cause de ses désordres, dans l'îlot de Pandataria. Huit ans avant notre ère il ne lui restait plus que trois enfants de Julie, Caïus, Julius et Agrippa Posthume, le fils de l'impératrice Livie, Tibère, et les enfants de Drusus. Il ne pouvait, puisque la république semblait encore debout, parler de léguer son pouvoir; mais il avait adopté Caïus et Julius César, ses deux petits-fils, et il avait commencé pour eux le système qui lui avait si bien réussi, l'occupation des magistratures républicaines. Tibère, mécontent de cette adoption, alla vivre à Rhodes en simple particulier, espérant qu'il serait bientôt rappelé. Il y resta sept ans, et n'en revint qu'en l'an 2 de notre ère. En l'an 4, les fils adoptifs d'Auguste étant morts, l'empereur adopta Agrippa Posthume, le troisième fils de Julie, alors âgé de quatorze ans, et Tibère, qui dut adopter lui-même son neveu Germanicus. La succession à l'empire se trouvait ainsi réglée; tout le monde acceptait d'avance l'hérédité. Une conspiration faillit tout renverser : un petit-fils de Pompée, Cinna, voulut poignarder Auguste; Livie conseilla la prudence et l'empereur accabla le coupable d'un magnifique pardon. Plus tard il lui donna le consulat.

Des deux héritiers, l'un disparut encore : Agrippa se rendit si odieux par ses débauches, que son aïeul le relégua dans l'île de Planasia. L'année d'après, la seconde Julie, accusée des mêmes crimes que sa mère, fut aussi exilée, et le vieil empereur, juge impitoyable de tous les siens, se trouva, à soixante-dix ans, seul dans sa maison désolée.

Les services que Tibère rendit dans ces années terribles où l'on vit Marbod menaçant, les Pannoniens rebelles et trois légions égorgées, effacèrent peu à peu les préventions du prince. Auguste partagea avec lui les plus importantes prérogatives, et le prit en l'an 13 pour collègue.

12. Mort d'Auguste (14 de J.-C.). — Il touchait au terme de sa longue vie; le 19 août 14 de J.-C. il mourut durant un voyage en Campanie, à l'âge de soixante-seize ans moins trente-cinq jours. Son corps, rapporté à Rome, fut enseveli dans le tombeau qu'il s'était élevé. Le sénat lui décerna l'apothéose, et Livie fut instituée prêtresse du nouveau dieu.

Il avait écrit un état des forces et des ressources de l'empire, que nous avons perdu, et un précis de sa vie que nous avons presque entier : le *Monument d'Ancyre*, quelquefois appelé le *Testament d'Auguste*. Nous pouvons y lire les titres qu'il croyait avoir à la reconnaissance de ses contemporains. Cette reconnaissance, il la méritait, car il avait fait vivre pendant quarante-quatre ans le monde en paix.

13. Bornes et divisions de l'empire. — Le Pont-Euxin, le Danube, le Rhin et l'Océan depuis les embouchures du Rhin jusqu'au détroit de Gadès, le limitaient au nord et à l'ouest. Dans l'Asie Mineure, il s'étendait jusqu'aux provinces de la Colchide et de l'Arménie; en Syrie, jusqu'à l'Euphrate et aux déserts de l'Arabie; en Afrique, jusqu'à la chaîne de l'Atlas, aux sables de la Libye et aux solitudes qui séparent l'Égypte de l'Éthiopie. Ainsi, de grands fleuves, des déserts ou l'Océan, bornaient l'empire à la mort de son fondateur. La conquête de la Rhétie,

du Norique, de la Pannonie et de la Mœsie, compléta heureusement l'empire. Ces acquisitions, qui donnèrent à Rome toute la rive droite du Danube, relièrent les provinces occidentales et orientales, et couvrirent l'entrée de l'Italie. Dès lors l'empire forma un tout compact, occupant le rebord intérieur de l'immense cuvette dont le fond est occupé par la Méditerranée et ses dépendances.

Mais il subsistait dans l'intérieur de ces vastes frontières quelques États qui conservaient une indépendance apparente. Le roi Cottius, dans les Alpes Cottiennes, conservait ses douze bourgades et sa capitale *Segusio* (Suse); la *Thrace*, la *Cappadoce*, la *Commagène*, la *Palmyrène*, la *Judée*, la *Maurétanie* et le *Pont* avaient encore leurs rois, et nombre de villes avaient obtenu de se gouverner comme elles l'entendaient : ainsi *Corcyre*, *Rhodes*, *Chios*, *Samos*, *Byzance*, *Athènes*, *Lacédémone*, *Marseille*, etc., etc.

L'Espagne fut divisée en trois grandes provinces : 1° la Lusitanie, habitée par des tribus pillardes; 2° la Bétique, qui, pourvue de mines abondantes, se couvrit de villes; 3° la Tarraconaise. La soumission des Astures et des Cantabres ramena la tranquillité, qui fut assurée par une chaîne de postes militaires : Auguste créa de nombreuses colonies; quelques-unes sont devenues des villes importantes : *Hispalis* (Séville); *Emerita Augusta* (Mérida); *Cæsarea Augusta* (Saragosse). « Une vie d'homme, dit Strabon, suffit pour ramener l'ordre et la prospérité. »

La Gaule, sous Auguste, entra définitivement dans le cercle de la vie romaine. De nouvelles divisions administratives firent disparaître les souvenirs de l'ancienne indépendance. Une ville nouvelle, *Lugdunum* (Lyon), bâtie au confluent de la Saône et du Rhône, devint le siège de l'administration impériale en Gaule; elle fut le point de départ des quatre grandes voies qui firent pénétrer les marchands, les légions et la civilisation romaine jusque dans les régions les plus éloignées de la contrée. La soumission des Salasses assura le passage des Alpes; huit légions et cinquante châteaux forts protégèrent la fron-

tière du Rhin. Les six nouvelles provinces furent : la Narbonaise, avec *Orange, Carpentras, Cavaillon, Valence, Fréjus*, qui devint un des grands arsenaux maritimes de l'empire, *Aix, Marseille*; l'Aquitaine : *Clermont, Auch, Limoges, Saintes, Bordeaux*; la Lugdunaise, qui dut son nom à la ville récente de *Lugdunum* : *Autun, Tours, Orléans;* la Belgique : *Reims, Soissons, Beauvais, Trèves*; la Germanie supérieure : *Worms* et *Mayence*; la Germanie inférieure : *Cologne*.

L'Italie, plus que toute autre partie de l'empire, avait souffert de ce siècle de guerres civiles que l'on venait de traverser. Autour de Rome, toujours grandissante, le vide avait commencé à se faire. Les propriétés des riches Romains s'étendaient sur les collines de l'Étrurie et du Latium; quelques villes de plaisir et de commerce prospéraient sur la côte. L'Italie commença à se remettre de ses maux sous l'administration réparatrice d'Auguste.

Auguste partagea l'Italie en onze régions, pour faciliter l'opération du cens et la levée de l'impôt sur les héritages : 1° le Latium et la Campanie, où Pouzzoles (*Puteoli*) était le centre du commerce de la Méditerranée, le port où abordaient les flottes à destination de Rome; 2° l'Apulie et la Calabre, où Brindes (*Brundusium*) faisait maintenant oublier Locres, Crotone et Tarente; 3° la Lucanie et le Bruttium; 4° le pays dépeuplé des Marses, des Frentans, des Sabins et des Samnites; 5° le Picenum; 6° l'Ombrie; 7° l'Étrurie; 8° l'Émilie (Gaule cispadane), où Ravenne s'élevait alors, comme aujourd'hui Venise, au milieu des lagunes, et avait pour rues des canaux; 9° la Ligurie; 10° la Vénétie et l'Istrie, avec les grandes villes de Padoue et d'Aquilée; 11° la Gaule transpadane, avec Milan, Turin et Aoste.

La Sicile ne formait qu'une province, comme la Corse et la Sardaigne. Elle avait été en partie ruinée par les déprédations de Verrès, les guerres de Sextus Pompée, les pirateries et les insurrections serviles.

La Rhétie, la Mœsie et la Dalmatie, récemment conqui-

ses, n'avaient encore que des forteresses ou camps retranchés, qui avec le temps deviendront des villes.

La Grèce, maintenant une des contrées les moins importantes de l'empire, était partagée en deux provinces : 1° celle d'Achaïe, comprenant, au sud, le Péloponnèse et, au nord, la Hellade ou Grèce proprement dite ; 2° celle de Macédoine, où *Thessalonique* effaçait par sa splendeur naissante les anciennes capitales, *Edesse* et *Pella*.

La décadence de la Grèce était générale. La plupart des villes étaient dépeuplées. La Grèce était pauvre et désolée. Thèbes n'était plus qu'un gros bourg; Athènes vivait de ses souvenirs; Corinthe seule retrouvait une réelle prospérité. Le Péloponnèse était si misérable, que Polybe, deux siècles auparavant, disait déjà qu'il n'en donnerait pas six mille talents. En Achaïe cinq villes sur douze avaient disparu ; Messène gardait à peine quelques habitants ; Lacédémone n'était plus connue que par l'industrie de la pourpre. Partout les temples tombaient en ruines. Quelques villes dans la Propontide étaient plus prospères : Byzance s'était enrichie par le produit des abondantes pêcheries du Pont-Euxin, qu'elle partageait avec les Romains.

L'Asie resta partagée en quatre gouvernements : Asie proconsulaire ou ancien royaume de Pergame : *Éphèse*, *Sardes*, *Smyrne*; 2° Bithynie, Paphlagonie et Pont; 3° Cilicie, avec *Tarse* et l'île de Cypre; 4° Syrie, Phénicie et Cœlésyrie, avec *Tyr*, *Antioche*, *Damas*. L'Asie, riche contrée qui comptait plus de cinq cents villes, avait été horriblement foulée pendant les guerres civiles; Cassius en une seule fois y avait levé l'impôt de dix années.

En Afrique, trois provinces : 1° l'Égypte : *Alexandrie*, *Memphis*, *Thèbes*. Cette province venait d'entrer dans l'empire par suite de l'extinction de la dynastie des Lagides (30 av. J.-C.). Auguste fit de ce pays, qui plus que jamais allait devenir un des greniers de Rome, une province strictement impériale. Il interdit à tout sénateur, à tout chevalier même de pénétrer sur les bords du Nil. Sous l'administration impériale respectueuse de la langue, des coutumes et de la religion nationale, l'Égypte retrouva

avec l'ordre et la paix la prospérité ; Alexandrie resta une des capitales intellectuelles et commerciales de l'empire; 2° la Cyrénaïque, réunie à la Crète ; ce pays, alors couvert de villes florissantes, venait d'être légué aux Romains par le testament de son dernier prince ; 3° l'Afrique proprement dite, c'est-à-dire l'ancien territoire de Carthage, avec la Numidie jusqu'à l'Ampsagas : *Carthage*, *Utique*.

En l'an 27 avant Jésus-Christ, Auguste partagea avec le sénat l'administration des provinces de l'empire ; il lui en abandonna dix : 1° la Sicile, alors le grenier de Rome; 2° la Sardaigne et la Corse; 3° la Dalmatie; 4° la Bétique; 5° la Macédoine; 6° l'Achaïe avec l'Épire; 7° la Crète avec la Cyrénaïque; 8° l'Asie proconsulaire entre l'Halys, le Taurus et la mer d'Ionie (Lydie, Carie, Mysie, Phrygie, Hellespont proconsulaire) ; 9° la Bithynie avec la Paphlagonie et une partie du Pont; 10° l'Afrique carthaginoise avec la Numidie, c'est-à-dire le sud-est de la Gaule et de l'Espagne, depuis longtemps soumis et tranquille; les grandes îles de la Méditerranée, toute la Grèce, toute l'Afrique, excepté l'Égypte; l'Asie Mineure, excepté la Cilicie et les contrées qui dépendaient de ce gouvernement.

L'empereur s'en réserva dix : d'abord les provinces frontières, où étaient les armées, et quelques autres qui semblaient avoir besoin d'une surveillance plus vigilante : 1° la Lusitanie; 2° la Tarraconaise ; 3° l'Aquitaine ; 4° la Lugdunaise; 5° la Belgique ; 6° la Narbonaise ; 7° Cypre; 8° la Syrie avec la Phénicie; 9° la Cilicie avec l'Isaurie et la Lycaonie; 10° enfin l'Égypte avec une partie de l'Arabie.

L'Italie, n'étant pas considérée comme province, n'entra pas dans ce partage.

Plus tard, Auguste prit au sénat la Dalmatie, où une main ferme était nécessaire, et lui donna en échange deux tranquilles pays, Cypre et la Narbonaise. Toutes les conquêtes ou provinces nouvelles furent attribuées à l'empereur. Auguste ajouta donc à son lot primitif : les deux *Germanies*, les *Alpes Maritimes*, la *Rhétie* avec la *Vindélicie*, le *Norique*, la *Pannonie*, la *Mœsie*, la *Galatie* avec la

Lycaonie, la *Pamphylie* avec la *Lycie*; ce qui porta à dix-neuf le nombre des provinces impériales et à onze celui des provinces sénatoriales.

14. Peuples voisins des frontières.—C'étaient au Nord et au Sud des peuples sauvages; à l'Est, des peuples d'une civilisation plus avancée, mais également redoutables pour l'empire. Les frontières de l'Ouest et du Nord étaient sans cesse menacées par les incursions des *Germains*, dont les bandes pillardes ne vivaient guère encore que de chasse et de guerre. Cependant le prince d'un de ces peuples, Marbod, chef des *Marcomans*, qui avait été élevé auprès d'Auguste, inquiéta vivement, comme on l'a vu plus haut, son ancien hôte, par la formation d'un État en Bohême. Ce royaume fut détruit (en 17 ap. J.-C.) par Arminius ou Hermann, le vainqueur de Varus.

Sur le Danube, les *Daces* étaient un autre danger; c'était un peuple guerrier, agriculteur, habile au travail des métaux. Un de leurs chefs, Byrébistas, fonda, dans le cours du premier siècle, un État qui tomba immédiatement après sa mort (45 ap. J.-C.). Les tribus nomades des *Scythes* et des *Sarmates* peuplaient les bassins des fleuves tributaires de la mer Noire, de la mer d'Azof et de la Caspienne. Aux embouchures du Tanaïs se trouvait le royaume grec du *Bosphore cimmérien*, dernier poste de la civilisation occidentale. Ce petit État était devenu, par son commerce, le centre des relations du monde romain avec l'Orient, et par sa fertilité le grenier des provinces orientales.

Sur la frontière de l'Asie Mineure, on trouvait l'*Arménie*, plateau hérissé de montagnes qui, par sa position stratégique, devait devenir le champ de bataille des Parthes et des Romains. Aussi ce petit royaume subissait-il tour à tour l'influence des deux peuples; il se voyait imposer des rois, tantôt par l'un, tantôt par l'autre. Les voisins de l'Arménie, les *Parthes*, habitants du plateau de l'Iran, formaient un royaume considérable qui s'étendait de l'Euphrate à l'Indus. Mais ce vaste État était affaibli par sa constitution politique. Les rois se faisaient difficilement

obéir de leurs grands, qui prenaient pour chefs les surénas ou chefs militaires. Le roi cherchait un appui contre eux en s'associant un de ses fils ; les grands secondaient les prétentions des autres enfants, d'où d'interminables compétitions et de perpétuelles guerres civiles.

Du côté du Sud, il n'y avait guère que des nomades : *Arabes*, le long de l'Euphrate et de la Palestine ; tribus *nubiennes* auprès du Nil, que trois cohortes postées à Syène suffisaient à contenir ; enfin, derrière les côtes africaines, les *Lybiens*, les *Garamances* et les *Gétules*, populations pillardes, mais peu dangereuses. Le péril pour l'empire ne se trouvait point sur ces frontières ; l'histoire des successeurs d'Auguste le montre sur le Rhin, le Danube et les plateaux arméniens.

Résumé.

I. De retour à Rome, Octave organisa le nouveau gouvernement en réunissant entre ses mains les principales magistratures républicaines. Cette concentration fut terminée en l'an 13 av. J.-C. Depuis l'an 27, le sénat lui avait donné un nom jusque-là réservé aux dieux, celui d'Auguste.

II. Désormais il y eut dans l'État deux groupes d'institutions, les institutions républicaines, destinées à disparaître et les nouvelles institutions, œuvre d'Auguste, se rattachant directement à lui. Il établit auprès de lui un conseil, s'entoura de quelques grands fonctionnaires, réforma l'armée, qu'il rendit permanente, réorganisa l'administration des provinces partagées en provinces sénatoriales et provinces impériales, l'administration financière, qui eut deux trésors, celui du sénat et celui du prince. Son gouvernement fut doux et libéral ; son administration extrêmement vigilante.

III. Les guerres qui eurent lieu sous son règne furent entreprises pour dompter les peuples de l'intérieur et donner à l'empire de bonnes frontières. Les Astures et les Cantabres en Espagne, les Belges et les Aquitains en Gaule, les Salasses dans les Alpes furent soumis. Les Parthes rendirent les aigles de Crassus. Drusus et Tibère soumirent les Rhétiens et les Vindéliciens, conquirent toute la rive droite du Danube et préservèrent

l'Italie des attaques du Marcoman Marbod. Mais la destruction des trois légions de Varus sur les bords du Rhin attrista les dernières années d'Auguste (9 ap. J.-C.).

IV. Elles furent encore attristées par de nombreux deuils qui enlevèrent à Auguste son neveu Marcellus, et les enfants d'Agrippa auxquels il destinait le trône. Il mourut lui-même en l'an 14, laissant l'empire à son beau-fils Tibère.

V. A sa mort, l'empire, presque entièrement pacifié, s'étendait sur tout le bassin de la Méditerranée entre l'Atlantique à l'ouest, le Rhin, le Danube et le Pont-Euxin au nord, le centre de l'Asie Mineure où il avait comme États limitrophes le Pont et la Cappadoce, l'Euphrate, le désert Syrien et la péninsule du Sinaï à l'est, le Sahara au sud.

CHAPITRE XXIV

LE COMMERCE LES LETTRES ET LES ARTS, A L'ÉPOQUE D'AUGUSTE.

1. La paix romaine. — 2. Développement du commerce et de l'industrie. — 3. Développement des travaux publics. Embellissements de Rome. — 4. Reconnaissance des peuples envers Auguste. — 5. Transformation de la société romaine sous Auguste. — 6. Réformes religieuses et morales d'Auguste. — 7. Protection accordée aux lettres. — 8. Progrès ininterrompu des lettres depuis la mort de Sylla. — 9. Cicéron. — 10. Salluste, Lucrèce et César. — 11. Tite-Live. — 12. Horace et Virgile. — 13. Catulle, Properce et Ovide. — 14. Décadence de la poésie dramatique. — 15. Érudition et médecine. — 16. Jurisprudence. — 17. Historiographie. — 18. Le siècle d'Auguste. — 19. Auguste.

1. La paix romaine. — L'historien Tacite, au début de ses *Annales*, attribue la facilité avec laquelle Auguste renversa la république et établit son pouvoir personnel au désir unanime de la paix qui s'était emparé des peuples foulés par un siècle de guerres civiles. Le mérite d'Auguste et de ses successeurs fut de faire régner dans l'empire pendant plus de deux siècles cette paix si ardemment désirée. Les tragédies du palais impérial bouleversèrent Rome à plusieurs reprises et teignirent de sang les rues de la cité ; les provinces ignorèrent ces agitations. Partout comme il arrive trop souvent au sortir des époques troublées, l'on n'eut plus d'autre souci que le bien-être ; l'on plaça par-dessus tout le repos, la tranquillité, et les peuples cherchèrent dans le développement du commerce et de l'industrie ou dans la culture des lettres et des arts une compensation à la liberté qu'ils n'avaient pas su défendre.

2. Développement du commerce et de l'industrie. — Comme il était naturel, Auguste encouragea ces tendances. Il fit construire dans tout l'empire de nombreuses routes, notamment en Gaule, dans la Cisalpine et en Espagne; il répara celles de l'Italie; il installa sur ces routes un service de postes régulier. Les messagers du prince et les armées purent se porter rapidement d'une province à l'autre; l'ordre fut ainsi partout maintenu, parce que la répression était partout certaine et immédiate; le commerce, la civilisation y gagnèrent et une vie nouvelle circula dans cet empire si admirablement disposé autour de la Méditerranée. Gadès, Marseille, Pouzzoles, Byzance, Smyrne, Éphèse, Alexandrie, purent alors, sur cette mer que les Romains appelaient *mare nostrum*, échanger avec sécurité les produits du monde. Le centre de ce commerce était Rome; elle appelait tous les produits de l'empire, et renvoyait, outre son or, le produit de ses industries de luxe. On y trouvait en effet grand nombre de ciseleurs, fondeurs, teinturiers, brodeurs, passementiers, ébénistes, ouvriers en stuc, en bronze, en or, etc. Avec les provinces du Nord, elle entretenait surtout un commerce d'échanges dont les denrées alimentaires formaient la base. En Gaule l'industrie s'éveillait; en Espagne, dans la Bétique, elle se développait; métallurgie, tissage, exploitation du sol, pêcheries, tout prenait l'essor. Avec l'Asie, le commerce portait plutôt sur les objets de luxe; les négociants romains vont jusqu'en Chine chercher la soie. La navigation sur la Méditerranée est extrêmement active; depuis la défaite de Sextus Pompée, la mer est débarrassée des pirates qui l'infestaient; des tours à feu, des phares s'élèvent sur les côtes pour en signaler les écueils. Une heureuse réforme d'Auguste contribua à la sécurité des échanges; il retira de la circulation monétaire les mauvaises pièces, et fit de la frappe des monnaies le monopole du gouvernement.

3. Développement des travaux publics. — Embellissements de Rome. — Enfin Auguste consacra une

partie des revenus de l'État devenus plus considérables par suite du développement du commerce et de l'industrie aux travaux publics. Agrippa, qui fit auprès de lui les fonctions de ministre des travaux publics, avait organisé un corps de 240 esclaves ingénieurs, avec lequel il accomplit d'admirables travaux. En Italie le lac Averne fut joint au lac Lucrin et tous les deux furent réunis à la mer par le golfe de Pouzzoles; l'on eut ainsi le fameux

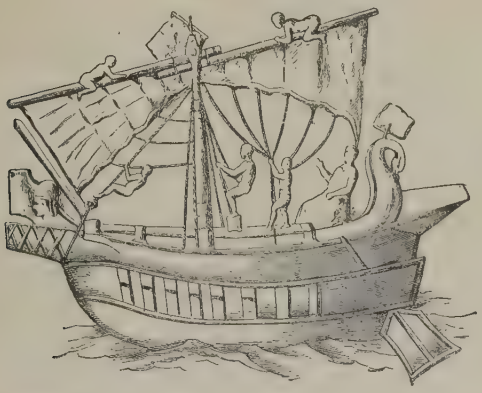

Bâtiment de charge (sur le tombeau d'un marchand de Pompéi).

port Jules, célébré par Virgile dans son éloge de l'Italie. En Espagne et en Gaule, de nombreux ponts furent édifiés. Une partie de cet argent fut consacré à l'embellissement de Rome. On a calculé qu'Agrippa avait établi dans la ville 700 abreuvoirs, 105 fontaines jaillissantes, 130 réservoirs, 2 aqueducs, 170 bains gratuits. Sur ces constructions il plaça 300 statues, 400 colonnes de marbre. Qu'on ajoute les temples et les monuments qu'Auguste dans son testament se vante d'avoir élevés dans Rome, 16 temples nouveaux, une curie, la basilique Julienne, un forum, le théâtre de Marcellus, une naumachie au delà du Tibre et deux portiques, et l'on

comprendra qu'il ait pu se glorifier de laisser de marbre une ville qu'il avait trouvée de briques.

4. Reconnaissance des peuples envers Auguste. — Les peuples reconnaissaient dans Auguste l'auteur de cette prospérité. Un jour qu'Auguste naviguait le long des rivages de Pouzzoles, les passagers et matelots d'un navire d'Alexandrie vinrent le saluer, vêtus de robes blanches et couronnés de fleurs. Ils brûlaient de l'encens devant lui comme devant un dieu, et s'écriaient : « C'est par toi que nous vivons, par toi que nous sommes libres; c'est à toi que nous devons nos richesses et la sécurité. »

5. Transformation de la société romaine sous Auguste. — Pendant que les petites gens et les provinciaux, se livraient ainsi à l'industrie et au commerce, à Rome la haute société commençait à se détacher des affaires publiques, se reposant sur Auguste de la direction des destinées romaines. C'est une curieuse transformation que celle qui s'accomplit dans la génération qui suivit immédiatement les contemporains de Cicéron. Peu de goût pour la politique ; les jeunes gens dont l'activité naturelle souffrirait à rester sans emploi trouvent à l'exercer dans les fonctions administratives créées par Auguste. Les autres font fi même de la valeur militaire. « Je n'ai pas de goût, dit Properce, de la gloire du soldat, je ne suis pas propre à la vie des armes », et dans ses vers il chante les heureuses journées, passées aux bords du Tibre, à boire du vin de Lesbos dans des coupes précieuses, tandis que sous les yeux des oisifs les barques descendent et remontent le fleuve. C'est une société libertine, incrédule, paresseuse surtout, cherchant trop souvent dans la débauche un remède à l'incurable ennui qu'apporte avec lui l'exercice continu du plaisir.

6. Réformes religieuses et morales d'Auguste. — Cette mollesse, cette insouciance des affaires, c'étaient pour Auguste, autant de garanties pour le maintien de

son pouvoir; on conspire rarement le verre en main. Mais il y avait aussi dans cet énervement de la jeunesse romaine un danger pour l'empire, qu'Auguste s'efforça de combattre. Contre l'incrédulité générale, il voulut fortifier la vieille religion romaine; il reconstruisit les temples des antiques divinités; il reconstitua les collèges sacerdotaux; il fit célébrer les vieilles cérémonies du culte, les Luper-

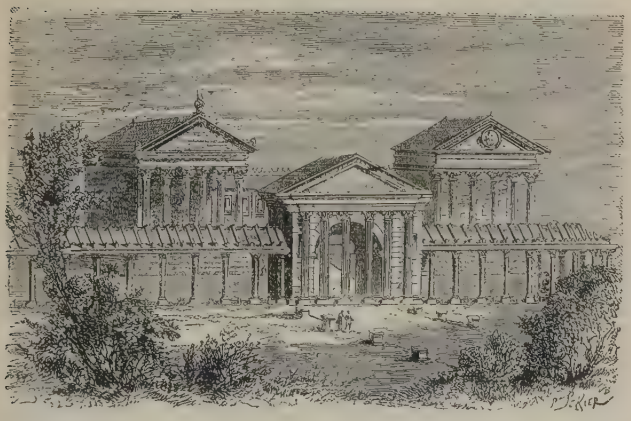

Restauration du portique élevé par Octavie, sorte de galeries dont il ne reste plus que quelques colonnes.

cales, les jeux séculaires, dans lesquels on célébra magnifiquement le huitième centenaire de la fondation de Rome; il revisa les oracles; il interdit aux magiciens le séjour de Rome, et défendit la célébration des cérémonies égyptiennes et juives; il introduisit les cultes nouveaux de Vénus Mère, de Mars Vengeur, d'Apollon Palatin.

Pour relever la moralité publique, il interdit aux sénateurs de descendre dans l'arène, aux chevaliers de paraître sur le théâtre, aux femmes d'assister aux combats d'athlètes. Par la loi Pappia Poppæa, il encouragea les ma-

riages, réservant les privilèges et les honneurs aux citoyens pères de trois enfants.

Enfin il chercha dans les poètes et les écrivains d'utiles auxiliaires : Horace, Virgile, Ovide même, se plurent désormais à faire des tableaux éloquents de l'antique pauvreté romaine, « mère de toutes les Vertus », à rappeler à leurs compatriotes que leurs aïeux « ne rougissaient pas de dormir sur des couches de paille et de placer sous leur tête une botte de foin ». Les œuvres de Virgile ne sont qu'un long éloge des gloires et des vertus de l'ancienne Rome, dont au même moment Tite-Live retraçait les annales.

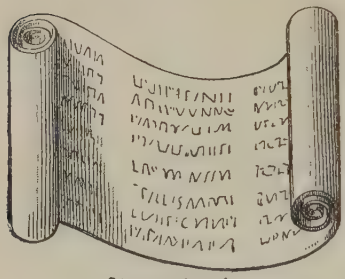

Livre antique[1]
(d'après une peinture de Pompéi).

7. Protection accordée aux lettres. — L'appel d'Auguste aux poètes témoignait de sa sagace clairvoyance d'homme d'État. C'est encore un des traits de la société de son temps que la place prise par les écrivains à Rome. Le goût des lettres est alors général : tout le monde lit ou fait des vers. Les libraires à Rome sont nombreux. Le prince donne l'exemple il est vrai ; il honore de son amitié les plus célèbres auteurs. Virgile lit devant lui son *Énéide*, Horace se voit gourmandé pour ne lui avoir encore dédié aucune pièce et écrit pour lui l'une de ses plus belles épîtres. Les grands suivent vite l'exemple du maître : Asinius Pollion fonde une grande bibliothèque, dont l'accès est public. Auguste fut récompensé largement de cette amitié éclairée qu'il témoignait aux lettres. On a dit justement de la littérature du siècle de Louis XIV qu'elle est une éclatante fanfare à la gloire du grand roi. On peut dire de même que la littè-

1. Dans l'antiquité, les livres consistaient en longues bandes de parchemin que l'on déroulait pour en faire la lecture.

rature de l'époque d'Auguste est une source de louanges continuelles au fondateur de l'empire.

8. Progrès ininterrompus des lettres depuis la mort de Sylla. — Les lettres avaient fait de grands progrès depuis le temps où Livius Andronicus traduisait péniblement dans la langue encore rude du Latium, les touchants récits de l'Odyssée. Pendant deux siècles d'un labeur continu les écrivains avaient assoupli la langue romaine et l'avaient rendue capable d'exprimer les sentiments les plus intimes de l'âme humaine ou les idées les plus difficiles; tous les genres ont, dès l'époque de César et de Cicéron, acquis droit de cité à Rome; ce dernier y répand de plus en plus le goût de la philosophie. Aussi pour jeter un rapide coup d'œil sur le développement des lettres à Rome, faut-il retourner un moment en arrière et dire d'un mot la part dans ce mouvement de Cicéron et de ses contemporains.

9. Cicéron. — Cicéron, le plus célèbre des orateurs romains, était né à Arpinum, cent six ans avant notre ère. Son début au barreau, en l'an 80, fut son plaidoyer pour Roscius d'Amérie. A trente ans, il entra dans les fonctions publiques et fut questeur en Sicile, où il laissa de tels souvenirs, que les Siciliens le chargèrent de poursuivre Verrès, qui les avait indignement pillés. Ce procès, qui eut un immense retentissement, porta très haut la réputation de Cicéron. En l'an 63 il fut consul; exilé par Clodius en 58, il fut rappelé au bout de dix mois. Durant la dictature de César il se tint dans l'ombre, mais montra, après les ides de mars, la plus énergique activité. Antoine ne lui pardonna pas ses éloquentes invectives (les *Philippiques*) et fit écrire son nom le premier sur la liste de proscription. Octave, dont Cicéron avait guidé les premiers pas, aurait dû le défendre. Il devait à Rome de lui garder ce fécond génie qui semblait encore infatigable, et au monde un de ceux dont les écrits ont le plus contribué au développement moral de l'humanité. Sans doute Cicéron ne peut être mis au premier rang des penseurs. Comme philosophe, sa part est petite; mais, s'il a peu innové, du moins, grâce à sa merveilleuse facilité à s'approprier les

idées d'autrui, il a mis en circulation un nombre infini de grandes et belles pensées qui ont fait de lui le maître des générations futures et un des précepteurs du genre humain[1].

10. Salluste, Lucrèce et César. — Salluste est bien loin de Cicéron comme citoyen, et ses écrits perdent de leur charme lorsqu'on songe que l'homme dont le style et la pensée sont si austères fut, comme gouverneur de Numidie, un effronté pillard. Il nous reste de lui la *Guerre de Jugurtha* et la *Conjuration de Catilina*. Il avait aussi entrepris une histoire générale de Rome depuis la mort de Sylla jusqu'à la conjuration de Catilina. Nous n'en avons malheureusement que des fragments informes. Lucrèce a laissé un poème philosophique où se trouvent des beautés de premier ordre ; César, ses *Commentaires de la guerre des Gaules*.

11. Tite-Live. — Tous ces écrivains sont antérieurs à Auguste, mais près de lui on trouve Tite-Live, Horace et Virgile, l'histoire, l'ode et l'épopée. Tite-Live, né à Padoue, 59 av. J.-C., en garda, disait-on de son vivant, certaines expressions qui sentaient la province ; il fut honoré de l'amitié d'Auguste, qui lui confia l'éducation du jeune Claude, depuis empereur, et mourut en l'an 18 ou 19 de notre ère ; il écrivit une immense *Histoire romaine* qui, par la magnificence du style, l'imposante ordonnance du sujet, l'élévation et l'éloquence des pensées, n'a point d'égale dans la littérature ancienne. Cet ouvrage, qui comptait cent quarante-deux livres, dont il ne nous reste que trente-cinq, le place au premier rang des historiens, entre Hérodote d'un côté, Thucydide et Tacite de l'autre ; ses tendances aristocratiques le firent surnommer le Pompéien.

12. Horace et Virgile. — Horace (mort 8 av. J.-C.), l'ami d'Auguste et de Mécène, l'épicurien de bon goût qui

1. Les principaux ouvrages de Cicéron sont des plaidoyers (les *Verrines*), des discours politiques (les *Catilinaires*, les *Philippiques*, etc.), des livres de rhétorique (*de l'Orateur*, etc.), des traités philosophiques (les *Devoirs*, les *Tusculanes*), des traités politiques (la *République*, les *Lois*), et un immense recueil de lettres qui fournissent les plus précieux matériaux pour l'histoire de ce temps.

aima trop sa paresse pour tenter quelque œuvre de longue haleine et son indépendance pour préférer Rome au paysage enchanteur de Tibur, écrivit des *satires*, des *épitres*, des *odes*, qui ont été imitées, mais jamais surpassées. Virgile, né près de Mantoue, a peint dans ses premiers vers les malheurs de l'Italie livrée aux soldats des triumvirs. Son père est ce Tityre auquel Octave a laissé sa cabane, tandis que Mélibée est obligé de livrer ses récoltes et ses fruits au soldat impie et barbare. Virgile, reconnaissant, remercia d'abord Octave dans ses *Églogues*, où il ne fit guère qu'imiter le poète grec Théocrite; mais bientôt il trouva son originalité dans un des poèmes les plus parfaits qui existent en aucune langue, les *Géorgiques*. Il y chante l'agriculture pour la remettre en honneur, la paix, les mœurs rustiques, laborieuses et honnêtes, pour faciliter à Auguste la tâche qu'il a entreprise de pacifier Rome et l'univers. Plus tard, il chanta Rome elle-même, pour ranimer le patriotisme qui s'éteignait, et enrichit la littérature latine d'un poème qui ne vaut pas l'*Iliade*, mais qu'on lira éternellement. Il mourut l'an 19 avant notre ère.

13. Catulle, Properce et Ovide. — Pour le genre lyrique, Catulle, dans ses *Élégies*, approche quelque peu d'Horace, qu'il précède de vingt ans; mais sa langue est plus rude, son vers moins harmonieux, sa coupe moins habile. Les poètes élégiaques furent plus nombreux que les poètes lyriques. L'ode vit d'enthousiasme, l'élégie de plaintes : à pareille époque, celle-ci devait être mieux écoutée, car elle avait plus d'écho dans les âmes. Gallus (mort 26 av. J.-C.), Tibulle (mort 18 av. J.-C.), Properce (mort 18 av. J.-C.), en écrivirent un grand nombre. Ovide (mort 17 de J.-C.), toujours élégant et harmonieux, donna un grand charme aux vieilles légendes qu'il recueillit dans ses *Fastes* ; les *Métamorphoses*, les *Tristes*, etc., montrent sa fécondité souvent stérile.

14. Décadence de la poésie dramatique et de l'éloquence. — Un genre resta cependant, dans cette période, en arrière des progrès que firent tous les autres, celui qui

était arrivé à sa perfection relative dans la période précédente, l'*art dramatique*. Plaute et Térence demeurèrent sans rivaux. La comédie tomba même jusqu'à la pantomime, et cet art dégradé où l'acteur finit par remplacer le poète, et les gestes la parole, obtint une telle vogue, grâce aux Pylades et aux Bathylles, qu'il n'y eut plus place au théâtre pour les pièces sérieuses. Les grands acteurs Roscius et Ésope seront remplacés par des bouffons qui quelquefois seront des meilleures maisons, comme ce joueur de lyre et ce chanteur qui s'appelle Néron. Sénèque tentera vainement, avec ses pièces déclamatoires et froides, de relever l'art dramatique.

Quant à l'éloquence, elle est pacifiée ; l'empire a fermé la tribune aux harangues ; l'éloquence est tombée du même coup qui a frappé la liberté ; les orateurs ont fait place aux arrangeurs de mot.

15. Érudition et médecine. — L'érudition profonde et variée a trois représentants dans Varron, Hygin et Flaccus ; la médecine est en grand honneur à Rome depuis que l'affranchi Musa a sauvé Auguste d'une maladie grave : les médecins ont obtenu franchise d'impôts avec le droit de porter l'anneau d'or des chevaliers, et Celse écrit l'ouvrage qui l'a fait surnommer l'Hippocrate romain.

16. Jurisprudence. — Jusqu'à Auguste, la jurisprudence fut moins une science qu'un ensemble de coutumes. Labéon, le grave et libre républicain, et son rival Capiton, esprit plus souple, réglèrent la jurisprudence, l'un au nom des vieux principes de la cité, l'autre au nom de l'équité et de la loi naturelle, et fondèrent les deux grandes écoles de jurisconsultes connus sous les noms de proculéiens et de sabiniens.

17. Historiographes. — A côté de ces noms s'en placent d'autres, moins célèbres, il est vrai, mais glorieux encore : le Gaulois Trogue Pompée (premier siècle), qui écrivit une histoire universelle dont nous n'avons que l'abrégé fait par Justin au deuxième siècle ; Asinius Pollion (sous Auguste), qui écrivit beaucoup et en divers genres, mais est plus connu comme protecteur des lettres :

ce fut lui qui ouvrit la première bibliothèque publique, et qui introduisit l'usage des lectures ou récitations faites devant un auditoire choisi, usage tout alexandrin, et qui entraîna la poésie romaine sur la pente où les poètes d'Alexandrie s'étaient perdus, dans la servilité et de fades louanges pour leurs nobles protecteurs. Les historiens Diodore de Sicile et le Juif Nicolas, de Damas, composèrent des histoires générales pour cet empire universel et écrivirent en grec, comme Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*), Strabon, le grand géographe, et un autre géographe, Denys le Périégète (*Voyage autour du monde*, en vers). Il faut même citer Agrippa, qui fit dresser une carte de l'empire et en composa le commentaire.

18. Le siècle d'Auguste. — On voit combien les lettres et les sciences contribuèrent à l'éclat de ce siècle; la part des arts fut moindre et il faut attendre l'époque des Antonins pour étudier l'art des Romains dans toute son originalité. Poètes et savants rapportaient tous l'honneur de leurs œuvres à l'homme qui, ayant fait régner l'ordre et la paix dans le monde romain, leur avait ainsi facilité des moyens de se vouer tout entiers aux travaux délicats de la pensée. La postérité les a imités; à cette époque qui a rassemblé tant de grands talents, elle a donné le nom de siècle d'Auguste.

19. Auguste. — L'homme qui a mérité ce grand honneur d'attacher son nom à son siècle, était de petite taille, mais bien proportionné; il avait le teint pâle, le nez fort, un peu busqué, les cheveux blonds un peu bouclés, les yeux clairs et brillants qui annoncent la volonté. Son visage demeurait le plus souvent impassible et serein.

Ce n'était point seulement à la nature qu'il devait l'imposante immobilité de ses traits, elle était aussi la marque extérieure de cette volonté de fer, dans laquelle on pourrait résumer tout son caractère. Aussi y eut-il toujours chez lui quelque chose de tendu. Peu d'hommes ont montré dans la conduite de leur vie un dessein arrêté d'aussi bonne heure, une ténacité aussi persévérante, une énergie également soutenue. Donnant tout à la réflexion, rien à la

passion, incapable aussi de scrupule, il tendit au but qu'il s'était proposé et l'atteignit à force de fermeté, et au besoin de cruauté. Mais cet homme était d'une étonnante souplesse; maître du pouvoir, Auguste appliqua sa merveilleuse possession de soi-même à faire oublier Octave; il n'y avait plus de péril à être clément, il fut clément et pardonna à Cinna. Il apporta dans ses relations avec ses concitoyens une discrète réserve, et se les gagna par sa simplicité et sa modération; il se fit admirer par son admirable activité, son infatigable ardeur au travail, son dévouement entier à l'œuvre qu'il s'était proposée, la réorganisation de l'État. Il eut encore une vertu bien rare chez un homme d'État; il conserva jusqu'à leur mort son amitié à ses collaborateurs, au diplomate Mécène, à Agrippa, si remarquable comme administrateur et comme général. Il ne semble donc point qu'il ait été insensible à la douceur des affections d'amitié ou de famille; et cependant il ne saurait séduire comme son oncle César. Il étonne, il inquiète la curiosité; il n'appelle point la sympathie. Sa conduite fut si bien l'objet d'un calcul constant qu'il appelait sa vie un drame; et quand il se sentit sur le point de mourir, s'étant préparé à la mort en arrangeant sa chevelure et en fardant son visage, ce consciencieux acteur appela ses amis, leur demanda s'ils estimaient qu'il eût bien joué le drame de sa vie et conclut par ces mots « Eh bien, s'il vous a plu, applaudissez. »

Résumé.

I. La paix ayant été rendue au monde romain par l'établissement de l'empire, le commerce et l'industrie, encouragés par Auguste, qui fit construire des routes, des ports et des ponts, se développèrent rapidement. Rome devint le centre de ce commerce. La prospérité se rétablit dans les provinces, qui furent profondément reconnaissantes à Auguste de ce bienfait.

II. A Rome la haute société s'abandonnait à l'oisiveté, délais-

sant les affaires et se livrant au plaisir. Auguste entreprit de combattre l'incrédulité, le luxe et la paresse de ses contemporains, en restaurant le culte des anciens dieux et en prêchant un retour aux vieilles mœurs.

III. Cette société avait au moins le goût des lettres; Auguste sut les encourager. Les lettres à Rome s'étaient rapidement développées depuis la mort de Sylla. Elles présentaient d'illustres noms, le grand orateur *Cicéron*, l'historien *Salluste*, le poète philosophe *Lucrèce*, *César* aussi remarquable comme écrivain que comme homme d'État. Sous Auguste, *Tite-Live* écrivit l'histoire de Rome, *Horace* célèbra les réformes du prince et railla les travers de ses contemporains; *Virgile* chanta l'agriculture et les gloires de sa patrie; *Catulle* un peu antérieur, *Properce*, *Ovide*, écrivirent de gracieuses poésies. L'érudition offre le nom de *Varron*; la médecine, celui de *Celse*; la jurisprudence, ceux de *Labéon* et de *Capiton*. La poésie dramatique se meurt; l'éloquence politique est morte.

IV. La réunion de tant de beaux talents à l'époque d'Auguste a fait donner à son temps le nom de *siècle d'Auguste*.

CHAPITRE XXV

LES EMPEREURS DE LA FAMILLE D'AUGUSTE. CONQUÊTE DE LA BRETAGNE.

1. Les empereurs de la famille d'Auguste. — 2. Tibère (14-37). — 3. Guerre en Germanie. — 4. Administration de Tibère. — 5. Mort de Germanicus en Orient (19). — 6. Séjan (23-31). — 7. Destruction de la famille de Germanicus. — 8. Cruautés de Tibère; sa mort (37). — 9. Caligula (37-41). — 10. Claude (41-54). — 11. Quelques bonnes mesures. — 12. Persécution des druides. — 13. Conquête de la Bretagne. — 14. Faiblesse et cruauté de Claude. — 15. Agrippine. — 16. Néron (54-68); meurtre de Britannicus (55) et d'Agrippine (59). — 17. Folies et cruautés de Néron. — 18. Révolte de Vindex. Mort de Néron (68). — 19. Guerre dans la Grande-Bretagne et en Orient. — 20. Galba (68-69). — 21. Othon (69). — 22. Vitellius (69).

1. Les empereurs de la famille d'Auguste. — Auguste ne laissa pas de fils, et aucun de ses quatre successeurs n'en eut; l'adoption y suppléa. Auguste avait adopté Tibère, Tibère adopta Germanicus, et par conséquent son fils Caligula, Claude adopta Néron; de sorte que tous ces princes sont comptés, suivant l'usage romain, comme faisant partie de la maison d'Auguste, laquelle s'éteignit, en l'an 68 de notre ère, avec Néron.

2. Tibère (14-37). — Tibère, que l'impératrice Livie avait eu de son premier époux Domitius, se trouvait, par la mort d'Agrippa, gendre d'Auguste, et, par celle de tous les petits-fils de l'empereur, le seul héritier de sa puissance (14 de J.-C.). Deux révoltes, qui éclatèrent parmi les légions de Pannonie et du Rhin, furent apaisées : l'une par Drusus, son fils, l'autre par Germanicus, son neveu.

Les soldats offraient à celui-ci l'empire. Il refusa ; dans sa douleur, il avait tiré son épée comme pour s'en frapper lui-même : « Frappe donc ! » lui crièrent les soldats: ses amis lui arrachèrent le glaive. Pour calmer cette sédition dangereuse, il supposa une lettre de Tibère, qui doublait le legs d'Auguste.

3. Guerre en Germanie. — Il fallait occuper ces esprits remuants : leur général les conduisit chez les Marses, où un espace de 50 milles fut mis à feu et à sang. Au printemps suivant (15 de J.-C.), Germanicus passa encore le Rhin et pénétra jusqu'à la forêt de Teutoburg : des ossements blanchis indiquaient les lieux où les trois légions de Varus avaient péri. Les soldats rendirent à la terre ces restes mutilés. Cependant, les Germains ne tenant nulle part, Germanicus revint sur l'Ems et regagna la flotte qui l'avait amené, tandis que Cæcina marchait sur le Rhin par la route des *Longs-Ponts*. Hermann l'y précéda, et le désastre de Varus fut sur le point de se renouveler : heureusement Cæcina était un vieux capitaine ; il gagna une position forte d'assiette, où les Romains campèrent, et parvint à se rouvrir le chemin de la Gaule. Germanicus, surpris par les tempêtes de l'équinoxe, avait lui-même été en danger, et nombre de vaisseaux avaient péri. Cette retraite était presque un échec : il fallait le réparer. Germanicus arma mille navires qui, longeant le littoral de la mer du Nord, portèrent huit légions sur les bords du Weser. Les Germains osèrent attendre l'armée romaine dans la plaine d'Idisiaviso (prairie des sylphes) ; la discipline l'emporta : une seconde action fut un second massacre : Varus était vengé. On reprit le chemin de la Gaule, moitié de l'armée par terre, le reste sur la flotte ; une tempête brisa encore ou dispersa au loin une partie des vaisseaux. A ces nouvelles, la Germanie frémit et s'agita ; mais Germanicus frappa des coups répétés, et les Barbares, surpris, laissèrent les légions regagner en paix leurs quartiers d'hiver (16 de J.-C.). Germanicus y trouva des lettres de Tibère qui l'appelaient à Rome pour un second consulat et le triomphe.

4. Administration de Tibère. — A Rome, Tibère gouvernait sans violence, refusant les honneurs, les temples qu'on lui offrait, et repoussant les basses flatteries du sénat en homme qui en savait le prix. Quant aux provinces, s'il n'osait, comme Auguste, pour les visiter, s'éloigner de Rome, où il n'avait ni un Mécène ni un Agrippa sur qui compter en son absence, il leur envoyait du moins les gouverneurs les plus habiles, évitait d'augmenter les tributs et y soulageait les trop grandes misères. Douze villes de l'Asie, ruinées par un tremblement de terre, furent exemptées pour cinq ans de tout impôt; Sardes, plus maltraitée, reçut de lui 10 millions de sesterces. Tibère pratiquait ce qu'il recommandait à ses gouverneurs de province : « Un bon pasteur tond ses brebis et ne les écorche pas. »

5. Mort de Germanicus en Orient (19). — Il avait rappelé Germanicus des bords du Rhin, autant pour l'enlever à ses légions que pour rester libre de suivre sur cette frontière la prudente politique d'Auguste, celle qu'il y avait pratiquée lui-même. Il lui permit d'entrer à Rome en triomphe, et, les Parthes redevenant hostiles, il lui donna le gouvernement des provinces asiatiques, avec une autorité supérieure à celle des gouverneurs particuliers.

Germanicus porta en Orient le mot d'ordre du nouveau gouvernement : la justice et la paix. En Arménie, il donna la couronne à un fidèle vassal de l'empire, réduisant en provinces la Cappadoce et la Commagène, et conclut une alliance avec Artaban, le roi des Parthes. Après avoir pris ces sages mesures, il entreprit un voyage en Égypte sans l'aveu de Tibère et malgré la défense formelle faite par Auguste à tout sénateur de pénétrer dans cette région. A son retour en Syrie, il trouva les dispositions qu'il avait prises pour cette province changées par Pison, qui venait d'y arriver comme gouverneur. De vives altercations éclatèrent entre eux, et l'intraitable Pison, plutôt que de céder à l'autorité supérieure de Germanicus, préféra quitter son commandement. La nouvelle d'une grave indisposition du

Tibère (musée du Vatican)[1].

1. Cette statue est du genre héroïque, c'est-à-dire qu'elle représente Tibère sous les traits d'un héros ou d'un demi-dieu c'est ce qui explique sa nudité partielle.

neveu de l'empereur l'arrêta à Antioche; le prince s'étant rétabli, il s'opposa aux fêtes célébrées pour sa convalescence, et gagna Séleucie, où le bruit d'une rechute plus alarmante le retint encore. Autour d'Agrippine, la vertueuse épouse de Germanicus, on parlait d'empoisonnement, et les émissaires de Pison, qui venaient épier les progrès du mal, montraient, disait-on, de quelle main le coup était parti. Germanicus succomba ; Agrippine recueillit pieusement ses cendres et débarqua à Brindes, portant elle-même l'urne sépulcrale, au milieu d'un immense concours de peuple.

Pison avait reçu avec une joie inconvenante la nouvelle de la mort de Germanicus, et reprit aussitôt la route de son gouvernement. Les légats répandus en Syrie déférèrent à l'un d'eux le commandement; Pison ne recula pas devant une guerre civile. Embarqué de force, il revint en Italie : des accusateurs l'y attendaient. Il se tua avant le jugement (20 de J.-C.). Tacite donne à entendre, mais n'ose affirmer, que Tibère avait empoisonné Germanicus, puis fait disparaître Pison.

6. Séjan (23-31). — Cependant l'administration de Tibère était encore habile et heureuse. Tacite même en trace un tableau brillant. Mais de la mort de son fils Drusus date comme un règne nouveau. L'empereur s'était donné un favori, Séjan, qui lui avait sauvé la vie un jour qu'une voûte s'écroulait sur lui, et il en faisait le dépositaire de son pouvoir. Séjan, ébloui par cette grandeur, crut qu'il lui serait possible de franchir le dernier degré en renversant ce vieillard et ses enfants. Sa première victime fut le fils même de l'empereur, qu'il empoisonna. Cette mort frappa douloureusement Tibère. Privé déjà de son fils d'adoption, il allait se trouver seul exposé aux coups. En même temps que cette double mort augmenta les espérances des partis, elle accrut ses soupçons. De ce jour, il se crut menacé, et, comme il avait dans les mains une arme terrible, l'ancienne loi de majesté, faite pour le peuple et maintenant au service de celui à qui le peuple s'était donné, la facilité de se débarrasser de ceux qu'il crai-

gnait l'habitua à ne connaître bientôt d'autre justice que celle du bourreau. Un ami de Germanicus, Silius, le vainqueur du rebelle gaulois Sacrovir, après lui, le républicain Cremutius Cordus, accusé pour l'histoire de ses guerres civiles, furent les premières victimes.

7. Destruction de la famille de Germanicus. — Vers ce temps Tibère quitta Rome pour n'y plus rentrer (26 de J.-C.), et se retira dans la délicieuse île de Caprée, à l'entrée du golfe de Naples. Il avait alors soixante-neuf ans. Son petit-fils Gemellus n'en avait encore que huit, tandis que deux des fils de Germanicus étaient arrivés déjà à l'âge d'homme. Autour de ceux-ci les espérances grandissaient; Séjan parlait encore de complot, que semblaient déceler quelques paroles imprudentes, et Tibère frappa un second coup sur ce parti qui lui paraissait convoiter trop vivement son héritage. Il immola Sabinus, le partisan le plus zélé d'Agrippine. Dans cette voie de sang on ne s'arrête guère : il s'en prit à Agrippine même, dont les malheurs et les vertus excusent le caractère; elle fut enfermée, avec d'indignes violences, dans l'île de Pandataria, où quatre ans plus tard elle se laissa mourir de faim. De ses trois fils, Néron fut mis à mort ou s'ôta la vie; Drusus fut emprisonné, et plus tard se tua; la jeunesse de Caïus le protégea contre les soupçons et les craintes du bourreau de tous les siens. La famille de Germanicus était comme détruite.

Séjan osa alors demander la main de la veuve de Drusus; c'était presque demander à être l'héritier de l'empereur : elle lui fut refusée. Dès lors il conspira et eut des complices jusque dans le palais. Par une conduite pleine d'artifices, Tibère isola son préfet du prétoire, puis le frappa brusquement et le fit arrêter en plein sénat : le peuple mit en pièces son cadavre. De nombreuses exécutions suivirent sa mort.

8. Cruautés de Tibère; sa mort (37). — « La cruauté de Tibère, dit Suétone, ne connut plus de frein quand il apprit que son fils Drusus était mort par le poison. On montre encore à Caprée le lieu des exécutions :

c'est un rocher d'où les condamnés, sur un signe de lui, étaient précipités dans la mer. » A côté s'élevaient ces palais, théâtre, assure Tacite, d'infâmes débauches.

Tibère maintenait sévèrement la paix. Elle fut pourtant troublée en Gaule par Florus et Sacrovir, en Afrique par Tacfarinas : ils furent accablés. Aux frontières il y eut en l'an 28 une révolte chez les Frisons ; le tribut en était la cause : Tibère les en laissa libres. Sur l'Euphrate on eut à combattre Artaban, roi des Parthes, qui, à la mort du roi d'Arménie, avait fait reconnaître dans ce pays son fils Arsace. Un prince d'Ibérie fut aidé à faire la conquête de l'Arménie, et un Tiridate, élevé à Rome, renversa Artaban, qui s'enfuit chez les Scythes. Il est vrai que, peu de temps après, l'incapable Tiridate fut réduit à se réfugier sur les terres de l'empire Mais Tibère eut à peine le temps d'apprendre ces nouvelles. Il mourut le 16 mars 37 de J.-C., à l'âge de soixante-dix-huit ans.

9. Caligula (37-41). — Rome salua de ses acclamations l'avènement du fils de Germanicus. Le nouvel empereur justifia d'abord toutes les espérances, mais une maladie qu'il fit le huitième mois de son principat semble avoir altéré sa raison. Dès lors, au lieu d'un empereur, on eut un fou furieux en guerre avec les dieux, qu'il insultait ; avec la nature, dont il voulait violer les lois, comme ce jour où il jeta un pont sur la mer entre Baïes et Pouzzoles ; avec la noblesse de Rome, qu'il décima ; avec les provinces, qu'il épuisa par ses exactions. En moins de deux ans il dépensa l'épargne de Tibère, 300 millions, en pro-

Caliga[1] (d'après un bas-relief de la colonne Trajane).

1. La *caliga* était une chaussure militaire portée par les soldats romains. Elle se composait d'une forte semelle attachée au pied par des lanières de cuir. Germanicus dans son camp ayant fait porter à son fils encore enfant de petites chaussures de ce genre, les soldats lui donnèrent le surnom de *Caligula* sous lequel il est resté connu.

fusions insensees. Pour remplir son trésor, ou, comme il disait, pour apurer ses comptes, il prit la fortune des riches, le plus souvent avec leur vie. Un jour, en Gaule, il jouait aux dés et perdait : il se fait apporter les registres de la province et marque pour la mort les citoyens les plus imposés. « Vous jouez pour quelques misérables drachmes, dit-il ensuite à ses courtisans, moi, je viens, d'un coup, de gagner 150 millions. » Le monde supporta quatre années cette folie furieuse. « Combien je souhaiterais, disait ce monstre, que le peuple romain n'eût qu'une tête pour l'abattre d'un seul coup! » Le sénat cependant se lassa de lui fournir des victimes, et, le 24 janvier 41, un tribun des prétoriens, Chéréas, l'égorgea.

Claude couronné (buste du Vatican).

10. Claude (41-54). — Chéréas était républicain ; l'occasion semblait favorable au sénat pour ressaisir son pouvoir : il l'essaya, et pendant trois jours on put se croire en république. Mais ce n'était point le compte des soldats, qui emportèrent à leur camp, après l'avoir trouvé dans un coin du palais, Claude, frère de Germanicus et alors âgé de cinquante ans. Ce prince avait été presque toujours malade pendant sa jeunesse, et dans la maison impériale tout le monde avait délaissé le pauvre enfant, qu'on n'osait montrer au peuple ni aux soldats. On avait fini par l'oublier : à quarante-six ans il n'était même pas sénateur. Il s'en consola par l'étude des lettres, et écrivit l'histoire des Étrusques et des Cartha-

ginois. Caligula, qui le nomma consul, le mit un peu plus en évidence; le caprice des soldats fit le reste. Ils lui donnèrent l'empire, mais sans lui ôter ce qu'il garda toujours de son éducation, une timidité, une irrésolution et une habitude de se laisser conduire qui eurent les plus déplorables effets, de sorte qu'avec de bonnes intentions il fit souvent le mal. Sous lui, les véritables maîtres de l'empire furent sa femme Messaline, dont le nom est resté celui de la débauche même, et ses affranchis Polybe, Narcisse et Pallas.

11. Quelques bonnes mesures. — Ces anciens esclaves devenus les maîtres du monde romain prirent pourtant à l'intérieur quelques sages mesures de législation civile; ils firent d'utiles règlements contre les avocats trop exigeants et les usuriers trop avides, contre les bannis de provinces qui accouraient à Rome et les maîtres qui abandonnaient sur la voie publique leurs esclaves malades, etc. Ils accomplirent aussi ou tentèrent d'utiles travaux (un aqueduc dont les ruines produisent encore un magique effet dans la campagne romaine, un port à Ostie, le dessèchement du lac Fucin, etc). Claude lui-même prononça dans le sénat un discours pour faire donner aux nobles de la Gaule chevelue, depuis longtemps citoyens, le droit de posséder les dignités romaines et de siéger au sénat.

12. Persécution des druides. — Une seule religion provinciale fut persécutée sous lui, celle des druides. Il renouvela contre eux les sévères mesures prises par Tibère après la révolte de Sacrovir. Il tenait moins à supprimer un culte qu'à détruire une classe sacerdotale qui entretenait au sein des nations gauloises les souvenirs patriotiques et le regret de la liberté perdue.

13. Conquête de la Bretagne. — Ce principat eut même quelque gloire militaire. La Maurétanie et la moitié de la Bretagne furent conquises, les Germains contenus, le Bosphore retenu dans l'obéissance, la Thrace, la Lycie, la Judée, réduites en provinces, et les divisions des Parthes longtemps entretenues.

14. Faiblesse et cruauté de Claude. — Malheureusement la conduite du prince et de ses ministres ternissait ces succès. Pourquoi faut-il maintenant rentrer dans Rome, pour y voir ces grands qui ne savent autre chose que conspirer ou flatter bassement, et dans ce palais impérial que déshonorent un prince sans caractère et une femme impudique? Neuf ou dix complots formés contre la vie de Claude amenèrent de terribles vengeances : trente-cinq sénateurs et trois cents chevaliers périrent. Beaucoup furent victimes de la haine de Messaline, dont la cruauté égalait les vices. Un fait montrera son audace à braver l'empereur, les lois et la pudeur publique. Elle voulut contracter un second hymen avant que la mort ou la loi eût brisé le premier, et elle épousa suivant la forme ordinaire le sénateur Silius. Les affranchis, alarmés pour eux-mêmes, arrachèrent à Claude un ordre de mort (48).

15. Agrippine. — Mais à Messaline ils substituèrent, comme impératrice, la propre nièce de l'empereur, Agrippine. Cette princesse avait un fils âgé de onze ans, Néron, à qui elle voulut assurer l'héritage de Claude, bien que ce prince eût lui-même un fils, Britannicus. Elle accumula sur la tête de Néron tous les titres, toutes les distinctions, en même temps qu'elle entourait Claude d'hommes à elle : Burrus, qui eut la préfecture du prétoire, Sénèque, fort célèbre déjà par ses écrits, qui fut précepteur de Néron. Pour en finir, elle empoisonna son époux.

16. Néron (54-58); meurtre de Britannicus (55) et d'Agrippine (59). — Néron commença bien; on loua longtemps après sa mort les cinq premières années de son règne (*quinquennium Neronis*), comme l'époque la plus heureuse de l'empire. « Que je voudrais ne pas savoir écrire! » disait-il un jour qu'on lui présentait une sentence capitale à signer. Sénèque et Burrus s'efforcèrent aussi de concert de contenir les fougueuses passions de leur élève, mais l'ambition d'Agrippine amena l'explosion. Liguée avec l'affranchi Pallas, elle espérait

que dans le palais rien ne se ferait sans elle; mais Sénèque et Burrus, pour prévenir cette domination qui avait avili Claude, firent disgracier l'affranchi. Néron effraya plus encore sa mère en empoisonnant son frère Britannicus (55). L'impératrice fut reléguée au fond de son palais.

Délivrés de cette influence mauvaise, les deux ministres gouvernèrent pendant quelques années avec modération et justice. Des condamnations apprirent aux gouverneurs de province que leur conduite était surveillée; quelques impôts furent abolis ou diminués. Néron demandait qu'on les supprimât tous. Malheureusement le plaisir l'avait saisi : des amis débauchés, des liaisons vulgaires, un goût malheureux pour le théâtre, le corrompirent chaque jour davantage. Il enleva à Othon sa femme Poppée, et, irrité des reproches d'Agrippine, ordonna la mort de sa mère. On essaya de la noyer en faisant sombrer en pleine mer le vaisseau qu'elle montait. Comme elle se sauva à la nage, Néron la fit poignarder.

17. Folies et cruautés de Néron. — Après la mort de Burrus, qui périt peut-être empoisonné, et la retraite de Sénèque, qui était allé jouir, loin de la cour, de ses immenses richesses, l'influence de Poppée devint telle, que Néron, pour l'épouser, fit tuer sa femme Octavie. L'incendie de Rome, l'an 64, ne peut avec certitude lui être imputé. Mais ce fut pour lui un prétexte de persécuter les chrétiens. Afin de trouver l'argent nécessaire à ses prodigalités dans les jeux et les spectacles, de couvrir les frais de ses constructions insensées, surtout de sa *Maison d'or*, il prodigua les sentences d'exil et de mort, inévitablement suivies de la confiscation des biens.

A partir de l'an 65 les supplices se multiplièrent, car une conspiration formidable venait d'être découverte : on voulait donner l'empire à Calpurnius Pison. Nombre de sénateurs, de chevaliers, de soldats même, étaient impliqués dans le complot. Sénèque et son neveu, le poète Lucain, furent contraints de se faire ouvrir les veines;

puis ce fut le tour de Silanus, du consulaire Antistius et du vertueux Thrasea, qui mourut noblement comme il avait vécu. Dès lors Néron crut n'avoir plus de mesure à garder : les Romains le virent en rougissant conduire des chars dans l'arène; il osa monter, à Rome même, sur le théâtre, et, pour trouver de plus dignes appréciateurs de ses talents, il fit en l'an 66 un voyage en Grèce. Il voulut paraître dans les jeux et disputer la couronne aux courses olympiques : on ne la lui refusa pas, bien qu'il fût tombé au milieu du stade. Il paya ces applaudissements en proclamant la liberté de la Grèce.

Néron, en vainqueur aux jeux de la Grèce (buste du musée du Louvre).

18. Révolte de Vindex. Mort de Néron (68). — Cependant l'empire commençait à se lasser d'obéir à un « mauvais chanteur », comme l'appelait Vindex. Ce général, alors propréteur en Gaule, offrit l'empire à Galba. Il se tua, il est vrai, après un échec; mais, à Rome même, tout le monde abandonnait Néron. Nymphidius, son préfet du prétoire, fit proclamer Galba par les prétoriens, en leur promettant en son nom un riche *donativum*. Néron, réduit à fuir puisqu'il ne trouvait pas même un gladiateur pour le tuer, se réfugia dans la métairie d'un de ses affranchis; mais on reconnut sa trace, des cavaliers approchaient : il s'enfonça un glaive dans la gorge en s'écriant : « Quel artiste le monde va perdre! » Avec lui s'éteignit la race des Césars, qui depuis le grand Jules,

ne s'était d'ailleurs continuée que par l'adoption (juin 68).

19. Guerres dans la Grande-Bretagne et en Orient. — Quelques guerres heureuses en Occident et en Orient reculèrent pendant le premier siècle de l'ère chrétienne les frontières de l'empire. César avait paru deux fois dans la Grande-Bretagne sans en faire la conquête. Claude y dirigea une expédition sérieuse. Les légions y passèrent sous la conduite de Plautius, qui soumit rapidement toute l'île jusqu'à la Severn et à la Tamise (42). Derrière ce dernier fleuve, le plus puissant des chefs indigènes, Caratac, avait réuni une armée. Claude vint lui-même assister à la défaite du Barbare, puis laissa Plautius organiser la nouvelle province. Le successeur de ce général, Ostorius Scapula, se vit menacé par un soulèvement des insulaires (50); mais il fit rentrer dans l'ordre les Icènes et les Brigantes au nord, et écrasa, à l'ouest, les Ordovices. Sous Néron une insurrection générale excitée par la reine Boudicca coûta la vie à soixante-dix mille Romains ou provinciaux; mais Suetonius Paulinus comprima la révolte (61), et la Bretagne perdit l'espoir de s'affranchir.

En Orient, Rome avait affaire aux Parthes. La question entre les deux empires que séparait l'Euphrate était la suzeraineté de l'Arménie. Si les Romains en effet étaient maîtres de ce royaume, les Parthes étaient en danger; si les Parthes y dominaient, ils pouvaient troubler la sécurité des provinces romaines d'Asie. La politique des empereurs consista à placer un roi vassal sur le trône d'Arménie et à fomenter des révolutions de palais chez les Parthes. Auguste parvint à se faire livrer plusieurs princes Arsacides dont Tibère se servit ensuite pour en faire des prétendants au trône de Ctésiphon, la capitale des Parthes. Un d'eux chassa Artaban III, qui parvint pourtant à recouvrer le pouvoir. Claude suivit la même politique. Son candidat fut aussi renversé, et le vainqueur, Vologèse, assez bien affermi dans son empire pour placer, en dépit de Rome, la couronne d'Arménie sur la tête de son frère Tiridate. Néron envoya contre celui-ci Corbulon, qui

réussit à le chasser avec tous les Parthes de l'Arménie et à donner pour roi à ce pays un prince dévoué aux Romains. Vologèse rétablit Tiridate; mais, menacé par Corbulon d'une invasion dans ses propres États, il laissa son frère aller à Rome solliciter humblement de Néron qu'il le confirmât dans la possession de l'Arménie. Corbulon, rappelé, parce que ses victoires le faisaient paraître dangereux, trouva à Corinthe, pour prix de ses services, l'ordre de se donner la mort.

20. Galba (68-69). — Galba était âgé de plus de soixante-douze ans quand il fut proclamé. Tout le monde accepta ce vieillard qui ne pouvait vivre longtemps et dont chacun espérait se faire l'héritier; mais sa sévérité et son avarice eurent bientôt soulevé la haine contre lui. Les prétoriens exigeaient le *donativum* promis en son nom : « Je choisis mes soldats, répondit-il, je ne les achète pas. » En même temps ceux des amis de Néron échappés au premier massacre qui avait suivi la mort de leur maître furent envoyés au supplice. Cette sévérité n'empêcha pas Galba d'être faible et indulgent jusqu'à l'excès pour ses tout-puissants favoris Vinius, Laco et Icelus, qui s'enrichissaient et commettaient sous le nom de l'empereur mille injustices. Le mécontentement se montra surtout dans les légions de la haute Germanie. Afin d'en arrêter l'explosion, Galba désigna Pison pour son successeur. Mais, en le présentant aux prétoriens, il ne leur promit point de *donativum*. Othon, ancien ami de Néron, homme perdu de dettes et de vices, qui eut cependant un beau jour, celui de sa mort, profita de leur irritation pour les soulever. La plupart des troupes passèrent de son côté, et Galba fut massacré sur le Champ de Mars : il avait régné sept mois. Pison eut le même sort.

21. Othon (69). — Le sénat s'empressa, avec son habituelle servilité, de reconnaître Othon; mais déjà les légions du Rhin avaient, à Cologne, proclamé empereur leur chef Vitellius. En vain Othon chercha à prévenir par des négociations la guerre civile : il fallut en venir aux mains. Trois fois ses généraux battirent dans la haute Italie les

vitelliens, commandés par Cæcina et Valens. Mais, près de *Bedriacum*, entre Vérone et Crémone, il perdit une grande bataille, et, s'offrant lui-même comme victime pour mettre fin à ces luttes cruelles, il se tua.

22. Vitellius (69). — Vitellius prit alors le chemin de Rome, où le sénat et le peuple l'avaient reconnu, accompagné de ses légions, qui marquaient leurs routes par les plus sauvages excès. Sans talent, sans énergie, irrésolu, timide, il ne s'était encore fait remarquer que par une brutale voracité. Prodigue de son bien comme de celui des autres, il permit tout aux soldats et ne s'inquiéta point des affaires de l'empire. Son principal soin fut de faire venir des pays et des mers les plus éloignés des mets inconnus et bizarres. Dans les huit mois que dura son règne, il dépensa près de 200 millions de francs. Aussi les révoltes éclatèrent de toutes parts. L'Orient voulait avoir son empereur, puisque l'Occident venait d'en donner trois coup sur coup. Un bon général, Vespasien, commandait alors des forces considérables chargées de réduire les Juifs révoltés; ses troupes le saluèrent empereur. Il laissa à son fils Titus le soin de réduire la forte place de Jérusalem, tandis que lui-même allait prendre possession de l'Égypte, et que son ancien collègue Mucien marchait sur l'Italie. Un tribun légionnaire, Antonius Primus, prit audacieusement les devants avec les troupes de la Mœsie et de la Dalmatie; il envahit l'Italie et battit près de Crémone les troupes de Vitellius. Le frère de Vespasien, Flavius Sabinus, était à Rome. Vitellius lui livra les ornements impériaux et implora, en habit de deuil, la protection des soldats et du peuple. Mais ceux-ci ne voulurent pas de son abdication, et un combat suivi d'un affreux carnage eut lieu dans la ville même. Le Capitole fut brûlé; Sabinus, massacré par les vitelliens; Domitien, le plus jeune fils de Vespasien, n'échappa qu'à la faveur d'un déguisement. Néanmoins Vitellius fut massacré, et une dynastie nouvelle, celle des Flaviens, remplaça la dynastie des Césars!

Résumé.

I. La famille d'Auguste gouverne l'empire jusqu'en l'an 68 av. J.-C. *Tibère* (14-37) gouverna d'abord avec sagesse, mais pendant les dernières années de son règne il se laissa dominer par son favori Séjan, et gouverna avec une impitoyable cruauté, même après le châtiment de Séjan, coupable de trahison envers le prince. Ce règne fut signalé par d'heureuses guerres en Germanie où le neveu de Tibère, Germanicus, vengea Varus dans une brillante campagne sur les bords de l'Elbe. Il mourut en Orient au moment où il se préparait à combattre les Parthes.

II. Sous les successeurs de Tibère, Rome devint le théâtre de folies et de crimes épouvantables. *Caligula* (37-41) étonna le monde de ses excentricités; *Claude* (41-54) se laissa dominer par sa femme Messaline, et après la mort de celle-ci, par sa seconde femme Agrippine, puis par ses affranchis. *Néron* (56-68) donna d'abord quelques années heureuses à l'empire; mais ses passions et ses vices triomphèrent rapidement de la bonne éducation que lui avaient donnée Burrus et Sénèque; il fit périr son cousin Britannicus, puis sa mère Agrippine, son ancien maître Sénèque impliqué dans une conspiration, pour se livrer tout entier au plaisir.

III. Ce mauvais gouvernement finit par lasser l'empire; Vindex propréteur de la Gaule, se révolta et donne la couronne à *Galba*. Néron, abandonné de tous, se tua (68). Galba lassa bien vite par son avarice les soldats, qui le remplacèrent par *Othon* (69). Mais les légions du Rhin avaient proclamé empereur leur général *Vitellius*, qui fut vainqueur d'Othon à *Bedriacum*; Othon se tua à son tour. Vitellius se vit attaqué par l'empereur des légions d'Orient *Vespasien*. Vitellius fut battu à *Crémone* et massacré à Rome.

IV. Sous Claude, la conquête de la Grande-Bretagne avait été commencée; elle se continua sous Néron. Sous ce prince également, *Corbulon* infligea en Arménie d'importantes défaites aux Parthes.

CHAPITRE XXVI

LES FLAVIENS. RUINE DE JÉRUSALEM.

1. Vespasien (69-79) ; son obscure origine. — 2. Civilis ; révolte des Bataves et de plusieurs nations gauloises (69). — 3. Succès de Civilis. — 4. Apaisement du soulèvement des Gaules ; Sabinus et Éponine. — 5. Défaite des Bataves. — 6. Destruction de Jérusalem (70). — 7. Habile administration de Vespasien. — 8. Titus (79-81). — 9. Domitien (81-96). — 10. Guerre infructueuse contre les Daces. — 11. Campagnes d'Agricola dans la Bretagne (78-85). — 12. Domitien assassiné (96).

1. Vespasien (69-79) ; son obscure origine. — Avec Vespasien, la famille flavienne monta sur le trône. Après les ébranlements qui avaient suivi la mort de Néron, l'empire avait besoin d'un homme actif, habile et de mœurs simples, comme l'était le nouvel Auguste. L'aristocratie avait été si bien décimée qu'un des premiers personnages du monde romain se trouvait être maintenant un bourgeois de Réate, le petit-fils d'un centurion de Pompée, le fils d'un percepteur de l'impôt du quarantième. Au reste, Vespasien pouvait avouer son père avec orgueil, car les villes d'Asie lui avaient élevé des statues avec cette inscription : « Au publicain honnête homme ». Lui-même commença comme les républicains d'autrefois, par la guerre. Il fit ses premières armes en Bretagne, où il servit longtemps et avec distinction. Son administration de l'Afrique fut intègre, car il revint pauvre de cette province et fut obligé, pour soutenir son rang, d'engager tous ses biens à son frère et de faire un commerce qui lui valut le surnom de *Muletier*. Ces difficultés de la vie privée étaient une excellente école pour un futur empe-

reur. Elles le préparaient à une économie sévère et à une bonne gestion des affaires publiques. Envoyé en Syrie, où le voisinage des Parthes et les mouvements désordonnés des Juifs avaient fait concentrer des forces considérables, il sut, tout en maintenant la discipline, gagner l'affection des troupes. C'est par elles qu'il avait été proclamé.

Il voulut s'assurer avant tout de la province qu'on appelait le grenier de Rome, et ce fut aux bords du Nil qu'il apprit successivement la victoire de Crémone, la défection des troupes vitelliennes, la mort de son rival et les décrets du sénat, qui s'empressait de décerner tous les pouvoirs impériaux à celui que la victoire venait de couronner. Cependant Vespasien ne se hâta pas de quitter l'Égypte. Soit crédulité, si facile à prendre en Orient, soit plutôt politique d'un vieux soldat qui trouvait son compte à laisser croire qu'il faisait des miracles, il guérit un aveugle et un paralytique : du moins Tacite et Suétone n'en doutent pas. Sérapis, le grand dieu des Alexandrins, consacra par des présages la fortune de ce parvenu, et l'empereur plébéien retourna à Rome, rapportant avec lui des oracles, l'assentiment des dieux, et, ce qui était plus sûr, celui des peuples, qui regardaient son avènement comme la réalisation de l'antique prophétie annonçant que vers ce temps-là un roi sortirait de l'Orient pour régner sur le monde.

2. Civilis; révolte des Bataves et de plusieurs nations gauloises (69). — Cependant, si les vitelliens étaient vaincus, deux guerres duraient encore : l'une contre les Juifs, acharnée, mais sans danger pour l'empire : Titus s'en était chargé; l'autre, qui eût pu l'ébranler jusque dans ses fondements, la révolte du Batave Civilis. Ce personnage, de race royale chez les siens, avait résolu d'affranchir son peuple et de s'aider pour cela des Germains et des Gaulois. Comme la querelle entre Vespasien et Vitellius n'était pas encore terminée, il prit naturellement parti pour celui des deux rivaux qui se trouvait le plus loin. Après la bataille de Crémone, surtout après la mort de Vitellius, il jeta le masque, encouragé par les

dispositions des légions du Rhin, qui refusaient d'obéir à l'empereur des légions syriennes, et par les espérances que l'incendie du Capitole, le spectacle de tous les troubles de l'empire, avaient fait concevoir aux nations transalpines. Le Capitole tombé, il semblait que la nation romaine ne dût pas lui survivre : les druides le disaient partout. Deux Trévires, Classicus et Tutor, un Lingon, Sabinus, qui prétendait descendre du premier César, proclamèrent l'indépendance de la Gaule.

3. Succès de Civilis. — Les légions, qui auraient dû comprimer le mouvement, au contraire, se mutinèrent, en massacrant leurs chefs, et laissèrent leurs auxiliaires germains passer du côté de Civilis. Les cohortes bataves avaient conquis, dans la guerre de Bretagne et de Crémone, une réputation méritée; Civilis provoqua leur défection et entraîna encore les Canninéfates et les Frisons.

Il vainquit d'abord les Romains qui tenaient garnison sur la frontière de l'île des Bataves. Deux légions envoyées contre lui furent réduites à fuir dans un fort appelé le Vieux-Camp, où il vint aussitôt les assiéger. A ces nouvelles, les Bructères, les Tenctères, accoururent de la Germanie; d'autres peuples se préparaient à les suivre, car une de leurs prophétesses, Velléda, avait promis aux Bataves la défaite des Romains. L'armée du haut Rhin eût pu dégager les légions de *Vetera Castra*; mais, en proie à la discorde, elle fut forcée de traiter avec Civilis, vainqueur des troupes qu'il avait assiégées dans *Vetera Castra*. Alors, pour la première fois, on vit des soldats romains prêter serment à une puissance ennemie : ils jurèrent sur les drapeaux du chef batave fidélité à l'empire gaulois.

4. Apaisement du soulèvement des Gaules; Sabinus et Éponine. — Cependant, dans l'intérieur de la Gaule, la révolte ne parvenait pas à s'organiser et à s'étendre. Les peuples de ce pays se trouvèrent plus ennemis les uns des autres qu'ils ne l'étaient de l'empire. Les Lingons, soulevés par Sabinus, furent battus par les

Séquanes, et leur chef, qui s'était fait proclamer César, tant les vieux souvenirs gaulois étaient effacés, fut contraint de fuir. Il se réfugia dans une de ses maisons, y mit le feu, et on le crut mort. Il s'était caché dans des souterrains, où il vécut neuf ans avec sa femme Éponine et ses enfants; découvert en 78, il ne put obtenir son pardon et fut envoyé à la mort. Éponine voulut encore partager son sort.

L'assemblée des peuples belges tenue à Reims montra des intentions pacifiques. Langres et Trèves persévérèrent seules dans leur révolte, que des forces considérables, sous la conduite de Cerealis, se préparèrent à étouffer. Dès que ces troupes parurent, les légions engagées dans le mouvement gaulois s'en retirèrent et vinrent, mornes et tristes, au-devant du général, qui leur pardonna. Une défaite des Trévires, forcés dans une position formidable, et l'indulgence du légat ramenèrent aussi les deux cités rebelles.

5. Défaite des Bataves. — Civilis crut conjurer le péril qui s'amassait sur sa tête en offrant à Cerealis l'empire de la Gaule, pourvu qu'il laissât les Bataves libres : le général renvoya sa lettre à Vespasien. Le Batave osa l'assiéger dans son propre camp, mais Cerealis, vieux soldat, fit triompher la discipline romaine et poussa à son tour les Barbares jusqu'à *Castra Vetera*, où se livra une bataille de deux jours. Civilis, vaincu, se retira dans son île et y organisa une résistance si vive, qu'après de longs efforts, Cerealis consentit à traiter. La paix fut honorable pour les Bataves. Ils restaient alliés, mais non tributaires, à la condition de fournir des soldats. C'était ne leur demander que l'impôt du sang, celui de tous que payent le plus volontiers des peuples belliqueux.

6. Destruction de Jérusalem (70). — Une autre guerre s'achevait en même temps à l'extrémité opposée du monde romain : Titus avait mis fin à la révolte des Juifs (65-70). Ce peuple, irrité par les exactions de ses derniers gouverneurs, et comme saisi d'un inexplicable esprit de vertige, avait recommencé héroïquement la

lutte des Maccabées contre la domination étrangère. Il croyait les temps venus pour le Messie que les Livres saints lui promettaient, et, refusant de le reconnaître dans la sainte victime attachée à la croix du Golgotha, il

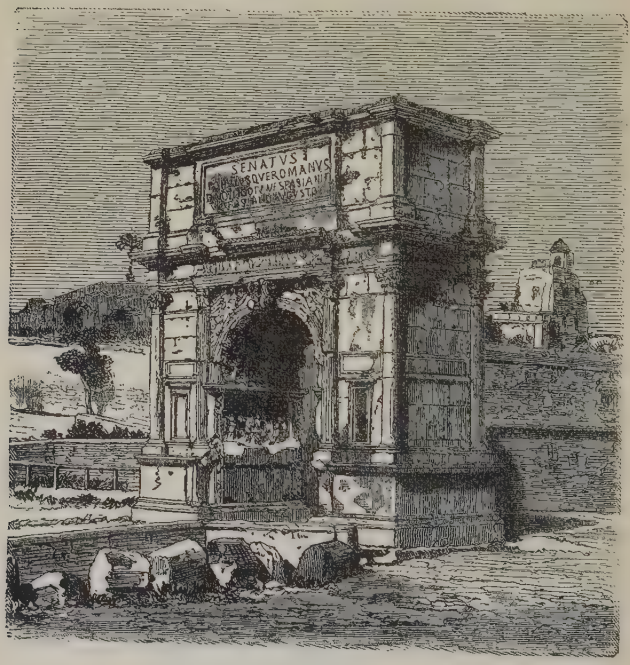

Arc de Titus, à Rome.

pensait que le Sauveur allait se manifester, glorieux et puissant, au milieu du bruit des armes. Mais l'empire romain était plus fort que la monarchie débile d'Antiochus, et l'insurrection, qui s'était répandue jusque dans la Galilée, où l'historien Josèphe organisa la résistance, avait été peu à peu renfermée par Vespasien et Titus dans la capitale de la Judée. Après un siège mémorable,

Jérusalem tomba; le temple fut incendié, et la dispersion du peuple hébreu commença (70) : elle dure encore.

Onze cent mille Juifs, peut-être même davantage, avaient succombé dans cette guerre. Les chrétiens avaient séparé leur cause de ce patriotisme héroïque mais aveugle, suivant la parole de Jésus-Christ que son royaume n'était pas de ce monde et qu'il fallait rendre à César ce qui appartient à César. Un des principaux chefs, Simon de Goria, conduit à Rome pour le triomphe de Vespasien et de Titus, y fut longtemps battu de verges, puis étranglé; on voit encore sur les bas-reliefs de l'arc de Titus les dépouilles du temple, surtout le fameux chandelier à sept branches.

7. Habile administration de Vespasien. — Tandis que les généraux de Vespasien faisaient triompher ses armes, lui-même, à Rome, légitimait, par la sagesse de ses mesures, le pouvoir que ses légions lui avaient donné. Il mettait l'ordre en tout, la discipline à l'armée, la dignité au sénat, l'économie dans le gouvernement. Il dégradait les sénateurs et les chevaliers indignes, pour les remplacer par les hommes les plus honnêtes de l'Italie et des provinces.

Les finances, que Néron avait mises dans un état déplorable, furent améliorées par le rétablissement en provinces des pays qui avaient obtenu de cet empereur leur liberté, et par l'augmentation de quelques impôts.

Dans sa vie privée, Vespasien donna l'exemple d'une simplicité antique. Quelqu'un voulant lui rendre suspect un personnage à qui les astres promettaient l'empire, il le fit consul. « Il s'en souviendra, dit-il, et m'en tiendra compte quand il sera empereur. » On lui a reproché une parcimonie qui, parfois, dégénérait en avarice. Pourtant il fit d'énormes dépenses pour réédifier le Capitole, sanctuaire de l'empire, pour construire le temple de la Paix et l'immense Colisée dont nous admirons encore les ruines, pour l'établissement d'une bibliothèque et l'enseignement des lettres par des professeurs que l'État payait. Aussi cette accusation d'avarice n'est peut-être pas mieux

fondée que celle de cruauté qui fut dirigée contre lui, quand il chassa de Rome les philosophes. C'étaient surtout des stoïciens qui, sous prétexte de philosopher, organisaient contre l'empereur une opposition républicaine fort peu dangereuse, mais capable de pousser quelques imprudents à des complots et au supplice.

Ce fut aussi à cause de sa trop grande liberté de langage que le plus respecté des sénateurs, Helvidius Priscus, fut exilé et ensuite mis à mort : exécution malheureuse que l'empereur regretta et qu'on croit avoir eu lieu contre ses intentions.

Esprit sérieux, positif, homme d'affaires et d'ordre, Vespasien se riait des flatteries comme de l'apothéose : « Je sens que je deviens dieu », dit-il quand il vit approcher sa dernière heure. Mais il voulut se lever, en ajoutant : « Un empereur doit mourir debout ». Ces paroles le peignent tout entier (28 juin 79).

8. Titus (**79-81**). — Titus s'était distingué dans les guerres de Germanie et de Bretagne, surtout dans l'expédition de Judée, qu'il avait achevée. Mais on parlait aussi de ses débauches et de ses violences ; il démentit ces craintes. Sa douceur, ses manières affables, lui valurent le surnom de « délices du genre humain ». Il disait le soir qu'il avait perdu sa journée quand, par hasard, il n'avait pas fait quelque bien ; il aimait la reine Bérénice, sœur du roi juif Agrippa : il eût voulu l'épouser : il fit à l'État le sacrifice de sa passion.

D'affreuses calamités désolèrent ce règne trop court : un incendie qui dura trois jours dévasta une partie de Rome, consuma le Capitole, le Panthéon, le théâtre de Pompée et la bibliothèque Palatine ; puis survint une peste qui décima cruellement l'Italie. Un fléau plus terrible épouvanta la Campanie : le 1er novembre 79, le Vésuve s'ouvrit tout à coup au milieu d'horribles tremblements de terre, et de la bouche du nouveau volcan sortirent des masses de cendres et de laves qui ensevelirent Herculanum, Pompéi, d'où nous tirons aujourd'hui tant de choses précieuses. Pline le naturaliste, alors com-

mandant de la flotte de Misène, voulut voir de près le terrible phénomène, et fut étouffé par les cendres ou

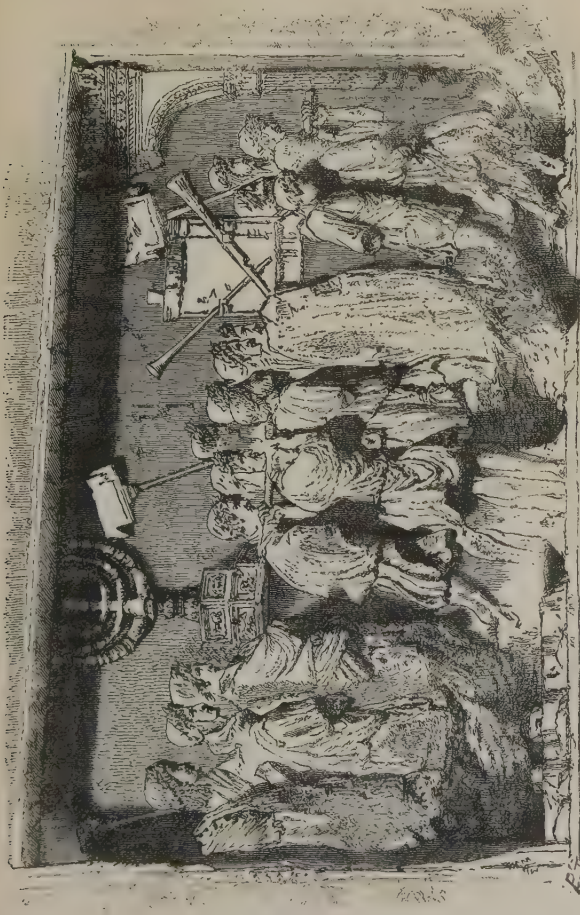

Bas-relief de l'arc de Titus. — Le triomphe (dépouilles du temple de Jérusalem ; le chandelier à sept branches, etc.).

écrasé par les pierres que le volcan lançait. Titus soulagea, autant qu'il était en lui, toutes les misères, sans

oublier cependant les plaisirs du peuple. Il consacra de grandes sommes à l'achèvement du Colisée, commencé par son père, aux fêtes qui en célébrèrent pendant cent jours l'inauguration, enfin à la construction de thermes où se montrèrent toutes les ressources de l'art et du luxe romains. Pris d'une fièvre pendant une course dans la Sabine, il mourut dans la villa où son père était né (13 septembre 81). Il avait régné vingt-sept mois, espace trop court pour que sa récente conversion eût été mise à une difficile épreuve. On a dit, mais sans preuve, qu'il avait péri de la main de son frère, dont le règne odieux fit ranger le sien parmi les souvenirs de l'âge d'or.

9. Domitien (81-96). — Domitien fut aussitôt proclamé. Dans ses premiers actes, il montra une rigidité sévère, rendit et fit rendre une justice rigoureuse, et réprima tous les abus qu'il put connaître. Les provinces durent à son active vigilance un gouvernement presque paternel; à Rome, ses craintes, sa tyrannie, purent s'accroître ; hors d'Italie, le même esprit de justice anima son administration. C'est qu'à Rome il était menacé, ou croyait l'être, par des conjurations sans cesse renaissantes. Après la révolte d'Antonius, gouverneur de la Germanie supérieure, la crainte ne le quitta plus; il vit des assassins dans tous ceux qui l'approchaient, et sur la fin de son règne les mauvais jours de Caligula et de Néron reparurent. « Beaucoup de sénateurs, dit Suétone, dont quelques-uns avaient été consuls, furent mis à mort, comme instigateurs de complots » : son cousin Sabinus, parce que le crieur qui devait le nommer consul l'avait par mégarde appelé empereur ; un autre consulaire, parce que les astrologues lui avaient prédit une haute fortune.

Afin de s'attacher les soldats, il leur prodigua les faveurs et augmenta d'un tiers leur solde, qui n'avait pas changé depuis César, malgré le renchérissement de toutes choses. Quant au peuple, il le rassasia de jeux et de congiaires. Ces dépenses, qu'il croyait nécessaires à sa

sûreté, l'obligèrent à créer des ressources que les impôts ne lui donnaient pas. De là des accusations de lèse-

Bas-relief de l'arc de Titus. — Titus sur son char de triomphe.

majesté, qui trouvaient plus aisément créance quand les délateurs montraient dans les riches des coupables ; la

confiscation des biens suivait toujours la condamnation. Les *Judaïsants* furent aussi poursuivis comme coupables d'abandonner la religion nationale. Un neveu de Vespasien, le consul Clemens, et plusieurs autres personnages, furent, sous ce prétexte, condamnés à mort ou dépouillés de leur fortune. Les philosophes furent aussi chassés de Rome, comme chefs de l'opposition : Épictète s'enfuit en Épire, Dion Chrysostome jusque chez les Barbares.

A ce penchant vers la cruauté se joignaient une vanité et un orgueil sans bornes. Après une révolte des Nasamons, peuple d'Afrique qu'il se vanta d'avoir exterminé (85), il voulut qu'on l'appelât dieu et seigneur.

10. Guerre infructueuse contre les Daces. — Domitien ambitionna pour lui-même la réputation militaire, et il força les Germains, les Marcomans et les Quades, à respecter les frontières de l'empire. Ce furent de laborieuses expéditions, qu'il ne poussa pas à fond et où les Romains ne furent pas toujours victorieux, mais qui continrent les Barbares. Les Daces mêmes, qui habitaient, au delà du Danube, le pays appelé aujourd'hui Transylvanie, éprouvèrent une défaite dont Domitien se hâta de profiter pour conclure la paix avec ce peuple belliqueux. Suivant une vieille politique du gouvernement impérial, il assura cette paix en pensionnant les chefs ennemis, comme ont fait tant de fois les Russes et les Anglais. Cette convention habile a été considérée à tort comme un traité honteux, et Domitien est encore appelé le tributaire des Daces.

11. Campagnes d'Agricola dans la Bretagne (78-85). — Sous ce règne fut achevée la conquête de la plus grande partie de la Bretagne. Vespasien y avait envoyé Cerealis, puis Agricola. Ce général, beau-père de Tacite, eut la gloire de pacifier l'île ; il en fit le tour avec une flotte, mais sans parvenir à dompter les montagnards de la Calédonie. Le sud de l'Écosse seulement fut réuni à la province ; pour la couvrir contre leurs incursions, il éleva une ligne de postes fortifiés entre les deux golfes de la Clyde et du Forth. La civilisation romaine, favorisée par

les nombreux colons qu'il appela, prit vite possession de la Bretagne. Domitien maintint dans son commandement, jusqu'en 85, c'est-à-dire plus longtemps qu'on n'en avait l'habitude, l'habile lieutenant de son père. Quand il le rappela, il lui donna les ornements du triomphe et lui offrit la province de Syrie, qu'Agricola eut la sagesse de refuser. Pour se faire oublier, il vécut dans la retraite jusqu'en 93. Peut-être, s'il faut en croire Tacite, Agricola mourut-il empoisonné par Domitien.

12. Domitien est assassiné (96). — La cruauté de Domitien croissant à mesure qu'il ordonnait de nouveaux supplices, son entourage se sentit menacé, et un complot se forma dans le palais même. Plusieurs personnes qu'il destinait à la mort le prévinrent ; il fut tué le 18 septembre 96. Le sénat condamna sa mémoire, renversa ses statues et fit effacer son nom sur les monuments publics. Les soldats, au contraire, voulaient qu'on le proclamât dieu et l'auraient vengé s'ils avaient trouvé un chef. Heureusement, dans cet attentat, tout le monde était complice, même les deux préfets du prétoire.

Résumé.

I. *Vespasien*, de basse extraction, mais habile et tout dévoué à l'État, ramena l'ordre dans l'empire. La révolte du Batave *Civilis* et de la Gaule du Nord fut réprimée (69) ; la destruction de *Jérusalem* châtia le soulèvement juif (70). L'administration de Vespasien fut sévère, régulière et bienfaisante (69-79).

II. Son fils *Titus* ne régna que deux ans (79-81) et mérita le surnom de « délices du genre humain ». Une terrible calamité signala ce règne : l'ensevelissement d'*Herculanum* et de *Pompéi* sous les laves et les cendres du Vésuve.

III. *Domitien*, après avoir bien débuté, se laissa dominer par la crainte des conspirations et multiplia les condamnations à mort ; il fut lui-même assassiné en 96. Il avait dirigé sans grand succès une expédition contre les *Daces* ; et les campagnes d'*Agricola* dans la Grande-Bretagne avaient achevé la soumission de ce pays.

CHAPITRE XXVII

LES ANTONINS; CONQUÊTES DE TRAJAN. VOYAGES D'HADRIEN.

1. Les Antonins (96-192) : Nerva (96-98). — 2. Trajan (98-117). — 3. Sa modération. — 4. Mesures favorables à l'Italie et aux provinces. — 5. Son économie. — 6. Il respecte les droits du sénat. — 7. Sa correspondance avec Pline. — 8. Travaux publics. — 9. Persécution contre les chrétiens (102). — 10. Guerres contre les Daces; conquête de la Dacie (101-106). — 11. Expédition contre les Parthes (113-117). — 12. Hadrien (117-138) ; son avènement à l'empire. — 13. Son esprit pacifique. — 14. Abandon des conquêtes de Trajan. — 15. Dernière révolte des Juifs (135). — 16. Administration intérieure. — 17. La puissance législative retirée au sénat. — 18. L'Édit perpétuel (131). — 19. Règlements pour l'armée. — 20. Voyages et réformes dans les provinces. — 21. Dernières années d'Hadrien.

1. Les Antonins (96-192) : Nerva (96-98). — La famille flavienne était éteinte. Le sénat se hâta de proclamer un des conjurés, le vieux consulaire Nerva. Avec ce prince commence une période qu'on a appelée l'époque la plus heureuse de l'humanité : c'est la domination des Antonins. Nerva n'eut guère que le temps de montrer ses bonnes intentions. Les légions du Danube voulaient se révolter : un éloquent exilé du dernier règne, Dion Chrysostome, les retint, dit-on, dans l'obéissance. Nerva rappela les bannis, qu'il rétablit dans la possession des biens dont ils avaient été dépouillés, fit cesser les persécutions religieuses, diminua les impôts, suspendit toutes les poursuites pour crime de lèse-majesté, prononça la peine de mort contre les esclaves et les affranchis qui auraient dénoncé leur maître, et défendit à l'avenir de recevoir

leur témoignage. Les bons citoyens purent aspirer aux charges : le grand historien Tacite devint consul. Les pauvres eurent des distributions de terre, et, grâce à une sévère économie, il trouva les ressources nécessaires pour soulager les villes affligées de quelque fléau : il commença même une grande institution charitable, en formant un fonds pour élever les enfants pauvres. Il voulait enfin n'user de son pouvoir que dans l'intérêt de l'État et unir ces deux choses jusqu'alors incompatibles : le pouvoir et la liberté. Sur le frontispice de sa demeure il fit graver ces mots : *Palais public.*

Comme Titus, il délibérait de toutes choses avec le sénat, et il jura de ne faire mourir aucun sénateur. Un d'eux ayant conspiré contre lui, il l'exila. Mais ce prince débonnaire manquait de fermeté : les prétoriens soulevés exigèrent qu'on leur livrât les meurtriers de Domitien, qu'ils firent périr dans les supplices. Nerva se laissa même imposer l'obligation de remercier les soldats pour cet attentat à la discipline. Au moins eut-il le sentiment de sa faiblesse : ce fut ce qui le détermina à adopter Trajan, le général le meilleur et le plus renommé de l'empire; il commandait alors les légions de la haute Germanie. Trois mois après, Nerva mourut (27 janvier 98).

2. Trajan (98-117) : sa sévérité à maintenir la discipline. — Trajan, le plus renommé, mais non pas peut-être le plus grand des empereurs romains, avait quarante-six ans quand Nerva l'adopta. Il était Espagnol ; le mélange des diverses populations de l'empire était si avancé, que personne ne songea à reprocher au nouveau prince son origine provinciale. Il manda aussitôt les auteurs de la sédition; aucun d'eux n'osa refuser, et il les dégrada, les bannit ou les punit de mort. Cette sévérité montrait à quelles mains l'empire était remis. Après la mort de Nerva, Trajan, reconnu empereur par le sénat, le peuple et les armées, resta une année encore sur les bords du Rhin pour y achever ce qu'il avait si bien commencé, la pacification des frontières et le rétablissement de la

discipline. Ce dernier point était chose facile à obtenir pour un prince nourri dans les camps, qui s'imposait à lui-même les privations et les fatigues qu'il demandait à ses soldats.

3. Sa modération. — Lorsqu'il partit pour l'Italie, les légionnaires de son escorte ne donnèrent lieu, tout le long de la route, à aucune plainte. Il voulut entrer dans Rome à pied; Plotine, son épouse, suivit cet exemple, et, en montant les marches du palais, elle se retourna vers la foule pour dire : « Telle j'entre ici, telle j'en veux sortir ». La haute taille du nouvel empereur et son air martial imposaient; mais son affabilité, sa déférence pour le mérite ou l'âge, lui gagnaient bien vite les cœurs, et toute sa conduite le montra comme un des meilleurs princes que Rome ait eus : aussi le sénat et le peuple lui décernèrent-ils unanimement le surnom d'*Optimus* avec le titre de Père de la patrie.

Comme Nerva, Trajan ouvrit sa demeure à tous les citoyens, et le palais reprit l'aspect simple et sévère qu'il avait eu sous Vespasien. Il répondit à ceux qui lui reprochaient de diminuer le respect dû aux princes en permettant trop de familiarité : « Je serai avec les autres comme j'aurais voulu, étant citoyen, que les empereurs fussent avec moi ». Comme Auguste aussi, il visitait en simple particulier ses anciens amis et assistait à leurs fêtes de famille. On voulut lui inspirer un jour des soupçons contre un sénateur : il alla sans gardes souper chez lui, disant le lendemain à ceux qui l'accusaient : « S'il eût voulu me tuer, il l'eût fait hier ». Au reste, il chassa les délateurs non seulement de sa cour, mais de Rome et de l'Italie.

4. Mesures favorables à l'Italie et aux provinces. — La réaction en faveur de l'Italie et des provinces devait se prononcer davantage sous un empereur d'origine provinciale. En effet, contrairement à l'usage, il étendit à l'Italie entière les gratifications promises à chaque nouveau règne; il paya celles du peuple avant celles des soldats, et il supprima les dons de joyeux avè-

nement offerts par les provinces et les villes. Pour encourager la population, il distribua à plusieurs villes d'Italie de l'argent et des revenus destinés à l'entretien des enfants pauvres (*pueri alimentarii*), et, afin de ramener

Trajan (buste du Vatican).

dans la péninsule la vie qui s'en éloignait, il exigea que tous les candidats aux charges de l'État eussent au moins le tiers de leur fortune en biens-fonds situés en Italie. Les empereurs n'avaient jamais songé qu'à l'approvisionnement de Rome : Trajan leva tous les obstacles qui gênaient la circulation des grains dans les provinces, et le commerce, débarrassé d'entraves, répandit partout l'abon-

dance. Rome put alors rendre à l'Égypte, réduite à la famine par l'insuffisance de la crue du Nil, les services qu'elle en recevait tous les ans.

5. Son économie. — Économe pour lui-même, avare des deniers publics, il diminua les impôts, tout en augmentant les revenus du fisc. Il vendit les nombreux palais, les villas, que ses prédécesseurs avaient acquis par les confiscations, et l'État se trouva enfin, dit Pline, plus grand que le domaine du prince. Il retrancha les extensions injustes apportées successivement à la taxe du vingtième des héritages, et permit que dans les procès avec le fisc on pût demander que la décision fût remise aux juges ordinaires. Chaque Romain qui mourait était à peu près forcé de laisser à l'empereur une part de sa succession pour assurer le reste à ses héritiers. Sous Trajan, il n'y eut plus de legs imposés au nom du prince.

6. Il respecte les droits du sénat. — Le sénat pouvait presque se croire revenu à son ancienne puissance. Depuis longtemps il ne servait guère qu'à proclamer les volontés du chef de l'État, à condamner ses victimes ou à rendre des décrets adulateurs. Maintenant il délibérait réellement; nulle charge ne s'obtenait plus que par lui. Trajan rendit même les élections aux comices : du moins les candidats paraissaient solliciter comme autrefois les suffrages du peuple. Lui-même briguait au Champ de Mars, confondu dans la foule des candidats. A la fin de son troisième consulat, il jura, suivant la vieille formule républicaine, qu'il n'avait rien fait contre les lois. Il avait dit aussi, en donnant au préfet du prétoire l'épée, signe de son commandement : « Sers-toi de ce glaive pour moi, si je fais bien; contre moi, si je fais mal ».

7. Sa correspondance avec Pline. — Sa justice fut plutôt équitable que sévère. Il aimait mieux laisser un coupable impuni que de condamner un innocent. Il défendit de prononcer contre un absent lorsqu'il s'agissait d'un cas criminel. Pour comprendre combien sa sollicitude était vigilante et universelle, il n'y a qu'à lire les

lettres de Pline le Jeune, qu'il nomma gouverneur de Bithynie, et qui le consultait sur les affaires les plus minimes. Ses réponses brèves, mais lucides, attestent mieux que tous les témoignages le grand homme d'État.

8. Travaux publics. — Les monuments qu'il éleva eurent pour but l'utilité publique ou l'ornement de Rome, comme la colonne Trajane, qui raconte encore ses exploits, et la bibliothèque Ulpienne, qui devint la plus riche de la ville. Pour surveiller de près le monde barbare, il acheva une grande route qui alla du Pont-Euxin jusque dans les Gaules, répara la voie Appienne à travers les marais Pontins, et fit tracer une foule d'autres voies militaires qui facilitèrent l'action rapide du gouvernement impérial. Il creusa, à ses frais, les ports d'Ancône et de Civita-Vecchia (*Centum Cellæ*), et, par son exemple, excita la ville à construire tous ces monuments dont les ruines nous frappent encore d'admiration.

9. Persécution contre les chrétiens (102). — Ce grand prince ne sut malheureusement

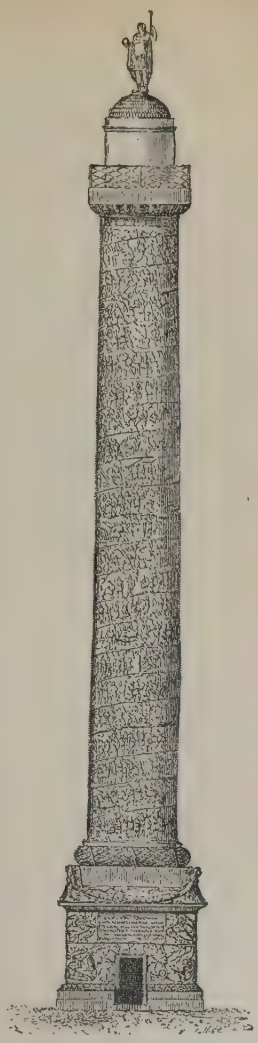

Colonne Trajane[1] (Restauration).

1. Cette colonne ayant 43 mètres de haut, porte enroulée sur son fût en marbre une longue spirale retraçant l'expédition de Trajan contre les Daces. On y compte plus de 2500 figures. La statue terminale de Trajan a disparu et a été remplacée par une statue de St Pierre.

pas échapper aux vices honteux et aux erreurs de ses contemporains. Il fut contraint d'ordonner qu'on n'exécutât pas les ordres qu'il donnerait après ses longs repas, et il continua de considérer la profession du christianisme comme un crime d'État ; de sorte qu'il faut placer sous un des meilleurs empereurs une persécution contre les chrétiens : celle qu'on appelle la troisième. A ne considérer ceux-ci qu'au point de vue où un magistrat romain était forcé de se placer par ses préjugés, ses habitudes d'esprit et les lois de l'empire, ils formaient une secte ennemie du culte public, travaillant dans l'ombre au profit de doctrines inconnues, à gagner de nombreux prosélytes, et qui, par ses liens, sa hiérarchie, ses assemblées secrètes, inspirait de graves soupçons. Les chrétiens étaient considérés par eux comme formant des sociétés secrètes dangereuses pour la sécurité de l'empire. Pline, qui trouvait un grand nombre de chrétiens dans son gouvernement de la Bithynie, demanda au prince la règle à suivre envers eux. Trajan, comme souverain pontife, voulut faire respecter les dieux de l'empire et, comme chef de l'Etat, punir suivant les anciennes lois les assemblées secrètes. Il défendit qu'on recherchât les chrétiens, mais ordonna d'interdire leurs réunions et de frapper ceux qui refuseraient de sacrifier aux dieux ou d'offrir de l'encens devant la statue de l'empereur. Lui-même condamna aux lions l'évêque d'Antioche, Ignace : déplorable erreur qui lui faisait confondre des martyrs avec des coupables.

10. Guerre contre les Daces; conquête de la Dacie (101-106). — Avant son avènement, Trajan s'était distingué contre les Parthes et les Juifs. Sur le Rhin, il avait rétabli la discipline et condamné au repos les remuantes peuplades qui en habitaient la rive droite, particulièrement les Bructères. Les mesures prises par lui sur cette frontière furent si bonnes, que la tranquillité n'y fut pas troublée pendant tout son règne. Il voulut établir le même ordre sur le Danube; il dirigea en personne une expédition contre les Daces (101). Décébale avait repris les armes depuis que les Romains lui refusaient les sommes

promises par Domitien, et il s'était ligué avec les Sarmates et les Parthes. Trajan franchit le fleuve à la tête de 60 000 hommes, vainquit les Daces en trois grandes batailles, prit leur capitale Sarmizegetusa, et, les ayant obligés à demander la paix (102), renvoya, comme aux anciens temps, leurs députés au sénat. En l'année 105, ils se soulevèrent de nouveau. Trajan revint sur les bords du Danube, jeta sur le fleuve un pont de pierre dont on voit

Trajan donne des ordres pour assiéger Sarmizegetusa, capitale des Daces (Bas-relief de la colonne Trajane).

encore les restes, pénétra à plusieurs reprises en Dacie, vainquit Décébale, qui se tua, et réduisit le pays en province (106). De nombreux colons y furent envoyés, des villes florissantes s'y élevèrent, et aujourd'hui tout un peuple, les Roumains, parle encore sur les rives du Danube un idiome qui est presque la langue des contemporains de Trajan. Un triomphe et des fêtes durant cent vingt-trois jours, des combats de gladiateurs où dix mille captifs s'égorgèrent, des chasses où l'on compta jusqu'à onze mille bêtes fauves, célébrèrent cette conquête qui, mettant à couvert la Mœsie et la Thrace, permit à la civilisation de faire dans ces provinces les plus rapides progrès.

11. Expédition contre les Parthes (113-117). — L'Occident pacifié, Trajan s'occupa de l'Orient, dont les Parthes menaçaient les frontières. Khosroès, leur roi, avait chassé le prince qui régnait en Arménie et mis à sa place son neveu. Trajan montra les mêmes talents dans cette guerre, et, pour en finir avec ces perpétuelles révolutions de l'Arménie, comme il en avait fini avec les incursions des Daces, il fit de ce pays une province, après en avoir fait mourir le roi. Les petits princes de l'isthme caucasique, les rois de Colchide et d'Ibérie, promirent une obéissance plus entière, et les Albaniens reçurent le prince qu'il leur donna. Un de ses lieutenants, Cornelius Palma, avait, dès l'an 105, soumis une partie des Arabes. L'empire parthe, ainsi attaqué sur ses deux flancs, par le sud-ouest et le nord-est, fut enfin envahi. Trajan franchit l'Euphrate, pénétra dans la Mésopotamie et força le passage du Tigre, succès qui lui ouvrit la route de Babylone où il entra.

En 115, il conquit Ctésiphon, prit Séleucie, Suse, où il trouva le trône d'or massif des monarques persans. L'Assyrie et une partie de la Mésopotamie furent réduites en provinces romaines. En souvenir de ces victoires, la ville de Bénévent lui éleva un arc de triomphe qui dure encore. Toute la région occidentale de l'empire parthique étant soumise, il fit construire une flotte sur le Tigre, descendit jusqu'à l'embouchure de ce fleuve et de l'Euphrate dans le golfe Persique. « Si j'étais plus jeune, disait-il, j'irais conquérir les Indes. » Le souvenir d'Alexandre, son héros et son modèle, le préoccupait. Il se consola de ne pouvoir marcher sur ses traces en ajoutant à la liste de ses provinces le nom d'une partie de l'Arabie où le conquérant macédonien n'avait pas porté ses armes.

Ces rapides et brillantes conquêtes ne pouvaient être durables. Les vaincus se soulevèrent partout durant l'éloignement de l'empereur, et, quand il revint à Babylone, il apprit qu'un de ses généraux avait été vaincu et tué. D'autres, plus heureux, reprirent Séleucie, Nisibe et Édesse; mais les Romains échouèrent devant Atra, et les

Juifs se révoltèrent encore une fois de tous côtés, en Mésopotamie, en Chypre, en Égypte, à Cyrène. Trajan n'eut même pas la consolation de voir la fin de ce formidable soulèvement. Triste et découragé, il donna un roi aux Parthes, que bientôt ils chassèrent, et, laissant Hadrien à la tête de l'armée de Syrie, il revint mourir à Sélinonte, en Cilicie (11 août 117). On rapporta ses cendres à Rome. Elles furent ensevelies au pied de la colonne qui porte encore son nom. Le sénat rendit longtemps hommage à sa mémoire en souhaitant à chaque nouvel empereur d'être *felicior Augusto, melior Trajano*.

12. Hadrien ; son avènement à l'empire (117-138). — Trajan ne laissait point d'enfants, et, comme Alexandre, ne désigna pas de successeur; mais l'impératrice Plotine déclara que son époux avait, à ses derniers moments, adopté Hadrien, son cousin et son pupille, qui lui-même avait épousé une nièce de Trajan. On raconte qu'elle cacha pendant quelques jours la mort de l'empereur, afin de pouvoir avertir Hadrien, qui était à Antioche avec l'armée et se fit proclamer par les soldats. Le sénat reconnut sans hésitation l'élu des légions. Il faut dire que Trajan avait avancé la fortune de son neveu de manière que celui-ci ne pût manquer d'arriver à l'empire.

13. Son esprit pacifique. — Hadrien, Espagnol comme Trajan, était doué de qualités éminentes; il s'était distingué dans les dernières guerres : on pouvait croire qu'il allait continuer le règne guerrier de son prédécesseur. Il n'en fut rien. Un prince habile et pacifique succéda au guerrier, le génie de l'administration à celui des conquêtes. « S'il m'arrive malheur, je te recommande les provinces », avait dit Trajan au jurisconsulte Priscus, qu'il jugeait digne de l'empire. Ce mot, Hadrien parut l'avoir toujours présent à l'esprit. Loin de chercher de nouvelles guerres, il se hâta, pour être libre de porter tous ses soins sur l'administration intérieure, d'étouffer celles qui duraient encore. La fin du règne de Trajan avait été tristement marquée par de nombreuses révoltes. Les Juifs étaient encore en armes; les Maures, les Sarmates

et les Bretons les avaient prises. Par un mélange de force et d'adresse, il les leur fit tomber des mains.

14. Abandon d'une partie des conquêtes de Trajan. — Trajan avait dépassé les bornes fixées par Auguste et par la nature même à l'empire. La conquête de la Dacie pouvait être approuvée, parce qu'à cette frontière si faible du Danube, où les glaces de chaque hiver livraient passage à l'ennemi, elle substituait la ligne, bien autrement difficile à franchir, des monts Carpathes. Mais, en Orient, s'avancer jusqu'au Tigre était dangereux. Hadrien souffrit que les Parthes reprissent leurs provinces : seulement il alla trop loin en laissant décliner l'influence romaine dans l'Arménie, qui se donna un roi national. Dans l'Occident, plutôt que d'aller chercher au milieu de leurs montagnes les belliqueux Calédoniens, il éleva, pour arrêter leurs incursions, un mur qui s'étendit des bouches de la Tyne au golfe de Solway (*Vallum Hadriani*) : il en subsiste encore des restes nombreux qu'on appelle le mur des Pictes. Décidé à mettre l'empire sur un pied respectable de défense partout où les frontières naturelles manquaient, il acheva sur les bords du Rhin les fortifications qui couvraient les terres décumates (la Souabe) et celles du bas Danube qui couvraient la Mœsie contre les Roxolans. On a dit qu'il aurait voulu abandonner la Dacie, mais que trop de colons romains avaient été établis dans cette province pour qu'il pût sans injustice les en retirer, et sans cruauté les laisser exposés à l'épée des Barbares; que du moins, comme mesure de prudence, il détruisit une partie du pont de Trajan. Cette accusation est démentie par les faits.

15. Dernière révolte des Juifs (135). — Son règne n'eut qu'une seule guerre, mais atroce. Hadrien, témoin de l'ébranlement que les Juifs avaient causé à tout l'Orient, voulut les arracher à leur culte, pour les soustraire à ces éternelles espérances d'un vengeur promis à leur race par Jéhovah. Il effaça le nom de la cité de David, qui devint Ælia Capitolina; il y dressa des autels à tous les dieux. Il s'agissait donc pour ceux-ci de perdre leur religion,

comme ils avaient perdu leur indépendance. A la voix du docteur Akiba, ils tentèrent encore une fois le sort des armes. Ils prirent pour chef (135) Bar Kokaba ou le fils de l'Étoile, qui se faisait passer pour le Messie attendu. Les horreurs de la dernière guerre, sous Vespasien, se renouvelèrent : cinq cent quatre-vingt mille Juifs périrent, toute la Judée fut dévastée, et ce qui resta du peuple fut jeté en esclavage. L'approche de Jérusalem leur fut interdite : seulement une fois chaque année ils pouvaient venir chanter les lamentations de leurs prophètes sur les ruines de la cité sainte.

16. Administration intérieure. — Hadrien s'efforça de régulariser l'administration impériale. Il apporta à cette œuvre un remarquable esprit d'organisation et de justice. « Te voilà sauvé », disait-il à un de ses ennemis qu'il rencontra après son avènement. Et un jour qu'il refusait d'entendre une pauvre femme : « Pourquoi es-tu empereur? » lui demanda-t-elle : il l'écouta patiemment.

Dans le gouvernement, Hadrien fit deux choses importantes : il condamna la politique belliqueuse de Trajan et il essaya de rendre un nouveau Domitien impossible en donnant à l'empire une organisation meilleure. Il effaça les formes républicaines qui, depuis Auguste, s'étaient perpétuées, et rendit le gouvernement plus monarchique. Il divisa tous les offices en charges de l'État, du palais et de l'armée, les magistratures civiles ayant le premier rang, et les fonctions militaires le second. Les affranchis furent éloignés du palais, et les charges de cour, graduées suivant une hiérarchie rigoureuse, furent confiées à des chevaliers. Pour l'expédition des affaires, il institua quatre chancelleries (*scrinia*), et les préfets du prétoire, investis d'une autorité à la fois civile et militaire, formèrent une sorte de ministère supérieur.

17. La puissance législative retirée au sénat. — A l'exemple d'Auguste, Hadrien réunit les jurisconsultes les plus honorés pour en former un conseil de l'empire, qui fut définitivement investi de l'autorité législative ; de

sorte que les décrets du sénat commencèrent à tomber en désuétude. C'est le *consistorium* ou *consilium*.

18. L'Édit perpétuel (131). — Les lois, les édits, les sénatus-consultes, toutes les sources du droit enfin, formaient un pêle-mêle de décisions souvent contradictoires. Salvius Julianus, par ordre de l'empereur, réunit les anciens édits prétoriens, en coordonna les dispositions et forma une sorte de code qu'on appela l'*Édit perpétuel*, et qui reçut, en l'année 131, force de loi. Les préteurs durent en adopter les dispositions, sauf à ajouter, suivant les besoins, des règles de forme et des articles accessoires.

19. Règlements pour l'armée. — L'armée fut, comme le palais et la haute administration, soumise à une réforme sévère. Hadrien fit pour la discipline, les exercices, l'âge où l'on devenait capable d'obtenir des grades, un grand nombre de règlements qui lui survécurent. Il donna lui-même à ses soldats l'exemple de la sobriété et du courage à supporter les fatigues, faisant des routes de 20 milles à pied, tête nue, au milieu des troupes, et vivant de leur nourriture. Suivant l'axiome : *Si vis pacem, para bellum*, pour conserver la paix, il mettait l'armée sur un pied formidable.

20. Voyages et réformes dans les provinces. — L'activité d'Hadrien s'étendit à toutes les provinces. Il les visita les unes après les autres, l'Ouest d'abord, l'Orient ensuite, voyageant, la plupart du temps à pied, sans pompe, entouré seulement de quelques jurisconsultes, de lettrés et d'artistes. Souvent aussi il emmenait avec lui une escorte d'architectes et d'ouvriers enrégimentés à la manière des légionnaires, qu'il employait à réparer les anciens monuments ou à en construire de nouveaux. Ses voyages durèrent, sauf quelques interruptions, onze années, de 121 à 131. Nombre de villes furent décorées par lui de monuments splendides, comme Nîmes, où il éleva peut-être les arènes en l'honneur de Plotine; Athènes, où il passa plusieurs hivers et acheva le temple de Jupiter Olympien commencé par Périclès; Alexandrie, Rome enfin, qui lui doit son château Saint-Ange (*Moles Hadriani*) et le

pont qui réunit cette forteresse à la ville. Les postes étaient aux frais des villes : il les prit à son compte; il y avait des provinces qui devaient depuis longtemps des sommes au trésor : il leur fit remise de tout ce qu'elles restaient lui devoir depuis seize ans, et il fit brûler les registres sur le Forum. Il ferma les *ergastula* où tant d'esclaves étaient torturés, ôta aux maîtres le droit de vie et de mort sur leur bétail humain et proscrivit les sacrifices d'hommes et d'enfants qui se faisaient encore à Mithra et au Baal carthaginois. Sa conduite envers les chrétiens fut dictée par l'esprit de tolérance. D'après un récit qu'Eusèbe nous a conservé, Hadrien aurait interdit toute poursuite pour fait de religion; nul du moins, par son ordre, ne souffrit pour ses croyances dans sa personne ou dans ses biens.

21. Dernières années d'Hadrien. — La paix, l'ordre, le bien-être que l'empire dut à ce prince, firent oublier ses travers pédantesques, ses mœurs, quelquefois blâmables, l'influence qu'il laissa prendre sur lui à Antinoüs, dont il fit un dieu après que ce favori se fut noyé dans le Nil. L'aristocratie, toujours ombrageuse et prête aux conjurations, lui reprocha aussi des cruautés. Aux premiers jours de son règne, quatre consulaires qui voulaient l'assassiner avaient été condamnés par le sénat. Sur la fin de sa vie, lorsqu'il eut adopté Ælius Verus, et, à la mort de celui-ci, Titus Antoninus, les complots recommencèrent. Son beau-frère, Servianus, peut-être d'autres victimes encore, succombèrent. Aussi le sénat, irrité d'ailleurs contre un prince qui faisait tout par lui-même, songea, lorsqu'il fut mort à Baïes, le 12 juillet 138, à condamner sa mémoire. La justice cependant et les pieuses prières d'Antonin l'emportèrent. Hadrien avait en effet rendu de grands services à l'État. Quand la gloire des princes se mesurera au bonheur qu'ils ont donné à leurs peuples, Hadrien sera considéré comme le premier des empereurs romains.

Résumé.

I. La période pendant laquelle régnèrent les *Antonins* (96-192) est la période la plus heureuse de tout l'empire. Le régime de l'adoption assura pendant un siècle quelques bons princes à l'Etat.

II. Après le court règne du vieux *Nerva* (96-98), l'Espagnol *Trajan*, adopté par son prédécesseur à cause de ses talents de général, monta sur le trône. Il respecta les droits du sénat. Son administration fut modérée, douce envers tous sauf envers les chrétiens, qu'il persécuta, économe, favorable à l'Italie et aux provinces, scrupuleuse et vigilante, comme en témoigne sa correspondance avec Pline le Jeune. Il développa les travaux publics et prit plaisir à embellir Rome.

III. Il recula les frontières de l'empire par d'importantes conquêtes. Dans la vallée du Danube, il réduisit les *Daces* et fit de leur contrée une province romaine (101-106). Il fut moins heureux contre les *Parthes*, car après de grandes victoires il dut battre en retraite et revint mourir en 117 à Sélinonte.

IV. *Hadrien* (117-138), son neveu, adopté par lui, fut un prince de caractère pacifique, qui sut néanmoins se montrer ferme. Il abandonna une partie des conquêtes de Trajan, et réprima la dernière révolte des *Juifs* (135). Dans son administration intérieure, il chercha à transformer les débris des vieilles institutions républicaines en un régime franchement monarchique et retira au sénat une partie de sa puissance législative. Par l'*Édit perpétuel* il rassembla en un seul corps de lois toute la législation romaine. Il tint l'armée sous une sévère discipline. Enfin, il fit dans tout l'empire de continuels voyages, en vue d'améliorer la situation des provinces. Ses dernières années furent attristées par des complots qu'il réprima sévèrement.

CHAPITRE XXVIII

LES ANTONINS.
ANTONIN. MARC AURÈLE. COMMODE. GOUVERNEMENT DES ANTONINS.

1. Antonin (138-161). — 2. Marc Aurèle (161-180). — 3. Commode (180-192). — 4. L'empire sous les Antonins. — 5. Développement du commerce. — 6. Causes du développement du commerce; l'administration provinciale; les travaux publics. — 7. Associations industrielles et commerciales. — 8. La vie municipale dans l'empire. — 9. Le gouvernement et la société; l'empereur. — 10. Le sénat; l'ordre sénatorial; les chevaliers. — 11. Les affranchis et les bureaux. — 12. La plèbe de Rome; les distributions de blé. — 13. Les jeux. — 14. La plèbe provinciale; les petits métiers. — 15. Organisation judiciaire. — 16. Organisation financière. — 17. Organisation militaire. — 18. Conclusion.

1. Antonin (138-161). — Antonin, originaire de Nimes, avait été adopté par Hadrien à la condition qu'il adopterait à son tour M. Aurelius et le fils d'Ælius Verus, Lucius. Sous son règne de vingt-trois années (138-161), l'empire jouit d'une paix profonde, due autant à sa modération qu'au gouvernement habile de son prédécesseur. Ses contemporains reconnaissants lui donnèrent le beau surnom de *Père du genre humain*. Une sage économie lui fournit les moyens de fonder d'utiles institutions, et il put venir au secours des cités frappées par quelque fléau, comme Rome, Antioche, Narbonne et Rhodes qu'avaient désolées des incendies ou des tremblements de terre. « La félicité publique, disait-il, fait toute la richesse d'un prince. » Deux conspirations formées contre lui furent découvertes : les chefs seuls périrent. Une apologie du christianisme, composée par l'éloquent philosophe Justin,

et présentée à l'empereur, valut aux chrétiens, déjà nombreux à Rome et dans les provinces, une tolérance qui permit à leur nombre de s'accroître. Antonin ne fit aucune guerre, et ne visita même pas les provinces, trop paisibles et trop bien gouvernées pour que sa présence y fût nécessaire. Ses lieutenants livrèrent cependant des combats, en Afrique contre les Maures, et sur le Danube aux Alains et aux Quades. Les Lazes et les Arméniens acceptèrent les rois qu'il leur donna. Les Juifs établis hors de la Palestine firent aussi quelques mouvements, et les Bretons essayèrent de détruire le mur d'Hadrien.

Un fait peint la modération d'Antonin : des députés de peuples barbares vinrent à Rome lui demander à être reçus sujets de l'empire : il refusa. C'était la politique d'Auguste et d'Hadrien, et cette politique avait eu dans le bonheur de cent millions d'hommes d'assez beaux résultats pour qu'Antonin la suivît. Mais cette paix amenait aussi l'oubli de l'ancienne vertu guerrière; les légions, inactives derrière les remparts de leurs camps, ne savaient plus manier les armes ni supporter les fatigues, et il faudra toute la sévérité d'Avidius Cassius pour arracher les soldats, surtout ceux de Syrie, à leur mollesse.

2. Marc Aurèle (161-180). — Lorsque Antonin se sentit mourir, il fit porter la statue d'or de la Victoire dans l'appartement de son fils adoptif, Marcus Aurelius Antoninus, surnommé le Philosophe. Le nouvel empereur prit à tâche de continuer l'administration de ses trois prédécesseurs. Il créa pour la protection des pupilles un préteur tutélaire, et fit pour les gouverneurs de provinces, par la promulgation de l'*Édit provincial*, ce qu'Hadrien avait fait pour les préteurs par celle de l'*Édit perpétuel*. L'arbitraire était ainsi partout poursuivi, et l'unité mise dans l'administration; de nouvelles facilités accordées pour l'obtention du droit de cité romaine préparaient une autre unité, celle de la condition égale faite à tous les sujets.

Il avait partagé le titre d'Auguste avec Lucius Verus, son gendre et son frère d'adoption : il l'envoya, dans des

circonstances graves, en Orient; mais Verus ne s'occupa à Antioche que de ses plaisirs, laissant l'habile Avidius Cassius prendre Ctésiphon et Séleucie, et soumettre la Mésopotamie (165). Peu après, une peste terrible sévit dans Rome et désola tout l'empire. Les peuples germains

Marc Aurèle (buste du musée du Louvre).

des bords du Danube, qui depuis longtemps étaient restés en paix, se préparèrent au même moment à une attaque générale, et de grands désastres, des tremblements de terre, accompagnèrent cette irruption des Barbares. Mais le philosophe stoïque qui occupait alors le trône impérial ne se laissa pas effrayer : au milieu des périls de la guerre

contre les Marcomans, sur les rives du Danube, il écrivait les admirables maximes de la sagesse stoïcienne dans les douze livres de son ouvrage intitulé : Τὰ εἰς ἑαυτόν. Dans cette guerre, Marc Aurèle montra un courage supérieur. Presque tout le monde barbare s'ébranlait. Les Sarmates Roxolans, des Vandales et d'autres peuples, connus de nom seulement, formèrent une grande ligue dont les Marcomans n'étaient en quelque sorte que l'avant-garde. Les Barbares passèrent le Danube et pénétrèrent jusqu'aux environs d'Aquilée. Les deux empereurs marchèrent à la fois contre eux. Marc Aurèle détacha de la ligue quelques tribus auxquelles il assigna des terres, et admit beaucoup de Barbares dans ses troupes. Verus mourut au retour de cette expédition (déc. 169). Les Germains, qui n'avaient point été vaincus, reparurent encore une fois sous les murs d'Aquilée. Pour trouver l'argent nécessaire à cette guerre, Marc Aurèle fit vendre les objets précieux et les joyaux du palais impérial; il arma des esclaves, des gladiateurs, et enrôla encore des Barbares (172). L'ennemi se retira devant lui et l'empereur poursuivit les Quades jusque dans leur pays, où il courut, sur les bords du Gran, un sérieux danger. Une pluie mêlée d'éclairs et de tonnerre le sauva. Un traité de paix avec plusieurs nations parut terminer glorieusement cette guerre.

Des bords du Danube, Marc Aurèle gagna promptement la Syrie (175) pour apaiser la révolte de Cassius ou lui céder l'empire, si telle était, disait-il, la volonté des dieux. Cassius fut tué par ses soldats, et l'empereur se plaignit qu'on lui eût ôté le plaisir de se faire un ami d'un adversaire : au moins n'y eut-il plus de victimes. « Que cette insurrection, écrivit-il noblement au sénat, n'ait coûté la vie qu'à ceux qui sont morts dans le premier tumulte. » Presque aussitôt des Marcomans et d'autres peuples qui habitaient au nord du Danube et du Pont-Euxin, des Bastarnes, des Goths, recommencèrent leurs incursions (178). Le malheureux empereur, que la fortune condamnait à passer sa vie dans les camps, se hâta de marcher contre eux avec son fils Commode; mais il s'arrêta à Carnuntum,

d'où il dirigea les opérations militaires. Les Barbares

Apothéose de Faustine, femme de Marc Aurèle. (Les impératrices étaient, comme les empereurs, placées après leur mort, au rang des divinités.)

firent une énergique résistance, et les prétendues victoires

des Romains restèrent sans résultat. Marc Aurèle, profondément découragé, mourut le 7 mars 180 à Vindobona (Vienne), ou, selon d'autres, à Sirmium, laissant à son fils, avec l'empire, une guerre redoutable. Ce vertueux prince confondit cependant les chrétiens avec des criminels, et, parce qu'ils offensaient la religion officielle de l'État, dont il était le souverain pontife, il laissa exécuter contre eux les lois qui les considéraient comme des rebelles. Nous avons encore la touchante lettre des chrétiens de Lyon sur le martyre de sainte Blandine.

3. Commode (180-192). — Commode n'avait que dix-neuf ans, et déjà s'étaient enracinées en lui les passions désordonnées qui en auront bientôt fait un tyran féroce. Il se hâta de conclure la paix avec les Marcomans et les Quades, et prit plus de 20 000 Barbares au service de l'empire. Des bords du Danube, Commode précipita son retour à Rome, où il se livra à tous les plaisirs et à sa folle passion pour la chasse et les combats de gladiateurs. On le vit plus de sept cents fois combattre dans l'arène, conduire un char ou jouer le rôle d'Hercule. Le préfet des gardes, Perennis, d'abord chargé de tous les soins du gouvernement, fut massacré en 186 et remplacé comme préfet du prétoire et favori du prince par l'affranchi Cléander, Phrygien, qui fit argent de tout, de la vie et de l'honneur des citoyens. Trois ans après, l'avare et cruel favori fut tué dans une sédition populaire qu'avaient excitée la peste et la famine.

La cruauté de Commode, provoquée par les conspirations, ne connut plus de bornes. Il lança des sentences de mort contre les hommes les plus vertueux, contre ses proches, contre le sénat ; le fils du grand jurisconsulte Salvius Julianus périt alors. Accordant toute licence aux prétoriens, il croyait avec leur appui n'avoir rien à craindre ; mais ceux qui l'approchaient le plus étaient ceux qui étaient le plus menacés : ce fut leur main qui le frappa. La veille des saturnales, il voulut passer la nuit dans une école de gladiateurs, malgré les observations qu'on lui fit sur un séjour si indigne de la majesté impériale. Là il

écrivit sur des tablettes les noms de ceux qu'il se proposait de faire périr la nuit prochaine : en tête étaient sa concubine Marcia, le chambellan Electus et le préfet des gardes Lætus. Comme il s'était endormi quelques instants, un enfant prit ces tablettes et les montra à Marcia, qui se hâta de le prévenir : après le bain, elle lui donna un breuvage empoisonné, et comme il ne provoquait qu'un vomissement, elle et ses complices, qu'un même sort menaçait, firent étrangler Commode par un jeune et vigoureux athlète (31 déc. 192). Son cadavre fut secrètement porté au palais, et l'on répandit le bruit que Commode était mort d'un coup de sang.

Pendant le règne de ce prince, il n'y avait eu que des guerres peu importantes sur les frontières de la Bretagne et de la Dacie. Marcellus et Pertinax les avaient terminées heureusement.

4. L'empire sous les Antonins. — Les douze années du règne de Commode ne purent détruire dans l'empire les heureux résultats d'un siècle de bonne administration. La plus grande gloire des Antonins est d'avoir, par leur gouvernement équitable et vigilant, achevé l'œuvre d'Auguste et des premiers Césars, ramené la prospérité dans les provinces depuis longtemps sujettes de Rome, appelé à la civilisation les jeunes provinces dont les habitants n'avaient encore, au moment où Rome les soumit, qu'une organisation rudimentaire.

Sous ces princes si attentifs au bien de leurs sujets, la Bretagne, nouvellement conquise, commença à se civiliser, protégée contre les incursions des Scots pillards, par les vallums d'Hadrien. La Gaule était devenue dans l'empire une des plus florissantes provinces; c'était seulement dans les campagnes reculées qu'on pratiquait encore la religion druidique et qu'on pouvait entendre parler l'ancienne langue celtique. L'Espagne, désormais toute romaine, comptait quatre cents villes importantes. Elles avaient donné à l'empire des hommes d'une rare valeur; Rome leur doit quelques-uns de ses plus grands noms; des philosophes et des professeurs comme Sénèque et

Quintilien; des poètes comme Lucain et Martial; des savants comme l'agronome Columelle ou le médecin Hygin; des empereurs enfin comme Trajan et Hadrien.

Les provinces du centre faisaient maigre figure auprès de ces riches pays. En Italie, il ne restait plus un peu de vie qu'à Rome et dans l'Étrurie. La Grèce se dépeuplait rapidement; l'élevage des chevaux était la seule ressource de nombreux cantons. La plupart des Grecs émigraient dans le reste de l'empire comme artistes ou rhéteurs, médecins ou astrologues, affranchis de grandes maisons ou petits industriels. Cependant le goût des lettres et des arts n'était pas mort encore en Grèce; il y eut un véritable renouveau dans ce siècle qui nous a donné Plutarque et Lucien. Athènes, protégée par les empereurs, dont l'un, Hadrien, prit à cœur de l'embellir, était redevenue la cité de Minerve. L'Illyrie, comprenant cinq provinces (Rhétie, Norique, Pannonie, Illyrie et Dalmatie), n'était guère habitée que par des populations de mœurs violentes et farouches, parmi lesquelles Rome avait établi des camps, des forteresses et des villes en grand nombre, destinés à maintenir ces peuplades et à défendre les frontières.

L'Afrique comprenait maintenant cinq provinces: à l'occident le pays de Carthage; la Numidie, et la Maurétanie, à l'orient, la Cyrénaïque et l'Égypte. Les ruines romaines que l'on admire encore aujourd'hui en Tunisie et dans la province de Constantine, théâtres admirablement conservés, longue suite d'aqueducs, solides casernes de légions, mosaïques aux couleurs encore brillantes, inscriptions enfouies dans les sables, attestent l'éclatante prospérité que ces provinces connurent sous les Antonins. Pour prévenir les incursions des pillards du désert, Rome avait installé des postes dans les vallées de l'Atlas. Elle avait fait de Lambèze (aujourd'hui Lambessa) le centre de la défense de la Numidie. Dans le Sahara, des chefs indigènes, placés sous la surveillance de quelques centurions, étaient chargés de maintenir l'ordre sur la frontière.

En Asie, les Antonins firent peu de chose. Le latin

n'était que la langue officielle de l'administration; on y parlait grec, et les coutumes et les mœurs étaient à moitié grecques et à moitié orientales dans ces contrées jadis conquises par Alexandre.

5. Développement du commerce. — Un commerce actif était la marque de la prospérité croissante de l'empire.

Des caravanes apportaient de l'Asie centrale, par l'Assyrie, la Mésopotamie et l'Arménie, les tapis de Babylone aux mille couleurs, les vases de la Parthiène et de la Caramanie, dont un seul valait quelquefois 300 talents, l'acier, les fourrures, les soieries de la Perse et de la Sérique (Chine), la soie grège qu'on travaillait dans les fabriques d'Alexandrie et des villes grecques, où elle s'achetait pour un poids égal d'or. Ce commerce enrichissait Palmyre, Baalbeck, dont les ruines colossales nous étonnent et qui étaient comme les ports du désert. Des vaisseaux marchands s'aventuraient sur l'océan Atlantique; des flottes entières allaient chercher, sur les côtes de l'Afrique, de l'Arabie et aux Indes, des pierres précieuses, des écailles de tortue, de l'ivoire, des toiles, de l'ébène, de l'encens, des aromates, des épices, des bois précieux, les perles de la Taprobane et du golfe Persique, trois fois plus chères que l'or, etc. Myos-Ormos, en Égypte, était le principal entrepôt de ce commerce. Dioscurias, sur les côtes de la Colchide, faisait un grand trafic d'esclaves et servait de marché aux peuples établis entre la mer Caspienne et la mer Noire. Alexandrie, Marseille, Cadix, Byzance, Antioche, Palmyre, Séleucie et les îles de Naxos, de Cos et de Rhodes, étaient les places principales d'où les Romains tiraient tout ce qui était nécessaire à leurs besoins ou à leur luxe. Délos était le plus grand marché d'esclaves de tout l'empire. Le nord de l'Afrique (grains, fruits et bêtes fauves), l'Espagne (laines fines, miel, cire, salaisons), la Bretagne (étain), la Gaule (draps, bétail, huile, ouvrages de fer, de plomb et d'étain), prenaient part à cet immense mouvement d'affaires par les produits de leur agriculture et de leur industrie.

Par les provinces du Danube venait l'ambre de la Baltique, dont un seul morceau, taillé en figurine et porté en talisman, coûtait plus cher qu'un homme vivant. Le Pont donnait des cuirs et du poisson salé; l'Égypte, du papyrus, du verre, des poteries et du lin; la Grèce, des objets d'art et de fins tissus, etc., etc.; Tyr, sa pourpre, toujours si chère, qu'on la payait 1000 drachmes la livre. Chaque année, dit Pline, l'Arabie et l'Inde enlèvent à l'empire 100 millions de sesterces (près de 21 millions de francs).

6. Causes du développement du commerce; l'administration provinciale; les travaux publics. — Ce développement du commerce était dû en grande partie à l'administration sévère, vigilante et économe des Antonins. Ils maintiennent en place pendant de longues périodes, quelquefois sept ou neuf ans, les gouverneurs de provinces, qui peuvent ainsi s'initier à tous les besoins de leurs provinces. Ceux-ci se savent sous un contrôle sérieux; sous Trajan, des fonctionnaires furent cités devant le sénat pour répondre aux accusations de leurs administrés. Le développement des travaux publics facilitait les échanges. Auguste avait fait réparer et continuer toutes les routes de l'Italie; il avait chargé Agrippa d'en percer de nouvelles à travers la Gaule, et lui-même conduisit jusqu'à Gadès la voie qui traversait les Pyrénées orientales. A son exemple, ses successeurs couvrirent l'empire d'un immense réseau de voies militaires sur lesquelles étaient disposées de distance en distance des *stationes* et des *mansiones*, espèces de relais où étaient préparées toutes les choses nécessaires à la rapidité et à la sûreté du voyage. Trajan construisit des ponts sur le Rhin, le Danube et le Tage; fit creuser un canal du Nil à la mer Rouge; établit à Ancône et à Civita-Vecchia des ports qui subsistent encore : Antonin répara ceux de Pouzzoles et de Terracine. Des corporations d'ouvriers publics assimilés aux légionnaires exécutaient ces importants travaux sous le commandement d'un directeur général, choisi parmi les sénateurs (*curator operum publicorum*).

Pont d'Alcantara sur le Tage, construit par Trajan, haut de 60 mètres, long de 188 mètres. Il ne se trouve pas en Angleterre de pont aussi élevé et il y en a un seul en France, celui de Saint-Sauveur, qui le dépasse de quelques mètres.

7. Associations industrielles et commerciales. — L'initiative privée avait également sa part dans ces progrès du commerce. Les empereurs, d'ordinaire peu favorables à l'esprit d'association, eurent la sagesse de tolérer la formation d'un grand nombre d'associations industrielles et commerciales. Les inscriptions nous ont fait connaître les caboteurs de Séville, les bateliers d'Ostie, les bateliers auxiliaires du même port, les armateurs, les boulangers de Rome, les drapiers de Séville et de Marseille, et dans presque toutes les grandes villes les marchands de bois ou *dendrophores*.

8. La vie municipale dans l'empire. — Enfin ces princes, que l'on considère à juste titre comme des souverains absolus, eurent encore le mérite de respecter l'organisation municipale des cités; celles-ci, conservant une grande liberté d'action, rivalisèrent les unes avec les autres. Presque toutes, organisées sur le patron de l'ancienne république romaine, avaient leur assemblée générale qui élisait les magistrats municipaux et leur sénat. Composée des magistrats sortis de charge et des citoyens inscrits sur une liste spéciale (*album*) que déterminaient tous les cinq ans les *quinquennaux*, sorte de censeurs, cette assemblée examinait les questions qui intéressaient la cité, rendait des décrets de police intérieure, et prononçait en dernier ressort sur les amendes fixées par les magistrats municipaux. Le président du sénat (curie) était le magistrat de la cité le plus élevé en dignité.

Les magistrats principaux étaient les *duumvirs*, analogues aux consuls de l'ancienne Rome et qui tous les cinq ans, prenant le titre de quinquennaux, faisaient fonctions de censeurs; les *édiles*, chargés de la police urbaine; le *questeur*, à qui revenait l'administration financière. Ces villes avaient d'importants revenus; les travaux publics d'intérêt local leur en prenaient une bonne part; les indemnités aux médecins, aux professeurs, aux citoyens chargés d'une légation auprès de l'empereur, les jeux, les secours aux indigents, prenaient le reste. Les magistrats

répondaient sur leur fortune personnelle du maniement des deniers publics.

Les magistrats constituaient l'aristocratie municipale. Leurs fonctions, quoique lourdes, étaient fort recherchées, car l'exercice des charges conférait souvent le droit de cité romaine et donnait ainsi accès aux plus hautes charges de l'État.

9. Le gouvernement et la société; l'empereur. — L'empire formait donc une réunion de petites communautés républicaines, soumises à un pouvoir central. Celui qui détenait ce pouvoir, c'était l'empereur. Ce prince est maître absolu de la loi, des biens et de la personne même de ses sujets. Il n'est soumis à aucun contrôle. Le pouvoir est transmis héréditairement; s'il n'a pas d'enfants, il adopte le citoyen qui lui paraît le plus digne de lui succéder. Ce personnage est aussitôt proclamé César et prince de la jeunesse. Lorsque l'empereur est mort, un sénatus-consulte donne tous les pouvoirs à son successeur : c'est la *lex Regia*.

10. Le sénat, l'ordre sénatorial, les chevaliers. — Auprès de l'empereur est le sénat. Il nomme aux charges, rend des jugements, administre, légifère, examine des questions de police minutieuse, comme aussi des questions de grave politique. Sous les bons princes, il semble encore être le grand conseil de l'empire; sous d'autres, il n'est plus consulté. D'ailleurs, il montre très souvent, en même temps qu'une grande expérience des affaires, une humilité servile. Il est aussi la grande école des fonctionnaires de l'empire.

Le sénat se recrute dans les rangs de la nouvelle noblesse. Les condamnations prononcées par les successeurs d'Auguste contre les chefs de la noblesse qu'ils se sentaient hostiles, amenèrent rapidement la disparition des anciennes familles nobles. Une nouvelle noblesse se forma sous les Flaviens et les Antonins, entièrement composée de riches provinciaux qui remplissaient le sénat, l'armée et la haute administration. Cet ordre sénatorial, recruté par les meilleures et les plus anciennes familles

des provinces, n'était plus hostile aux Antonins comme l'avait été aux empereurs de la famille d'Auguste la vieille aristocratie de la république. Aussi, loin de conspirer contre les princes, cette noblesse fut-elle leur auxiliaire, et ceux-ci remercièrent les nobles des sentiments qu'ils leur manifestaient en leur témoignant une grande déférence. A cette date, cet ordre appartient exclusivement à Rome et à l'Italie; les sénateurs doivent y fixer leurs demeures et y posséder le tiers ou le quart de leurs domaines.

L'ordre équestre constitue la noblesse des provinces. Tout citoyen romain qui possède 400 000 sesterces est chevalier. Ceux qui, à titre de récompense, ont reçu de l'empereur un cheval d'honneur, *equum publicum*, forment une classe à part, la *splendide milice*. Ce sont les candidats aux dignités de l'armée, aux charges du palais, à diverses préfectures. Les chevaliers remplissent l'administration.

11. Les affranchis et les bureaux. — A côté d'eux, un petit nombre d'affranchis avait pris dans la société romaine une place importante. Les fonctions confiées à ces anciens esclaves étaient à peu près celles des directeurs des grands services publics dans nos ministères. Sous la république, il y avait peu de fonctionnaires de ce genre, car il n'y avait guère d'administration centrale et permanente. Sous l'empire, le palais des princes devint le centre de l'administration; les bureaux où se faisait la correspondance, où l'on recevait les rapports des fonctionnaires, furent confiés aux serviteurs du prince, à ses affranchis. Par suite de la multiplication des affaires, et de l'habitude que prirent les fonctionnaires de consulter le prince sur tous les détails de leur administration, ce service, d'abord privé, devint public, et ses titulaires, de grands personnages. L'un réunissait dans ses bureaux tout ce qui avait trait au commerce, aux travaux publics, aux finances; l'autre avait la guerre, les affaires étrangères; un troisième dépouillait les pétitions et répondait au nom de l'empereur; un quatrième présentait à l'empereur des rapports sur les causes qu'il avait à juger en appel.

12. Le peuple à Rome. — Les distributions de blé. — Les ordres supérieurs, noblesse sénatoriale et chevaliers, justifiaient leurs privilèges par leur dévouement à l'État; la plèbe à Rome restait oisive, attendant toujours des empereurs sa nourriture et son divertissement. Il y avait une administration spécialement chargée d'amener à Rome le blé nécessaire aux distributions faites aux 200000 citoyens indigents, domiciliés à Rome et inscrits sur les registres. Elle était dirigée par un grand personnage d'ordre équestre, le troisième de la hiérarchie des fonctionnaires impériaux qui portait le titre de préfet de l'alimentation publique (*præfectus annonæ*). Les distributions mensuelles portaient le nom de *frumentationes*. Elles choquent toutes nos idées et nous semblent contraires à la dignité du citoyen. Aux yeux des anciens, elles étaient fort légitimes; c'était une part de l'impôt dû au peuple-roi par les vaincus, part acquittée directement en nature à chacun des membres du peuple souverain. Quand ces distributions étaient faites à l'occasion d'événements publics ou de fêtes de la famille impériale, et s'étendaient à tous les habitants de Rome, elles prenaient le nom de *congiaires*. Ces distributions pouvaient aussi se faire en argent.

13. Les jeux. — Les distractions ne manquaient pas à cette plèbe oisive. On a calculé qu'il y avait par an 166 jours où l'on célébrait des jeux publics. Ils coûtaient peu de chose à l'État, par suite de l'usage contracté par les magistrats et les particuliers de contribuer de leur argent à ces solennités. C'était, il est vrai, une assez lourde obligation pour le trésor du prince.

Ces jeux étaient de plusieurs sortes. Tantôt c'étaient au cirque des courses de chars et de chevaux. Des chars à 2 ou 4 chevaux dirigés par des cochers spécialement dressés à ce métier parcouraient une longue piste en disputant de vitesse. Des rameaux de palmiers, des couronnes de métal, des vêtements précieux, des sommes d'argent, étaient la récompense des vainqueurs. Tantôt c'étaient à l'amphithéâtre des combats de gladiateurs. Les

Cirque d'après la mosaïque de Barcelone[1].

1. On voit dans la partie supérieure le soubassement en maçonnerie (*spina*) autour duquel tournaient les chars; il était orné d'un grand nombre d'objets divers. Dans la partie inférieurs sont représentés les chars; à droite sont les bornes (*metæ*) qui marquaient le point de départ ou d'arrivée.

misérables qui combattaient sous les yeux du public étaient ou des prisonniers de guerre ou des esclaves condamnés à mort, ou des Romains tombés dans une profonde misère. Il y avait d'ailleurs des écoles où l'on exerçait les gladiateurs. On distinguait parmi eux les *retiarii*, qui presque sans armes, tenant un filet dans leurs mains, devaient combattre contre les *secutores* lourdement armés; les *murmillones*, couverts d'armures gauloises; les *homoplachi*, qui descendaient dans l'arène armés de toutes pièces. Pour varier le spectacle, on faisait combattre des hommes avec des bêtes fauves, ou bien on lançait sur la piste toutes sortes d'animaux, auxquels on donnait la chasse. Enfin quelquefois, à l'aide d'aménagements spéciaux, on inondait l'arène, et l'on donnait à la foule le régal d'une véritable bataille navale. Ce sanglant et coûteux plaisir, c'était la *naumachie*, divertissement fort apprécié du peuple.

14. La plèbe provinciale; les petits métiers. — Ce serait d'ailleurs une grave erreur de se représenter la vie du petit peuple dans les villes de province comme analogue à celle de la plèbe de Rome. Les petites gens en Gaule ou en Espagne ne demandaient qu'au travail leurs moyens d'existence. On recueille pieusement aujourd'hui dans notre Musée des antiquités nationales, à Saint-Germain, les images funéraires de ces braves gens, artisans de toute espèce, fabricants de vases d'airain, oiseleurs, foulons, sabotiers, forgerons, tonneliers, peintres en bâtiments, marchands de pommes, qui, ne faisant point fi de leur métier, voulaient qu'on les représentât sur leur tombeau, tenant à la main l'outil auquel ils avaient dû d'assurer dignement leur existence et celle de leur famille.

15. Organisation judiciaire. — L'empereur, maître absolu de l'État, était la source d'où émanaient tous les pouvoirs. C'était lui le juge supérieur. Il recevait les appels en première instance. Les procès politiques étaient ordinairement vidés dans le sénat, exécuteur des hautes œuvres impériales. Les préteurs et le préfet de la ville prononçaient en matière civile. Dans les provinces, le gouverneur représentant de l'empereur est, comme lui, le

seul juge; il délègue ses pouvoirs le plus souvent à son *legatus*, qui tient ses assises dans tous les chefs-lieux de districts. Celui-ci s'entoure de conseillers choisis parmi

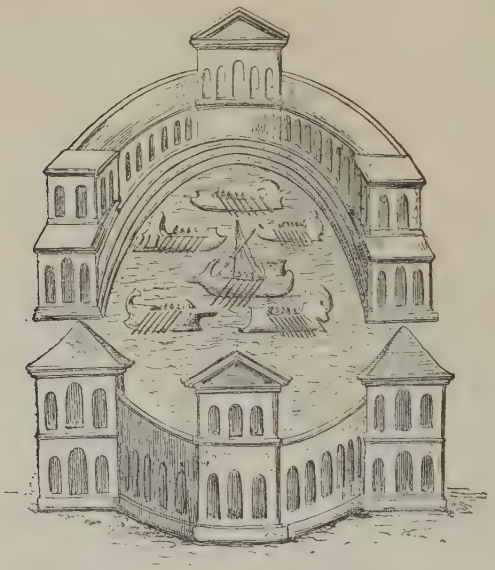

Naumachie, d'après une monnaie de Domitien.

les habitants du pays connus pour leur probité et leur connaissance du droit.

16. Organisation financière. — L'empereur a seul le droit de lever les impôts : il fixe lui-même le chiffre des contributions à percevoir et en règle l'usage comme bon lui semble. Les principales ressources de l'empire étaient l'impôt foncier, la capitation frappant toutes les sources de richesses autres que la terre, le vingtième sur les héritages et les legs, les impôts indirects, les revenus du domaine, les contributions en nature, comme le blé pour l'annone. Le produit de ces impôts nous est inconnu. Mais la prospérité de l'empire pendant cette période fait croire

qu'ils n'étaient pas excessifs. D'ailleurs le gouvernement

Soldat prétorien, d'après un bas-relief du musée du Louvre.

avait pour principe l'égalité de tous en matière de contri-

butions, et veillait à ce que tous les impôts fussent proportionnels. On apportait un grand soin à la confection du cadastre, et des agents spéciaux, répartiteurs, inspecteurs, contrôleurs, étaient tenus de répartir équitablement les charges.

17. Organisation militaire. — Soit en personne, soit par ses généraux, l'empereur commandait toutes les armées.

L'armée se composait alors de 30 légions permanentes, comprenant chacune 6000 fantassins et 780 cavaliers. Chaque légion traînait avec elle 10 grosses machines de guerre (*onagri*) et 55 petites montées sur des chariots (*balistæ*) qui lançaient, les premières, de grosses pierres rondes, les autres des flèches. A côté des légions étaient des corps auxiliaires d'infanterie et de cavalerie.

Ces armées se recrutaient en grande partie par des engagements volontaires. Le soldat recevait en effet une forte paye; à l'issue de son long congé, il obtenait une retraite en argent ou bien une terre avec une maison et quelques esclaves. En outre, celui qui s'engageait devenait aussitôt citoyen romain. Aussi beaucoup de plébéiens embrassaient-ils la carrière militaire. L'État recourait, pour compléter ses légions, à des appels forcés, redoutés des populations provinciales qui préféraient le plus souvent remplacer cette charge par le payement d'une contribution. Quelquefois aussi l'État exigeait des grands propriétaires un nombre déterminé d'esclaves.

Les officiers supérieurs des légions se recrutaient parmi les jeunes gens des familles nobles ; malheureusement la vie molle et facile de Rome les séduisait davantage, et l'esprit militaire disparaissait dans les classes capables de fournir l'empire d'hommes instruits et propres à maintenir la vieille réputation militaire de Rome.

Les légions étaient établies sur les frontières, en face et à proximité de l'ennemi, dans des retranchements dont l'emplacement avait été si bien choisi que beaucoup de ces camps sont devenus des villes importantes. C'est ainsi que *Castra Regina* est aujourd'hui Ratisbonne, *Batava*

Castra, Passau, etc. L'activité des troupes était entretenue par l'habitude que l'on avait de confier aux soldats d'importants travaux publics civils et militaires.

L'Asie eut ainsi, le long de l'Euphrate et dans l'Arabie Pétrée, l'Afrique, dans la Tripolitaine et l'ancien pays des Numides et des Maures, une ligne de postes fortifiés, destinés à surveiller les Barbares et à contenir les nomades. Quelquefois, au lieu de forts, on bâtissait un mur continu protégé par un fossé, comme celui d'Hadrien dans la Grande-Bretagne. Un autre retranchement d'une étendue de 560 kilomètres environ, commencé par Drusus, s'élevait entre le Rhin et le Danube.

Enfin les côtes étaient défendues contre la piraterie par de nombreuses flottes, composées de grands navires, trirèmes, quadrirèmes, quinquérèmes, montés par une chiourme d'affranchis et d'étrangers qui recevaient leur congé avec le droit de cité après vingt-six ans. En cas de combat, des légionnaires étaient embarqués sur les navires.

18. Conclusion. — On a appelé le siècle des Antonins la période la plus heureuse de l'histoire. Sans aller peut-être aussi loin, il convient de terminer cette rapide étude du gouvernement de ces empereurs, en affirmant que rarement on a rencontré princes plus vigilants et plus soucieux du bien de l'État, fonctionnaires plus zélés, peuples plus fidèles et plus reconnaissants à leurs maîtres.

Résumé.

I. Des trois derniers Antonins, l'un, *Antonin le Pieux*, a dû aux bienfaits de son gouvernement de donner son nom à la suite des princes qui règnent de 96 à 192; l'autre, *Marc Aurèle*, fut un philosophe sur le trône qui montra d'ailleurs le courage et l'habileté d'un général consommé dans ses guerres toutes défensives, contre les Germains; le troisième, *Commode*, fut au contraire un tyran cruel et débauché.

II. Sous ces princes, l'empire jouit en général d'une paix profonde; la civilisation romaine se répand dans les provinces qui donnent à leur tour à Rome quelques-uns de ses meilleurs

princes et de ses plus grands écrivains. Un commerce florissant enrichit l'empire; il doit ses progrès à la modération de l'administration provinciale, au développement des travaux publics qui facilitent les communications et les échanges, à l'initiative privée (associations industrielles et commerciales), au maintien dans les villes d'une organisation municipale qui, conservant à chaque cité sous la domination de l'empereur une vie particulière, entretient entre toutes une émulation féconde.

III. La transformation de la république en une *monarchie* est, à cette date, entièrement achevée; l'*empereur* est souverain maître. Le *sénat* est devenu une sorte de conseil d'État et de cour supérieure de justice; il se recrute parmi les membres de la noblesse nouvelle, composée de grandes familles provinciales, qui ont pris à Rome la place de l'ancienne noblesse républicaine décimée par les premiers empereurs. A côté d'elle sont d'abord, les *chevaliers*, noblesse d'argent; au-dessous les *affranchis*, qui dirigent les bureaux de l'administration impériale. La *plèbe romaine* est oisive, et vit des distributions de blé impériales; la *plèbe provinciale* travaille.

IV. L'empereur est *souverain juge*; il délègue une partie de son autorité judiciaire aux différents préteurs et aux gouverneurs de province. Il *lève seul les impôts*, qui sont d'ailleurs modérés. Il est *chef de l'armée*, répartie en 30 légions aux frontières, recrutée en majeure partie par des engagements volontaires, occupée en temps de paix à des travaux de défense ou au développement des travaux publics.

CHAPITRE XXIX

LES ARTS.

1. Les monuments romains dans les provinces. — 2. Monuments de Rome. — 3. Le Forum impérial. — 4. Le Capitole et les collines environnantes. — 5. L'art à Rome. — 6. Caractère grandiose des monuments romains. — 7. Procédés de construction. — 8. Caractère somptueux de l'art romain. — 9. Habileté pratique de leurs architectes. — 10. Principaux monuments de l'architecture romaine. — 11. La sculpture romaine. Son caractère réaliste. — 12. La peinture romaine. — 13. La maison romaine; son histoire. — 14. Les principales pièces de la maison romaine. — 15. Décoration de la maison.

1. Les monuments romains dans les provinces. — Les auteurs s'accordent à nous montrer la prospérité de l'empire pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne. Un autre témoignage de ce fait nous est fourni par le nombre considérable de monuments qui furent édifiés et dont les ruines subsistant encore aujourd'hui en tant d'endroits nous permettent de nous rendre compte des caractères généraux de l'art romain.

Il n'y a point en effet de pays sur les rives de la Méditerranée où les Romains n'aient passé sans édifier de monuments qui y perpétuent leur souvenir. Dans les cités, les grands personnages se glorifiaient de contribuer par de fortes sommes à la construction des édifices qui pouvaient embellir ou assainir leur patrie. Grâce à cette émulation, telle province, comme l'Espagne, la Gaule, la Germanie, à peine entrée dans la vie romaine, se couvrit

de monuments. Pour ne citer que les plus connus, l'Espagne a son pont d'Alcantara sur le Tage, ses arènes de Mérida; l'Allemagne conserve à Trèves, dans la fameuse Porte-Noire, un souvenir de la domination romaine; l'Illyrie a son temple d'Auguste et ses arènes de Pola. Sur le sol de l'Afrique septentrionale s'entassent des

Arc de triomphe d'Orange.

débris que nos officiers et nos archéologues recueillent pieusement dans nos musées d'Alger et de Tunis; l'Afrique garde d'ailleurs des monuments presque intacts, comme le prétoire de Lambèse qui servait de garnison aux légionnaires ou l'amphithéâtre de Thysdrus. Notre pays est peut-être, en Europe, après l'Italie, le plus riche en monuments romains. Vienne a son temple d'Auguste; Orange, son théâtre si bien conservé et son bel arc de triomphe; Arles, ses arènes; Nîmes, sa Maison Carrée et ses arènes, des restes de thermes, et dans les environs un viaduc, le pont

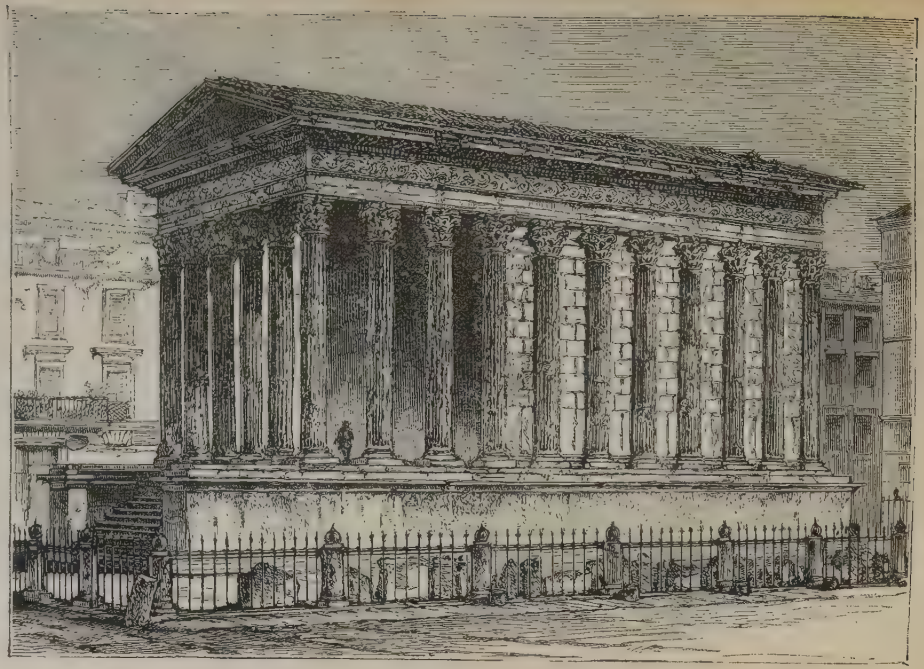

La Maison Carrée, à Nîmes. (Cet ancien temple est aujourd'hui converti en un musée d'antiquités.)

du Gard; le Puy-de-Dôme porte les débris d'un temple de Mercure; Lillebonne a son amphithéâtre; il y a quelques années encore, en pleine campagne, à Sanxay (Vienne), on mettait au jour les restes d'une cité dont le nom même est inconnu.

2. Monuments de Rome. — Comme il est naturel, Rome fut l'objet des attentions particulières des empereurs. Ceux-ci, fidèles à l'exemple d'Auguste, considéraient comme une part principale de leur tâche l'embellissement et l'assainissement de la ville. On a retrouvé sur les bords du Tibre les débris du port, où des navires amenaient de toutes les parties de l'empire les matériaux les plus solides et les marbres les plus beaux, destinés aux constructions impériales.

L'étranger qui arrivait à Rome par la voie Appienne admirait d'abord le long de la route la suite des tombeaux des grandes familles; puis, passant sous une solide porte fortifiée, il rencontrait l'arc de Drusus. Longeant alors à gauche l'Aventin, à droite le Cælius, il trouvait sur sa gauche entre l'Aventin et le Palatin le *Circus Maximus*, long parallélogramme arrondi à l'extrémité où pouvaient tenir 150 000 personnes. A l'extérieur, plusieurs étages d'arcades et de colonnes le décoraient. Tournant à droite, le voyageur arrivait devant l'amphithéâtre commencé par Vespasien et terminé par Titus, immense construction dont on admire aujourd'hui encore les imposants débris. Il prit son nom de Colisée du colosse de Néron, haut de 120 pieds, qu'on voyait auprès de lui et dont on fit, après la mort de ce prince, une image du Soleil. Longeant le temple de Vénus et de Rome bâti par Hadrien, le voyageur contournait l'arc de Titus, et par la voie Sacrée il entrait au Forum.

3. Le Forum impérial. — Il longeait d'abord le temple d'Antonin et de Faustine, magnifique édifice dans les débris duquel fut intercalée depuis une église chrétienne. A sa gauche, il avait le somptueux palais des Vestales, auprès duquel était le temple rond de Vesta. Tournant toujours à gauche, il trouvait le temple de Castor, dont

trois colonnes subsistent. Quittant alors la chaussée, notre étranger, s'il voulait embrasser d'un coup d'œil le Forum et ses monuments, montait sur les degrés du temple de Jules César où l'on prononçait l'éloge funèbre des empe-

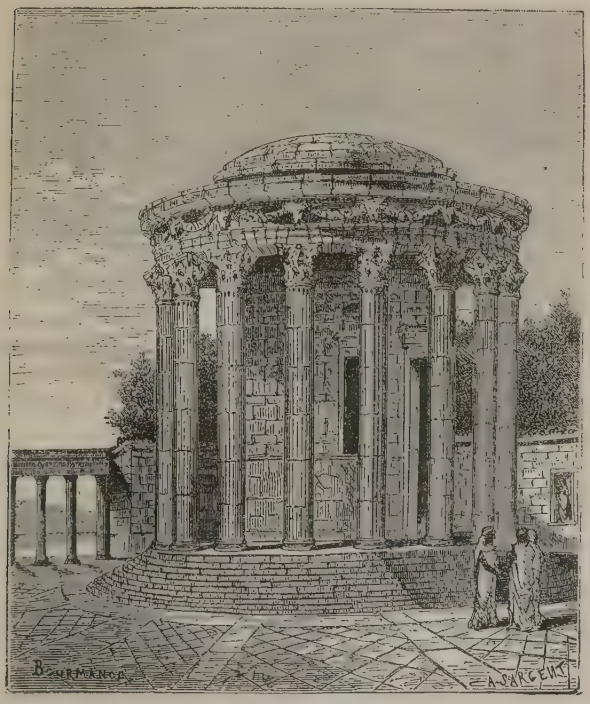

Temple de Vesta, à Rome (Restauration).

reurs. Devant lui, il voyait la place bordée de colonnes et de statues honorifiques, en face les Rostres, le milliaire d'or et l'arc de Tibère, la statue colossale de Domitien; en arrière, le mont Capitolin. A sa gauche, il apercevait les Romains flânant et jouant aux dés sous les portiques

de la basilique Julienne, œuvre de Jules César; à sa droite la basilique Émilienne, une des plus anciennes, et la curie Julienne construite par César, lieu de réunion des sénateurs.

4. Le Capitole et les collines environnantes. — Quittant le Forum, notre étranger, par la rue étroite et rude du Capitole (*Clivus Capitolinus*), laissait derrière lui le temple de Saturne construit par Vespasien, dont nous avons encore huit colonnes; il s'arrêtait un instant pour admirer les objets d'art entassés dans le temple de la Concorde dont on avait fait ainsi une sorte de musée. Au sommet de la colline s'élevait le temple de Jupiter Optimus Maximus, de Junon et de Minerve, reconstruit par Titus et Domitien. Dans ce temple, le plus honoré de Rome, s'entassaient les dons des fidèles : vases, couronnes d'or, objets votifs, etc.; à l'entour se pressaient les statues des dieux et des grands hommes. Du haut du Capitole, le voyageur pouvait reposer ses yeux sur la verdure des jardins plantés par Mécène sur l'Esquilin, contempler à ses pieds, le forum de Vespasien, le forum de Nerva, celui de César, qui complétaient le vieux Forum devenu trop petit pour les oisifs romains; au pied du Viminal et du Quirinal, il avait sous les yeux le forum de Trajan, du milieu duquel s'élevait la colonne Trajane. Si tournant le dos au Forum, il portait ses regards sur le champ de Mars, auprès des eaux jaunes du Tibre, il apercevait les peupliers et les terrasses du mausolée d'Auguste ou l'énorme masse circulaire du mausolée d'Hadrien (aujourd'hui château Saint-Ange); entre le Tibre et le Capitolin, le Panthéon et les Thermes d'Agrippa; le théâtre de Pompée; près du fleuve, le portique d'Octavie et le théâtre de Marcellus, achevé par Auguste, qui donna à cet édifice le nom de son petit-fils. Si enfin, retournant sur ses pas, il ramenait ses regards dans la direction du Forum, il voyait, juste en face de lui, la vénérable colline du Palatin, qui conservait quelques-uns des plus vieux souvenirs de Rome : la cabane de Romulus, le temple de Jupiter Stator, perdu au milieu des palais impériaux, au

milieu desquels brillait la somptueuse demeure que s'était élevée Domitien. Et devant cet entassement de monuments, il pouvait s'écrier, comme plus tard le poète Claudien : « Spectacle sublime!... L'œil aperçoit, au-dessus des autels de Jupiter Tonnant, les géants suspendus à la roche Tarpéienne, l'or ciselé des portes du Capitole, et sur le faîte des temples qui, de toutes parts, usurpent les plaines de l'air, des statues qui semblent s'agiter dans les nuages.... Tant d'édifices construits sur le sommet des plus hautes montagnes, travaux audacieux que la main de l'homme ajouta à l'œuvre de la nature, et les innombrables arcs de triomphe chargés des dépouilles des nations. Partout l'éclat de l'or frappe les yeux éblouis, et par son scintillement perpétuel fatigue les prunelles tremblantes. »

5. L'art à Rome. — Cette énumération des richesses artistiques dont Rome s'était parée depuis la fin de la république nous montre quelle vivacité le goût des arts avait acquise parmi les Romains. Il en avait d'abord été de l'art à Rome comme de la poésie : pendant longtemps il fut négligé, sinon dédaigné. Lorsque le sénat estimait qu'il fallait pour se gagner un dieu lui construire un temple, on s'adressait aux Étrusques qui fournissaient architectes, peintres et sculpteurs. Quand Rome connut la Grèce et l'Asie, elle rapporta de ces pays si riches en merveilles artistiques, les œuvres d'art dont les vaincus s'enorgueillissaient; Rome devint ainsi un musée. Le goût des Romains se forma; la mode s'en mit; les grands se composèrent des galeries de statues et de tableaux. Les artistes grecs affluèrent à Rome, et peu à peu, sous la double influence de l'Étrurie et de la Grèce, un art nouveau naquit vraiment original, l'art romain. Formé à la fin de la république, il se développa et produisit ses plus beaux ouvrages pendant les deux premiers siècles de notre ère, pour décroître au troisième et disparaître dans la tourmente des invasions.

6. Caractère grandiose des monuments romains. — Ce qui frappe d'abord quand on examine des monuments romains même ruinés, c'est leur caractère de force

et de puissance. Les Romains aimaient à faire grand : leurs monuments ont des dimensions énormes. Le théâtre de Pompée, le Colisée, peuvent contenir plus de 100,000 personnes; leurs temples sont immenses à côté de ceux des Grecs; auprès d'Ostie, Trajan s'était construit un palais si grand, que, lorsqu'on pénétra pour la première fois dans les ruines de cet édifice resté longtemps enseveli sous la terre, il fallut, pour se retrouver dans le dédale des salles, s'orienter avec une boussole. Ils avaient le goût du colossal; on a vu plus haut qu'il y avait à Rome une statue de Néron dont la hauteur atteignait 120 pieds; il n'est pas rare de retrouver dans les fouilles des débris de statues, bras ou têtes, dont les proportions rappellent celles des colosses égyptiens.

7. Procédés de construction. — Ils pouvaient aisément satisfaire leur goût du grandiose parce qu'ils avaient tiré un excellent parti d'un procédé de construction déjà employé par les Étrusques. Ils employaient surtout la voûte dans leurs constructions, et ils la faisaient reposer sur d'épais piliers faits d'une maçonnerie grossière mais très solide, pour laquelle ils employaient toutes sortes de matériaux liés entre eux par un épais mortier. N'étant pas forcés de recourir comme les Égyptiens et les Grecs à l'emploi de la colonne pour soutenir le toit de leurs édifices, ils pouvaient élargir les salles, percer de vastes ouvertures, avoir de larges portes, etc. En outre c'était un procédé aisé, qui n'exigeait pas grande science des ouvriers, et qui permettait par conséquent à quelques architectes habiles de construire vite et relativement à peu de frais.

8. Caractère somptueux de l'art romain. — Ils ne se contentaient point de faire des œuvres qui par leur grandeur attestaient la puissance du peuple qui les avait construites; ils voulaient aussi que la magnificence de la décoration éblouît le spectateur. L'élégance des formes, l'harmonie des couleurs, les séduisaient peu; ils aimaient tout ce qui par son éclat témoigne la richesse. Ils portaient de gros bijoux, ornés de lourdes pierres précieuses, et ils étaient plus fiers du poids d'un camée que de son travail :

Pompée. — La voie des tombeaux (état actuel).

ils aimaient mieux avoir autour d'eux beaucoup d'œuvres médiocres qu'un petit nombre d'œuvres de choix. Le goût du somptueux s'accusait dans la décoration de leurs monuments. Ils revêtaient des marbres les plus éclatants les piliers de leurs constructions; ils avaient emprunté aux

Vue intérieure du Colisée (état actuel)[1].

Grecs le chapiteau corinthien dont ceux-ci n'avaient fait qu'un médiocre usage. Les architectes romains y ajoutèrent d'autres feuilles à celles dont il se composait primitivement, quelquefois des animaux, des figures d'hommes, des ornements; à la délicatesse et à la grâce du modèle, ils substituèrent la richesse et la lourdeur.

9. Habileté pratique de leurs architectes. — On peut refuser aux Romains la pureté du goût; on ne saurait

1. Le Colisée fut construit par Vespasien, inauguré par Titus. Son grand axe est de 186 mètres, son petit de 150 mètres; l'arène avait 78 mètres de long sur 46 mètres de large. Il pouvait sur ses gradins contenir près de 100 000 personnes.

méconnaître l'habileté pratique et la science consommée de leurs architectes. Tous ceux qui ont étudié le plan des monuments romains répètent que leurs auteurs savaient tirer un admirable parti du terrain, qu'ils possédaient au plus haut degré l'art de bien aménager les différentes parties d'une construction, y distribuer habilement les

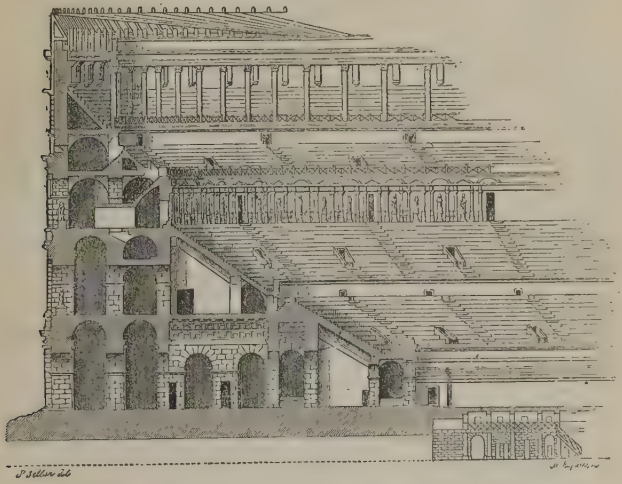

Vue intérieure du Colisée restauré[1].

communications. Enfin, les architectes romains ont construit des ponts qui subsistent encore ; ils ont donné avec le pont du Gard le modèle des viaducs, et à Rome on se sert encore de l'un des aqueducs construits sur l'ordre d'Agrippa pour amener l'eau dans la ville.

10. Principaux monuments de l'architecture romaine. — L'architecture a été sans contredit l'art où les

1. On y distingue l'arène dans laquelle sont des loges pour les bêtes, puis les gradins où se groupaient par ordre hiérarchique les différentes classes de la population ; les énormes couloirs qui donnaient accès aux gradins ; au sommet un portique, sorte de galerie circulaire, et enfin tout au sommet les mâts auxquels on attachait le *velum*, voile destiné à protéger les spectateurs contre le soleil.

Romains ont excellé. Les monuments qu'ils nous ont laissés sont très variés. Ils ne sont pas tous imités des œuvres de l'architecture grecque; quelques-uns répondent à des goûts ou à des besoins particuliers aux Romains; ils montrent avec quel talent ceux-ci ont su approprier à leur usage les formes et les procédés que la Grèce leur avait enseignés. Leurs *temples* le plus souvent copient ceux des Grecs, mais quelques-uns notamment celui de Vesta sont de forme ronde, conformément aux prescriptions de la vieille religion romaine. Leurs *théâtres* n'ont rien conservé du caractère religieux que ces édifices avaient en Grèce. Mais les œuvres propres du génie romain, ce sont les *aqueducs* dont les longues suites d'arcades se retrouvent si souvent dans les campagnes italiennes ou dans les déserts africains, les *basiliques* avec leurs *portiques*, les *thermes*, vastes et magnifiques constructions où l'on trouvait, outre les salles nécessaires au bain, des salles de conversation, des salles de lecture, des promenoirs, des restaurants et des boutiques, les *cirques* et les *amphithéâtres* où la foule s'entassait pour voir, ici, les combats de gladiateurs, là, les courses de chevaux, leurs *monuments commémoratifs*, *arcs de triomphe*, *colonnes triomphales*, dont ils nous ont transmis l'usage, enfin leurs *tombeaux* dont nous copions encore les formes.

11. La sculpture romaine. — La sculpture nous fera connaître un autre caractère de l'art romain. Jusqu'aux guerres Puniques, la sculpture à Rome fut étrusque. Mais les victoires des généraux romains amenèrent à Rome une foule de statues grecques exhibées dans les triomphes. Bientôt une véritable colonie de sculpteurs helléniques s'installa dans la ville. Ils firent des élèves, et la sculpture romaine se forma. Les sculpteurs trouvaient facilement acheteurs pour leurs œuvres; à partir de la fin de la république, tous les grands eurent leurs galeries. Il est vrai que beaucoup d'entre eux, n'ayant point le goût fort éclairé, se contentaient de la reproduction des chefs-d'œuvre de la Grèce, sans chercher à développer à Rome un art original, et la sculpture devint vite une industrie.

Cependant l'instinct pratique des Romains les servit encore ici. Ils appréciaient surtout la sculpture, parce qu'elle est un moyen de fixer le souvenir des traits d'une personne aimée ou d'un grand personnage. Aussi cultivèrent-ils le portrait plus que tout autre genre, et, comme ils tenaient de préférence à la ressemblance, ils reproduisaient avec une sincérité quelquefois brutale le visage du modèle, avec une consciencieuse fidélité, le détail de son ajustement. Qu'on regarde les portraits de grands personnages insérés dans ce volume, et l'on verra combien ils sont vivants pour nous; comment l'artiste nous a conservé l'air à la fois hautain et bienveillant de César, la gravité d'Auguste, l'orgueilleux visage de Tibère ou le masque empâté de Vitellius. Peu d'artistes ont encore su comme eux reproduire fidèlement les plis de la draperie qui, enveloppant le corps, le recouvre de ses mille plis sans le cacher. Nos musées sont remplis de ces portraits, personnages assis ou debout, simples bustes d'hommes ou de femmes qui, pendant toute la belle période de l'art romain, conservent le même caractère de fidélité. C'est le même désir de conserver à la postérité le souvenir de leurs exploits qui nous a valu tous les curieux bas-reliefs historiques dans lesquels les artistes, à l'aide de conventions habiles, retracent soit les principaux événements de la vie d'un personnage, soit les épisodes importants d'une expédition.

12. La peinture romaine. — Pendant longtemps la peinture à Rome fut également grecque, quoique l'on cite deux noms d'artistes romains, dont l'un appartenait à une des plus puissantes familles de Rome, Q. Fabius Pictor *et* le poète Pacuvius. C'était l'habitude de faire figurer, aux triomphes des généraux, des tableaux représentant les principales scènes des campagnes. Un des compagnons de Scipion Émilien, L. Hostilius Mancinus, gagna la faveur du peuple qui le porta au consulat, pour avoir fait peindre, exposé au Forum et expliqué lui-même à la foule les principaux épisodes du siège. Les grands personnag es faisaient souvent reproduire sur les murs des tem-

ples quelques-uns des faits les plus glorieux de leurs expéditions. Ne trouve-t-on pas dans cette manière de

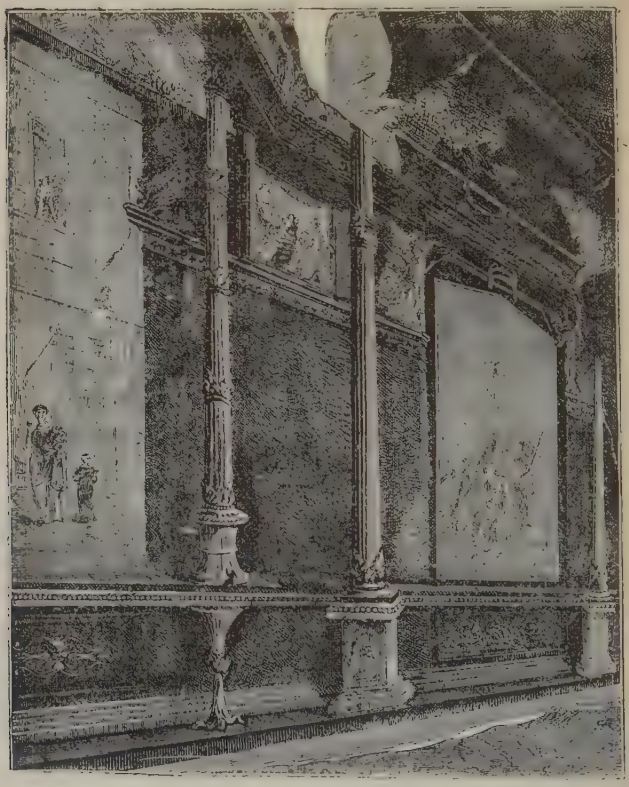

Décoration murale de la villa de Livie à Rome.

comprendre l'art, encore une fois la marque de cet esprit pratique des Romains?

Sous l'empire, la peinture traita d'autres sujets. A partir de César et d'Auguste, on prit l'habitude de décorer

de fresques, procédé nouvellement découvert, l'intérieur des maisons. La peinture devint ainsi décorative. Tantôt l'artiste figure sur le mur des motifs d'architecture qu'il traite à sa façon sans s'inquiéter de la stabilité que présenteraient ces colonnes qui sortent d'un bouquet, ou ces terrasses suspendues à des guirlandes de fleurs. Souvent le mur représente un jardin avec la fuite de ses allées qui semble de plain-pied avec l'appartement et le continue, sorte de trompe-l'œil aujourd'hui encore fort goûté des Italiens. Les Romains se plaisaient à voir reproduire sur leurs murs les scènes amusantes de la mythologie hellénique, plutôt que les scènes tragiques; les aventures plaisantes de Jupiter, de Mars, de Mercure, de Vénus, d'Apollon font le sujet d'un grand nombre de peintures. Comme au XVIII^e^ siècle, les Amours tiennent une grande place dans ces compositions, soit qu'ils y accompagnent des divinités supérieures, soit que l'artiste se soit plu à les représenter jouant entre eux ou accomplissant quelques travaux de la vie des champs. Ils aiment encore avoir sous leurs yeux des paysages, des vues de la rue, des natures mortes, des caricatures même. C'est donc, comme on voit par le choix des sujets, un art tout de récréation, qui témoigne d'un goût souvent peu délicat et seulement du désir de délasser les yeux et l'esprit.

13. La maison romaine, son histoire. — Ce sont les ruines de Pompéi qui nous ont permis de connaître toutes ces peintures, autrement que par les descriptions des anciens. Ce sont elles également qui nous fournissent la plupart de nos renseignements sur la maison romaine. Dans la façon dont les Romains construisaient leurs demeures se retrouvent les deux influences qu'en toutes choses ils ont subie, l'influence de l'Étrurie et celle de la Grèce. Leur maison comprit d'abord, à la manière des Étrusques, une grande salle éclairée par une ouverture rectangulaire placée au sommet du toit : cette salle était entourée de cases séparées par des cloisons perpendiculaires au mur, formant autant de petites chambres. Au centre de la pièce était un petit bassin où l'on recueillait

les eaux de pluie (*impluvium*). Cette large pièce à laquelle on donnait le nom d'*atrium* servait à tous les usages de la vie.

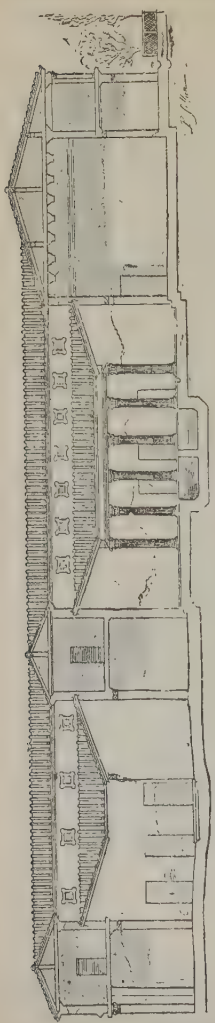

Coupe de la maison de Pansa [1], à Pompéi.

Cette habitation parut trop simple et peu commode aux Romains quand ils eurent vu les belles demeures que se construisaient les élégants et les riches de Grèce et d'Asie. Ils conservèrent leur *atrium* parce que c'était un trait de leur caractère de ne rien abandonner de leur passé. Mais ils ajoutèrent à leurs habitations la principale pièce de la maison grecque, une salle à colonnes appelée *péristyle*. Ils eurent ainsi juxtaposées l'une à l'autre l'ancienne maison romaine et la maison grecque.

14. Les principales pièces de la maison romaine.— Lorsqu'on entrait dans la demeure d'un riche Romain, après avoir franchi le vestibule, on pénétrait d'abord dans l'*atrium*, vaste salle souvent décorée avec luxe. C'est là que le maître se tenait pour recevoir ses clients et ses visiteurs ; c'était donc comme le grand salon de la maison. Au fond était le *tablinum* où l'on conservait pieusement tous les souvenirs qui se rattachaient à la fa-

1. On voit distinctement sur cette coupe les deux parties dont se composait la maison romaine ; à gauche est l'*atrium* précédé du *vestibule* ; à droite, séparé par un corps de bâtiment qui renfermait souvent le *tablinum*, le *péristyle* dont le toit est supporté par des colonnes entourant un bassin plein d'eau (*viridarium*). En arrière vient une vaste salle (*triclinium*) ; un portique, puis le jardin.

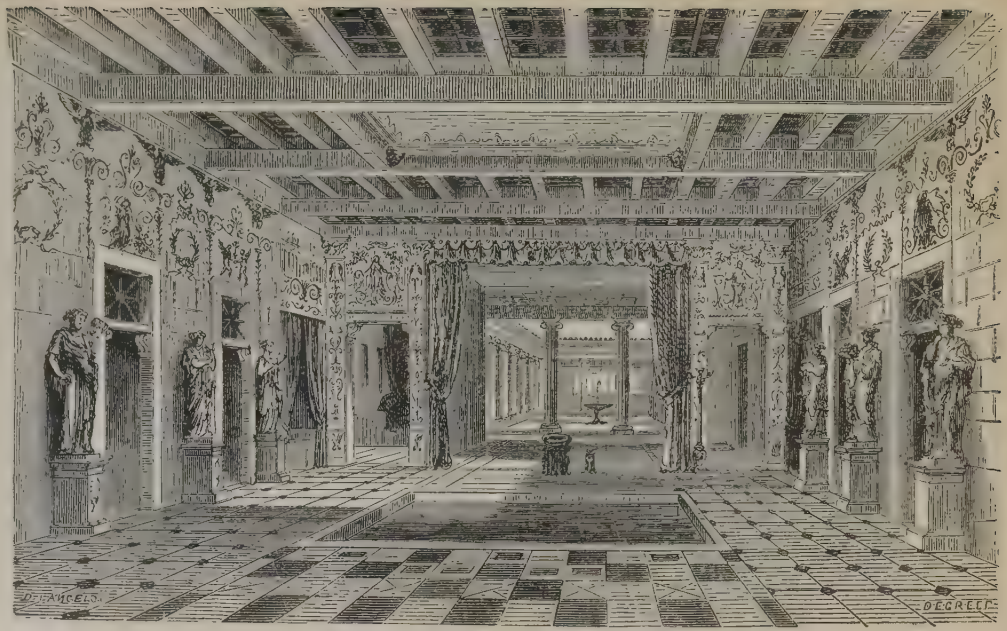

Atrium restauré de la maison de Pansa[1].

1. Au premier plan, l'*impluvium*, bassin qui recevait les eaux de pluie ; en arrière le foyer, à droite et à gauche des statues allégoriques ; au fond du dessin, on aperçoit le péristyle, ses colonnes, son *viridarium* et les bâtiments d'habitation.

mille : portraits, papiers de famille, etc. C'était à la fois le musée et les archives. L'*atrium* était devenu la partie de la maison ouverte à tout le monde.

La vie intime de la famille s'était retirée dans la seconde demeure, dans la maison hellénique ajoutée à la maison romaine primitive. Un étroit couloir amenait dans le *péristyle*, belle salle fort agréable à habiter, car souvent en son centre, elle présentait un bassin avec quelques plantes. Sur cette salle donnaient tous les appartements intérieurs, salle à manger, chambre à coucher, cabinet de travail, etc. Derrière la maison s'étendait un jardin. L'étage supérieur était réservé aux esclaves, ou servait de magasin. Quant à l'extérieur de la maison, il n'était point décoré comme dans nos villes. La maison avait peu d'ouvertures sur le dehors; elle cachait aux passants la vie intérieure. Souvent on y aménageait des boutiques louées à des affranchis ou tenues par des esclaves du maître qui augmentaient ainsi ses revenus en vendant les produits de ses fermes.

Ce sont là les demeures des gens aisés. A Rome, pour les petites gens, il y avait des maisons de rapport analogues aux nôtres, hautes de plusieurs étages où l'on pouvait louer des appartements ou même seulement des chambres. Appartements et chambres étaient fort chers d'ailleurs, s'il faut en croire les poètes Juvénal et Martial.

15. Décoration des maisons. — Chez les gens riches la décoration des maisons était somptueuse. Outre les gracieuses peintures dont les sujets énumérés tout à l'heure recouvraient les murailles, on avait recours, pour cacher la nudité du sol, aux mosaïques. C'était un usage très répandu dans l'empire; nos musées en conservent en grand nombre de fort belles; tantôt faite de dessins géométriques, la mosaïque avait l'aspect de nos tapis; tantôt, elle représentait, comme un véritable tableau, un paysage ou quelque scène historique ou mythologique. L'on trouvait encore dans une maison riche mille objets d'art, des statues de marbre ou de bronze, des vases, de riches tentures, tout un somptueux mobilier, lits aux pieds curieu-

sement fouillés, énormes candélabres portés par des silènes, tables et sièges d'ivoire ou de marbre, tout ce qui pouvait à la fois servir le bien-être du Romain et attester aux yeux de tous sa richesse et son luxe. Et c'est ainsi

Mosaïque d'Ocriculum[1].

que, jusque dans les plus petits détails, on retrouverait l'union de ces deux sentiments, la recherche du bien-être et le goût du faste, deux traits qui font dire justement aux connaisseurs que l'originalité de l'art romain est d'avoir été à la fois « le plus pratique et le plus somptueux des arts ».

1. Huit compartiments rayonnent autour du centre occupé par une tête de Méduse. Dans chacun des compartiments on voit d'abord les différents épisodes de la lutte d'un guerrier et d'un centaure; puis, séparé du premier par des guirlandes, un second sujet représentant des dieux marins.

Résumé.

I. La présence d'un grand nombre de monuments dans l'empire atteste sa prospérité. Rome était un entassement d'édifices groupés sur un étroit espace.

II. Ce goût des constructions atteste également le développement de l'art romain qui prit naissance après la conquête du bassin méditerranéen. Leurs *architectes*, en recourant à l'emploi de la *voûte*, créèrent aussitôt un art original d'un caractère à la fois pratique et somptueux. La *sculpture*, qui subit d'abord l'influence grecque, excelle dans le *portrait*. La *peinture*, très employée pour la décoration des édifices et des maisons, est un art avant tout *décoratif* et qui ne recherche pas les grands sujets.

III. La *maison* romaine fut d'abord d'imitation *étrusque*; puis les Romains y ajoutèrent des appartements imités de ceux des *Grecs*. Les deux parties principales de la maison étaient les *pièces d'apparat* disposées autour de l'*atrium*; les *pièces intimes* groupées autour du *péristyle*.

CHAPITRE XXX

LES LETTRES PENDANT LES DEUX PREMIERS SIÈCLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

1. Les lettres pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne. — 2. Faveur de la littérature à cette époque. — 3. Raisons de la faveur accordée aux lettres. — 4. Caractères généraux de la littérature des deux premiers siècles de l'ère chrétienne. — 5. Lucain, Stace, Perse, Juvénal. — 6. Velleius Paterculus, Valère Maxime, Sénèque, Quintilien. — 7. Pline l'Ancien, Pline le Jeune, Tacite. — 8. La littérature grecque sous l'empire. — 9. La philosophie. — 10. Faveur de la philosophie. — 11. Doctrines du stoïcisme. — 12. Influence du stoïcisme : affermissement des âmes. — 13. Marc Aurèle. — 14. Développement de la bienfaisance et de la charité. — 15. Supériorité morale des Romains du IIe siècle sur ceux du Ier.

1. Les lettres au Ier et au IIe siècle de l'ère chrétienne. — Dans un tableau de l'empire romain à l'époque des Antonins, après avoir tracé le portrait des maîtres de l'empire, signalé les grands faits militaires qui ont illustré leur règne, indiqué la savante organisation de l'État, montré le développement du commerce, de l'industrie, des arts, il convient de réserver une place aux lettres et aux sciences. La gloire littéraire n'a pas manqué au siècle des Antonins; cette époque a connu les derniers grands noms de la littérature romaine.

2. Faveur de la littérature à cette époque. — Peut-être y a-t-il eu rarement un temps où les lettres ont rencontré pareille faveur. Le goût des vers qui se manifestait déjà si vivement chez les contemporains d'Auguste s'est encore accru; il est devenu la marque d'une bonne éducation. La correspondance d'un contemporain de Trajan,

l'aimable Pline le Jeune, nous apprend que, parmi les hautes classes, chacun tourne des vers et sur n'importe quel sujet. Les poètes de profession sont également fort nombreux : chaque année, l'on voit apparaître une moisson de jeunes talents, et Pline le Jeune célèbre avec joie cette floraison nouvelle. Ils trouvent partout des lecteurs; les Gaulois dévalisaient, paraît-il, les boutiques des libraires. Ils trouvent aussi des auditeurs, quand ils convoquent le public à des séances de lecture, où ils lisent leur dernière œuvre.

3. Raisons de la faveur accordée aux lettres. — L'on peut sans trop de peine démêler quelques-unes des raisons de ce goût des lettres. Les Romains de ce temps, qui vivaient dans une paix profonde, pouvaient donner une grande partie de leur temps aux occupations intellectuelles. Pour beaucoup de fonctionnaires publics, les lettres étaient un délassement. Les empereurs protégeaient eux-mêmes officiellement la littérature; on a vu que Vespasien avait créé à Rome un enseignement public de la rhétorique à la tête duquel il avait placé le fameux Quintilien. Les lettres menaient aux hautes fonctions; on vit des empereurs choisir des gouverneurs de provinces parmi des rhéteurs célèbres : Lucien fut préfet de l'Égypte; Pline le Jeune gouverna la Bithynie sous Trajan. Elles enrichissaient quelquefois ceux qui les cultivaient; certes, si l'on en croit Juvénal et Martial, à Rome, plus d'un écrivain restait misérable et devait se contenter de la maigre pitance qu'il arrachait à l'intendant de quelque protecteur, quelque riche sénateur, moins généreux cependant que Mécène. Mais l'on citait aussi des sophistes, qui, à promener leur éloquence de ville en ville, s'étaient vu combler de cadeaux par leurs auditeurs enthousiasmés et avaient amassé, grâce à leur talent, de grandes richesses, dont ils jouissaient paisiblement sur leurs vieux jours au fond de quelque riche villa.

4. Caractères généraux de la littérature des deux premiers siècles de l'ère chrétienne. — Quelles œuvres les auteurs donnaient-ils à ce public si bien disposé en

leur faveur? Hélas! parmi les ouvrages que chaque année voyait éclore en si grand nombre et que Pline le Jeune énumère avec tant de complaisance, il n'y en a qu'un petit nombre qui méritent de prendre place parmi les œuvres dont le génie humain s'enorgueillit. Il n'y a plus d'orateurs politiques naturellement depuis qu'il n'y a plus de vie politique. L'histoire devint trop souvent un

La villa de Pline le Jeune. (Restauration.)

recueil d'anecdotes. Le goût que le peuple témoignait aux spectacles pompeux ou bruyants amena la ruine du théâtre : on vit sur la scène au lieu des tragédies ou des comédies de la Grèce et de Rome, d'indécentes pantomimes, ou des tableaux vivants qui représentaient les principales scènes de la mythologie antique; le plaisir de l'esprit était ainsi sacrifié au plaisir des yeux.

Chez les délicats la littérature ne fut plus qu'un jeu destiné à faire valoir les grâces d'un esprit qui s'amuse au lieu d'être un enseignement présentant à l'âme de fortes leçons. Les poètes épiques imitent sans se lasser leur maître Virgile; seule la poésie satirique trouve encore de nobles

accents. Mais ces poètes de société, parmi lesquels se plaît Pline le Jeune ou ces rhéteurs qui vont de ville en ville promener leur éloquence, n'ont d'autre but que de mériter les applaudissements d'un public frivole par les coquetteries d'un esprit ingénieux. Ils excellent à parler pour ne rien dire; ils sont ravis d'eux-mêmes quand ils ont soulevé l'enthousiasme de leur auditoire en faisant, comme Lucien, l'éloge de la mouche, ou comme Fronton, celui de la poussière, de la négligence ou de la fumée. Ils se travaillent pour dire d'une façon compliquée des choses simples; ils vont rechercher des locutions surannées, pour faire étalage d'un savoir facile; tantôt ils parlent avec une mollesse affectée, tantôt ils font de grands éclats de voix, étalant ainsi toutes les richesses de l'organe dont la nature les a doués. Ils sont récompensés de leurs efforts, car nous dit l'un d'entre eux, « on les écoute avec ravissement comme des rossignols mélodieux; on les admire pour la rapidité de leur parole et l'harmonie de leurs belles phrases ». Aveu naïf, qui témoigne que le public attachait alors plus d'importance à la forme qu'au fond du discours, au style plus qu'à la pensée.

Il serait injuste d'ailleurs de croire que tous les écrivains de cette époque ont également sacrifié à cette mode. Les plus grands d'entre eux y ont en partie échappé, et c'est ceux-là dont le nom jette de l'éclat sur la période qui s'étend du règne de Tibère à celui de Commode. En outre, nous verrons tout à l'heure que la place considérable prise à Rome par les philosophes à cette date, a enrichi la littérature romaine de quelques beaux ouvrages.

5. Lucain, Stace, Perse, Juvénal. — Parmi les noms des poètes du I^er^ et du II^e^ siècle de l'ère chrétienne, il convient de citer d'abord ceux de Lucain, de Stace, de Perse et de Juvénal. L'Espagnol Lucain, neveu de Sénèque, et condamné à mort par Néron en 65, à l'âge de vingt-six ans, se plaça encore à quelque distance de Virgile, dans sa *Pharsale*, sinon par l'élégance de la versification et le charme des épisodes, du moins par l'intérêt du

poème, bien autrement national que l'*Énéide*, et par l'énergie de son style, malheureusement quelquefois affecté et rude. Mais les *Argonautiques* de Valerius Flaccus (mort en 88) sont bien pâles à côté de la *Pharsale*. Le poème de Silius Italicus sur la seconde guerre punique

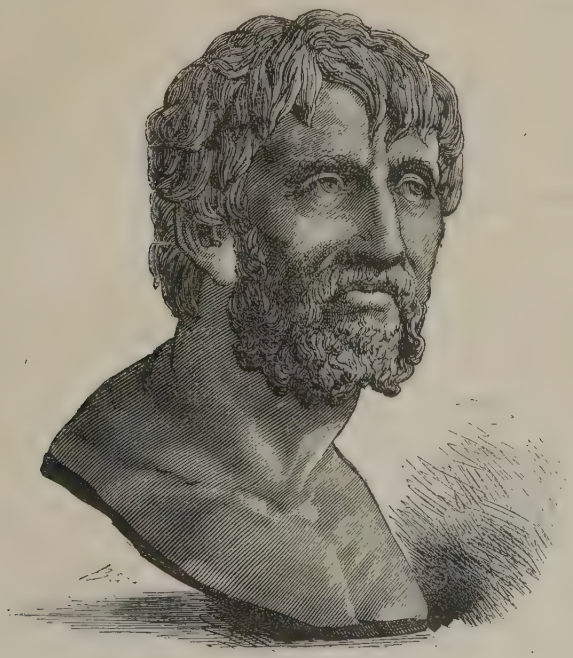

Buste de Sénèque, bronze trouvé à Herculanum, conservé au musée de Naples.

n'est que de l'histoire versifiée ; ce poète fut consul sous Néron en 67. La *Thébaïde* de Stace, bien postérieure, car Stace était né en 61, est ampoulée et obscure. Le temps était favorable à la satire. Perse (mort en 62) s'en tint à la satire générale. Juvénal (mort sous Hadrien) flagella sans pitié les mœurs dépravées de quelques-uns de ses contemporains. Pétrone (mort en 66) peignit dans son

Satyricon des débauches sans nom. Le genre satirique déclina lui-même. Martial n'écrivit que des épigrammes, mais il en composa 1500. La fable ne compte qu'un nom, Phèdre, contemporain de Tibère, et la tragédie un nom aussi, Sénèque le Tragique.

6. Velleius Paterculus, Valère Maxime, Sénèque, Quintilien. — La littérature en prose présente également quelques noms justement célèbres. Velleius Paterculus, sous Tibère, écrivit encore l'histoire (*Histoire romaine*) avec une grande élégance. Valère Maxime, son contemporain, est déjà plus déclamatoire (*des Faits mémorables*). Sénèque, le précepteur de Néron, l'oncle de Lucain, ajoute un grand nom à la littérature romaine. Il rappelle, dans ses traités philosophiques, la facilité de Cicéron, mais non la pureté de son style ; des subtilités et des déclamations refroidissent à chaque instant le lecteur, qui s'abandonne cependant en quelques endroits au charme d'une morale presque chrétienne. Les dix tragédies qu'on lui attribue ne sont certainement pas toutes de lui. Leur défaut de plan, le manque d'action, des déclamations pompeuses et vides, montrent la faiblesse de la muse tragique chez les Romains. Quintilien, Espagnol comme Sénèque, tâcha d'arrêter, dans son *Institution oratoire*, la décadence du goût, par de sages préceptes, et en donnant lui-même le modèle d'un style excellent.

7. Pline l'Ancien, Pline le Jeune, Tacite. — Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*) est célèbre plutôt par son savoir universel que par les grâces de son style ; il mourut en 79 par dévouement pour la science, en approchant trop près du Vésuve au moment de l'éruption qui engloutit Herculanum et Pompéi.

Son neveu, Pline le Jeune, composa dans un style de décadence, bien que fort élégant encore, le *Panégyrique de Trajan* et une multitude de *lettres* qu'on reconnaît avoir été écrites pour la postérité bien plus que pour ses correspondants, ce qui les rend froides et peu intéressantes. Il eut pour ami un des plus grands écrivains de la langue latine, C. Cornelius Tacitus, le gendre d'Agri-

cola, le peintre irrité des Césars dans ses *Annales* et ses *Histoires*, le peintre flatteur des Barbares dans sa *Germanie*. Tous deux florissaient sous Trajan.

Cette liste peut encore s'augmenter de quelques noms moins célèbres : Quinte Curce, historien d'Alexandre, qui mêle trop de fables à ses récits : on le croit contemporain de Vespasien; Suétone, qui, sous Hadrien, écrivit une biographie des douze Césars; Florus, contemporain de Tacite et de Pline, qui laissa un abrégé emphatique de l'histoire romaine; Frontin, qui, sous Domitien, fit un traité des aqueducs et quatre livres sur la tactique militaire; le rhéteur Fronton, qui fut le maître de Marc Aurèle; Justin, l'abréviateur de Trogue Pompée. L'Africain Apulée a laissé un amusant roman, *l'Ane d'or*: le critique Aulu-Gelle, contemporain d'Hadrien, nous a laissé de précieux renseignements dans ses *Nuits attiques*.

Les sciences furent un peu cultivées pendant cette période, surtout à Alexandrie. On cite les noms de l'agronome Columelle, du géographe Méla sous Claude; Galien, qui vivait sous Hadrien, essaya de faire revenir la médecine à l'observation; Ptolémée, l'astronomie à un système scientifique.

8. La littérature grecque sous l'empire. — Il serait injuste de passer sous silence la littérature grecque des deux premiers siècles de l'ère chrétienne; car il y eut alors en Grèce un véritable renouveau. A cette date, les écrivains remarquables dans le monde grec furent surtout des historiens, des géographes, des érudits ou des philosophes. Au premier rang des historiens, se place le Béotien Plutarque avec ses biographies et ses traités de morale, deux des livres de l'antiquité qui ont été le plus souvent lus; un peu avant lui, le Juif Josèphe, l'historien de la chute de Jérusalem; Appien, qui nous a laissé une curieuse histoire des révolutions romaines; Arrien, à la fois géographe, historien d'Alexandre et philosophe; Pausanias, dont la description de la Grèce, sorte de guide, est pour nous une précieuse source de renseignements de toute nature. Tous ces écrivains sont du IIe siècle. Avant

eux, un contemporain d'Auguste et de Tibère, le géographe Strabon, avait écrit une magistrale description de l'empire romain. Parmi les philosophes, il faut citer Diogène Laërce, pour ses vies des philosophes; Lucien pour ses spirituels écrits, railleries piquantes des superstitions et des erreurs de son temps; l'éloquent Dion Chrysostome, qui, par sa parole et au péril de sa vie, apaisa une révolte des légions d'Orient sous Nerva; Favorinus, sous Hadrien, qui rappela éloquemment aux mères de son temps que leur premier devoir était de soigner leurs enfants; l'admirable Epictète, de condition misérable (c'était un simple affranchi qui vivait sous Néron), mais si grand par la mâle rigueur de sa doctrine, à laquelle il sut rester fidèle. Enfin, le plus célèbre des érudits de ce temps est Athénée, surnommé le Varron grec à cause de sa vaste érudition.

9. La philosophie. — Dans cette revue rapide des noms et des genres qui ont illustré la littérature romaine au IIe siècle de l'ère chrétienne, ce n'est pas sans dessein que la philosophie a été laissée de côté. La place qu'elle prit alors dans la littérature, l'influence qu'elle exerça sur les esprits à cette date, furent considérables et méritent qu'on s'y arrête un instant.

10. Faveur de la philosophie. — On a vu que pendant longtemps la philosophie avait peu occupé les Romains. Cicéron initia ses contemporains à ce genre d'études; sous l'empire, elle devint l'occupation principale des meilleurs esprits. A vrai dire, ce ne furent point, dans la philosophie, les discussions les plus hautes et les plus difficiles qui attirèrent l'attention des Romains. Ces hommes à l'esprit pratique lui demandèrent surtout des règles de vie, des maximes de conduite. Leur tour d'esprit, le caractère de leur religion, les circonstances les amenèrent à chercher dans les doctrines de la Grèce celles qui pouvaient leur être immédiatement utiles.

Leur sèche et froide religion, bornée à des rites et à des formules, ne leur fournissait ni enseignements pour les diriger pendant leur vie, ni consolations pour les aider

à supporter les grandes douleurs de l'existence, ni les espérances qui permettent d'envisager bravement la mort. Or au Ier et au IIe siècle de l'ère chrétienne, les Romains des classes élevées menacés à chaque instant dans leur fortune ou dans leur vie par le caprice de leurs souverains, avaient besoin de se cuirasser contre l'adversité, souvent même contre la mort. Quand les Antonins eurent remplacé les Césars, le danger disparut; le goût des questions morales persista cependant. L'âme manquait d'aliments; détournés du forum, les Romains proposèrent à leur activité un autre but que la vie publique. Leur ambition ne fut plus celle des honneurs. Les meilleurs d'entre eux voulurent devenir des sages, se perfectionner dans la pratique du bien, devenir plus vertueux et meilleurs.

11. Doctrines du stoïcisme. — Parmi les doctrines que la féconde Grèce avait imaginées, il y en avait une qui, plus que toutes les autres, pouvait répondre à ce désir de perfection morale, c'était le stoïcisme. Les hommes, disaient les stoïciens, sont insensés; ils cherchent le bonheur là où il n'est pas. Ils ambitionnent les honneurs, la richesse, la santé; ils oublient que les honneurs dépendent du caprice du prince qui les a conférés, qu'il n'y a point de fortune si solidement établie qui ne puisse s'écrouler; que nos passions compromettent à chaque instant notre santé. Ils redoutent la mort, ajoutaient-ils, comme si tout autour d'eux ne périssait pas. Non, ce n'est ni les honneurs, ni la richesse, ni la santé qui nous donnent le bonheur, car tous ces biens ne dépendent pas de nous. Mais il y en a un qui dépend absolument de notre volonté, c'est la vertu. Il dépend de nous de mépriser et les honneurs, et la richesse, et la santé même; c'est dans ce mépris, dans cet effort continuel que nous ferons pour nous affranchir de toutes ces misères, pour nous élever par notre force d'âme au-dessus des autres hommes que nous trouverons le bonheur; et si un jour la vie devient trop pesante, le sage, maître de soi-même et seul juge de ses actions, pourra, s'il lui convient, y mettre fin par le suicide.

Ainsi notre bonheur dépend de nous-mêmes, et non point de notre condition; qu'importe alors que nous soyons riches ou pauvres, libres ou esclaves, puisque nous trouvons en nous et en nous seuls la source de notre bonheur! Ces réflexions amenèrent les stoïciens à ne plus faire de différence entre les hommes, à les considérer comme étant égaux entre eux, à mettre sur le même niveau l'esclave et le maître s'ils sont tous deux vertueux. Tous les hommes forment une grande famille; ils se doivent venir mutuellement en aide les uns aux autres, se considérer et s'aimer comme des frères. Ces idées nous paraissent aujourd'hui banales; mais, il y avait alors du mérite à les proclamer dans une société qui pendant si longtemps avait considéré l'esclave comme un instrument doué d'une voix humaine, et l'étranger comme un ennemi.

12. Influence du stoïcisme : affermissement des âmes. — Le stoïcisme eut sur les Romains de l'empire une heureuse influence. Cette mâle doctrine leur donna le courage nécessaire pour supporter dignement les caprices et souvent les condamnations de la tyrannie impériale. Ils appartenaient le plus souvent à la secte stoïcienne, ces vénérables sénateurs qui, sur l'ordre d'un empereur, d'un Caligula avide de leur patrimoine, ou d'un Néron jaloux de leur glorieuse renommée, se donnaient héroïquement la mort et quittaient la vie en s'entretenant avec leurs amis sans une larme. Tel était cet Helvidius, dont Tacite dépeint ainsi le beau caractère : « Il suivait les maximes de ces philosophes qui ne connaissent d'autre bien que la vertu, d'autre mal que le vice, et qui ne comptent la puissance, l'éclat du rang et tout ce qui est hors de l'âme ni pour un bien ni pour un mal. Opiniâtre dans l'honnête, inaccessible à la crainte, on ne pouvait lui reprocher peut-être qu'une passion, la dernière dont se dépouille le sage : l'amour de la gloire. »

13. Marc Aurèle. — Plus tard, avec Marc Aurèle, l'empereur philosophe, le stoïcisme monta sur le trône. Cette grande figure, l'une de celles dont l'humanité peut

s'enorgueillir le plus, nous montre dans ce qu'elle eut de plus pur l'heureuse influence de la doctrine stoïcienne.

Marc Aurèle nous a laissé un livre de Pensées, admirable ouvrage qui nous fait connaître le résultat de ses réflexions intérieures. On y voit avec quelle rigueur le scrupuleux empereur mettait en pratique les procédés d'amélioration morale recommandés par les philosophes; il passait en revue chaque soir les actes de sa journée, se citant lui-même au tribunal de sa conscience. On y apprend comment il cherchait sans cesse à devenir meilleur, plus doux avec les siens, plus respectueux du droit d'autrui, plus éloigné du despotisme, de la tentation de « césariser »; plus disposé à rechercher les conseils de son entourage; combien encore il méprisait sa gloire d'empereur, faisant de la vertu le but unique de son effort, répétant cette belle maxime : « Embellis-toi de simplicité, de pudeur, d'indifférence pour tout ce qui n'est ni vice ni vertu ».

14. Développement de la bienfaisance et de la charité. — L'influence des philosophes s'exerça encore d'une autre manière. Ces idées d'égalité, de fraternité, de solidarité des hommes entre eux firent leur chemin dans les esprits, et l'on vit se développer des vertus jusqu'alors peu connues de l'antiquité, la bienfaisance et la charité. Les possesseurs de grandes fortunes prirent la généreuse habitude de donner de leur vivant ou de léguer, à leur mort, à leurs villes natales de grosses sommes. Ces dons étaient destinés souvent à doter les cités de monuments dont elles étaient jusqu'alors privées, travaux d'utilité publique, ponts, fontaines ou aqueducs, travaux d'embellissement, comme des temples, des basiliques ou des portiques. Quelquefois, avec cet argent, on établissait des écoles, comme fit Pline le Jeune à Côme; on élevait des orphelins, on dotait des jeunes filles pauvres. L'Etat donnait l'exemple, il multipliait les établissements de charité : on a vu les efforts de Nerva, de Trajan, d'Antonin et de sa femme Faustine pour assurer le sort des orphelins et des orphelines. Enfin l'Etat se préoccupait d'améliorer

la condition des esclaves. Auguste défendit de livrer les esclaves aux bêtes sans motif; Claude, d'abandonner les esclaves malades. Antonin alla plus loin : il interdit aux maîtres de mettre à mort leurs esclaves, et le droit fut reconnu à ceux-ci de citer leurs maîtres devant le préfet de la ville pour outrages ou pour violences.

15. Supériorité morale des Romains du IIe siècle sur ceux du Ier. — Les Romains du IIe siècle de l'ère chrétienne valaient mieux que ceux du Ier. On trouvait parmi eux moins de riches oisifs occupés de plaisirs et de débauche. Ils mettaient dans leur vie plus de bonté et plus de dignité. Ils avaient repris goût aux vertus de famille; Antonin se plaisait à faire la vendange avec les siens. Leurs poètes, tout en signalant vigoureusement leurs vices, prêchaient le respect de l'esclave, de la famille, l'amour de l'humanité. La philosophie peut revendiquer l'honneur de cette heureuse transformation. Elle s'était glissée partout : au foyer, où l'on trouvait souvent assis un philosophe de profession, qui dirigeait, consolait, assistait la famille dans les circonstances difficiles de la vie; au Forum ou dans la rue, où plus d'un moraliste populaire prêchait à tous ceux qui l'entouraient le mépris du mal et de la souffrance; dans le cabinet de l'écrivain, où elle avait pénétré par l'intermédiaire des savants livres de la Grèce. Poètes et prosateurs se pénétrèrent pour la plupart de ses maximes; ils firent passer ses leçons dans leurs écrits, et c'est ainsi que, tout en restant inférieurs à leurs devanciers, dont ils ne surent point égaler l'art exquis, ils rendirent néanmoins de grands services à leurs contemporains et à l'humanité tout entière.

Résumé.

I. La littérature des deux premiers siècles de l'ère chrétienne, sans égaler celle du siècle d'Auguste, ne manque point cependant de valeur. Le goût des lettres était alors fort répandu dans l'empire; elles étaient pour les riches et les oisifs un jeu, pour les fonctionnaires un délassement, pour

quelques-uns un moyen de parvenir aux honneurs ou de s'enrichir. Les empereurs, surtout les Flaviens et les Antonins les protégèrent officiellement.

II. L'absence de vie politique amène la disparition de la grande éloquence; l'histoire, malgré le grand nom de Tacite, devient quelquefois un recueil d'anecdotes; la poésie imite les œuvres de l'âge antérieur, on se consacre à des frivolités. Cependant de grands noms sont encore à citer, particulièrement ceux du poète épique *Lucain*, des satiriques *Perse* et *Juvénal*, du moraliste *Sénèque*, du professeur *Quintilien*, du savant *Pline l'Ancien*, et de son neveu *Pline le Jeune*, du grand et sévère historien *Tacite*. Les noms de *Plutarque* et de *Lucien* attestent la renaissance des études dans le monde grec.

III. La philosophie est alors en grande faveur; le *stoïcisme* par ses mâles enseignements affermit les âmes (belles morts des Romains du I^er^ siècle), ennoblit les caractères (*Marc Aurèle*), développe la bienfaisance et la charité. Malgré les vices que signale Juvénal, la société du II^e^ siècle est moralement supérieure, grâce aux enseignements des philosophes, à celle du I^er^ siècle.

CHAPITRE XXXI

NAISSANCE ET PROGRÈS DU CHRISTIANISME. PERSÉCUTIONS.

1. État religieux du monde pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne. — 2. Naissance du christianisme. — 3. Le Nouveau Testament. — 4. Saint Étienne, premier martyr. — 5. Saint Paul. — 6. Supplices des chrétiens sous Néron. — 7. Premières églises. — 8. Persécutions. — 9. L'Église primitive. — 10. Les catacombes. — 11. Les peintures des catacombes.

1. État religieux du monde pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne. — Au moment où la philosophie répandait ses nobles leçons dans l'empire, une religion nouvelle, le christianisme, donnait à ses efforts le même but, et, animée d'un souffle plus élevé, d'une ardeur plus grande, marchait rapidement à la conquête de l'empire romain tout entier.

L'heure était propice aux progrès de la nouvelle religion. Un impérieux désir de croire s'était emparé de tous les hommes, riches ou pauvres, esclaves ou sénateurs. A l'incrédulité railleuse des contemporains d'Auguste avait succédé une pieuse ferveur qui portait vers les temples des anciennes divinités les fils de ceux qui jadis s'amusaient des superstitions grossières de la foule. Les gens instruits demandaient à la philosophie les enseignements que l'ancienne religion leur refusait. Au-dessus des divinités si nombreuses du paganisme, ils concevaient l'idée d'un dieu unique, dont ils célébraient la bonté plutôt que la puissance. Ils disaient que les dieux n'exigent point, pour être honorés, de sanglants sacrifices;

mais qu'il faut leur offrir « une âme toute pénétrée des lois divines et humaines, la pureté jusque dans les derniers replis du cœur, un caractère tout imprégné de vertu et d'honneur ». Mais ils ne pouvaient se mettre d'accord sur la nature de ce Dieu suprême: ils continuaient à prendre part aux cérémonies de l'ancienne religion, et ils toléraient trop souvent d'odieuses pratiques; sous Commode, à Rome, on célébra encore des sacrifices humains.

A la rigueur, les gens instruits pouvaient se faire une doctrine qui satisfaisait les désirs de leur intelligence; mais c'était là une religion qui ne donnait point satisfaction aux élans du cœur, à cet ardent besoin d'aimer qui avait envahi toutes les âmes. Les vieilles divinités perdaient tout crédit, les divinités orientales invitaient quelquefois à la débauche; les règles des philosophes ne s'adressaient qu'à la raison Elles n'offraient à ceux qui souffraient comme les esclaves et les pauvres gens, aucune espérance, aucune consolation. Elles disaient qu'il fallait souffrir sans se plaindre; mais elles ne montraient point à leurs disciples un Dieu prêt sans cesse à veiller sur eux, à leur venir en aide, à les secourir au milieu des misères de l'existence. Elles ne promettaient point à leurs fidèles une place après la mort, et d'infinies béatitudes dans un royaume qui n'est pas de ce monde, si, suivant l'exemple du Sauveur, ils se montraient confiants dans la parole divine, miséricordieux envers ceux qui souffrent. Ni ces consolations, ni ces espérances, la philosophie ne pouvait les offrir, aux âmes tendres ou malheureuses, aux femmes, aux pauvres, aux esclaves, pas plus qu'elle n'était parvenue à donner des réponses nettes et précises à la curiosité des esprits élevés. Le christianisme seul sut remplir le cœur des uns, satisfaire l'intelligence des autres.

2. Naissance du christianisme. — Ce fut sous le règne d'Hérode, que naquit Jésus-Christ, dans le bourg de Bethléem. Les Juifs, accablés de misère, étaient dans l'attente de la venue prochaine du Messie promis par

leurs prophètes, et saint Jean-Baptiste annonçait qu'il était parmi eux.

Dans la quinzième année de Tibère, Jésus, âgé de trente-trois ans, commença à prêcher l'amour de Dieu et des hommes, la justice, la charité et l'espérance d'une vie à venir où les bons seraient récompensés et les méchants punis. « Bienheureux ceux qui sont doux, disait-il, ils posséderont la terre ; bienheureux ceux qui souffrent, ils seront consolés ; bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, ils seront rassasiés. — Vous savez qu'il a été dit : Tu ne tueras point ; mais moi je vous dis que celui qui se mettra en colère contre son frère méritera d'être condamné par le conseil. Si donc, quand vous apporterez votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre don et courez vous réconcilier avec lui ; vous viendrez ensuite présenter votre offrande. — Vous savez qu'il a été dit : Œil pour œil, dent pour dent. Moi je vous dis : Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui la joue gauche. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour avoir votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau. — Il a été dit : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi ; et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à qui vous hait, priez pour qui vous persécute : car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous?

« Ne faites pas vos bonnes œuvres pour être regardés des hommes, autrement vous n'en recevrez pas la récompense de votre Père qui est aux cieux. Lors donc que vous donnerez l'aumône, ne faites pas sonner la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, pour être honorés des hommes. Je vous le dis en vérité, ces gens-là ont reçu leur récompense. Mais que votre main droite ne sache pas ce que fait votre main gauche, afin que votre aumône soit dans le secret et que votre Père, qui voit tout, vous en donne la récompense.

« Lorsque vous priez, ne ressemblez pas aux hypo-

crites, qui se tiennent debout dans les synagogues et au coin des rues, pour être vus des hommes. Ces gens-là, je vous le dis en vérité, ont reçu leur récompense. Mais entrez dans votre chambre, fermez la porte et priez votre Père dans le secret.

« Que vos prières soient courtes et non comme celles des païens, qui s'imaginent que c'est par la multitude des paroles qu'ils seront exaucés. Car votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez. Vous prierez donc ainsi : Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Ne nous abandonnez pas à la tentation, mais délivrez-nous du mal. »

Il disait encore : « Ne jugez pas, afin de n'être pas jugés. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, vous qui ne voyez pas la poutre qui est dans votre œil? — Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-mêmes, c'est là la loi et les prophètes. »

Cette morale était nouvelle pour les hommes auxquels les pharisiens ne demandaient que des pratiques extérieures. Aussi beaucoup étaient dans l'admiration de cette pure et simple doctrine. Les pauvres, les opprimés et les faibles avaient foi en celui qui ne parlait que de douceur et de charité.

3. Le Nouveau Testament. — Le *Nouveau Testament*[1] rapporte de nombreux miracles de Jésus : des lépreux guéris, des paralytiques qui marchent, des aveugles qui voient, des morts qui ressuscitent, et aussi la colère des pharisiens, qui voyaient le peuple abandonner leurs assemblées pour suivre Jésus. Ils cherchèrent d'abord à le mettre en contradiction avec lui-même, et lui proposèrent des questions captieuses. Ils finirent par

1. Le Nouveau Testament renferme les quatre *Évangiles*, les *Actes des Apôtres*, les *Épîtres* de saint Paul, etc., et l'*Apocalypse* de saint Jean.

l'accuser auprès de Pilate, gouverneur de la Judée, d'ameuter la foule autour de lui et de vouloir se faire déclarer roi des Juifs. Trahi par Judas après sa dernière cène avec ses douze disciples, Jésus fut conduit à Pilate, qui l'interrogea, et se convainquit de son innocence. Il n'eut pourtant pas la force de le sauver, et l'abandonna aux pharisiens en disant : « Que le sang de ce juste retombe sur vos têtes! »

Dans les quatre *Évangiles* de saint Matthieu, saint Luc, saint Marc et saint Jean, on trouve le récit des prédications et de la passion de Jésus flagellé, couronné d'épines, mis sur la croix entre deux larrons, ressuscité le troisième jour, et monté au ciel quarante jours après sa mort. Les *Actes des Apôtres* racontent la dispersion des douze disciples, partis de Jérusalem pour aller instruire et baptiser les nations : Pierre, André, frère de Pierre, Jean l'évangéliste, Philippe, Jacques le Majeur, Barthélemy, Thomas, Matthieu, Simon, Thadée ou Jude, Jacques le Mineur, Judas l'Iscariote, qui, après sa trahison, fut remplacé par Matthias. Saint Paul, qui ne se convertit qu'après la première persécution, est appelé l'apôtre des gentils.

Les *Actes des Apôtres* montrent comment la *bonne nouvelle* (évangile) fut portée aux gentils. Les apôtres prêchèrent d'abord à Jérusalem, et cette prédication amena une première persécution : le grand-prêtre les fit emprisonner. Mais un pharisien, Gamaliel, les sauva en disant aux prêtres : « Ne vous mêlez point de ce qui regarde ces gens-là et laissez-les faire. Si leur œuvre vient des hommes, elle se détruira; si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la renverser, et vous serez en danger de combattre le Seigneur lui-même. »

4. Saint Étienne, premier martyr. — Cependant, disent les *Actes*, les apôtres ne suffisant pas à tous les soins de leur ministère, engagèrent les disciples à élire sept diacres pour avoir soin des tables. Étienne, qui se trouvait dans le nombre, fut la première victime des prêtres. Ils produisirent de faux témoins qui disaient : « Cet

homme ne cesse de proférer des blasphèmes contre le lieu saint et contre la loi. » Et le peuple ameuté entraîna le diacre hors de la ville, où il fut lapidé. Les apôtres furent dispersés, mais la persécution ne fit que répandre au loin leur parole. Philippe étant ainsi venu à Samarie, y prêcha le nom de Jésus et baptisa sur le chemin de Gaza le surintendant des trésors de Candace, reine d'Éthiopie; à Césarée, Pierre convertit un centenier romain.

5. Saint Paul. — Cet apostolat des gentils fut surtout la mission de Saul, qui, après avoir converti dans l'île de Cypre le proconsul Paul, prit son nom. De Cypre il passa dans l'Asie Mineure, la Macédoine et la Grèce. A Athènes, Paul commentait chaque jour les Écritures dans la synagogue des Juifs et sur les places. Conduit devant l'aréopage, il dit : « Athéniens, il me semble qu'en toutes choses vous êtes religieux à l'excès : car, ayant regardé en passant les statues de vos dieux, j'ai trouvé même un autel sur lequel il était écrit : *Au dieu inconnu!* C'est ce Dieu que vous adorez sans le connaître que je vous annonce. Le Dieu qui a créé le monde n'habite point les temples faits par la main des hommes; lui qui nous donne la vie et le mouvement n'est pas semblable à l'or, à l'argent, ou à la pierre dont l'industrie des hommes a formé des figures. Il fait annoncer maintenant la pénitence à tous les hommes, parce qu'il a fixé le jour où il jugera le monde, parce qu'il a marqué le juge en le ressuscitant d'entre les morts.... » A ces mots les uns se moquèrent et les autres lui dirent : « Nous vous entendrons un autre jour. » Plusieurs néanmoins se joignirent à lui et embrassèrent la foi; parmi ceux-ci était Denys, sénateur de l'aréopage.

D'Athènes, Paul vint à Corinthe, où il demeura un an et demi, prêchant et convertissant, et d'où il écrivit ses premières épîtres. A Éphèse, il faillit périr, car un orfèvre, qui gagnait beaucoup à fabriquer des idoles et de petits modèles en argent du temple de Diane, ameuta

contre l'apôtre ceux qui travaillaient à ces sortes d'ouvrages. La ville fut remplie de confusion, et l'on entendait de tous côtés ces cris : « Vive la grande Diane des Éphésiens! » Cependant, le greffier de la ville parvint à apaiser la sédition ; il fit craindre aux habitants la colère de Rome : « Nous ne pourrions, dit-il, alléguer aucune raison pour justifier ce concours ; nous sommes en danger d'être accusés de révolte. » Quand le tumulte eut cessé, Paul retourna en Macédoine pour affermir dans leur loi les disciples qu'il y avait laissés, et de là revint à Jérusalem. Les Juifs, irrités du succès de son apostolat parmi les gentils, voulurent le tuer; le tribun romain qui commandait dans la ville le sauva. Cependant le gouverneur de Césarée le retint deux ans en prison. A la fin, Paul, qui était citoyen romain, en appela à César et fut envoyé à Rome. Il fut absous de l'accusation portée contre lui, mais il offensa Néron en gagnant à la foi et par conséquent à la pureté une femme de la cour, et, le 29 juin 65, il fut décapité. D'après la tradition de l'Église, saint Pierre fut crucifié le même jour la tête en bas.

6. Supplice des chrétiens sous Néron. — L'année précédente, Rome ayant été dévastée par un grand incendie, on avait accusé les chrétiens de l'avoir allumé, et, sur ce soupçon, ils furent cruellement persécutés : on les enveloppa de peaux de bêtes pour les faire déchirer par des chiens; on les mit en croix, ou l'on enduisit leur corps de résine, et Néron s'en servit la nuit, comme de flambeaux pour éclairer ses jardins pendant une fête qu'il donnait au peuple. « Mais, dit Tertullien, le sang des martyrs fut une semence de chrétiens » ; et la religion chrétienne, dont les apôtres avaient, dans leurs *Épîtres*, expliqué la doctrine, se répandit dans tout le monde romain, surtout dans les provinces orientales.

7. Premières églises. — Les *Épîtres* des apôtres nous disent quelles furent, jusqu'au temps de Néron, les plus importantes Églises. Celles de saint Paul sont adres-

sées aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Éphésiens, aux fidèles de Philippes et de Thessalonique en Macédoine, de Colosses en Phrygie, et aux Hébreux. Saint Jacques écrivit aux douze tribus dispersées, saint Pierre aux fidèles du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie (ancien royaume de Pergame) et de la Bithynie. L'*Apocalypse* de saint Jean fut écrite pour les sept Églises de la province d'Asie : Éphèse, Smyrne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie et Laodicée. Edesse, Antioche surtout, étaient au premier rang des Églises d'Orient.

Ce fut cinq ans après le martyre de saint Pierre et de saint Paul que le temple de Jérusalem fut détruit et que la dispersion des Juifs commença ; mais, au moment où l'ancienne loi succombait, la nouvelle commençait la conquête du monde romain.

8. Persécutions. — L'énumération des principales Églises montre avec quelle rapidité s'était propagée la doctrine nouvelle. « Nous ne sommes que d'hier, disait Tertullien, et déjà nous remplissons tout votre empire, vos villes, vos places fortes, vos îles, vos municipes, vos camps, vos tribus, vos décuries, le Palatin, le sénat, le Forum ; nous ne vous laissons que vos temples. » Cependant l'ancienne religion se défendait énergiquement. Les chrétiens, accusés de sacrilège parce qu'ils méprisaient le culte national, de lèse-majesté parce qu'ils refusaient de reconnaître la divinité de l'empereur, étaient amenés devant le proconsul, souvent par une foule furieuse qui les accusait d'être les auteurs de tous les maux qui survenaient, que ce fût un tremblement de terre ou une invasion de Barbares. Sur leur simple profession de christianisme, ces malheureux étaient livrés à la mort : tantôt mis en croix, tantôt brûlés, tantôt livrés aux bêtes, quel que fût leur âge, leur sexe ou leur rang. Il sera parlé des persécutions dans l'histoire des princes qui les ont ordonnées ; mais nous en donnons dès maintenant la suite pour montrer, dans un bref résumé, l'histoire de l'Église jusqu'à Constantin.

Les chrétiens, étant confondus avec les Juifs, participèrent à la haine que ceux-ci avaient inspirée après leur grande révolte sous Néron. Un édit impérial créa un crime nouveau, celui de *judaïser*, contre ceux qui abandonnaient la religion romaine, et Domitien condamna à mort, sous ce prétexte, un neveu de Vespasien. Quelques autres chrétiens périrent alors comme *judaïsants :* ce fut ce qu'on a appelé la seconde persécution. — Troisième persécution sous Trajan : leurs réunions sont interdites, comme l'étaient toutes les autres; l'empereur défend de les *rechercher*, mais fait appliquer la loi de lèse-majesté à ceux qui refusent publiquement de sacrifier aux dieux.

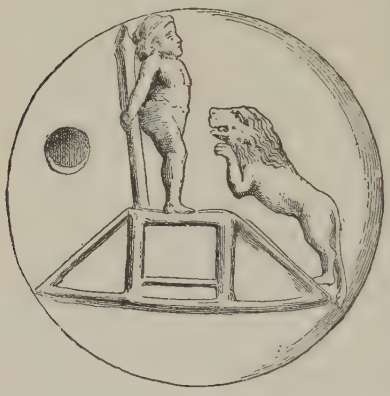

Condamné livré aux bêtes (d'après une lampe).

Cependant, l'Église grandissant, ses doctrines étaient mieux connues. Les païens lui opposent les prétendus miracles de Vespasien, surtout ceux d'Apollonius de Tyane, philosophe pythagoricien, et donnent à leur culte des formes nouvelles et mystérieuses, propres à frapper les imaginations, et par conséquent à les retenir sous leur influence. Ils tentent aussi de purifier le paganisme pour le rendre moins indigne de lutter contre la religion du Christ, et Épictète, Marc Aurèle, élevèrent la morale païenne à une grande hauteur. Mais la foule ne pouvait les entendre, et la philosophie resta impuissante. Les hérésies ne réussissent pas mieux à prévaloir contre le christianisme. L'Église, en effet, est devenue assez nombreuse au IIe siècle pour que des hérétiques s'élèvent au milieu d'elle. Les uns veulent éclaircir le texte saint en

l'expliquant (*ébionites*, *nicolaïtes*, *marcionites*, etc.); les autres vont jusqu'à prêcher un nouvel Évangile (*Simon le Magicien*, *Ménandre*, les *gnostiques*). Les quatre Évangiles et les Épîtres des apôtres maintiennent l'unité. Aristide et Justin présentent à Hadrien et à Antonin deux apologies qui valent aux fidèles quelque repos. Mais les sophistes entraînent Marc Aurèle à décréter une quatrième persécution, 166-177 (martyres de Justin, de Polycarpe, de Pothin, etc.). — Jusqu'à Sévère, l'Église est à peu près tranquille; mais ce prince ordonne la cinquième persécution, 199-204 (*Apologétique* de Tertullien, tolérance et sympathie d'Alexandre Sévère). La sixième a lieu sous Maximin, 235-238. — Tolérance de Philippe, auquel Origène adresse plusieurs écrits. — Sous Decius, les malheurs de l'empire, attribués à la colère des dieux, amènent une persécution terrible, renouvelée par Gallus et Valérien, 256-260, plus tard par Aurélien, 275, mais qu'interrompt un édit de Gallien en faveur de l'exercice public de la religion chrétienne. — La dixième et dernière persécution, celle de Dioclétien ou plutôt de Galère, mérita d'être appelée l'ère des martyrs, 303-313.

9. L'Église primitive. — Au milieu de ces persécutions, l'Église s'était lentement organisée. A l'origine, les chrétiens formaient de petites communautés, souvent composées d'esclaves et de pauvres gens. De bonne heure cependant le christianisme fit des conquêtes dans les hautes classes de la société romaine; dès la fin du I^er^ siècle, les chrétiens de Rome comptaient parmi eux un consulaire, Flavius Clemens, parent de l'empereur Vespasien. Le soin de célébrer le sacrifice de la messe et de répandre la parole sainte fut d'abord confié aux plus âgés, aux *prêtres* (πρεσβύτεροι); quand la communauté devenait plus nombreuse, tous les fidèles réunis choisissaient le plus saint parmi eux et lui confiaient la surveillance du petit troupeau. C'était l'*évêque*, du mot grec ἐπίσκοπος, nom sous lequel on désignait souvent dans les petites villes grecques le magistrat qui devait surveiller la police des marchés. L'évêque se faisait assister de

diacres et de *diaconesses* qui, sous sa direction, veillaient à l'entretien des objets sacrés, et portaient les aumônes chez les plus pauvres ou soignaient les malades. Prêtres et évêques ne se distinguaient guère des autres fidèles; ils portaient le même costume, et à l'origine ils pouvaient, comme les autres chrétiens, être mariés et avoir une famille. Le culte était très simple : on priait, on chantait en commun; on se réunissait à différentes époques de l'année pour célébrer le souvenir des glorieuses souffrances de Jésus-Christ; on lisait la parole sainte et on se pénétrait de ses enseignements. Quelquefois les chrétiens s'exaltaient par la lecture d'une lettre de quelque autre communauté, apportant le récit des tourments endurés pour la foi par quelque martyr.

10. Les catacombes. — Le souvenir de ces temps de l'Église primitive nous a été conservé dans des monuments du plus haut intérêt, les *Catacombes* de Rome. On appelle de ce nom de longues galeries étroites creusées par les chrétiens dans le sol de la campagne romaine pour y ensevelir leurs morts. Ce désir d'être unis dans la mort comme dans la vie les détermina à user ainsi des sépultures communes. Là, les fidèles de tout âge, de tout sexe, de tout rang, devaient attendre le jour de la résurrection et se retrouver tous ensemble pour paraître devant le Seigneur au jugement dernier.

Par endroits, les galeries s'élargissent et forment des chambres plus vastes où une tombe sert d'autel. Aux anniversaires funéraires, les familles se réunissaient en ces endroits « pour lire ensemble les Livres saints et chanter des hymnes en l'honneur des morts qui dorment dans le Seigneur ». Les survivants étaient au milieu même de leurs morts. Tout le long des parois, ils voyaient les niches où l'on avait déposé la cendre des membres décédés de la communauté. Quelques courtes et simples inscriptions faisaient connaître le nom du mort; souvent elles étaient accompagnées d'un pieux souhait adressé par les vivants. « La paix soit avec toi!... Que ton âme repose avec le Seigneur!... Dors dans le

Christ.... » Quelquefois aussi le simple mot « martyr » ajouté au nom du défunt témoignait du sacrifice glorieux qu'il avait fait de sa vie à son Dieu.

D'ailleurs, les fidèles réunis pour prier trouvèrent eux-

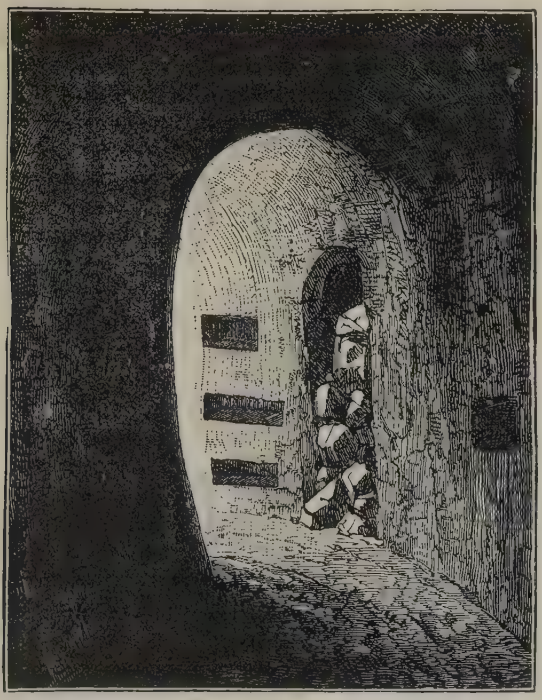

Une catacombe.

mêmes quelquefois la mort dans ces paisibles retraites. Peut-être un jour retrouvera-t-on cette chambre où furent enfermés et murés par les soldats romains des malheureux surpris au moment où ils célébraient leur culte sur la tombe d'un martyr. Quand la persécution sévissait ainsi

et qu'il fallait cacher aux païens le secret des cimetières chrétiens, on creusait des chemins trompeurs, qui conduisaient à des carrières abandonnées; ou bien, des escaliers brusquement interrompus arrêtaient la marche des soldats du proconsul.

11. Les peintures des catacombes. — De bonne

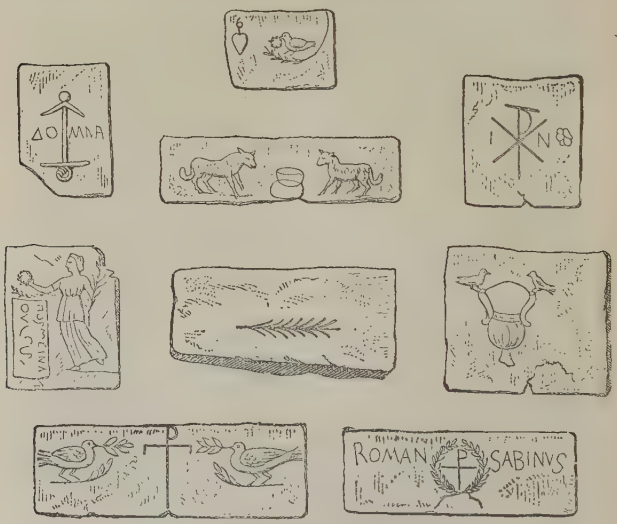

Symboles chrétiens[1].

heure, les chrétiens prirent l'habitude d'orner de peintures les longues galeries de leurs cimetières. Ces peintures se sont en partie conservées et elles nous fournissent de précieux renseignements sur les débuts de l'art chrétien. Souvent les artistes chrétiens recouraient

1. L'ancre, les colombes, l'agneau, le monogramme, la branche de palmier indiquent la victoire du chrétien triomphant de la mort; deux colombes perchées sur le bord d'un vase pour y boire, les rafraîchissements promis à la foi ardente; une femme tenant une palme et une couronne, symbole de la victoire remportée par la foi.

pour orner les tombes aux motifs dont ils se servaient pour décorer les demeures païennes, gracieuses arabesques, élégants entrelacs de fleurs et de feuillages. Ils empruntèrent aussi à l'art antique des types ou des scènes dont ils changèrent la signification ; Orphée, domptant par ses chants les bêtes féroces devint le symbole du Christ séduisant par son enseignement le peuple des Gentils. Ils traduisaient en images les récits des Livres saints, et nous savons qu'à ces peintures les fidèles prêtaient un sens symbolique. Noé tendant le bras vers la colombe qui lui apporte le rameau désiré figurait le chrétien sauvé des périls du monde.

Ces galeries souterraines nous conservent ainsi le souvenir de la foi ardente et naïve des chrétiens des premiers âges. Oubliées pendant de longs siècles après le triomphe du christianisme au IVe siècle, elles ont été seulement retrouvées et explorées minutieusement de nos jours par un habile archéologue italien, M. de Rossi. Grâce aux efforts de ce grand savant, qui par ses fouilles, par ses études, nous a rendu les catacombes accessibles de toutes façons, on peut aujourd'hui pénétrer avec une émotion respectueuse dans ces muettes galeries, témoignage des humbles débuts et des souffrances de la religion qui, dépassant les limites du monde romain, domine aujourd'hui dans l'Europe entière.

Résumé.

I. Les deux premiers siècles de l'ère chrétienne sont marqués par un redoublement de ferveur religieuse qui favorisa les progrès du christianisme.

II. Les grands faits de l'histoire primitive de l'Église chrétienne sont, après les prédications de Jésus-Christ en Palestine et sa mort en l'an 33, la dispersion des douze apôtres, la mort de saint Étienne qui fut le premier martyr, la prédication de saint Paul en Asie Mineure, et en Grèce, et à Rome où il trouva la mort en même temps que saint Pierre (65), le supplice des premiers chrétiens sous Néron, qui marque le com-

mencement des persécutions. Les chrétiens durent en subir dix du Ier au IVe siècle avant de pouvoir pratiquer librement leur culte.

III. Les *catacombes*, cimetières souterrains creusés à Rome par les chrétiens, sont les plus anciens monuments que nous ayons conservés du christianisme primitif, sur lequel elles nous ont fourni de précieux renseignements.

CHAPITRE XXXII

LES EMPEREURS SYRIENS; L'ANARCHIE MILITAIRE.

1. Pertinax (193). — 2. Didius Julianus (193). — 3. Septime Sévère (193-211). — 4. Caracalla (211-217). — 5. Macrin (217-218). — 6. Elagabal (218-222). — 7. Alexandre Sévère (222-235). — 8. L'anarchie militaire (235-268); Maximin (235); six empereurs en neuf ans. — 9. Première apparition des Francs (241). — 10. Philippe (244). — 11. Decius (249). — 12. Gallus (251); Æmilianus (253); Valérien (253). — 13. Gallien (260-268); les Trente tyrans. — 14. Les grands jurisconsultes. — 15. L'édit de Caracalla.

1. Pertinax (193). — Pertinax était préfet de la ville à la mort de Commode; les meurtriers de ce prince le proclamèrent empereur, et le sénat approuva leur choix (1er janvier 193). Plein d'expérience, d'équité et de bonnes intentions, Pertinax voulait remettre l'ordre dans l'Etat et dans les finances, ébranlées par les folies du dernier prince; il fit vendre les meubles du palais impérial, effaça quelques-unes des entraves qui gênaient le commerce, et exempta d'impôts pour dix ans ceux qui remettraient en culture les terres déjà désertes de l'Italie. Mais cet ordre et cette économie ne faisaient pas le compte des soldats : au bout de trois mois, ils vinrent l'égorger dans son palais (28 mars).

2. Didius Julianus (193). — Alors commencèrent des scènes sans nom. La soldatesque mit littéralement l'empire aux enchères; deux acquéreurs se présentèrent, qui luttèrent entre eux de promesses, et la monarchie d'Auguste fut adjugée au vieux consulaire Didius Julianus, au prix de 6 250 drachmes pour chaque soldat. La vente terminée, les prétoriens conduisirent, en ordre de bataille, Didius au palais; le sénat accepta l'élu des soldats. Didius

avait promis plus qu'il ne pouvait tenir, et les créanciers, implacables pour leur imprudent débiteur, l'auraient sans doute eux-mêmes renversé, s'ils n'avaient été prévenus par les légions des frontières qui voulurent, elles aussi, donner l'empire pour ne pas laisser aux seuls prétoriens les profits d'une élection. Les légions de Bretagne proclamèrent leur chef Albinus; celles de Syrie, Pescennius Niger; celles d'Illyrie, Septime Sévère. Celui-ci se trouvant le plus rapproché de Rome en prit la route. Le sénat, encouragé par son approche, déclara Didius ennemi public, le fit tuer, punit les meurtriers de Pertinax et reconnut Sévère empereur.

3. Septime Sévère (193-211). — Sévère avait épousé une Syrienne, et on le considère quelquefois comme le premier des princes syriens, bien qu'il fût d'origine africaine. Il commença par casser les prétoriens. Malheureusement, au lieu d'abolir cette garde turbulente, il se contenta de la changer; il la rendit même plus nombreuse. Les affaires les plus pressantes achevées à Rome, il s'occupa de ses compétiteurs, et, pour ne point avoir deux ennemis à combattre à la fois, il reconnut à Albinus le titre de César, tandis qu'il marchait contre Niger. Celui-ci jouissait doucement, à Antioche, de son nouveau titre; ses troupes, depuis longtemps déshabituées des exercices militaires, furent battues à Cyzique, près de Nicée, en Phrygie, et une seconde fois près d'Issus. Leur empereur fut tué à Antioche au moment où il voulait fuir vers les Parthes (195). Albinus s'aperçut trop tard qu'il avait été joué, mais le sénat l'appelant secrètement, il voulut à son tour prévenir son rival, et envahit la Gaule en prenant le titre d'Auguste. Il avança jusqu'à Lyon, où, le 19 février 197, un combat sanglant s'engagea entre les légions de Bretagne et celles d'Illyrie. Albinus fut vaincu et tué. Lyon, qui lui avait ouvert ses portes, fut pillé et livré aux flammes. Le vainqueur envoya au sénat la tête d'Albinus, et lui écrivit une lettre menaçante; de retour lui-même à Rome, il montra une sévérité inexorable : 41 familles sénatoriales s'éteignirent sous la hache du bourreau.

Pour jeter un peu de gloire sur ces cruautés, il attaqua les Parthes, qui avaient fait alliance avec Niger, et prit Séleucie et Ctésiphon, qu'il livra au pillage; mais ces conquêtes ne furent pas plus durables que celles de Trajan. Il forma pourtant une province nouvelle, celle de Mésopotamie. On place sous ce règne une persécution contre les chrétiens, malgré les éloquentes apologies de Tertullien et de Minutius Félix. Le principal ministre de Sévère était Plautien, homme dur et avide; après l'expédition contre les Parthes, il obtint que sa fille fût fiancée à Bassien Caracalla, le fils aîné de l'empereur (203). Mais le jeune prince, haïssant autant la fille que le père, accusa celui-ci de conspirer, et le fit mettre à mort sous les yeux de l'empereur. Il fut remplacé par le jurisconsulte Papinien.

Sévère entendait mettre dans l'Etat la même discipline que dans l'armée. Aussi son administration fut si économe, qu'à sa mort on trouva du blé pour sept ans dans les greniers de Rome. « Contentez les soldats, disait-il à ses enfants, et ne vous inquiétez pas du reste. Avec eux vous repousserez les Barbares et vous contiendrez le peuple. » Il ne voulait pas dire qu'il fallait négliger la discipline. Loin de là, elle ne fut jamais si sévèrement maintenue; mais il leur accordait en même temps des privilèges, une augmentation de solde et des distinctions pour faire d'eux l'unique appui de son gouvernement.

Après quelques années de repos, Sévère fut appelé en Bretagne par une révolte; il n'eut pas de peine à l'apaiser. Il pénétra fort avant dans les montagnes des Calédoniens; mais, harcelé sans relâche, fatigué par de continuelles attaques qui lui coûtèrent jusqu'à 50 000 hommes, il revint à la politique d'Hadrien, et répara le mur que ce prince avait construit d'un rivage à l'autre sur la ligne tracée par Agricola.

Pendant cette expédition, il avait été constamment malade; son fils Bassien, appelé Caracalla, du nom d'un vêtement gaulois qu'il aimait à porter, ne put cependant attendre sa fin prochaine et tenta de l'assassiner. Dès lors le mal

de l'empereur augmenta. Il expira en disant : « J'ai été tout, et tout n'est rien ». Son dernier mot d'ordre avait été *Laboremus* (travaillons) ! Il laissait deux fils, Caracalla et Géta (211).

4. Caracalla (211-217). — Les deux frères, qui avaient déjà troublé le palais de leurs querelles, se hâtèrent de revenir à Rome. Ils voulaient partager l'empire, mais leur mère s'y opposa. Ils en vinrent bientôt à menacer réciproquement leur vie ; Caracalla réussit le premier : il poignarda son frère dans les bras de Julia Domna. Le célèbre jurisconsulte Papinien, qui refusa de faire une apologie publique du fratricide, fut mis à mort, et avec lui périrent vingt mille personnes amies de Géta ou ses partisans. Caracalla ne sévit pas seulement à Rome, il porta dans toutes les provinces sa cruauté. A Alexandrie, pour se venger de quelques épigrammes, il ordonna un massacre de tout le peuple désarmé. Afin de pouvoir se décorer du nom de Parthicus, il fit quelques ravages dans la Mésopotamie. Il fut tué à Carrhes par un centurion qui avait une injure à venger (217).

Dieu gaulois portant la caracalla[1].

5. Macrin (217-218). — L'armée élut le préfet des gardes, Macrin, qui, après une sanglante bataille livrée dans la Mésopotamie, acheta la paix au prix de 80 millions de deniers. De retour à Antioche, il écrivit au sénat qu'il y aurait sous son gouvernement liberté et sécurité ; mais

1. La *caracalla* est une sorte de veste longue munie de manches que portaient les Gaulois. Ce vêtement fut introduit à Rome par le fils de Septime Sévère, qui lui dut le surnom de Caracalla sous lequel il est ordinairement désigné.

les mesures sévères qu'il prit pour le rétablissement de la discipline lui aliénèrent les esprits. Les soldats, mutinés dans leur camp, proclamèrent le jeune et beau grand prêtre d'Émèse, Bassianus, fils de Soémis, et le nommèrent Antonin, car la grand'mère de Bassianus, Julia Mœsa, sœur de l'impératrice Julia Domna, le faisait passer pour le fils de Caracalla. Les troupes envoyées contre les rebelles tournèrent de son côté, et Macrin, vaincu, fut tué à Chalcédoine (juin 218).

6. Élagabal (218-222). — Bassianus, plus connu sous le nom du dieu syrien dont il était le prêtre, Élagabal, allait apporter à la cour impériale les passions les plus honteuses de l'Orient. Il y avait eu jusqu'alors bien des mauvais empereurs, mais leurs vices avaient au moins quelque chose de romain; cette fois c'étaient les voluptés les plus impures, le luxe le plus insensé que Rome eût jamais vus, et une dépravation à faire rougir Néron. Élagabal amenait avec lui les superstitions de la Syrie et de la Phénicie. Étranger aux mœurs des Romains comme à leurs lois, il imitait ces monarques de l'Orient qui vont chercher leurs ministres aux derniers rangs de la société : il donna les premières charges de l'État à des danseurs et à des barbiers; il se forma un sénat de femmes, et, comme le grand roi, il voulut être adoré. Son palais était sablé d'or et d'argent; ses vêtements, toujours chargés de pierreries, ne servaient pas deux fois, et il remplissait ses viviers d'eau de rose pour s'y baigner; il donnait des naumachies sur des lacs de vin. Les soldats eux-mêmes eurent bientôt horreur de cet empereur monstrueusement efféminé, qui s'habillait en femme, travaillait à des ouvrages de laine et se faisait appeler *Domina* ou *Imperatrix*, l'empereur étant alors tantôt le fils d'un cuisinier, tantôt un cocher du cirque. L'affection des prétoriens se reporta sur son cousin, le jeune Alexandre Sévère, qu'il avait adopté et nommé César. Élagabal, jaloux de son influence, essaya plusieurs fois de le faire périr. La vigilance de sa mère Mammée le sauva. Une sédition des prétoriens fit enfin justice de ce Syrien qui portait la pourpre :

il fut tué le 11 mars 222 avec sa mère Soémis. Ils saluèrent aussitôt empereur le jeune Alexandre, alors âgé seulement de quatorze ans, et qui resta sous la direction de son aïeule Mœsa et de sa mère Mammée. Élagabal n'était guère plus âgé quand on lui avait déclaré que le monde entier était soumis à ses volontés.

7. Alexandre Sévère (222-235). — Instruites par la catastrophe qu'elles venaient de voir s'accomplir, les deux impératrices s'appliquèrent à développer dans le jeune prince les vertus que la nature y avait déposées. Mammée l'entoura des conseillers les plus habiles : les jurisconsultes Paul et Ulpien, l'historien Dion Cassius, furent ses ministres. Seize sénateurs formèrent son conseil, et l'empire, sous ce gouvernement honnête, passa plusieurs années paisibles. Malheureusement, ni les vertus de ce prince, qui faisait graver au frontispice de son palais ces mots, fondement de la morale sociale : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît à toi-même », ni les lumières d'Ulpien, ne pouvaient suffire à la rude tâche de maintenir les soldats dans la discipline. Un jour, ils égorgèrent, sous ses yeux, leur préfet Ulpien.

La ruine du royaume des Parthes et la fondation d'un nouvel empire perse par le Sassanide Artaxerxès, en 226, occasionnèrent une guerre sur l'Euphrate; car le nouveau monarque, qui rendait aux montagnards de la Perside la domination que les Parthes leur avaient enlevée, se disait de la race des anciens rois, et réclamait toutes les provinces qu'avait autrefois possédées Darius. Alexandre répondit en attaquant les Perses. L'expédition ne paraît pas avoir été très heureuse. La nouvelle d'une invasion des Germains en Gaule et en Illyrie précipita le retour d'Alexandre. Il courut sur le Rhin, mais, au lieu de combattre, il acheta la paix. Cette conduite indigna les légions, dont le mécontentement fut mis à profit par le Thrace Maximin, qui avait gagné l'affection des soldats par sa force extraordinaire et son courage. Ils le saluèrent Auguste au milieu du camp, en lui présentant la tête du malheureux empereur. Alexandre Sévère n'était

âgé que de vingt-six ans, il en avait régné treize (mars 235).

8. L'anarchie militaire (235-268) : Maximin (235) ; six empereurs en neuf ans. — Maximin était un Thrace, Goth d'origine, qui dans sa jeunesse avait gardé les troupeaux; espèce de géant haut de 7 pieds, fort à proportion, qui mangeait par jour, disait-on, 30 livres de viande, et buvait une amphore de vin (26 litres). Un jour il avait terrassé, sous les yeux de Septime Sévère, seize légionnaires l'un après l'autre. L'empereur l'enrôla dans ses troupes; il monta vite en grade et s'acquit dans l'armée une grande réputation. La fortune inouïe qui lui arrivait ne lui ôta pas le sentiment de son indignité. Plein de défiance, il ne vit que des ennemis dans les sénateurs, et deux révoltes lui fournirent une occasion de les persécuter. Un d'eux fut mis à mort avec quatre cents personnes qu'on lui donna pour complices. Ce Barbare, qui n'osa point venir une seule fois à Rome et qui croyait la cruauté nécessaire pour arracher les Romains à leur mollesse, traita l'empire en pays conquis, pillant les temples et les villes, battant monnaie avec les statues de leurs dieux, confisquant les revenus municipaux et les sommes destinées aux fêtes et aux spectacles.

Après quelques succès sur les Alamans, il était passé en Pannonie pour attaquer les Sarmates, quand le proconsul d'Afrique, Gordien Ier, riche sénateur, âgé de quatre-vingts ans, et son fils Gordien II, qu'on disait descendants des Gracques, furent, malgré leurs prières, proclamés empereurs dans cette province. Le sénat les reconnut et déclara Maximin ennemi public. Il se hâta d'accourir en Italie, où le sénat organisa la résistance. Le jeune Gordien, attaqué par le gouverneur de la Maurétanie, périt dans le combat, et son vieux père se tua de désespoir. Sans se laisser décourager, le sénat choisit deux empereurs dans son sein, un ancien soldat, Maxime Pupien, et le jurisconsulte Claudius Balbin. Le peuple exigea qu'un fils du jeune Gordien fût déclaré César; mais les soldats qui se trouvaient dans la ville ne voulaient

d'aucun d'eux : ils se ruèrent sur le peuple, le chassèrent de maison en maison, et, après les avoir pillées, y mirent le feu. L'émeute fut étouffée, mais une grande partie de Rome était détruite. Cependant Maximin, après de longs délais, qui laissèrent le temps aux provinces de se prononcer contre lui, vint assiéger Aquilée au milieu d'un pays que Pupien avait ravagé. La courageuse résistance de cette place, les ennuis du siège et de la disette, dont souffrirent ses soldats, amenèrent une sédition, dans laquelle il fut égorgé avec son fils (avril 238). Pupien, accouru à cette nouvelle, renvoya les légions dans leurs camps.

L'empire était délivré. Le retour de Pupien fut comme un triomphe; tous comptaient sur une domination douce et heureuse; mais les prétoriens voyaient avec colère ces élus du sénat et les gardes germaines dont ils s'entouraient. A la fête des jeux Capitolins (juillet 238), une nouvelle révolte éclata, et les deux empereurs furent égorgés dans leur palais. Les prétoriens déclarèrent alors Gordien III seul chef de l'empire. Il n'avait que treize ans; Misithée, son précepteur et son beau-père, gouverna, sous son nom, avec sagesse.

9. Première apparition des Francs (241). — Sous ce prince, les Francs furent vaincus près de Mayence par le tribun Aurélien (241). Des soldats chantaient après ce succès :

> Mille Francos, mille Sarmatas semel occidimus,
> Mille, mille, mille Persas quærimus.

« Ainsi le nom de nos pères se trouve pour la première fois dans une chanson de soldats qui exprime à la fois leur valeur et la frayeur des Romains. » (Chateaubriand, *Études historiques*.) Le jeune empereur chassa lui-même les Goths de la Mœsie et les Perses de la Syrie. Mais la mort de Misithée, le *gardien de la république*, fit arriver au grade de préfet du prétoire l'Arabe Philippe, qui tua l'empereur et prit sa place (fév. 244).

10. Philippe (244). — Le premier soin de l'usurpateur fut de conclure la paix avec Sapor. Il revint dans la capitale où il célébra avec une grande pompe, en l'an 248, le millième anniversaire de la fondation de Rome. Au bout de cinq ans, les soldats trouvèrent que son règne avait assez duré, et de toutes parts des révoltes éclatèrent. Dans le même temps, les Barbares franchirent le Danube, et le sénateur Decius, qu'il envoya pour chasser les Goths de la Pannonie, fut proclamé par ses troupes. Une bataille se livra près de Vérone (sept. 249), Philippe y fut tué, on égorgea son fils à Rome. La tranquillité dont jouit l'Église sous son règne a fait croire à tort qu'il était chrétien.

11. Decius (249). — Decius, originaire de la Pannonie, demanda aux vieilles institutions un remède aux maux de l'empire : il nomma un censeur, et, pour regagner la faveur de ses dieux, il ordonna une cruelle persécution contre les chrétiens. Plus la dissolution de l'empire semblait imminente sous le coup de tant de désordres et de révolutions, plus les tribus germaniques, au contraire, se rapprochaient, s'organisaient et devenaient menaçantes. Les Goths, jadis relégués aux bords de la Vistule et plus loin encore, dans la Scandinavie, sous leur chef ou dieu Odin, campaient maintenant, unis à d'autres peuples, sur les frontières de l'empire. Soumis à un gouvernement monarchique, ils suivaient dans leurs attaques un plan régulier. Ils envahirent d'abord la Dacie, puis la Mœsie, et en 250 leur roi pénétra avec 70000 guerriers jusqu'à Philippopolis en Thrace. Decius marcha contre eux et, après quelques succès, périt dans une grande bataille livrée en Mœsie (octobre 251).

12. Gallus (251); Æmilianus (253); Valérien (253). — Gallus acheta la paix des Goths. Payer aux Barbares un tribut annuel, c'était les rappeler. Æmilianus, qui les battit, prit la pourpre. Gallus marchait contre lui, quand il fut tué par ses soldats (253); Æmilianus ne lui survécut que quatre mois et eut le même sort. Valérien, qui

arrivait pour venger Gallus avec les légions du Rhin, fut salué empereur et nomma César son fils Gallien.

L'empire était dans un affreux désordre. Les Alamans avaient franchi le Rhin, les Goths le Danube, les Perses l'Euphrate; la famine et la peste désolaient sans relâche les provinces, et les persécutions contre les chrétiens montraient dans toutes les villes l'appareil des tortures et des supplices. Valérien s'efforça d'arrêter cette dissolution imminente. Il marcha, en 258, contre les Perses, reprit Antioche et pénétra en Mésopotamie. Mais, près d'Édesse, il fut battu et fait prisonnier (260). Cette captivité dura pour lui jusqu'à la mort, avec d'indignes outrages. Sapor rentra dans Antioche. Balista, préfet du prétoire, le força enfin de repasser l'Euphrate, aidé du chef arabe Odenath, qui se trouva assez puissant pour se faire reconnaître Auguste par Gallien lui-même, en 264. Palmyre, sa capitale, située dans une oasis à trois journées de l'Euphrate, était devenue riche et puissante à la faveur d'un immense commerce. Des ruines imposantes témoignent encore de sa grandeur passée.

13. Gallien (260-268); les Trente tyrans. — Depuis la captivité de son père, Gallien gouverna seul pendant huit années, qui ne furent qu'une lutte sans relâche contre les usurpateurs, les Barbares et les calamités de toutes sortes qui vinrent fondre sur l'empire. C'est l'époque qu'on appelle celle des Trente tyrans. Il n'y en eut, en réalité, que dix-neuf ou vingt. Les principaux sont Macrianus en Syrie; Ingenuus en Mœsie; Memor, Celsus, en Afrique; un ancien chef de pirates, Trebellianus, en Isaurie; le proconsul Valens en Achaïe; Pison en Thessalie; Saturninus, qui disait à ses soldats : « Camarades, vous perdez un bon général et vous faites un misérable empereur, » mot qui se réalisa, car ils le tuèrent eux-mêmes à cause de sa sévérité; Æmilianus, proclamé à Alexandrie, qui fut étranglé en prison; Balista, qu'Odenath fit égorger comme traître. Ce valeureux prince, qui délivra tour à tour l'Orient des Perses et des Goths, débarqués dans l'Asie Mineure, fut lui-même assassiné en

267 par son neveu. Zénobie, sa femme, fit égorger le meurtrier et succéda à son époux. La Gaule fut treize ans indépendante sous Posthumus, Lollianus, Victorinus, Marius et Tetricus, c'est-à-dire jusque vers la fin du règne d'Aurélien.

« Représentez-vous l'Etat en proie aux diverses usurpations, les tyrans se battant entre eux, se défendant contre les troupes du prince légitime, repoussant les Barbares ou les appelant à leur secours : Ingenuus avait un corps de Roxolans à sa solde, Posthume, un corps de Francs. On ne savait plus où était l'empire : Romains et Barbares, tout était divisé : les aigles romaines contre les aigles romaines, les enseignes des Goths opposées aux enseignes des Goths. Chaque province reconnaissait le tyran le plus voisin.... Un lambeau de pourpre faisait le matin un empereur, le soir une victime, l'ornement d'un trône ou d'un cercueil.... Et, à travers tout cela, des jeux publics, des martyrs, des sectes parmi les chrétiens, des écoles chez les philosophes, où l'on s'occupait de systèmes métaphysiques au milieu des cris des Barbares. » (Chateaubriand.)

Les désordres intérieurs se compliquaient en effet d'invasions redoutables faites par les Barbares. Les plus terribles étaient alors les Goths, établis le long de la mer Noire et sur le bas Danube, d'où ils pénétraient dans l'Asie Mineure, la Thrace ou la Grèce, et les Hérules, qui partaient de la mer d'Azof, montés sur cinq cents navires, et allaient piller tous les rivages de la mer Égée. Les villes, sur l'ordre de l'empereur, s'entourèrent de murailles. Byzance leur échappa ainsi, mais Athènes, Corinthe, Sparte et Argos, furent dévastées. Un Goth voulait brûler à Athènes les bibliothèques, un autre l'arrête : « Laissons, dit-il, à nos ennemis ces livres qui leur ôtent l'amour des armes. » Les Athéniens cependant eurent l'honneur de battre ces brigands, qui se vengèrent sur le reste de la Grèce. Gallien n'avait mis un terme à leurs ravages qu'en concluant la paix avec eux et en prenant à sa solde un corps d'Hérules. En 268, il

fut assassiné sous les murs de Milan, où il assiégeait son compétiteur, Aureolus.

14. Les grands jurisconsultes. — Il est difficile d'imaginer une période plus agitée et plus triste que ce moment de l'histoire romaine. C'est cependant cette époque où la violence et le désordre règnent en maîtres qui vit se constituer la science du juste et de l'injuste, le droit.

La science du droit avait toujours été étudiée à Rome. Ce peuple, scrupuleusement attaché au respect des formes qui protègent les intérêts des parties en présence, veillait avec un soin jaloux à en conserver le souvenir. Les vieux patriciens, à l'origine, se chargeaient d'enseigner aux jeunes gens les formules du droit comme celles de la religion. Plus tard, on les mit par écrit, et le droit cessa d'être une science exclusivement patricienne. Les édits des prêteurs constituèrent une série de précédents auxquels on put se reporter pour le jugement des affaires, et le cadre s'élargit encore, quand le grand nombre d'étrangers venus à Rome exigea la création d'un nouveau magistrat, le *pérégrin prêteur* chargé d'examiner les contestations entre étrangers et citoyens romains. Il fallut alors tenir compte de lois d'un caractère plus général, capables de s'adapter aux habitudes des Romains comme à celles des étrangers; et ainsi se forma un droit qui cessa d'être exclusivement le droit des Romains; on lui donna un nom nouveau répondant à son caractère plus général, celui de *droit des gens*.

En passant par ces différentes périodes, le droit des Romains changea de caractère. L'ancienne législation romaine, telle que nous la connaissons par les Douze Tables, était fort dure; avec le temps elle s'adoucit. Au sein de la paix profonde donnée par l'empire, la philosophie, d'une part, et, de l'autre, la comparaison des usages suivis par les différents peuples soumis à la domination romaine, avaient fait tomber bien des préjugés haineux qui étaient nés de l'état de guerre permanent où l'ancienne société avait vécu. On avait compris que l'ordre

public dans la cité, que la discipline dans la famille, n'avaient pas besoin, pour se conserver, d'être maintenus par des lois d'une extrême rigueur. Peu à peu les jurisconsultes avaient transformé l'ancien droit et préparé cette législation qui a mérité d'être appelée la raison écrite. Un d'entre eux définissait le droit : la science du bien et du juste ; un autre le fondait sur ces trois préceptes : vivre honnêtement, ne pas léser autrui, et rendre à chacun ce qui lui appartient. L'esprit d'équité qu'ils faisaient prévaloir dans la loi pour adoucir la condition de la femme, du fils, de l'esclave, était aussi entré dans le gouvernement. Rome impériale communiquait libéralement ses droits civils et politiques aux provinciaux, que Rome républicaine avait si souvent traités en ennemis, et l'on vit les Antonins donner l'assistance à l'enfant pauvre, un médecin au malade, des funérailles à qui n'avait pu payer un bûcher ou un tombeau.

Nous connaissons fort mal la vie de ces jurisconsultes. Justinien, dans ses *Pandectes*, nous a conservé seulement leurs noms et des fragments de leurs œuvres. Les plus illustres sont : Capiton et Labéon, deux chefs d'école sous Auguste ; Salvius Julianus, le rédacteur de l'*Édit perpétuel* qu'Hadrien publia ; Gaïus, contemporain de Marc Aurèle et dont on a retrouvé, au début de notre siècle, un précieux ouvrage presque entier ; Papinien, qui fut préfet du prétoire sous Septime Sévère ; Paul et Ulpien, qui remplirent la même charge sous Alexandre Sévère ; Florentin, Marcien, Hermogénien, Callistrate et Modestin, vers le même temps. Plusieurs de ces jurisconsultes avaient obtenu d'Auguste le privilège de faire le droit, *condere jura*, c'est-à-dire que leurs décisions faisaient autorité. Le juge devait les suivre dans ses arrêts, lorsqu'ils étaient unanimes, et, quand ils différaient, adopter l'opinion des plus illustres. La loi des citations avait déterminé, dans ce cas, quel ordre il fallait observer.

15. L'édit de Caracalla. — Enfin, en même temps que le droit, en s'élargissant, devenait plus humain, la cité romaine achevait d'admettre dans son sein tous les

habitants de l'empire. Un des plus mauvais princes de cette période, Caracalla, publia un édit fameux qui donna le droit de cité à tous les provinciaux. La mesure était en apparence très libérale; ce n'était au fond qu'un moyen d'accroître les ressources du trésor impérial, en assujettissant les habitants des provinces à payer, outre les impôts qui les frappaient, ceux qui étaient particuliers aux citoyens romains.

Résumé.

I. La période qui succède au siècle des Antonins est une époque où l'empire est continuellement troublé à l'intérieur par des guerres civiles, à l'extérieur, par les premières incursions des Barbares.

II. Le premier des empereurs syriens, *Septime Sévère* (193-211), mérita ce surnom par la rigueur avec laquelle il rétablit l'ordre dans l'empire. Mais les troubles recommencèrent sous son fils *Caracalla*, assassin de son frère Géta; sur le trône se succédèrent rapidement *Macrin*, le débauché *Élagabal*, *Alexandre Sévère*, dont le gouvernement fut honnête.

III. A la mort de ce prince, commence l'*anarchie militaire* qui dura 33 ans (235-268); chaque armée fait son chef empereur; le sénat choisit d'autres princes; la guerre civile est en permanence. Aux frontières se pressent les *Barbares*; les *Germains* franchissent le Rhin et le Danube; les *Perses* font prisonnier un empereur, *Valérien* (260); un prince arabe, *Odenath*, fonde le royaume de *Palmyre*; la *Gaule* se sépare de l'empire et se donne des princes indépendants.

IV. Cependant cette époque si troublée compte quelques grands hommes, les jurisconsultes *Papinien*, *Ulpien*, etc., dont la science fixe le droit romain, et un des plus mauvais princes de ce temps, Caracalla, achève l'unité de l'empire, en accordant le droit de cité à tous les provinciaux (214).

CHAPITRE XXXIII

RELÈVEMENT DE L'EMPIRE PAR LES PRINCES ILLYRIENS (268-285); AURÉLIEN ET PROBUS.

1. Relèvement de l'empire par les princes illyriens (268-285); Claude II (268). — 2. Aurélien (270); il repousse l'invasion. — 3. Défaite de Zénobie et de Tetricus; paix intérieure. — 4. Tacite (275); Probus (276); Carus (282); Carin et Numérien (284).

1. Relèvement de l'empire par les princes illyriens (268-285); Claude II (268). — Gallien expirant choisit pour son successeur un Dalmate qui était alors le général le plus renommé de l'empire, et qui commença cette série d'empereurs sortis des régions illyriennes : Aurélien, Probus, Dioclétien, Constantin, qui refoulèrent l'invasion et firent vivre la domination romaine un siècle de plus. Claude, reconnu par l'armée du camp de Milan, vengea la mort de Gallien en faisant décapiter l'instigateur du complot dont son prédécesseur avait été la victime. Les Alamans pénétraient en Italie; il leur fit essuyer, près du lac de Garde, une sanglante déroute, et Tetricus, le César gaulois, menacé d'une guerre sérieuse, ouvrit des négociations pour obtenir au moins le partage de l'autorité. Une invasion de 320 000 Goths suspendit le traité en forçant Claude de courir au secours de la Macédoine, où ils assiégeaient Thessalonique. Il remporta une grande victoire près de Naïssus et poursuivit leurs débris dans la Mœsie; mais une peste qui survint enleva le vainqueur à Sirmium, au milieu de ses préparatifs contre Zénobie (avril 270). La garnison d'Aquilée proclama le frère de Claude, Quintilius. Mais, lorsque celui-ci apprit que les

légions du Danube avaient, sur la désignation de Claude lui-même, reconnu Aurélien, il se fit ouvrir les veines.

2. Aurélien (270) : il repousse l'invasion. — Aurélien, originaire de la Pannonie, était de la plus basse extraction, mais il s'était signalé par son courage. Le premier, il avait vaincu les Francs, et les soldats ne l'appelaient plus que *Aurelianus manus ad ferrum*. Plein d'activité et d'énergie, il était l'homme que les circonstances demandaient, et mérita le titre de *restitutor orbis*. Il se rendit d'abord à Rome et, après un court séjour, il alla en Pannonie à la rencontre d'une armée de Scythes, de Marcomans, de Juthunges et de Vandales. Mais il fut aussitôt rappelé en arrière par une invasion des Alamans, qui pénétrèrent par la Rhétie jusqu'à Plaisance, où ils détruisirent une armée romaine, et de là jusque sur les bords de l'Adriatique. La terreur était dans Rome. Le sénat consulta les livres sibyllins, et, d'après leurs réponses, on immola des victimes humaines qu'Aurélien livra. Une victoire remportée sur le Métaure sauva l'Italie. Le danger que Rome avait couru engagea l'empereur à l'entourer d'une forte muraille de 21 milles de longueur. Il fut moins heureux contre les Goths ; la bataille fut sanglante et indécise. Les Barbares pourtant reculèrent ; un traité leur abandonna la Dacie, dont il transporta les habitants en Mœsie, qui prit dès lors le nom de Dacie d'Aurélien. Le Danube redevenait la limite de l'empire.

3. Défaite de Zénobie et de Tetricus ; paix intérieure. — La tranquillité rétablie sur cette frontière, il passa en Orient (273) pour combattre la reine de Palmyre, princesse célèbre par son courage et sa rare intelligence, qui ne songeait à rien moins qu'à fonder un grand empire oriental. Il lui enleva la Syrie, l'Égypte et une partie de l'Asie Mineure, où elle commandait. Deux batailles forcèrent Zénobie à se réfugier dans sa capitale, qu'Aurélien vint aussitôt assiéger. Quand la ville fut à bout de ressources, Zénobie s'enfuit sur des dromadaires vers l'Euphrate, mais, arrêtée, elle fut conduite à Aurélien. Son principal ministre était le sophiste Longin, duquel

nous avons encore un traité *sur le Sublime*. Longin, soupçonné d'être l'auteur d'une lettre offensante envoyée par Zénobie à Aurélien, fut mis à mort; l'empereur réserva la reine pour son triomphe. Les Palmyréens s'étant révoltés après son départ, il revint sur ses pas, égorgea la population et détruisit la ville. En Égypte, un riche marchand, car le commerce avait accumulé dans quelques mains des fortunes colossales, Firmus, avait pris la pourpre; il fut aisément renversé, et tout l'Orient se trouva rattaché à l'empire.

Dans l'Occident, Tetricus gouvernait la Gaule, l'Espagne et la Bretagne; mais il n'aspirait qu'à déposer ce fardeau trop lourd pour ses forces, et il suppliait secrètement Aurélien de le délivrer de ses légions : *Eripe me his, invicte, malis*, lui écrivait-il en citant Virgile. A la bataille de Châlons-sur-Marne (274), Tetricus trahit son armée et passa du côté d'Aurélien. Le triomphe de l'empereur fut le plus magnifique que Rome eût vu depuis longtemps. Tetricus et Zénobie y parurent avec leurs enfants et nombre de prisonniers appartenant aux nations les plus éloignées. Le triomphateur était lui-même monté sur un char traîné par quatre cerfs, attelage qui avait été pris à un roi goth. Tetricus fut nommé gouverneur de Lucanie; son fils devint sénateur, et Zénobie se retira dans une belle villa du territoire de Tibur, entre celles d'Horace et d'Hadrien. Leurs enfants se marièrent dans les plus grandes maisons.

Délivré des embarras extérieurs, Aurélien essaya de rétablir l'ordre dans l'administration, comme la discipline dans les armées. Les remèdes, sans doute, devaient être énergiques; peut-être les rendit-il cruels; beaucoup de sang coula. Une réforme de la monnaie altérée amena à Rome une sédition dans laquelle périrent 7 000 de ses soldats. Il les vengea par des supplices. On accusait aussi son orgueil, car, le premier des empereurs, il osa ceindre sa tête d'un diadème. Pour occuper l'esprit remuant des légions, il prépara une expédition contre les Perses, qui n'avaient pas encore expié la honte qu'ils avaient infligée

à l'empire par la captivité de Valérien; mais son secrétaire, accusé de concussions et craignant le châtiment, le fit assassiner non loin de Byzance (janv. 275). Il mourut regretté des troupes, haï du sénat, jugé par tous trop sévère, mais avec le renom d'un prince habile et heureux, qui eût peut-être, s'il eût vécu, sauvé l'État.

4. Tacite (275); Probus (276); Carus (282); Carin et Numérien (284). — Comme il n'y avait point à l'armée de chef populaire parmi les troupes, les soldats renvoyèrent l'élection au sénat, qui, se souvenant des Gordien, de Pupien et de Balbin, déclina prudemment cet honneur. Les légions s'obstinèrent dans leur refus : c'était encore une manière de commander. Près de huit mois se passèrent ainsi. Mais, les Germains ayant fait une invasion en Gaule, le sénat se décida à proclamer, à la fin de septembre 275, un de ses membres, Tacite, vieillard de soixante-quinze ans, qui prétendait descendre de l'historien, et qui possédait en biens-fonds une fortune de 75 millions, avec assez d'argent comptant pour payer la solde de toutes les armées. Ce choix n'était pas habile : il eût fallu laisser ce vieillard au repos qu'il aimait, et envoyer aux soldats un chef qui connût la guerre. Les troupes le reçurent cependant sans murmures; il chassa les Alains de l'Asie Mineure, et pénétra jusqu'au Caucase, pour commencer de ce côté la guerre contre les Perses. Mais il mourut ou fut tué le 12 avril 276. Son frère Florianus, qui prit la pourpre, eut le même sort, trois mois après, quand ceux qui l'avaient soutenu apprirent l'avènement de Probus.

Cette fois, les soldats avaient choisi eux-mêmes, et bien choisi. Probus, né à Sirmium, avait servi avec distinction sous Valérien; Tacite lui avait donné le consulat et le gouvernement de l'Orient. Il demanda au sénat la confirmation de son élection, et, après s'être montré à Rome, il courut en Gaule, que les Alamans, depuis la mort de Posthumus, avaient envahie. Il leur reprit soixante villes, passa le Rhin à leur suite et les poursuivit jusqu'au delà du Necker. Des colonies militaires, des camps, couvrirent la rive droite du fleuve pour en défendre les approches, et les

fortifications qui allaient du Danube au Rhin furent relevées. Les Germains intimidés lui demandèrent la paix ; ils livrèrent 16 000 de leurs jeunes guerriers, qu'il enrôla dans ses troupes, mais en les dispersant. Deux usurpateurs osèrent se soulever contre lui en Gaule, l'un à Lyon, l'autre à Cologne : il les renversa sans peine.

L'ordre rétabli au nord des Alpes, il battit dans l'Illyrie les Sarmates ; dans la Thrace, les Gètes ; dans l'Asie Mineure, les brigands de l'Isaurie et de la Pamphylie ; en Égypte, les Blemmyes, qui avaient pris les villes de Coptos et de Ptolémaïs. Le roi de Perse, Narsès, effrayé de ces succès, demanda la paix. Les envoyés furent conduits vers un vieillard couché à terre, couvert d'une simple casaque de laine, et mangeant quelques pois cuits avec un peu de salaison. Sans se lever, ce vieillard leur dit qu'il était l'empereur, et que, si leur maître lui refusait justice, il rendrait la Perse aussi nue que l'était sa tête, et en même temps il leur montrait son front tout chauve. « Avez-vous faim ? ajouta-t-il : prenez dans le plat ; sinon, retirez-vous. »

A son retour par la Thrace, Probus établit sur les terres de l'empire 100 000 Bastarnes qui lui restèrent fidèles, comme il avait établi déjà des Germains dans la Bretagne et des Francs sur les bords du Pont-Euxin. C'était un système dangereux, car cette invasion de l'empire par les Barbares, que l'empereur lui-même dirigeait, loin d'empêcher l'autre, qui se fit violemment un siècle plus tard, la facilita. Les nouveaux colons n'acceptaient pas non plus toujours leur exil. Les Francs, relégués dans le Pont-Euxin, se saisirent, dit-on, de quelques barques, franchirent le Bosphore et allèrent, ravageant sur leur route les rivages de l'Asie Mineure et de la Grèce, pillant Athènes, Syracuse, Carthage, regagner par le détroit d'Hercule, et en tournant l'Espagne et la Gaule, les bords du Rhin, où ils racontèrent à leurs compatriotes étonnés qu'ils avaient impunément traversé tout le grand empire. Révélation fatale et que n'entendirent que trop bien les Frisons et les Saxons, qui commencèrent vers ce temps à pirater tout le long des côtes bretonnes et gauloises.

Avant de rentrer dans Rome, Probus apprit que la remuante population d'Alexandrie avait salué Saturninus empereur; il n'eut qu'à envoyer quelques soldats pour faire justice du malheureux prétendant, qui avait pleuré en acceptant son titre. Après un pompeux triomphe, célébré à Rome, sur les Germains et les Blemmyes, Probus se disposait à marcher contre les Perses. Mais sa sévérité, les rudes travaux qu'il imposait à ses soldats, auxquels il faisait planter des vignes, dessécher des marais, etc., et le mot qui courait de lui, qu'il espérait bien que l'empire pourrait se passer d'armée, amenèrent une sédition dans laquelle il périt. Le lendemain, les soldats le pleurèrent et lui érigèrent un tombeau avec une inscription pompeuse, mais véridique (282). Il avait à peu près mis fin à la première grande tentative des Barbares pour s'établir dans l'empire.

Les légions élurent aussitôt le préfet des gardes, Carus, bon général, mais père trop indulgent. Il se hâta de donner le titre de César à ses deux fils, Carin, jeune homme brave, mais livré à tous les excès, et Numérien, esprit doux et cultivé. L'aîné eut le gouvernement de l'Occident; le plus jeune, après une défaite des Goths et des Sarmates, suivit son père en Orient. Carus dévasta la Mésopotamie, prit Séleucie, Ctésiphon, et franchit le Tigre; mais il périt frappé par la foudre, ou succomba à une maladie (25 décembre 283). Ses fils furent aussitôt reconnus empereurs; Numérien se hâta de traiter avec les Perses. Comme il ramenait les légions vers le Bosphore, il fut tué par son beau-père Arrius Aper (12 septembre 284). L'armée proclama cinq jours après, sous les murs de Chalcédoine, le Dalmate Dioclétien, qui égorgea Aper de sa main, sous les yeux de toute l'armée; Carin essaya de renverser celui qui se disait le vengeur de son frère, mais il fut tué dans une bataille près de Margus en Mœsie (285).

Quarante-cinq empereurs, en ne parlant pas de ceux qu'on appela les Trente tyrans et qui presque tous furent tués, avaient déjà revêtu la pourpre ; sur ce nombre vingt-neuf avaient été assassinés, quatre ou cinq autres avaient

péri de mort violente. Le reste, onze ou douze seulement, avaient atteint naturellement le terme de leur carrière. Quelle preuve frappante de la mauvaise organisation du pouvoir suprême dans l'empire romain et des dangers que le despotisme fait courir à celui même qui l'exerce !

Résumé.

I. Les princes illyriens sauvèrent l'empire du premier grand effort tenté par les Barbares pour s'y installer.

II. Pendant son court règne (268-270) le Dalmate *Claude* remporta sur les Goths la grande victoire de *Naïssus* (270).

III. Son successeur, le Pannonien *Aurélien* (270), débarrassa l'Italie par sa victoire du *Métaure* d'une invasion des *Alamans* et rejeta les *Goths* derrière le Danube. Puis il passa en Orient et y détruisit l'empire de *Zénobie*, qu'il fit prisonnière. Il revint en Gaule et y mit fin à l'empire gaulois de *Tetricus*. Enfin il rétablit l'ordre dans l'administration. Il mourut assassiné en 275.

IV. Le sénateur *Tacite* (275) ne fit que passer sur le trône, Un brave soldat, l'Illyrien *Probus*, le remplaça; il chassa les Germains de la vallée du Rhin, remit l'ordre dans tout l'Empire. Sa sévérité lui aliéna les soldats, qui l'assassinèrent (282).

V. *Carus* et ses deux fils, *Numérien* et *Carin*, périrent dans l'espace de deux ans (283-285) et furent remplacés par le Dalmate *Dioclétien*.

CHAPITRE XXXIV

DIOCLÉTIEN. CHANGEMENTS DANS LE GOUVERNEMENT ET DANS L'ADMINISTRATION (285-323).

1. Dioclétien; situation critique de l'empire (284). — 2. Maximien associé à l'empire (285). — 3. La tétrarchie (293). — 4. Introduction du cérémonial des cours asiatiques. — 5. Guerres heureuses. — 6. L'ère des martyrs (303). — 7. Abdication de Dioclétien (305). — 8. Constantin (306-323); six empereurs à la fois. — 9. Mort de Sévère (307), de Maximien (310), de Galère (311), de Maxence (312). — 10. Mort de Maximin (313); défaite de Licinius (314). — 11. Mort de Licinius (324).

1. Dioclétien ; situation critique de l'empire (284). — Dioclétien, qui s'était élevé, par ses talents, d'une basse condition aux plus hautes charges militaires, sut, par son habileté, son expérience et sa modération, se maintenir aussi longtemps qu'il lui plut sur le trône impérial. Il affecta d'abord une grande douceur, et, après la mort de Carin, il accueillit tous ses partisans. Débarrassé de ce dangereux adversaire, il s'imposa la double tâche de rétablir l'ordre dans l'intérieur et la sécurité sur les frontières. Tandis que la tyrannie des gouverneurs de la Gaule faisait révolter les paysans de cette province (Bagaudes), les Alamans franchissaient le Danube, ravageaient la Rhétie et les contrées de la rive gauche du Rhin ; des pirates saxons pillaient les côtes de la Bretagne et de la Gaule; des Francs enfin allèrent jusqu'en Sicile ravager Syracuse. Pour arrêter les courses de ces pirates, le Ménapien Carausius, habile général, reçut le commandement d'une flotte qui devait protéger les côtes de la Belgique et de l'Armorique; mais bientôt soupçonné de favoriser les

Barbares et de partager avec eux le butin, il fut condamné à mort. Carausius, instruit de cet ordre, se proclama empereur en Bretagne (287), fit alliance avec des pirates saxons

Dioclétien (Buste conservé au musée du Capitole).

et francs, et se maintint jusqu'en 293. A cette époque, il fut assassiné par son ministre Alectus, mais cet usurpateur conserva trois ans encore la Bretagne.

2. Maximien associé à l'empire (285). — Effrayé de cette situation critique de l'empire, qu'il ne pouvait seul

défendre, Dioclétien songea à s'adjoindre un collègue dans la force de l'âge, éprouvé par de longs services aux armées, et sur qui il pût se reposer d'une partie des soins de la guerre. Il choisit un de ses anciens compagnons d'armes, Valerianus Maximianus, qu'il nomma d'abord César (285), puis Auguste (286). Sorti d'une famille obscure de Pannonie, Maximien s'était distingué par son activité et son courage; il prit le nom d'Hercule (Herculius); celui de Jupiter (Jovius) désignait déjà Dioclétien. Les deux Augustes luttèrent avec succès, Dioclétien en Orient, Maximien dans l'Occident. Cependant ils crurent nécessaire, au bout de quelques années, de s'adjoindre deux collègues, afin de rendre la surveillance des provinces et la garde des frontières plus actives.

3. La tétrarchie (293). — Le 1er mars 293, Dioclétien proclama à Nicomédie deux Césars, tous deux aussi Illyriens : Galerius, homme grossier, mais plein de courage, qui avait été pâtre dans sa jeunesse, et qui, de son ancien métier, conserva le surnom d'*Armentarius*, et Constance Chlore, d'un caractère plus doux et d'un esprit moins inculte. Dioclétien les força de se séparer de leurs femmes pour épouser les filles des empereurs, afin d'affermir par les liens du sang l'union politique des quatre princes. C'est alors que Constance répudia la pieuse Hélène, mère de Constantin le Grand, pour épouser Théodora, fille adoptive de Maximien. Dans le partage de l'empire, Dioclétien garda l'Orient; Galère eut la Thrace et les provinces du Danube ; Maximien, l'Italie, l'Afrique et les îles; Constance, la Gaule, l'Espagne avec la Maurétanie et la Bretagne. L'unité de l'empire ne fut cependant pas détruite par ce partage. Les ordonnances rendues par chaque prince étaient valables dans les provinces de ses collègues. D'ailleurs, Dioclétien demeura le chef suprême de l'État et fut en quelque sorte l'âme du gouvernement. Ses collègues, surtout dans l'intérieur, ne purent rien faire sans ses ordres. La création de nouveaux corps pour la garde personnelle des princes, les herculiens et les joviens, affaiblit la puissance des prétoriens de Rome. Chacun des

quatre princes avait sa capitale et une cour. Rome fut délaissée par eux, et le sénat romain, qu'ils cessèrent de consulter, perdit la considération qu'il avait jusqu'alors conservée; ceux des souvenirs de la république qui subsistaient encore s'évanouirent.

Par son habileté et son esprit de conciliation, Dioclétien sut maintenir la concorde entre les chefs si dissemblables qu'il avait donnés à l'empire. Mais qui pourrait, après lui, maintenir son ouvrage et réprimer les passions qu'excitait si vivement ce partage de l'autorité? Toujours est-il vrai de dire que la ruine imminente de l'empire fut retardée par cette précaution, quelque coûteux que le nouveau système dût être pour les provinces, chargées maintenant de suffire aux dépenses de quatre cours.

4. Introduction du cérémonial des cours asiatiques. — Le premier des empereurs romains, Dioclétien, voulut entourer la majesté impériale de toute la pompe extérieure des cours asiatiques. Il prit un diadème, s'habilla de soie et d'or, et tous ceux qui obtenaient la permission de l'approcher durent, suivant le cérémonial asiatique, adorer à genoux la divinité et la majesté impériales. Ce n'était pas seulement affaire de vanité, mais prudence : il voulait tenir les plus hauts personnages à distance. Tous les maux de l'empire, depuis un siècle, venaient de la facilité que les généraux trouvaient à se faire nommer empereurs; en désignant d'avance trois héritiers, il plaçait entre lui et les ambitieux l'intérêt de trois maisons puissantes; il commençait enfin à établir cette hiérarchie, si nécessaire dans le gouvernement monarchique pour mettre le prince et l'État à l'abri des révolutions de caserne, mais aussi ce despotisme de cour, ce gouvernement de sérail, qui tuent l'esprit et font passer les services rendus à la personne du prince par-dessus les services rendus à l'État.

5. Guerres heureuses. — Des guerres heureuses justifièrent le choix de Dioclétien : Maximien repoussa les Germains, franchit le Rhin, et soumit dans la Gaule les paysans révoltés sous le nom de Bagaudes. En Orient, les

Perses avaient chassé du trône d'Arménie un partisan des Romains et menaçaient la Syrie; Galère marcha contre eux. Une défaite qu'il essuya fut glorieusement réparée; Narsès, en 297, céda la Mésopotamie, cinq provinces au delà du Tigre, avec la suzeraineté sur l'Arménie et l'Ibérie, au pied du Caucase. C'était le plus glorieux traité que l'empire eût encore signé. Dioclétien, pour conserver ces conquêtes, y éleva de nombreuses fortifications. A l'autre extrémité du monde romain, Constance, après avoir chassé les Francs de la Gaule et de la Batavie, descendit en Bretagne et vainquit en 296 l'usurpateur Alectus, qui avait succédé à Carausius.

Le calme partout rétabli, Dioclétien, pour le maintenir, s'appliqua à semer la division parmi les Barbares ; il arma les uns contre les autres Goths et Vandales, Gépides et Burgondes ; puis il fit réparer toutes les fortifications des frontières, construire des postes nouveaux, et en quelques années l'empire se trouva sur un pied formidable. Ces succès furent célébrés par un pompeux triomphe, un des derniers que Rome ait vus (303).

6. L'ère des martyrs (303). — Malheureusement Dioclétien, qui punissait avec une extrême rigueur le plus léger refus d'obéissance, ordonna une cruelle persécution contre les chrétiens. Ceux-ci étaient nombreux dans les armées, dans les villes, et portaient ostensiblement les signes de leur culte. Les païens, qui voyaient avec douleur leurs autels chaque jour plus abandonnés, essayèrent d'entraîner Dioclétien à publier un édit contre la nouvelle religion. Le prince résista d'abord, comprenant bien qu'elle comptait de trop nombreux partisans pour pouvoir être extirpée sans troubles ni périls. Mais Galère, qui se laissait entourer par les ennemis les plus acharnés du christianisme, arracha au vieil empereur un édit qui interdisait aux chrétiens l'entrée des charges publiques, qui fermait leurs églises et leur défendait tout signe extérieur de leur foi. L'édit fut affiché dans Nicomédie : un chrétien le déchira. Dioclétien, terrible dès que son autorité était méprisée, n'avait encore que proscrit le culte, alors il pro-

scrivit les personnes; un incendie, qui éclata dans le palais impérial et dont on accusa les chrétiens, redoubla sa colère; tout l'empire, moins les provinces où régnait Constance Chlore, retentit du bruit des tortures.

7. Abdication de Dioclétien (305). — Dans la pensée de Dioclétien, les deux Augustes devaient abdiquer, après leur vingtième année d'empire, et être remplacés par les deux Césars, qui, à leur tour, choisiraient des Césars nouveaux. C'était la loi de la tétrarchie, telle que Dioclétien l'avait conçue. Il l'appliqua en abdiquant le 1er mai 305, à Nicomédie. Maximien suivit malgré lui cet exemple, et le même jour déposa, à Milan, le diadème. L'ancien chef du monde romain se retira dans une magnifique villa qu'il s'était fait construire près de Salone (Spalatro), sur les côtes de la Dalmatie, et passa sa vieillesse, loin du bruit des armes et des affaires, en de paisibles travaux. Un jour que Maximien le pressait de remonter sur le trône : « Si tu pouvais voir, lui répondit-il, les beaux légumes que je fais pousser moi-même, tu ne me parlerais pas de pareilles fatigues. » Il mourut huit ans après dans ce palais dont les ruines subsistent encore.

8. Constantin (306-323); dix empereurs à la fois. — Après l'abdication de Dioclétien, Galère et Constance prirent le titre d'Augustes et eurent deux nouveaux Césars : Maximin, qui reçut le gouvernement de la Syrie et de l'Égypte; Sévère, qui eut l'Italie et l'Afrique. Mais Constantin succéda presque aussitôt, avec le titre de César, à son père Constance, mort dans la Grande-Bretagne. Rome, irritée de l'abandon où les nouveaux empereurs la laissaient, salua Auguste Maxence, fils de Maximien (306), qui prit son père pour collègue, de sorte que l'empire eut à la fois dix maîtres : Galère et Sévère, les deux Augustes, Constantin et Maximin, les deux Césars, et Maxence et Maximien, les deux usurpateurs.

9. Mort de Sévère (307), de Maximien (310), de Galère (311), de Maxence (312). — Sévère tomba le premier, vaincu et tué par Maximien (307). Celui-ci disparut ensuite, renvoyé par son fils et mis à mort par son gendre

Constantin, qu'il essaya de renverser (310). L'année suivante, Galère mourut (mai 311). Maxence succomba à son tour sous les coups de son beau-frère Constantin, qui le battit près du pont Milvius, sur le Tibre. C'est, croit-on, durant cette expédition que Constantin excita au plus haut point en sa faveur l'enthousiasme des chrétiens en faisant placer la croix sur ses étendards.

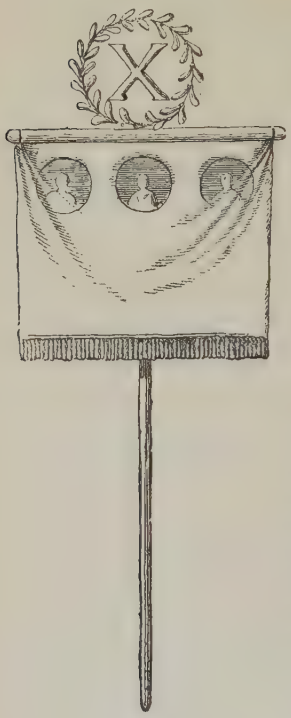

Le *labarum*.

10. Mort de Maximin (313) ; défaite de Licinius (314). — Licinius, le successeur de Galère, avait en même temps vaincu Maximin, qui s'empoisonna (313). L'empire n'avait donc plus que deux maîtres : Licinius en Orient, Constantin en Occident. C'était trop d'un encore ; ces princes ambitieux et perfides ne cherchèrent qu'à se renverser l'un l'autre. Licinius fut soupçonné de fomenter une conspiration contre son rival, qui lui déclara la guerre (314), le battit et se fit céder la Pannonie, la Dalmatie, la Dacie, la Macédoine et la Grèce.

11. Mort de Licinius (324). — La paix qui suivit dura neuf années, que Constantin employa à mettre l'ordre dans l'administration et qu'il utilisa pour sa puissance par une victoire sur les Goths, dont 40 000 guerriers entrèrent à son service, sous le nom de *fœderati*. Sous prétexte de protéger les chrétiens que persécutait son collègue, Constantin l'attaqua : Licinius fut battu (3 juillet 323), et

poursuivi à Byzance, à Chalcédoine, où il éprouva une seconde défaite qui l'obligea de se livrer dans Nicomédie au vainqueur. Constantin lui ôta la pourpre, mais promit de respecter sa vie : quelque temps après, il le fit tuer à Thessalonique (324).

Résumé.

I. La situation critique de l'empire détermina Dioclétien à se choisir un collaborateur, Maximien, qu'il nomma Auguste. Il compléta cette organisation en proclamant en 293 deux Césars destinés à devenir Augustes dans la suite. Ce régime prit le nom de *tétrarchie*; les tétrarques se partagèrent l'administration de l'empire; mais Dioclétien conserva toujours la prééminence sur ses collègues. Pour relever la dignité impériale, il introduisit au palais le cérémonial des cours asiatiques.

II. Cette politique fut récompensée par des succès contre les ennemis de l'empire: en *Gaule*, où Maximien triompha des Germains et des Bagaudes; en *Orient*, où Galère imposa aux Perses un glorieux traité; en *Grande-Bretagne*, où Constance renversa deux usurpateurs. A l'intérieur, Dioclétien *persécuta les chrétiens* (303).

III. L'abdication de Dioclétien et de Maximien en 309 fut suivie d'une période de troubles pendant laquelle trois Augustes et trois Césars se disputèrent le trône. Le fils de Constance Chlore, *Constantin*, triompha de tous ses compétiteurs et demeura seul empereur en 323.

CHAPITRE XXXV

CONSTANTIN.

1. Constantin seul empereur (323-337). — 2. Triomphe du christianisme. — 3. Édit de Milan (313) ; faveurs accordées à l'Église. — 4. Hiérarchie de l'Église. — 5. Rôle politique des évêques. — 6. Respect de Constantin pour les évêques. — 7. Heureuse influence du christianisme. — 8. Les donatistes et les ariens. — 9. Concile de Nicée (325). — 10. Fondation de Constantinople (329). — 11. Divisions administratives : préfectures, diocèses, provinces. — 12. Séparation des fonctions civiles et des fonctions militaires. — 13. Noblesse administrative. — 14. Accroissement des dépenses publiques. — 15. Impôts. — 16. Privilèges de la noblesse ; diminution du nombre des propriétaires. — 17. Dernières années de Constantin.

1. Constantin seul empereur (323-337). — Après dix-sept années de désordres qui avaient couvert l'empire de sang et de ruines, Constantin se trouvait seul maître de l'empire romain.

Ce prince a été l'objet des jugements les plus contradictoires, exalté par les uns, représenté par les autres comme un nouveau Néron. Aux yeux de l'histoire impartiale, Constantin reste un grand prince, mais il garde la responsabilité d'actes coupables. Sa conduite perfide avec Licinius ; sa cruauté envers les princes francs Ascaric et Régais, qu'il fit jeter aux bêtes dans le cirque de Trèves ; le même supplice infligé à des prisonniers Bructères ; le meurtre de son beau-père Maximien, certainement coupable, mais dont il aurait dû respecter l'âge et les anciens services ; la mort de son propre fils Crispus, qu'il sacrifia à ses soupçons ; celle de son épouse Fausta et de

tant d'autres victimes qu'il immola sans remords, montrent avec quelle facilité il versait le sang. L'ambition, l'intérêt personnel, furent ses premiers mobiles, et, si la morale du christianisme le toucha, si, en la faisant triompher, il crut faire triompher la vérité, nous devons reconnaître que cette morale eut assez peu d'influence sur sa conduite, et qu'il vit surtout dans le christianisme un instrument de puissance, un moyen pour s'élever au-dessus de ses adversaires. Les chrétiens formant alors un parti nombreux dans l'empire, leur reconnaître une existence légale, se déclarer pour eux, c'était mettre une grande force de son côté.

2. Triomphe du christianisme. — Le paganisme, étroitement lié aux institutions républicaines, avait subi la décadence de ces institutions. Depuis longtemps les peuples se détournaient de ces croyances puériles ou honteuses. La philosophie de Thrasea, d'Épictète et de Marc Aurèle pouvait convenir à quelques âmes d'élite, mais la masse, ne trouvant nulle part autour d'elle de soulagement pour les douleurs morales, ni de saines réponses à toutes ses incertitudes, avait demandé au christianisme les consolations et les espérances que seul il pouvait donner. Tout autour de lui, les vieux cultes tombaient ; les oracles s'étaient tus, accusés par les païens eux-mêmes d'imposture ; les temples des dieux restaient déserts, et leur culte, leurs mythes, étaient livrés aux sarcasmes de la satire (Lucien). Ceux qui demeurèrent fidèles au vieux système furent contraints de le modifier profondément ; ils se formèrent une doctrine qui, ne respectant plus l'ancienne religion de l'État, accepta les dieux de tous les pays et finit par les confondre en un dieu suprême qu'on adora sous différents noms. Mithra, ou le Soleil, fut, au IIIe siècle, la grande divinité du monde romain. Mais les peuples, qui ne pouvaient suivre les philosophes dans les détours de leurs obscurs systèmes, coururent au christianisme, qui leur ouvrait un ciel nouveau.

Lucien se moque des prosélytes que ce culte trouvait. Mais ces pauvres, ces infirmes, ces esclaves, la société

chrétienne les appelle dans son sein, elle les secourt dans leurs misères, elle les soulage dans leurs souffrances, elle les anime enfin d'un pieux enthousiasme par l'espoir d'une vie meilleure où tous, devenus égaux, seront récompensés selon leurs mérites. C'est pour eux qu'est venue la *bonne nouvelle*. Comme Jésus, l'Église dit : « Laissez venir à moi les petits enfants » et les faibles, et elle leur enseigne la charité, l'amour, la chasteté, l'humilité et l'abnégation ; elle leur montre, à la fin de l'exil ici-bas, sur une terre d'épreuves, la réunion avec Dieu et les joies éternelles.

Aussi le christianisme fit-il de rapides progrès, malgré les alternatives de paix et de guerre par lesquelles le gouvernement impérial le fit passer, depuis les premiers supplices ordonnés par Néron, en 64, jusqu'à la cruelle persécution de Dioclétien, en 303. Mais saint Cyprien estimait les persécutions utiles pour maintenir les fidèles dans la pureté de la foi et des mœurs : le sang des martyrs, disait Tertullien, est une semence de chrétiens. La religion de Jésus-Christ, en effet, malgré les bourreaux, se répandit dans toutes les provinces : les philosophes eux-mêmes y passèrent, et les Barbares qui envahissaient les terres de l'empire furent conquis par elle. Au temps de Constantin, depuis le Gange jusqu'à l'Atlantique, elle comptait des millions de fidèles, unis non seulement par les liens d'une commune croyance, mais par ceux d'une organisation qui faisait des chrétiens une société à part dans la grande société romaine.

Alors que la plus complète anarchie religieuse régnait au sein de la société païenne, les chrétiens avaient seuls une forte discipline, une hiérachie sévèrement ordonnée, des synodes, surtout une vie, des idées, des croyances communes. De la Bretagne aux rives de l'Euphrate, un fidèle, voyageant avec une lettre de son évêque, trouvait, sur toute la route, aide et protection. Secouru, s'il était pauvre, soigné, s'il était malade, il rencontrait partout des frères; un signe lui servait de parole, et, sans se comprendre, ils s'entendaient, car, malgré la diversité des

langues et des pays, ils ne formaient tous qu'une seule famille. Leur plus cruel persécuteur, Galère, crut nécessaire de les ménager ; quelque temps avant sa mort, il révoqua les édits de persécution qu'il avait obtenus de Dioclétien, et mit ainsi un terme aux souffrances que depuis deux siècles et demi l'empire infligeait à l'Église. Maxence aussi proclama dans Rome la tolérance, mais sans la pratiquer, tandis que les chrétiens de la Gaule, de la Bretagne et de l'Espagne, qui avaient déjà trouvé un protecteur dans Constance Chlore, tournaient, avec tous les fidèles de l'empire, leurs regards et leurs espérances vers cette cour de Trèves, où l'impératrice Fausta, sa mère Eutropia et surtout la pieuse Hélène, mère de l'empereur, appelaient sur le nouveau culte la faveur du prince.

3. Édit de Milan (313); faveurs accordées à l'Église. — En l'année 313, Constantin donna, à Milan, un édit de tolérance et il passa son règne à l'appliquer, pour forcer les deux partis religieux à vivre en paix. Il bâtit des églises à Antioche, à Nicomédie, à Bethléem, au Saint-Sépulcre, à Constantinople, et il détruisit plusieurs temples païens. Mais il respecta ceux de Rome, de Byzance et d'un grand nombre de villes : il permit même à des païens endurcis d'en dédier à la famille flavienne. Il fit faire des copies des Écritures pour le clergé des nouvelles églises ; mais il confirma les immunités accordées aux professeurs restés fidèles à l'ancien culte. Dans plusieurs de ses rescrits, il engagea les peuples à venir au culte nouveau ; mais il ne persécuta aucun de ceux qui restèrent attachés à l'ancien culte. Les corporations légalement reconnues pouvaient affranchir des esclaves ; il donna le même droit aux églises, avec le privilège que possédaient les peuples païens de l'immunité d'impôt pour leurs biens. Il garda le titre de souverain pontife qui mettait l'ancien clergé dans sa dépendance : et, pour autoriser son intervention dans le gouvernement de l'Église chrétienne, il s'appela l'évêque du dehors ou, selon le sens étymologique du mot, le surveillant des choses religieuses. Depuis la défaite de Lici-

nius, en 323, il fut certainement chrétien; mais il ne se soumit point aux pratiques de la religion et il ne put prendre part à ses solennités, puisqu'il ne reçut le baptême qu'à son lit de mort. Encore le reçut-il de la main d'un évêque arien. C'est une gloire pour ce prince d'avoir justifié le titre qu'il avait mis sur son arc de triomphe, *quietis custos*, et l'histoire doit lui tenir compte d'avoir opéré, sans guerre ni supplices, une révolution inévitable.

4. Hiérarchie de l'Église. — L'Église avait naturellement adopté dans son administration les divisions administratives de l'empire. Chaque cité, avec son territoire, devint un *diocèse*; chaque province politique fut une *province ecclésiastique*. A la tête du diocèse était un *évêque*: à la tête de la province, un *archevêque* ou *métropolitain*. Quelques évêques de grandes cités, comme Antioche, Alexandrie, Constantinople, Jérusalem, etc., avaient le titre de *primats*, *patriarches*. Au-dessus d'eux s'élevait l'évêque de Rome à qui, dès le IIe siècle, une primauté d'honneur était reconnue en sa qualité de successeur de saint Pierre.

Les évêques, élus ou acceptés par chaque communauté chrétienne, comme chefs spirituels, et consacrés par les évêques des autres diocèses de la province, étaient aidés dans leurs fonctions par les *prêtres*, les *diacres* et les *sous-diacres*; les *curés* furent institués plus tard. Plus s'étendait le champ défriché déjà par les pieux ouvriers du Christ, plus le nombre des travailleurs avait dû s'accroître. Ils formaient maintenant un corps nombreux qu'on appelait le clergé, c'est-à-dire la *part* du Seigneur.

5. Rôle politique des évêques. — Une grande place dans la société civile devait naturellement être faite aux chefs de la nouvelle société religieuse. Pour soustraire les fidèles à la dangereuse nécessité de porter leurs contestations devant les tribunaux païens, les évêques s'étaient chargés de la conciliation des procès. Constantin fit de cet usage un droit; il ordonna qu'en matière civile les parties pussent, quand il leur conviendrait, se sou-

mettre à l'arbitrage des évêques, et que les décisions de ceux-ci auraient force de loi. Les gouverneurs des provinces reçurent l'ordre de veiller à leur exécution.

Les évêques n'étaient donc plus seulement maîtres du culte, mais, jusqu'à un certain point, magistrats publics. Dans les dernières années de l'empire, ils deviendront les chefs véritables des cités, sous le titre de *défenseurs des villes*.

6. Respect de Constantin pour les évêques. — Constantin augmenta le respect dont les entouraient les fidèles par les égards qu'il leur témoigna. Il les admit dans son palais, auprès de sa personne, et dans son cortège habituel; il fit de Lactance, le grand écrivain chrétien, le précepteur de son fils Crispus, et il seconda la pieuse ardeur de sa mère Hélène, lorsqu'elle entreprit de retrouver en Palestine la croix de Jésus et de purifier les lieux saints.

7. Heureuse influence du christianisme. — L'heureuse influence des doctrines chrétiennes se fit bientôt sentir dans la législation et dans le gouvernement. Constantin proscrivit les combats de gladiateurs, défendit le fouet et les tortures à l'égard des débiteurs insolvables de l'État, et lui, qui faisait jadis jeter ses prisonniers aux bêtes de l'amphithéâtre, il promit une somme d'argent à ses soldats pour chaque ennemi qu'ils lui amèneraient vivant. Le malheur des temps avait fait tomber en désuétude l'institution alimentaire des Antonins : Constantin la remplaça par la charité légale. Souvent des pauvres abandonnaient leurs enfants nouveau-nés : il ordonna d'apporter aux officiers impériaux ceux qu'on ne pouvait nourrir, et les parents recevaient des habits, des vivres, des aumônes en argent. Les nécessiteux, les veuves, les orphelins, furent secourus; des hôpitaux s'élevèrent pour donner asile aux malades, et les prisonniers ne furent plus abandonnés sans consolation ni secours au désespoir ou au vice.

Le grand principe que le christianisme apportait et dans lequel la civilisation de l'avenir était déposée en

germe, l'égalité morale et la fraternité humaine, était incompatible avec le maintien de l'esclavage. Mais le christianisme ne se proposait pas de bouleverser violemment la société civile. C'est assez pour lui d'avoir rendu les affranchissements plus nombreux et d'avoir adouci le sort de l'esclave en montrant que celui-ci était devant Dieu l'égal et le frère de l'homme libre. L'Église, qui ramenait sans cesse vers le ciel la pensée des fidèles, et qui déjà avait ses solitaires et ses moines, devait honorer, comme un détachement du monde, le célibat qu'elle demandait à ses ministres. Constantin supprima la loi *Pappia Poppæa*, conçue dans un esprit opposé. Mais en même temps le mariage, lien social et institution d'ordre, fut régi par une législation qui devint de jour en jour plus sévère et qui accrut sa dignité.

8. Les donatistes et les ariens. — La religion chrétienne étant reconnue par l'État, il importait au gouvernement lui-même que la paix régnât dans l'Église. Les donatistes l'avaient troublée. En 311, Cæcilianus avait été élevé au siège épiscopal de Carthage et avait reçu l'imposition des mains d'un évêque qui était du nombre de ceux que l'Église avait flétris du nom de *traditores*, pour avoir livré, durant la dernière persécution, les Livres saints, afin de sauver leur vie. L'évêque Donatus, qui voulait rejeter de la communion des fidèles ces hommes dont le zèle avait faibli, refusa de reconnaître l'élection de Cæcilianus. Toute l'Église d'Afrique se partagea entre eux. La paix publique fut troublée par ces querelles que le gouverneur ne put apaiser. Pour y mettre un terme, Constantin cita Cæcilianus et Donatus à Rome. Ils comparurent le 2 octobre 313, devant le pontife romain, entouré de dix-neuf évêques. Mais les deux adversaires ayant continué leur querelle, un nouveau concile fut réuni l'année suivante à Arles. Les donatistes, condamnés, en appelèrent à l'empereur, qui prononça contre eux et employa la force publique pour les contraindre à l'obéissance. Ce moyen réussit mal : une guerre éclata en Afrique, qui, arrêtée par Constantin, recommença avec

fureur après sa mort et continua de désoler cette province jusqu'à l'invasion des Vandales.

L'hérésie des donatistes n'attaquait point le dogme : celle d'Arius le mit en péril. Ce prêtre d'Alexandrie soutenait que la nature du Christ n'était pas de la même substance que celle de Dieu, mais d'une substance analogue. Cette doctrine, qui voulait expliquer le mystère de la Trinité, détruisait l'unité même de la Trinité chrétienne.

9. Concile de Nicée (325). — Pour mettre un terme à cette querelle qui agitait tout l'Orient, Constantin convoqua un concile œcuménique à Nicée, en Bithynie. Trois cent dix-huit évêques, prêtres ou diacres, répondirent à cet appel et tinrent les premiers états généraux de la chrétienté. C'était un grand spectacle que celui qui était offert par ces vénérables personnages, dont quelques-uns portaient encore la trace du martyre, discutant les plus grandes questions que l'intelligence humaine puisse soulever, et arrêtant le symbole de foi que l'Église catholique, après quinze siècles, professe encore.

Il était ainsi conçu : « Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur de toutes choses visibles et invisibles, et en un seul seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, engendré du Père et consubstantiel au Père ; par qui toutes choses ont été faites au ciel et sur la terre ; qui, pour notre salut, est descendu des cieux, s'est incarné et fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et viendra juger les vivants et les morts. Nous croyons aussi au Saint-Esprit. Quant à ceux qui disent : Il y a eu un temps où il n'était pas, ou qui prétendent que le Fils de Dieu est d'une autre substance, la sainte Église catholique leur dit anathème. » Presque tous les évêques signèrent ce symbole, et Constantin menaça de la déportation et de l'exil ceux qui refuseraient de l'accepter.

Le concile fixa aussi le jour de la Pâque au dimanche qui suivait la pleine lune la plus rapprochée de l'équinoxe du printemps et arrêta vingt canons ou règles générales de discipline.

Ce concile mémorable, qui avait précisé le dogme et arrêté la discipline, s'étant séparé, l'empereur écrivit à toutes les Églises, « pour qu'elles se conformassent à la volonté de Dieu exprimée par le concile, » et publia un édit qui ordonna de détruire les livres des ariens; un autre soumit les partisans du sectaire à payer une capitation décuple. Cependant, quelques années après, l'empereur, cédant aux sollicitations de sa sœur, rappela Arius de l'exil et le soutint contre les éloquentes accusations de l'archevêque d'Alexandrie, saint Athanase. L'hérésiarque mourut en 336, mais sa doctrine lui survécut et troubla longtemps l'empire, sous les fils de Constantin.

10. Fondation de Constantinople (329). — La révolution était faite dans l'ordre religieux : le christianisme devenait le culte dominant dans l'empire; Constantin l'accomplit dans l'ordre politique, en fondant une nouvelle capitale, et en achevant l'œuvre de Dioclétien qu'il dénatura. Rome lui avait élevé un arc de triomphe, décoré de sculptures enlevées à un monument de Trajan; mais elle gardait, dans ses temples, les anciens dieux, dans son sénat, des familles plus nobles que l'empereur, dans son peuple des habitudes de libre langage dont s'offensait un prince habitué aux plus basses flatteries. Elle n'était plus, d'ailleurs, au centre de l'empire. Loin des rives de l'Euxin et du bas Danube, où la barbarie accumulait de formidables masses d'hommes; plus loin encore du Tigre, derrière lequel la Perse reprenait d'ambitieux desseins, elle ne pouvait être la résidence du prince qui avait à veiller sur les provinces orientales, à présent les plus menacées. Dioclétien avait cherché sa nouvelle capitale à Nicomédie; Constantin trouva mieux en la mettant à Byzance, sur les bords du Bosphore entre l'Europe et l'Asie, dans la plus admirable position qu'une grande ville puisse occuper. Le site était si bien choisi que l'invasion passa, durant dix siècles, au pied de ses murs avant de l'emporter. Les constructions commencèrent en 326; dès l'année 330, Constantin consacra la nouvelle cité comme capitale de l'empire. Il lui donna un

Arc de Constantin à Rome[1].

1. Les colonnes des entablements, les grands bas-reliefs du passage central, les bas-reliefs circulaires, au-dessus des petits arcs, les prisonniers daces qui surmontent les colonnes ont été dérobés à un arc de Trajan qui, à l'époque

sénat, des palais, des aqueducs, des thermes, des portiques, un milliaire d'or. L'emplacement offrait sept collines : il le divisa, comme à Rome, en quatorze régions. Le peuple aussi y eut des distributions gratuites ; l'Égypte y envoya ses blés, les provinces, leurs statues et leurs plus beaux monuments d'art. Rome, délaissée de son empereur, de ses plus riches familles, qui allèrent s'établir là où vivait la cour, s'isola peu à peu au milieu de l'empire.

11. Divisions administratives : préfectures, diocèses, provinces. — L'empire resta divisé, comme il l'avait été sous Dioclétien, en 4 préfectures et celles-ci, en 12, plus tard 14 diocèses, renfermant 120 provinces. La préfecture d'Orient eut 6 diocèses : Orient, Égypte, Asie, vicariat d'Asie, Pont et Thrace, renfermant 49 provinces. La préfecture d'Illyrie eut 2 diocèses : Macédoine et Dacie, renfermant 12 provinces; celle de l'Italie, 3 : Italie, Illyrie et Afrique, 30 provinces; celle des Gaules, 3 aussi : Espagne, Gaule, Bretagne, 29 provinces. Chaque province renfermait un certain nombre de cités.

12. Séparation des fonctions civiles et des fonctions militaires. — Les préfectures étaient administrées par les préfets du prétoire, correspondant avec les ministres de l'empereur et investis de tous les pouvoirs civils : les diocèses par des vice-préfets ou vicaires, subordonnés aux préfets; les provinces par des proconsuls, des consulaires, des correcteurs et des présidents chargés, sous la surveillance des vicaires, de tous les rapports du pouvoir avec les habitants de l'empire. Aucun de ces magistrats, même le préfet du prétoire, n'avait l'autorité militaire. Celle-ci appartint dans la suite au *magister utriusque militiæ* ou généralissime, qui eut sous ses ordres les deux *magistri peditum* et *equitum* que Constantin institua, lesquels, à leur tour, commandaient aux comtes et aux ducs. Le principe de la nouvelle organisation était donc le démembrement des provinces, comme celui des commandements, et la séparation des fonctions civiles et des fonctions militaires, afin que les deux ordres de fonctionnaires se

fissent l'un à l'autre équilibre, et que chacun des agents de l'autorité publique, réduit à un pouvoir restreint, ne trouvât plus les facilités qu'avaient les puissants gouver-

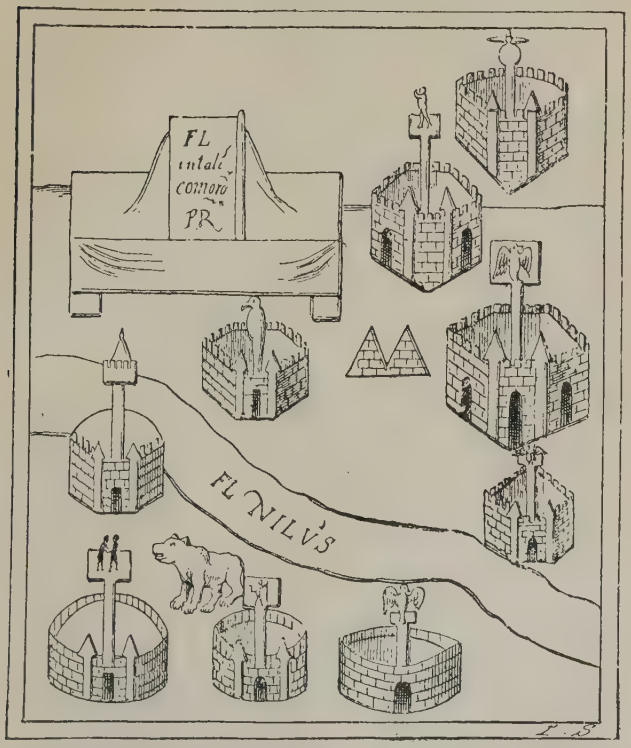

Insignes du comte des frontières d'Égypte d'après la *Notitia dignitatum*, sorte d'annuaire officiel qui contient l'énumération de tous les fonctionnaires impériaux.

neurs d'autrefois pour se révolter. Mais cette administration compliquée allait devenir bientôt tracassière en voulant incessamment se montrer et agir là où les rares agents de la république et des premiers empereurs ne se montraient et n'agissaient jamais. Cette intervention con-

tinuelle eût seule suffi à la rendre oppressive et odieuse.

L'armée active n'était plus guère composée que de Barbares, surtout de Germains. Ces troupes mercenaires furent placées le long des frontières. Les légions, réduites à moins de 1 500 hommes, tinrent garnison dans les villes de l'intérieur. Les *palatins*, qui formèrent la garde particulière de l'empereur, furent les mieux payés et les plus honorés. Dans son désir d'affaiblir les chefs militaires, Constantin sépara encore, comme on vient de le voir, les deux armes de l'infanterie et de la cavalerie, dont il fit deux commandements distincts.

Ainsi, pour parer à un mal, il en faisait naître un autre. Les premiers empereurs avaient donné la prépondérance au pouvoir militaire sur le pouvoir civil. Constantin fit le contraire : il abaissa, il dégrada l'état militaire; il relégua les chefs des soldats au dernier rang de la noblesse qu'il constitua, et cela dans un temps où les ennemis du dehors allaient devenir plus menaçants que jamais.

13. Noblesse administrative. — Toutes les charges, hiérarchiquement divisées, donnèrent à ceux qui en étaient investis des titres de noblesse personnelle transmissibles à leurs fils et petit-fils. Les consuls, les préfets et les sept ministres s'appelaient les *illustres;* les proconsuls, les vicaires, les comtes, les ducs, étaient *spectabiles;* les consulaires, les correcteurs et les présidents étaient *clarissimi*. Il y eut aussi des *perfectissimi* et des *egregii*. Les princes de la maison impériale avaient le titre de *nobilissimi*.

14. Accroissement des dépenses publiques. — Cette divine hiérarchie, comme on l'appela dans la langue officielle, cette armée de fonctionnaires, augmentèrent l'éclat de la cour sans augmenter la force du gouvernement. Il fallut des traitements pour ce personnel immense, qui s'inquiéta bien plus de plaire au prince que de travailler au bien public, et les dépenses s'accrurent démesurément au moment où l'État avait plus que jamais besoin de toutes ses ressources pour ses armées, pour ses routes, pour ses forteresses des frontières. Il fallut donc demander davantage à l'impôt, quand la misère générale,

résultant des désordres de l'anarchie militaire et des pillages des Barbares, de la décadence de l'agriculture, s'étaient répandue jusqu'au cœur des plus riches provinces. Alors commença entre le fisc et les contribuables une guerre pleine de ruses et de violences, dont une des conséquences fut d'irriter la population et d'éteindre jusqu'aux derniers restes du patriotisme.

15. Impôts. — La plus odieuse des impositions était l'impôt foncier, *capitatio*. La somme due par chaque province était déterminée par l'empereur (*indicebatur*, de là *indictio*) d'après un cadastre revisé tous les quinze ans, et l'on comptait non seulement les terres, mais les esclaves, les colons et les troupeaux qu'on avait trouvés sur les domaines. Il y avait aussi la *capitatio humana*, levée sur la plèbe rustique, la *lustralis collatio* ou le *chrysargyre*, prélevé sur le commerce et l'industrie avec tant de rigueur que le plus pauvre artisan le payait. L'*aurum coronarium*, autrefois volontaire quand les cités envoyaient aux consuls ou aux empereurs, en des occasions solennelles, des couronnes d'or, était devenu un impôt obligatoire.

A ces ressources il faut joindre une taxe particulière sur les sénateurs, le *follis senatorius*, les produits des domaines impériaux, ce que donnait le monopole de la fabrication des armes et des étoffes de soie, de lin et de pourpre, le revenu des mines et des carrières de marbre et de pierre, les droits de douane qui avaient été augmentés, l'impôt sur les objets de consommation, et les confiscations, etc.

16. Privilèges de la noblesse; diminution du nombre des propriétaires. — Constantin donna au clergé et aux militaires l'exemption des charges municipales, privilège que possédaient aussi la noblesse de cour et les gens du palais. Les professeurs d'arts libéraux, les médecins, eurent la même immunité. Tout le poids des charges publiques retomba donc sur les propriétaires du sol et les habitants des villes. Aussi la propriété devient-elle une charge accablante. Beaucoup d'hommes y renoncent pour n'avoir plus à payer les im-

pôts. Ils deviennent alors des colons, c'est-à-dire des fermiers d'un grand propriétaire, qui leur donne à exploiter une partie de son domaine. Leurs enfants leur succèdent dans ce fermage. Cette classe des colons avait commencé à se former depuis longtemps ; elle devient de plus en plus nombreuse. Les hommes qui la composaient n'étaient pas des esclaves, mais ils n'étaient pas non plus des hommes libres. Ils étaient attachés à la terre, de père en fils ; quand la terre était vendue, ils étaient vendus avec elle ; le nouveau propriétaire devenait le maître des colons, mais il n'avait pas le droit de séparer le mari de la femme, ni le père des enfants. Le sort des colons, qui étaient affranchis de la plupart des charges publiques était supportable : c'est pourquoi ils se multiplièrent. L'empire dans ses derniers temps n'avait presque plus d'hommes libres.

Les maux qui accablent les curiales iront croissant avec les malheurs et les désordres de l'empire. Le nombre des propriétaires diminua donc tous les jours au profit d'une classe nouvelle qui avait été à peu près inconnue à l'antiquité et qui formera la grande majorité de la population au moyen âge, je veux dire les colons ou paysans attachés à l'exploitation d'un bien-fonds, ni tout à fait libres, ni tout à fait esclaves, vendus avec la terre qu'ils cultivent, à condition cependant que l'acheteur, si le fonds est divisé, ne séparera pas le père des enfants, l'époux de la femme. Libres de la plus grande partie des charges publiques, ils multiplieront tout à l'aise et verront leur nombre s'accroître de tous ceux que la misère forcera de renoncer à une liberté onéreuse.

17. Dernières années de Constantin. — Ces trois grands faits : l'établissement du christianisme comme religion dominante dans l'empire, la fondation de Constantinople et la réorganisation administrative remplissent tout le règne de Constantin. Depuis la chute de son dernier compétiteur, Licinius, en 323, jusqu'à sa mort, en 337, on ne trouve dans son histoire que les sanglantes tragédies du palais impérial, où furent mis à mort, par

ses ordres, son fils Crispus, l'impératrice Fausta et le jeune Licinius, enfant de douze ans. Des ambassades des Blemmyes, des Éthiopiens et des Indiens, des négociations avec le roi des Perses, Sapor, qui promit d'adoucir la condition des chrétiens dans son royaume, et deux expéditions heureuses contre les Goths et les Sarmates (332) firent diversion à ces malheurs domestiques.

La mort l'empêcha d'avoir une grande guerre avec Sapor, qui lui redemanda les cinq provinces transtigritanes conquises par Dioclétien. Constantin répondit, comme Trajan, qu'il irait porter lui-même la réponse. Mais, pendant que la lourde armée romaine s'assemblait, les rapides cavaliers de Sapor entrèrent dans la Mésopotamie; ils se retirèrent, au bruit des grands préparatifs qui se faisaient en Syrie. Peu de temps après, le 22 mai 337, Constantin expira, après s'être fait baptiser par un évêque arien. On l'ensevelit dans l'église des Saints-Apôtres, qu'il avait bâtie à Constantinople. Son second fils, Constance, conduisait le deuil; comme il n'avait pas encore reçu le baptême, il sortit du temple, avec ses soldats, au moment de la cérémonie religieuse.

Résumé.

I. Le règne de Constantin est marqué par trois grands faits : *l'établissement du christianisme* comme religion dominante dans l'État, la *fondation* de *Constantinople* et la *réorganisation administrative* de l'empire.

II. Dès l'année 313, l'*édit de Milan* avait reconnu officiellement la pratique du culte chrétien et définitivement fermé l'ère des persécutions. L'Eglise acheva de se constituer en empruntant à l'empire ses divisions administratives. Les évêques acquirent le droit de décider dans la plupart des procès civils, et devinrent jusqu'à un certain point des magistrats publics. Constantin leur témoignait d'ailleurs un grand respect et s'inspira de leurs principes dans un grand nombre de réformes de détail.

III. Il s'efforça de mettre fin aux hérésies qui troublaient l'Église. Les donatistes furent persécutés: le *concile de Nicée*

(325) condamna l'hérésie d'Arius et arrêta le symbole de la foi chrétienne.

IV. L'installation du gouvernement à Byzance qui prit le nom de Constantinople, fut le premier acte de la réforme administrative. De nouvelles divisions furent établies dans l'empire (*préfectures*, *diocèses*, *provinces*) ; dans l'administration, les fonctions civiles furent séparées des fonctions militaires, pour affaiblir l'autorité des gouverneurs. Pour ce motif encore, l'armée est distribuée dans les villes de l'intérieur. L'exercice des fonctions administratives conféra la noblesse à leurs titulaires. Mais cette réorganisation accrut les dépenses ; il fallut augmenter les impôts, qui, par suite d'une mauvaise répartition, pesèrent surtout sur les *curiales*. Aussi le nombre des propriétaires diminua-t-il et la classe des *colons* alla en s'augmentant.

V. Les dernières années de Constantin furent déshonorées par de sanglantes tragédies domestiques.

CHAPITRE XXXVI

CONSTANCE. JULIEN. VALENTINIEN ET VALENS. LUTTES CONTRE LES GERMAINS ET LES PERSES (337-378).

1. Trois empereurs et trois empires. — 2. Mort de Constantin II (340) et de Constant (350); usurpation de Magnence et de Vétranion. — 3. Constance seul empereur (353); l'arianisme; mort de Gallus (354). — 4. Usurpation et mort du Franc Sylvanus (355). — 5. Julien en Gaule (355-360); ses succès sur les Alamans et les Francs. — 6. Julien empereur (361-363); réaction païenne. — 7. Expédition contre les Perses. — 8. Jovien (363). — 9. Valentinien en Occident (364-375) et Valens en Orient (364-378). — 10. Les Goths convertis à l'arianisme. — 11. Commencement de la grande invasion : entrée des Huns en Europe. — 12. Destruction par les Huns de l'empire des Goths (375). — 13. Les Visigoths passent le Danube (376). — 14. Bataille d'Andrinople (378).

1. Trois empereurs et trois empires. — Constantin commit la faute en mourant de partager l'empire entre ses trois fils et quelques-uns de ses neveux. Les soldats, excités sous main, massacrèrent deux frères et six neveux du dernier prince. Gallus et Julien furent seuls épargnés. Des trois fils de Constantin, Constance eut l'Orient, Constant la préfecture d'Italie, Constantin II celle des Gaules.

2. Mort de Constantin II (340) et de Constant (350); usurpation de Magnence et de Vétranion. — Constantin II, mécontent de sa part, voulut enlever l'Italie à son frère Constant et périt dans une bataille près d'Aquilée (340). Le vainqueur passa aussitôt dans la Gaule, que les Francs avaient envahie. Deux années de guerre ne purent leur arracher la Belgique, le pays des Bataves et le nord de la Gaule, où ils restèrent établis. Cette honte amena un soulèvement. Des gardes proclamèrent à Autun,

en 350, Magnence, Franc d'origine ; et Constant, atteint dans sa fuite vers l'Espagne, fut tué au pied des Pyrénées. Les légions d'Illyrie, profitant du chaos qui recommençait, proclamèrent aussi leur vieux général Vétranion. Mais Constance, arrivé avec une nombreuse armée, le trompa par de fausses négociations, lui débaucha ses troupes, puis lui donna l'ordre de déposer la pourpre en échange d'une pension annuelle dont il alla vivre dans le repos et l'obscurité. Ce succès en promettait d'autres sur Magnence. Mais la nécessité de contenir les Perses força Constance de tirer de la retraite où il le faisait élever son cousin Gallus. Il le nomma César et lui confia le soin de continuer la guerre malheureuse qu'il avait jusqu'alors soutenue contre Sapor. Tranquille un moment de ce côté, il marcha contre l'usurpateur et lui livra la bataille de Mursa, en Pannonie, que la défection du Franc Sylvanus lui fit gagner (351). Magnence recula jusqu'en Gaule, où, abandonné de tout le monde, il fut réduit à se jeter sur son épée (353). La Gaule, l'Espagne, la Bretagne même, firent leur soumission.

3. Constance seul empereur (353) ; l'arianisme ; mort de Gallus (354). — L'empire se retrouvait encore une fois sous un seul maître ; mais le timide et soupçonneux Constance se laissait gouverner par les femmes, les eunuques et les flatteurs. Livré tout entier aux querelles religieuses que soulevait l'arianisme, sans avoir lui-même une foi bien certaine ni bien vive, il vit se préparer en Orient une nouvelle révolte. Gallus voulait le titre d'Auguste. Rappelé de l'Asie par de flatteuses promesses, il fut conduit à Pola en Istrie et décapité.

4. Usurpation et mort du Franc Sylvanus (355). — Son frère Julien fut épargné. Après être quelque temps resté sous une surveillance sévère, il fut envoyé à Athènes, où il put s'abandonner librement à son goût pour l'étude et se faire initier aux doctrines platoniciennes. Au bout de quatorze mois on le rappela à la cour. La cause de cette fortune qui lui revenait était encore les embarras de Constance. L'habile général Sylvanus, qui résidait à

Cologne, où ses liaisons avec les Francs l'avaient rendu suspect, craignant les vengeances impériales, n'avait eu d'autre parti pour sauver sa tête que de se faire lui-même proclamer empereur (355). Ursinus, secrètement envoyé par Constance, vint à Cologne accompagné de l'historien Ammien Marcellin et prépara par de sourdes intrigues la chute de Sylvanus, qui, arraché d'une chapelle chrétienne où il s'était réfugié, fut massacré par des soldats payés pour ce meurtre.

5. Julien en Gaule (355-360) ; ses succès sur les Alamans et les Francs. — L'usurpateur était renversé, mais Constance se sentit encore une fois incapable de gouverner seul l'empire. Il crut que la présence en Gaule d'un prince de la maison impériale pourrait seule mettre un terme aux continuelles révoltes qui y éclataient, et qu'il resterait libre ainsi de tourner son attention vers l'Orient, où les Perses redevenaient menaçants. Constance rappela donc Julien d'Athènes à Milan, lui fit épouser sa sœur Hélène et le chargea de délivrer la Gaule des ravages des Germains, qui l'avaient envahie après la mort de Sylvanus.

Les Francs avaient pris Cologne, les Alamans avaient détruit Strasbourg et Mayence ; quarante-cinq villes florissantes étaient saccagées et des troupes innombrables de captifs gallo-romains avaient été emmenées sur la rive droite du Rhin, dont ils défrichaient les terres, tandis que leurs champs sur la rive gauche restaient désolés et incultes. Bien que jeté sans expérience au milieu de ces guerres, Julien, guidé par le préfet Salluste, s'y conduisit comme un vieux général. Deux peuples occupaient une partie de la Belgique, les Alamans et les Francs : il vainquit les premiers en plusieurs rencontres, notamment dans la grande bataille de Strasbourg (août 357), laquelle délivra des Barbares tout le pays compris entre Bâle et Cologne. Le roi des Alamans fut fait prisonnier. A la suite des fugitifs, Julien franchit le Rhin, rétablit les fortifications du Taunus et ramena un grand nombre de captifs gaulois et de légionnaires prisonniers. Les Francs

Vue intérieure du palais des Thermes, à Paris (état actuel). Les ruines du palais de Julien sont aujourd'hui converties en musée.

Vue intérieure du palais des Thermes. Cettegravure représente restaurée la partie de la salle dont on voit sur la page précédente l'état actuel.

étaient trop fortement établis sur le Rhin inférieur pour qu'il songeât à les en chasser : du moins il leur enleva Cologne, sut leur inspirer le respect de l'empire en battant plusieurs de leurs bandes et prit un grand nombre de ces Barbares à sa solde. En même temps son administration habile lui gagna l'amour des Gallo-Romains.

Constance, dans le même temps, ne recevait que de fâcheuses nouvelles de l'Orient. Il voulut se mettre lui-même à la tête de l'armée de Syrie, et, pour cette expédition, demanda à Julien une partie de ses troupes. Ce service lointain effraya les légions gauloises, qui, plutôt que d'obéir, proclamèrent à Paris leur général Auguste. Une guerre civile allait éclater, lorsque Constance mourut, le 3 octobre 361, dans la Cilicie, en appelant à lui succéder son rival, qui était le dernier membre de la famille de Constantin.

6. Julien empereur (361-363) ; dernier effort du paganisme. — Julien, surnommé l'Apostat, n'avait que six ans lors du massacre de tous les siens. Élevé dans la religion chrétienne, il en suivit d'abord tous les rites. Mais les maîtres qu'on lui donna, les sophistes, les rhéteurs païens dont il s'entoura dans Athènes, lui inspirèrent pour la littérature de la Grèce un enthousiasme qui fit tort à sa foi. Il se laissa séduire par les doctrines des philosophes païens, qui essayaient de rajeunir et de moraliser les dieux du vieil Olympe. Dès qu'il laissa percer ses secrètes tendances, les sophistes accoururent, surpris et heureux de trouver un des leurs dans un prince de cette famille flavienne si fatale au paganisme. Julien était encore à Athènes que saint Basile, son condisciple, prévoyait que le christianisme aurait en lui un dangereux ennemi. Sitôt, en effet, qu'il fut monté sur le trône, il professa publiquement l'ancien culte et rouvrit les temples. C'était singulièrement méconnaître la société qu'il était appelé à régir que d'essayer de rendre une vie nouvelle à ce que la mort avait si légitimement frappé, et, s'il eût vécu plus longtemps, il eût sans doute cruellement expié ce retour inintelligent vers le passé. Au moins n'essaya-t-il point de

Julien. — Statue conservée au musée de Cluny.

faire triompher la réaction en s'aidant de la violence : « Je ne veux pas, écrivait-il, qu'on fasse mourir les Galiléens, ni qu'on les frappe injustement, ni qu'on les maltraite en quelque manière que ce soit ; mais je veux absolument qu'on leur préfère les adorateurs des dieux. » En conséquence, il promulgua un édit de tolérance qui permit les sacrifices défendus par Constance et rappela les exilés de tous les partis religieux. Cependant on peut lui reprocher une ordonnance perfide, celle qui défendit aux chrétiens d'enseigner la rhétorique et les belles-lettres, sous prétexte qu'ils n'avaient rien à faire avec une littérature pleine d'idées et de croyances contre lesquelles ils prononçaient tous les jours l'anathème. Le tribunal qu'il établit à Chalcédoine, après son avènement, pour juger tous les fonctionnaires prévaricateurs, les ministres et les favoris de Constance, fut aussi accusé d'avoir rendu des sentences iniques et frappé des innocents. Cependant, dans une occasion où la sévérité lui eût été permise, il montra une patience qui l'honore. Il ambitionnait l'honneur de venger enfin sur les Perses les longues injures de l'empire, et gagna avec son armée la Syrie. A Antioche, les habitants, zélés chrétiens, le raillèrent bien haut de sa barbe inculte et de sa simplicité, ils allèrent jusqu'à l'insulte. L'empereur pouvait punir : le philosophe se contenta de répondre par une satire de leurs mœurs efféminées.

7. Expédition contre les Perses. — A la tête de 65 000 hommes, il pénétra jusqu'en vue de Ctésiphon, franchit le Tigre et brûla sa flotte. Mais bientôt, égaré par des traîtres, manquant de vivres, il fut obligé de se replier sur la Gordyène ; une victoire lui en ouvrit la route. Dans un second combat, il tomba mortellement blessé. Il mourut en s'entretenant avec ses amis de l'immortalité promise à l'âme du juste. Il avait trente-deux ans et était resté moins de vingt et un mois sur le trône (363).

8. Jovien (363). — Jovien, son successeur, fut contraint de signer un traité honteux qui rendait aux Perses

les cinq provinces transtigritanes vainement réclamées par eux depuis vingt-cinq ans; il ne régna que quelques mois.

9. Valentinien en Occident (364-375) et Valens en Orient (364-378). — Valentinien, qui le remplaça (364), abandonna de lui-même la moitié de l'empire à son frère Valens. Il prit pour lui l'Occident et le gouverna d'une main ferme, mais il mourut en 375, laissant son fils Gratien pour son successeur, au moment où de grands événements, qu'il eût pu conjurer, éclataient. Valens n'avait pas imité, à Constantinople, la tolérance suivie par Valentinien en Italie. Il avait troublé l'Orient par une persécution cruelle contre les magiciens ou ceux qui les consultaient, et par sa partialité en faveur des ariens. Les fidèles de l'Église orthodoxe furent de nouveau inquiétés, les évêques chassés de leurs sièges et un arien placé sur le trône archiépiscopal de Constantinople. De plus cruelles souffrances eussent été infligées à l'Église si la gravité des événements politiques dont ce règne fut rempli avait laissé à Valens assez de loisir pour répondre à toutes les instances des hérésiarques. Sapor les avait chassés d'Arménie et d'Ibérie, Valens les rétablit et obligea le grand roi à convenir d'une trêve avec l'empire. C'était un succès; malheureusement une affreuse catastrophe se préparait du côté de la Thrace.

10. Les Goths convertis à l'arianisme. — Un usurpateur que Valens avait à combattre avait pris à sa solde un corps de 30 000 Visigoths; l'usurpateur renversé, Valens voulut punir les Barbares de l'appui qu'ils lui avaient prêté. Une guerre de trois ans se termina par un traité qui renvoyait tous ces Germains au delà du Danube et supprimait les subsides que l'empire leur payait. Valens n'oublia pas à cette occasion son zèle pour l'arianisme. Il gagna à cette doctrine l'évêque Ulphilas, qui venait de convertir les Goths et qui composa dans leur langue une traduction des Évangiles, le premier monument écrit de leur idiome. Il en existe encore un manuscrit à Upsal. Ulphilas dut former alors un alphabet qu'il emprunta en grande partie

à l'alphabet grec. L'arianisme allait donc revenir dans l'empire avec l'invasion des Barbares.

11. Commencement de la grande invasion: entrée des Huns en Europe. — Nous y touchons après l'avoir vue depuis près de deux siècles constamment menaçante. Le peuple qui la décida était étranger à la race germanique : c'étaient les tribus hunniques qui appartenaient à la race mongole, autant qu'on peut le conclure de la description que les anciens écrivains ont laissée de la figure et des coutumes de ces hordes féroces. Les Huns étaient nomades, ils connaissaient à peine les liens sociaux. Leurs incursions, rapides et imprévues, répandaient la terreur plus que celles d'aucun autre peuple barbare de ce temps; car partout où ils passaient, ils détruisaient pour le seul plaisir de détruire. Au temps de Valens, ils franchirent l'Oural et subjuguèrent les Alains, qui habitaient entre le Volga et la mer Noire. Une partie de ce peuple s'enfuit derrière le Caucase, l'autre suivit les vainqueurs qui, débouchant dans les vastes plaines de la Sarmatie, se trouvèrent en face du grand royaume des Goths.

12. Destruction par les Huns de l'empire des Goths (375). — Cette nation germanique, peu à peu descendue des bouches de l'Oder sur le Danube et le Pont-Euxin, était restée longtemps divisée entre un grand nombre de chefs. Mais Ermanarich avait réuni la plupart de ses tribus et fondé un puissant État, le royaume des Ostrogoths ou Goths de l'Est, qui s'étendait de la Baltique à la mer Noire; nombre de peuples lui étaient soumis. Ce royaume barrait tout le continent et eût arrêté sans doute l'invasion, s'il ne se fût trouvé déjà en pleine dissolution. Quand le vieil Ermanarich, à qui l'on donne cent dix ans, apprit l'approche de l'ennemi, il fit de grands préparatifs. Mais les tribus vassales montrèrent peu de zèle pour cette guerre redoutée. Deux chefs roxolans dont il avait fait périr la sœur sous les pieds de ses chevaux, parce que son mari refusait de s'armer pour lui, tentèrent de l'assassiner. D'autres chefs encore lui refusèrent obéissance, et le vieux roi désespéré se jeta sur son épée. Son

successeur Withimer fut vaincu et tué. Il laissait un fils enfant, qui fut sauvé par Alatheus et Saphrax, deux guerriers goths qui avaient longtemps servi dans les armées romaines. Laissant le gros de la nation faire sa soumission au vainqueur, ils gagnèrent par des marches habiles, avec l'enfant royal, l'intérieur du pays, et échappèrent à la poursuite des Huns, occupés à combattre un nouvel ennemi. Athanaric, chef des Goths de l'Ouest, s'était avancé jusqu'au Dniester, pour en défendre le passage; mais leur cavalerie traversa le fleuve durant la nuit et vint le prendre à dos. Il fallut reculer encore jusqu'au Pruth; là, Athanaric voulait élever, des Carpathes à la mer, des fortifications qui eussent arrêté les Huns : son peuple, découragé, préféra aller demander un asile sur les terres de l'empire. Ce brave chef refusa pour lui-même cette honte, ou n'osa se confier à l'hospitalité de Valens, et se jeta dans les montagnes avec quelques guerriers fidèles (375).

13. Les Visigoths passent le Danube (376). — Quand on apprit à l'empereur que ce qui restait de la nation des Goths lui tendait des mains suppliantes, son orgueil flatté lui fit oublier la prudence, et il ouvrit l'empire à cette multitude qui comptait encore 200 000 combattants. La seule condition qu'il leur imposa fut de livrer leurs armes et de donner en otages une partie de leurs enfants, qui furent envoyés dans les petites villes de l'Asie Mineure. Les Barbares se soumirent à tout. Mais les officiers impériaux, les voyant désarmés, ne leur cédèrent des vivres qu'au plus haut prix. Toutes leurs ressources y passèrent d'abord, puis leurs esclaves, puis encore leurs enfants, qu'ils vendirent. Quand ils n'eurent plus rien, ils furent bien réduits à prendre de force ce qu'on leur refusait, en maraudant dans le pays. Ils n'avaient pas livré toutes leurs armes; ils en firent d'autres; Alatheus et Saphrax, qui, vers le même temps, forcèrent le passage du Danube et vinrent les rejoindre avec leurs compagnons, augmentèrent leur nombre et leur confiance. Toute la Thrace fut alors livrée au pillage. Des Huns, des Alains, accoururent même pour prendre part à la curée.

14. Bataille d'Andrinople (378). — Valens réunit ses forces pour les combattre et invoqua l'aide de son neveu. Gratien promit des secours; mais un jeune Alaman de sa garde, en congé parmi les siens, ayant parlé de ces préparatifs, les Alamans crurent l'occasion favorable pour attaquer les frontières dégarnies, et leur mouvement le força de retenir les troupes destinées à Valens. Cependant le péril augmentait chaque jour pour ce prince. Tous les Barbares établis dans les provinces du Danube, tous les captifs germains que les empereurs y avaient transportés, couraient rejoindre leurs frères. Pendant une année entière les légions essayèrent vainement d'arrêter cette dévastation. Enfin, en 378, Valens voulut prévenir la concentration des Barbares en un seul corps et s'avança contre eux. Frigitern, leur chef, l'abusa quelque temps par de feintes négociations, puis, ayant réuni toutes ses forces, attaqua l'empereur le 9 août 378, près d'Andrinople. Ce fut une défaite plus désastreuse que celle de Cannes. Un tiers à peine de l'armée romaine s'échappa; l'empereur lui-même, blessé, fut porté dans une cabane à laquelle les Barbares mirent le feu : il y périt au milieu des flammes; puis tout le plat pays, jusqu'aux murailles de Constantinople, fut livré à la plus affreuse désolation. L'impératrice Dominica défendit la capitale avec l'aide de quelques troupes de Sarrasins appelés d'Asie. Ces enfants du désert d'Arabie se trouvèrent pour la première fois aux prises avec les hommes du Nord : ils devaient se rencontrer deux siècles et demi plus tard à l'autre extrémité de la Méditerranée.

Résumé.

I. La mort de Constantin fut suivie d'une nouvelle période de troubles. Ses trois fils s'étaient partagé l'empire ; *Constance* reste seul empereur, en 353, ayant triomphé de ses deux frères et de quelques usurpateurs. Il prit comme collaborateur son parent Julien, qui, chargé d'administrer la Gaule, remporta sur les Francs et les Alamans une grande victoire en 357 à Strasbourg.

II. *Julien* régna à son tour de 361 à 363. Ayant répudié la foi chrétienne pour l'ancienne religion païenne, il tenta sans succès de remettre celle-ci en honneur. Puis il alla diriger une expédition contre les Perses, dans laquelle il mourut.

III. Après le court règne de *Jovien*, l'Occident fut gouverné par *Valentinien* et l'Orient par son frère *Valens*. Valentinien, prince tolérant et éclairé, mourut en 375, laissant le trône à son fils *Gratien*. Valens protégea les ariens, et obligea les Goths vaincus à embrasser l'arianisme.

IV. Mais à ce moment approchait la formidable invasion des *Huns*. Ils détruisirent l'empire du Goth Ermanarich, et les sujets de ce prince cherchèrent un refuge sur les terres de Valens. Mais, laissés sans vivres, ils se soulevèrent et détruisirent l'armée impériale devant *Andrinople* (378). Valens périt dans la bataille.

CHAPITRE XXXVII

THÉODOSE; PARTAGE DE L'EMPIRE.

1. Théodose (379-395). — 2. Théodose pacifie l'Orient. — 3. Meurtre de Gratien en Occident (383). — 4. Premier abandon de la Bretagne par les troupes romaines (383). — 5. Trois empereurs: Maxime, Valentinien II et Théodose. — 6. Saint Ambroise et les ariens. — 7. Théodose fait condamner l'hérésie et renverse Maxime (388). — 8. Le Franc Arbogast tue Valentinien II (392). — 9. Usurpation d'Eugène (392-394). — 10. Théodose seul empereur (394-395). — 11. Suppression officielle du paganisme. — 12. Séparation définitive des deux empires (395).

1. Théodose (379-395). — Le fils de Valentinien, Gratien, plus heureux que son oncle, battait en ce temps-là les Alamans, près de Colmar. Mais l'empire d'Orient était sans chef; pour la tâche difficile de réparer l'immense désastre que l'empire pleurait, il jeta les yeux sur le fils d'un brave serviteur de son père, le comte Théodose, qui avait été injustement décapité à Carthage. Après sa fin malheureuse, son fils, nommé comme lui Théodose, s'était retiré en Espagne, sa patrie; Gratien l'en rappela et, le 9 janvier 379, lui donna, avec le titre d'Auguste, les deux préfectures d'Orient et d'Illyrie. Théodose se mit hardiment à l'œuvre.

2. Théodose pacifie l'Orient. — L'Asie était tranquille, grâce à une mesure atroce. Tous les Goths envoyés comme otages dans les provinces avaient été convoqués à un même jour, dans les métropoles, pour y recevoir des dons en argent et en terre; mais des troupes les y attendaient : surpris sans défense, ils avaient été massacrés. Dans la Thrace, leurs frères, leurs pères, les ven-

geaient. Théodose avait à refaire une armée, surtout à relever le courage des soldats : il y réussit en leur fournissant l'occasion de livrer mille petits combats où il eut soin de leur assurer l'avantage. Il ne laissa aucune place forte au pouvoir de l'ennemi, dont il diminua le nombre en provoquant des défections. C'était la vieille tactique de Fabius Cunctator contre Annibal : elle eut un plus rapide succès : sans avoir gagné une grande victoire, il amena les Goths à traiter. Fritigern, le vainqueur d'Andrinople, était mort; le brave Athanaric, son successeur, se laissa attirer à Constantinople, et là, ébloui par l'éclat de cette cour pompeuse, il décida son peuple à accepter les offres de l'empereur (octobre 382). Au fond, Théodose leur donnait ce qu'ils voulaient. Il les établit dans la Thrace et la Mœsie, avec la charge de défendre le passage du Danube; 40 000 de leurs guerriers furent admis dans les troupes impériales. C'était leur livrer l'empire, car ces Goths demeurés en corps de nation sous leurs chefs nationaux, avec leur organisation militaire, sentirent bientôt se réveiller en eux les instincts de pillage et le besoin d'aventures. Dans vingt-sept ans ils prendront Rome, après avoir ravagé la Grèce et l'Italie, et la guerre, qu'ils porteront ainsi au cœur même de l'empire, fera tomber les barrières par-dessus lesquelles le flot de l'invasion passera.

Pour le moment, Théodose avait mis fin à une situation désastreuse par un expédient déjà employé, quoique jamais dans d'aussi vastes proportions. L'empire, qui se croyait sauvé, lui en marqua sa reconnaissance. Les tristes événements dont l'Occident fut le théâtre, et qui amenèrent pour quelques jours encore la réunion sous son autorité de tout l'héritage d'Auguste, augmentèrent sa renommée. L'Église surtout, qu'il délivra de l'arianisme, vit en lui un nouveau Constantin, et l'épithète de Grand est restée attachée au nom du dernier maître du monde romain.

3. Meurtre de Gratien en Occident (383). — Gratien, actif, intelligent et brave, fut cependant renversé

par un usurpateur. Passionné pour la chasse, il en oubliait ses devoirs de prince, et on ne le voyait qu'entouré d'archers alains, qui avaient toute sa faveur. Les soldats s'irritèrent de cette préférence, et les légions de Bretagne proclamèrent leur chef Maxime, un des habiles compagnons du comte Théodose. Maxime passa aussitôt en Gaule; Gratien marcha à sa rencontre. Mais il manquait d'argent : ses troupes l'abandonnèrent. Il essaya de s'échapper et de gagner les Alpes; atteint près de Lyon, il fut mis à mort (25 août 383).

4. Premier abandon de la Bretagne par les troupes romaines (383). — Pour cette expédition, Maxime avait retiré de la Bretagne les légions et toute la milice du pays, de sorte que l'île, restée sans défense, fut bientôt désolée par les courses des Pictes et des Scots, et par les descentes des Saxons et des Frisons.

5. Trois empereurs : Maxime, Valentinien II et Théodose. — Théodose aurait voulu venger son bienfaiteur, mais le calme n'était pas encore rendu à l'Orient et une guerre civile eût peut-être tout perdu. Il traita avec l'usurpateur et le reconnut pour maître de la préfecture des Gaules, à condition qu'il laisserait celle d'Italie au jeune Valentinien II (385).

6. Saint Ambroise et les ariens. — La mère de Valentinien II, Justine, zélée pour l'arianisme, cherchait à propager l'hérésie dans les provinces de son fils, qui lui étaient peu favorables. A Milan surtout l'opposition était vive. Elle voulut la vaincre en exilant l'archevêque de cette ville, saint Ambroise; mais la population repoussa ses gardes barbares. A ces nouvelles, Maxime crut l'occasion favorable, il franchit les Alpes, et Valentinien II s'enfuit à Thessalonique (387), auprès de Théodose, qui venait de résister victorieusement à une tentative des Ostrogoths pour passer le Danube.

7. Théodose fait condamner l'hérésie et renverse Maxime (388). — Ce prince s'était déjà vivement prononcé contre les ariens. Dès l'année 380 il avait reçu le baptême et promulgué des édits en faveur de l'ortho-

doxie. Le patriarche Damophile avait été chassé de Sainte-Sophie; son siège fut donné à Grégoire de Nazianze, et un concile réuni dans Constantinople (381) condamna de nouveau l'hérésie et confirma le symbole de Nicée. Justine devait ses malheurs à son zèle arien, mais Théodose avait épousé sa fille, la belle Galla : l'impératrice pouvait donc, malgré ses imprudences, compter sur l'appui de son gendre. Il hésita pourtant près d'une année, jusqu'à ce qu'il eut appris que Maxime soulevait, par sa dureté, tous les Italiens contre lui.

Théodose entra en Pannonie l'an 388 et fit faire en Gaule une diversion par les Saxons et les Francs; Maxime usa contre lui des mêmes armes et tenta la fidélité de ses troupes barbares. De dangereuses défections eussent éclaté, s'il ne les avait prévenues par de sévères mesures. L'usurpateur, vaincu sur les bords de la Save, fut livré par ses propres soldats et mis à mort dans Aquilée; mais sa vieille mère et ses filles furent honorablement traitées. Théodose ne garda rien de sa conquête, qu'il abandonna à Valentinien.

8. Le Franc Arbogast tue Valentinien II (392). — Pour affermir le pouvoir du jeune prince et extirper avec l'hérésie les derniers restes de paganisme qui se conservaient encore dans les provinces occidentales, il demeura trois ans dans le gouvernement de son beau-frère. A son départ, il lui donna, comme principal ministre, le Franc Arbogast, qui venait de délivrer la Gaule des Germains et qui remplit de Barbares tous les offices civils et militaires. Valentinien ne supporta pas longtemps cette tutelle, il voulut retirer au comte tous ses emplois. « Je tiens ma charge de Théodose, répondit Arbogast en présence de toute la cour, lui seul peut me l'ôter. » Valentinien, saisi d'une violente colère, se jeta sur lui l'épée à la main. Quelques jours après il périt assassiné (15 mai 392).

9. Usurpation d'Eugène (392-394). — Arbogast ne pouvait espérer que Théodose laisserait ce meurtre impuni. Il essaya de faire un empereur, et, n'osant se

proclamer lui-même, jeta la pourpre sur les épaules d'un de ses secrétaires, le rhéteur Eugène. Théodose, le vengeur de l'orthodoxie, avait pour lui le clergé catholique. Arbogast et Eugène cherchèrent à rallier à leur cause ce qui restait de païens. Cette imprudente conduite souleva contre eux la population chrétienne : aussi une seule bataille, près d'Aquilée, mit fin à cette domination éphémère; Eugène, fait prisonnier, fut mis à mort; Arbogast se tua lui-même (394). Cette fois le vainqueur garda sa conquête.

10. Théodose seul empereur (394-395). — Il la garda cinq mois à peine; de nombreux et sages règlements montrèrent son désir de guérir quelques-uns des maux qui travaillaient cette société mourante. Il ne pouvait y réussir, car le mal était incurable; du moins honora-t-il les derniers jours de l'empire, en pratiquant sur le trône des vertus que les peuples avaient su rarement y respecter. Un grand acte l'honore : le peuple de Thessalonique avait, dans une sédition, tué le gouverneur et plusieurs officiers impériaux. Dans une circonstance pareille, Théodose avait pardonné aux habitants d'Antioche; cette fois il s'abandonna à une violente colère et donna des ordres qui coûtèrent la vie à sept mille personnes. Ce massacre excita dans tout l'empire un sentiment d'horreur. Lorsque Théodose se présenta quelque temps après aux portes de la cathédrale de Milan, saint Ambroise eut le courage de l'arrêter; il lui reprocha son crime en présence de tout le peuple, et lui interdit l'entrée de l'église et l'approche de la sainte table. Théodose accepta la pénitence publique que le saint évêque lui imposait au nom de Dieu et de l'humanité outragée : pendant huit mois il ne dépassa point le parvis du temple.

11. Suppression officielle du paganisme. — L'obéissance de ce prince au châtiment qui lui fut infligé par le saint évêque de Milan témoigne de la force de ses sentiments chrétiens. Avec ce pieux empereur le christianisme acheva par une consécration officielle la victoire

qu'il avait commencé de remporter avec Constantin contre le paganisme à son déclin. Dès son avènement au trône, Théodose avait proclamé son dessein « de faire adorer en tous lieux le nom du Dieu unique ». En 381 une loi interdit les sacrifices faits la nuit ou le jour, pour con-

Partie supérieure d'une base sur laquelle Théodose avait fait placer un obélisque de Constantin et où il se fit représenter assistant aux jeux. Ce monument existe encore aujourd'hui à Constantinople.

naître l'avenir. La loi fut renouvelée avec des pénalités plus sévères en 385; et sept ans après, en 392, Théodose, suivant l'exemple de Valentinien II, défendit d'une manière absolue de faire des sacrifices, d'entrer dans les temples, d'adorer les statues, et, atteignant le vieux culte dans ses retraites les plus anciennes, interdit les antiques sacrifices accomplis sur l'autel du foyer. Une tentative de restauration du paganisme, faite à Rome sous les

auspices d'Arbogast et d'Eugène, échoua, et saint Jérôme put s'écrier dédaigneusement : « Le Capitole est désert, la poussière en couvre les dorures, et les dieux n'ont plus dans leurs niches que la compagnie des hiboux ».

12. Séparation définitive des deux empires (395).— Enfin avec ce prince s'opère définitivement la séparation de l'ancien empire romain en empire d'Occident et en empire d'Orient. Avant de mourir, il donna à son fils Honorius l'Occident, à son fils Arcadius l'Orient. L'empire d'Occident comprit la Grande-Bretagne, la Germanie, la Gaule, l'Espagne, l'Illyrie, l'Italie, et l'Afrique septentrionale; l'empire d'Orient comprit la péninsule des Balkans (Thrace, Macédoine et Grèce), l'Asie Mineure, la Syrie et la Palestine, l'Égypte et la Cyrénaïque. Cette séparation devait être irrévocable; elle dure encore dans la religion et la civilisation différentes de ces deux moitiés de l'ancien monde. L'usage est d'arrêter à la date où s'accomplit cette division de l'empire, l'histoire romaine. L'unité que Rome par la force de ses armes et l'imposition de ses lois avait mise dans le bassin méditerranéen disparaît. Avec l'arrivée et le triomphe des Barbares commence une autre période de l'histoire de l'Europe, le *moyen âge*.

Résumé.

I. *Théodose* (374-395), appelé par Gratien au pouvoir, pacifie l'Orient en installant les Goths sur la rive gauche du Danube. Gratien meurt tué par l'usurpateur Maxime; mais celui-ci, ayant tenté de renverser Valentinien II, est défait et tué par Théodose. Enfin, après le meurtre de Valentinien II par Arbogast et le court règne de l'usurpateur Eugène, Théodose reste pour quelques mois seul maître de l'empire.

II. Au milieu de ces agitations, Théodose, fidèle défenseur de l'orthodoxie, avait fait une rude guerre aux anciens dieux et achevé la victoire du christianisme sur l'ancienne religion en prononçant la *suppression officielle du paganisme* (392).

III. Avant de mourir, il partagea définitivement l'empire en *empire d'Orient* et *empire d'Occident* entre ses deux fils *Arcadius* et *Honorius* (345). C'est à cette division de l'empire que se termine l'histoire romaine.

CHAPITRE XXXVIII

REVISION DES GRANDS FAITS ET RÉSUMÉ GÉNÉRAL DU COURS.

1. Longue durée de l'histoire romaine. — 2. Fondation de Rome; les premiers temps de Rome. — 3. Institutions primitives; patriciens et plébéiens; le roi. — 4. Les trois derniers rois; constitution de Servius Tullius. — 5. Abolition de la royauté; la république patricienne. — 6. Conquête par les plébéiens de l'égalité civile, politique et religieuse (493-300). — 7. La constitution républicaine. — — 8. Conquête de l'Italie (496-272); habile politique du sénat. — 9. Les guerres Puniques (264-146). — 10. Conquête des rives de la Méditerranée (201-129). — 11. Changements opérés par les conquêtes dans le caractère du peuple romain. — 12. Changements dans l'organisation politique des Romains. — 13. Le gouvernement oligarchique; son insuffisance. — 14. Tentative de réforme; les Gracques.— 15. Reconstitution d'un parti populaire; conséquences des réformes militaires de Marius. — 16. Le dernier siècle de la république romaine. — 17. Première période de troubles; Marius et Sylla; Catilina; César (90-45). — 18. César; premier essai du gouvernement monarchique (49-44). — 19. Seconde période de troubles; Octave et Antoine (44-31). — 20. Le gouvernement d'Auguste (31 av. J.-C.-14 ap. J.-C.). — 21. Insuffisance du gouvernement d'Auguste; dangers créés à l'empire par sa politique. — 22. Les Césars et les Flaviens (14-96). — 23. Les Antonins; prospérité de l'empire (96-192). — 24. Le IIIe siècle; désordres dans l'empire; anarchie militaire; progrès des Barbares (192-268). — 25. Restauration de l'empire par les princes illyriens : victoires de Claude II, d'Aurélien et de Probus; réformes de Dioclétien et de Constantin (268-337). — 26. Insuffisance des réformes politiques, administratives et militaires de Dioclétien et de Constantin. — 27. Les dernières années de l'empire (337-395). — 28. Principaux résultats de la domination romaine. — 29. Ce que la France doit à Rome.

I. — Les Origines et la Royauté.

1. Longue durée de l'histoire romaine. — L'histoire romaine occupe une longue suite de siècles. De la

fondation de Rome (753 av. J.-C.) à la mort de Théodose (395 ap. J.-C.), elle comprend près de 1150 ans. Peu d'États dans l'antiquité ont eu une histoire aussi longue et aussi variée. Rome n'est d'abord qu'une bourgade; puis, elle devient une cité puissante, et enfin la capitale d'un vaste empire, qui s'écroule seulement sous les coups répétés des Barbares. Les circonstances l'ont amenée à modifier sa constitution primitive; au cours de sa longue existence, le caractère de ses habitants s'est lentement transformé. Ce sont ces changements dans la puissance, le gouvernement, le caractère des Romains, qui constituent l'histoire romaine. Il convient de les repasser rapidement; nous examinerons ensuite les principaux résultats de la domination exercée par Rome sur les pays qu'elle a conquis.

2. Fondation de Rome; les premiers temps de Rome. — La tradition attribuait à un chef d'origine albaine, Romulus, l'honneur d'avoir fondé Rome. L'emplacement de la nouvelle ville avait été heureusement choisi. La cité s'éleva entre les plaines du Latium et de l'Étrurie au-dessous des montagnes de la Sabine, à cinq lieues de la mer, au bord du Tibre, le plus grand fleuve de l'Italie péninsulaire, sur des collines faciles à défendre et salubres. Ses habitants se trouvèrent placés à proximité des montagnes, des plaines et de la côte; ce qui leur permit d'avoir parmi eux des pâtres, des laboureurs et des marins. L'élevage, le labourage et le commerce aidèrent au développement de la cité.

Les commencements du petit peuple formé de la réunion des trois tribus primitives, les Ramnes, les Tities et les Luceres, furent fort difficiles, car il avait de redoutables voisins. Il était menacé des invasions de pillards comme les Èques et les Samnites ou de pirates comme les Volsques. Il avait à redouter les armées des chefs étrusques, qui disposaient de toutes les ressources d'une civilisation déjà avancée. Les Étrusques, gouvernés par une puissante aristocratie, habiles dans l'art de dessécher les marais, ayant une marine hardie, une industrie et un

commerce actifs, furent pendant longtemps considérés par les Romains comme un peuple supérieur, dont ils imitaient les usages.

Nous connaissons mal l'histoire de ces premiers temps de Rome. Cette lacune est regrettable; car c'est seulement par l'étude des origines du peuple romain que nous pourrions apprendre comment se sont formés son caractère, sa religion et ses institutions civiles et politiques. Ces Romains des premiers âges ne sont encore que d'honnêtes cultivateurs, d'esprit un peu borné. Leurs prés, leurs vignes, leurs moissons, les occupent seuls. Ils ont la passion du gain, et font de terribles créanciers, durs aux débiteurs. Mais ce sont aussi de braves soldats, toujours prêts à quitter la charrue pour l'épée. Leur existence est frugale; leurs mœurs sont sévères ; dans la maison, le père de famille est le maître absolu; tous lui obéissent, femme, fils, esclaves. Ils sont très pieux, mais leur religion est sèche. Ils n'invoquent leurs dieux qu'au moment où ils ont besoin d'eux et ils les redoutent plus qu'ils ne les aiment. Ils ne connaissent pas grand'chose à l'art et à la poésie. C'est un peuple naturellement grave et froid, s'abandonnant quelquefois cependant aux saillies d'une gaieté grossière.

3. Institutions primitives : patriciens et plébéiens : le roi. — Pendant deux siècles et demi Rome fut gouvernée par des rois. Ces princes commandaient aux patriciens et aux plébéiens, les deux grandes classes d'hommes qui composaient alors la population de Rome. Les premiers, chefs des grandes familles ou *gentes*, possédaient le sol que leurs clients et leurs esclaves cultivaient. Leurs chefs, réunis au sénat, délibéraient sur les affaires de la cité; et tous les membres des *gentes*, réunis dans l'assemblée curiate, nommaient les magistrats ou votaient les lois. Au-dessous des patriciens et n'ayant aucun des droits que possédaient ceux-ci, se trouvaient les plébéiens. C'étaient, soit les descendants des premiers occupants du sol où s'était fondée Rome, soit les étrangers accourus dans la ville pour y chercher un asile et des moyens

d'existence, ou bien encore les vaincus transportés au pied des sept collines après la destruction de leurs villes, tous ceux enfin que les patriciens n'avaient pas reçus dans leurs *gentes*. Les plébéiens aspiraient à posséder les mêmes droits que les patriciens; ils trouvèrent un allié dans le roi, dont les patriciens voulaient restreindre l'autorité à leur profit.

4. Les trois derniers rois; constitution de Servius Tullius. — L'histoire romaine devient moins obscure à partir des trois derniers rois. Nous voyons alors la lutte engagée entre les patriciens et les plébéiens, et l'alliance de ces derniers avec le roi. Un sage prince, Servius Tullius, essaya de réunir patriciens et plébéiens en un seul peuple, et pour cela il imagina une nouvelle division du peuple romain. Les citoyens furent répartis, non plus d'après leur naissance, mais d'après leur fortune en classes et en centuries. Ces divisions étaient faites pour l'armée. Quand le peuple était convoqué pour la guerre, c'était par centuries. Les plébéiens faisaient donc désormais partie de la cité en armes; mais ils n'avaient cependant encore aucun des droits civils ou politiques dont jouissaient les patriciens. Seulement c'était déjà beaucoup qu'un plébéien, en s'enrichissant, pût s'élever jusqu'aux classes supérieures.

En introduisant les plébéiens dans la cité, Servius Tullius augmentait le nombre des soldats dont celle-ci pouvait disposer. Rome avait besoin d'une solide armée pour tenir tête à ses voisins et pour conserver les conquêtes qu'elle avait faites sous les rois précédents. Déjà, en effet, elle avait commencé à s'étendre aux dépens des peuples qui l'entouraient et, sous Servius Tullius, elle domina une première fois le Latium tout entier.

Enfin Rome cessait d'être une bourgade et devenait une ville. Ses trois derniers rois, venus d'Étrurie, apportèrent à Rome les arts et quelques-uns des usages qui rendaient célèbre leur patrie d'origine. Ils assainirent la ville et l'embellirent de riches monuments. Alors furent construits la *Cloaca Maxima* et le temple du Capitole.

II — La République.

5. Abolition de la royauté; la république patricienne. — L'alliance de la plèbe et des rois ne se maintint pas, par suite de la tyrannie de Tarquin le Superbe. Sa lourde domination réunit contre lui patriciens et plébéiens, qui en 510 le chassèrent de Rome. Mais, si le prince avait perdu son trône, les plébéiens avaient perdu leur défenseur. Les patriciens profitèrent seuls de la victoire. Dans les institutions nouvelles, tout fut organisé à l'avantage des grands. Ils se réservèrent le consulat et la dictature. Chefs de la religion, de la justice et de l'armée, ils se trouvèrent, après l'expulsion des rois, les vrais maîtres de Rome. Le gouvernement de la cité par les patriciens fut la première forme de la république romaine.

6. Conquête par les plébéiens de l'égalité civile, politique et religieuse (493-300). — Le nouveau gouvernement eut à réprimer la conspiration royaliste des fils de Brutus et à résister aux attaques des Tarquins et des Étrusques leurs alliés. Puis il dut compter avec les plébéiens. En 510, ceux-ci n'avaient guère été récompensés du concours qu'ils avaient prêté aux patriciens. Poussés par la misère où les jetaient les guerres continuelles des premières années de la république, ils réclamèrent une amélioration à leur sort et voulurent une place dans cet État, qu'ils contribuaient à défendre. Il leur fallut deux siècles de luttes pour conquérir les mêmes droits que les patriciens. Après leur retraite sur le mont Sacré (493), ils obtinrent l'abolition d'une partie de leurs dettes et l'établissement de magistrats populaires, les tribuns, destinés à les protéger contre les violences des grands. Les tribuns devinrent les chefs de la plèbe et ne laissèrent plus un moment de répit aux patriciens. Ils ne présentaient que des demandes justes, qu'ils soutenaient avec une admirable persévérance; les patriciens résistaient le plus longtemps qu'ils pouvaient, et ne cédaient

que lorsqu'ils craignaient qu'une résistance prolongée ne devînt un danger pour la sécurité de l'État.

D'abord le tribun Terentillus Arsa, après dix ans de lutte, contraignit les patriciens à rédiger la loi des Douze Tables. Cette loi donnait aux plébéiens les mêmes droits civils qu'aux patriciens (451). Mais les plébéiens ne pouvaient toujours pas arriver aux charges publiques. Leurs chefs riches et ambitieux voulurent eux aussi avoir leur part dans la conduite des affaires. Le tribun Canuleius fit décider que les familles des deux ordres pourraient désormais s'unir par des mariages; mais les patriciens se refusèrent au partage du consulat, qu'ils préférèrent démembrer (444). Les choses en restèrent là pendant 77 ans; néanmoins, pendant ce long intervalle, les patriciens ne purent empêcher les plébéiens d'arriver au sénat. Un dernier effort amena la victoire définitive des plébéiens. En 367, après dix ans de lutte, Lucius Sextius et Licinius Stolon obtinrent le rétablissement du consulat et son partage avec les plébéiens. Bientôt ceux-ci arrivèrent aux autres charges, et enfin, au début du IVe siècle avant J.-C., ils eurent l'accès des fonctions religieuses.

Ces réformes donnèrent satisfaction aux riches plébéiens; les pauvres eurent aussi leur part. Des lois sur l'usure protégèrent les débiteurs; la loi agraire empêcha pendant de longues années les riches patriciens de s'emparer de l'*ager publicus*. Les plébéiens eurent avec leurs petits champs de quoi vivre; et ainsi se forma cette classe de petits propriétaires qui pendant si longtemps fit la force de Rome.

7. La constitution républicaine. — Lorsque ces longues querelles entre patriciens et plébéiens furent terminées, le peuple romain se trouva en possession d'une constitution qui, pendant près de deux siècles, assura la paix à l'intérieur et permit à l'extérieur l'étonnant développement de la puissance romaine. Ce gouvernement qui consacrait l'égalité des deux ordres fut la seconde forme de la république.

Cette constitution donnait la souveraine puissance au peuple. Dans ses assemblées, il nommait ses magistrats, faisait ses lois, jugeait les grands procès. Il s'en remettait du détail de l'administration aux magistrats, qui étaient tenus de rendre leurs comptes à l'assemblée. Il laissait la direction générale des affaires au sénat, corps recruté parmi les anciens magistrats de l'État qui avaient eu le temps et les occasions de faire leurs preuves. Ainsi le citoyen est maître de sa personne et de ses biens; par ses votes, il intervient dans la conduite des affaires publiques; il peut, par son intelligence et son dévouement à l'État, arriver aux plus hautes charges politiques ou religieuses. Aussi le citoyen est-il prêt à tous les sacrifices pour une ville qui lui assure des biens aussi précieux. Ce fut l'âge d'or de la république, l'âge des grandes vertus publiques et domestiques : la soumission absolue aux lois de l'État, le désintéressement, le patriotisme, et, dans la famille, le respect de l'autorité paternelle, la sévérité des mœurs, l'ardeur au travail.

8. Conquête de l'Italie (496-272); habile politique du sénat. — Au milieu de toutes ces luttes, Rome avait fait la conquête de l'Italie. Elle avait été servie dans cette œuvre d'abord par sa position géographique qui la mettait au cœur de ses ennemis, puis par les divisions de ses adversaires; enfin par son excellente organisation militaire. La légion, composée de l'élite d'une population constamment exercée aux armes, formait un corps propre aux mouvements rapides comme à l'attaque en masse. Chaque nuit, dans le pays ennemi, elle s'enfermait en un camp retranché, et, le jour, marchait à raison de 30 kilomètres en cinq heures, le soldat portant ses armes, des vivres pour cinq jours, et des pieux pour camper.

Une première période de petites expéditions contre les Èques, les Volsques et les Étrusques se termina par la prise de Véies (395). Ces progrès furent un moment arrêtés par l'invasion des Gaulois, qui, victorieux des Romains à l'Allia (390), détruisirent Rome en partie et faillirent s'emparer du Capitole. Mais les Romains se remirent

vite de ce désastre. Trois guerres, dans lesquelles Rome connut quelquefois encore l'humiliation de terribles défaites, amenèrent la soumission des Samnites et des Étrusques (343-280). L'insolente prétention des Tarentins d'arrêter les progrès de Rome échoua malgré le secours de Pyrrhus, et la puissance de Rome s'étendit de l'Apennin au détroit de Messine.

L'habile politique du sénat retint les peuples vaincus dans la sujétion. Il se montra modéré; il introduisit dans les tribus romaines une partie des vaincus et augmenta ainsi la population de la cité. Il fit aux Italiens laissés en dehors des tribus des conditions inégales, afin qu'ils n'eussent pas intérêt à s'entendre tous ensemble pour se révolter contre Rome. Il les encouragea à rester fidèles à Rome en récompensant la fidélité par de nouveaux privilèges. Des colonies militaires, disséminées autour de la capitale, à laquelle elles étaient reliées par de grandes routes, prévinrent tout soulèvement.

9. Les guerres Puniques (264-146). — La soumission de l'Italie avait été la première étape de Rome dans la conquête du monde antique; la ruine de Carthage fut la seconde. Trois longues guerres, dont l'une mit Rome à deux doigts de sa perte, furent nécessaires pour détruire cette puissante rivale, qui, après chaque défaite, puisait dans son immense commerce les richesses nécessaires au renouvellement de la lutte. La première guerre habitua les Romains aux luttes sur mer et aux expéditions lointaines, et força Carthage à abandonner la Sicile (264-241). Puis, pendant que la ville punique réprimait à grand'peine une révolte de ses mercenaires, Rome s'emparait de la Sardaigne, de la Corse, détruisait les pirates illyriens et conquérait le bassin du Pô sur ses anciens ennemis les Gaulois. La conquête de l'Espagne par le Carthaginois Amilcar remit aux prises les deux peuples.

Cette fois, Rome trouva un terrible adversaire, Annibal. On vit ce général amener d'Espagne une puissante armée, franchir les Pyrénées, le Rhône, les Alpes, et détruire en trois ans quatre armées romaines. Mais la

victoire de Cannes marque le terme de ces étonnantes victoires. Carthage ne lui envoie aucun renfort; les quelques villes italiennes passées aux Carthaginois, terrifiées par le châtiment infligé par Rome à Capoue, l'abandonnent; son frère Asdrubal, qui vient d'Espagne à son secours, est défait et tué au Métaure (207). Il se décide à quitter l'Italie, mais il retrouve en Afrique Scipion, et subit à son tour une grande défaite à Zama (202). La seconde guerre punique (219-202) se termine ainsi pour Carthage par une seconde défaite plus lourde que la première. Rome attendit cinquante ans encore l'achèvement de son œuvre. Elle laissa d'ailleurs à son protégé Massinissa le soin d'affaiblir Carthage par ses usurpations de territoire; et quand enfin Carthage, lasse de voir ses réclamations au sénat rester sans réponse, se fut décidée à se faire justice elle-même, Rome, levant le masque, envoya des troupes contre elle. Mais la cité se défendit héroïquement, et il fallut la constance et la science militaire de Scipion Émilien pour débarrasser enfin Rome de sa rivale.

10. Conquête des rives de la Méditerranée (201-129). — Dès la fin de la seconde guerre punique, Rome avait commencé la conquête du bassin méditerranéen. La position de l'Italie au centre du monde ancien facilitait cette œuvre comme la situation de Rome au centre de la péninsule avait servi l'établissement de la domination romaine dans cette contrée. Cette grande entreprise fut encore rendue plus facile par la faiblesse des États orientaux, l'ignorance et la barbarie des peuples d'Occident. Les victoires de Cynoscéphales et de Pydna donnèrent à Rome la Macédoine, et l'année qui vit la réduction de la Macédoine vit également la chute de la Grèce (146), qui avait cru un instant retrouver sa liberté grâce aux Romains. Les deux victoires des Thermopyles et de Magnésie contraignirent le vaniteux Antiochus à abandonner toute hostilité contre Rome, et la défaite des Galates acheva de mettre l'Asie sous la tutelle des Romains. Dès lors le sénat exerça sur toute l'Asie grecque une domination incontestée, tenant

à ses pieds tous les roitelets, dont l'un, Attale II, roi de Pergame, le fit son héritier en 129. Pour dompter les peuples d'Occident, il fallut de longues et rudes campagnes qui rapportèrent aux généraux plus de gloire que de butin. Néanmoins, à la fin de cette période, les Gaulois cisalpins, les Ligures et les Espagnols étaient vaincus; la formation d'une province dans la Gaule transalpine, obtenue grâce à l'alliance de Marseille et aux défaites des Allobroges et des Arvernes, assura aux Romains un passage d'Italie en Espagne.

11. Changements opérés par les conquêtes dans le caractère du peuple romain. — Ces conquêtes et la prospérité qui les suivit transformèrent les Romains. Ce peuple jusque-là si pieux commença à se détacher de sa vieille religion. Parmi les Romains, les uns continuèrent à célébrer les pratiques du culte par habitude: les autres reportèrent leurs hommages aux divinités grecques et orientales; quelques-uns se réfugièrent dans une indifférence à peu près complète. Avec la vieille religion disparurent les vieilles mœurs. Le luxe que les légionnaires connurent en Orient se développa rapidement à Rome, et le pillage du monde put à peine suffire aux descendants de Cincinnatus et de Curius Dentatus. Mais cette révolution eut au moins l'heureux résultat d'inspirer aux Romains l'amour des lettres et des arts. Ils se firent les disciples des Grecs, dont ils copièrent les œuvres, jusqu'au jour où leurs écrivains purent composer des ouvrages qui portent vraiment la marque du génie romain, comme les œuvres de Plaute. Ces transformations rencontrèrent des ennemis acharnés dans un petit nombre de Romains dont le chef fut Caton l'Ancien. Celui-ci passa toute sa vie à lutter contre les partisans des nouveautés, et poursuivit de ses attaques incessantes les Scipions qui étaient à la tête de ce mouvement.

12. Changements dans l'organisation politique des Romains. — Les conquêtes modifièrent également l'organisation du peuple romain. Les guerres si longtemps soutenues avaient amené la disparition de la classe des

petits propriétaires qui, pendant cette période, composaient la majeure partie de la légion. Quand ils eurent disparu, il n'y eut plus dans l'État que deux classes : d'un côté, les grands, c'est-à-dire les membres de la nouvelle noblesse qui s'était formée par l'union des riches familles plébéiennes avec les vieilles familles patriciennes, et, de l'autre, les pauvres qui continuaient à porter le nom de plébéiens. Mais cette plèbe ne ressemblait guère à celle que nous avons vue conquérir avec tant d'énergie ses droits civils et politiques. Elle n'est plus composée que de captifs affranchis, qui n'ont plus rien des Romains des anciens jours, ni les sentiments, ni les souvenirs, ni la vie laborieuse, ni le respect de la loi. En un mot, après la conquête de l'Afrique, de la Grèce et de l'Asie, il n'y eut plus à Rome que des nobles, des clients et des prolétaires avec une multitude infinie d'esclaves.

Les nobles se réservèrent toutes les charges et en interdirent l'accès aux hommes nouveaux. Ils s'attribuèrent les commandements militaires; ils prirent possession des terres publiques; ils ravirent ou achetèrent à bas prix leurs biens aux propriétaires ruinés. Ils s'inquiétèrent seulement d'accroître leurs fortunes, multipliant l'étendue de leurs biens, le nombre de leurs esclaves, dont le travail fit une concurrence désastreuse à celui des petits cultivateurs ou des petits artisans. Parmi ces nobles, quelques-uns dédaignèrent les honneurs, prirent à ferme les impôts et les travaux publics ou se formèrent en compagnies pour lever les contributions : ce furent les chevaliers. Leurs richesses, souvent acquises d'une façon malhonnête, en firent rapidement à Rome une classe importante. Les autres nobles, maîtres des charges, remplirent le sénat. Ce corps avait naturellement attiré à lui le gouvernement de l'État romain devenu trop vaste pour être régi par les assemblées populaires. Ses membres eurent dès lors la haute main sur les affaires de l'État. Rome se trouva soumise à une oligarchie de grands propriétaires; ce fut la troisième et la dernière forme du gouvernement républicain.

13. Le gouvernement oligarchique: son insuffisance. — Cette oligarchie se montra médiocrement digne du pouvoir. A Rome, elle ne sut rien faire pour améliorer le sort de la plèbe. En Italie, elle abandonna l'ancienne politique du sénat qui consistait à ouvrir progressivement la cité aux habitants de la péninsule, et elle s'entêta si fort à refuser aux Italiens le droit de cité que ceux-ci durent lui en arracher la concession au prix d'une sanglante lutte, la guerre Sociale. Quant aux provinces, les nobles envoyés par le sénat pour les gouverner les accablèrent d'exactions, employant la courte durée de leur séjour à augmenter ou à refaire leur fortune. Aussi le nom romain fut-il bientôt en exécration dans les provinces, et Mithridate, quand il voulut renverser la domination romaine en Asie, n'eut pas de peine à trouver des alliés dans cette province. Les nobles à quelques exceptions près, furent aussi incapables dans la guerre que dans la politique. La guerre de Jugurtha montra leur vénalité; la guerre contre les Cimbres et les Teutons, leur inexpérience; les guerres contre les esclaves et contre les pirates, leur incurie; la guerre contre Mithridate, leur esprit d'intrigue.

14. Tentative de réforme; les Gracques. — De bonne heure quelques Romains comprirent la nécessité d'une réforme. Les Gracques eurent l'honneur de ne tenter cette réforme qu'en recourant aux moyens dont la constitution les armait. Tiberius, à son retour d'Espagne en 133, entreprit de faire disparaître la misère du peuple, l'extension de l'esclavage et la ruine des campagnes en distribuant aux pauvres les terres publiques usurpées par les nobles, et en obligeant les propriétaires d'employer sur leurs terres, au lieu d'esclaves, des ouvriers libres. Mais les riches le firent assassiner. Son frère Caïus ne fut pas plus heureux quand il voulut, lui aussi, diminuer la plèbe urbaine et restreindre la prépondérance de l'aristocratie sénatoriale. La politique du sénat détacha habilement de lui ses partisans, qui le laissèrent assassiner; et ainsi échoua, grâce à l'égoïsme des grands et à la lâcheté

des pauvres, la seule tentative faite par des voies pacifiques pour réformer l'État.

15. Reconstitution d'un parti populaire; conséquences des réformes militaires de Marius. — Désormais les troubles devinrent pour ainsi dire permanents. Les Gracques avaient été guidés dans leur tentative par le désir du bien public; ils trouvèrent des successeurs qu'inspirèrent des motifs moins nobles. Les grands s'obstinaient à écarter du pouvoir tous ceux qui ne portaient pas un nom déjà illustre; mais, parmi ceux que leur jalousie écartait des affaires, il y avait des hommes qui voulaient jouer dans l'État le rôle qu'ils croyaient dû à leur mérite et partager des honneurs et des profits qui leur étaient refusés. Il leur fallait des partisans pour les soutenir au Forum; ils les trouvèrent dans ces misérables plébéiens, peu soucieux de respecter une constitution qui ne leur donnait pas grand'chose et jaloux des immenses fortunes du petit nombre de riches qu'ils voyaient au-dessus d'eux. Les changements introduits par Marius dans la composition de l'armée contribuèrent à fournir des partisans aux ambitieux. Quand il eut admis dans les rangs de l'armée la populace, le service militaire cessa d'être un devoir patriotique et devint un métier. Les soldats s'attachèrent à leurs généraux et oublièrent leur patrie, et ils furent prêts à suivre partout leurs chefs, même dans une entreprise dirigée contre le gouvernement, s'ils pouvaient y trouver leur profit.

16. Le dernier siècle de la république romaine. — Quand un parti populaire fut ainsi reconstitué en face de l'oligarchie sénatoriale, l'État fut en proie aux factions. Ces troubles durèrent près d'un siècle, jusqu'au moment où le peuple romain, lassé de tant de maux, détaché de ses anciennes institutions qui ne lui assuraient plus la paix, s'en remit à un maître du soin de faire régner l'ordre dans l'État. Ce fut une terrible époque où toutes les mauvaises passions se donnèrent carrière.

17. Première période de troubles; Marius et Sylla; Catilina; César (90-45). — Une première période de

troubles s'étend depuis la fin de la guerre Sociale jusqu'au triomphe de César. C'est d'abord une rivalité de personnes qui les cause : Marius, chef du parti populaire, et Sylla, chef du parti aristocratique, se disputent le commandement de la guerre contre Mithridate. Sylla l'obtient et chasse de Rome son adversaire. Celui-ci, pendant l'absence de son rival, rentre à Rome et se venge de son échec sur le parti noble, par de terribles massacres, les proscriptions. Mais Sylla revient victorieux de Mithridate et entreprend de ruiner le parti populaire; d'abord imitant l'exemple donné par Marius, il a recours à des proscriptions pour se débarrasser des plus redoutables de ses adversaires ou pour satisfaire les haines et les convoitises de ses partisans. Il se fait proclamer dictateur à vie et habitue ainsi le peuple à voir toute l'autorité réunie dans les mains d'un seul homme pendant une période de temps indéterminée; il réforme la constitution de manière à enlever au peuple la plus grande partie de sa puissance, au profit du sénat et des nobles.

Après la mort de Sylla, les troubles recommencèrent. Les partisans de Marius n'avaient point tout à fait désarmé; un noble, Pompée, acheva leur défaite en triomphant de Sertorius; puis, de retour à Rome, jouant le rôle de conciliateur entre le sénat et le peuple, il fit rendre aux tribuns les droits qui leur avaient été enlevés par Sylla. Le désordre de l'État parut alors assez grand à un ambitieux malhonnête, Catilina, pour lui faire concevoir l'espérance de s'emparer du pouvoir; mais il se heurta à l'opposition courageuse d'un honnête homme, le grand orateur Cicéron, qui par une énergique répression déjoua cette tentative.

Le parti des grands s'applaudissait encore de cette victoire que déjà il avait à lutter contre un nouvel adversaire plus redoutable que Catilina. C'était le nouveau chef du parti populaire, César, le neveu de Marius. César trouva d'utiles alliés : c'étaient Pompée, mécontent des grands, par qui il ne se trouvait pas assez récompensé des services qu'il avait rendus à la république, et le

riche Crassus, jaloux de jouer un rôle dans l'État. Ces trois hommes formèrent une association pour s'emparer des hautes fonctions et du gouvernement. Ce fut le premier triumvirat. César en retira d'abord tous les bénéfices; il eut le consulat, et, pendant la durée de sa charge, il fit une guerre acharnée au sénat; il eut ensuite le proconsulat des Gaules et y passa neuf années de sa vie, sans perdre de vue l'Italie, acquérant la gloire, la richesse et une armée. Quand il revint, Crassus était mort et Pompée discrédité; le désordre était en permanence à Rome qu'ensanglantaient les querelles des partisans du sénat et de ceux de César. Le sénat, inquiet des menées de César, fit Pompée seul consul et exigea du vainqueur des Gaules qu'il abandonnât son commandement et ses troupes. Pour toute réponse, César franchit le Rubicon et arriva à Rome. Le sénat s'enfuit jusqu'en Épire avec Pompée, qui n'avait pas su préparer la résistance.

18. César; premier essai du gouvernement monarchique (49-44). — La guerre fut rapidement menée par César. En quelques années il triompha à Pharsale de Pompée qui alla mourir en Egypte, maintint dans l'obéissance cette province et celle d'Asie, et par les victoires de Thapsus et de Munda acheva la ruine du parti pompéien. Débarrassé de ses adversaires, César concentra en lui seul tout le pouvoir par la réunion en ses mains de toutes les charges républicaines. Il justifia sa toute-puissance par sa clémence et par son génie. Il avait en outre de grands desseins de conquêtes et de réformes; mais les partisans de l'ancienne constitution ne lui laissèrent pas le temps de mettre à exécution ses projets. Un groupe de sénateurs dirigé par Brutus et Cassius assassina César aux ides de mars, en l'année 44.

19. Seconde période de troubles; Octave et Antoine (44-31). — Le parti sénatorial ne tira aucun profit de ce meurtre. Le désespoir que le peuple témoigna de la mort de César montra qu'il tenait peu à l'ancienne constitution. La question qui se posa alors fut celle-ci : qui succéderait à César? Le lieutenant du mort, Antoine,

espérait bien que ce serait lui; mais son espoir fut déjoué par l'adresse du neveu de César, Octave. Antoine, voyant qu'il avait affaire à forte partie, préféra traiter; Octave, Antoine et un troisième ambitieux, Lépide, formèrent un second triumvirat et prirent le titre officiel de *triumviri reipublicæ constituendæ* (43). Les deux batailles de Philippes et de cruelles proscriptions délivrèrent les triumvirs de leurs adversaires communs, les anciens républicains. Les trois ambitieux restèrent alors en présence. Lépide disparut le premier. Entre Octave et Antoine, le duel fut plus long; mais Antoine se discréditait par sa passion pour Cléopâtre. Octave, au contraire, s'acquérait de plus en plus la sympathie générale par son habile administration. Une courte guerre, une seule bataille, à Actium, mit fin à la rivalité des deux ambitieux. Antoine défait alla se tuer en Égypte (31). La victoire d'Octave terminait la seconde période de guerres civiles qui avait troublé l'État depuis la mort de César. Octave restait seul maître; il n'y avait plus maintenant qu'un chef dans l'État romain; la république était morte et l'empire naissait.

III. — L'Empire.

20. Le gouvernement d'Auguste (31 av. J.-C.-14 ap. J.-C.). — La transition de la république à l'empire se fit insensiblement. Octave, décoré par le sénat du titre d'Auguste, nom qu'il porta désormais, organisa le gouvernement nouveau en s'attribuant à lui-même les principales magistratures républicaines; puis, à côté des vieilles institutions conservées comme des souvenirs du passé, il créa de nouvelles charges se rattachant directement à lui. Tout le monde fut complice du prince; car tous aspiraient à la paix. « La terre fatiguée des discordes civiles, dit Tacite, accepta Auguste pour maître, et les provinces saluèrent de leurs acclamations la chute d'un gouvernement débile qui ne savait réprimer ni ses

magistrats avides ni ses nobles insolents. » Auguste se montra digne de cette confiance par un gouvernement doux et libéral, une administration extrêmement vigilante. Quelques guerres en général heureuses tinrent en respect ceux des peuples de l'intérieur qui étaient encore insuffisamment soumis ; d'autres garantirent la sécurité des frontières. Le commerce, l'industrie, se développèrent grâce à la construction de routes, de ponts et de ports. Les lettres, aimées et protégées par le prince, achevèrent de contribuer à l'éclat de cette période, à laquelle la postérité a donné le nom de siècle d'Auguste.

21. Insuffisance du gouvernement d'Auguste. Dangers créés à l'empire par sa politique. — L'œuvre d'Auguste était cependant insuffisante par quelques endroits. Le gouvernement qu'il avait établi n'était ni une monarchie ni une république. Auguste se contenta d'être le premier magistrat de l'État ; mais il ne porta point de couronne ; il n'eut point de cour : rien n'annonçait en lui le maître du monde. Comme son gouvernement n'était pas officiellement une monarchie, il ne s'occupa point de déterminer comment se succéderaient les chefs de l'État. Quand se fut éteinte sa famille, où l'usage avait d'abord maintenu le pouvoir, on ne sut à qui revenait l'honneur de faire un empereur. Les légions qui seules avaient la force élevèrent leurs généraux à l'empire.

D'autre part, comme la république semblait en partie conservée, des partisans de l'ancien gouvernement s'imaginèrent qu'il suffirait d'assassiner l'empereur pour rétablir les vieilles institutions républicaines. Les conspirations furent fréquentes sous Auguste ; il y en eut beaucoup aussi sous ses successeurs, et les auteurs de l'une d'entre elles, celle qui mit fin au règne de Caligula, purent croire un instant que leur tentative allait réussir et la république être rétablie.

Naturellement, pour se défendre contre les conspirateurs, l'empereur s'appuya sur les légions. Mais Auguste, en les rendant permanentes, avait créé pour l'État et pour l'empereur un grave danger. Les soldats qui restaient

vingt ans sous les armes étaient constamment réunis en des camps où ils pouvaient se compter et s'entendre ; ils comprirent bien vite qu'ils étaient les maîtres et qu'un prince ne serait puissant qu'autant qu'il pourrait compter sur eux. La fâcheuse habitude que prirent les princes de leur faire d'abondantes libéralités à leur avènement augmenta encore leur insolence.

Enfin, Auguste avait enlevé presque toute autorité aux assemblées du peuple et au sénat. Dès lors, il n'y eut plus dans l'État aucun corps assez considérable pour servir de contrepoids à la puissance de l'empereur, modérer ses violences si l'empereur était un despote, se substituer à lui si le prince était un fou. Le sort de l'État dépendit entièrement du caractère de celui qui était à sa tête.

22. Les Césars et les Flaviens (14-96). — Quelques-uns de ces dangers apparurent dès le premier siècle de l'ère chrétienne. Les empereurs de la famille d'Auguste furent de valeur très inégale. L'État fut bien gouverné par Tibère ; encore les dernières années de ce prince furent-elles déshonorées par d'inutiles et sanglantes cruautés. Mais l'empire vit le désordre s'introduire en lui avec la folie de Caligula, la faiblesse de Claude, les prodigalités et les crimes de Néron. Les légions commencèrent alors à donner la pourpre à leurs généraux. Ce fut la première anarchie militaire, à laquelle mit fin la dynastie des Flaviens. Vespasien, par son administration sévère, régulière et bienfaisante, ramena l'ordre dans l'État.

23. Les Antonins ; prospérité de l'empire (96-192). — Le IIe siècle fut la période la plus heureuse de l'empire. Sur le trône, grâce au système de d'adoption, se succédèrent quelques princes remarquables par leurs talents ou par leurs vertus : un sage vieillard, Nerva ; un grand général, Trajan ; un grand administrateur, Hadrien ; Antonin, remarquable par ses vertus ; Marc Aurèle, qui fut un philosophe sur le trône. Commode, seul, tyran cruel et débauché, déshonore cette glorieuse série. L'œuvre de ces princes fut grande. Ils maintinrent la discipline dans l'armée, qui renouvela les exploits des

légions de la république, la liberté dans les villes, la justice dans l'administration, les Barbares dans le respect de la domination romaine. Les jurisconsultes commençaient à fonder la science du droit; le sénat était recruté de tous les talents qui se révélaient dans les cités, dans les charges et dans les légions. Les villes, rivalisant entre elles d'une émulation féconde, se couvraient de monuments et multipliaient leurs écoles; et telles provinces, comme la Gaule ou l'Espagne, qui devaient en grande partie à Rome leur civilisation, renvoyaient déjà aux bords du Tibre des poètes, des philosophes, qui comptent parmi les grands noms des lettres romaines.

Les mœurs s'adoucissaient; la charité, si peu connue des anciens États, entrait même dans les mœurs publiques, grâce aux leçons des philosophes; la grande institution alimentaire de Trajan fut un noble effort de bienfaisance que nombre de villes et de particuliers imitèrent. Le monde était favorablement disposé pour accueillir la nouvelle religion : le christianisme se répandit rapidement dans les classes inférieures, toutes prêtes à adopter et à pratiquer les enseignements du Dieu de paix et de charité; il fit même déjà quelques conquêtes parmi les grands personnages de l'empire et parmi les philosophes. En présence de la prospérité dont jouissait l'État, les écrivains contemporains supplient les dieux de continuer à étendre leur protection sur l'empire. « Si les Romains disparaissaient de la terre, et veuillent les dieux empêcher ce malheur, s'écrie Tacite, qu'y verrait-on désormais, sinon la guerre universelle entre les nations? »

24. Le III^e^ siècle; désordres dans l'empire; anarchie militaire; progrès des Barbares (192-268). — Cette prospérité de l'empire dura à peine un siècle. Dès la fin du II^e^ siècle, la décadence commence. Aux Antonins succèdent des princes, à de rares exceptions près, peu dignes du trône. Sauf Septime Sévère, qui maintient énergiquement la discipline dans les rangs des légions, ils ont peu d'autorité sur l'armée, qui, maîtresse de l'État, fait et défait les empereurs. C'est la seconde anar-

chie militaire ; au lieu de durer un an à peine comme à la mort de Néron, elle persiste cette fois pendant plus d'un demi-siècle, et l'on voit des provinces, comme la Gaule, qui, lasses de ces agitations sans fin, se séparent de l'empire et se donnent elles-mêmes des chefs.

La situation de l'empire était critique ; les Barbares, si longtemps tenus en respect par Rome, devenaient menaçants. Pendant les deux premiers siècles de l'empire, la domination romaine avait continué de s'étendre. Sous les Césars et les Flaviens, les Germains avaient été refoulés sur le Rhin et sur le Danube ; les Parthes en Orient avaient été contraints de respecter la frontière romaine ; la Grande-Bretagne avait été conquise. Sous les Antonins, Trajan avait ajouté la Dacie et infligé de nouvelles défaites aux Parthes. Mais, dès le règne de Marc Aurèle, les Germains menaçaient l'Italie ; pendant l'anarchie des Trente tyrans, les Perses qui avaient pris la place des Parthes faisaient un empereur romain prisonnier ; un chef arabe se créait un royaume à Palmyre.

25. Restauration de l'empire par les princes illyriens ; victoires de Claude II, d'Aurélien et de Probus ; réformes de Dioclétien et de Constantin (268-337). — Une véritable restauration de l'empire fut due aux princes illyriens. Claude II rejette les Germains à Naïssus ; Aurélien et Probus complètent cette grande victoire et ramènent sous le joug les provinces qui s'étaient affranchies de la domination impériale. Dioclétien change en partie la forme du gouvernement, de manière à le rendre plus solide ; il s'associe des collaborateurs et fonde la tétrarchie. Il ne reste plus rien maintenant de l'ancienne constitution ; un gouvernement franchement monarchique, avec une cour, des gardes, un cérémonial soigneusement réglé, remplace le gouvernement moitié républicain, moitié monarchique d'Auguste ou le despotisme simple et familier des Antonins. Après la période de troubles qui suivit l'abdication de Dioclétien, Constantin poursuit l'œuvre de réorganisation de l'empire. Il sépare nettement le souverain du reste de ses sujets, en

établissant une série de classes au sommet desquelles il est placé. C'est désormais l'exercice des charges impériales qui donne droit aux titres de noblesse, et, comme toutes les charges dépendent de l'empereur, la noblesse dépend également de lui ; lui seul donne les charges et les distinctions. Pour diminuer l'importance de l'armée et prévenir les révoltes des légions, il sépare les fonctions militaires des fonctions civiles, ne laisse aux généraux que des fonctions purement militaires, et il disséminé l'armée en petites garnisons dans les villes de l'intérieur de l'empire. Pour empêcher les chrétiens, devenus très nombreux dans l'empire, d'être hostiles à l'État qui les a si longtemps persécutés, il leur accorde par l'édit de Milan le droit de célébrer publiquement leur culte. Enfin, pour rompre avec les anciens usages, pour bien marquer combien le nouveau gouvernement diffère de l'ancien, il quitte Rome, la vieille capitale de l'empire romain, le séjour des divinités païennes, et va établir le siège du nouvel empire dans l'ancienne Byzance, qui prend le nom de Constantinople.

26. Insuffisance des réformes politiques, administratives et militaires de Dioclétien et de Constantin. — Malheureusement la plupart de ces réformes contribuèrent elles-mêmes à affaiblir l'empire. L'établissement de quatre cours, la création de nombreux fonctionnaires firent augmenter les dépenses. L'empire coûtait cher. Les fonctionnaires impériaux furent presque tous occupés à faire rentrer les impôts. Ceci les amena à intervenir plus souvent dans l'administration des villes, dont beaucoup avaient été obérées par les troubles du IIIe siècle ; peu à peu les fonctionnaires impériaux se substituèrent aux magistrats des cités. Les membres des sénats municipaux, les curiales, furent soumis à la surveillance constante du gouverneur et chargés de percevoir l'impôt, dont ils étaient responsables sur leurs biens. Rien ne put plus désormais être fait dans la cité sans que le gouverneur eût été consulté, et le plus souvent celui-ci en référait au pouvoir central, à l'empereur.

Constantin avait été habile en accordant aux chrétiens la liberté de leur culte. Mais les chrétiens introduits dans l'empire lui furent peu utiles. Tout à la religion nouvelle, ils ne prenaient guère part aux affaires publiques. Ils fuyaient les charges et les honneurs; les malheurs de l'État les laissaient indifférents.

Les réformes militaires de Constantin prévinrent les soulèvements des soldats, mais elles affaiblirent l'armée. Les légionnaires disséminés dans les garnisons de l'intérieur achevèrent de perdre les vertus guerrières de l'ancienne Rome. Il faut aux soldats du IVe siècle de petits boucliers et des casques légers; même en campagne, ils entendent vivre commodément, et, pour n'y pas manquer, ils s'embarrassent d'un train immense de bagage et des convois qui charrient les vivres que les soldats ne portent plus. L'armée romaine ne sait plus marcher; il faut des mois à Constance et à Théodose pour joindre leurs adversaires.

Pour prévenir les conspirations militaires, les princes avaient interdit le service militaire à la noblesse d'État et à celle des villes; ils vendirent même aux propriétaires la dispense de fournir des recrues. Mais alors il n'y eut plus de citoyens romains dans l'armée romaine. Des Francs, des Alamans, des Goths, des Vandales, commandent l'armée composée de soldats de même origine. C'était un dangereux système que de prétendre combattre les Barbares par des Barbares. Des Barbares au service de Rome trahissent le secret des expéditions, tandis que leurs transfuges dressent l'ennemi à la discipline romaine, lui fabriquent des armes et lui révèlent les circonstances propices pour l'invasion d'une province.

Une autre mesure de préservation devint encore un danger pour l'empire. Depuis Auguste, les empereurs avaient cru arrêter les progrès des Barbares en transportant des Germains sur la rive gauche du Rhin et la rive droite du Danube. Les princes illyriens pratiquèrent en grand ce système. C'était comme s'ils avaient donné l'empire, lambeau par lambeau, aux Barbares.

27. Les dernières années de l'empire (337-395). — Les efforts des princes illyriens ne servirent qu'à retarder un instant la chute de l'empire. Pendant le IVe siècle, les cités, écrasées d'impôts, se dépeuplent; les champs sont abandonnés; l'industrie s'arrête; le commerce se ralentit; les écoles païennes se ferment; ce siècle n'a pas produit d'hommes véritablement grands, sauf parmi les chrétiens. Les querelles des fils de Constantin ensanglantent d'abord l'empire. La tentative faite par Julien de rétablir le culte des anciennes divinités échoue et achève de jeter le trouble dans les esprits. Les discussions entre ariens et orthodoxes affaiblissent l'empire en détournant trop souvent des frontières l'attention des princes. Enfin, après quelques années de répit sous Valentinien Ier et Valens, arrivent les Barbares; la défaite de Valens à Andrinople (378) ouvre l'empire aux Visigoths. Théodose les contient un moment et réunit encore une fois l'empire dans ses mains après avoir réprimé l'usurpation d'Arbogast. Mais à sa mort, estimant le gouvernement de l'empire trop lourd pour un seul homme et voulant prévenir de nouvelles guerres civiles, il partage l'empire entre ses deux fils, Arcadius et Honorius (395). A cette date prend fin l'histoire romaine.

28. Principaux résultats de la domination romaine. — Le peuple romain a fait de grandes choses et il tient dans l'histoire une très grande place. Les anciennes monarchies de l'Orient avaient vécu isolées, et leur histoire n'a pas grand'chose de commun avec la nôtre. La Grèce a donné au monde ses plus grands écrivains et ses plus grands artistes; mais ses villes n'ont pas su se réunir en État. Elle a perdu son indépendance, et ses cités, si puissantes au beau temps de leur histoire, sont redescendues au rang de petites villes de province. Rome, au contraire, simple bourgade à l'origine, est devenue la capitale d'un empire comprenant tout le monde de l'antiquité. Elle a fait vivre ensemble sous une même loi des peuples qui auparavant ne se connaissaient même pas. Elle a apporté la civilisation qu'elle avait reçue en partie de la Grèce à

des pays qui, sans elle, seraient peut-être restés longtemps encore barbares, comme l'Espagne et la Gaule.

Quand l'empire romain s'est écroulé, tout ce qu'avait fait Rome n'a pas disparu avec elle. Dans l'Europe moderne, on a imité son organisation administrative, qui a appris à conduire de grandes multitudes d'hommes. Son organisation militaire a été étudiée par les plus grands généraux. Son droit est encore enseigné et, en partie, suivi dans les pays de l'Europe. Elle a fait peu de choses dans les sciences; mais dans les arts, les Romains nous ont appris l'emploi de l'arc et de la voûte. De leur architecture est dérivée celle du moyen âge, et c'est en employant leurs procédés que les architectes des temps modernes ont construit des arcs de triomphe, des dômes, des aqueducs, des cirques, des amphithéâtres. Ses grands écrivains n'ont fait souvent que répéter les enseignements des Grecs; mais encore aujourd'hui, ils contribuent à former l'esprit des jeunes générations. Les belles pages de son histoire fournissent d'admirables exemples de dévouement à la patrie, d'obéissance à la loi, de désintéressement, de respect des vertus de famille.

29. Ce que la France doit à Rome. — La France en particulier doit beaucoup à Rome. D'abord la conquête romaine a hâté le développement de la civilisation en Gaule; presque toutes les bourgades gauloises sont devenues de grandes cités sous la domination romaine; de nombreux débris de monuments attestent encore aujourd'hui cette transformation. Rome nous a donné sa langue, car la nôtre est presque tout entière dérivée du latin. Au moyen âge, le latin lui-même a été la langue d'un grand nombre de nos écrivains. Pendant cette période, c'est en s'inspirant des principes du droit romain, c'est en voulant égaler en puissance les souverains de Rome, que nos rois ont entamé la lutte contre les grands seigneurs féodaux, qu'ils ont reconstitué le royaume et établi leur autorité sur la France entière. Au XVI^e^ siècle, la lecture des auteurs latins a favorisé le grand mouvement de la Renaissance. Dans ce siècle et pendant le suivant, tous nos grands

écrivains connaissaient à fond les poètes, les orateurs et les philosophes de l'ancienne Rome et se sont efforcés de faire passer les beautés de leurs écrits dans notre langue. De nos jours encore les principes de notre droit civil sont pour la plupart ceux qu'enseignaient les grands jurisconsultes de Rome. Beaucoup de choses nous viennent donc de l'antique cité de Romulus. Les habitants de Rome aujourd'hui se disent avec fierté les descendants des Romains ; nous aussi, sans répudier nos ancêtres gaulois, nous pouvons dire qu'à bien des égards nous sommes fils des anciens Romains.

Résumé général.

I. L'histoire romaine s'étend sur une longue suite de siècles. De la fondation de Rome (753 av. J.-C.) à la mort de Théodose (395 ap. J.-C.), elle comprend près de 1150 ans. Aussi comporte-t-elle différentes périodes; les trois principales sont la *royauté*, la *république* et l'*empire*.

II. La *royauté* s'étend de 753 av. J.-C., date à laquelle, suivant la tradition, fut fondée Rome, jusqu'en 510, époque où la royauté fut renversée par suite de la tyrannie de Tarquin le Superbe. Cette période est la moins bien connue de l'histoire romaine. Alors se sont formés la religion, les institutions civiles et politiques, le caractère des anciens Romains. Alors aussi sont posés par les derniers rois les fondements de la domination romaine en Italie.

III. La *république* s'étend de 510 av. J.-C. Ce gouvernement eut lui-même différentes formes :

1° La république est d'abord gouvernée uniquement par les *patriciens*, maîtres de toutes les charges. Mais, après une lutte de deux siècles, les plébéiens obtiennent l'égalité civile, politique et religieuse. Pendant cette période a lieu la conquête de l'Italie (510-300);

2° *Patriciens* et *plébéiens*, ayant désormais les mêmes droits, gouvernent la république. La paix règne au Forum; c'est l'âge d'or de la république. Rome, par les guerres Puniques, se débarrasse de sa rivale Carthage, et conquiert toutes les rives du bassin de la Méditerranée (300-130);

3° Mais ces conquêtes modifient considérablement le peuple

romain. La classe des petits propriétaires ayant disparu, le peuple romain est partagé en deux classes : les *riches*, qui ont tout le pouvoir, et la *plèbe*. La réforme tentée par les Gracques échoue. Des ambitieux prennent la direction du parti populaire; la république est troublée par les factions. Les principaux épisodes de la lutte entre le parti oligarchique et le parti populaire sont la rivalité de Marius et de Sylla, terminée par une victoire apparente du parti aristocratique, la conspiration de Catilina, la lutte de César et du sénat, terminée par une première victoire du parti populaire, la rivalité d'Octave et d'Antoine qui aboutit à la chute de la république (130-31 av. J.-C.).

IV. L'empire fondé par Auguste comprend lui-même différentes périodes :

1° Le gouvernement moitié républicain, moitié monarchique d'*Auguste*, qui fait régner l'ordre et la paix dans l'État (31 av. J.-C. — 14 ap. J.-C.);

2° Le gouvernement des *Césars* et des *Flaviens*, qui devient une monarchie absolue; l'empire est bien ou mal gouverné suivant le caractère des princes; la fin de la dynastie des Césars est marquée par des troubles militaires auxquels met fin l'avènement au trône de la courte dynastie des Flaviens (14-96);

3° Le gouvernement réparateur des *Antonins*, où le système de l'adoption donne à l'État quelques bons princes sous le gouvernement desquels l'empire jouit d'une admirable prospérité (96-192);

4° Les *désordres* du IIIe siècle, causés par l'indiscipline des soldats. Pendant ce siècle arrivent les Barbares (192-268);

5° La chute de l'empire est retardée par le gouvernement énergique des *princes illyriens*, qui éloignent les Barbares des frontières et organisent un gouvernement franchement monarchique. Avec Constantin, le christianisme devient la religion officielle de l'État (268-337);

6° Enfin les dernières années de l'empire (337-395) sont marquées par les *progrès continuels des Barbares* (défaite et mort de Valens en 378 à Andrinople).

V. *Théodose*, à sa mort, partage l'empire entre ses deux fils (395). Alors finit l'*histoire romaine*, à laquelle fait suite l'histoire du *moyen âge*.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Chapitres.		Pages.
I.	Géographie de l'Italie ancienne. — L'Italie avant la fondation de Rome	1
II.	Fondation de Rome, histoire légendaire des rois	17
III.	Institutions primitives. — Notions sur la religion	33
IV.	Conquête par les plébéiens de l'égalité civile, politique et religieuse	49
V.	L'État et le peuple romains au IVe siècle avant Jésus-Christ	70
VI.	Histoire extérieure de Rome (395-265)	87
VII.	L'armée. — Organisation de l'Italie	103
VIII.	Carthage; première guerre punique (264-219)	118
IX.	La seconde guerre punique jusqu'à la bataille de Cannes (218-216)	135
X.	La chute de Carthage. — Fin de la seconde guerre punique (261-201). — Troisième guerre punique (149-146)	146
XI.	Conquête du bassin méditerranéen	164
XII.	Conséquences des conquêtes romaines. — Révolution religieuse, morale et littéraire	183
XIII.	Conséquences politiques et sociales des conquêtes	207
XIV.	Les Gracques	231
XV.	Guerres contre Jugurtha, les Cimbres et Mithridate	245
XVI.	La guerre Sociale. — Marius et Sylla	269
XVII.	Sertorius et Spartacus; Pompée et Cicéron; débuts de César	291
XVIII.	La Gaule avant les Romains. — Conquête de la Gaule	308
XIX.	Guerre Civile; Pharsale; mort de Pompée (49-47)	330
XX.	Dictature de César (47-44)	342
XXI.	Deuxième triumvirat : Octave, Antoine et Lépide; guerre civile; batailles de Philippes	355
XXII.	Duumvirat d'Octave et d'Antoine; fin du gouvernement républicain	365
XXIII.	Auguste; organisation du gouvernement nouveau	381

XXIV. Le commerce, les lettres et les arts, à l'époque d'Auguste..... 399
XXV. Les empereurs de la famille d'Auguste. Conquête de la Bretagne..... 412
XXVI. Les Flaviens. — Ruine de Jérusalem..... 428
XXVII. Les Antonins; conquêtes de Trajan. — Voyages d'Hadrien..... 440
XXVIII. Les Antonins; Antonin. Marc Aurèle. Commode. Gouvernement des Antonins..... 455
XXIX. Les arts..... 477
XXX. Les lettres pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne..... 497
XXXI. Naissance et progrès du christianisme. Persécutions. 510
XXXII. Les empereurs Syriens; l'anarchie militaire..... 525
XXXIII. Relèvement de l'empire par les princes illyriens (268-285); Aurélien et Probus..... 539
XXXIV. Dioclétien. Changements dans le gouvernement et dans l'administration (285-323)..... 546
XXXV. Constantin..... 554
XXXVI. Constance, Julien, Valentinien et Valens. Luttes contre les Germains et les Perses (337-378)..... 571
XXXVII. Théodose; partage de l'empire..... 584
XXXVIII. Révision des grands faits et résumé général du cours. 591

Librairie **HACHETTE et Cie**, 79, boul. St-Germain, à Paris.

COURS D'HISTOIRE

A L'USAGE DES LYCÉES ET COLLÈGES

PAR

M. Victor DURUY

Ancien Ministre de l'Instruction publique
Membre de l'Académie française, de l'Académie des Sciences morales et politiques et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Nouvelle édition

Complétée et remaniée conformément aux programmes du 28 janvier 1890

SOUS LA DIRECTION DE

M. E. LAVISSE

Professeur à la Faculté des lettres de Paris.

6 volumes in-16, avec gravures et cartes, cartonnage toile.

Histoire ancienne (classe de Sixième), par M. Moret, professeur d'histoire, maître de conférence à la Faculté des lettres de Lyon. 26e édition. 1 vol. . . . . **3 fr.** »

Histoire grecque (classe de Cinquième), par M. Haussoullier, directeur adjoint à l'École des Hautes Études, 30e édit. 1 vol. **3 fr. 50**

Histoire romaine (classe de Quatrième), par M. Parmentier, professeur au Collège Chaptal, 29e édition. 1 vol.. . **4 fr.** »

Histoire de l'Europe et de la France, jusqu'en 1270 (classe de Troisième), par M. Parmentier, 31e édition. 1 vol. **4 fr. 50**

Histoire de l'Europe et de la France, de 1270 à 1610 (classe de Seconde), par M. Mariéjol, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, 25e édition. 1 vol. . . . . **5 fr.** »

Histoire de l'Europe et de la France, de 1610 à 1789 (classe de Rhétorique), par M. Lacour-Gayet, professeur au lycée Saint-Louis. 26e édition. 1 vol.. . . . . **5 fr.** »

Librairie **HACHETTE** et C^ie^, 79, boul. St-Germain, à Paris

Victor DURUY

Ancien Ministre de l'Instruction publique, Membre de l'Académie française,
de l'Académie des Sciences morales et politiques,
de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

HISTOIRE DES ROMAINS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A L'INVASION DES BARBARES

NOUVELLE ÉDITION

ENRICHIE D'ENVIRON 3000 GRAVURES D'APRÈS L'ANTIQUE
ET DE 100 CARTES OU PLANS

7 volumes grand in-8 d'environ 800 pages chacun

TOME I^er^ (*Des origines à la fin de la deuxième guerre punique*).
TOME II (*De la bataille de Zama au premier triumvirat*).
TOME III (*César. — Octave. — Les commencements d'Auguste*).
TOME IV (*D'Auguste à l'avènement d'Hadrien*).
TOME V (*Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle et la société romaine dans le Haut-Empire*).
TOME VI (*De l'avènement de Commode à la mort de Dioclétien*).
TOME VII ET DERNIER (*De l'avènement de Constantin à la mort de Théodose*).

Chaque volume, broché. 25 fr.
Relié avec fers spéciaux, tranches dorées. 32 fr.

Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à la mort de Théodose.
7 vol. in-8, brochés . . . . . 52 fr. 50

HISTOIRE DES GRECS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A LA RÉDUCTION DE LA GRÈCE EN PROVINCE ROMAINE

NOUVELLE ÉDITION

REFONDUE ET ENRICHIE D'ENVIRON 2000 GRAVURES D'APRÈS L'ANTIQUE
ET DE 160 CARTES OU PLANS

3 volumes grand in-8 d'environ 800 pages chacun

TOME I^er^ (*Formation du peuple grec*).
TOME II (*Depuis les guerres médiques jusqu'au traité d'Antalcidas*)
TOME III (*Du traité d'Antalcidas à la ruine de la Grèce extérieure*).

Chaque volume, broché. 25 fr.
Relié avec fers spéciaux, tranches dorées. 32 fr.

Histoire des Grecs depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine; nouvelle édition; 2 volumes in-8, brochés . . . . . 12 fr.
(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

Librairie HACHETTE et Cie, 79, boul. St-Germain, à Paris

HISTOIRE UNIVERSELLE

PUBLIÉE PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS ET DE SAVANTS

SOUS LA DIRECTION DE M. VICTOR DURUY

FORMAT IN-16, BROCHÉ

La terre et l'homme, par M. Alfred Maury. 1 vol. . . . . 6 fr.
Chronologie universelle, par M. Dreyss. 2 vol. . . . . 12 fr.
Histoire générale, par M. Duruy. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire sainte, par M. Duruy. 1 vol. . . . . 3 fr.
Histoire ancienne des peuples de l'Orient, par M. Maspero. 1 vol. . . . . 6 fr.
Histoire grecque, par M. Duruy. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire romaine, par M. Duruy. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire du moyen âge, par M. Duruy. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire des temps modernes, par M. Duruy. 1 vol. . . 4 fr.
Histoire de France, par M. Duruy. 2 vol. . . . . 8 fr.
Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France, par M. Chéruel. 2 vol . . . . . 12 fr.
Histoire d'Angleterre, par M. Fleury. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire résumée d'Italie, par M. Zeller. 1 vol. . . . . 5 fr.
Histoire de la Russie, par M. Rambaud. 1 vol. . . . . 6 fr.
Histoire de l'Autriche-Hongrie, par M. Louis Leger. 1 vol. 5 fr.
Histoire de l'empire Ottoman, par M. de la Jonquière. 1 vol. 6 fr.
Histoire de la littérature grecque, par M. Pierron. 1 vol. 4 fr.
Histoire de la littérature romaine, par le même. 1 vol. . 4 fr.
Histoire de la littérature française, par M. Demogeot. 1 vol. 4 fr.
Histoires des littératures étrangères, par le même auteur. 2 vol. . . . . 8 fr.
Histoire de la littérature italienne, par M. L. Etienne. 1 vol. 4 fr.
Histoire de la littérature anglaise, par M. Augustin Filon. 1 vol . . . . . 6 fr.
Histoire de la physique et de la chimie, par M. Hoefer. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie, par le même. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire de la zoologie, par le même. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire de l'astronomie, par le même. 1 vol. . . . . 4 fr.
Histoire des mathématiques, par le même. 1 vol. . . . 4 fr.

Librairie **HACHETTE** et C^ie^, 79, boul. St-Germain, Paris.

LECTURES HISTORIQUES

RÉDIGÉES CONFORMÉMENT AUX PROGRAMMES DU 28 JANVIER 1890 A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Nouvelles éditions entièrement refondues et remaniées

6 VOLUMES IN-16

ILLUSTRÉS DE NOMBREUSES GRAVURES, CARTONNAGE TOILE

Histoire ancienne (Egypte, Assyrie). CLASSE DE SIXIÈME, par M. G. MASPERO, membre de l'Institut. 3^e^ édition revue. 1 vol. . . . . 5 fr.

Histoire de la Grèce (Vie publique et privée des Grecs). CLASSE DE CINQUIÈME, par M. Paul GUIRAUD, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. 2^e^ édition revue. 1 vol. . . . . 5 fr.

Histoire romaine (Vie publique et privée des Romains). CLASSE DE QUATRIÈME, par M. Paul GUIRAUD. 2^e^ édition refondue. 1 vol.. . . . . 5 fr.

Histoire du Moyen Age (395-1270). CLASSE DE TROISIÈME, par M. Ch.-V. LANGLOIS, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris. 2^e^ édition entièrement refondue. 1 vol. . . . . 5 fr.

Histoire du Moyen Age et des Temps modernes (1610). CLASSE DE SECONDE, par M. MARIÉJOL, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. 2^e^ édit. revue. 1 vol. 5 fr.

Histoire des Temps modernes. CLASSE DE RHÉTORIQUE, par M. LACOUR-GAYET, docteur ès lettres, professeur au lycée Saint-Louis. 2^e^ édition revue. 1 vol. . . 5 fr.

Librairie HACHETTE et Cie, 79, boul. St-Germain, à Paris

COLLECTION COMPLÈTE

COURS DE GÉOGRAPHIE

RÉPONDANT

aux programmes de l'Enseignement secondaire classique et de l'Enseignement secondaire moderne

PAR F. SCHRADER
Directeur des travaux géographiques de la Librairie Hachette et Cie

ET

L. GALLOUÉDEC
Ancien élève de l'École normale supérieure. Agrégé de l'Université.
Professeur au Lycée d'Orléans.

7 volumes in-16, avec de nombreuses cartes en noir et en couleurs et un index de tous les noms cités, cartonnés.

Géographie générale du Monde et du Bassin de la Méditerranée (classe de Sixième classique). 1 vol. . . . 2 fr. 50

Géographie élémentaire de la France et de ses colonies (classes de Cinquième classique et de Sixième moderne). 3e édition. 1 vol. . . . . 3 fr. »

Géographie générale : l'Europe, l'Amérique (classe de Cinquième moderne). 2e édition. 1 vol. . . . . 3 fr. 50

Géographie de l'Amérique (classe de Quatrième classique). 2e édition. 1 volume . . . . . 3 fr. 50

Géographie de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie (classes de Troisième classique et de Quatrième moderne). 4e édition. 1 vol. . . . . 3 fr. 50

Géographie de l'Europe (classes de Seconde classique et de Troisième moderne). 2e édition. 1 vol. . . 3 fr. 50

Géographie de la France et de ses colonies (cl. de Rhétorique classique et de Seconde moderne). 3e édit. 1 vol. 3 fr. 50

Cours général de Géographie (Classe de Première moderne), par MM. Schrader et Gallouédec. 2e édition. 1 fort vol. 6 fr.

Librairie **HACHETTE et C^ie^, 79, boul. St-Germain, à Paris.**

ATLAS

DE

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

Ouvrage contenant en 55 grandes feuilles doubles
167 cartes en couleurs accompagnées d'un texte historique au dos et de 117 cartes, figures et plans en noir
avec un index alphabétique des noms contenus dans l'atlas

Par une réunion de Professeurs et de Savants

SOUS LA DIRECTION GÉOGRAPHIQUE DE

F. SCHRADER

Directeur des travaux cartographiques de la librairie Hachette et C^ie^

Un volume in-folio relié. . . . . **35 fr.**

Chaque carte séparément. . . . . 60 c.

M.-N. BOUILLET

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

CONTENANT

1° *L'Histoire proprement dite.* — 2° *La Biographie universelle*
3° *La Mythologie.* — 4° *La Géographie ancienne et moderne*

31^e^ ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE SOUS LA DIRECTION DE

M. L.-G. GOURRAIGNE

Professeur agrégé d'histoire

Un volume grand in-8 de 2084 pages à 2 colonnes

Broché. . . . . **21 fr.**
Relié en demi-chagrin, plats en toile, tranches jaspées. . . **25 fr.**

Librairie **HACHETTE** et C^ie^, 79, boul. St-Germain, à Paris.

DICTIONNAIRE
DES ANTIQUITÉS
GRECQUES ET ROMAINES
D'APRÈS LES TEXTES ET LES MONUMENTS

CONTENANT L'EXPLICATION DES TERMES

Qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la religion, aux arts, aux sciences, au costume, au mobilier, à la guerre, à la marine, aux métiers, aux monnaies, poids et mesures, etc., etc.

ET EN GÉNÉRAL A LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DES ANCIENS

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS SPÉCIAUX
D'ARCHÉOLOGUES ET DE PROFESSEURS

SOUS LA DIRECTION DE

MM. CH. DAREMBERG et EDM. SAGLIO

AVEC LE CONCOURS DE M. EDM. POTTIER

et orné de plus de 6.000 figures d'après l'antique

DESSINÉES PAR P. SELLIER

Ce dictionnaire se composera d'environ 40 fascicules grand in-4 Chaque fascicule comprend 20 feuilles d'impression (160 pages) et se vend 5 fr. — Les 27 premiers fascicules sont en vente :

Tome I, 1re partie (A-B). 1 vol. broché.	25 fr. 75
Tome I, 2e partie (C). 1 vol. broché	29 fr. 50
Tome II, 1re partie (D-E). 1 vol. broché	50 fr.
Tome II, 2e partie (F-G). 1 vol. broché.	24 fr.

La demi-reliure en chagrin de chaque volume se paye en sus 5 fr.

Librairie **HACHETTE et Cie**, 79, boul. St-Germain, à Paris.

SALOMON REINACH

Agrégé de l'Université, ancien membre de l'École française d'Athènes

MANUEL DE PHILOLOGIE CLASSIQUE

ET APPENDICE

2e ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

2 volumes in-8, brochés. . . . . 15 fr.

MINERVA

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DES CLASSIQUES SCOLAIRES GRECS ET LATINS

Par le docteur JAMES GOW

Principal du collège de Nottingham

OUVRAGE ADAPTÉ AUX BESOINS DES ÉCOLES FRANÇAISES

Par Salomon REINACH

Agrégé de l'Université, ancien membre de l'École d'Athènes

2e ÉDITION

1 volume in-16, cartonnage toile. . . . . 3 fr.

GALLIA

TABLEAU SOMMAIRE DE LA GAULE SOUS LA DOMINATION ROMAINE

Par Camille JULLIAN

Professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux

1 volume in-16, cartonnage toile. . . . . 3 fr.

MANUEL DES INSTITUTIONS ROMAINES

Par BOUCHÉ-LECLERCQ

Professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres de Paris

1 volume grand in-8°, broché. . . . . 15 fr.

MANUEL DES INSTITUTIONS FRANÇAISES

(PÉRIODE DES CAPÉTIENS DIRECTS)

Par Achille LUCHAIRE

Professeur d'histoire du Moyen Age à la Faculté des lettres de Paris

1 volume grand in-8°, broché. . . . . 15 fr.

40154. — PARIS, IMPRIMERIE LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

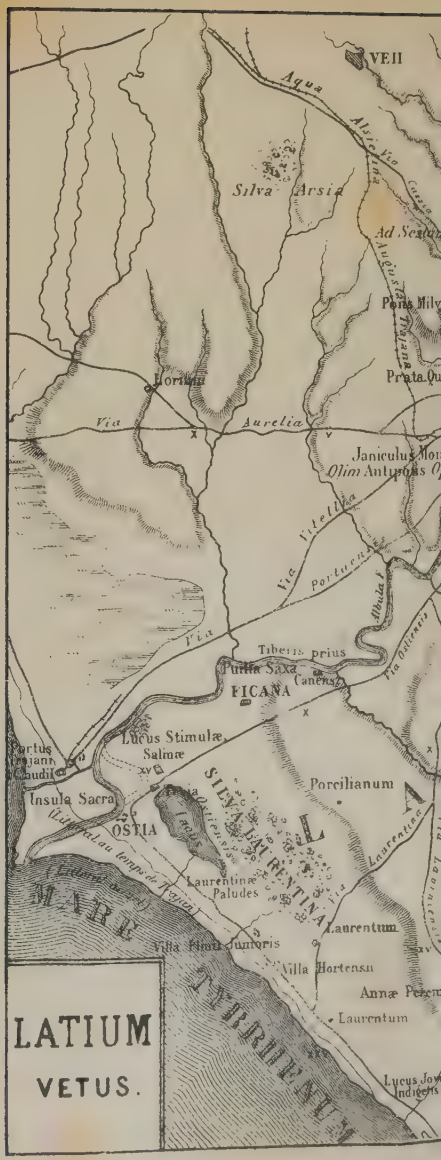
VEII
Silva Arsia
Horti
Via Aurelia
Janiculus
Olim Antiqnus
Via Portuensis
Tiberis prius
Pulla Saxa
Caneras
FICANA
Lucus Stimulæ
Salinæ
Porcilianum
Insula Sacra
OSTIA
SILVA LAURENTINA
Laurentinæ Paludes
MARE TYRRHENUM
Laurentum
Villa Hortensii
Annæ Perennæ
LATIUM
VETUS.

NUMENTUM
MEDULLIA
CAMERIA?
Mandela
VARIA
Planci Villa
CRUSTUMINA TRIBUS
Lucus Martis Crustumerium
Cornicul. Montes
CORNICULUM
FICULEA
Ad Rubras
Ad Aqua Albulas
Villa Caturli
Villa Horatii
Maecenatis Villa
Villa Vopisci
Catullus Mons
FIDENAE
Lucus Robigus
Aquæ Albulæ
TIBUR
EMPULUM
SASSULA
Villa Phaontis
Mons Sacer
Villa Cassii
Villa Brutii
Hadriani Villa
Villa Cæsoniorum
Villa Rubri
Tiburis Mons
Deæ Fanum
ANTEMNÆ
Annæ Perennæ Fons
COLLATIA
SCAPTIA TRIBUS
SCAPTIA
CARII
ROMA
Villa Cordi...
Fons Aquæ Appiæ
Lucullanus
Lacus Regillus (dessèché)
PEDUM
PUPINIA TRIBUS
Aquæ Alexandrinæ Origo
Castra Hannibalis
Cæcilia Metellæ Sep.
Subburbanum Hadriani
PAPIRIA TRIBUS
PRÆNESTINA
BOLA
Villa Quintiliorum
Villa Sulpicii
Villa Lucilli
Ad Decimum
Villa Pompei Catonis
Villa J. Cæsaris
LABICUM
TUSCULUM
LEMONIA TRIBUS
Tusculanum Ciceronis
Roboraria
Aquæ Julize Origo
CORBIO
Vitellia
Ad Pictas
Villa Marii
Villa Murenæ
Fabiæ
ALGIDUM
Fanum Jovis Latialis
Fanum Fortunæ
Lucus Algidi
Appiola
Tellenæ
Augilla?
Ferentinum prænus et Ferentinus Lacus
ALBALONGA
Villa
BOVILLÆ
Clodii
Villa Domitiani
Villa Pompei
Villa Clodii
ALBANUS MONS
Albanum
Arx Arcina
ARICIA
Diange Lucus et Templum
ARTENA VOLSCORUM
Albanea Fons
Nemus et Oraculum Egeri
Fons Juturnæ vel Turni Lacus
Nemorensis Lacus
Arx Carventana
Sub Lanuvio
VELITRÆ
MÆCIA TRIBUS
CORIOLI
LANUVIUM
LAVINIUM
Lauro Lavinium
CORA
RUTULI
Rilumni Lucus?
ARDEA
Lib. HACHETTE & C.ie

ITALIE
divisée par Auguste
EN XI RÉGIONS.
VINDÉLICIE
NORIQUE
HELVÉTIE
GAULE TRANSPADANE
GAULE CISPADANE
ILLYRIE
MER ADRIATIQUE ou SUPÉRIEURE
MER TYRRHÉNIENNE ou INFÉRIEURE
MER MÉDITERRANÉE
Golfe Ligustique
CORSE
SARDAIGNE
Dét. de Taphros
ROME
LATIUM
CAMPANIE
Iles Eoliennes
Golfe de Tarente
Dalmatie
Milles Romains.
Myriamètres.
Dressé par A. Vuillemin.
Librairie de L. Hachette et Cie
Gravé sur acier par Erhard.

Dressé par A. Vuillemin.

CARTE
DES POSSESSIONS DE CARTHAGE
ET DES PAYS VOISINS
à l'Époque
DE LA SECONDE GUERRE PUNIQUE
Kilomètres
L. Hachette et Cie
Gravé par George

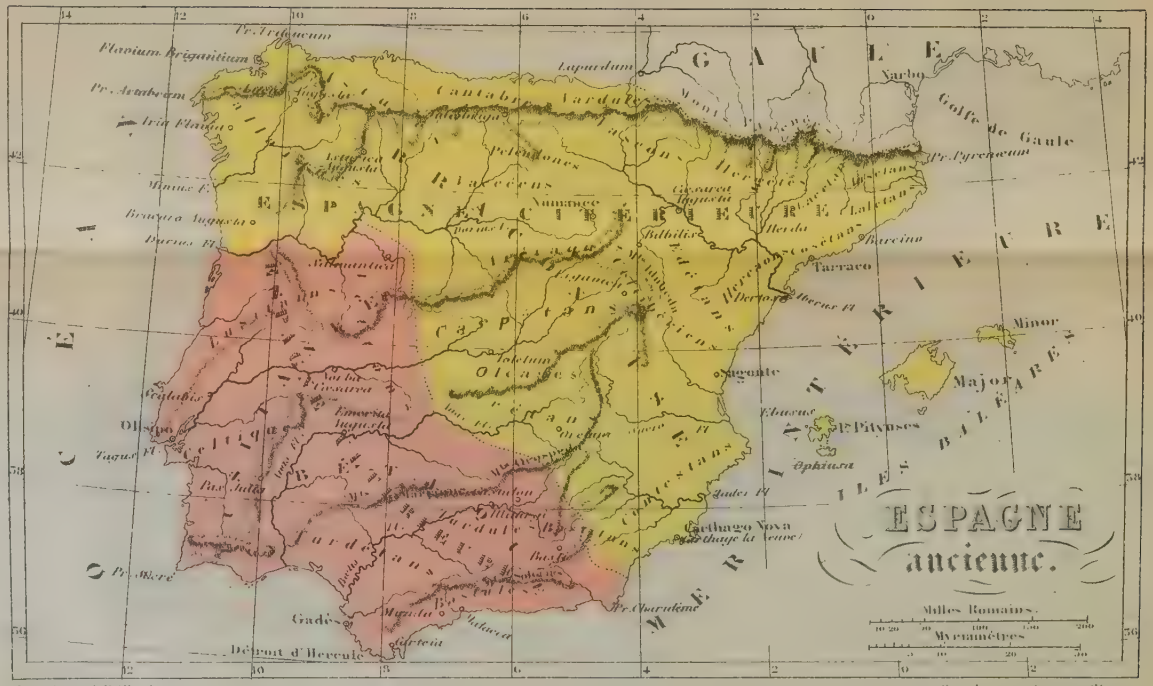
ESPAGNE
ancienne.
Milles Romains.
Myriamètres
Dressé par A. Guillemin
Hachette et Cie
Gravé sur acier par Giraux

GAULE

SUD DE LA
BRETAGNE
ET NORD OUEST DE LA
GERMANIE
SOUS
L'EMPIRE ROMAIN

Dressée par A. Vuillemin. Hachette et Cie Gravée sur acier par Giroux

Dressé par A. Guillemin.

Librairie de L. Hac

Imp Bellier e des Ma

Gravé sur acier par Giroux

La Lettre gravée par Barthélemy

CONTRÉES
DU
DANUBE
Milles Romains.
75 150 225
Myriamètres.
10 20 30
GERMANIE
Helvétiens
NORIQUE
VINDÉLICIE
RHÉTIE
PANNONIE
DACIE
ITALIE
MER ADRIATIQUE
MŒSIE SUPÉRIEURE
MŒSIE INFÉRIEURE
THRACE
MACÉDOINE
CORSE
ROME
PONT EUXIN
Istrie
Carpis
Sirmium
Dampias
Tibiscus
Apulum
Odessus
Hæmus
Danube
Rhin
Rhône
Pô
Tibre Fl.
Drilo Fl.
Save
Drave
Inn
Mer Noire
Bosphore
Hadrianopolis
Dressé par A. Vuillemin
Hachette et Cie
Gravé sur acier par Giroux